JEAN-PIERRE BAT

LA FABRIQUE DES « BARBOUZES »

HISTOIRE DES RÉSEAUX FOCCART EN AFRIQUE



nouveau monde éditions

LA FABRIQUE
DES « BARBOUZES »

Dans la collection « Le Grand Jeu »

David Bankier (dir.), *Les services secrets et la shoah*, 2007.
Olivier Forcade, *La République secrète*, 2008.
Emmanuel Droit, *La Stasi à l'école*, 2009.
Sébastien Laurent (dir.), *Entre l'État et le marché*, 2009.
Louis Rivet, *Carnets du chef des services secrets*, 2010.
Constantin Melnik, *De Gaulle, les services secrets et l'Algérie*, 2010.
P. A. Huchtausen/A. Sheldon-Duplaix, *Guerre froide et espionnage naval*, 2011.
Sébastien Laurent (dir.), *Les espions français parlent*, 2011.
Jean-Marc Le Page, *Les services secrets en Indochine*, 2012.
Fabien Lafouasse, *L'espionnage dans le droit international*, 2012.
Jean-Pierre Bat, *La fabrique des « barbouzes »*, 2015.

Le « Grand Jeu », collection dirigée par Olivier Forcade et Sébastien Laurent, rassemble des travaux de recherche sur l'histoire du renseignement et des services secrets. Elle tire son nom du roman de Rudyard Kipling, *Kim*, et désigne les jeux de l'information et de l'influence entre les grandes puissances occidentales en Asie centrale.

21, square Saint-Charles – 75012 Paris
ISBN : 978-2-36942-176-4

Jean-Pierre Bat

LA FABRIQUE DES « BARBOUZES »

Histoire des réseaux Foccart en Afrique

nouveau monde éditions

À Sophia

Introduction

« Barbouze. »

Ce mot a été lâché précocement, dès les premiers instants de cette investigation, comme le sésame à toutes ces questions sur les conseillers blancs de Fulbert Youlou. Initialement attribué aux agents des officines qui luttent contre l'OAS, de manière semi-clandestine (« fausse barbe ») et avec des moyens que ne peut reconnaître le pouvoir gaulliste qui les emploie, le terme « barbouze » est devenu synonyme d'agents du SDECE (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage), le service de renseignement français, avec la sortie en 1964 du film éponyme de Michel Audiard. *Les Barbouzes* succèdent aux *Tontons flingueurs*, mais une même réalité semble les unir dans le monde de la semi-clandestinité, comme les ressorts inavouables de la politique française des années 1960, à l'heure de la décolonisation de l'Afrique.

En le prononçant, les différents témoins et autres observateurs de la décolonisation de l'Afrique entendaient balayer d'un revers de main toutes les interrogations sur le rôle de ces personnages. Qu'ils soient officiers ou agents de renseignement, responsables de services de sécurité africains, envoyés spéciaux ou conseillers mandatés par Paris pour épauler un président « ami de la France », ils sont tous réunis sous la même étiquette : « barbouzes ». Le qualificatif est élastique et les frappe d'un sceau peu séduisant (sinon de celui de l'infamie) qui signifie : « Ils viennent de chez Foccart. » Sous-entendu, il est inutile de chercher à en savoir plus, cette seule recommandation vaut toutes les cartes de visite pour savoir ce qu'ils font à Brazzaville ou à Libreville. Cette affirmation, souvent formulée, postulait une quelconque unité entre ces personnages par leur seul contact avec le « Monsieur Afrique » de Charles de Gaulle. Au total, le fond du message était simple : ils viennent de l'ombre, qu'ils y restent ! Ils ne sont certainement pas intéressants pour parler d'Afrique. En d'autres lieux, il aurait été clairement dit : « Fermez le ban ! »

Ces « barbouzes » restent d'autant mieux dans l'ombre qu'ils sont réduits à des entités désincarnées. Leurs ombres redoutées se confondent avec les officines africaines de renseignement ou les polices politiques parrainées par les services français. Aux yeux de l'historien, leur principale vertu se limite à cristalliser sur leur personne, dépourvue de visage, la dénonciation de la politique africaine de

la France. Finalement, ils se définissent en creux, au fil des accusations, plus ou moins précises, formulées contre eux.

Ils demeurent ces négatifs photographiques jusqu'aux premières identifications visuelles réalisées au hasard des clichés glanés çà et là. Ils commençaient alors lentement à (re)prendre apparence humaine. Force est de constater que leur physique a tenu ses promesses en ce domaine. Lunettes noires, costume sombre et cravate sous les tropiques, ils posent les mains sur les hanches dans l'angle d'un cliché protocolaire, se tiennent goguenards en second plan d'une cérémonie quelconque, ou se transforment en ombre portée des chefs d'État « amis de la France » au milieu des délégations présidentielles. Parfois même peut-on s'amuser, avec un peu de chance, à les retrouver dans les actualités conservées par l'INA, une fraction de seconde, le temps pour eux de comprendre qu'ils rentrent dans le champ de la caméra. Leur silhouette, rarement discrète, n'est pas sans rappeler celles de Lino Ventura ou Bernard Blier qui sont devenus les archétypes des « barbouzes » dans le cinéma populaire des années 1960.

Aucun témoin retrouvé et contacté n'aura donc été épargné de la traditionnelle séance de présentation de ces clichés, ponctuée de cette question récurrente : « Et lui, vous ne l'auriez pas vu à Brazzaville avec M. X, à telle occasion ? Il devait travailler avec M. Y que vous connaissiez bien. » Comme un miroir tendu à l'interlocuteur, la présentation de l'album de famille officieux (celui d'une branche cadette volontairement oubliée) suscite alors un éventail de réactions psychologiques, allant du rejet (« Il n'a jamais été dans notre cercle ») au souvenir ému (« Oui, je me souviens, mais vous savez, on a dit tant de bêtises à son sujet… ») en passant par l'interrogation (« Ah, c'était donc lui ! J'en ai beaucoup entendu parler mais je ne l'avais jamais vu »). On les connaissait donc, avec leurs habitudes, leurs travers, en somme tout ce qui faisait leur personnalité, leur psychologie. Ils ne sont plus seulement un nom, furtivement noté au bas d'un rapport dactylographié ou annoté d'une main hâtive en marge d'une fiche de renseignements. Ils prennent corps. La suite logique consiste à définir leur place et leur rôle dans le processus de décolonisation.

Cette incarnation s'est alors révélée aussi inquiétante que rassurante. Inquiétante, car l'odeur de soufre qui se dégage de ces maîtres « en sécurité » reste toujours âcre cinquante ans plus tard. Rassurante, car on sent toucher du doigt un élément souvent évoqué, rarement étudié en tant que tel. Au fur et à mesure des recherches, ce paradigme s'est renversé, tel un chiasme. Leur présence est devenue inquiétante, car ils ne semblaient jamais vouloir s'imposer comme un sujet d'étude « sérieux », à part entière, et sur lequel il serait possible

d’amasser un minimum de documentation scientifique – outre les rares bribes mémorielles et anecdotiques qui auraient surnagé durant un demi-siècle. Malgré tout, leur évocation conservait un caractère rassurant au fil des travaux, car ils s’évertuaient à revenir en filigrane de tous les dépouillements d’archives, de manière aussi insistante qu’entêtante.

Après tout, ne sont-ils pas considérés – à tort ou à raison – comme l’ombre portée de Foccart sur le continent africain ? Le journaliste Gilbert Comte formalise mieux que quiconque, d’une phrase nette, le traditionnel grief porté à l’encontre de Foccart : « Pas une intrigue, un putsch, ne se déclare entre Dakar et Brazzaville sans qu’une rumeur tenace ne lui en impute la préparation[1]. »

En se penchant sur cet univers interlope, se limite-t-on réellement à pratiquer une histoire « par le petit bout de la lorgnette », celle de la loupe policière des services de renseignement ? Cette démarche suppose de renouer le fil entre les postures politiques adoptées par Foccart et les méthodes mises en action pour procéder à une décolonisation « protégée » par le parapluie français. Cela suppose de dénouer (ou renouer selon les cas) ce qui relève de la sphère officielle et ce qui relève de la sphère officieuse. En ce domaine, les rapports humains deviennent un paramètre fondamental pour accompagner le commentaire politique des événements et l’analyse des processus de décolonisation. Cela suppose également de voir ces personnages sous un nouvel angle : trivialement dénommés « barbouzes » par contamination du vocabulaire parapolicier antigaulliste des années 1960, il convient de déterminer avec plus de précision leur place et leur légitimité réelle.

En somme, il s’agirait de mesurer le rapport entre la stratégie élaborée par Paris et la tactique mise en œuvre sur le terrain. Foccart s’impose naturellement comme le point d’équilibre de cette problématique. Charles de Gaulle, devenu président de la République, le désigne comme responsable de la décolonisation. Dérogeant à la rigueur protocolaire de sa fonction, le fondateur de la Ve République éclaire par une de ses saillies, relevée par Jean Lacouture, les enjeux de la transmission d’un appareil d’État impérial vue de l’Élysée. « Ne me dites pas l’indépendance. On dit que l’abbé Fulbert Youlou est indépendant. Mais c’est moi qui paie sa solde. Alors, pour moi, l’abbé Fulbert Youlou n’est pas indépendant[2] », se serait écrié Charles de Gaulle. Au-delà du « style Général », cette citation provocatrice pose la question de la nature des indépendances. Le problème des colonies et de leur devenir se situe au centre du projet politique gaulliste, intégré au « grand dessein » national. Cet impératif s’inscrit pour

l’Afrique dans une nouvelle institution, spécifiquement créée à cette fin : le secrétariat général des Affaires africaines et malgaches, nouvelle titulature du secrétariat général de la Communauté. Cet organisme est confié en mars 1960 à Jacques Foccart, conseiller Afrique de Charles de Gaulle depuis 1949, qui l’a accompagné dans ces fonctions du RPF à l’Élysée en passant par Matignon.

Sa mission consiste à faire de la décolonisation de l’Afrique tout le contraire d’une rupture. Au contraire, l’esprit de sa feuille de route repose sur le maintien de l’influence française dans ses anciennes colonies, en pleine guerre froide. Car si c’est au Cameroun que la France a mené une guerre coloniale, c’est bel et bien au Congo qu’elle se prépare à mener son « Grand Jeu » en Afrique postcoloniale, nouveau théâtre de la guerre froide. Des agents du SDECE, *missi dominici* de Foccart et autres spécialistes de la lutte anticommuniste, sont mandatés par la France à Brazzaville pour se tenir aux avant-postes de cette guerre secrète menée au cœur de l’Afrique. Cependant, rien ne doit officiellement les relier à la République qui, le cas échéant, niera toute relation avec eux. Dans ces conditions, ces « barbouzes » – terme impropre mais employé pour le moment faute de mieux – s’imposent comme les chevilles ouvrières de la mise en œuvre de cette politique.

Chapitre 1

Brazzaville, nid de barbouzes

La coulisse de l'histoire : Brazzaville, août 1959

Deux Européens d'une cinquantaine d'années débarquent à Maya-Maya, l'aéroport de Brazzaville. Le premier est grand, carré d'épaules, le cheveu brun et l'œil noir. Le second est petit, les cheveux en brosse et l'œil bleu. « Monsieur Maurice » et « Monsieur Charles » sont les deux spécialistes français appelés par l'abbé Youlou, président du Conseil de la République du Congo, pour prendre en charge le Bureau de documentation et d'études de la présidence (BUDES). En d'autres termes, le service de renseignement de la jeune république africaine. Ces deux hommes n'existent officiellement pas pour la République française, pas plus que pour sa représentation coloniale puis diplomatique à Brazzaville : officiellement, leur mission relève d'une aventure privée, à l'invitation de l'abbé Fulbert. Pourtant, ils sont bel et bien en mission, clandestine, pour la République française. « Monsieur Maurice » représente le SDECE et suit le dossier congolais depuis 1956. « Monsieur Charles », recommandé par un ancien préfet de police de Paris pour lequel il animait une officine clandestine anticommuniste, a été initié au dossier congolais dans les mois qui suivent les journées sanglantes de février 1959.

Anciens inspecteurs de police, devenus agents de renseignement dans la lutte anticommuniste sous la IVe République, ils constituent chacun un étage de l'organisation anticommuniste qui est installée autour de l'abbé Youlou à la veille de l'indépendance. Cependant, à aucun moment, les institutions de la République française ne doivent pouvoir être reliées à eux. Pas vus, pas pris ; pris, pendus ! Pourtant, Jacques Foccart à l'Élysée, Michel Debré à Matignon et Yvon Bourges à Brazzaville, quoiqu'ils le nient officiellement, savent pertinemment qui sont ces hommes et ce qu'ils font. Mieux, ils ont de bonnes raisons de connaître leur mission. Qui sont donc ces hommes identifiés comme « les barbouzes », que la République emploie à des missions sensibles sans les reconnaître ?

« Monsieur Maurice », Vidocq de l'anticommunisme au SDECE

Le cas de Maurice Bat, connu à Brazzaville sous le nom de « Monsieur Maurice », est particulièrement intéressant à travers les quelques traces éparses et sans suite logique que l'on peut trouver de lui dans les archives. Son nom sert essentiellement de caisse de résonance à divers fantasmes, rarement – sinon jamais – vérifiés ni recoupés, largement colportés pour chercher à enrayer ses activités. Sans doute sa profession dans le renseignement invite-t-elle à pareil silence en retour, dans le souci de la bonne marche de ses missions. Sans doute aussi son caractère et ses expériences l'ont-ils conduit à prendre une grande distance entre le dire et le faire, les discours et les mémoires recomposées d'une part, et les actes et leurs logiques propres, d'autre part. Il traverse de nombreuses coulisses de l'histoire de France entre 1940 et 1980, simultanément par la soute et les salons feutrés, obligeant par sa trajectoire à reconsidérer le manichéisme de nombreuses lignes de partage. Pourtant, rien initialement ne détermine ce Pyrénéen, fils d'un adjudant-chef de la Garde républicaine, à s'aventurer dans les eaux troubles du renseignement.

Le réseau « Ajax » : l'école du renseignement sous l'Occupation



« Monsieur Maurice »,
Brazzaville, 1959.
Archives personnelles
de l'auteur. © D.R.

Né le 6 juillet 1911, Maurice Bat est cycliste professionnel dans les années 1930. Il entre dans la police le 27 février 1939 comme gardien de la paix. Agent

en uniforme de la police municipale dans le quartier des Invalides et du Palais-Bourbon de 1939 à 1941, il devient secrétaire du commissariat du 7e arrondissement, rue de Bourgogne de 1941 à 1944, exerçant comme policier « bourgeois » (en civil). Gardien de la paix faisant fonction d'inspecteur, il est titularisé à cette fonction en juin 1944, après son succès au concours des inspecteurs de la préfecture en mai 1944. Lorsqu'il se présente le 19 août 1944 au matin à la caserne de l'île de la Cité pour répondre à l'appel de la grève de la police parisienne, il est immédiatement arrêté par un collègue de son commissariat, responsable du CPL (comité parisien de Libération) pour le 7e arrondissement, qui le dénonce comme un collaborateur actif. Aussitôt placé au Dépôt, il comparaît devant la commission d'épuration de la préfecture de police les 27 janvier et 2 février 1945[3]. Il est accusé de l'arrestation de trois patriotes (affaire Sosnowski, et affaires Furmanck et Pottier) et d'intelligence avec l'ennemi, plus exactement d'avoir été en contact avec l'équipe de la Gestapo de Neuilly de Rudy von Mérode[4] et le bureau d'embauche du STO, 25, quai d'Orsay : la commission propose sa révocation sans solde et la transmission de son dossier au parquet. Son procès se tient les 28 et 30 mars 1946 : à toutes les accusations enregistrées depuis son arrestation, on y ajoute également l'intégralité de la litanie de ses arrestations faites en qualité d'agent de la police municipale, en vue de dresser de lui le portrait d'un policier abusif et zélé.

Coup de tonnerre au procès : les accusations se dégonflent. Les arrestations de droit commun sont dénuées, dans son cas, de toute dimension politique. Mieux, il n'est fait preuve d'aucun zèle particulier. Les témoins flanchent à la barre, revenant sur la précision de leurs déclarations, lorsque ce n'est sur leur authenticité. Les versions des policiers du commissariat de la rue de Bourgogne commencent à devenir discordantes, à tel point que l'inspecteur Bouvard finit par avouer avoir été contraint de signer un rapport… sans même le lire, car il était rédigé à l'avance par la commission d'épuration ! Et M. Tréglos, commissaire de la République, chargé de porter l'accusation, de s'étrangler :

> Si c'est comme cela qu'a été faite l'épuration à la Préfecture de police, c'est du propre ! Il faut naviguer entre les faux témoins. […] Comme dans toutes les affaires de policier, nous avons remarqué que l'épuration à la Préfecture de police a été faite de manière déplorable, c'est ce qui me met en fureur[5].

Les arrestations auxquelles Bat participe au titre de la police municipale – notamment les contrôles d'identité aux Bains Deligny – prouvent qu'il s'y est

efforcé d'assurer la relaxe immédiate de toutes les personnes interpellées. Quant aux arrestations des trois partisans, la reconstitution des faits remet en cause la version de l'accusation : l'opération contre Sosnowski est orchestrée par le commissaire Tissot de la brigade spéciale 2 (BS 2) et les autorités militaires allemandes, qui forcent les dispositions des gardiens de la paix. Furmanck et Pottier ne sont pas arrêtés pour des motifs politiques, mais bien parce que les gardiens de la paix Biguet, Daillet et Guichon constatent un attentat et sont en retour les cibles des résistants : leur collègue Bat se porte à eux lorsque Diguer est atteint au ventre. Reste le point apparemment le plus litigieux, en vérité le plus riche d'enseignements : l'intelligence avec les Allemands, von Mérode et Friedrich pour la Gestapo de Neuilly et Yen et Herb pour le bureau d'embauche STO du 25, quai d'Orsay. C'est en réalité le commissaire Martin, chef du commissariat de la rue de Bourgogne dont Bat est le secrétaire, qui entre en contact avec Rudy von Mérode et son équipe, *via* « la dame Raoult Grospiron », simultanément la maîtresse de Mérode et Martin. Bat devine alors tout le bénéfice qu'il peut gagner en utilisant cette ressource à d'autres fins : renseignements (notamment sur les intentions et les activités de ce service de police) et interventions en faveur de Français[6]. Même tactique pour le bureau d'embauche, face auquel Bat s'efforce d'obtenir pour le compte de la résistance de faux papiers, la destruction de dossiers de travailleurs requis pour l'Allemagne, etc.

Enfin, partie négligée dans le compte-rendu des audiences, les témoins à décharge défilent en grand nombre pour témoigner de l'action patriotique et antiallemande de Bat pendant les années d'occupation, arguant que ce policier a toujours cherché à utiliser sa position en ce sens. On va alors, dans cette partie du procès, jusqu'à évoquer – pour la première fois depuis le 19 août 1944 – sa collaboration depuis 1941 avec… la Résistance. La part des témoignages à décharge dépasse l'accusation. Au-delà des témoignages d'estime patriotique envers le policier jugé – de simples voisins comme d'autorités résistantes –, son activité dans la Résistance est mise en lumière de manière fort pragmatique : distribution de tracts, établissement de faux documents ou attestations pour échapper à la police allemande, au STO et pour permettre les activités clandestines d'agents de liaison de la Résistance, protection et assistance personnelle pour sauver des personnes menacées d'arrestation et de déportation, livraisons d'armes et opérations de renseignements[7]. Les témoignages en sa faveur vont du commissaire Valzer, agent de liaison de Libération-Nord et

d’Ajax à la préfecture de police, en passant par des parachutistes qui ont gagné Londres et des fugitifs sauvés par son intervention, jusqu’à Mme Pierre de Gaulle (la belle-sœur du Général), à laquelle il porte secours fin 1941, et au commandant Castarède du groupe FTPF. Ce dernier intervient dès septembre 1944 en faveur de Bat. Germain Laurent, commissaire de la République en 1944, atteste lui-même des activités de renseignements de Bat en faveur de son groupe de résistance, Libération-Nord[8]. Il apparaît que, dès qu’il apprend l’existence du réseau « Ajax », Maurice Bat s’est mis à sa disposition en qualité d’agent de renseignements, suivant le témoignage d’un responsable du groupe pour la préfecture de police.

Le commissaire Tréglos se retrouve embarrassé pour requérir : il tranche pour une solution médiane, essayant de dégager au maximum sa responsabilité d’une procédure devenue gênante au regard des derniers témoignages. Et de chercher à réduire le procès à l’équation classique et ambiguë : collaborer pour résister, avec son flot de questions et de paradoxes irréductibles ? Le verdict tombe : Maurice Bat est condamné à cinq ans de travaux forcés et à l’indignité nationale. Sitôt la sentence prononcée, Me Jean Mirat, l’avocat de Maurice Bat, adresse un recours en grâce au garde des Sceaux, sur la base des éléments de résistance du condamné. Problème épineux pour la Justice : certes, il convient de le relaxer et de l’innocenter, mais sans désavouer ouvertement les services d’épuration et la justice rendue au nom de la Résistance. Une voie médiane est imaginée pour étouffer le dossier : la peine de Maurice Bat est commuée en dix-huit mois de détention… qui correspondent « miraculeusement » au temps passé en prison depuis l’insurrection parisienne jusqu’au traitement de sa grâce. Il peut donc être relâché, et rétabli dans ses droits civiques à l’été 1946. Sa grâce est rendue si discrètement qu’aucun dossier de police ne porte cette mention, ou la minore en maintenant la version de son passé de collaborateur[9] : la tache sur son honneur, que constituent les accusations portées entre 1944 et 1946, sera utilisée par la suite pour lui nuire ou chercher à le discréditer dans l’exercice de ses missions.

Reste une question en suspens : pourquoi Bat constitue-t-il un bouc émissaire idéal de la commission d’épuration ? Le gardien de la paix a commis une grave erreur durant la guerre : il est apparu auprès de plusieurs de ses collègues comme anticommuniste (sans autre coloration politique connue). Cet anticommunisme est l’argument essentiel qui justifie l’orientation de l’instruction de son dossier dès 1944. Il explique également le défaut de réhabilitation à une période critique de reconstruction nationale. Personne n’ose prendre le risque de désavouer

ouvertement la commission d'épuration de l'inspecteur général Airaud, ardent communiste, à l'heure où il convient de ménager un PCF qui accepte de jouer la carte nationale au prix de délicates tractations politiques. Jusqu'en 1947, date de la dénonciation du Tripartisme, l'alliance – certes méfiante – avec le PCF vaut bien quelques sacrifices (surtout côté lampistes). L'anticommunisme de Bat est-il réellement formé avant 1945, s'agit-il d'un sentiment diffus comme un corollaire de l'identité nationale dans laquelle il a grandi, ou s'est-il radicalisé avec la guerre ? La réponse est difficile à établir. Cet anticommunisme est avéré, mais sans doute moins structuré qu'après son épuration.

Placé au Dépôt, puis à Fresnes, il a le temps de rencontrer toutes les franges de la contre-société française de la Libération. En dix-huit mois de détention, il croise en prison parmi les meilleurs spécialistes de la lutte anticommuniste, compromis dans la collaboration. Il est permis de supposer que c'est avec cette expérience que Maurice Bat se rapproche de ceux qui constitueront son réseau, à l'image d'Ulysse Latapie[10], son bras droit en Afrique, lequel recrute à son tour entre la fin des années 1940 et les années 1950 une équipe d'hommes de main anticommunistes en la personne de l'Italien Benoît Maglico dit « Benny » et du légionnaire d'origine ukrainienne Hubert Durant. Lorsqu'il franchit les portes de Fresnes en 1946, Maurice Bat est fortement marqué par cette épreuve. Il agira avec l'anticommunisme selon la recette de Vidocq avec la pègre. Efficaces, mais jamais assumées par l'État, ces ressources anticommunistes se placent dans la zone grise que Michel Foucault qualifie d'« illégalismes et délinquance » :

> L'importance presque mythique qu'il [Vidocq] a prise aux yeux de ses contemporains ne tient pas au fait que, pour la première fois dans l'histoire, un ancien bagnard, racheté ou acheté, soit devenu un chef de police ; mais plutôt au fait qu'en lui, la délinquance a pris visiblement son statut ambigu d'objet et d'instrument pour un appareil de police qui travaille contre elle et avec elle. Vidocq marque le moment où la délinquance, détachée des autres illégalismes, est investie par le pouvoir, et retournée. C'est alors que s'opère le couplage direct et institutionnel de la police et de la délinquance. Moment inquiétant où la délinquance devient un rouage du pouvoir[11].

Il suffit de remplacer les termes « délinquance » par « anticommunisme », en acceptant tout l'éventail social et politique disponible à la Libération, et le terme « pouvoir » par « République », pour obtenir une des principales recettes de la lutte anticommuniste dès la seconde moitié des années 1940. Avec le virage de 1947, la ligne est désormais claire et l'ennemi désigné.

ImporComex, l'Afrique et le SDECE : décolonisation et anticommunisme

Contrairement aux versions policières contenues dans les dossiers de renseignements personnels, ses talents ne sont pas perdus pour tout le monde. Si aucun brevet de résistance ne lui est délivré à l'issue de la guerre, ses compétences dans le renseignement ne sont pas ignorées de certains professionnels. Libéré, il est recruté entre la seconde moitié de 1946 et 1947 par le SDECE, en pleine réorganisation après-guerre, qui l'intègre avec le grade militaire équivalent à celui d'inspecteur, niveau de sa carrière policière laissée en suspens[12]. Son anticommunisme (seule opinion politique connue de lui) et son activité pendant la guerre lui servent de brevet de moralité aux yeux du SDECE. Une forme de réhabilitation qui se marie parfaitement avec sa personnalité : officier de renseignements, il laisse pour le reste de sa vie glisser la rumeur sur son compte. On peut légitimement supposer que l'année 1947 correspond à sa période de formation au SDECE[13].

Officiellement, Maurice Bat réapparaît le 15 janvier 1948, lorsqu'il fait enregistrer au registre commercial de la Seine sa société d'import-export : ImporComex, au capital de 500 000 F. Aussitôt, il oriente ses activités sur l'Afrique française. ImporComex se spécialise dans l'importation, l'exportation, l'achat et la vente de toutes sortes de marchandises. Maurice Bat, directeur commercial de la société, multiplie les voyages outre-mer. ImporComex n'est en réalité qu'une société écran pour ses activités de renseignements outre-mer. En 1953, il crée une seconde entreprise d'import-export : l'Office de distribution des producteurs. Ces deux sociétés, liquidées en 1956, ont officiellement vendu un peu de tout : cravates avec des motifs de pin-up juchées sur la tour Eiffel, bière en conserve, etc. Sa biographie pour le compte du Service reste difficile à établir avec précision ; la seule certitude est que toutes ses activités (officielles ou clandestines) sont liées à ses missions SDECE. Pour toutes ces raisons, les éléments biographiques entre 1947 et 1956 restent à l'état d'hypothèses. Toutefois, il apparaît qu'il se spécialise très vite sur les enjeux de la décolonisation de l'Afrique et la lutte anticommuniste.

De la fin des années 1940 au milieu des années 1950, ses missions le mènent à s'intéresser aux mandats togolais et camerounais, dont la mutation du statut est à la pointe des débats de la décolonisation de l'Union française. Il se rend dès 1948 en Afrique. Il se spécialise plus avant sur le Cameroun : certaines sources le signalent gérant à Douala d'un établissement nommé – non sans un certain humour pour un ancien de Fresnes – le *Prison's Bar*. Mais sa couverture principale reste ImporComex. Au fil des années, son réseau camerounais

s’étoffe, pour devenir de plus en plus politique et stratégique. C’est ainsi qu’il approche notamment Daniel Kémajou, parlementaire et homme politique influent entre 1947 et 1957[14]. Maurice Bat est chargé de l’assister et le conseiller, à Douala comme à Paris, en vue du projet de décolonisation du Cameroun, tout en maintenant une ligne anticommuniste à l’heure où les contestations nationalistes camerounaises vont croissant. La crise aboutira, au lendemain de l’interdiction de l’Union des populations du Cameroun (UPC), au déclenchement de la guerre coloniale du Cameroun en 1955. Car l’axe politique essentiel de la mission de Bat consiste à prévenir et empêcher toute pénétration communiste en Afrique française : le Cameroun est le pion avancé de cette question avec la montée de l’UPC.

Pour mener cette mission à bien, le SDECE compte sur toutes les ressources politiques et forces anticommunistes mobilisables. C’est ainsi que l’on trouve parmi ses contacts parisiens un groupe mystérieux d’une très grande influence politique au sein de la République. Les contacts de Maurice Bat au sein de ce groupe sont désignés sous les noms de « Georges », « Henri » et « Vincent ». Il s’agit des piliers de l’équipe anticommuniste du Bureau de l’association d’études et d’information politique internationales (BEIPI), mieux connu à partir de 1956 sous le nom d’Est & Ouest. Cette officine, peuplée d’anticommunistes qui sont des repentis du Komintern et des anciens collaborateurs partisans de la lutte anticommuniste pendant la guerre, est dirigée par Georges Albertini (« Georges »)[15]. Son centre de documentation anticommuniste est un lieu connu des initiés de la guerre froide en France. Ancien membre de la SFIO, professeur d’histoire, membre du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (CVIA) en 1936, Albertini est la parfaite incarnation de l’intellectuel de gauche de l’entre-deux-guerres. Pacifiste, il se laisse séduire par les sirènes néosocialistes de Marcel Déat en 1939-1940, en devenant sociétaire du Rassemblement national populaire (RNP) où il gravit les échelons : secrétaire général (1942-1944) puis directeur de cabinet de Déat (1944). À la Libération, le collaborateur Albertini est condamné à cinq ans de travaux forcés[16]. Il fait la connaissance en prison du banquier Hippolyte Worms. Élargi en février 1948 (sans doute grâce à l’intervention de son compagnon de détention et de grandes personnalités politiques de gauche), Albertini devient le conseiller de la banque Worms. Il crée son association anticommuniste dès 1948. La situation du BEIPI est institutionnalisée en 1949 : le premier bulletin paraît le 15 mars et l’association est déclarée le 7 avril. Cette organisation est tout à la fois un bureau de documentation et un centre

d'influence politique anticommuniste. La ligne stratégique d'Albertini est simple : aider toute force politique et syndicale à combattre le communisme, sans distinction de parti[17]. Sa tactique est efficace : recruter dans son agence des anticommunistes éprouvés, fins connaisseurs de l'appareil communiste et « crypto-communiste » (selon le langage de l'époque). Les anticommunistes épurés à la Libération et les transfuges du bloc de l'Est s'avèrent les meilleurs candidats pour son organisation[18]. Reste que ce centre anticommuniste est notoirement connu des autorités, et particulièrement apprécié pour ses activités. Le préfet de police Baylot entretient des relations professionnelles avec Est & Ouest, imité en cela par certains responsables de services secrets. Des hommes politiques célèbres des IVe et Ve Républiques viennent visiter Albertini et lui demander conseil. Le SDECE anticommuniste ne fait pas exception à cette règle.

Quoique anticommuniste, Maurice Bat est partisan de la décolonisation. Il se rapproche dans les années 1950 du RDA, *via* Claude Gérard avec qui il s'est lié d'amitié. C'est à la lumière de cette information que l'on comprend mieux pourquoi on retrouve la trace de Bat à Bobo-Dioulasso en juillet 1957, comme gérant du bar *Le Perroquet*. Placé en plein cœur du fief de Ouezzin Coulibaly, il est sans doute chargé de suivre la situation politique dans cette zone, cœur névralgique de tous les trafics et de nombreux complots en Afrique occidentale. Dans les années 1950, cette proximité avec Claude Gérard et les milieux « progressistes » donne à Maurice Bat une nouvelle carte, à l'heure où le président du RDA cherche à réorganiser ses activités en Afrique centrale et au Moyen-Congo. Trop marquée politiquement, elle présente donc Youlou à son ami « Monsieur Maurice ».

Opération Youlou

En février 1956, le SDECE charge Maurice Bat d'approcher l'abbé Youlou. L'enjeu congolais se dessine comme une priorité et une piste de réflexion pour le SDECE et pour « Monsieur Maurice », qui dispose d'un rapport établi au début des années 1950 sur le balalisme et le profil du candidat balali idéal. Il met à profit le séjour parisien de Youlou pour se présenter à lui sous couvert de ses activités commerciales d'ImporComex[19]. Mais très vite, la nature de leur relation prend une tournure très politique. En collaboration avec Claude Gérard, Maurice Bat se fait l'ange gardien des semaines parisiennes de Youlou. Dans les sphères officielles de la République, il présente notamment l'abbé congolais à Paul Devinat, l'homme des réseaux d'influence pour l'outre-mer, tant sur un

plan officiel par ses mandats politiques et parlementaires, que sur un plan plus officieux *via* son rôle maçonnique. Sa conception politique est guidée par deux principes essentiels : l'anticommunisme et la défense de la France outre-mer. Plus que jamais dans les années 1950, *a fortiori* après Diên Biên Phu, ces deux axes sont en complète interpénétration : la ligne générale pour l'Afrique subsaharienne consiste à anticiper et accompagner la décolonisation pour empêcher des crises comparables à celles d'Indochine et d'Afrique du Nord, tout en maintenant l'influence française au nom du rempart anticommuniste. Après le voyage de Fulbert Youlou à Paris, le gouverneur général Paul Chauvet est en contact avec Devinat pour voir comment favoriser le destin de l'abbé.

Dans un domaine plus officieux, mais tout aussi politique, Maurice Bat introduit l'abbé auprès du groupe d'influence anticommuniste Est & Ouest de Georges Albertini. Le patron d'Est & Ouest, qui accrédite l'idée d'un Youlou champion de l'anticommunisme en Afrique centrale, active ses réseaux pour favoriser son destin. C'est Albertini qui sollicite dès 1956 l'intercession du cardinal Tisserant, l'homme d'influence anticommuniste et des réseaux de renseignements du Vatican. Dès 1956, Albertini fait intervenir sur le dossier Youlou un de ses collaborateurs, « Monsieur Vincent », qui organise de concert avec Bat une campagne de presse en métropole en faveur de l'abbé, faisant écho à la campagne qui accompagne le retour de Youlou à Brazzaville en mars 1956. La première phase de la promotion de la figure de Youlou à travers la presse consiste à dresser de lui le portrait de l'homme politique congolais le plus francophile, d'un démocrate intègre et combatif à qui la victoire a été volée. Il faut pour cela développer une image simplifiée mais efficace de sa personnalité : celle du sympathique abbé démocratique au carrefour de la modernité et de la tradition, reflet de l'image qui veut être donnée de l'Afrique moderne par la République. Cette optique fait de l'abbé l'homme de cette synthèse, tandis que la personnalité trop belliqueuse de Tchicaya lui interdirait de revendiquer ce rôle. Vient la seconde phase. Après avoir fait de Youlou la victime des manipulations de Tchicaya, il faut donner de lui l'image d'un leader dans son territoire, d'un chef qui dispose du soutien et de la légitimité populaires au-delà des manipulations politiciennes. Quoi de mieux que son entrée à Brazzaville ? Au total, il faut créer un courant favorable à Youlou en métropole, permettant ainsi de lui assurer des soutiens politiques efficaces et permettant de lui donner encore plus de légitimité aux yeux des Congolais : pour tous, l'abbé doit apparaître comme le premier personnage politique congolais. Cette campagne de presse est la première étape pour pallier son échec aux élections.

Tout au long de l’année 1956, Maurice Bat suit de près le dossier Youlou, jusqu’à devenir le *deus ex machina* de l’abbé. Le ton se veut sûr et confiant dès les premiers courriers du printemps 1956 : « N’ayez crainte. Je fais ici une intense propagande pour vous, dès l’arrivée de “Vincent” et de moi-même, nous vous apporterons tout ce qui vous manque et vos difficultés s’aplaniront » (25 avril). Si ces difficultés ne sont pas précisément identifiées, leur importance doit être suffisamment conséquente pour que l’abbé réponde, une fois celles-ci surmontées, de manière plus qu’enthousiaste : « Je vous remercie pour tous vos services, et je vous en serai à jamais reconnaissant » (6 juillet).

Le lien entre l’abbé et l’espion est étroitement noué en six mois ; la première phase de l’opération Youlou est une réussite complète ainsi qu’en témoigne un courrier de Bat à Youlou, le 19 juillet 1956 : « J’ai reçu votre lettre du 14 juillet et vous remercie de votre S.O.S. » L’officier du SDECE lui conseille, sur consultation de ses « amis communs » à Paris, de ne pas manquer d’aller trouver le neveu de M. Devinat pour obtenir son appui, et lui multiplie conseils et recommandations politiques. Loin de s’arrêter à de simples suggestions de rencontres, Bat lui offre une aide fort matérielle dans la perspective des élections municipales :

> Indiquez-moi dans votre réponse, que j’espère par retour du courrier, la date exacte des élections afin que nous puissions vous faire parvenir tout le matériel nécessaire au succès de la grande cause que vous défendez avec tant de courage et de foi[20].

Pour crédibiliser son intérêt pour la cause de Youlou, Bat demande son adhésion à l’UDDIA[21]. Sans doute ImporComex a-t-elle permis de faciliter certaines liaisons matérielles entre Paris et Brazzaville. En métropole, la campagne de presse continue avec une série d’articles, notamment dans *France-Soir*, à l’approche de l’échéance électorale de novembre 1956. Youlou, pour sa part, sait jouer en politique : à une semaine des municipales, il n’hésite pas à faire savoir qu’il est sollicité par la tendance Mendès France, et qu’une lettre de M. Devinat permettrait de réaffirmer le soutien de ce dernier. Mais il sait également qu’il ne peut pas se permettre de prendre d’initiative sans en référer à ses contacts parisiens : « Je n’ai pris bien entendu, aucun engagement, avec aucun parti métropolitain. Nous verrons cela avec vous ensemble à Paris[22]. » La victoire de Youlou à Brazzaville en novembre 1956 confirme tout l’intérêt que les « amis communs » de Paris lui portent. « Monsieur Maurice » est confirmé dans sa mission auprès de l’abbé, sous couvert des activités d’ImporComex.

Pour ce faire, il multiplie des contacts avec des personnalités au Moyen-Congo, de différents univers. Outre les contacts avec l'entourage de Youlou, des contacts sont pris à Pointe-Noire, notamment dans le monde économique avec Paul Tritz (épuré à la Libération). Un solide contact est également établi avec Mgr Fauret, évêque de Pointe-Noire[23]. Sans certitude sur le sujet, il n'est toutefois pas illusoire d'imaginer la main de Mgr Tisserant dans cette stratégie anticommuniste vaticane, quelques semaines après sa visite au Moyen-Congo. Le « cardinal à la barbe fleurie » continue de suivre, en lien avec ses amis parisiens, le devenir politique de Youlou : en mars 1959, au lendemain des journées sanglantes de février 1959, Tisserant est à nouveau sollicité pour intervenir en faveur de l'abbé Fulbert au Vatican.

Conseiller de l'abbé

Si la trace de « Monsieur Maurice » est retrouvée en 1957 à Bobo-Dioulasso, il n'en reste pas moins l'officier du SDECE le plus proche de Youlou et ne perd pas de vue la situation congolaise. Tendue en novembre 1958 avec la proclamation de la République, elle devient explosive et sanglante en février 1959 avec les émeutes entre les partisans de Youlou et d'Opangault. Le SDECE, dont le secteur Afrique est à cette date en cours de construction, réaffecte prioritairement Maurice Bat sur le dossier congolais. C'est dans ce contexte que le colonel Chaumien, officier opérationnel du service 7, remet à Bat les photographies sur les émeutes sanglantes de février 1959 collectées par ses agents[24]. La priorité essentielle devient la sécurisation absolue du Congo, afin d'éviter que la situation ne dégénère à l'heure de la décolonisation et que cette situation ne débouche sur une crise violente en Afrique française, potentiellement pire que la situation camerounaise. Maurice Bat est envoyé voir Jacques Foccart à l'Élysée pour lui présenter la situation. Foccart lui donne ses consignes, en accord avec sa hiérarchie du SDECE… mais niera avoir eu cet entretien – ou, plus exactement, le minimisera. Pour ce genre d'opération politique, le recours au SDECE et à « Monsieur Maurice » répond à un principe fondamental : aucune connexion entre le pouvoir et les agents de l'ombre ne doit pouvoir être établie ni ne sera reconnue. En 1958-1959, les Républiques passent, mais les priorités stratégiques anticommunistes en Afrique restent.

L'objectif assigné est simple : faire de Brazzaville un pôle anticommuniste et le bastion de la France en Afrique centrale, aux portes du grand Congo belge voisin qui se transforme en premier théâtre africain de la guerre froide. Pour

mener à bien cette sécurisation méridionale du pré carré de la France en Afrique, il convient donc d'asseoir au mieux le pouvoir de l'abbé à Brazzaville et lui donner les moyens de ses ambitions. Ou plus exactement celles imaginées par la France et Houphouët-Boigny. Pour une telle mission, il ne faut naturellement laisser aucune trace entre la France et ses agents anticommunistes sur place, sous peine d'accusation d'ingérence : à Maurice Bat de recruter une équipe de spécialistes de la lutte anticommuniste hors des institutions officielles, sans lien avec le SDECE, mais qui soit « labellisée » par les cercles officiels de la lutte anticommuniste.

« Monsieur Maurice » est envoyé en mission au Congo à partir de l'été 1959 : il est chargé de mettre en place le service de renseignement et de sécurité de la nouvelle République, qui prendra le nom en apparence anodin de Bureau de documentation et d'études économiques et sociales (BUDES). Il est officiellement paré du titre de « chef du protocole » et de « chef de la sécurité présidentielle ». À l'indépendance, proclamée le 15 août 1960, il devient chef du protocole et de la sécurité présidentielle auprès de la Haute représentation congolaise à Paris, 65, rue des Belles-Feuilles. Dans la réalité, il conserve un magistère sécuritaire essentiel et reste une pièce centrale du dispositif du SDECE[25] : il partage son temps entre l'Europe et l'Afrique, multipliant les missions entre Paris et Brazzaville. Son affectation parisienne ne change rien à la réalité de ses missions : il assure les fonctions de chef du protocole et de la sécurité du président (*a fortiori* lors des séjours de l'abbé à l'étranger, notamment en France et aux États-Unis en 1961). L'abbé Youlou a donné comme consigne aux services de police congolaise de laisser circuler à sa guise celui qui est toujours considéré, dans les faits, comme le « directeur général de la Sûreté ». Maurice Bat dispose, pour la bonne marche de sa mission, de tous les papiers officiels de la République du Congo en blanc, avec une latitude très large d'emploi[26]. Il est amené à élargir son éventail à toutes les fonctions de conseiller présidentiel, jusqu'à se faire le rédacteur d'importants discours politiques. Il contribue ainsi très activement à *L'Afrique aux Africains*, le grand discours prononcé par l'abbé Youlou sur la crise congolaise à la tribune de l'ONU, le 18 novembre 1960. L'esprit de cette mission trouve son fondement dans le découplage formel entre l'action des conseillers de Youlou et la politique officielle de la France, comme en témoigne le voyage officiel de l'abbé Fulbert en France en novembre 1961[27]. Pourtant, « Monsieur Maurice » dispose d'un mandat officiel pour retirer dans les institutions de la République française, au

nom du Service, des fonds spéciaux pour le succès de sa mission (jusqu'à un million de francs).

La période qui va des émeutes de février 1959 à la proclamation de l'indépendance en août 1960 correspond à la mise en place de ce réseau. Bat se tourne donc vers ses contacts anticommunistes. Georges Albertini recommande tout naturellement « Monsieur Vincent » pour s'occuper à terme de l'information et de la propagande. L'ancien préfet de police Jean Baylot, figure notoire de l'anticommunisme de la IVe République et ami de Paul Devinat, propose quant à lui le concours de « Monsieur Charles » pour le BUDES.

« Monsieur Vincent », dit Boubou Ier, vice-roi du Congo



« Monsieur Vincent », Paris, vers 1961.
Le Crapouillot. © D.R.

> Un petit homme grisonnant, un peu replet, type employé de bureau, avec des traits fins dans un visage rond. Mégot au coin de la lèvre, il marmonnait en écrivant et, quand il parlait, ses deux mains potelées s'agitaient à la hauteur de sa ceinture, comme deux nageoires ventrales. C'étaient les deux seuls traits notables d'un être parfaitement effacé, d'une gentillesse distraite, et tout à fait remarquable. Cela dit, il farfouillait toujours dans des paperasses ; explorait méthodiquement les budgets des municipalités communistes, se retrouvait comme pas un dans ces labyrinthes et en émergeait avec une tonne de révélations ; s'infiltrait partout sans attirer l'attention et glanait partout une masse de renseignements[28].

Ainsi est décrit « Monsieur Vincent », en petit père tranquille de l'anticommunisme, par Roland Gaucher son collègue de l'officine parisienne du 86, boulevard Haussmann. Ses habitudes ne laissent, en apparence, voir aucun excès sauf la cigarette : végétarien, il ne boit pas une goutte d'alcool et est connu pour commander une traditionnelle menthe à l'eau. Toutefois, sa biographie s'avère plus mouvementée, et bien moins « rond de cuir ». À commencer par son identité : « Monsieur Vincent » n'est que le pseudonyme emprunté, après l'épuration, par un certain Émile Bougère, communiste repenti devenu farouche anticommuniste.

Alias « Pierre Rabcor » : l'agent du Komintern

Né à Angers en 1903, il passe son adolescence dans le quartier de Belleville : c'est là qu'il découvre la politique avec la révolution russe de 1917. Il s'inscrit en 1918, à la veille de ses 15 ans, aux Jeunesses socialistes et devient le premier secrétaire de la section du 20e arrondissement, avant de devenir l'un des

organisateurs de l'Entente des Jeunes (4e Entente) qui donne son adhésion à la révolution bolchevique bien avant le congrès de Tours : il devient alors secrétaire à l'Éducation pour le 20e arrondissement. Appelé sous les drapeaux en 1923, toujours inscrit aux Jeunesses communistes, il cherche à créer une cellule dans son régiment, le 143e d'infanterie. Libéré de ses obligations militaires, il est chargé par la 4e Entente du travail antimilitariste. En 1925, il fait l'école des cadres du Parti tout en travaillant aux usines Renault à Boulogne-Billancourt. Sa propagande antimilitariste couvre toute la région parisienne. À la faveur de la guerre du Rif, il est arrêté à Villeneuve-Saint-Georges à la sortie de l'usine Labutol : il est condamné à trois mois pour « provocation de militaires et désobéissance ». À sa sortie de prison, après une période d'attente (au chômage, il s'occupe pour le compte du Parti de chômeurs), il obtient un poste de permanent et se voit affecté à une nouvelle mission, en lien avec le monde de la presse et le renseignement (depuis 1923, il se spécialise peu à peu dans la presse à travers les questions de propagande[29]).

Bougère est rédacteur à *L'Humanité* à compter de 1928. En réalité, il travaille au nom du Parti pour le compte du Komintern, et exerce ses talents dans le domaine de l'espionnage économique : c'est l'affaire dite des « rabcors », abréviation de *Rabotchi Korrespondent* qui signifie « correspondants ouvriers » en russe. Sous le pseudonyme de « Pierre Rabcor », il dirige le réseau d'information des correspondants ouvriers[30]. La préfecture de police décrit l'affaire de la manière suivante :

> Ses fonctions [de rédacteur principal de la rubrique des correspondants ouvriers] consistent à classer les lettres des correspondants, à publier dans *L'Humanité* celles qu'il juge intéressantes et à diriger sur le Bureau politique les correspondances présentant un caractère confidentiel et dont le contenu pourrait être trop compromettant. C'est également lui qui est chargé d'attribuer aux nouveaux correspondants un numéro d'ordre permettant de les reconnaître sans qu'ils aient à signer leurs envois[31].

Dans son essai inédit et inachevé intitulé *Espionnage soviétique*, Bougère affirme que la vocation du réseau « rabcor », par-delà l'agitation politique, relève bel et bien de l'espionnage économique au profit de l'URSS, notamment sur l'industrie de guerre française. Il dirige ce réseau de juin 1929 à mai 1930, en coordination avec Jacques Duclos. Alors qu'au printemps 1932, la police en vient à soupçonner tous les membres de ce réseau – y compris Duclos[32] – Bougère échappe aux poursuites judiciaires… au point d'en devenir suspect pour

ses camarades. Le premier prétexte, aussi futile soit-il, est bon pour l’exclure : il est ainsi accusé de « collusion avec la presse bourgeoise » par Marty, et se voit exclu du PCF en 1932[33]. En qualité d’agent du Komintern et de l’appareil clandestin du PCF, on prête à Bougère plusieurs autres actions subversives. Certaines rumeurs lui attribuent ainsi d’avoir gagné l’Indochine après avoir quitté *L’Humanité*, mandaté par le Parti pour y fomenter des émeutes (sans doute vers 1931). Homme aux multiples talents, il est un parfait connaisseur de la pensée, du discours et de l’action clandestine communistes. Lorsqu’il quitte le Parti, cette organisation et ses rouages n’ont pour lui plus aucun secret.

Le PPF et l’Occupation : le doriotiste

De 1932 à 1934, Bougère est à la recherche d’un travail. Il vit jusqu’en 1936 de piges qu’il effectue au *Huron* de Paul Langlois et Maurice-Yvan Sicard, au *Populaire*, à *Germinal* puis au *Petit Journal* de Compère-Morel. Après une éphémère adhésion en 1934 au parti socialiste, son destin politique bascule lorsqu’il rencontre Jacques Doriot. Il devient en 1935 son secrétaire personnel, chargé de la documentation anticommuniste. Comme beaucoup de communistes repentis, il est séduit par les sirènes du Parti populaire français (PPF) de Doriot et y adhère dès sa création en 1936. Bougère appartient au premier cercle politique doriotiste. Il est, à la veille de la guerre, conseiller national du PPF. C’est cependant dans la presse que l’ancien rédacteur de *L’Humanité* exerce ses compétences : il devient de 1936 à 1939 le rédacteur de *L’Émancipation*, le journal hebdomadaire doriotiste dont il est l’âme.

À sa démobilisation en août 1940 après avoir servi dans une unité antichars, il est embauché comme auxiliaire par le maire de Saint-Denis, Marchal, proche collaborateur de Doriot. Bougère est chargé des questions de jeunesse. Il est nommé rédacteur du journal *Jeunesse*, de janvier 1941 à août 1942. Parallèlement, il est nommé chef de la documentation de l’exploitation antibolchévique. Il met désormais toute sa connaissance de l’univers marxiste et son savoir-faire de journaliste au profit de la lutte anticommuniste. Il devient rédacteur au *Cri du peuple* de septembre à novembre 1942. Alors qu’il est désigné pour prendre en charge le bureau de *L’Émancipation* à Marseille, sa feuille de route est modifiée : il est détaché un temps au service de renseignement du PPF et effectue une mission de liaison entre le PPF et l’État français, pour laquelle il se rend à Vichy. Promu chef adjoint du *Cri du peuple,* il devient un membre très actif du bureau central de presse du parti, sous la direction de Maurice-Yvan Sicard dont il est le bras droit. Entre autres missions

anticommunistes, il a mené une opération d'intoxication en créant un faux poste radio clandestin communiste baptisé « La Lutte sociale » qui, basé à Paris, s'adressait à l'Afrique du Nord. Bougère y fait la preuve de sa parfaite maîtrise des textes fondateurs du communisme. En 1944, il est un homme-clé de la propagande et de la presse PPF : outre ses fonctions de secrétaire de rédaction des journaux *La Femme et la vie* et *La Voix ouvrière* ainsi que de la revue *La Glèbe*, il est nommé par Maurice-Yvan Sicard « délégué national adjoint à la presse et à la propagande ». Il complète son éventail de responsabilités doriotistes en intégrant le comité directeur des Jeunesses populaires françaises. La rumeur prétend qu'il en aurait profité pour se faire confectionner un uniforme inspiré de l'armée italienne… lui garantissant la gratuité du métro. L'enquête de police à la Libération atteste du port de l'uniforme qui lui conférait à Paris une certaine visibilité. Durant l'Occupation, Émile Bougère est également connu sous le pseudonyme d'Émile Deladoutre.

À l'approche des Alliés, il fuit Paris pour Nancy d'où il gagne l'Allemagne. Loin d'être inactif, il poursuit son combat en travaillant au poste radio PPF « Patrie », mais il en est rapidement chassé par les Allemands pour des raisons inconnues. Sans doute est-il devenu, comme son chef Doriot, plus encombrant qu'autre chose pour les Allemands qui cherchent à se débarrasser du PPF. Bougère rejoint Doriot à l'automne et suit le naufrage collaborationniste à travers l'Allemagne. Il passe ainsi un mois sans activité réelle, à Sigmaringen, refuge crépusculaire du gouvernement fantôme de l'État français de Pétain. À la mi-novembre 1944, Bougère intervient à l'école des cadres du PPF installée à Wiesbaden pour y prononcer son traditionnel discours anticommuniste à l'invitation de Doriot. Lorsque ce dernier meurt sous les balles le 23 février 1945, Bougère a définitivement perdu ses repères. Le mystère demeure sur les rumeurs de contact du PPF avec des agents secrets alliés pour poursuivre la lutte anticommuniste. Toujours est-il qu'après une période d'expectative en mars 1945, Bougère décide avec un groupe d'anciens du PPF d'entrer en relation avec les services de renseignement alliés. Cette petite équipe prend l'initiative de se transformer en officine de renseignements pro-Alliés aux derniers jours de la guerre. Pendant une dizaine de jours, du 22 avril à la première semaine de mai 1945, Bougère émet une trentaine de câbles d'informations militaires, économiques et politiques pour la collecte desquelles il a effectué des missions de déplacement. Il est finalement arrêté par les services de renseignement américains à Augsbourg le 5 mai 1945. Il est reconduit sur Paris où il est traduit devant un tribunal d'épuration : depuis le 8 février 1945, une information

judiciaire est ouverte à son sujet.

Tout au long de son procès, il minimise son rôle dans les activités politiques du PPF pour se présenter essentiellement comme un journaliste doriotiste. Bougère revendique, lors de sa déposition : « Je n'ai jamais collaboré avec la milice, et restais dans le domaine idéologique et journalistique[34]. » Encore convient-il de préciser que sa plume était considérée comme une arme redoutée du PPF. Ses articles constituent d'ailleurs son principal acte d'accusation. Lors des audiences, l'échange suivant fuse lorsque le magistrat l'interroge :

> – Portiez-vous un revolver pendant l'Occupation ?
>
> – Un revolver ? À quoi bon, monsieur le Juge ? J'avais un stylo[35].

Bougère est essentiellement connu pour ses opinions anticommunistes ; mais quoique responsable d'un parti collaborationniste, il semble n'avoir jamais manifesté de sentiments proallemands. Il est condamné à une peine de prison qu'il purge à la centrale d'Eysses, puis au camp de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn). Sa peine paraît plutôt légère en comparaison d'autres condamnations pour collaboration ou intelligence avec l'ennemi. Bougère a-t-il bénéficié de protections qui lui vaudraient cette indulgence[36] ?

Alias « Monsieur Vincent » : 86, boulevard Haussmann, Paris

Libéré et amnistié en 1951, de retour sur Paris, Bougère est aidé par des amis anticommunistes, résistants comme collaborateurs. Aussitôt, il renoue avec sa spécialité : la presse anticommuniste. Il écrit dans un premier temps dans l'organe officiel de presse de Bao Daï, qui se voit enrichi de détails cinglants sur les personnalités communistes asiatiques[37]. Bougère les connaît personnellement : il a rencontré Ho Chi Minh à Paris en 1919 ; il animait vers 1923 le centre indochinois, rue Sommerard, avec Nguyen Van Tao ; aux usines Renault de Boulogne-Billancourt en 1925, il a rencontré un ouvrier du nom de Zhou Enlai. Mais un tel talent ne peut pas rester longtemps si peu exploité. Henri Barbé (« Henri » dans les contacts du SDECE), ancien secrétaire de l'Internationale communiste (Komintern) et ancien doriotiste, l'invite à rejoindre la grande agence anticommuniste parisienne d'Albertini : le Bureau de l'association d'études et d'information politique internationales (BEIPI). Au lendemain de la Libération, les collaborateurs anticommunistes et les transfuges

du bloc de l'Est s'avèrent les meilleurs candidats pour l'organisation de Georges Albertini. Deux principes régissent le travail de son équipe : ne jamais s'interroger sur le passé les uns des autres et rester chacun sur son secteur de travail. Ce bureau fonctionne comme une véritable officine de renseignements… Bougère est donc l'homme idéal pour intégrer le BEIPI. Comme beaucoup de membres d'Est & Ouest, il préfère quitter son nom trop célèbre et trop connoté pour devenir Émile Vincent, mieux connu sous le simple nom de « Monsieur Vincent ». Son arrivée au BEIPI est estimée vers 1951. Il se spécialise aussitôt dans les municipalités communistes, notamment dans le calcul de leurs fiscalités. Il brille dans ce domaine en 1953, en démontant les opérations financières occultes de plusieurs équipes municipales communistes, au point que cette qualité figure dans sa rubrique nécrologique d'Est & Ouest (novembre 1964).

> Il est probablement le meilleur – et peut-être le seul – spécialiste de tout ce qui touche à l'action des communistes dans les municipalités, et il a accompli dans ce sens, depuis 1953, un labeur considérable dont ont profité, souvent sans le savoir, tous les partis non-communistes[38].

Cependant, cette notice ne se contente pas de préciser ses mérites de fiscaliste. Elle précise d'autres aspects de l'activité de Bougère, en phase intégrale avec sa personnalité et son parcours.

> Il avait également – bien qu'il s'agisse d'une activité communiste d'un genre fort différent – une certaine compétence particulière pour ce qui concernait les activités d'espionnage du communisme international, qu'il avait vues de très près quand il était membre du Parti. Il avait eu l'occasion également, depuis une dizaine d'années, de suivre avec soin les divers aspects de la pénétration communiste en Afrique. Dans cette tâche, il rendit d'excellents services à son pays.

La maison Albertini, dans sa mission anticommuniste, se penche dès les années 1950 sur la question de la décolonisation de l'Afrique. Albertini organise à ce titre différentes activités, suivant l'actualité : si l'Algérie et l'Afrique du Nord retiennent naturellement l'attention, le Cameroun et le Togo, laboratoires de la décolonisation en Afrique subsaharienne, ne sont pas oubliés. Le BEIPI a également fait office de centre de formation pour des Africains appelés à de hautes responsabilités dans le cadre de l'indépendance : il leur est dispensé des cycles d'enseignements politiques, économiques et sociaux, ainsi qu'une formation sur le communisme. Ce centre de formation se transforme en centre de débriefing pour les Africains passés de l'autre côté du rideau de fer – c'est le cas notamment des jeunes et des syndicalistes. Après avoir été divertis, les Africains

sont questionnés sur leur séjour à l’Est et, une fois les renseignements recueillis, l’argumentaire qui leur a été servi est scrupuleusement démonté par les spécialistes de la doctrine communiste du BEIPI – chaque consultant du bureau Albertini vient faire une explication dans son domaine de spécialité[39].

C’est avec l’abbé Fulbert que l’action d’Émile Bougère se concentre sur l’Afrique : Youlou, lors de son séjour parisien de février 1956, est présenté à Albertini et Bougère par Bat. Désormais, à chacun de ses séjours parisiens, l’abbé congolais vient visiter le 86, boulevard Haussmann : Albertini l’y accueille et Bougère est chargé de le recevoir dans son bureau (souvent avant l’audience avec le directeur du BEIPI). « Vincent » et Youlou sympathisent.

« Monsieur Vincent », propagande et contre-propagande au Congo

Une fois la victoire électorale de juin 1959 acquise, Youlou doit consolider les bases de son État. L’abbé Fulbert appelle « Monsieur Vincent » pour étudier les questions de presse et d’opinion publique au Congo. Bougère se rend à Brazzaville du 12 mai au 7 juillet 1959, à l’invitation de Youlou. De retour à Paris, Bougère remet à Youlou et Albertini son rapport de mission. Sa trace est retrouvée à Brazzaville moins d’un an plus tard : au printemps 1960, il prend la direction de *L’Homme nouveau*, le journal congolais de l’UDDIA[40]. En 1960, il apparaît comme « chef des services d’Information du Congo ». En 1961, il émarge comme « directeur de l’Information » et « directeur de l’Agence congolaise de Presse » avant de prendre le titre de « chef du service de presse à la Présidence de la République ». En 1962, il est « conseiller technique au ministère de l’Information »[41]. Différentes étiquettes pour une seule réalité : Vincent est le chef de la propagande – et *de facto* de la contre-propagande – du régime Youlou.

Dans un premier temps, il emploie ses talents à la constitution d’un service structuré d’information à la présidence de la République. Ce service travaille à consolider la popularité et l’autorité de l’abbé dans la société. L’outil quotidien est *L’Homme nouveau*. Vincent organise avec Bat les tournées politiques de Youlou à travers le pays. S’appuyant énormément sur la photographie et l’iconographie populaire, il représente Youlou en père de la nation et justicier suprême (naturellement magnanime), l’immortalise dans des bains de foules enthousiastes, etc.[42]. Vincent assoit un peu mieux l’autorité et le prestige du président en activant le mythe de l’homme providentiel. Il réécrit ainsi la vie de

l'abbé dans la biographie officielle diffusée à travers le pays : *Toute une vie au service du Congo. De Madibou au Palais de la présidence de la République : le président-abbé Fulbert Youlou*. L'abbé y est présenté comme le père du Congo, achevant l'œuvre d'émancipation amorcée par Tchicaya et réalisant l'union du pays en 1961[43]. Dans la même veine, Bougère réalise en 1961 une collection de brochures de propagande du ministère de l'Information pour vanter les réalisations du régime : édition de la *Constitution de la République du Congo* (2 mars 1961), *La République du Congo a trois ans* (28 novembre 1961), etc. Avec le monde de la presse, ses activités s'attachent plus largement à la contre-propagande et à la contre-ingérence communistes en Afrique centrale, avec la crise du Congo ex-belge.

Si ses fonctions successives cherchent à lui conférer une certaine discrétion pour un maximum d'efficacité dans son travail, il est légitime de se demander qui est informé de sa mission sur place. Le constat ne manque pas de piment : les services de police et de renseignements français ainsi que le haut-commissaire en AEF Yvon Bourges – et par conséquence Foccart – savent parfaitement qui se cache sous le pseudonyme de Vincent dès 1959[44]. Durant toute la durée de sa mission au Congo, Bougère ne perd pas le contact avec le 86, boulevard Haussmann. Mieux, c'est en accord avec Albertini qu'il est « prêté » à l'abbé Fulbert. En effet, contrairement à certaines rumeurs, Bougère ne quitte pas la France pour refaire sa vie au Congo (même s'il s'y installe confortablement) : il est en fait missionné par Albertini. Car ce dernier a compris que l'Afrique centrale devient le point de fixation de la guerre froide sur le continent. Durant toute cette période congolaise, Bougère adresse ses rapports à Albertini, lequel ne perd rien en audience politique à Paris avec la nouvelle République gaulliste. Dès les premières semaines de 1959, les grandes lignes de la mission de Bougère sont définies par Albertini. Le 12 janvier 1959, il a réuni plusieurs collaborateurs, dont « Monsieur Vincent », pour leur faire part de sa stratégie en Afrique : s'investir auprès des mouvements d'indépendance pour couper l'herbe sous le pied aux organisations communistes. Il semble que, dans le cadre de la mission congolaise, Georges Albertini sollicite pour Bougère un salaire auprès de l'ancien préfet de police Jean Baylot : ce dernier est en effet aussi discrètement qu'efficacement investi dans ce dossier africain, promouvant un certain « Monsieur Charles » dans le cénacle des conseillers de l'abbé Youlou[45].

Inspecteur D. et « Monsieur Charles »



« Monsieur Charles », Brazzaville, 1960.
Archives personnelles de l'auteur.

L'inspecteur de la BS 1 : itinéraire d'un salaud ordinaire[46] *?*

> Note 1942 : 19/20. Sujet d'élite, spécialiste de la filature. Qualités : enquêteur de grande classe – intelligence vive – travailleur rapide – plein de cran – courage. A procédé à l'arrestation de terroristes armés en manifestant un mépris total du danger – très dévoué – toujours prêt à marcher[47].

Sa « brillante » réputation policière forgée durant l'Occupation n'a d'égal que sa situation en juin 1946, devant la 2e cour de justice de la Seine. Entre-temps, il est passé du statut de policier d'élite à celui de « matraqueur notoire » de patriotes et de « policier tortionnaire » au point que *La Dépêche de Paris* écrit à son sujet, dans son édition du 7 juin 1946 : « Vraiment Me Ramboz et Me Ch. A. Colin auront bien du mal aujourd'hui à sauver la tête de leur client. » Ce ne sont là que deux des nombreux retournements de la vie de l'inspecteur Delarue qui estime, pour sa part, avoir mené toujours le même combat : la lutte anticommuniste.

Né le 18 décembre 1913 à Charleval (Eure), et orphelin à 10 ans, Alfred Robert Delarue s'engage comme volontaire au 13e régiment d'infanterie de 1932 à 1937. Quittant les drapeaux avec le grade de sergent et devenu père de famille, il se tourne comme beaucoup d'anciens militaires vers la préfecture de police de Paris. Il intègre les RG de la préfecture de police le 15 avril 1938 en qualité d'inspecteur stagiaire et est affecté à la 1re section (surveillance des partis de gauche, syndicats et mouvement social), où il est titularisé un an plus tard. C'est donc par un hasard d'affectation que Delarue entre dans la lutte anticommuniste. Très vite cependant, il se montre un élément particulièrement efficace. En 1941,

à la création de la brigade spéciale 1 (BS 1, dite « anticommuniste ») par le commissaire David, Delarue y est nommé inspecteur spécial[48].

Alfred Delarue y apparaît comme un des éléments les plus sûrs et les plus efficaces : près de cent trente-six arrestations de communistes lui sont prêtées à la Libération[49]. Il fait preuve de toutes les qualités requises pour un inspecteur des RG. Homme d'action mais patient, fileur redoutable, il jouit de qualités intellectuelles qui le font remarquer et dont il fait preuve toute sa vie, disposant d'une mémoire d'éléphant. Mais c'est aussi un homme très violent, qui n'hésite pas à avoir recours au passage à tabac lors des interrogatoires, se sachant couvert par sa hiérarchie[50]. À la Libération, son nom se situe, sans surprise, en bonne place sur la liste des policiers des BS à épurer. Seulement, aucune trace de lui n'est trouvée à l'été 1944 : ni parmi les policiers des BS réunis dans la cour de la préfecture pour recevoir des faux papiers et de l'argent afin de disparaître à la veille de la libération de Paris, ni parmi les policiers arrêtés à la libération de Paris. C'est que cet éminent policier a été suspendu de ses fonctions le 27 janvier 1944 et condamné à dix-huit mois de prison et 6 000 F d'amende pour… trafic et faux titres de ravitaillement. Lorsque les services d'épuration de la préfecture de police s'en rendent compte, Delarue s'est évanoui dans la nature. Les investigations de septembre 1944 tournent court dans un premier temps. Une information est ouverte contre lui pour atteinte à la sûreté extérieure de l'État, et le juge d'instruction Gerbinis délivre un mandat d'amener à son nom le 6 février 1945. La commission d'épuration se saisit de son cas le 9 mars 1945 et rend au préfet de police, le 20 mars 1945, son avis sur Delarue : « Révocation sans pension et transmission du dossier au Parquet. »

L'ex-inspecteur des BS est appréhendé le 26 mai 1945. Loin d'avoir fait profil bas depuis août 1944, il a développé une extrême activité en s'engageant clandestinement dans la défense de ses anciens camarades des BS. L'affaire « Barrachin » met au jour son rôle : il dirigeait, avec d'autres inspecteurs recherchés, un réseau d'information pour le compte d'un groupement constitué par des policiers détenus et des personnes en liberté, attaquant notamment les services d'épuration de la préfecture de police et reprenant ses activités anticommunistes[51]. Delarue est aussitôt arrêté, placé sous mandat de dépôt et incarcéré à Fresnes. Inculpé pour atteinte à la sûreté extérieure de l'État, il attend un an en prison la clôture de l'instruction de son dossier. Les 6 et 7 juin 1946 se tient son procès pour intelligence avec l'ennemi. Trois chefs d'accusation sont retenus : l'arrestation avérée de cent trente-six personnes – dont un certain

nombre fusillées ou déportées par la suite –, les violences graves à l'égard des prisonniers et le zèle et les initiatives contre les résistants. Avec trente-sept témoins à charge et seulement trois à décharge, son cas semble mal engagé et la peine de mort se profile dans les esprits à son sujet. Le commissaire du gouvernement Bouchard prononce un réquisitoire qui doit son indulgence relative à la date éloignée des événements. S'il se montre sévère quant aux violences de Delarue, il souligne le fait que l'inspecteur ne faisait qu'obéir aux ordres donnés. Il demande donc à la Cour une peine de travaux forcés à perpétuité. Les avocats du policier s'engouffrent dans cette brèche, insistant sur le patriotisme de leur client. La ligne de défense repose sur deux axes : l'anticommunisme et le devoir d'obéissance. Me Rambos Coste déclare ainsi que depuis son entrée à la préfecture de police en 1938, sous la IIIe République, Delarue a travaillé selon le principe qui veut que le PCF soit un parti au service de l'URSS et non de la France[52]. Cette ligne de défense s'appuie sur le fait que les RG sous Vichy ont travaillé d'après les ordonnances Daladier de 1939, date de la condamnation du PCF par le gouvernement de la République au tout début de la guerre. Reconnu coupable, Delarue est condamné à vingt ans de travaux forcés, à l'indignité nationale et à la confiscation de ses biens.

L'officine clandestine de la préfecture de police

Interné au camp de Noé (Haute-Garonne), il faut plus que des murs pour venir à bout de l'énergie de l'ex-inspecteur. Il s'évade au cours de la mutinerie du 14 septembre 1947 avec trente-huit de ses compagnons de détention[53], et disparaît à nouveau. Comme en 1944-1945, il jouit de la complicité du réseau des anciens policiers épurés qui lui fournissent planques, papiers et moyens pour vivre en clandestinité. À cette époque, la dernière mention officielle d'Alfred Delarue est son avis de recherche de 1947 :

> Delarue, Alfred, Robert, Ferdinand. Signalement : 1 m 67, cheveux châtain clair, yeux bleus. Condamné pour intelligence avec l'ennemi.

À compter de cette date, Alfred Delarue a disparu. Qu'a-t-il fait durant cette période ? Cavale ? Clandestinité ? S'il est délicat d'établir précisément ses faits et gestes, il est toutefois évident qu'il a repris dans l'ombre ses activités de policier de renseignements. Fort de son impressionnante mémoire et des archives policières sur le PCF qu'il a récupérées en 1944 et mises en sécurité avant son arrestation, il va s'imposer comme un spécialiste de l'anticommunisme en pleine

guerre froide. Sa trace n'est retrouvée avec certitude qu'autour de 1950, sous le nom de « Monsieur Charles », en référence au faux passeport qui lui a été délivré au nom de « Charles Cartier »[54].

Delarue se serait présenté au commissaire Jean Dides en 1949. Son choix ne doit rien au hasard : ce commissaire de police, brièvement inquiété à la Libération pour avoir dirigé la 5e section des RG de la préfecture de police (chargée de la surveillance des étrangers), est un anticommuniste notoire qui a conservé des liens avec des épurés de la préfecture. L'ancien inspecteur de la BS 1 lui présente sa documentation sur les réseaux communistes et « crypto-communistes », patiemment collectée, réactualisée et cachée depuis la Libération. Dides dit alors au préfet de police Léonard : « J'ai trouvé un trésor ! » Réintégré dans les RGPP en 1950 après un passage en commissariat de quartier pour se faire oublier, le commissaire n'a aucun mal à convaincre le préfet de donner les moyens nécessaires pour étoffer l'officine clandestine de Delarue. Gagnés par l'espionnite et redoutant plus que tout l'infiltration des RGPP par les communistes, Dides et Léonard voient dans cette police parallèle l'instrument anticommuniste le plus sûr qui puisse être imaginé. Avec la nomination en 1951 du farouche anticommuniste qu'est Jean Baylot à la tête de la préfecture de police, Dides gagne un poids considérable en devenant chargé de mission au cabinet du préfet. Il y est responsable des affaires communistes de 1951 à 1954. Ainsi se crée le « service Dides-Delarue », aux contours délicats à cerner. Il vit sur les fonds secrets de la préfecture et y puise, particulièrement sous la période Baylot, ses ressources matérielles, financières et humaines. Avec la « maison Albertini » et le mouvement Paix et Liberté de Jean-Paul David, le centre de documentation de Delarue s'impose comme un des noyaux durs de l'activisme anticommuniste semi-officiel sous la IVe République[55].

L'existence de cette officine de police parallèle est révélée au grand public par « l'affaire des fuites[56] », à la fin de la guerre d'Indochine. Dides monte, en 1954, une cabale visant à éliminer politiquement François Mitterrand. À cette fin, le commissaire donne comme mission à Delarue de manipuler le journaliste Baranès, membre du PCF et indicateur appointé de la PP depuis 1950. Mais l'affaire tourne au scandale politique. Le « service Dides-Delarue » est découvert en septembre 1954 et immédiatement liquidé : François Mitterrand, ministre de l'Intérieur, met fin aux fonctions de Baylot, Dides et de leur équipe, tandis que la PJ et la DST se penchent sur le cas du mystérieux « Monsieur Charles ». Delarue se voit, une nouvelle fois, incarcéré en 1955[57]. Mais il est simplement inculpé

pour usage de fausse carte d'identité (celle de « Charles Cartier » fournie par Dides). Le 12 janvier 1956, il est libéré sous condition et se présente en mars suivant au procès de « l'affaire des fuites[58] », à la demande de Baranès.

Son témoignage va littéralement faire sensation par sa précision sur les organisations communistes en France : c'est donc en expert reconnu de la lutte anticommuniste et en témoin de moralité policière qu'il se présente au procès. Quel meilleur exemple que ce formidable paradoxe pour témoigner de la zone grise du monde du renseignement dans laquelle « Monsieur Charles » évolue ? La meilleure preuve en est la manière dont il se définit lui-même, lorsqu'on l'interroge sur le devenir de ses informations à un échelon supérieur (direction des RG, ministère de l'Intérieur, etc.) : « Je ne peux rien dire à ce sujet. J'ai toujours été un petit fonctionnaire[59]. » Une telle réponse, pour un épuré rayé des cadres, semi-clandestin et animateur d'une officine parallèle, n'est pas la moindre des contradictions. Elle illustre cependant sa conception des faits : la mission – tant qu'elle est mandatée par une autorité – prime sur sa reconnaissance. La métamorphose du « barbouze » s'opère…

La manipulation anticommuniste : l'infiltration syndicale en Algérie et le COPES

> Spécialiste de la lutte contre le communisme, l'intéressé a acquis une sorte de célébrité dans ce domaine depuis le procès dit "des fuites" où sa déposition relative à la structure et au fonctionnement de ce parti a été très remarquée et commentée dans la presse[60].

Désormais aussi bien connu sous le nom de Delarue que de « Monsieur Charles », il décide de synthétiser son identité et devient tout simplement Charles Delarue. Après quelques mois de silence en 1956, il réapparaît en 1957 dans le dossier algérien. C'est, sans surprise, un partisan acharné de l'Algérie française. Convaincu que les mouvements « crypto-communistes » soutiennent la lutte du FLN, il décide de contrer leur action et imagine un plan de noyautage syndical qui s'appuie sur la Confédération générale des syndicats indépendants (CGSI). *L'Humanité* dénonce, le 19 février 1957, l'opération intitulée « Implantation syndicale indépendante en Afrique du Nord et particulièrement en Algérie » dont il serait l'architecte. De fait, Delarue est en rapport avec Sulpice Dewez, secrétaire général de la CGSI[61], et Raymond Houssard, secrétaire confédéral. Le plan de « Monsieur Charles » est le suivant : créer des « militants syndicaux nationaux » capables de contrer l'action de propagande syndicale

communiste. En d’autres termes, il veut créer des cadres syndicaux anticommunistes en s’inspirant – plus modestement – du principe de l’école des cadres du parti communiste. Delarue pense que la CGSI conviendra comme support syndical et humain à son action[62], et parvient à faire envoyer en Algérie au mois de février deux responsables de la CGSI, Houssard et Maintrieu, pour y mener l’opération d’implantation. Delarue, de son côté, ménage les contacts politiques en métropole comme en Algérie, dans les milieux ultras. Les moyens financiers de l’opération (250 000 F) sont prêtés par un certain Jean Parce, autre protégé supposé de Baylot[63].

« Monsieur Charles » mène simultanément une action personnelle à Paris. Il crée, le 1er mars 1957, son école des cadres anticommunistes : le Centre d’orientation politique, économique et sociale (COPES), sis rue de l’Isly dans le 8e arrondissement. Tous les vendredis soir de 20 h 45 à 23 h, dans la salle C de l’hôtel des Sociétés savantes au 8, rue Danton dans le 6e arrondissement, il dispense des cours pour former des « militants syndicaux nationaux ». Ses séances se structurent entre cours magistral et cas pratique : la première heure est consacrée à un exposé sur le PC (appareil, méthodes, etc.) et la seconde à l’étude sur une question pratique d’actualité. Ce ne sont pas moins de soixante-dix auditeurs qui sont attendus. Ils sont principalement issus des syndicats indépendants. Suzanne Delarue, sa fidèle épouse, est officiellement responsable du bulletin du COPES, la revue *Notes & Études*, dont le premier numéro paraît le 6 mars 1957 ; mais c’est bel et bien Charles qui en est le véritable auteur. Cet organe publie des articles relatifs à la situation politique, examinée en fonction de l’action communiste.

La collaboration avec le CGSI tourne court à l’été, Dewez craignant de se faire déposséder de la CGSI : les activités algériennes de Maintrieu et Houssard sont le prétexte de la rupture avec Delarue. Ce dernier change alors de tactique, tant dans le domaine du renseignement que dans celui de l’action. Il cesse la publication de *Notes & Études* à son 23e numéro, en juillet 1957. Il le remplace, en septembre, par la rédaction et la diffusion de notes d’information qui portent désormais le cachet « secret » et ne sont diffusées qu’à quelques correspondants soigneusement choisis, dont Est & Ouest. Il réaménage ensuite son action : il s’efforce, depuis le nouveau repositionnement de Dewez, de noyauter de l’intérieur les syndicats indépendants[64].

« Monsieur Charles » paraît toujours jouir du parrainage moral de Baylot et reste très proche de Dides, dont les connexions avec les tendances activistes du

RPF et les franges nationalistes sont avérées à la faveur de l’affaire des fuites. Jean Dides a été élu en 1956 député poujadiste de la Seine, et Delarue en est devenu officiellement le secrétaire pour un temps. À cette période, il multiplie les rencontres avec les milieux nationalistes et les partisans de l’Algérie française. C’est vers ces activistes qu’il se dirige en 1957.

« Je suis un militant, ce qu’on appelle un activiste »
(lettre de Delarue à Debré)[65]

La crise algérienne dégénérant en crise politique, Charles Delarue accentue la politisation de son engagement. La rumeur associe le nom de Delarue, connu pour être très bien intégré dans les milieux ultra de l’Algérie française, à certains groupes « contre-terroristes » à l’occasion de « l’affaire du bazooka » le 16 janvier 1957. Aucune preuve concrète n’a toutefois pu être avancée à ce sujet. La même rumeur incrimine les cercles proches de Michel Debré dans cet attentat. À l’été 1957, « Monsieur Charles » met ses talents au service d’un groupuscule dont il est un des membres fondateurs : le Bloc national. Ce mouvement est fondé le 8 juillet 1957 sous la présidence du marquis Amaury de Préaulx, ancien de l’Action française. L’inspiration maurassienne y est évidente.

> Cette association a pour but de défendre la civilisation chrétienne et de sauvegarder le patrimoine national. […] Les grandes lignes du programme [sont] :
> – Instauration d’un régime présidentiel avec renforcement de l’exécutif ;
> – Interdiction du parti communiste[66].

Si Delarue est soupçonné d’avoir été approché par plusieurs partis ou syndicats d’extrême droite pour y jouer ponctuellement le rôle de conseiller technique, son engagement au sein du Bloc national apparaît plus entier : il est désigné responsable de l’information et chargé du dépistage des éléments douteux qui tenteraient de s’y introduire. L’inspiration intellectuelle qui préside au Bloc semble correspondre particulièrement bien à ses convictions[67]. Mais cette association, comme beaucoup de regroupements nationalistes nés de la « fièvre hexagonale » de la fin de la IVe République, reste à l’état d’un obscur groupuscule et ne survit que quelques mois, se dissolvant au printemps 1958. Charles Delarue se sépare du Bloc national dès la seconde moitié de l’année 1957.

Déjà avant le Bloc national, il s’est lié à un autre groupe politique plus puissant : dans les premiers mois de 1957, il rencontre les colonels Pierre-Louis Bourgoin

et Pierre Battesti. Ces derniers l'introduisent parmi les gaullistes partisans de l'Algérie française. « Monsieur Charles » est présenté au printemps 1957 à l'équipe rapprochée de Michel Debré : Constantin Melnik, « Monsieur Jean », Pierre Debizet (alias « Debarge »). Delarue partage pleinement leurs objectifs, sur le fond comme sur la forme. Dès l'automne 1957, son dessein est clair : participer par tous les moyens à l'agitation gaulliste, évidemment plus par raison anticommuniste que par conviction gaulliste. Il assume pleinement le rôle de fer de lance nationaliste que Debré et Bourgoin attribuent aux activistes nationalistes dans leur lutte contre les gouvernements de la IVe République. La personnalité d'un Battesti, gaulliste et responsable de la coordination de l'action avec les pieds-noirs activistes, est la preuve de la porosité entre ces groupes en 1957-1958.

En 1958, les activités clandestines de Delarue s'accélèrent. L'ancien policier se fait le chantre dans les milieux d'extrême droite de la menace communiste lancée à l'attaque de l'Afrique à l'occasion de la décolonisation. Il fréquente ainsi les cercles des anciens combattants (tout particulièrement les Volontaires de l'Union française[68]), les différents milieux d'extrême droite, des « libres penseurs » (comme le « Club des Montagnards »). Sa connaissance du monde communiste impressionne favorablement ces milieux, où il devient une référence intellectuelle. Il continue parallèlement à intriguer dans le monde du renseignement, traitant des sources proches du FLN (la qualité de ses indicateurs est contestée) et continuant à jouir d'entrée à la préfecture de police. La « brigade politique » de la PJ parisienne le tient quotidiennement informé des événements du 13 mai 1958. Il intègre le « Mouvement populaire du 13-Mai », devenant un proche du général Chassin, son fondateur. Delarue est chargé par la rédaction de l'organe du « MP-13 », *Salut public*, de l'orientation des informations[69].

Le préfet Baylot, quoique officiellement en retraite, n'a rien perdu de son activisme en 1959. Mis en disponibilité du corps préfectoral en 1955 à la suite de l'affaire des fuites, il est notoirement connu pour s'être investi en maçonnerie : membre du conseil de l'ordre du Grand Orient de France, il quitte cette obédience en 1959 pour refonder la Grande Loge nationale française. En novembre 1958, il est élu député de Paris, contre le candidat gaulliste Roger Barberot (futur ambassadeur de France à Bangui et proche de Foccart). Plus que jamais, il inscrit son engagement dans la lutte anticommuniste dans le cadre de la décolonisation. Il est sans doute initié aux questions africaines par son ami Paul

Devinat, contact politique de Maurice Bat. C'est Jean Baylot qui recommande « Monsieur Charles » pour une mission anticommuniste à Brazzaville : tout au long de cette période congolaise, Delarue reste manifestement en contact avec Jean Baylot, qui, depuis Paris, soutient son action. À l'avènement de la Ve République et à l'heure de partir pour le Congo, « Monsieur Charles » est une personnalité bien connue de l'univers anticommuniste et du pouvoir. Il est loin d'être un électron libre inconnu qui atterrirait de sa propre initiative à Brazzaville.

Un nouveau citoyen congolais…

Les personnalités françaises qui se sont rendues à Brazzaville pour le premier anniversaire de la République du Congo, le 28 novembre 1959, ont constaté que Youlou était suivi de près par un Européen, seul membre de la suite officielle qui n'ait été présenté à aucune personnalité venue de Paris. Finalement, un délégué français s'enquiert auprès de Youlou de son identité : « Comment, on ne vous l'a donc pas présenté ? Mais c'est Monsieur Delarue, qui veille sur ma sécurité personnelle[70]. » Au-delà du caractère anecdotique « barbouzard », cet épisode, traité par *L'Express* sous le titre « Un nouveau citoyen congolais : Charles Delarue », témoigne de la place de l'ancien inspecteur des RG : un peu en retrait protocolaire, mais véritable pilier de la sécurité à Brazzaville.

« Monsieur Maurice », sur les conseils de Jean Baylot, aurait présenté « Monsieur Charles » à l'abbé Youlou lors d'une de ses venues en France au cours du premier semestre 1959. Dans les semaines qui précèdent son départ pour le Congo au mois d'août, Delarue se rend plusieurs fois à Est & Ouest pour préparer sa mission africaine. Sans doute, outre Georges Albertini, y rencontre-t-il « Monsieur Vincent », avant que ce dernier ne le rejoigne au Congo en 1960. En juillet 1959, Youlou établit un contrat de travail de deux ans pour l'ancien inspecteur des RG pour y « assurer le fonctionnement d'un Bureau de documentation et d'études[71] », c'est-à-dire le service de renseignement de la République congolaise baptisé le BUDES. Finalement, si aucun lien officiel ne relie Delarue aux institutions françaises, permettant ainsi aux représentants officiels de la République française de se désolidariser de son action si nécessaire, il n'en reste pas moins un pion essentiel, conscient mais inavoué par le pouvoir, du dispositif anticommuniste imaginé par Foccart comme par les services de renseignement français.

« Un barbu, c'est un barbu. Trois barbus,

c'est des barbouzes »

Empruntée à l'humour de Michel Audiard et placée dans la bouche de Lino Ventura finissant de charger son pistolet dans la scène finale des *Barbouzes*, cette maxime semble décrire l'entourage « barbouzard » de Youlou. Trop de coïncidences ne peuvent être le fruit du hasard, malgré les dénis officiels lorsque la ligne de flottaison est franchie, c'est-à-dire quand l'affaire est rendue (un peu trop) visible.

Pas vus, pas pris ; pris, pendus

En effet, si officiellement toutes les connexions entre ces « barbouzes » et les institutions de la République française sont niées, les professionnels ne s'y trompent pas. « Monsieur Maurice », pour sa part, est connu pour appartenir au milieu du contre-espionnage français et collaborer avec un officier supérieur du SDECE en Afrique centrale[72]. Tout le petit monde anticommuniste, au premier chef duquel les services de renseignement, sait qui se cache sous le pseudonyme de « Monsieur Vincent » ; au point que, dans les marges de certaines notices de renseignements, les rédacteurs portent une mention manuscrite « Bougère » en face de ce nom. Quant aux liens entre Baylot, Dides et Delarue, rendus notoires par l'affaire des fuites, ils semblent renforcés depuis leur départ de la préfecture de police.

Le préfet Poitevin, directeur du Service de sécurité extérieure de la Communauté (SSEC)[73], considère « Monsieur Maurice » et « Monsieur Charles » comme deux agents secrets en mission pour le compte de la République… et de Jacques Foccart. Le 21 janvier 1960, ce dernier procède à une mise au point à l'attention d'Yvon Bourges, haut-commissaire général à Brazzaville :

> Au cours d'un entretien que j'ai eu avec M. POITEVIN, j'ai eu l'impression que vous pensiez que j'étais en rapport avec MM. BAT et DELARUE.
> Je vous confirme ce que je vous ai formellement dit : à savoir qu'ils ne sont chargés d'aucune mission et que je ne les connais pas, sauf M. BAT que j'ai vu une fois parce qu'il est venu me porter un papier. Il doit donc être bien entendu qu'ils ne peuvent, en aucune façon, se réclamer de moi[74].

La réponse du haut-commissaire général à Brazzaville, trois jours plus tard le 24 janvier, oscille entre position officielle et réajustements de la communication :

> Il n'y a dans mon esprit, soyez-en assuré, aucun doute sur la situation […].

> Ce qui me surprend c'est que M. POITEVIN ait pu avoir une impression contraire d'autant que si je me suis entretenu avec lui des problèmes de sécurité extérieure qui nous préoccupent je ne crois pas avoir évoqué avec lui les personnalités en cause […].
> Ce m'est l'occasion de vous confirmer que, bien que je n'aie pas vu moi-même les intéressés depuis près de trois mois, il ne m'est pas revenu qu'ils se réclamaient de vous depuis fort longtemps […][75].

Ce courrier est riche d'informations supplémentaires. « Monsieur Maurice » et « Monsieur Charles » se sont présentés à leur arrivée à Brazzaville à Yvon Bourges et on apprend qu'ils entretiennent, d'août à octobre 1959, un contact personnel avec lui. Le fil des rencontres est renoué à partir de février 1960, dans le cadre de la mise en place d'une politique de sécurité au Congo. Parallèlement, Foccart reçoit de différents informateurs personnels au Congo (tous des Européens) des interventions au sujet de l'action de Bat et Delarue : les unes sont des dénonciations, les autres sont au contraire des intercessions[76]. Dans les deux cas, Foccart conserve une ligne de conduite unique : ne jamais apparaître compromis avec ces « barbouzes ». Mais, ce que personne ne savait, c'est qu'il suit de près leur action, sans l'entraver – bien au contraire – et dispose d'autres canaux, officieux, pour suivre ce dossier.

Les amitiés de « Monsieur Charles »

Sitôt commencée sa mission congolaise, « Monsieur Charles » rend compte de la situation. La découverte et l'authentification d'archives ont permis d'établir que la présidence comme le gouvernement français étaient parfaitement informés de cette mission dès ses origines. Le 27 août 1959, après un mois passé au Congo, c'est à Jacques Foccart en personne qu'il adresse son premier rapport (il s'agit plus précisément d'une série de notes) : après un exposé général de la situation, il présente les grandes lignes de son programme d'action anticommuniste. Dans une lettre datée du 15 octobre 1959, il adresse à Michel Debré un véritable rapport d'étape de sa mission à la faveur d'un retour en métropole. Depuis l'avènement de la Ve République, « Monsieur Charles » a conservé des liens étroits avec les hommes rencontrés rue de Solférino, au siège du RPF, lors des complots de 1958. Des amitiés se sont nouées et la collaboration anticommuniste entre ces hommes perdure, en marge mais au service (officieux) de la République. Dans ce contexte, l'association nationale des anciens policiers rapatriés de l'Afrique du Nord et de la France d'outre-mer constitue un cas aussi ignoré qu'intéressant. Cette amicale est dominée par des pieds-noirs marocains. Elle est présidée et largement animée par Antoine

Méléro, ancien policier du Maroc colonial, mais également membre de l'équipe de tueurs de la « Main rouge » au Maroc, en lien avec le SDECE[77]. Le comité d'honneur de cette association est constitué de ses véritables éminences grises : l'ancien préfet de police Jean Baylot, l'ancien commissaire de police Jean Dides, et le colonel Pierre Battesti, député gaulliste et pied-noir marocain. Cette association recevrait, depuis 1958, une subvention mensuelle d'un million d'anciens francs de Michel Debré, prélevés sur les fonds secrets[78].

Ainsi, notamment par ses liens avec le colonel Pierre Battesti, « Monsieur Charles » conserve des connexions avec les anciens des complots de mai 1958. Dans ce cercle gaullo-nationaliste apparaît la silhouette de « Monsieur Jean », chargé de mission au secrétariat général de la Communauté, très proche de Michel Debré et de Jacques Foccart. Il connaît depuis 1957 Delarue. Au printemps 1960, des contacts sont avérés entre « Monsieur Jean » et « Monsieur Charles » : ce dernier constitue son principal informateur sur la situation de l'Afrique centrale et de la crise du Congo ex-belge. Après l'Algérie et la crise de régime en 1957-1958, leur relation se concentre en 1959-1960 sur l'Afrique centrale. Le 16 juin 1960 en soirée, à la faveur d'un retour en France, « Monsieur Charles » rencontre Pierre Debizet, fondateur du Service d'action civique (SAC) et ami proche de Jacques Foccart, au café *Le Solférino* sur le boulevard Saint-Germain, à deux pas du siège du RPF[79]. Depuis la « semaine des barricades », cet ardent partisan de l'Algérie française vit un divorce politique profond, entre sa foi gaulliste et les nouvelles orientations algériennes du Général : il portera pour le reste de sa vie une cravate noire, en symbole de deuil pour l'Algérie française. Au cours des premiers mois de 1960, il s'est retiré de la direction du SAC. Il n'en reste pas moins proche de Jacques Foccart, ni moins actif dans la lutte anticommuniste. Cette rencontre s'avère une connexion supplémentaire dans la nébuleuse « barbouzarde ». Ces traces ne constituent évidemment que la partie émergée des connexions politiques de cette mission congolaise qui, par essence, doit laisser le moins d'indices possible sur son chemin.

Au lendemain de l'indépendance congolaise proclamée le 15 août 1960, « Monsieur Charles » attire d'autant plus l'attention dans ses fonctions de chef de la sécurité à Brazzaville qu'il s'intéresse activement à l'autre rive du Pool, avec la crise du Congo-Léopoldville et l'affaire Lumumba. Son double littéraire, le capitaine Cost (« des cheveux coupés en brosse, des yeux bleus si clairs […], bâti en force, […] attaché à la présidence de la République, à Brazzaville »), lui

permet dans *Nous… ces Affreux* – un livre écrit par Delarue sous le pseudonyme de Michel Borri – de témoigner de ses activités congolaises entre 1960 et 1961[80]. Toutefois, il reste silencieux sur la mise en place de la sécurité d'État *avant* la proclamation de l'indépendance, entre l'été 1959 et l'été 1960 : c'est pourtant là que se joue, dans la coulisse, un moment essentiel de la géopolitique de décolonisation du Congo.

Pour comprendre l'importance de cette séquence chronologique et l'action politique menée par les « barbouzes » à Brazzaville, il convient de revenir sur les origines politiques de Fulbert Youlou. L'histoire est moins linéaire qu'il n'y paraît et son statut de « père de l'indépendance » moins évident que ce que laisse entendre l'histoire officielle. En effet, depuis 1956, « Monsieur Maurice » suit avec attention l'ascension politique de l'abbé pour le compte du SDECE. Le Rassemblement démocratique africain (RDA) de Félix Houphouët-Boigny va également se pencher sur le destin de l'abbé pour favoriser sa politique en Afrique centrale. L'organisation d'Houphouët qui a, à cette date, amorcé un virage pragmatique de conquête du pouvoir à travers l'Afrique francophone, dispose pour cela de deux atouts proches des « barbouzes » et de l'univers des services, à Paris et à Brazzaville : Claude Gérard et Antoine Hazoume.

L'ATELIER DE L'HISTORIEN

De l'épuration à l'anticommunisme : traces et archives de « barbouzes »

Un professeur de l'École des chartes avait pour habitude de dire en introduction de son cours : « l'archivistique est un sport de combat. » Il soulignait par là les difficultés du recueil des sources d'archives, aussi bien dans leur dimension intellectuelle que matérielle. Le peintre Gérôme a inventé, pour ses thèmes historiques, « l'instant d'après », à l'image de sa *Mort du maréchal Ney*. L'archivistique invite à cet « instant d'après », qui suit immédiatement et pour longtemps l'événement. La définition française suppose que l'archive naît aussitôt le document créé, quels que soient son support ou sa matérialité. Yves Pérotin a défini en 1961 la théorie des trois âges des archives. Le premier correspond à l'archive courante, le second à l'archive intermédiaire, le troisième à l'archive historique. Ce n'est que ce dernier âge qui parvient aux centres de conservation d'archives : à chacun des âges correspond une potentielle destruction d'archive. Toute l'archivistique contemporaine (depuis la Libération) s'est bâtie sur la remontée le plus en amont possible du visa scientifique et technique de l'archiviste pour empêcher les destructions abusives.

Dans ces conditions, loin de disposer des archives comme des livres d'une bibliothèque, l'historien doit partir en quête des archives en suivant la trace de ses personnages.

La trajectoire des « barbouzes » est particulièrement intéressante dans cette démarche. Les premières traces de l'épuration des policiers de la préfecture de police se trouvent aux archives de la préfecture de police : il s'agit des dossiers individuels établis par le comité d'épuration (comité Airaud) pour

procéder

aux sanctions et punitions administratives (Archives de la préfecture de police, série K/B). L'étape suivante consiste à vérifier l'instruction du dossier, et le cas échéant le procès qui a suivi, dans les archives de la cour de justice de la Seine (Archives nationales, série Z/6). C'est en série Z/6 que se retrouvent également les premières traces d'Émile Bougère. Z/6 offre plusieurs avantages archivistiques : elle constitue d'abord un observatoire bien plus complet dans le temps et dans ses éléments, notamment des scellés et autres pièces versées aux dossiers ; elle est ensuite moins partisane que les comités d'épuration, l'espace de la contradiction judiciaire laissant plus de champ au récit de vie et à la logique propre à chaque argumentation. Il conviendrait d'ajouter dans ce parcours d'archives judiciaires un élément parfois manquant : les recours en grâce qui, pour la période du GPRF (1944-1946), sont très inégalement conservés. Dans le cas de Maurice Bat, le dossier de recours composé par son avocat a pu être retrouvé. Le cas d'Alfred Delarue est plus intéressant encore, en termes de parcours archivistique : son dossier en Z/6 est vide… Il convient de se tourner en premier lieu vers la justice militaire (Dépôt central d'archives de la justice militaire au Blanc, dans l'Indre, établissement membre du réseau du Service historique de la Défense). En effet, à la dissolution des cours de justice en 1951, et jusqu'à la création en 1961 de la Cour de Sûreté de l'État, la justice militaire (tribunaux permanents des forces armées) reprend en charge les procédures en cours depuis 1945. Il convient en second lieu de se tourner vers les archives du palais de justice de Paris (Archives de Paris). Car, d'une part, « Monsieur Charles » est officiellement un évadé en fuite après l'affaire de Noé en 1947, et, d'autre part, il est impliqué dans l'affaire des fuites en 1954 : c'est dans ce contexte que son dossier de la cour de justice de la Seine est transmis aux juridictions compétentes.

Pour la période postérieure, viennent ensuite les dossiers individuels réalisés par les polices et services de renseignement. En la matière, l'historien se heurte à une nouvelle série d'obstacles. Pour l'heure, les dossiers SDECE et DST sont inaccessibles aux chercheurs : ils n'ont pas été versés au Service historique de la Défense pour le SDECE, ni aux Archives nationales pour la DST. En revanche, le SCTIP a versé à la fin des années 1990 aux Archives nationales l'ensemble des dossiers individuels intéressant la période 1960-1990 : l'Afrique y occupe la part la plus importante. Mais, pour différentes raisons, seulement un dixième des dossiers est parvenu aux Archives nationales, les neuf autres dixièmes ayant été détruits. Nul doute que ceux des « barbouzes » ont fait partie de ces destructions. Évidemment, au hasard des dossiers, le fonds Foccart contient des notices du SDECE ou du SCTIP sur les « barbouzes », de même que le 2e bureau rédige à leur sujet des notices. Mais dans tous les cas, il ne s'agit que de notes ponctuelles, qui mettent plus en lumière la marginalité de ces « barbouzes » par rapport aux institutions françaises que leur place dans le dispositif du renseignement français en Afrique.

Restent aux Archives nationales les dossiers des différentes sections des RG de la Sûreté nationale : s'ils s'avèrent maigres, ils n'en demeurent pas moins intéressants à certains égards. On y découvre que l'essentiel des informations provient moins de sources bien placées que de la lecture d'autres dossiers de renseignements (colportant ainsi des informations erronées mais validées par les vases communicants des services de renseignement). On découvre également que les dossiers de Maurice Bat et Claude Gérard se suivent lors de l'enquête de 1963 : c'est-à-dire qu'ils correspondent à une commande de recherche qui vise non plus un « barbouze » mais une équipe.

En miroir des RG de la Sûreté nationale se trouvent les RG de la préfecture de police, conservés aux Archives de la préfecture

de police. Les archives des RG sont composées de deux ensembles (série GA, le fonds initial, et série 77 W, les versements complémentaires). Premier constat : le cloisonnement des informations. Le fonds de dossier est composé par les copies de pièces du comité d'épuration, sans référence postérieure au procès d'épuration ou à d'autres éléments d'information judiciaire. Mais au-delà de cette base, de précieux indices se font jour pour le chercheur dans la composition de ces dossiers. Ainsi celui de « Monsieur Charles » qui existe en GA, se poursuit en 77 W. Ceci signifie *a minima* que le dossier a été remis aux archives en deux temps. Le dossier de « Monsieur Maurice », qui n'existe qu'en 77 W, trouve comme date de clôture 1977, mais la dernière pièce qui compose le dossier est une note datée de 1975. En d'autres termes, ces dossiers portent les marques des opérations de « nettoyage » dont ils ont fait l'objet par les services des RG avant leur versement aux Archives de la préfecture de police. Allons plus loin : ces « barbouzes », anciens de la préfecture de police, sont donc parfaitement connus chez les policiers qui savent (plus ou moins) de quoi il retourne. Leurs dossiers valent donc autant pour les indications biographiques ou événementielles qu'ils contiennent que pour ces indices qui restituent un peu mieux leur place dans la communauté du renseignement. Preuve en est l'existence dans les archives du cabinet du préfet de police (série 1 W) de dossiers individuels de « Monsieur Maurice » et de « Monsieur Charles ». Il convient de préciser que, de 1961 à 1967, Pierre Somveille, le directeur de cabinet du préfet de police Maurice Papon, est en étroite relation avec Jacques Foccart. Enfin, aucune trace, naturellement, d'archives de l'officine tenue par « Monsieur Charles » pour les préfets de police Léonard et Baylot dans les archives de la préfecture de police.

Par-delà ces archives officielles, l'historien se tourne vers les archives privées. Les carnets d'adresses, récupérés à la mort de

Maurice Bat, ont constitué l'outil de base pour la reconstitution de ses relations professionnelles. Au terme d'une minutieuse enquête archivistique menée entre 2004 et 2007, les archives de Maurice Bat ont pu être retrouvées : au lendemain de sa mort, elles avaient été recueillies par un journaliste spécialisé sur l'Afrique. La récupération des archives encore existantes, après un périple de trois décennies, a notamment mis au jour les correspondances personnelles avec Fulbert Youlou, ainsi que des dossiers relatifs à la création du BUDES. La découverte des pseudonymes (« Monsieur Georges », « Monsieur Henri » et « Monsieur Vincent ») a permis d'établir la connexion avec la maison Albertini. Les archives d'Albertini sont conservées au moins en trois endroits différents : la *Hoover Institution* à Stanford University, l'Institut d'histoire sociale (connu sous le nom de bibliothèque Souvarine) à Nanterre, et entre les mains d'un ancien collaborateur d'Est & Ouest. Les deux derniers fonds, conservés en France, ont pu être consultés. Ils ont permis de mettre en lumière la personnalité et le rôle de « Monsieur Vincent » entre 1951 et 1964. Enfin, il convient de souligner que les archives privées, pour hétéroclites qu'elles peuvent parfois être, offrent bien souvent des supports extrêmement variés à la différence des documents normés produits dans les administrations de police, de justice ou de renseignement. C'est ainsi que les correspondances personnelles et les photographies trouvent une place toute particulière qui permet de s'inscrire dans une histoire à hauteur d'homme.

Chapitre 2

« Kiyunga » : la soutane de l'abbé Fulbert Youlou

La coulisse de l'histoire : Brazzaville, février 1959

Le SDECE est en alerte sur le dossier du Congo-Brazzaville. Officiellement érigé en jeune République au sein de la Communauté franco-africaine le 28 novembre 1958, le Congo est identifié comme la poudrière sociopolitique de l'Afrique équatoriale française. Les 16, 17 et 18 février 1959, une véritable Saint-Barthélemy politique a ensanglanté les rues de Brazzaville. Les partisans de l'abbé Fulbert Youlou, nommé Premier ministre le 28 novembre 1958, et les partisans de Jacques Opangault, vice-président du Conseil[81] jusqu'au 28 novembre 1958, se sont affrontés machette à la main dans les quartiers africains de la capitale, à Poto-Poto et Bacongo. Trois jours de massacres aggravés par une radicalisation politico-ethnique des camps : les partisans de Youlou s'identifient aux Lari (originaires du Sud), tandis que les partisans d'Opangault s'identifient aux M'Bochi (originaires du Nord). Une véritable chasse à l'homme est lancée à travers Poto-Poto : ainsi, toute personne interpellée en m'bochi qui ne répond pas dans cette langue est suspectée d'être un Lari et traquée…

Les agents du service 7 du SDECE (recherche non conventionnelle) ont pris des photos des événements et des rues jonchées de cadavres. Marcel Chaumien, alias 001 au sein de son réseau « Jimbo » et chef du service 7 pour l'Afrique, remet une sélection de clichés noirs et blancs à l'officier du SDECE responsable du dossier politique congolais : « Monsieur Maurice ». Ce dernier les remet en mains propres à Jacques Foccart, conseiller présidentiel pour les Affaires africaines[82]. Brazzaville devient une priorité de la décolonisation française en Afrique. En mars 1959, dans la coulisse de la deuxième séance du Conseil exécutif de la Communauté, le gouvernement congolais remet à Foccart une note sur les événements de février 1959. Carte blanche est donnée au SDECE pour reprendre en main la situation. La solution passe par la construction et la consolidation du pouvoir de l'abbé Fulbert Youlou, officiellement apparu sur la scène politique en 1956. Comment et pourquoi, en deux ans seulement, est-il parvenu à se hisser au rang de « père de l'indépendance » avec la bénédiction et

le concours de l'Ivoirien Félix Houphouët-Boigny, chef de file du Rassemblement démocratique africain (RDA) ?

L'abbé Fulbert Youlou, « père de l'indépendance » ?

Le matsouanisme : un messianisme congolais

Ce mouvement est le fruit des syncrétismes religieux Kongo dans le sillage du kimbanguisme né au Congo belge. André Grenard dit Matsoua, ancien militaire vétéran de la guerre du Rif a fondé l'Amicale des originaires de l'Afrique équatoriale française. Pour cela, il a su jouer des frustrations de la société congolaise au Moyen-Congo colonial et des aspirations messianiques congolaises dans les années 1920 pour s'imposer comme un symbole de l'opposition à l'ordre colonial. De sorte qu'après sa mort en 1942, qui le transfigure en martyr de la cause congolaise, son fantôme hypothèque la vie politique congolaise. Dès 1946, une fraction importante des Bacongo et des Balali du Pool s'obstinent à « voter pour les os », c'est-à-dire avec un bulletin au nom de Matsoua, persuadés qu'il reviendra en triomphateur[83]. Dans les années 1940 et 1950, le matsouanisme s'organise autour d'une Église issue de ce que ses adeptes qualifient de prophétie de Jésus-Matsoua. À cette période, le terme « balalisme » est forgé : il correspond à l'identification sociale de ce mysticisme, qui touche principalement les populations Balali et Lari de l'environnement de Brazzaville. Ce groupe a la double conscience d'être en marge de la politique congolaise et d'en constituer l'hypothèque majeure : 80 000 voix potentielles à canaliser, dont peut dépendre l'équilibre politique du Moyen-Congo.

Aux élections législatives de 1956, un certain abbé Fulbert Youlou se présente aux yeux de l'ensemble de la population Balali, Lari et Kongo de la région du Pool comme le seul candidat capable de leur offrir la victoire qui leur échappe depuis les années 1940. Son arrivée bouscule le paysage politique polarisé depuis 1946 par la figure hégémonique de Jean-Félix Tchicaya, élu Vili de la côte et chef de file local du RDA, et son challenger Jacques Opangault, M'Bochi du Nord et leader socialiste. L'apparition de l'abbé sur la scène politique, fort de son opération de captation du mouvement Balali matsouaniste, résonne comme une révolution intérieure. Ce phénomène n'échappe pas au commissaire René Gauze lorsqu'il prend ses fonctions à Pointe-Noire, en qualité de chef de la Sûreté pour le Moyen-Congo.

> Youlou a mené une campagne très efficace qu'il avait certainement commencée de longue date par une politique de contacts personnels dans les milieux Balali et Bacongo. Ces milieux sont tellement

> fermés et secrets que rien n'aurait pu laisser supposer jusqu'à l'ouverture de la campagne électorale, que ce candidat eût pris un tel ascendant. D'autres enfants du pays dont le médecin Samba Delhot s'étaient cassé les dents face au neutralisme Balali[84].

Youlou le Lari et Fulbert l'abbé

« Candidat malheureux de la liste représentant la secte matsouaniste, groupement de l'ensemble des populations Balali du Moyen-Congo[85]. » Ainsi se résument les premiers éléments d'information des RG sur Fulbert Youlou, à la faveur de sa première venue à Paris, en mars 1956. Malgré son échec aux élections législatives de janvier 1956, Youlou apparaît comme un phénomène politique inédit au Congo. Deux phénomènes peuvent expliquer le succès de Youlou entre 1956 et 1959 : son parcours personnel et sa stratégie de captation de l'héritage matsouaniste. Ces deux dimensions s'avèrent étroitement mêlées.

Selon sa biographie officielle (rédigée par le service d'information et de propagande de « Monsieur Vincent » en 1961) Youlou est né le 7 juin 1917 à Madibou, dans la région de Brazzaville. Il entre à la mission centrale de Brazzaville en 1924 où il réside jusqu'en 1935. Baptisé en 1926 sous le nom chrétien de Fulbert, il intègre le petit séminaire de Brazzaville en 1929 et termine ses études secondaires à Akono au Cameroun en 1935. Il est envoyé en classe de philosophie au grand séminaire de Yaoundé, où il côtoie Barthélemy Boganda, futur leader indépendantiste de l'Oubangui-Chari[86]. De retour du Cameroun, Youlou devient professeur au séminaire de M'Bamou, au Moyen-Congo. En 1938, sa hiérarchie ecclésiastique décide de l'envoyer à Libreville pour des études de théologie, qu'il termine à Brazzaville en 1942. Il est ordonné prêtre le 9 juin 1946, et affecté à la paroisse de Saint-François à Brazzaville. Cette cure a pour particularité d'être la plus fréquentée par les Européens, qui apprennent à apprécier leur abbé congolais au fil des mois : il incarne pour eux le parfait syncrétisme entre les cultures africaines et occidentales autour de la religion chrétienne. En décembre 1946, il est candidat malheureux aux élections du conseil représentatif. Cependant, s'il se tient par la suite en retrait des urnes, sa position ecclésiastique lui confère un poids social tout particulier auprès des Français pour parler de politique, ou plus largement de la situation du Moyen-Congo[87]. Le père Lecomte, influent vicaire général, fait de l'abbé Fulbert son protégé et son filleul moral : c'est ce parrainage religieux qui justifie le premier essor de Youlou. Il trouve également à cette période le précieux soutien de la

hiérarchie catholique en la personne de Mgr Biéchy, archevêque de Brazzaville. En revanche, lorsque Mgr Bernard remplace Mgr Biéchy en 1954, les relations entre l'abbé de Saint-François et sa hiérarchie iront en se dégradant.

L'intérêt politique de Youlou se cristallise en 1955 autour de la question du matsouanisme, en vue des élections législatives de janvier 1956 : l'enjeu est de désigner le parlementaire congolais à l'Assemblée nationale à Paris, au titre du second collège (collège électoral africain distinct du premier collège réservé aux Européens). Celui qui sera élu s'imposera comme l'homme fort du Moyen-Congo. Conscient du poids politique que représente l'hypothèque Balali pour les consultations électorales, Youlou décide d'en devenir le candidat en opérant à son profit le transfert de la mystique Matsoua. Lari, Youlou joue sur le sentiment de fraternité ethnique et jouit d'une solide assise dans le Pool et à Brazzaville, à Bacongo. Pour les matsouanistes, la situation a profondément évolué : les jeux de politisations africaines des années 1940-1950 ont suffisamment marginalisé les matsouanistes pour qu'une partie d'entre eux soit prête à une alliance objective et temporaire avec le vicaire de Saint-François contre Tchicaya et Opangault. De son côté, Youlou espère secrètement dominer la coterie matsouaniste une fois au pouvoir. Soutenu par des notables Balali, il demande à Mgr Bernard le droit de faire acte de candidature. Ce dernier refuse et Youlou quitte Mindouli sans avertir son archiépiscopat, le 16 décembre 1955, pour partir faire campagne : par décision de l'Ordinaire local, le *celebret* et l'*admittur* lui sont retirés[88]. En 1956, il sera suspendu *a divinis* pour ses activités politiques. Si cette mesure ampute son crédit catholique, il renforce l'ancrage mystique qu'il veut développer autour de sa soutane pour gagner l'électorat Balali, en l'émancipant *de facto* de l'orthodoxie romaine. Il devient à partir de 1955 *Kiyunga*, c'est-à-dire la « soutane » en lari. Youlou est souvent désigné par ses partisans matsouanistes et Balali par cette synecdoque, car pour eux, il tire sa force et son identité de cette référence religieuse. Cette instrumentalisation de son habit clérical est la base de son pouvoir symbolique[89].

Tchicaya est réélu face à Youlou et Opangault comme député congolais du second collège, sur fond de violences politiques des partisans de chacun des trois candidats. Loin d'être le coup d'arrêt attendu, cette défaite est transformée par Youlou en tremplin politique : après avoir déposé un recours avec Opangault contre les résultats, il décide de se rendre à Paris du 2 février au 18 mars 1956 pour porter lui-même ses doléances. Si la démarche d'invalidation n'aboutit pas, ce voyage à Paris n'en est pas moins fondateur pour le destin politique de l'abbé,

car son véritable bénéfice se situe au-delà de l'enjeu électoral.

Claude Gérard et le parrainage politique de Youlou à Paris (février-mars 1956)

> On apprend que Youlou lors de son séjour à Paris a été patronné par Claude Gérard […]. L'intéressée est déjà connue du service pour avoir publié […] des articles tendancieux sur les événements du Cameroun. Elle en a également publié sur Youlou et les élections du Moyen-Congo. Les services métropolitains la donnent progressiste. Notons à ce sujet que nous avons appris les relations entre Youlou et Claude Gérard par un parlementaire africain et que le Service n'a encore reçu aucun renseignement de métropole sur le séjour de l'abbé à Paris[90].

Ce bulletin d'information de l'Inspection générale des services de sécurité (IGSS) d'AEF témoigne de l'ambiance du voyage de l'abbé à Paris, le 15 février 1956 : pas même l'état-major des services de police de l'AEF ne parvient à savoir exactement comment s'est déroulé le séjour. Il apparaît en revanche évident que cette période a été plus mise à profit pour établir de fructueux contacts dans le domaine de l'influence politique que pour obtenir l'invalidation de Tchicaya. Et c'est là que réside l'intérêt de ce voyage en France.

Youlou fait la tournée des personnalités parlementaires intéressées dans la question coloniale africaine, mais trouve surtout hors des murs du Palais-Bourbon des oreilles attentives. La première d'entre elles se nomme Claude Gérard, forte personnalité du monde franco-africain et du RDA. Georgette Gérard achève des études d'ingénieur lorsque éclate la Seconde Guerre mondiale. Dès 1940, elle s'engage dans la résistance intérieure. Elle exerce dans la clandestinité tous les métiers de la résistance : rédaction et distribution de tracts, renseignements, organisation de réseaux, membre du journal *Libération*. « Brûlée » dans la région lyonnaise suite à une dénonciation en 1942, elle est chargée par le réseau « Combat » de constituer en Dordogne l'Armée secrète (AS) du mouvement. Elle travaille avec Edmond Michelet[91], chef régional de Combat pour la région – et conservera avec lui des liens très étroits après la guerre. Elle devient dans la clandestinité le « commandant Claude ». Après la fusion des organisations dans le MUR, Claude Gérard passe intégralement au service des maquis : elle est nommée en 1943 responsable régionale de maquis pour le Limousin-Périgord[92]. Elle réussit le tour de force politique – qualité qu'elle conserve après la Libération – de s'entendre parfaitement avec les différentes tendances politiques de la Résistance, sachant ménager les susceptibilités respectives (notamment avec les FTP qui la tiennent en grande estime). Mais de telles activités la placent vite dans la ligne de mire de la

Gestapo qui la recherche activement. L'étau se resserre dès janvier 1944 ; elle change de fonction et devient chef de secteur pour le Limousin du réseau « Andalousie » (spécialisé exclusivement dans le renseignement militaire) du « colonel Franck », en lien avec le BCRA. Elle est finalement arrêtée en mai 1944 à Châteauroux par la Gestapo. Enfermée à la prison de Limoges, elle y est gravement maltraitée et ne doit son salut qu'à la libération de la ville le 22 août 1944. Elle achève la guerre dans un service de liaison franco-américain, dans les Ardennes.

Fidèle à l'esprit de la Résistance, elle a du mal à trouver un parti auquel s'identifier pleinement après 1945 et continue à entretenir des liens avec les univers politiques les plus variés (PCF, MRP et RPF), quoique progressiste et anticommuniste. Ses liens personnels avec Edmond Michelet la guident vers les cercles gaullistes. Seule femme commandant de l'armée française à la Libération, elle est chargée de la direction du personnel féminin de l'armée de terre. Dans ses fonctions militaires, elle continue à évoluer dans le monde du renseignement après-guerre, dans la seconde moitié des années 1940. En 1949, elle revient de Madagascar farouchement anticolonialiste[93]. Entre 1949 et 1956, elle glisse dans le camp qualifié de « progressiste » par les autorités coloniales. Elle fonde en 1954 un bulletin intitulé *InterAfrique Presse* qui paraît sans discontinuer jusqu'en 1966 et joue le rôle de tribune anticoloniale : elle y défend l'Union des populations du Cameroun (UPC) et les nationalistes algériens du Mouvement nationaliste algérien (MNA) de Messali Hadj[94]. Dénonçant les guerres menées par la IVe République en Algérie et au Cameroun, elle est condamnée en 1956 et emprisonnée à la prison pour femmes de la Petite Roquette pour avoir gagné les maquis MNA en compagnie d'André Diligent[95]. Cassée de son grade militaire de commandant et de sa nationalité française, elle n'est réhabilitée dans ses droits et prérogatives que deux ans plus tard, par la République gaulliste. Elle reste très proche du monde du renseignement français. Mais surtout, depuis la fin des années 1940, elle s'est rapprochée du RDA et de Ouezzin Coulibaly ainsi que d'Houphouët-Boigny. Elle devient alors une conseillère influente de ces deux cadres du RDA. Militante de la décolonisation et des indépendances en Afrique du Nord comme en Afrique subsaharienne, elle travaille avec la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) et crée en juillet 1955 les comités d'information outre-mer.

Youlou trouve en Claude Gérard une alliée de poids. Elle lui consacre un long article dans le n° 66 d'*InterAfrique Presse* du 16 février 1956, sous le titre «

L’abbé Fulbert Youlou est à Paris ». Sa démarche consiste à inscrire le nouveau challenger congolais à la suite des grandes personnalités africaines, tels Houphouët et Boganda : elle dresse le portrait du candidat idéal pour devenir le maître politique du Moyen-Congo dans la perspective à court et moyen terme des autonomies et des indépendances, n’hésitant pas, avec l’accord tacite ou exprimé de Coulibaly et Houphouët-Boigny, à le préférer au candidat RDA officiel, Jean-Félix Tchicaya. Elle lui consacre un second article dans l’édition du 9 mars suivant.

Lui avouant qu’elle est trop identifiée comme progressiste par les autorités, elle le recommande à un de ses amis, « Monsieur Maurice ». Ce dernier introduit l’abbé dans plusieurs cercles d’influence politique du monde colonial et ultramarin qui décident de s’engager en faveur de l’abbé. L’attention de Paul Devinat[96], inamovible député radical-socialiste de Saône-et-Loire, membre influent du radicalisme et de la franc-maçonnerie, et surtout pilier de la question coloniale sous la IVe République, est attirée sur l’abbé congolais. À travers Devinat, c’est tout le monde parlementaire et politique intéressé par l’Afrique qui s’ouvre à Youlou. Depuis l’affaire indochinoise, Devinat est un des plus éminents spécialistes politiques des questions coloniales selon le principe suivant : tout en étant favorable à une formule d’apaisement des crises ultramarines qui passe par une solution politique, il pense que la France doit conserver un rôle important dans les États issus de ses colonies. Devinat inscrit cette vue politique dans des perspectives de lutte anticommuniste. Youlou offre l’avantage de se présenter comme le défenseur de l’Occident contre le communisme en Afrique centrale, à l’heure où la guerre froide se rapproche de cette zone. Dans cette optique, « Monsieur Maurice » l’introduit dans des cercles politiques officieux mais extrêmement influents dans la lutte anticommuniste à l’image d’Est & Ouest.

Le 18 mars 1956, Youlou regagne donc le Congo avec un certain optimisme. Il « existe » désormais en France malgré sa défaite électorale. Premier signe de sa nouvelle audience, l’influent cardinal Tisserant est sollicité par les nouveaux amis parisiens de Youlou pour arranger sa situation ecclésiastique (restitution du *celebret* et de l’*admittur* et fin de sa suspension *a divinis*), car le risque existe que la sanction ecclésiastique puisse être interprétée par certains partisans de l’abbé comme un désaveu religieux, et donc amputer son crédit politique. Derrière son surnom romantique de « cardinal à la barbe fleurie », le cardinal Tisserant, ecclésiastique français et vétéran du renseignement, est l’homme d’influence anticommuniste à Rome. Ce maître espion du Vatican devient, au

sein de l'Église, le plus puissant soutien de l'abbé Fulbert qui représente à ses yeux le meilleur atout anticommuniste en Afrique centrale[97]. Tisserant débarque au Moyen-Congo presque en même temps que l'abbé Fulbert, en mars 1956 : la police coloniale ne peut s'empêcher de voir un lien de cause à effet entre l'affaire électorale et cette venue du « sous-Pape[98] » : officiellement, le cardinal procède à une tournée africaine dans le cadre de ses fonctions ; officieusement, il vient traiter du cas Youlou avec les cadres du clergé congolais.

À Brazzaville, le gouverneur général Paul Chauvet, en contact avec Paris, ne cache pas à ses proches qu'il mise de plus en plus sur le destin politique de Youlou[99]. Enfin, l'abbé orchestre son retour pour en faire une entrée triomphale, avec le concours de N'Deko, son propagandiste : deux mille personnes et la presse sont convoquées à sa descente d'avion à Maya-Maya, l'aéroport de Brazzaville. N'Deko se tourne vers les trois journalistes européens les plus influents, Christian Jayle d'*AEF, cette semaine*, et René Mahé et Fernand Senez de *France-Équateur-Avenir* pour transformer le retour de l'abbé en événement politique. Jayle lui assure une large publicité avec deux éditions spéciales intitulées « Un défi à la justice » lors de la validation de l'élection du député Tchicaya, et « Retour triomphal de l'abbé Fulbert » lorsque celui-ci revient de Paris en 1956.

L'étape suivante pour l'abbé – sur les conseils de ses amis parisiens – consiste à structurer et élargir sa clientèle politique en créant un parti classique. C'est ce à quoi il emploie l'année 1956, sitôt revenu à Brazzaville.

L'Union démocratique de défense des intérêts africains (UDDIA)

Youlou organise sa stratégie autour de deux axes : captation du vote européen sur le modèle de Boganda en Oubangui-Chari, et rapprochement avec le RDA sur la base d'un parti national. Un premier objectif est fixé : la victoire de Youlou et de son parti aux prochaines élections municipales en novembre 1956.

Il met à profit les six mois suivants pour constituer une force politique organisée, qui puisse le mettre au niveau du PPC de Tchicaya et du parti socialiste d'Opangault. L'abbé crée en mai 1956 son groupe politique, qu'il baptise l'Union démocratique de défense des intérêts africains (UDDIA). Dès la proclamation de naissance de son parti, Youlou se rend à Mayama sur la tombe de Matsoua : il verse du vin de palme sur sa tombe, à la manière des adeptes, exprimant de manière ostensible son affiliation spirituelle à l'apôtre congolais. Mysticisme ou calcul politique ? Sans doute un peu des deux. Si ce geste est

considéré pour les uns comme une main tendue vers les matsouanistes irréductibles, pour d'autres, il s'agit au contraire d'une intention bien nette de détruire à son profit la légende de Matsoua vivant. En déposant une gerbe sur sa tombe, il le déclare bel et bien mort aux yeux de ses fidèles.

Le mythe matsouaniste capté à son avantage, Youlou part en quête de nouveaux alliés. Sûr de son autorité en pays Balali et Bacongo (grâce notamment à sa présence et son action depuis les années 1950[100] et à des alliances avec des personnalités locales comme Dominique N'Zalakanda), l'abbé Fulbert oriente ses contacts vers les hommes politiques hors de son fief Balali. Il s'approche très vite de personnalités en rupture de ban avec le PPC de Tchicaya. L'abbé enregistre l'adhésion d'Emmanuel Dadet, nordiste de la Likouala, et surtout de Stéphane Tchitchelle, Vili de Pointe-Noire exclu par Tchicaya du PPC. Fulbert Youlou le fait vice-président de l'UDDIA : avec ce transfuge de poids, Youlou est en mesure d'attaquer et tuer (politiquement) Tchicaya, le père politique du territoire.

L'UDDIA se structure selon un système pyramidal. La tête du parti est le comité central. L'organisation se compose de comités hiérarchisés selon leur échelon. Les premiers comités de quartier se mettent en place au mois de juin et les premières cartes d'adhérents sont distribuées. Youlou intègre pleinement les codes de la symbolique et de l'identité politiques congolaises en choisissant comme emblème le caïman, qui fonctionne comme son totem : ce choix participe de la mystique politique créée par Youlou, convoquant les forces sacrées des pouvoirs invisibles. Au lendemain de ses tensions avec l'Église, une légende se répand, associant efficacement Youlou à une figure de la résistance anticoloniale :

> Un jour de 1955, Youlou se baignait et priait à proximité de la Loufoulakari, près de la tombe d'un grand résistant Kongo, Boueta M'Bongo, tué par les Français. La tête décapitée de M'Bongo, restée sur la rive, avait formé une tombe. Ce jour-là, Youlou vit apparaître un caïman dans la rivière sacrée et décida d'en faire son emblème[101].

Le parti de Youlou se dote enfin d'un organe de presse, *Le Progrès*. Mais ce titre est rapidement déclassé par les journaux de ses alliés européens. Car simultanément à la création de l'UDDIA, Youlou élabore une stratégie à deux voix, inspirée de l'expérience oubanguienne de l'abbé Boganda : son voyage à Paris a été l'occasion de se laisser convaincre par Guérillot, conseiller de l'Oubangui-Chari représentant la caste des planteurs blancs, du bien-fondé de

l'alliance avec les petits colons pour devenir le maître du jeu congolais. Youlou décide d'adapter cette ligne politique aux spécificités de la société coloniale congolaise.

Les petits colons s'organisent au Moyen-Congo à partir de 1952 à travers le Mouvement de libération économique (MLE). Christian Jayle, promoteur du MLE, y émerge rapidement. Ancien militaire dans les années 1930, il est nommé maître des requêtes au Conseil d'État par Joseph Barthélemy, ministre de la Justice de Vichy, dont il devient le chef de cabinet. Inquiété à la Libération, il est cassé de son grade en 1944. Il intègre alors l'armée avec le grade de capitaine, mais il finit par être rayé des cadres en octobre 1945 pour vol et pillage de mobilier en Allemagne[102]. De retour à la vie civile, il fait l'objet de poursuite judiciaire pour propagande interdite au bénéfice du Rassemblement des républicains à Paris, en 1947. C'est à cette époque qu'il s'engage dans le journalisme : il fonde et dirige une agence de presse parisienne. Jayle arrive à Brazzaville en 1951, après avoir abandonné le rallye Le Cap-Alger qu'il suit pour *Le Parisien libéré*. Collaborateur pour les sujets d'économie de la revue *France-Équateur* de René Mahé et Fernand Senez, Jayle rachète le journal *AEF*, dont il décide de changer la formule et qu'il rebaptise *AEF, cette semaine*. Il prend conscience de l'enjeu que représente la presse dans le processus de politisation en Afrique. Il manifeste de l'intérêt pour la politique locale, mais toutes ses initiatives individuelles se concluent par des échecs : en janvier 1956, candidat à la députation sous l'étiquette « Indépendant d'Union française », il n'obtient que 757 voix sur 154 363 votants, et ce malgré une campagne onéreuse. C'est avec l'abbé Fulbert qu'il trouve son déclic politique. Il voit, dans sa popularité grandissante, un tremplin pour ses propres ambitions. Aussi met-il son journal au service de Youlou. *AEF, cette semaine*, organe officieux de l'UDDIA aux côtés de *France-Équateur* de Mahé, remporte plus de succès auprès des militants que le journal officiel *Le Progrès*.

Plus largement, c'est toute une stratégie d'alliance avec les petits colons qui va se nouer avec l'Union du Moyen-Congo (UMC), inspirée de l'expérience de l'Intergroupe libéral oubanguien (ILO) de Roger Guérillot. Pour ce dernier, archétype du planteur européen qui est initialement le plus farouche adversaire de l'indépendantiste Boganda avant de prôner l'alliance avec lui, cette nouvelle stratégie a pour objectif de sauver au maximum les biens et le pouvoir des petits colons dans la perspective des indépendances africaines. *In fine*, son objectif est de réaliser un Intergroupe libéral aéfien. Pour les Africains, cette alliance garantit une récupération en douceur des avantages politiques et électoraux de la

communauté blanche.

René Mahé, un des plus ardents artisans de l'UMC, organise le 19 mars 1956 dans la matinée une réunion dans les locaux de son journal *France-Équateur* avec Youlou. Cette rencontre prépare en fait celle de l'après-midi, entre Youlou et Guérillot. L'idée d'un ILO au Moyen-Congo mûrit, et une formule provisoirement intitulée ILMC (Intergroupe libéral du Moyen-Congo) est avancée. Boganda en personne se déplace début avril 1956 à Brazzaville pour discuter avec Youlou des bases d'un Intergroupe libéral. Guérillot rencontre à Brazzaville et Pointe-Noire des représentants des milieux européen et congolais. Côté européen, et malgré quelques rares hésitations, tous sont convaincus du bien-fondé de cette stratégie. Côté africain, l'affaire se heurte à de vives oppositions : le 27 mars 1956, Tchicaya et le PPC refusent cette alliance, imités par Opangault et les socialistes le 2 avril 1956. Ainsi, au Moyen-Congo, Youlou conserve le monopole de l'alliance avec les petits blancs.

L'abbé parvient à s'allier deux pôles socioprofessionnels importants dès 1956 : la chambre de commerce, passée aux mains des représentants des petites entreprises, et le monde de la presse européenne. L'UMC, exclusivement composée d'Européens, est officiellement créée à l'été 1956. L'alliance UMC et UDDIA crée l'ILMC : mais au fond, cette dernière structure ne représente aucune force politique réelle. Car la spécificité des petits colons congolais induit une logique plus individuelle que corporatiste : c'est le ralliement individuel à l'abbé qui finira par l'emporter, condamnant le projet de l'UMC. Déjà, plusieurs figures européennes émergent comme des conseillers de poids de l'abbé. René Mahé prend les fonctions de secrétaire général de l'UMC dès sa fondation. Il travaille activement au succès de Youlou aux élections municipales à Brazzaville en novembre 1956, et devient, en récompense, chef de cabinet à l'hôtel de ville. Henri Bru, ancien FFI et gérant d'une société d'import-export, devient en 1957 le chef de cabinet de Youlou au ministère de l'Agriculture et des Eaux et Forêts. Joseph Vial, manager de plusieurs compagnies au Congo, est nommé adjoint au maire de Brazzaville. Ses contacts avec le monde financier et économique, en métropole comme dans les colonies, font de lui un allié incontournable pour l'abbé qui lui confiera en novembre 1958 le ministère des Finances. À Pointe-Noire, Jean-Robert Sevely, entrepreneur dans le Kouilou, incarne en pays Vili cette alliance avec le monde des petits colons.

Les échéances électorales : les municipales de 1956 et les législatives de 1957

Ces scrutins constituent les deux premières consultations au suffrage universel dans les colonies africaines. La troisième sera le référendum de septembre 1958. La mobilisation pour les élections municipales de novembre 1956 à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie est l'occasion pour l'UDDIA d'achever sa première croissance. L'objectif pour Youlou est clair : prendre la revanche des législatives de janvier en constituant des fiefs locaux autour des trois municipalités et préparer les prochaines élections territoriales. À partir du mois d'août 1956, sous l'impulsion notamment de N'Deko, la propagande youliste s'intensifie et le *Bouzoum-Bar* à Poto-Poto et le *Beauté-Bar* à Bacongo font office de sièges de campagne[103]. Ces élections municipales du 18 novembre 1956 sont un succès écrasant pour l'abbé Fulbert et l'UDDIA : Brazzaville et Pointe-Noire sont respectivement remportées par Youlou et Tchitchelle. L'abbé a trouvé la formule de ses succès électoraux en même temps qu'il établit solidement et durablement son fief sur Brazzaville et le Pool. Quant à la victoire de Tchitchelle, elle dépasse le strict cadre de Pointe-Noire : pour la première fois, Tchicaya est vaincu ! Son élimination politique peut désormais être imaginée plus concrètement.

Désormais, le principal adversaire de Youlou s'avère être Opangault. Le scrutin législatif du 31 mars 1957 doit présider à la mise en place du Conseil de gouvernement, en accord avec le décret d'application de la loi-cadre Defferre votée en 1956. L'UDDIA remporte quatre circonscriptions, contre cinq pour les socialistes. L'Assemblée territoriale se compose sur un équilibre précaire de 22 députés socialistes, 20 députés UDDIA et 2 députés PPC. Le 15 mai 1957, au terme de minutieux pourparlers entre les différents leaders, Jacques Opangault est élu vice-président du gouvernement[104] au titre de sa courte majorité. Youlou accepte le poste de ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et des Eaux et Forêts, espérant l'utiliser comme un tremplin politique supplémentaire. Il n'en entre pas moins dans un affrontement intégral contre Opangault. Ce duel devient le métronome de la politique congolaise jusqu'à l'effondrement de l'un des deux leaders. Car Youlou reste convaincu que la courte majorité du candidat socialiste peut être renversée à tout moment.

Deux conclusions sortent donc de ces scrutins. L'UDDIA est la structure *ad hoc* pour porter les ambitions youlistes ; le PPC de Tchicaya, affaibli par le démarchage de l'UDDIA, se replie sur son seul fief Vili. Dans ces conditions, Tchicaya peut donc être définitivement éliminé. Le roué abbé est parvenu à établir une stratégie politique capable de lui donner la victoire à la faveur des grands regroupements tactiques autour des organisations africaines en AOF et en

AEF : Opangault l'a compris et, pour les législatives du 31 mars 1957, il s'est affilié au Mouvement social africain (MSA), créé à Conakry le 11 janvier 1957[105].

Youlou et la conquête du pouvoir

Les « entretiens de Brazzaville » (mai 1957)

Après avoir hérité du vote Balali, Youlou réalise le tour de force de capter le vote des petits colons, tout en parvenant à finalement s'émanciper de ses démiurges. Entre 1956 et 1958, l'UMC finit par se fondre dans l'UDDIA. Cette absorption marque un tournant radical dans les rapports des petits colons avec Youlou : ils passent du statut d'alliés nécessaires en 1956 à celui de clients en 1959. En d'autres termes, ils tirent leur force en 1956 de l'union qui les anime dans leur identité de « bloc des petits colons » ; deux ans plus tard, ils ne doivent leur existence politique qu'à leur ralliement individuel à Youlou et à son UDDIA – et donc à la place qu'ils sont parvenus à se ménager dans son parti. Par la tension engendrée au sein du groupe de petits colons, ils passent du statut de clients à celui de courtisans, toujours en quête des faveurs de l'abbé[106]. Christian Jayle est le plus brillant dans ce jeu, parvenant à s'imposer comme le conseiller européen le plus influent de l'abbé en 1958, et briguant le poste-clé de président de l'Assemblée territoriale. Cette concurrence se double de conflits personnels, à l'image de l'animosité entre Joseph Vial et Henri Bru. Youlou a ainsi réussi à phagocyter à son profit, et sans à-coup, le groupe des petits colons entre 1956 et 1958.

Dernier arrivé sur la scène politique d'AEF, Youlou est parvenu à assimiler en deux ans les nouvelles contraintes de la vie politique, et à devenir la figure montante de la vie politique congolaise. Il ne lui reste désormais plus qu'à achever son intégration dans le concert des hommes politiques de poids en Afrique centrale pour accéder à la dimension politique supérieure : exister à l'échelon fédéral et africain. Le phénomène Youlou crée une nouvelle voie dans la stratégie d'Houphouët-Boigny et du RDA en Afrique centrale. Son voyage de février 1956 à Paris a solidement jeté les bases d'un rapprochement opportuniste avec le RDA. Entre 1957 et 1958, le RDA redéploie de manière fort pragmatique ses ambitions en Afrique centrale, fort de ses bastions gabonais et tchadien. Le Moyen-Congo constitue un enjeu majeur pour Houphouët-Boigny en Afrique centrale ; Jean-Félix Tchicaya n'est plus l'homme de cette nouvelle politique RDA.

Ouezzin Coulibaly, secrétaire général du RDA et numéro 2 de l'organisation, et le docteur Youssoupha Sylla, chargé de mission au cabinet d'Houphouët-Boigny, débarquent à Brazzaville le 1er mai 1957 entre le scrutin législatif et la composition du Conseil de gouvernement congolais. Ils sont spécialement mandatés par Houphouët-Boigny. À leur arrivée, ils sont attendus par les cadres PPC favorables à l'alliance youliste : Tchitchelle, Sathoud et Hazoume. Ils seront les chevilles ouvrières africaines de ces négociations politiques. Ils sont également attendus à l'aéroport par un contingent d'Européens : Vial, Mahé pour l'UMC, et Kerhervé et Mansion pour l'UDSR[107].

Ces « entretiens de Brazzaville[108] » fonctionnent à deux vitesses. En apparence, ils ont pour objectif de régler les conditions de participation de l'UDDIA au gouvernement socialiste. En réalité, il s'agit d'un véritable repositionnement stratégique du RDA au Moyen-Congo. D'où la présence personnelle de Ouezzin Coulibaly, ami intime de Claude Gérard qui milite à la promotion de Youlou depuis février 1956. Les services de la police coloniale de Brazzaville identifient trois objectifs immédiats et enchâssés à cette mission RDA-UDSR de mai 1957 : affilier l'UDDIA au RDA ; éliminer les gens de l'UMC, indésirables, en procédant à l'adhésion individuelle à l'UDSR des éléments intéressants ; liquider le PPC dans les meilleures conditions possibles[109]. Ces buts atteints, l'abbé Fulbert doit être promu principale personnalité politique du territoire, pour briguer à terme le poste de vice-président du Conseil de gouvernement. L'opération est d'autant mieux envisagée qu'Opangault ne doit son élection à ce poste qu'à une seule voix de majorité qui sépare les groupes parlementaires UDDIA (22 élus) et MSA et affiliés (23 élus).

Du 1er au 4 mai 1957, les réunions se multiplient entre PPC et UDDIA, en cercles réduits ou en présence de cadres des partis, sous l'arbitrage politique de Ouezzin Coulibaly et du docteur Sylla, rejoints le 3 mai par Gabriel Lisette, leader moral du RDA en AEF et chef de l'antenne tchadienne du mouvement. Dans la nuit du 3 au 4, vers 2 h 30, un protocole provisoire est établi prévoyant la dissolution du PPC et de l'UDDIA, pour les faire renaître en comité congolais du RDA sous l'autorité de Youlou. L'affaire n'aboutit pas, mais le principe de réorientation du RDA au profit de l'abbé Fulbert est acquis… Alors que les émissaires d'Houphouët quittent Brazzaville le 4 mai, Beauchamp, envoyé spécial de Mitterrand et de l'UDSR, débarque à son tour pour régler la position de l'UDSR : le mouvement socialiste, qui se trouve paradoxalement au Moyen-Congo dans l'opposition au gouvernement socialiste, cherche un équilibre des

forces politiques en proposant un compromis entre le MSA et l'UDDIA. Il rencontre immédiatement Lisette et Kerhervé, les deux principaux négociateurs sur place.

Qu'importe, pour Youlou, l'essentiel est joué : le 7 mai 1957, les « entretiens de Brazzaville » se concluent par un communiqué conjoint de Lisette – au nom du comité de coordination du RDA –, Youlou et Tchitchelle. Il s'agit en fait d'une déclaration de principe et non d'un accord. Les deux formations proclament leur identité de vues et reconnaissent le principe d'une prochaine coopération lors du congrès RDA de Bamako[110].

Antoine Hazoume, agent du RDA au Moyen-Congo

Ces « entretiens de Brazzaville » ont révélé le rôle aussi secret qu'efficace d'Antoine Hazoume, dit Agassou Sourou. Il est sans conteste le principal artisan au Moyen-Congo de la politique de Ouezzin Coulibaly. Dahoméen, né à Port-Novo vers 1923, parent (sans doute neveu) de Paul Hazoume[111], il a été tour à tour agent commercial puis agent comptable de la chambre syndicale des Mines. Comme d'autres Dahoméens, il tente son destin hors de son territoire et s'oriente vers l'AEF sans que les conditions de son départ ne soient connues. Il se lance très vite en politique, devenant membre de « l'Union pour la promotion des pays d'outre-mer » de Rogué. Sitôt au Moyen-Congo, il rallie le PPC-RDA, où il gravit les échelons pour en devenir le secrétaire général en 1957.

Ses origines, ses fonctions, comme ses connexions lui donnent un rôle-clé au sein du PPC : il est le correspondant du comité ivoirien RDA. À ce titre, il est en relation étroite avec l'appareil du comité de coordination et plusieurs personnalités à Abidjan comme à Bamako. Il est notamment en contact avec le docteur Sylla. Suite aux évolutions de la politique congolaise en 1956, il se rapproche petit à petit de Youlou et de l'UDDIA entre 1956 et 1957, au point de devenir un des organisateurs de fait des « entretiens de Brazzaville ». Fort de son titre de secrétaire général du PPC, il influence la ligne générale du parti selon les consignes d'Houphouët-Boigny, de Ouezzin Coulibaly et du docteur Sylla, aux dépens de Jean-Felix Tchicaya. Aidé de Victor Sathoud et de Joseph Sinald, tous deux cadres du PPC à Brazzaville, il prépare le terrain, ménage les contacts et travaille activement à convaincre les cadres du PPC réunis à Brazzaville que l'avenir du RDA passe désormais par l'abbé Fulbert.

Hazoume entre en dissidence au sein du PPC-RDA avec la bénédiction d'Houphouët-Boigny. Dès la fin du mois de mai 1957, une campagne de

propagande est mise en place à l’instigation d’Hazoume. Elle se développe en suivant deux axes. D’une part, Youlou multiplie les réunions et conférences populaires dans les bars, avec le concours d’un nouveau propagandiste qui déclasse N’Deko : Marcel Ibalico. D’autre part, Hazoume, en accord avec les consignes laissées par le docteur Sylla, s’emploie à gagner la section brazzavilloise du PPC à l’abbé, affermissant le fief youliste autour de Brazzaville et de la région du Pool. Dès juin 1957, le principe de la fusion – en réalité il conviendrait de parler de transfert – du PPC à l’UDDIA sur Brazzaville est acté, grâce à l’action sans relâche d’Hazoume. La propagande de l’UDDIA et du RDA s’intensifie à l’été 1957 : Abidjan met à disposition de Youlou et d’Hazoume de fortes sommes d’argent pour mener à bien la campagne de ralliement[112]. Dès lors le programme politique de Youlou se dessine avec plus de précision : on lui prête de vouloir mettre à la tête de l’Assemblée territoriale Christian Jayle, son fidèle allié européen. Ce dernier aurait pour mission de préparer le renversement du gouvernement socialiste et faire élire Youlou vice-président du Conseil. Tchitchelle est identifié comme le plus solide soutien de l’abbé.

Initialement prévu pour juillet 1957, le troisième congrès interterritorial du RDA se tient à Bamako du 25 au 30 septembre 1957. Hazoume s’y rend et y proclame son ralliement à la solution UDDIA-RDA – tout en restant secrétaire général du PPC pour assurer l’achèvement de l’opération de transfert. L’engagement du RDA en faveur de Youlou et de l’UDDIA est confirmé. Si Tchicaya est sacrifié politiquement, l’hypothèque qu’il représente n’est pas encore levée au Moyen-Congo : Houphouët-Boigny et les cadres du Rassemblement ne veulent pas paraître sacrifier ostensiblement ce pilier fondateur du RDA ; c’est pourquoi ils misent essentiellement sur la dégradation de son état de santé pour procéder à sa mise à l’écart. De ce temps, Hazoume est invité à redoubler d’énergie pour promouvoir l’abbé à Brazzaville : assisté de Philippe Bikoumou, il se lance au mois d’octobre 1957 dans une tournée de conférences politiques à travers les bars des quartiers africains de Brazzaville pour faire la pédagogie des conclusions du congrès de Bamako : sa thèse est au fond fort simple, il martèle aux oreilles de l’opinion publique naissante que Youlou est le candidat réel du RDA au Congo.

Désormais, les tentatives de compromis entre socialistes et youlistes appartiennent au passé ; la lutte entre le MSA et l’UDDIA est ouverte pour l’hégémonie politique sur le territoire. L’abbé et ses partisans, forts du soutien d’Houphouët-Boigny, mettent à profit leur position pour affaiblir par tous les

moyens le parti d'Opangault, qui ne dispose que d'une courte voix de majorité. L'opposition entre le MSA et l'UDDIA, entre stratégie générale des organisations continentales et contingences locales, se radicalise.

L'affaire Yambot, l'équilibre des forces et la montée des tensions (mai 1957-novembre 1958)

Cette affaire s'inscrit dans les manipulations et les équations politiques qui procèdent des tentatives de renversement de la majorité socialiste au Moyen-Congo, une fois Youlou sûr du soutien d'Abidjan. Initialement, l'accord RDA-UDSR envisageait le débauchage de Kerhervé (UDSR élu sur les listes MSA) pour donner la voix nécessaire à la victoire de l'abbé Fulbert au sein de l'Assemblée. Mais au terme des « entretiens de Brazzaville », et malgré la médiation de Beauchamp, envoyé spécial de François Mitterrand, Kerhervé refuse de trahir les socialistes congolais. Les petits colons de l'UMC qui voyaient d'un mauvais œil le rapprochement UDDIA-RDA profitent alors de ce raté pour sauver leur place : Mahé apporte l'adhésion de l'UMC à l'UDSR. Il assiste au Congrès national à Paris, et en revient paré du titre (ronflant mais creux) de secrétaire fédéral pour le Moyen-Congo, à la plus grande stupéfaction des milieux européens brazzavillois : si Jacques Mansion[113] et André Kerhervé (UDSR) ne sont pas d'accord avec Paris sur la ligne politique à mener au Moyen-Congo, ils n'imaginaient pas que François Mitterrand irait jusqu'à leur préférer les Européens de Youlou.

Kerhervé ayant refusé de se prêter à la manœuvre, trois députés congolais sont préciblés pour être débauchés en faveur de l'UDDIA : René Pouy (PPC), Jean-Georges Nardon (indépendant inscrit sur la liste de Tchitchelle à Pointe-Noire) et Georges Yambot (MSA). Au début du mois d'août 1957, ce dernier annonce qu'il se rallie à la formation de Youlou, lui offrant la courte voix qui peut désormais faire basculer le gouvernement Opangault. Aussitôt, des rumeurs circulent laissant entendre que Yambot a été acheté et corrompu par l'UDDIA[114]. L'affaire Yambot éclate les 25 et 26 novembre 1957, à l'occasion du premier retour de Yambot à Pointe-Noire à l'Assemblée, survoltée par cette affaire, depuis sa défection des rangs socialistes. Une véritable course-poursuite sous forme de vaudeville se joue alors. Le MSA et l'UDDIA se disputent physiquement le député, lui faisant signer des déclarations et des contre-déclarations de ralliements et de reniements : enlevé par un commando MSA à l'hôtel *Mayombé*, Yambot parvient à être exfiltré par les youlistes sur Dolisie,

avant d'être mis en sécurité à Brazzaville. Il y fait aussitôt une déclaration dans laquelle il confirme son appartenance à l'UDDIA, validant la modification du rapport de forces à l'Assemblée territoriale. Youlou consacre dès lors ses forces à discréditer l'équipe Opangault, pour mieux la remplacer sitôt l'occasion offerte. C'est autour de ce principe que s'articule toute la vie politique du Moyen-Congo pour l'année 1958.

Les 11, 12 et 13 janvier 1958, à Dolisie, l'UDDIA tient sous la présidence de l'abbé Fulbert son congrès territorial sous le titre de « journées d'études ». Dans une ambiance agitée[115], Youlou confirme son affiliation RDA. Prenant acte de cet état de fait, Jean-Felix Tchicaya décide de rompre d'avec le RDA le 19 février 1958. En réponse, Hazoume, toujours secrétaire général du PPC, organise un congrès RDA à Brazzaville les 27, 28 et 29 mars 1958, pour consacrer définitivement le transfert de parrainage du RDA au bénéfice de l'UDDIA. Youlou reçoit cependant d'Abidjan la consigne de ne pas procéder au renversement d'Opangault tant que la majorité légale n'est pas assurée à l'UDDIA.

Si cette prise de position éclaircit la question de la représentation du RDA au Moyen-Congo, elle ne résout pas pour autant la question de l'équilibre des forces politiques. La courte majorité que représente le siège de Yambot reste insuffisante. Or l'équilibre précaire des forces est perturbé par la mort du député UDDIA Dumont en avril 1958, renvoyant à 22 sièges chacun des deux groupes[116]. L'élection à son siège, le 6 juillet 1958, de Jean-Christophe Makaya, candidat UDDIA, conforte la position de Youlou.

En AEF, à la différence de l'AOF, le scrutin du 28 septembre 1958 a en apparence ménagé une accalmie : toutes les élites politiques conviennent de voter pour le « oui » de manière consensuelle. Mais, en réalité, le duel entre Opangault et Youlou constitue plus que jamais le métronome de la vie politique congolaise. L'abbé met tout en œuvre pour renverser Opangault, tandis que le pouvoir français s'en lave aussi officiellement que précautionneusement les mains, à Brazzaville comme à Paris[117]. La situation entre Opangault et les ténors de l'UDDIA, notamment Vial, ne cesse de se dégrader dans les semaines de septembre. Youlou reprend l'offensive dès le 29 septembre 1958, lendemain du référendum. La situation est tellement détériorée que le 3 octobre 1958, Opangault et les députés MSA refusent de siéger tant que Vial n'est pas exclu du Conseil. Submergé par l'UDDIA, il ne reste au MSA qu'une ultime arme : la politique de la chaise vide, empêchant ainsi que le quorum soit atteint et

bloquant le travail de l'Assemblée. L'affaire aboutit le 17 octobre 1958 à une violente altercation entre Vial et Opangault. Ce dernier quitte la salle en compagnie de Kikhounga N'Got et Mambeke-Boucher. Ne restent plus en séance que cinq ministres (les UDDIA et Kerhervé). Youlou en profite pour demander au Conseil de réclamer au haut-commissaire de réunir l'Assemblée territoriale pour le 25 octobre. Avec cet événement, un point de non-retour est atteint.

Or, avec la victoire du « oui » au référendum, est mise en place la Communauté franco-africaine en remplacement de l'Union française, et un nouveau calendrier est établi sur les bases jetées par la loi-cadre Defferre. Les événements se précipitent : en préambule de sa prochaine indépendance, le Moyen-Congo, comme tous les autres territoires, est appelé à devenir une République autonome au sein de la Communauté avant la fin de l'année 1958. Youlou doit donc parvenir à s'emparer du pouvoir au plus tard pour la proclamation de la République congolaise autonome au sein de la Communauté, programmée pour le 28 novembre 1958. Cette date constitue l'ultime moment pour se hisser au rôle de « père de l'indépendance ».

L'avènement de Youlou et la crise du 28 novembre 1958

En ce mois de novembre 1958, la pression UDDIA ne cesse de se faire sentir sur le gouvernement Opangault. Aux premiers jours du mois, la rumeur court qu'Houphouët viendrait en personne à Brazzaville. L'affaire a pour toile de fond les menaces d'Opangault de rejoindre au besoin l'Oubangui-Chari dans une République centrafricaine, ouvrant ainsi indirectement la voie à la querelle fédéraliste en AEF. Foccart, considérant que la venue du leader ivoirien compliquerait plus les choses qu'elle ne les arrangerait, parvient à faire annuler la visite d'Houphouët-Boigny. Car le « Monsieur Afrique » du général de Gaulle sait qu'en cette fin d'année le véritable combat prioritaire au Congo est ailleurs : renverser le gouvernement Opangault pour le remplacer par un gouvernement Youlou. Sentant l'étau se resserrer autour de lui avec la majorité des 23 conseillers UDDIA à l'Assemblée territoriale, Opangault cherche à saisir le haut-commissaire Yvon Bourges de son problème. En vain. Ce dernier explique à Foccart qu'il entend officiellement maintenir la neutralité qui doit être la sienne[118]. En réalité, il a parfaitement conscience qu'en se lavant les mains de la crise politique et institutionnelle latente, il fait le jeu de l'abbé Fulbert et du RDA. Le 17 novembre, les conseillers MSA s'adressent directement au général de Gaulle : un télégramme lui est adressé pour savoir si Opangault peut rester en place après le vote des nouvelles institutions, ou si l'Assemblée devenue constitutionnelle en vertu de l'érection du Congo en République autonome prévoit la mise en place d'un gouvernement provisoire. Le 21 novembre, Foccart répond à Opangault au nom du général de Gaulle :

> Les autorités instituées par les lois et règlements continuent d'exercer leurs fonctions, conformément à ces lois et règlements, jusqu'à la mise en place des autorités appelées à lui succéder (art. 2, ordo. 58-913 du 6 octobre 1958). Votre gouvernement peut fort bien rester en fonction après l'option faite en faveur d'un statut d'État. Toutefois, l'Assemblée législative peut, après s'être transformée en Assemblée constituante, décider de la fin des pouvoirs du gouvernement actuel et de l'élection d'un gouvernement provisoire prenant immédiatement ses fonctions[119].

En d'autres termes, faut-il en conclure que, sous la plume de Foccart, la France se lave légalement et constitutionnellement les mains de la chute programmée du gouvernement Opangault ? À quelques jours de la session du 28 novembre 1958, la collusion entre Houphouët-Boigny et le haut-commissaire Bourges semble évidente. Les deux hommes se rencontrent à Paris et évoquent le dossier congolais. Leur engagement en faveur de la victoire de Youlou est mis en

lumière par un télégramme adressé à Bourges, le 27 novembre 1958, par le chef de territoire de Côte d'Ivoire, qui se fait l'intermédiaire d'Houphouët-Boigny :

> Houphouët-Boigny désire savoir si vous envisagez toujours, comme vous le lui avez dit à Paris, la formation d'un gouvernement d'Union présidé par l'abbé Fulbert ? Il est évident que dans ce cas, ses possibilités d'intervention seront plus grandes et efficaces[120].

À la veille de la session qui doit consacrer l'érection du territoire du Moyen-Congo en République autonome au sein de la Communauté, Foccart (c'est-à-dire le pouvoir suprême en France), Houphouët (c'est-à-dire le RDA) et Bourges (c'est-à-dire l'administration coloniale) sont d'accord pour laisser porter Youlou au pouvoir lors de la séance. Dans ces circonstances, les événements du 28 novembre 1958 à Brazzaville prennent une dimension toute particulière. La tension monte au Congo, des rumeurs de mobilisation de partisans et de constitution de réserves d'armes courent dans les trois principaux centres urbains de Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire. Sentant la situation susceptible de déraper à tout moment, Opangault adresse un télégramme urgent au général de Gaulle à la veille de l'ouverture de la session parlementaire : il annonce redouter de graves troubles dans le pays, et conclut son message en se dégageant de toute responsabilité au cas où des événements se produiraient[121]…

Le 28 novembre 1958, au sein de l'Assemblée territoriale réunie à Pointe-Noire (la capitale territoriale du Moyen-Congo), Youlou dispose de deux atouts majeurs : sa voix de majorité et Christian Jayle. Il est parvenu à le faire nommer président de l'Assemblée nationale, c'est-à-dire grand maître des cérémonies de la session du 28 novembre. La séance s'ouvre à 9 h. Face à la manœuvre youliste, le groupe MSA cherche aussitôt le rapport de forces. À l'intérieur du bâtiment, les éléments MSA-PPC provoquent des incidents, tandis qu'à l'extérieur une pluie de cailloux s'abat sur les vitres. Des conseillers MSA parviennent à faire pénétrer dans la salle des débats des renforts. Les perturbateurs envahissent la pièce, renversent les tables, brandissent et jettent des chaises, bousculent des personnalités et mettent tout en œuvre pour se saisir de force du transfuge Yambot. La police, qui tâchait depuis 9 h du matin de calmer les esprits aux abords de l'Assemblée sous la conduite du commissaire Gauze, intervient à la demande de Jayle dans l'enceinte de l'Assemblée et rejette les perturbateurs dans la rue. À l'extérieur, la gendarmerie et les gardes territoriaux sont aux prises avec les manifestants MSA. C'est dans cette ambiance électrique que Christian Jayle lit son discours protocolaire auquel répond le chef de

territoire Deriaud. Les autorités officielles s'étant alors retirées, les conseillers congolais décident à l'unanimité d'ériger le Moyen-Congo en République du Congo au sein de la Communauté. Il est 11 h lorsque cette délibération n° 112/58 est proclamée. Entre 9 h et 11 h, la première tentative de coup d'État MSA a donc échoué. Pire, la légalité joue désormais en faveur de Youlou.

À la reprise des activités l'après-midi, la tension est toujours la même. Le premier coup politique est porté par l'UDDIA qui dépose un projet de loi constitutionnelle organisant les pouvoirs au Congo. Le groupe MSA proteste et dénonce cette base de discussions qu'il qualifie d'irrecevable et de dictatoriale. La foule des spectateurs est houleuse ; la séance est à nouveau perturbée par des manifestants. L'Assemblée doit une nouvelle fois être évacuée. À l'extérieur, les accrochages de partisans MSA et PPC avec les forces de l'ordre se multiplient. Le groupe des conseillers MSA décide de quitter le débat et de laisser à l'UDDIA seule l'entière responsabilité de ses actes. Le groupe UDDIA enregistre donc la loi constitutionnelle n° 1 par 23 voix. Entre-temps, Opangault a regagné la salle en qualité d'observateur. Il est 15 h 30. Le vote de cette première loi constitutionnelle est immédiatement suivi d'un vote à main levée pour donner à Fulbert Youlou l'investiture de la présidence du gouvernement. Le pouvoir est légalement et constitutionnellement transféré du MSA à l'UDDIA, d'Opangault à Youlou. Ce dernier promet une composition d'union et d'ouverture ; mais réaliste, il précise que si son gouvernement est provisoire, il n'en est pas moins un gouvernement d'autorité : « On ne peut construire aucun ouvrage sans qu'il y ait un maître d'œuvre. »

Si l'affaire est légalement gagnée, la tension sociale est montée d'un cran entre les partisans d'Opangault et ceux de Youlou. À Pointe-Noire, les 28, 29 et 30 novembre, des incidents éclatent dans la cité africaine : conflits, attentats contre des personnes, spoliations de cases sont enregistrés par le pouvoir colonial malgré le déploiement d'éléments militaires et policiers. L'embrasement général couve, mais n'a pas encore eu lieu. Cependant, les services d'Yvon Bourges notent avec inquiétude que cet épisode révèle, selon ses propres termes, l'existence de « bandes de choc ethniques et politiques plus ou moins bien organisées[122] ». Aux hommes du « bataillon Croix-Rouge » des Vili MSA se sont opposés avec plus d'efficacité les éléments Babembé UDDIA de la « brigade indochinoise ». Preuve de l'organisation : ces miliciens portent pour se reconnaître des brassards ou des bandes blanches – signe de ralliement youliste qui se retrouve lors des événements de février 1959. Ce phénomène violent augure de la dégradation de la situation congolaise dans les semaines qui vont

suivre l’avènement de Youlou.

La République congolaise, « une et indivisible » ?
(novembre 1958-février 1959)

L’équilibre politique congolais est si délicat qu’il est impossible dans les semaines qui suivent la proclamation de la République de faire voter une Constitution comme dans les autres Républiques. L’abbé Fulbert établit les règles politiques du pays par une série de lois constitutionnelles qui ne parviennent pas à régler le fond d’un problème éminemment politique[123]. Sa première décision consiste à transporter la capitale congolaise de Pointe-Noire, en pays Vili, à Brazzaville, en pays Lari (loi constitutionnelle 2 du 28 novembre 1958). Il réinstalle de la sorte le siège du pouvoir dans son fief politique, à côté du haut-commissariat d’Yvon Bourges, espérant renverser le rapport de force populaire en sa faveur grâce à l’appui de ses partisans. La tension ne retombe pas pour autant. Brazzaville concentre dans ses quartiers africains de Poto-Poto et de Bacongo[124] deux réservoirs de militants UDDIA et MSA insatisfaits par la situation. Pour les premiers, le MSA est un organisme subversif qui refuse de reconnaître sa défaite ; pour les seconds, l’UDDIA n’est ni plus ni moins qu’un usurpateur. Dès lors, un seul remède peut calmer cette fièvre politique : l’annonce de nouvelles élections législatives, pour désigner un nouveau gouvernement. Ce nouvel horizon devient le point de fixation de la vie politique congolaise.

Kikhounga N’Got et Opangault se rendent à Paris pour chercher de l’aide auprès de la SFIO, à laquelle le MSA est affilié. Peine perdue : les socialistes français ont assez de soucis en métropole pour les secourir dans une querelle où ils voient mal leur intérêt. Opangault n’hésite pas à brandir au besoin l’épouvantail du rattachement des régions M’Bochi du Nord à la République centrafricaine de son allié, le Centrafricain Barthélemy Boganda. Cette idée s’ancre d’autant plus facilement dans les esprits que parvient de Bangui une déclaration de Boganda par voie de presse écrite et sur les ondes, dans laquelle il annonce des élections en Centrafrique pour le 15 mars 1959, en souhaitant vivement dans un but d’apaisement que les autres Républiques de l’ancienne fédération équatoriale l’imitent[125].

À Brazzaville, Youlou partage provisoirement ses quartiers entre les modestes bureaux du service de l’Agriculture et la mairie de Brazzaville. Il sait qu’il lui faut gagner du temps et asseoir son pouvoir dans la capitale. Il distribue des

aumônes aux quémandeurs et leur promet des emplois administratifs. Il va sans dire que le nombre de requérants est important, et qu'il s'agit de la clientèle de l'abbé qui vient chercher les récompenses de sa fidélité. Les militants de choc défilent tour à tour dans son bureau. L'abbé pratique le clientélisme à outrance. Ses faveurs sont comprises par ses adversaires politiques – au premier chef desquels les socialistes M'Bochi – comme un facteur d'exclusion délibérée. Avant de se rendre au premier Conseil exécutif de la Communauté à Paris, le Premier ministre souhaite lancer un dernier appel au calme et au patriotisme congolais. Il prononce son allocution le dimanche 1er février 1959. Il définit les agitateurs comme une poignée qui compromet sciemment le travail de son gouvernement.

Le MSA, à défaut d'organe de presse, répond par la voix de ses militants : il trouve un terrain favorable parmi les milieux désœuvrés de Poto-Poto où se concentrent de nombreux M'Bochi. Les responsables socialistes multiplient les réunions et motivent leurs troupes : puisque l'UDDIA a fait savoir sa position expectative, comprise comme une dérobade par l'opposition, les socialistes estiment que c'est à eux de créer le climat revendicatif susceptible de provoquer les élections. Le 10 février 1959, le MSA annonce ne pas vouloir participer aux travaux de l'Assemblée tant qu'une date pour les élections n'est pas définie. Le SDECE, inquiet de cette montée des tensions, informe Paris début février que le MSA-PPC est prêt à passer à l'action si des élections ne sont pas organisées ; les leaders de l'opposition mettent en cause personnellement le Premier ministre, et annoncent des hostilités à l'encontre de ses représentants[126]. Plus politique, Opangault parle d'une manifestation de masse, munie d'écriteaux appelant aux urnes, devant le siège du gouvernement. Les autorités françaises qui craignent le pire multiplient adroitement les contacts avec les leaders de l'opposition… Cependant, la France se refuse à intervenir dans cette affaire. Opangault renonce finalement à ses manifestations de foule, qu'il souhaite remplacer par des défilés pacifiques. Il accepte d'éviter de multiplier les risques d'émeutes, mais pas de taire son mécontentement. Mais l'excitation des esprits est allée trop loin.

« La Grande Peur congolaise » : les journées sanglantes des 16, 17 et 18 février 1959

Les services du haut-commissaire Georgy (qui a remplacé après le 28 novembre 1958 Charles Deriaud) ne peuvent que constater, inquiets, la tension croissante et la multiplication des réunions privées ou publiques. Ils résument la situation en parlant « [d']excitation tribale qui ne correspond hélas !

que trop aux limites d’influence des partis politiques en fonction de la personnalité des leaders[127] ». La tension est telle que les pouvoirs publics redoutent la réédition des manifestations de novembre 1958 autour du Parlement à Pointe-Noire. La réalité sera bien au-delà de leurs craintes. L’ouverture de la première réunion de l’Assemblée depuis la proclamation de la République est fixée au 16 février. Le MSA ne peut pas manquer d’y soulever la question du renouvellement des députés. La police dispose des cordons de protection autour de l’Assemblée.

Quelques instants après l’ouverture de la session parlementaire, près de 150 manifestants du MSA scandent sous les fenêtres « Élections ! Élections ! ». À l’intérieur, les députés socialistes essayent de déposer une mention pour obtenir une date pour les consultations législatives. Leurs interventions se heurtent à de savants artifices de procédure de l’UDDIA pour les empêcher de parvenir à leurs fins. Il ne ressort rien de cette discussion. L’ordre du jour est reporté à la séance de l’après-midi. L’agitation s’est déplacée dans l’après-midi des fauteuils de l’Assemblée à la rue et aux quartiers africains en ébullition depuis des semaines. Les militants MSA qui ne veulent pas renouveler les événements de la matinée (ne tenant pas à se frotter aux forces de l’ordre qui ont en mémoire le 28 novembre) se réunissent à Poto-Poto, au bar *Bouya*. À 15 h, le député socialiste Pouy harangue 4 000 à 5 000 personnes. Il leur affirme qu’il n’y a rien à attendre du groupe UDDIA, farouchement hostile aux élections. Il conclut son propos par cette phrase : « Bref, dans ces conditions, faites ce que vous voulez[128]. »

Ces mots sont interprétés comme le signal du déclenchement de l’émeute attendue par les militants de choc. Cinq minutes plus tard, un premier Balali est frappé à mort par des coups de poignard. À nouveau réapparaissent les « bandes de choc ethniques et politiques plus ou moins bien organisées[129] » de la fin novembre 1958. Cette fois, les événements se sont déplacés de Pointe-Noire à Brazzaville. La conséquence en est que ce ne sont plus quelques Vili MSA qui pratiquent cette tuerie, mais des M’Bochi, désireux de régler leurs comptes politiques et sociaux avec les Balali. Or les gens du Nord peuvent compter sur une solide colonie à Poto-Poto. C’est une véritable chasse à l’homme qui se déclenche vers 16 h, dans ce quartier africain. Aussitôt qu’un Balali est signalé, une meute déferle sur lui, et l’agresse à coups de sagaies, poignards ou simples bâtons. Tout individu interpellé en langue m’bochi, s’il ne répond pas, est considéré comme Balali, donc à abattre. En deux heures, ce sont 38 blessés et 8

morts frappés à l'arme blanche, qui sont comptés. Dès les premiers attentats, les forces de police interviennent. Mais elles se heurtent à un ennemi qui connaît parfaitement les dédales du quartier où il s'évanouit à l'approche des uniformes, pour se regrouper après leur passage.

Les pouvoirs publics congolais réagissent en imposant un couvre-feu, condamnent les événements et prennent une première série de sanctions. Mais rien ne parvient à enrayer l'explosion de violence qui saigne les quartiers populaires de Brazzaville. Les responsables politiques ont largement perdu le contrôle de leurs troupes qui se livrent à une véritable guerre civile, qui reprend avec encore plus de violence le 17 février dans l'après-midi : des commandos Balali, constitués dans leur fief de Bacongo, se sont armés et organisés pour aller se venger dans le quartier de Poto-Poto. Les bandes rivales, incontrôlables, portent mutuellement la désolation dans le quartier de ceux qui sont devenus leurs ennemis. À court de ressource, le gouvernement congolais fait appel aux représentants de la Communauté : le haut-commissaire Georgy, qui a quitté pour l'occasion ses quartiers de Pointe-Noire et est monté à Brazzaville, et le haut-commissaire général Bourges, délégué pour l'AEF. L'intervention des forces de la Communauté parvient à réduire le désordre. Les émeutiers qui sont passés entre les mailles du filet ne parviennent pas, le 18 au soir, à relancer le mouvement. Le 19 février, quelques manifestations de violence ont encore lieu une dernière fois. Le 20 février, l'heure est au bilan : on compte une centaine de morts, le double de blessés et près de trois cents cases détruites selon la police[130].

Le 22 février, Youlou tient une conférence de presse. Son jugement est sans appel : les fauteurs de troubles sont les responsables socialistes, qui ont tout fait pour empêcher le travail du gouvernement youliste. Pour le Premier ministre, les leaders du MSA sont donc à traiter comme des criminels, puisqu'ils ont poussé au crime leurs partisans. En les désignant ainsi, ils se trouvent exclus du champ politique pour entrer strictement dans celui de la délinquance.

Opangault est le premier arrêté avec Pouy, l'orateur du bar *Bouya*. Ils sont aussitôt placés sous mandat de dépôt. Le chef du MSA ne sera libéré qu'une fois l'échéance des élections législatives passée et la victoire de l'UDDIA acquise. Après l'avoir épuisé politiquement par la prison, Youlou s'adjoindra ses services en le faisant entrer dans son gouvernement – au titre de « l'Union nationale » – le 15 août 1960. Bazinga, porte-parole du MSA, s'efforce de tenir difficilement les rênes d'un parti décapité par l'embastillement de sa seule figure capable de fédérer l'opposition. Qui reste-t-il ? Kikhounga N'Got. Arrêté et longtemps

interrogé par la police, il finit par être relâché. Malgré les appels au calme dans son fief du Niari, il maintient que la cause des émeutes est et reste de nature éminemment politique : il reste un potentiel adversaire de poids au pouvoir youliste, sensible aux organisations syndicales. En outre, il a été en novembre 1958 un des farouches opposants aux menées de l'UDDIA pour porter Youlou au siège de Premier ministre. L'analyse du SDECE corrobore la thèse de la subversion socialiste[131]. Ce rapport attribue au MSA la responsabilité de l'escalade de la tension. Mais si l'opposition arrive à ce point de non-retour, c'est aussi parce que Youlou bloque délibérément la vie politique pour garantir son succès.

Les élections selon Youlou : neutraliser l'opposition pour asseoir son pouvoir (février-juin 1959)

Le 22 février 1959, une Constitution provisoire est adoptée, mais l'opposition pratique toujours la politique de la chaise vide, tandis que la date des élections reste taboue… Youlou alterne entre politique autoritaire et temporisation pour préparer à son avantage le scrutin législatif. Début mars 1959, il gagne un répit en attaquant le MSA sur son propre terrain : il propose un référendum dans le nord du territoire. Décapité, orphelin de son chef, le parti socialiste se trouve prisonnier d'un chantage : soit il accepte de se déclarer sécessionniste et confirme donc indirectement ses penchants subversifs, soit il attend les élections législatives pour tenter de reprendre le pouvoir au Congo. Dans les deux cas, il a beaucoup à perdre. La diversion dure quelques jours. Les attaques tous azimuts de l'abbé Fulbert vis-à-vis de l'opposition MSA-PPC placent cette dernière face au dilemme suivant : agir au risque de provoquer des troubles ou demeurer dans l'immobilisme et laisser l'initiative à Youlou.

Le 30 avril 1959, le Conseil des ministres fixe la date des élections législatives au 14 juin suivant ; mais plus que la date des élections, le MSA attend avec anxiété le texte constitutionnel concernant le découpage des circonscriptions. En effet, le gouvernement a opéré un savant découpage qui, en groupant des districts et des régions, ne respecte plus les anciennes circonscriptions électorales, réduites de 9 à 6 (Kouilou, Nyanga-Louesse, Bouenza-Louesse, Djoué-Pool-Alima-Léfini, Likouala-aux-Herbes-Likouala-Mossaka, Sangha). Par ce découpage, Youlou est en mesure de s'assurer une large victoire[132]. Avec un tel découpage, Christian Jayle dans sa *Lettre de Brazzaville* (feuille d'opinion proyouliste) s'annonce plus qu'optimiste. Les résultats définitifs, annoncés le 17 juin 1959, donnent une écrasante majorité de 51 sièges à l'UDDIA. Le MSA

ne dispose plus que de 10 sièges[133]. Parmi les personnalités battues et les députés sortants se comptent de grands noms, tels que Kikhounga N'Got.

Ce glissement est plus qu'un symbole : le champ politique classique et parlementaire rend désormais toute opposition caduque. L'opposition parlementaire ne peut que coopérer avec le parti youliste (à titre individuel ou collectif) ou se trouver condamnée au silence. La contestation se déplace alors vers d'autres champs sociaux, tels que les associations de jeunesse et les forces syndicales. En conséquence, à compter de juin 1959, c'est vers ces deux forces sociales que se tourne l'opposition réelle.

L'émancipation finale de « Kiyunga »

En février 1959, un document SDECE remet au pouvoir exécutif une note intitulée « Le nationalisme Lari[134] ». Ce document souligne la dimension radicale du mouvement et considère qu'il « ne s'agit peut-être pas là d'un appui définitif ». Depuis l'accession de l'abbé Fulbert au pouvoir, la rupture est définitivement consommée entre le balalisme (en tant que clientèle politique captée par Youlou) et le matsouanisme (mouvement religieux et politique intransigeant). Canalisant la moitié des 80 000 voix Lari en jeu autour du balalisme en 1956, une telle réussite n'était sans doute pas prévue par les matsouanistes qui se trouvent dépassés par la réussite de l'abbé. Ce dernier est parvenu à incarner une certaine forme de l'identité et des rêves Balali et à répondre au malaise social et politique de cette population, renvoyant de ce fait les adeptes de Jésus-Matsoua au niveau d'une simple secte locale. Le pouvoir colonial considère alors qu'« entre les Balali parvenus au pouvoir derrière l'abbé et leurs congénères matsouanistes, le compte restait à régler[135] ».

En mars 1959, les premiers troubles apparaissent avec le symptôme traditionnel de rejet du pouvoir chez les matsouanistes : le refus de l'impôt. Youlou décide de marginaliser ce groupe au sein de la société Balali et de leur faire subir des brimades mineures, mais à caractère vexatoire. En avril 1959, quelques meneurs matsouanistes font l'objet de mesures d'éloignement. L'opération est réitérée le 6 mai. Les deux fois, ils bravent la police. En réponse, le 13 avril puis le 16 mai, douze des principaux chefs matsouanistes sont assignés à résidence. Le 17 juin 1959, les Balali, grisés par le succès électoral youliste, décident de régler leur compte avec les matsouanistes en apprenant leur refus de voter pour l'abbé Fulbert. Les violences se poursuivent et se généralisent durant trois jours au cours desquels de nombreux matsouanistes sont

molestés et leurs cases pillées à Bacongo[136].

Youlou, tout en appelant officiellement au calme, décrète les matsouanistes hors la loi et dénonce leur incivisme. Cette tactique n'est que la répétition, dans un répertoire mineur, de l'anathème jeté sur les socialistes pour les émeutes de février. Le résultat, dans l'immédiat, est positif : quelques centaines de matsouanistes se présentent pour retirer leur carte d'identité et 500 000 francs CFA d'impôts sont collectés en quarante-huit heures. Le 3 juillet, l'Assemblée vote une loi « tendant à réprimer certains manquements envers l'autorité[137] ».

Youlou souhaite aller plus loin et s'assurer du contrôle physique des responsables du mouvement. Onze leaders sont appréhendés par la police et transportés par camions dans des centres éloignés. Les familles des exilés, ne pouvant pas rejoindre leurs cases par crainte de nouvelles représailles, sont logées dans une usine désaffectée, dépôt de la Compagnie congolaise pour l'industrie (CCPI), improvisé en centre d'hébergement, à M'Pila, quartier industriel de la capitale. Ce ne sont pas moins de deux milliers de personnes qui y sont logées. Dans leur centre de repli, après quelques semaines de calme, les « inciviques » se regroupent et refusent toute ingérence de l'administration. Ni les autorités ni la police ne peuvent pénétrer dans le camp sans se faire quereller, voire molester. De nouveaux incidents opposent les exilés et la jeunesse Balali provocante, qui rôde autour du centre. Le 28 juillet, avant d'en arriver à la catastrophe d'une explosion généralisée, le gouvernement prend la décision de supprimer le centre d'hébergement, devenu un véritable îlot incontrôlable. Il est décidé de disperser dans divers centres de brousse tous ceux qui ne veulent plus reprendre leur place dans la société civile congolaise. Une opération est mise sur pied dès le 27 juillet pour ventiler les irréductibles : deux camions de 250 et 290 personnes sont dirigés vers Fort-Rousset et Djambala, tandis que 200 autres sont acheminées par train vers Sibiti, Mossendjo et M'Vouti. Mais, les opérations d'évacuation dégénèrent et des Congolais trouvent la mort dans les mouvements de panique. Youlou fait ouvrir une instruction judiciaire : il veut des coupables, de préférence des matsouanistes. Sept meneurs amicalistes sont arrêtés et déférés devant le parquet. Le calme semble être rétabli à Brazzaville au lendemain de l'évacuation de M'Pila. Pourtant, quarante-huit heures plus tard, le 1er août, un matsouaniste tue et blesse au hasard une cinquantaine d'habitants de la capitale, en l'espace de deux heures. D'autres versions développent la thèse de plusieurs fanatiques matsouanistes assassins. Si le nombre de victimes peut accréditer cette hypothèse, l'enquête n'aboutit qu'à un seul tueur, version confirmée lors du

procès de novembre. Sept personnes meurent de cette agression, quarante-trois victimes sont plus ou moins gravement blessées. De nouveaux appels au calme sont lancés par Youlou et le gouvernement, auxquels se joint Jacques Opangault, récemment libéré de prison maintenant que les élections législatives sont passées.

Le gouvernement décide de réunir en session extraordinaire l'Assemblée législative le 14 août pour voter une loi d'urgence pour renforcer l'ordre public. Le dimanche 16, le Premier ministre prend la parole devant les députés. Même s'il ne s'agit que d'un fanatique (ou d'une poignée), l'occasion est trop belle pour désigner les matsouanistes comme les fauteurs de troubles. Cette position confirmée par Massamba-Débat, président de l'Assemblée législative, fait l'unanimité du nouveau corps politique. Après une réserve de principe du groupe parlementaire MSA, le projet gouvernemental est voté à l'unanimité. Il prévoit la possibilité pour le gouvernement d'instituer, en cas de menace pour l'ordre public, un état de mise en garde, et en cas de périls plus graves, un état de mise en alerte. La proclamation de ces deux états permet aux autorités administratives de renforcer le maintien de l'ordre public par une série de mesures. Dans l'état de mise en garde : la garde à vue des individus dangereux pour la sécurité publique, le couvre-feu. Dans l'état d'alerte : la réglementation de la circulation automobile, le ramassage des armes et munitions, l'interdiction des réunions et publications, et enfin, les assignations à résidence.

Triomphe ultime de Youlou ! Il a pu libérer Opangault après lui avoir prouvé qui était le maître du pays. Ainsi s'achève comme elle a commencé, dans la violence, la première crise de croissance de l'État congolais. Mais pour habile qu'a été l'abbé Fulbert, Brazzaville s'impose plus que jamais comme la priorité sécuritaire en Afrique centrale aux yeux des autorités françaises qui n'ont cessé, *a fortiori* depuis les événements de février 1959, de suivre le dossier congolais. En second plan de la photo de cérémonie de réconciliation entre Youlou et Opangault, se tient « Monsieur Maurice », costume noir et poings sur les hanches. Cet événement est un moment essentiel de sa mission. Il travaille depuis de longs mois au rapprochement entre les deux hommes, unique solution de sortie de crise politique par le haut. Cette alliance ne résout toutefois pas tout : elle n'est qu'une première étape. Reste encore à mener une vaste opération de sécurité anticommuniste avant la proclamation de l'indépendance. C'est la mission pour laquelle « Monsieur Maurice » et « Monsieur Charles » débarquent à Brazzaville en août 1959.

L'ATELIER DE L'HISTORIEN

Pouvoir, magie et politique en Afrique

L'association de ce trinôme (pouvoir, magie et politique) peut apparaître comme une image d'Épinal, mettant en scène ce qu'il est convenu d'appeler « pouvoir de jour » et « pouvoir de nuit ». Au-delà de tous les débats historiographiques, cette approche ne peut être ignorée en ce qu'elle constitue un élément important de la sociologie politique. De la captation de symbole à dimension mystique à l'exercice réel de la magie, il existe tout un éventail de pratique du pouvoir en Afrique centrale qui ne saurait être nié. Le cas de l'héritage matsouaniste a été inscrit, depuis les travaux de l'historien congolais Martial Sinda, dans la veine des messianismes congolais.

Les messianismes congolais trouvent dans les années 1920 leur origine. Le modèle le plus abouti est sans conteste le kimbanguisme, né de la prédication de Simon Kimbagu dans la région de Thysville au Congo belge, en pays Kongo : prédicateur en 1921, arrêté et condamné en septembre 1921 par la justice coloniale belge, il est incarcéré jusqu'à sa mort en 1951. Sur son héritage et sa prophétie s'est créée l'Église de Jésus-Christ Simon Kimbangu (EJCSK). Ces phénomènes religieux se caractérisent par des opérations de syncrétisme étayées sur des prophéties et des pratiques chrétiennes. Participant du refus d'un certain ordre porté par le colonisateur, et promouvant une autre cosmogonie, ces messianismes ont été récupérés par certains pouvoirs africains bantous, au lendemain des indépendances, comme les premiers mouvements de contestation anticoloniale.

L'histoire d'André Matsoua écrite par Martial Sinda est inscrite dans ce cycle des messianismes qui se décline, de part et

d'autre du fleuve Congo, en kimbanguisme, matsouanisme,
kakisme, etc. L'histoire de Matsoua diffère toutefois de manière assez significative de celle de Kimbangu : si l'un est un prédicateur, l'autre apparaît moins religieux et plus politique. Matsoua fonde son Amicale des originaires de l'AEF en 1926 à Paris et son mouvement se cristallise autour de cette organisation, qui n'a initialement pas de fondement mystique. Arrêté à plusieurs reprises par l'administration coloniale, il termine sa vie en prison où il meurt dans des circonstances obscures en 1942. C'est au fond après sa mort que la greffe mystique s'opère : ses partisans refusent de croire en sa mort et attendent son retour messianique. L'amicalisme accouche dans les années 1940 du matsouanisme, à travers le culte religieux voué au défunt leader. Ce culte se traduit politiquement par la mise en marge de la vie publique d'une importante partie de la population Lari au sein de laquelle se recrute l'essentiel de ses adeptes.

Le phénomène est tel que Jean Duriez, administrateur de la France d'outre-mer en poste en AEF, lui consacre en 1950 son mémoire du Centre des hautes études d'administration musulmane (CHEAM), sous le titre *Étude sur le balalisme*, dans la section « Islam noir » qui en réalité accueille toutes les études des mouvements religieux africains. Duriez fait le point sur l'état du mouvement amicaliste qui, après avoir donné naissance au matsouanisme, ouvre la voie au balalisme : un phénomène sociopolitique qui entraîne un décrochage de la population Lari qui « vote pour les os » en attendant le retour de Matsoua, c'est-à-dire qui se met en marge de la société politique congolaise qui se construit depuis la décennie 1940. Ce rapport classé « très confidentiel » fait le tour des principaux décideurs et responsables du dossier congolais, et fait le lit d'une nouvelle analyse : comment lever l'hypothèque du « vote pour les os » auquel se livrent les Lari au nom de leur culte matsouaniste ? Quel profil pour le candidat

des Lari qui saura récupérer, transcender, le mythe Matsoua ? « Monsieur Maurice » est un lecteur attentif de ce rapport.

En 1961, Martial Sinda soutient en Sorbonne sa thèse sur « Le messianisme congolais et ses incidences politiques depuis son apparition jusqu'à l'époque de l'indépendance, 1921-1961 ». Martial Sinda est un brillant intellectuel congolais. Élève de Georges Balandier, il est historien des religions africaines dont il deviendra professeur à Paris-III Sorbonne-Nouvelle. Ses travaux sont fondés sur des sources inédites en pays Kongo, archives et entretiens oraux de kimbanguistes et de matsouanistes que personne avant lui n'avait su collecter. Martial Sinda est également poète : il signe en 1955 le recueil *Premier chant du départ* et obtient en 1956 le Grand Prix littéraire de l'Afrique équatoriale française. Il est enfin le neveu de Fulbert Youlou. Ses travaux de thèse de doctorat correspondent aux années d'installation du pouvoir de son oncle (entre 1956 et 1961). Il publie sa thèse en 1972 sous le titre *Le messianisme congolais et ses incidences politiques, kimbanguisme, matsouanisme, autres mouvements* aux éditions Payot, et consacre dès 1977 une biographie à André Matsoua.

C'est dans ce contexte politique, construit au fil des années 1950, que l'abbé Youlou devient *Kiyunga* pour ses partisans Lari, et qu'il parvient à capter à son profit le mythe matsouaniste.

Chapitre 3

Surveiller et punir : au service secret de l'abbé

La coulisse de l'histoire : Brazzaville, mai 1960

Un vaste coup de filet est lancé au Congo, à trois mois de la proclamation d'indépendance prévue pour le 15 août 1960. Des arrestations sont opérées à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, les trois principales villes du pays. Au sein de l'opposition sont principalement visés des cadres d'organisations syndicales et de jeunesse. Le ministre de l'Intérieur n'a été prévenu, pour ainsi dire, que la veille de l'opération. Celle-ci a été pilotée par la présidence de la République et le BUDES – le service de renseignement de l'abbé Youlou, créé par « Monsieur Maurice » et « Monsieur Charles ».

Loin d'être une foucade sécuritaire, comme cela a pu apparaître dans le faux-semblant d'une décolonisation africaine officiellement pacifique, cette opération est l'aboutissement d'une politique pensée et mûrie depuis 1959 pour asseoir définitivement le régime de l'abbé Youlou, « ami de la France » et atout essentiel dans l'échiquier géopolitique de la guerre froide en Afrique. La coulisse de cette opération permet de mettre au jour les rouages de la politique du pré carré au Congo, par-delà les explications aseptisées des rapports officiels ou les témoignages enflammés mais fragmentaires et faussés. Ce passage derrière le rideau fait voler en éclats l'apparente (et officielle) dichotomie entre une haute représentation française se refusant à toute ingérence, d'une part, et, d'autre part, une équipe de « barbouzes » au service de l'abbé Youlou. Cette opération met également au jour une stratégie de lutte anticommuniste plus complexe et réaliste qu'il n'y paraît. Plus complexe, car la répression s'articule avec une politique de « formation » politique. Plus réaliste, car la menace dite communiste ne correspond évidemment pas dans l'esprit de ces « barbouzes » à un éventuel « coup de Prague » tropical, mais à une course contre la montre en Afrique centrale, aux portes du grand Congo belge, point de fixation continental de la guerre froide. Quelle part prend donc le BUDES de « Monsieur Maurice » et « Monsieur Charles » dans cette lutte anticommuniste ?

Le séminaire UDDIA de « Monsieur Charles »

L'école des cadres

Le projet de Delarue au Congo s'articule autour deux axes complémentaires : une action sécuritaire et une pédagogie politique. Ces deux volets constituent la colonne vertébrale classique de la lutte anticommuniste dans les années 1950 et 1960. L'action sécuritaire s'inscrit toujours comme l'aboutissement fondamental d'une enquête. Au contraire, l'action de pédagogie politique se définit par essence comme une projection à moyenne et longue échéances, puisqu'elle est un commencement, une canalisation des énergies avant leur éclosion. En d'autres termes, il s'agit de créer des élites « informées ». Quelle meilleure structure que le parti présidentiel pour servir de réservoir et de laboratoire humains à ce projet ?

Ici, les orientations politiques de lutte anticommuniste recoupent une nécessité plus large à laquelle sont confrontés tous les gouvernements des Républiques africaines : la composition d'un réseau d'élites fidèles au chef et à son mouvement parce qu'elles en comprennent et partagent les objectifs idéologiques, sans astreinte politique clientéliste (comme c'est le cas avec les ralliés à Youlou). En somme, former des gens dévoués à la cause du président, qui, depuis les organes idoines du parti exerceront une influence plus forte que les ministères. On trouve là la genèse technique de l'autorité du parti présidentiel dans les systèmes RDA en Afrique. C'est ainsi que des premières expériences avaient vu le jour en 1958, inspirées par différentes personnalités du RDA, congolais comme ivoirien. Les 11, 12 et 13 janvier 1958, des journées d'études UDDIA-PPC ont été organisées à Dolisie, pour sceller le rapprochement idéologique des deux formations : cette première manifestation ressemble plus à un congrès pour montrer la nouvelle orientation du RDA au Congo qu'à un laboratoire réel de travail[138]. L'expérience est rééditée avec le même objectif les 27, 28 et 29 mars 1958 à Brazzaville. Les deux fois, Hazoume assume pleinement son rôle politique en s'imposant comme le garant du transfert d'autorité, au nom du RDA d'Houphouët-Boigny, du PPC vers l'UDDIA. Le 1er décembre 1958 sont ouvertes les journées d'études UDDIA-RDA en présence de Youlou et Tchitchelle. Les organisateurs en ont été le docteur Sylla, Mme Blouin et Mamadou Coulibaly, tous trois dépêchés directement par Houphouët-Boigny : le transfert d'autorité est définitivement assuré.

Avec l'orientation anticommuniste que privilégie ouvertement Youlou à partir de 1959, la fusion est complète entre l'appareil d'État RDA et la lutte antisubversive. Dans le Congo de l'abbé Fulbert, l'UDDIA doit constituer le fer de lance politique de cette politique. Delarue décide de retourner les méthodes

communistes : il crée une école des cadres de l'UDDIA qui répond aux mêmes objectifs que les traditionnelles écoles des cadres communistes. Sa mission est de réaliser la politisation réelle de la société congolaise. Car Delarue ne se fait aucune illusion sur la césure entre les élites politiques et la société civile. Il se fait d'autant moins d'illusions qu'il sait que ce décrochage est un des ferments de la greffe populaire de la contestation communiste. Or, des écoles marxistes – parrainées par la CGT – se sont déjà créées en Afrique. À Brazzaville, une première amorce a eu lieu avec « l'école de Mai »[139]. Dans son rapport à Michel Debré, « Monsieur Charles » présente explicitement la conception qu'il se fait de sa mission :

> Ce que [les hauts fonctionnaires] n'ont peut-être pas compris, c'est qu'en Afrique – y compris en Côte d'Ivoire –, les Gouvernements n'ont d'influence que s'ils restent en liaison avec leur peuple, que les Parlements votent des lois sans grand effet, et que les apéritifs ou dîners "avec les Gouvernants et les élus" n'ont qu'une très modeste influence. Ce qu'il faut faire, c'est éduquer le peuple, et, pour cela, former des Cadres. […] Ce seront les fonctionnaires qui tenteront cette expérience ? Oui, des "contractants" doués de tempérament… ou des garçons comme nous. Nous avons remué un immobilisme fatal à notre pays, fatal aussi au Congo, mais l'École des cadres […] est une première de ce type sur ce Continent. Ce peuple est violent, bon, avide d'apprendre. Il ira d'un côté ou de l'autre, et autant que ce soit du nôtre. […]
> L'Africain ne lit pas : il est une oreille. Je crois qu'il faut lui apprendre à lire. Je veux dire à bien lire. Il faut former des CADRES de deux sortes : ceux qui seront les intellectuels de demain, mais surtout ceux qui sont près de la masse du peuple. Tout ce qu'on organise ici est beaucoup trop coûteux, parce qu'on se réfère en permanence aux expériences métropolitaines. […] Si l'ordre est en haut, le désordre est en dessous… Il n'y a pas de liens : seuls de petits cadres d'application pourraient les assurer…
> Monsieur le Premier ministre, toutes les grandes forces se ruent actuellement à la défense ou à l'assaut de l'Afrique noire. Tous les systèmes, Communauté, Confédération, Association, Fédération même, seront inopérants pour préserver une place, une influence majoritaire (à la France). Je ne sais le temps que prendront les mutations successives, mais je sais bien qui l'emportera si rien n'est fait pour éduquer les masses contre le communisme[140].

Le 16 août 1959, soit quelques jours à peine après l'arrivée de « Monsieur Charles » à Brazzaville, la réunion générale du comité exécutif de l'UDDIA programme une première session de cette école pour la fin de l'année. Delarue en définit les premiers critères en septembre. Ce séminaire de huit jours accueillera une soixantaine d'élèves qui doivent être sélectionnés parmi des militants éprouvés, sachant lire et écrire (décrits comme « les meilleurs parmi les meilleurs ») avec une attention portée aux femmes (« cette catégorie de militantes dont l'action dynamique et courageuse retient toujours notre attention[141] »).

« Monsieur Charles », devenu « l'éducateur », fixe jusqu'aux moindres détails techniques. Premier critère : aucune restriction sociale dans les recrutements. Conscient que la représentation politique ne reflète en rien la population réelle, il fait rechercher par les comités locaux de l'UDDIA des individus qui jouissent d'une véritable audience populaire dans la société civile congolaise. En sociologue-policier, il attache une importance toute particulière à la présence des femmes et des jeunes dans son séminaire. Il voit fort pertinemment en eux deux forces sociales négligées par le système politique classique.

> Partout la jeunesse bouge. Ici Opengault [*sic*] est aussi menacé par ses jeunes que F. Youlou. Il y a trois fois plus de cadres communistes, bien formés – surtout chez les jeunes filles, qu'il n'y en a dans le reste de l'opinion. […] La promotion de la femme (disons son émancipation publique, car, comme presque partout, elle est déjà reine chez elle) ira vers l'éducation (y compris la lutte anticommuniste) ou vers la Révolution[142].

La répartition de la soixantaine de postes est fixée par chaque comité local, en fonction de leur importance stratégique respective[143]. Charles Delarue établit les conditions matérielles et physiques du séminaire dans un esprit de véritable service national civique, où tous les élèves seront considérés d'égale manière, quelles que soient leurs origines sociales ou leurs fonctions présentes ou passées. Seuls comptent le dévouement et la qualité de l'engagement en faveur du parti. Aucun autre critère ne doit distinguer les séminaristes les uns des autres : les ministres y seront traités comme tout autre camarade, les responsables actuels de l'UDDIA ne jouiront d'aucun privilège supplémentaire. Seul Youlou dispose d'un traitement de faveur lors de sa venue[144]. L'école des cadres ne peut fonctionner que si aucune hiérarchie n'existe entre les élèves, afin de créer les conditions d'une émulation par le travail et les conditions de l'investissement personnel. Les méthodes d'enseignement de Delarue se basent sur ce principe.

La « pédagogie Delarue »

Il est demandé aux élèves de se procurer deux cahiers chacun, du papier blanc et un sous-main, une couverture, un plat, une cuillère, une fourchette, un couteau, une serviette et le nécessaire de toilette. Au-delà du côté anecdotique de cette liste de fournitures, c'est l'ambiance qu'elle crée qui est signifiante. Delarue veut que l'expérience quotidienne marque aussi fortement les esprits que le contenu des cours. C'est ainsi que la soixantaine de séminaristes doit être coupée, sauf cas de force majeure, du reste de la société congolaise et vivre en

communauté pendant une semaine. Ils sont installés à la Djoumouna dans l'arrière-pays brazzavillois dans ce qui devient, par métonymie, « l'école de la Plaine »[145]. L'organisation prévisionnelle témoigne des conceptions qui animent ce programme : l'emploi du temps, tel que l'imagine Delarue et qu'il est présenté dans son programme établi au mois de septembre, doit optimiser la cohésion et la discipline du groupe.

6 h 15 – Réveil, rangement des locaux, petite toilette. Café.

6 h 30-7 h – Éducation physique et collective, sous la direction d'un moniteur (15 minutes d'éducation physique, 15 minutes de jeu collectif).

7 h 05-7 h 15 – Toilette.

7 h 15-7 h 30 – Petit déjeuner.

7 h 35-11 h 35 – Cours avec prise de notes (pause de 9 h 30 à 10 h).

11 h 35 – Remise des questions écrites, après la première journée, aux membres de la commission de discipline ou au directeur du cours.

11 h 40-12 h 25 – Revue de presse internationale, en salle, prise individuelle de notes sur les articles désignés. Petit schéma personnel.

12 h 30-13 h 15 – Déjeuner collectif.

14 h 30-18 h – Cours avec prise de notes (pause de 16 h à 16 h 30).

18 h 15-19 h – Discussion, dirigée par l'éducateur, sur la revue de presse.

19 h 15-20 h – Repas du soir.

21 h-22 h – Discussion avec les élèves – Examen (« courtois et raisonné ») des questions à poser, sous la direction de la commission de discipline, et hors de la présence de l'éducateur. Les questions seront écrites et feront l'objet de réponse soit pendant les heures de cours, soit après la session (faute de connaissances ou de documentation). « En tout cas, il sera répondu aux questions avant un mois de délai (sauf attaque brutale contre la France[146]) », préconise Delarue.

22 h – Couvre-feu obligatoire – Silence et discipline dans les dortoirs.

La lettre de Delarue à Youlou, en date du 10 septembre 1959, s'avère une source exceptionnelle pour décrypter ce projet. L'encadrement technique est structuré par la « commission de discipline ». Ses membres, au nombre de trois, sont désignés par la direction de l'UDDIA. Cette commission est la garantie de contrôle du parti sur les travaux, mais aussi la garante de l'égalité de traitement des séminaristes.

L'encadrement pédagogique est assuré par Delarue, éducateur en chef. Par cette qualité, il est le principal responsable du séminaire, et c'est par lui que doivent passer toutes les réclamations et suggestions au cours de la formation. Il

compose également une équipe d'enseignants, tous spécialistes de l'anticommunisme, invités à intervenir chacun sur leur domaine professionnel[147]. Chaque session est placée sous la direction d'un « directeur de cours », responsable de la coordination pédagogique des séances. Le policier-professeur, anticipant le souci d'une formation continue une fois le séminaire clos, propose que soit constituée une bibliothèque d'études politiques et économiques qui sera mise à la disposition des cadres du parti. Cette idée participe à l'autonomisation de la formation des élèves, le séminaire ne servant qu'à leur offrir, à travers certains thèmes choisis, des pistes de réflexion qu'il leur faut faire fructifier individuellement.

C'est par l'effort simultanément physique et intellectuel (notamment la prise de notes) que doivent s'opérer la méthode d'apprentissage et se créer l'assiduité au travail. Grâce aux changements de supports, Delarue évite que la répétition – base de la pédagogie – ne devienne trop rébarbative et n'enraye le dynamisme de ses cours. Ainsi le recours à la question écrite présente-t-il aux yeux de « l'éducateur » un double avantage. Non seulement il permet d'obliger les cadres du parti à apprendre la rigueur dans la formulation de leurs idées, mais en plus c'est un moyen de vérifier le degré d'appropriation individuelle des cours. Cette méthode de contrôle des acquis est d'autant plus efficiente sur des adultes qu'elle est dépourvue de sanctions, et qu'elle est accompagnée de l'assistance des commissaires de discipline. La pédagogie de Delarue se veut donc, à elle seule, aussi importante que le contenu même des cours pour l'édification des esprits des séminaristes.

> C'est une épreuve de discipline et d'endurance qui est tentée, et qui doit MARQUER les élèves… et aussi l'éducateur.

En donnant une marge assez large de travail personnel aux cadres du parti – tant au cours du séminaire, qu'en dehors –, Delarue leur laisse les moyens de s'approprier les contenus de ses cours sans avoir le sentiment de se les voir imposer. Les discussions prévues en soirée constituent, à chaud, un des plus puissants outils de cette didactique. La sélection des meilleurs éléments est établie en secret par Delarue à l'issue du séminaire. Il n'en communique le résultat qu'à Youlou et aux personnes que ce dernier autorise à en être informées.

La philosophie « antimatérialiste[148] » de Delarue

La pensée de Delarue a pu être appréhendée grâce, notamment, à la retranscription intégrale de sa conférence d'économie générale. Celle-ci constitue la pierre d'angle de sa pensée. Pour son séminaire, « Monsieur Charles » prévoit initialement un programme court de treize thèmes :

a) Les forces et grands courants dans le monde
b) Les Organisations internationales principales
c) Les nécessités stratégiques, économiques, idéologiques
d) L'Afrique, l'Eurafrique, le mondialisme religieux ou idéologique
e) La doctrine, l'action, l'Organisation communiste
f) Lutte de classes et luttes continentales
g) Économie libérale, socialiste, planification (Marx, Burnham, LHoste-Lachaume)
h) Action dans les masses
i) Organisation d'un parti
j) L'unité nationale en partant d'un noyau d'ordre et de stabilité
k) Les principales organisations africaines
l) S'éduquer, évoluer (selon la vie), combattre – mais comprendre l'adversaire, ne serait-ce que pour le combattre…
UNIR et DISCIPLINER
m) le PARTI, le GOUVERNEMENT, l'ÉTAT, la NATION[149].

« Monsieur Charles » se voit, par manque de temps, contraint de devoir modifier son plan de travail en synthétisant certains thèmes. Il y parvient sans trop de difficultés grâce à une analyse simultanément économique, sociale et donc politique des systèmes existants dans le monde. Cela lui permet de mettre en balance les univers capitalistes et marxistes, en confrontant les principes théoriques et les expériences réalisées (notamment celles inventées pour surmonter la crise de 1929[150]). Ce cours est un des thèmes forts de son séminaire, car il permet la confrontation des deux modèles : il dépasse le simple cadre de l'économie pour en montrer les incidences sociales et politiques, pour remonter aux postulats philosophiques. De sorte que sa démonstration procède par concessions, dénonciations, comparaisons, sans présenter en apparence d'aspect manichéen. La conclusion est pourtant sans appel : le monde se divise en deux blocs, aussi imparfaits soient-ils.

Dès son introduction, Delarue met en perspective les erreurs du capitalisme depuis un siècle pour expliquer les succès marxistes. Il voit donc dans la régulation du capitalisme le point d'équilibre pragmatique de l'économie et de la société. Son analyse se base sur la justice des revendications sociales, mais dénonce en même temps l'utopie de la révolution sociale qui emmène un déséquilibre irréversible. Faute d'un meilleur système, Delarue défend le

capitalisme par pragmatisme, à condition qu'il soit jugulé voire corrigé de ses abus. C'est dans le « comment » de ce dernier point que réside son orientation la plus partisane : la morale chrétienne libérale (ses références au fil du cours sont de Mun et La Tour du Pin) et l'action planificatrice de l'État viennent canaliser le système. Le mot-clé de ce « comment » est la réforme, qui doit être « administrative » et « distributive », selon ses propres termes. Le rôle de l'État est alors acceptable, selon Delarue, dans la mesure où il ne vient jamais contraindre la liberté individuelle.

> Mais il lui reste un grand avantage : le libéralisme permet une motion personnelle, plus restreinte qu'auparavant, mais existant encore. Il permet une initiative génératrice de richesses collectives, et accorde à l'homme des satisfactions que le dirigisme lui refuse : le droit à une petite marge de liberté. Il est le seul paravent à la dictature Étatique, donc policière. Le libéralisme moderne n'est plus le droit patronal "divin" – pour employer – une formule qui, au reste, a toujours été combattue par l'Église –, mais il reste le droit à la promotion. Il ralentit le processus dictatorial du Dirigisme d'État et, se corrigeant lui-même chaque jour, permet actuellement de rejoindre le SOCIALSME moderne en épargnant une révolution[151].

En somme la stabilité du système ne peut exister que par le haut, quel que soit le bien-fondé des revendications. D'où le fait que pour lui, les cabinets de gauche sont inopérants : gouvernant par le bas, leur action et celle des syndicats se paralysent mutuellement. Ils ne peuvent donc pas affronter le problème de la relance de la machine économique, et bien souvent même, tombent dans l'illusion de l'étatisme et de la planification, premier pas vers le dirigisme – et à terme la dictature – communiste, selon « Monsieur Charles ».

Le bénéfice rhétorique est évident : le libéralisme se corrigeant au cours du XXe siècle, l'attraction socialiste marxiste doit être combattue à l'extérieur comme à l'intérieur de l'État. Car sous couvert d'améliorations sociales radicales, les efforts de progression morale du système sont négligés, alors qu'ils constituent pour Delarue la vertu même de ce système – élément central de l'équilibre à rechercher entre les abus du libéralisme sans norme et le dirigisme d'État. Il est intéressant de noter que dans la pensée de « Monsieur Charles » s'opposent deux conceptions du monde autour de la reconnaissance du matérialisme ou de la spiritualité comme horizon suprême de l'Homme.

> La théorie fondamentale du matérialisme historique affirme que ce sont les conditions de production – et rien d'autre – qui déterminent l'évolution des idées auxquelles s'attachent l'humanité aux différents stades de son histoire. Se refusant à reconnaître l'existence indépendante de l'Esprit et de la spiritualité, les apôtres du Marxisme attendaient de l'abolition de la propriété privée une

transformation radicale des penchants de l'homme. […] L'utopie du Marxisme n'est plus à démontrer, le "dépérissement de l'État" jusqu'à sa disparition étant humainement impossible, surtout en économie moderne, donc planifiée… […] En fait, pour que la Société Communiste puisse exister, il faut que l'homme devienne parfait lui-même… C'est un idéal de sainteté laïque, et pour atteindre un but si lointain qu'il en reste inaccessible… Ce n'est pas le Communisme qui doit transformer les hommes, mais ceux-ci qui doivent se transformer pour jouir du communisme…

Sans doute est-ce là pour lui la rupture ontologique entre le monde communiste et anticommuniste… Une conception qui n'est pas sans plaire, loin s'en faut, à l'abbé Youlou. Ceci explique le poids conséquent de la moralisation du libéralisme dans son discours. La démonstration est d'autant plus intéressante dans une Afrique centrale – et *a fortiori* au Congo de l'abbé Fulbert – déjà sensibilisée à l'identité religieuse comme rempart au communisme[152]. Delarue se définit lui-même comme un « antimatérialiste ». Par ce cours sur l'économie générale, il a démontré aux séminaristes la division profonde du monde entre deux philosophies politiques. Cette pierre d'angle posée avec une certaine efficacité didactique, il peut alors faire comprendre la portée du danger communiste à l'extérieur (pression mondiale) et à l'intérieur (pression sociale) de la société congolaise et africaine.

Le monde de « Monsieur Charles » se divise donc bien *de facto* entre les partisans du communisme et ceux qui le combattent. Et dans ce duel, il faut se défendre face à l'impérialisme communiste larvé en Afrique…

ÉCOLE LIBÉRALE : l'action des facteurs naturels tend constamment vers l'établissement d'un certain équilibre. Cet équilibre ne peut être rompu que momentanément (crises).
ÉCOLE SOCIALISTE : la conception mécanique nie la possibilité d'une harmonie naturelle. Elle réglemente toute l'activité humaine. L'État doit faire fonctionner toute l'Économie, comme un immense service public, en dirigeant la production et les échanges, le crédit et la monnaie.
Quelle que soit la formule employée, le problème se présente toujours sous un triple aspect : ÉCONOMIQUE, SOCIOLOGIQUE, POLITIQUE. Le moyen dénominateur d'une action est toujours le même : la SÉCURITÉ. Sécurité matérielle des PRODUCTEURS, patrons et salariés (que le patron soit un individu ou l'État, selon le système), SÉCURITÉ de l'État désirant garantir son indépendance contre l'ingérence d'intérêts étrangers, même collectifs (c'est-à-dire "nationaux"). Ne croyons pas que l'Économie dite Socialiste et qui est en fait celle du CAPITALISME D'ÉTAT diffère de l'Économie privée, dite libérale. Partout la notion de rapports, d'intérêts, existe. Quand l'UNION SOVIÉTIQUE prête de l'argent à l'ÉGYPTE ou à la GUINÉE, elle le fait « rentablement », ainsi que le prouve la déclaration de SÉKOU TOURÉ au Congrès de son parti.

Bilan du premier séminaire de la Djoumouna (octobre 1959)

L'expérience est-elle à la hauteur des espoirs ? Si le projet paraît utile dans la

stratégie politique de Youlou, le bilan de cette édition présente de puissants contrastes. La réalité du séminaire nous est notamment connue par le traitement d'un séminariste qui s'avère un informateur de la gendarmerie française au Congo[153]. Les informations qu'il fournit à ses officiers traitants sont de deux natures : son débriefing et des documents issus du séminaire. Ces renseignements sont ensuite communiqués au 2e bureau français, et aujourd'hui conservés aux archives militaires de Vincennes. Outre le compte-rendu de l'informateur, le déroulement réel des cours et leur contenu sont établis à partir de deux sources principales : le cahier d'un séminariste, et la conférence *in extenso* de Delarue sur l'économie générale.

Premier constat d'échec : le manque de rigueur des séminaristes. L'emploi du temps prévoit initialement une semaine de cours du vendredi 2 au jeudi 8 octobre. Cette formule intégrant en début de séminaire un week-end devait permettre de forcer l'établissement de liens entre les séminaristes. Les cours ne commencent en réalité que le 5 octobre pour s'achever le 10 octobre. En outre, le système d'internat n'est pas apparu aussi systématique que le voulait Delarue : les participants disposant de moyens de locomotion individuels sont rentrés à Brazzaville pour la nuit. Ces deux facteurs pénalisent la création de l'esprit de « service national » sur lequel compte « l'éducateur ».

Le programme des cours a été extrêmement simplifié pour gagner en clarté. La pensée de Delarue était, à elle seule, trop architecturée pour un premier séminaire. L'impact intellectuel et moral s'en trouve-t-il directement diminué ? Sans doute moins que ce qui aurait été à craindre. Force est de reconnaître que la présence de Fulbert Youlou a permis de donner au séminaire l'autorité nécessaire sans laquelle les propos des enseignants n'auraient pas trouvé d'oreille suffisamment attentive. La confiance de l'abbé envers son policier-professeur attitré est sans appel. Après l'avoir personnellement présenté en guise d'ouverture de la session, il lui délègue véritablement l'autorité doctrinale du parti : « Le Ministre a souhaité que les cours donnés par M. DELARUE soient considérés comme ligne de conduite pour la jeune République du Congo[154]. »

L'ancien inspecteur des RG opte, par souci de clarification didactique, pour une présentation géopolitique des différentes organisations politiques, économiques et sociales au monde. Tout en s'appuyant fortement sur ses thèses présentées précédemment, il s'attache à donner des définitions précises des différents systèmes. La première partie est consacrée à la terminologie des grandes structures politiques en Afrique francophone et dans le monde,

comparant notamment les États-Unis et l'Union soviétique (Communauté, fédéralisme, confédéralisme, etc.). Cette présentation lui permet de passer ensuite à l'étude comparée des philosophies et partis politiques autour de la notion de bipolarisation du monde, sur un mode d'éducation civique. Les valeurs et les références de chacun sont abordées à travers sa démonstration antimatérialiste à trois dimensions (politique, économique et sociale).

Les autres enseignants, qui font office de conférenciers et non d'éducateurs, sont intervenus au cours de la dernière séance dans leur domaine de compétences professionnelles, étayant par l'exemple les cours généraux de Delarue. Ainsi Bru a évoqué le plan économique du Congo, en soulignant l'importance du secteur agricole à soutenir par la création de centres ruraux et par l'emploi aux champs de la jeunesse, largement touchée par le chômage dans le secteur industriel. Vial a parlé des questions financières ; son exposé a été complété par celui, très théorique, de Montagne[155] qui explique comment composer un budget. Poinsot[156] traite du problème de la jeunesse – sa place, son rôle et son emploi dans la société congolaise – dans le cadre des mesures de travail obligatoire voulues par le Premier ministre pour répondre au chômage. Un séminariste, Biyoudi, est invité à présenter un exposé sur le syndicalisme. Enfin, en réponse aux attaques contre la France (notamment sur l'absence d'avantages financiers des pays restés au sein de la Communauté), Sevely compare le Congo à la Guinée en soulignant que si celui-ci reçoit des prêts, celui-là jouit de dons. Cette dernière intervention est un fiasco, l'orateur est invité à écourter son propos.

Ces deux dernières interventions révèlent le dynamisme de l'assemblée, qui est loin d'être unie. Des personnalités contestataires émergent tandis que d'autres viennent leur porter à leur tour la contradiction. En ce sens l'exercice de discussions imaginé comme moment d'acquisition des cours s'est avéré un moment privilégié dans la pédagogie des cadres de l'UDDIA. Le député Gérard Kombou y a brillé par son agressivité, attaquant systématiquement la politique française, tandis que le député Jean Biyoudi, « son ami inséparable[157] », s'est limité à des interventions dans le cadre des cours. Les interventions de Kombou soulignent plus un sentiment violent de peur de délaissement des Congolais, suscité par le cartiérisme, que des sentiments réellement antifrançais. Grâce à son dispositif, Delarue s'aperçoit que la majorité de la classe ne partage pas la démarche des contestataires : tous les autres séminaristes font savoir au député Koumbou qu'ils ne sont pas venus pour écouter un meeting politique mais pour s'instruire… Preuve en négatif que le principe du séminaire fonctionne.

Il convient de passer maintenant « de l’autre côté du bureau », et de faire le bilan des yeux de « Monsieur Charles ». Il se plaint de la différence de niveau entre les élèves. La soixantaine d’auditeurs se répartit en quarante hommes et douze femmes, ainsi que cinq auditeurs venus de la section UDDIA que Youlou a fait créer à Léopoldville. Selon Delarue, seulement quinze d’entre eux se sont avérés valables. Parmi les séminaristes, il convient de noter la présence de Marcel Ibalico, Antoine Hazoume, Joseph Senso (maire de Brazzaville en remplacement de Youlou), Prosper Gandzion (ministre de l’Éducation nationale) et Syka Da Costa (policier qui deviendra le chef du renseignement du Congo socialiste entre 1963 et 1968). Deux femmes, notamment, émergent : ce sont Joséphine Gailland née Mountou, la nièce de Prosper Gandzion, et Louise Sita[158]. Cette dernière, repérée au cours de ce séminaire, amorce alors une importante carrière au sein de la garde prétorienne politique youliste : elle occupe par la suite des postes à responsabilités dans la presse UDDIA avant de remplir officieusement les fonctions de chef de cabinet de Youlou. Filtrant les entrées et les entrevues au palais présidentiel, elle devient un des personnages les plus importants de l’entourage de l’abbé.

Pour Delarue, l’expérience de cette première session prouve que le projet est viable. Dans son rapport final remis à Youlou, il se montre globalement satisfait de cette première expérience.

> L’école que vous avez organisée, Monsieur le Premier ministre, est probablement UNIQUE. Car c’est un homme devant des hommes qui s’est expliqué. J’ai pu remettre à un rapporteur de commission les travaux CGT de l’école communiste de Mai à Brazza, et lui-même a remarqué – et le dira – que c’était “livresque”, “mécanique” (sans âme). La réceptivité des élèves a été bonne. Soixante assistants et assistantes, quinze élèves valables sur un plan largement régional (je parle en français, et le Congo est, par sa population, une région analogue aux régions françaises, c’est-à-dire que sur 800 000 Français, pour une école de cadres départementale donc, je n’aurais pas eu en France un meilleur résultat) – quinze élèves, dont trois femmes[159].

Il est cependant nécessaire de l’améliorer. Que reste-t-il des cours ? Essentiellement que le communisme est un danger que le Congo doit combattre[160]. Le but est atteint, mais trop de subtilités nécessaires pour former des cadres avancés à la contre-propagande marxiste ont été confondues, sinon oubliées. Le pédagogue de l’anticommunisme présente trois préconisations : reconduire l’expérience pour le mois de décembre 1959, intensifier le programme en direction des femmes et mettre en place des cours du soir. C’est ainsi qu’à compter du 2 novembre 1959, Delarue organise les lundis et jeudis, de

17 h 30 à 19 h 30, à « l'école de la Plaine », des cours de perfectionnement de militants. Cette gradation entre cours du soir (reprenant le modèle de ses cours du soir du COPES) et séminaire lui permet un premier établissement de classes à niveaux pour optimiser le rendement de chacun de ses cours. Les élites des cadres viendront plutôt en séminaire, tandis que la formation des cours du soir aura une dimension plus populaire.

L'organisation de l'UDDIA : structures verticale et horizontale (décembre 1959)

La formation des cadres du parti est l'étape préalable à la réorganisation du parti. Delarue remet à Youlou un projet de restructuration de l'UDDIA au début du mois de décembre 1959. Son idée est simple : il faut gagner et optimiser l'influence sur les populations congolaises et l'opinion nationale, dont les forces vives doivent être canalisées par le parti. « Monsieur Charles » s'inspire donc des structures des partis de masses pour ancrer le parti dans les bases sociales du pays[161]. C'est d'ailleurs bien le principe qui a présidé à la formation des cadres passés à la Djoumouna : préparer non seulement les élites nationales en charge des rouages du parti, mais préparer aussi des élites locales responsables de l'influence et de l'autorité du parti au quotidien.

Delarue propose donc de combiner une double structure. Il reprend la hiérarchie verticale classique, qu'il double d'une organisation d'action et de contrôle politique horizontal. L'encadrement vertical correspond à la chaîne de la décision et de contrôle politiques, la structure horizontale aux compétences techniques et thématiques d'organisation du parti. Son projet, un peu trop complexe, est simplifié pour être soumis au congrès de la Djoumouna en janvier 1960. Mais son principe d'organisation est maintenu et constitue la colonne vertébrale et l'ossature du projet final.

La hiérarchie verticale apparaît donc comme classique et pyramidale, soucieuse de descendre à l'échelon le plus intime de la société congolaise. Viennent en premier lieu les structures centrales : le congrès (officiellement la plus haute instance du parti), le comité directeur (organisme supérieur au parti entre chaque réunion du congrès) et le bureau exécutif dit aussi comité exécutif (« lame maîtresse du parti », selon les termes de Delarue). Mais cette structure ne serait rien sans les organisations et cellules locales, qui doivent toucher au plus près la société congolaise jusqu'au cœur des villages : les comités régionaux (coordination entre le local et le national), les comités de district et les sous-comités de village. La vie de ces comités, surtout au plus petit échelon, doit permettre de prévenir toute dérive technocratique et « surtout favoriser les contacts humains nettement plus efficaces et développer au maximum la solidarité qui doit les unir[162] ». Parallèlement à cette descente de la politique vers les masses grâce aux comités et sous-comités locaux, Delarue pense qu'il est judicieux d'exploiter les associations de ressortissants d'une même région.

La structure horizontale s'articule autour des commissions suivantes, chacune

dirigée par deux responsables : affaires politiques, questions financières et économiques, questions rurales et paysannes, organisations féminines, organisations de jeunes, presse, syndicats, activités des élus (ou commission de contrôle politique). Les secteurs touchant les femmes et les jeunes sont l'objet d'une attention toute particulière, au vu de leur rôle sociologique souligné par Delarue. Tous les échelons de la hiérarchie du parti (comités directeurs, régionaux et de district) ont pour consigne de les intégrer à des fonctions de responsabilités.

> Donc en résumé pour les jeunes aussi bien que pour les femmes, canaliser et orienter, conseiller et former – temporiser, mais laisser l'impression de la liberté d'action et d'autonomie organique[163].

Dans un cas comme dans l'autre, les considérations de politisation des jeunes et des femmes, inscrites dans le rapport d'organisation présenté aux cadres du parti, restent limitées. Concernant les jeunes, il convient d'éviter que les lettrés et les intellectuels, ainsi que les étudiants en métropole, ne succombent aux sirènes « progressistes ». Quant aux femmes, cette intégration permet de réaliser, au profit de l'UDDIA, une première émancipation sociale qui reste sous le seul contrôle qui compte, celui du parti. Dans chaque comité doivent être créés des mouvements féminins dirigés par des femmes, dans une organisation parallèle à celle des hommes. Mais ces structures ne viennent pas doubler la hiérarchie préétablie : les comités de femmes ne sont qu'un vecteur supplémentaire de politisation. Il n'existe toujours à l'échelon local qu'un seul comité UDDIA, au sein duquel siégeront des femmes.

Avec l'installation matérielle des comités régionaux, la seconde priorité technique est la création d'un organe de presse du parti.

> La presse est l'organe d'expression pour informer les militants, éclairer le public sur les objectifs et les activités du Parti, réfuter également les attaques dont celui-ci peut être la cible[164].

En mars 1960, « Monsieur Vincent » rejoint Brazzaville pour animer les activités de la presse youliste avec la création de *L'Homme nouveau, Kongo Ya Sika*[165]. Le 1er mars 1960 est paru le premier numéro, sous la direction de Louise Sita et Marcel Ibalico (officiellement nommé directeur politique du journal), deux élèves du séminaire de Delarue.

Dans cette réforme de l'UDDIA, Delarue s'appuie sur quelques cadres qu'il a formés au cours de son séminaire, placés à des postes-clés, notamment au sein

du comité central et du comité exécutif. Le meilleur exemple est Antoine Hazoume, nommé directeur du cabinet politique de Youlou et président du comité exécutif.

Le congrès UDDIA de la Djoumouna (janvier 1960)

Les résultats des travaux de restructuration du parti doivent être présentés au congrès de la Djoumouna, les 7 et 8 janvier 1960. Le congrès de l'UDDIA est organisé sur le modèle d'un séminaire (court) de Delarue. Sont réunies environ cent cinquante personnes considérées comme les cadres du parti. Ce congrès correspond à « une descente de la politique vers les masses »… Le cas échéant, il s'agit des masses des cadres, devant se faire à leur tour les apôtres de l'abbé auprès des masses populaires. La matinée du 7 janvier est donc consacrée à l'exposé de Delarue qui explique la nouvelle organisation du parti. L'après-midi, les débats deviennent plus vifs : Hazoume, particulièrement en vue depuis qu'il préside le comité exécutif, est pris à partie. Il lui est officiellement reproché de cumuler deux postes importants du pouvoir. En réalité les militants congolais supportent assez mal non seulement que le parti ait été restructuré sans leur avis, mais en plus que les postes à responsabilités soient confiés à un Dahoméen. Le cas Hazoume, pivot humain de la réforme de l'UDDIA, provoque une réaction en chaîne : Delarue, intervenant pour défendre Hazoume, devient à son tour la cible des critiques. Ibalico vole alors à sa défense.

La journée du 8 janvier est consacrée à des questions plus matérielles, telles que la mise en place d'une permanence centrale du parti ou les devoirs financiers des élus. Mais cette journée reste essentiellement célèbre dans les esprits congolais car c'est l'occasion de porter l'estocade contre les conseillers blancs de Youlou, issus de l'alliance de 1956. Une motion est prise « pour contrer le gang Vial, Mahé, Abelé, Sevely, Picourt[166] ». C'est pour les « petits blancs » la fin d'une époque et l'échec de leur difficile intégration commencée en 1956. Même s'il n'en est pas question au cours du séminaire, leur élimination est programmée à ce moment : les Européens sont définitivement remerciés du gouvernement congolais les 16 et 17 février 1960.

À la différence des petits colons, Delarue et Hazoume sont conscients de ces nécessaires changements et tirent les leçons des critiques qui leur sont adressées. Ils estiment que, pour mieux poursuivre leur mission, le temps est venu de prendre une certaine forme de recul des postes publics du parti maintenant qu'il est réformé. C'est ainsi qu'Hazoume envisage d'anticiper son départ du poste de président du comité exécutif et que Delarue va quelque peu abandonner la blouse

du professeur en 1960 pour remettre son veston de policier. L’essentiel est réalisé : le parti est relancé sur de nouvelles bases, plus sûres, en prise plus directe avec la société congolaise… Le principe de convocation d’un congrès national de l’UDDIA pour le mois de juillet est retenu, validant *de facto* la réforme du parti. La résolution finale, datée du 17 janvier, confirme l’acceptation de la réforme. Au congrès national sont à renouveler le comité exécutif et le comité directeur dont l’actuel président général n’est autre que l’abbé Fulbert. Dans ces conditions, le suspense est relatif et l’élection tourne au plébiscite.

L’UDDIA s’est dotée grâce à Delarue d’outils capables de canaliser la politisation congolaise et de surveiller l’émergence de l’opinion politique. La première mission de Delarue est donc achevée. Il réussit tout de même, avant de clore les travaux, à faire prendre une mesure confirmant l’option résolument anticommuniste du mouvement. Le dimanche 17 janvier 1960, le congrès est convoqué pour une troisième journée de travail. Delarue et Hazoume sont parvenus à convaincre l’abbé Fulbert, entre le 8 et le 17 janvier, de condamner la double appartenance à l’Union de la jeunesse congolaise (UJC, affiliée à la FMJD) et à l’UDDIA. En spécialiste de la lutte antisubversive, l’ancien inspecteur des RG fait prendre cette mesure drastique, car il redoute plus que tout le noyautage du parti par ses adversaires. Cette motion trace donc la ligne de discipline politique de l’UDDIA. « Monsieur Charles », plus influent que jamais, a fait école. Son style transparaît jusque dans les résolutions finales du congrès de la Djoumouna : « Le congrès affirme également sa volonté, pour le bien de tous, de mener une lutte quotidienne contre le matérialisme. Démocratique, l’UDDIA se refuse à tout totalitarisme[167]. » Mais en février 1960, les inquiétudes politiques grandissent dans l’esprit de Youlou comme d’Yvon Bourges, et l’impératif sécuritaire fait désormais entrer activement en lice le BUDES comme deuxième volet du programme anticommuniste établi à Brazzaville.

Sécurité et anticommunisme d’État

Le BUDES

Bat et Delarue, professionnels du renseignement, sont chargés par Youlou à l’été 1959 de mettre en place un organe capable d’assurer la sécurité de la jeune République. Dans l’esprit de l’époque, cet organisme prend le nom de Bureau de documentation… Euphémisme pour signifier service d’espionnage et de contre-espionnage, « car la dialectique existe[168] », comme le rappelle « Monsieur

Charles ». Les orientations de ce service sont fondées sur l'anticommunisme et répondent à l'analyse de l'état de la société congolaise au lendemain des journées sanglantes de février 1959 : cette entité, en quête de l'étiquette la plus discrète possible, prend finalement le nom de Bureau de documentation et d'études économiques et sociales (BUDES). Cet organe doit être « capable de donner au pouvoir les moyens de contrôler la situation et de poursuivre dans de bonnes conditions la politique qui est la sienne[169] ». Ses attributions concernent la sécurité et le renseignement au sens le plus large possible. Le BUDES ne dépend que du président de la République. Cinq axes de travail l'organisent.

La première mission est d'organiser un service de presse, sous l'autorité du ministère spécialisé, enrichi des renseignements collectés hors du Congo, essentiellement en France. Ce service doit prendre une part active dans la presse officielle gouvernementale. Il fournit un résumé quotidien et une synthèse de la politique locale comme mondiale, auquel s'ajoute un travail hebdomadaire ou bihebdomadaire. L'action de « Monsieur Vincent » semble décisive dans ce domaine, à Paris comme, à partir de 1960, à Brazzaville. La seconde mission concerne l'information spécialisée, dans les milieux politique, parlementaire, économique et syndicaliste. La troisième mission est l'étude économique, par des spécialistes, en particulier dans les domaines des investissements publics et privés, dans l'emploi de la main-d'œuvre, ainsi que dans l'étude d'un budget (le projet du barrage du Kouilou s'insère dans cette branche des activités du BUDES). La quatrième mission constitue en réalité la clé de voûte du BUDES : le renseignement et la sécurité, envisagés de manière inséparable et complémentaire. Delarue définit le renseignement comme :

> L'art de se tenir au courant de la situation politique, économique, sociale (intellectuelle et spirituelle, civique et morale de la nation) afin de mettre le pouvoir en mesure de lutter et de se défendre, de vaincre si possible. Ceci dans la mesure qui doit guider toutes choses durables[170].

La définition de la sécurité qu'il donne est le prolongement direct de cette première activité.

> C'est mettre le pouvoir (donc les hommes au pouvoir) à l'abri de la subversion, et encore, par cette action, de permettre la continuité de l'État. Continuité sans laquelle rien de grand ne peut se faire. La sécurité comprend aussi bien la garantie des individus que l'action anti-subversive. Nous entendons par la subversion, et encore par cette action de permettre la continuité de l'État, l'action anti-subversive, la lutte contre tout ce qui peut menacer le monde, la nation, son équilibre, sa santé morale[171].

La cinquième mission couronne l'ensemble de l'activité : il s'agit de la propagande. Delarue considère que le rayonnement dans le monde d'un État – un État jeune à plus forte raison – est une affaire de « publicité nationale ». Delarue souligne l'importance sans cesse croissante de l'opinion. Trois étages sont imaginés dans ce programme de propagande : la sensibilisation de l'opinion, la définition et la diffusion des thèmes généraux en fonction des objectifs politiques et économiques, et l'exploitation de thèmes occasionnels déterminés par l'actualité qui ne dépend pas du Congo-Brazzaville. La campagne de propagande s'organise autour de l'utilisation de la presse sous toutes ses formes (radio, télévision, presse parisienne et provinciale – « Monsieur Maurice » et « Monsieur Charles » insistent sur ce point tant l'opinion provinciale reste trop peu sollicitée), de tournées de conférences économiques, politiques[172], mais aussi par « une action de "couloir" auprès des parlementaires, cabinets ministériels et directions administratives à Paris, Bonn, Bruxelles, etc. ». Là encore, aux côtés de Bat et Delarue se profile la silhouette de Vincent pour ces opérations d'influences politiques[173].

René Pointud et le bureau d'études de la Sûreté congolaise



René Pointud, Brazzaville, 1960.
Archives personnelles de l'auteur. © D.R.

Les activités de surveillance anticommuniste se complètent courant 1960 avec le concours de la très officielle Sûreté française, *via* une formule discrète : le commissaire René Pointud est détaché auprès du gouvernement brazzavillois au titre de la Coopération. En 1963, lorsque Youlou est renversé par la révolution, la Confédération générale africaine du Travail (CGAT) dénonce comme néfaste l'action de quatre Français : Bat, Delarue, Vincent et Pointud. Ils sont les quatre figures de l'anticommunisme d'État au Congo de l'abbé Fulbert. La mission de Pointud complète directement l'action du BUDES. Il est nommé directeur du bureau d'études de la Sûreté nationale congolaise, chargé de la documentation et du fichage de l'action et des militants communistes ainsi que des synthèses à la

direction des RG de 1960 à 1963. Le choix de ce policier ne doit rien au hasard, comme en témoigne son bulletin d'évaluation de 1963.

> Chef du bureau d'études de la direction, s'acquitte à ma plus grande satisfaction des fonctions délicates qui lui ont été confiées. Ses connaissances professionnelles et administratives très étendues font de lui un collaborateur très précieux. Doté d'une grande capacité de travail, d'un caractère avenant et très pondéré, très discret, il a l'estime de tous. Policier dont les dirigeants congolais apprécient beaucoup le dévouement et les qualités humaines. Commissaire tout particulièrement qualifié pour l'Assistance technique au Congo[174].

Entré dans la police régionale d'État (PRE) de Bourgogne-Franche-Comté en mai 1944, il gagne l'AEF en 1949 après trois ans de service dans la Sûreté française en Allemagne où il s'est initié à la police de renseignements. Au Moyen-Congo, il se fait rapidement remarquer comme un élément brillant par sa hiérarchie : l'Inspection générale des services de sécurité (IGSS) mise clairement sur cette valeur montante du corps des inspecteurs, le considérant « comme l'un des meilleurs officiers de police de la fédération[175] ». Il remplit avec succès ses fonctions de commissaire central de Pointe-Noire (1949-1951), de commissaire du quartier de Bacongo (1952-1955), de commissaire remplaçant à Poto-Poto (1956) ou lors de son détachement en brigade judiciaire au commissariat central de Brazzaville. Ses différentes affectations lui donnent une connaissance sans égale de la société congolaise. Réussissant le concours de commissaire du cadre spécial de la police d'AEF en 1957, il est dirigé vers la police de renseignements : à la veille de l'indépendance, il est chef de la section de police administrative de Brazzaville, structure qui préfigure son bureau d'études. Ses appréciations tout au long de sa carrière sont fort élogieuses. Celles de 1960 sont tout à fait éclairantes des espoirs placés en lui :

> Intelligent et avisé, possède une sûreté de jugement, qui du fait de son activité dans tous les milieux lui permet de diriger un service de renseignement et de police administrative de premier plan[176].

Ainsi niché au cœur de l'appareil de renseignements policier congolais, René Pointud travaille étroitement avec Bat et Delarue. Cette collaboration consciente est la preuve que l'ensemble du programme d'activités anticommunistes correspond bel et bien à une ligne sécuritaire voulue par Paris, malgré tous les efforts entrepris pour dissimuler toute connexion entre la France (de Foccart aux services de renseignement) et les agents sur le terrain (notamment Bat, Delarue et Hazoume). Au lendemain de la chute de Youlou, entre la fin août et le début

septembre 1963, René Pointud est, avec son collègue le commissaire Raymond Roland, le premier policier de l'assistance technique remis à disposition de la France à la demande des syndicats congolais.

La réunion de Madibou : une communauté congolaise du renseignement ? (février 1960)

Une fois la réforme du parti faite (premier volet de l'action de Delarue), la sécurité d'État devient l'urgence du calendrier politique du Congo, aux yeux de Youlou comme de Bourges et de Foccart. Le 4 février 1960, à 11 h, se tient dans la ferme de Youlou, à Madibou, une réunion secrète réunissant tous les responsables des services de sécurité intérieure et extérieure du Congo[177]. La ferme de Madibou devient le lieu privilégié des réunions secrètes de l'abbé, notamment pour les questions de sécurité de l'État. Y sont présents : le préfet du Djoué, le conseiller juridique du gouvernement, le directeur du cabinet politique (Antoine Hazoume), le directeur de la sécurité de la présidence (Maurice Bat), le directeur des services de police de la République (le commissaire René Gauze), le commissaire central à Brazzaville, le chef de la section administrative à Brazzaville (le commissaire René Pointud), le directeur du SSEC (le commissaire Léopold Faup) et le chef du poste de liaison et de renseignements du SDECE (le commandant Pagniez).

La réunion a pour objet d'arrêter les mesures qui pourraient être prises pour empêcher les ressortissants congolais d'effectuer des stages, soit en Guinée, soit dans les pays d'obédience communiste. Les activités de l'UJC et de la CGAT sont évoquées dans ce cadre. Youlou annonce que six mesures sont à prendre pour lutter contre l'influence communisante. Premièrement, le Dahoméen Michel Toko et le Congolais Idrissa Diallo, agitateurs populaires, sont à rapatrier dans leurs pays d'origine. Deuxièmement, avant toute décision définitive, une enquête préalable sera menée par la direction locale des services de police sur les boursiers et les stagiaires qui doivent se rendre en France. Troisièmement, une enquête préalable sera demandée au SSEC pour le recrutement des fonctionnaires et agents européens. Quatrièmement, une liste de ressortissants congolais sera établie par le ministère de l'Intérieur, interdisant aux personnes dont le nom est sur ladite liste de franchir les frontières (avec instructions à faire suivre aux postes frontières). Cinquièmement, cette disposition est assortie, éventuellement, d'un retrait des passeports à ceux qui en possèdent. Sixièmement, des instructions formelles sont données à tous les ministères et fonctionnaires pour qu'ils s'abstiennent désormais de toute intervention directe

auprès des services habilités à délivrer des titres de voyage[178].

Ladite liste (quatrième point) est essentiellement composée de responsables et de militants de l'UJC et de la CGAT, lorsqu'ils n'appartiennent pas aux deux organisations[179]. Parmi les cinquante-neuf noms inscrits se trouvent naturellement les personnalités de Julien Boukambou[180] (CGAT-UJC), Firmin Matingou (CGAT-UJC), Aimé Matsika[181] (CGAT-UJC) et Abel Thauley-Ganga[182] (CGAT). Tous sont familiers des séjours et des contacts de l'autre côté du rideau de fer.

Cette réunion et les décisions qui y sont prises témoignent de l'évolution politique qui s'opère au Congo. Youlou, depuis la seconde moitié de l'année 1959, procède au ralliement des personnalités de l'opposition traditionnelle. Le cas d'Opangault est le plus significatif : le 4 juillet 1959, il est libéré de prison où il était détenu depuis les événements sanglants de février. Après avoir subi le poids de la puissance de l'abbé, il en devient l'allié, faisant le jeu de la politique d'« Union nationale » que veut promouvoir l'abbé. « Monsieur Maurice » travaille activement au ralliement d'Opangault et à l'apaisement des relations entre l'abbé et son adversaire socialiste : la réconciliation entre les deux hommes constitue un de ses principaux dossiers politiques à la veille de l'indépendance. Cette stratégie passe par son entrée au gouvernement le 15 août 1960, jour de l'indépendance, et aboutit au protocole secret du 25 février 1961 passé entre les deux hommes[183]. Ainsi vidée de toute velléité, l'opposition traditionnelle est maîtrisable pour le gouvernement… Mais cette opération a comme corollaire un déclassement certain de cette opposition traditionnelle qui cède le pas à deux nouvelles forces : les syndicats et les mouvements de jeunesse.

L'UJC et la CGAT : des crypto-communistes à la loupe des services de sécurité ?

Au début de l'année 1960, l'audience grandissante de l'UJC et de la CGAT devient de plus en plus inquiétante aux yeux des services de sécurité du président.

La CGAT est le fruit de l'africanisation du syndicalisme et de la politique syndicale marxiste. En 1952 est créée l'Union syndicale CGT du Moyen-Congo. En octobre 1957, le congrès de Libreville assure l'autonomie de la centrale CGAT par rapport à sa grande sœur métropolitaine. La CGAT demande aussitôt son affiliation à la Fédération syndicale mondiale (FSM), d'obédience

communiste. Le syndicat congolais procède de la double inspiration suivante : appartenance au réseau syndicaliste marxiste et séduction pour le modèle guinéen. Cette lignée idéologique est confirmée par le « non » que la CGAT prône pour le référendum de 1958 sur la Communauté et la Ve République, s'alignant ainsi sur les positions du guinéen Sékou Touré. Si parmi le paysage syndical congolais, elle est la structure aux effectifs les moins nombreux, elle n'en est pas moins la plus agissante. La CGAT se radicalise plus encore fin 1959, avec la victoire de la tendance dure au congrès de Dolisie les 18, 19 et 20 décembre 1959. La poussée de la CGAT aux mois de janvier et février 1960 sonne comme un signal de crise sociale, et comme un potentiel germe de crise politique[184]. Le commissaire Faup est chargé de faire un rapport sur la propagande extérieure, les activités syndicales et les mouvements de jeunesse pour les mois de janvier et février 1960. La CGAT est dirigée par un triumvirat particulièrement virulent : Aimé Matsika, Julien Boukambou et Abel Thauley-Ganga. Ces personnalités sont d'autant plus suspectes pour les services de sécurité qu'elles ont été, toutes trois, formées par des organisations marxistes en France, de l'autre côté du rideau de fer et en Chine maoïste.

L'UJC est à l'origine une antenne de l'Union de la jeunesse de la République française (UJRF), mouvement du PCF en métropole. Les statuts de l'UJC sont déposés en mai 1956, par ses membres fondateurs : Aimé Matsika, Segolo, Raphaël Sounga et Abel Thauley-Ganga. Elle est aussitôt affiliée à la Fédération mondiale de la jeunesse (FMJD), d'obédience communiste. Ses références et sa structure sont calquées sur le modèle des organisations communistes[185]. La condamnation de l'UJC à l'issue du congrès de la Djoumouna, en janvier 1960, place cette organisation en tête de liste des opposants au régime.

Cette politisation horizontale est d'autant plus inquiétante pour le pouvoir qu'une grande porosité est visible entre les deux mouvements : les responsables de la CGAT sont également les cadres de l'UJC. Matsika et Boukambou en sont les deux plus célèbres figures. Par sa composition sociologique et militante, la CGAT devient donc le prolongement naturel de l'UJC. Les deux organisations partagent leurs inspirations et leurs revendications politiques. Quel meilleur exemple de « crypto-communisme » aux yeux des spécialistes de la lutte anticommuniste qui composent les services de sécurité du Congo ? Le dossier congolais fait, pour eux, figure de cas d'école.

Les réactions de Youlou face aux mouvements de jeunes et aux syndicats sont dans un premier temps dissociées. Concernant la jeunesse, Delarue mène une

action inspirée de la tactique de l'endiguement : le parti présidentiel doit se rendre capable de mobiliser la jeunesse à son avantage. L'abbé, sentant que la crise constitue un facteur aggravant l'audience de l'UJC, privilégie en octobre 1959 une solution civique autoritaire : il crée des centres d'adaptation et de reclassement pour la jeunesse urbaine, imaginés comme des « chantiers de jeunesse[186] ». Il s'agit avant tout d'une mesure politique qui vise un public jeune et chômeur, potentiellement très sensible aux thèses communistes, tout particulièrement dans les centres urbains. La structure évolue par la suite pour devenir le « service civique de la jeunesse congolaise », substitut de service national. Il faut la campagne de propagande de mars 1960 pour voir quelques succès à ce projet. Mais ce projet, assorti de la série de mesures morales de mars 1960, a tendance à crisper les jeunes et risque de radicaliser leur politisation[187]. Ainsi vécue, cette mesure fait le jeu de l'UJC.

Avec les syndicats, l'abbé mise d'abord sur la négociation. Il tient une conférence à la présidence le 29 janvier, en présence des représentants de la CATC, de la CGAT et de CASL-FO. L'astuce de Youlou est simple : il les invite à participer à l'action gouvernementale. Loin d'être une mesure de générosité politique, cette offre relève de la tactique classique de l'abbé : inviter ses adversaires à sa table pour mieux les surveiller et les circonvenir. Le rapport du SSEC est, à ce sujet, éloquent :

> Parlant de Matsika, le président a signalé que lors de la récente réunion des leaders syndicalistes [29 janvier 1960] il avait, en présence de MM. Pongault et Thauley-Ganga, eu des entretiens avec ce dernier. "Je lui ai dit qu'il était lari comme moi et que je lui ai demandé ce qu'il avait fait pour le pays par rapport à ce que j'avais fait moi-même. Je ne lui ai pas caché que si je n'étais pas chef de l'État, je n'hésiterai pas à descendre dans l'arène et faire des réunions de jeunes pour contrecarrer son action, ce qui serait relativement facile. Je lui ai précisé que l'opposition était toujours facile et que si je voulais, je pouvais très bien le 'griller' en lui proposant par exemple un poste au bureau de la main-d'œuvre. On verrait bien comme lui, Matsika, se débrouillerait pour donner satisfaction à tous les chômeurs dont il exploite le mécontentement. Ne voulant pas sa perte, ai-je ajouté, je lui ai proposé un poste. Il m'a alors demandé de le nommer 'chargé de mission à la présidence', ce que je lui ai évidemment refusé, ne lui cachant pas qu'il en profiterait pour partir à l'étranger"[188].

Pongault, au nom du syndicat chrétien, en accepte le principe à condition que l'État écoute mieux les forces sociales : il demande que les responsables syndicaux conseillent directement les responsables politiques pour les décisions concernant les droits des travailleurs et des paysans, et que soit établi un plan de développement économique et social. Mais la CGAT, principal concurrent du

syndicat confessionnel, refuse en bloc toute négociation et toute association avec le gouvernement. De sorte que son attitude de refus de négociation est interprétée par Youlou comme une déclaration d'hostilité. L'étape suivant cette réunion est le bras de fer entre la CGAT et le gouvernement. L'escalade de la menace réciproque (grève générale d'une part, mesures policières d'autre part) devient alors le moteur des relations entre ces deux forces.

La communauté d'idées et d'action de la CGAT et de l'UJC est dès lors analysée comme une pratique subversive d'inspiration crypto-communiste, aux yeux des responsables des services de sécurité. C'est la ligne de conduite que développe l'abbé à la réunion de Madibou, le 4 février 1960.

> M. le président de la République a alors exposé les dangers que faisait courir à la jeune République du Congo, le communisme. Il a précisé que les jeunes Congolais qui avaient accompli des voyages dans les pays de l'Est revenaient intoxiqués et que par le biais du syndicalisme et de mouvements de jeunesse, ils propageaient les thèmes marxistes dans la population. Leur propagande est d'autant plus dangereuse pour le gouvernement qu'ils disposent d'un mot magique : "l'Indépendance". […] Évoquant à nouveau le slogan de l'indépendance, cheval de bataille de l'UJC et de la CGAT, M. le président a précisé que le Congo devait faire quelque chose et que compte tenu non seulement de l'évolution de la Communauté, mais aussi de l'indépendance du Congo belge le 30 juin 1960, il faudrait demander rapidement le transfert de certaines compétences[189].

La réunion de Madibou arrête donc une ligne anticommuniste claire et laisse deviner un impératif du calendrier politique selon Youlou pour les mois à venir : dans le cadre de la course contre la montre vers l'indépendance en 1960, il convient de neutraliser les forces contestataires et potentiellement révolutionnaires que sont la CGAT, l'UJC et leurs alliés, avant la date fatidique de l'indépendance. La France a programmé pour le 15 août 1960 les cérémonies d'indépendance du Congo.

Le 10 mai 1960 et le « complot communiste »

La situation sociopolitique du Congo se dégrade au fil des semaines entre le mois de février et le mois de mai 1960. La CGAT et l'UJC intensifient leur campagne d'opinion sur le thème « Indépendance-Sécession » à l'image (mythifiée) de la Guinée de Sékou Touré. Les grèves se multiplient à Pointe-Noire et Brazzaville au printemps. Si les facteurs varient et trouvent autant leurs racines dans le malaise social, économique et en filigrane politique, que dans les mobilisations de la CGAT, il n'en reste pas moins que la centrale syndicale marxiste apparaît comme le principal bénéficiaire de la situation. Sa

radicalisation s'accentue sous la conduite de Boukambou et Matsika. Leurs connexions guinéennes les rendent d'autant plus suspects dans cette opération aux yeux des services de sécurité. Avec la multiplication des grèves, le mois de mai s'annonce tout particulièrement chaud.

Trois paramètres structurent l'analyse de la situation par Youlou et ses conseillers. La dégradation de l'opinion publique par rapport au gouvernement s'explique par la déception qu'exploitent la CGAT et l'UJC : ces deux organisations sont, en définitive, plus le reflet que le promoteur du mécontentement. Il n'en reste pas moins qu'il est à redouter à juste titre qu'elles ne deviennent le catalyseur de la crise. La CGAT commet toutefois une erreur d'analyse quant à son influence : dans l'emballement des mobilisations syndicales de 1960, appuyées notamment par Conakry, elle s'imagine plus importante qu'elle n'est en réalité. Cette interprétation peut se retourner à son désavantage dans le bras de fer qui l'oppose au gouvernement depuis février. Enfin, cette lecture est complétée par la crainte de voir s'installer à Léopoldville un régime parrainé par le monde communiste ou tricontinental.

Aux yeux de l'abbé Fulbert, le Congo se retrouve aux premières loges (géographiques comme politiques) de la lutte anticommuniste en Afrique centrale. Le 3 mai 1960, une première mesure de prévention est prise avec la déclaration de « mise en garde », à l'approche des grèves dans le sud du pays.

Le 10 mai 1960 est déclenchée une opération antisubversive d'envergure. Une information judiciaire est ouverte pour « atteinte à la sûreté de l'État » et « tentative de subversion intérieure ». Dans la nuit du 9 au 10 mai, les services de sécurité se mettent discrètement en place. L'action est déclenchée le 10 mai, à partir de 5 h du matin : des perquisitions sont simultanément menées par la police et la gendarmerie dans les locaux et les domiciles des responsables de la CGAT et de l'UJC à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Une douzaine de leaders sont arrêtés. Les principales figures appréhendées sont Matsika, Boukambou, Thauley-Ganga et Alice Badiangana à Brazzaville ; Zitta, Makosso dit Lemouthe à Pointe-Noire ; et Kikhounga N'Got à Dolisie. La CGAT et l'UJC sont accusées de collusion avec les organisations communistes internationales. Les perquisitions permettent de découvrir une masse considérable de lettres et de documents divers, qui prouvent les connexions communistes dont ces organisations sont accusées et les opérations subversives qui leur sont attribuées[190]. Le mouvement syndical est décapité.

Les 10 et 11 mai, Youlou fait voter à l'Assemblée un ensemble de lois répressives. Le 12 mai, *L'Homme nouveau* dénonce, sous le titre « complot

communiste », la collusion entre les chefs de la CGAT et l'appareil communiste international, preuves à l'appui. Dans la nuit du 12 au 13, l'UJC diffuse dans la capitale des tracts revendiquant la libération des leaders des deux organisations. En réponse, une ultime intervention de police est organisée en deux temps. Le 13 mai, huit arrestations supplémentaires sont effectuées dans les milieux UJC et CGAT ; le 17 mai, une dizaine de militants de l'UJC sont appréhendés, déférés, inculpés et remis en liberté provisoire[191]. L'opinion publique congolaise, lorsqu'elle ne reste pas indifférente, accueille plutôt favorablement cette réaction d'autorité du gouvernement. Seule l'arrestation de Kikhounga N'Got – le seul à ne pas être un leader syndicaliste – provoque des interrogations.

Le « complot communiste » : contre-ingérence sécuritaire ou manipulation politico-policière ?

Préparée dans le secret le plus absolu à la présidence de la République, l'opération antisubversive est vite attribuée aux chefs du BUDES agissant sur ordre de l'abbé Youlou. De fait, le ministre de l'Intérieur Tchitchelle, théoriquement compétent pour une telle affaire, est tenu écarté de sa préparation et n'en est informé que la veille, et encore est-ce pour une question technique : la mise à disposition des forces de police[192]. Si l'affaire est bel et bien organisée par le BUDES, elle n'est toutefois ni un dérapage sécuritaire, ni l'initiative solitaire de « Monsieur Maurice » ou de « Monsieur Charles ». Le rapport politique du mois de mai 1960 des services du haut-commissariat général à Brazzaville explique que « les services de police et de renseignement suivent depuis plus de dix ans en AEF la naissance d'un appareil d'inspiration communiste[193] ». Encore convient-il d'en préciser la forme pour ne pas rendre cette assertion grotesque : de fait, l'appareil communiste tel qu'il existe en Occident serait difficile à découvrir au Congo. L'objectif sécuritaire de tous les services de renseignement français est focalisé sur l'infiltration communiste, sous toutes ses formes, en Afrique : par le biais de recrutement d'individus, d'aide à certains États pour leur politique continentale (l'Égypte nassérienne par exemple), l'action d'alliés spécialisés dans l'Afrique francophone (le StB, service de renseignement tchèque), etc. Le parti communiste en tant que tel n'ayant réussi aucune greffe, c'est donc vers son appareil clandestin ou vers les structures crypto-communistes, jugées beaucoup plus dangereuses car d'essence subversive, qu'ont été orientées les recherches des services français. Ainsi, la synthèse de mai 1960 adressée à Foccart par les services d'Yvon Bourges, haut-

commissariat général à Brazzaville, avance-t-elle dans son prélude que l'opération antisubversive, déclenchée le 10 mai, est projetée depuis fort longtemps[194]. Elle n'est donc en rien une réaction épidermique d'un gouvernement débordé par la situation, même si la dégradation a opéré comme un accélérateur.

Mieux, elle est réfléchie et mûrie depuis la réunion sécuritaire du 4 février 1960, avec l'aval de la France. Alors que fin janvier 1960, Yvon Bourges et Jacques Foccart échangeaient des correspondances pour confirmer officiellement que Maurice Bat et Charles Delarue ne sont pourvus d'aucun mandat officiel, le haut-commissaire Bourges rencontre Delarue le 12 février 1960, de 12 h 10 à 13 h. Le sens de la conversation, retranscrite par « Monsieur Charles » à l'attention de Fulbert Youlou est clair.

> Monsieur BOURGES […] se montre inquiet de l'avancée communiste dans les deux Congo. “Moscou, dit-il, a toujours joué la révolution au CONGO BELGE. Le Cameroun ne l'intéresse pas. C'est le CONGO BELGE qui fait l'objet de tous ses soins, et depuis longtemps. Du CONGO BELGE, le communisme gagnerait toute l'Afrique, coupant le continent en deux. La GUINÉE n'est qu'un palliatif, un bastion avancé. Le CONGO BELGE, ce serait la place forte de la révolution mondiale…”
> Monsieur BOURGES se montre heureux des dispositions que vous avez fait prendre pour empêcher certains déplacements. Il estime que ces mesures seront cependant insuffisantes dans l'avenir : “Monsieur DELARUE, vous n'allez pas me dire que Mr BAT et vous ne pouvez trouver un moyen de mettre à la raison ces dangereux bonshommes…” […]
> Le Haut-commissaire général m'a demandé de “garder pour moi cette conversation”. Cependant, je ne crois pas transgresser à mon devoir en vous en faisant part. Je vous connais assez, Monsieur le Président, pour savoir que vous en tirerez POUR VOUS SEUL, les enseignements nécessaires. Je dois revoir Monsieur BOURGES lundi ou mardi prochain. Jusqu'à ce moment tout au moins, pour Mr le Haut-commissaire général, vous ignorez notre conversation, s'il vous plaît[195].

Cette conversation, qui comme le dit la tradition « n'a pas eu lieu » et dont on peut parier qu'Yvon Bourges a sans doute promis de nier l'existence si elle venait à être connue, surtout avec un « barbouze » qu'il dénonçait trois semaines plus tôt, est riche d'informations. On y apprend ainsi que, depuis plusieurs années, ce n'est pas au Cameroun, où est menée une guerre coloniale contre l'Union des populations du Cameroun, que la France redoute l'assaut communiste mais bel et bien au Congo belge, point d'équilibre si fragile de l'Afrique centrale qui court vers son indépendance au 30 juin 1960. On découvre également que les dispositions de la réunion de Madibou du 4 février 1960 sont parfaitement connues et approuvées par Yvon Bourges. Enfin, la sollicitation faite à Bat et Delarue pour « mettre à la raison ces dangereux bonshommes » est

éloquente. Certes, cette phrase ne peut pas objectivement être lue comme une consigne préfigurant le coup de filet du 10 mai 1960. Peu importe, puisque le BUDES a été inventé précisément pour traiter de la sécurité de l'État congolais sans compromettre les institutions et les services officiels de la République française[196].

Reste à déterminer à quelle menace répond l'action des services congolais. Les renseignements collectés laissent craindre que l'UJC et la CGAT n'entrent dans une phase d'action directe pour la fin du printemps. La grille de lecture de lutte contre le crypto-communisme est renforcée au Congo par le souvenir sanglant des journées de février 1959, qui avaient présidé à la création du BUDES un an plus tôt. La conséquence la plus grave – et la plus crédible – de cette escalade de la violence serait le renversement du gouvernement. Le nouveau mot d'ordre serait la conquête du pouvoir par tous les moyens. Pour les spécialistes de la lutte anticommuniste, seule une action préventive peut empêcher que cette crise ne dégénère. L'affaire s'aggraverait pour le pouvoir si, en plus, une personnalité politique pouvait revêtir le manteau de chef de file de l'opposition. Or, un nom est soufflé dans les milieux d'extrême gauche : Kikhounga N'Got. Membre du MSA, ancien syndicaliste et ancien ministre d'Opangault, il a été formé de l'autre côté du rideau de fer et a participé à la FSM. Figure de l'opposition aux côtés d'Opangault, Kikhounga a été inquiété à la suite des journées de février 1959, mais sans poursuite judiciaire[197]. C'est tout autant son parcours marxisant que son attitude en 1960 qui lui confère une place particulière. Farouche opposant à l'abbé, il n'en reste pas moins une des rares figures d'autorité, si ce n'est la seule, à n'avoir pas encore été récupérée par Youlou. La nature des liens de Kikhounga N'Got avec les organisations d'extrême gauche est difficile à clarifier. Mais son opposition au régime vouliste, elle, est nette : quand il n'est pas accusé de collusion avec l'extrême gauche, il est soupçonné de réaliser une alliance avec le MSA et Tchitchelle (vice-président du Conseil, ministre de l'Intérieur et maire de Pointe-Noire) pour renverser le gouvernement Youlou. Il n'est, du reste, pas exclu qu'il ne soit capable de combiner ces deux ressources ; il serait en tout cas la seule personnalité susceptible de le faire. Il représente donc un danger aux yeux de Youlou, dans cette phase critique qui précède l'indépendance.

Youlou sait que cette dernière cible est la plus délicate : c'est la raison pour laquelle il mandate en personne Maurice Bat pour procéder à l'arrestation et à la compromission du personnage[198]. Et, si dans la forme, le procédé choque, dans

le fond, la stratégie de Youlou s'avère payante concernant Kikhounga N'Got. Après l'avoir fait avec Opangault, l'abbé lui « inocule le sens de la vulnérabilité, avant de pardonner[199] ». Le 28 novembre 1960, le président nomme son prisonnier ministre des Affaires économiques, des Eaux et Forêts ; l'abbé le conserve dans son jeu de chaises musicales ministérielles jusqu'à sa chute.

Cette opération antisubversive se compose de deux volets : le coup de filet du 10 mai et l'instruction judiciaire qui suit. Les perquisitions des services de sécurité du pays dans les milieux soupçonnés constituent la partie spectaculaire : cette action coup de poing vise à démanteler, avant qu'elles ne mûrissent et ne soient en mesure de s'unir politiquement, des organisations d'inspiration marxiste « adolescentes[200] ». L'instruction judiciaire n'est autre que l'instrumentalisation politique du coup de filet du 10 mai, qui succède au volet policier. Après avoir initialement confié l'instruction à des juges européens qui préfèrent s'en dessaisir, Youlou nomme un ultra-fidèle : Pouabou[201]. Ce magistrat inculpe aussitôt les meneurs interpellés. Au même titre que l'opération de police relève plus de la police politique que de la police judiciaire, l'instruction est au fond plus politique que judiciaire. Cette seconde phase se développe ensuite en trois temps : mesures législatives, travail de l'opinion publique congolaise, information auprès des chefs d'État voisins.

Lois « scélérates[202] » et Homme nouveau

Les lois votées en mai 1960 s'inscrivent dans la lignée de mesures prises dès le mois de mars précédent. L'arrêté 760 du 18 mars 1960 prévoyait l'interdiction de certaines publications étrangères. Elle concernait celles originaires des pays de l'Est et du bloc soviétique, celles d'extrême gauche et celles des mouvements internationaux communistes (notamment les publications syndicales). L'arsenal législatif va plus loin avec l'affaire du complot. Dans l'après-midi du 10 mai, les députés sont réunis pour leur faire lecture des documents découverts lors des perquisitions du matin, confirmant les attaches de la CGAT et de l'UJC avec les organisations internationales d'obédience communiste et les menées subversives qui ont été tuées dans l'œuf par l'intervention des forces de sécurité. Dans cette ambiance de prêche laïque, l'abbé présente ses projets de lois. Ils sont débattus le lendemain. La procédure est volontairement expéditive, et cinq lois répressives sont promulguées en batterie, les unes après les autres, entre le 19 et le 24 mai 1960.

La première mesure concerne la liberté d'association. Une déclaration

préalable est obligatoire pour toutes les catégories d'association. La même obligation est imposée pour les associations étrangères quand elles exercent sur le territoire du Congo. Au nom de « l'intérêt général de la nation », cette loi autorise la dissolution, par décret, de toute association dont les buts ou les agissements sont révélés contraires à cet intérêt national. La seconde mesure organise la répression des délits de presse. Les peines encourues sont volontairement très sévères : outre de très lourdes amendes, elles peuvent aller jusqu'à cinq ans de prison. Une procédure de « flagrant délit » peut être employée, le cas échéant. Les infractions sont envisagées de manière extensive, et font basculer les plus graves d'entre elles dans le domaine du délit. Cette loi est assortie d'un appel à « l'intérêt national ». La loi s'applique donc aux provocations contre l'ordre public, y compris « celles qui n'auraient pas été suivies d'effet ». Il est prévu également la possibilité d'interdire des publications par simple arrêté ministériel institué sur tout écrit « dont le contenu est de nature à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de la population ». La troisième mesure réglemente les réunions publiques. Dans le même sens que la loi sur les associations, celle-ci pose comme préalable à la tenue de toute réunion publique la déclaration préalable. La quatrième mesure porte sur les réquisitions. Lorsque les circonstances l'exigent, l'ensemble du pays peut être soumis à un état de réquisition permanente, sans délai fixé, laissant toute faculté d'appréciation à l'autorité administrative. Ce droit de réquisition concerne les biens comme les personnes. La cinquième et dernière loi permet au gouvernement de prendre des mesures d'éloignement, d'internement ou d'expulsion contre les individus dangereux pour l'ordre et la sécurité publics.

Parallèlement aux dimensions judiciaire et juridique, Youlou sait que la bataille de l'opinion est tout aussi, sinon plus, décisive. Dans l'ensemble, l'opinion a assez peu réagi aux arrestations. Seule celle de Kikhounga N'Got a soulevé un certain émoi, rapidement dominé, auprès de ses compagnons politiques. Si certains agents de l'UDDIA avaient commencé à travailler l'opinion, c'est *L'Homme nouveau* qui constitue le véritable outil de propagande. « Monsieur Vincent » prépare donc une édition spéciale pour le 12 mai 1960 sous le titre « complot communiste ». La ligne éditoriale est claire, simple, lapidaire et sans appel : « Le syndicalisme des chefs de la CGAT n'était qu'un masque[203]. » L'article se structure autour de trois démonstrations. En premier lieu, il dénonce la collusion des chefs CGAT avec l'appareil communiste international, preuve à l'appui – c'est-à-dire les documents découverts lors des perquisitions. La lettre de Boukambou au bureau confédéral de la CGT est

publiée : il y demande au PCF une aide financière dont le montant est laissé à sa libre détermination. Après l’exercice de dénonciation, vient l’exercice de justification : le journal affirme que les mesures prises par le gouvernement n’entendent pas supprimer les libertés démocratiques et syndicales ; au contraire, elles sont là pour les défendre « contre les exploiteurs du syndicalisme et de la démocratie ». Avis est donné ! Non seulement l’État corrige les abus, mais surtout le crypto-communisme des organisations syndicales, politiques et associatives est implicitement dénoncé à travers les références lexicales. L’ennemi du système est désigné à l’opinion publique. Cette édition insiste enfin sur un troisième trait de l’affaire : l’exemplarité du Congo. Il est annoncé la découverte de documents significatifs montrant l’extension des ramifications communistes dans les autres États d’Afrique équatoriale. En d’autres termes, Brazzaville est présentée à l’opinion publique comme le fer de lance de la lutte anticommuniste en Afrique. De fait, cette affaire dépasse les frontières du Congo avec la mission d’Antoine Hazoume.

Hazoume : commis youliste de l’anticommunisme



Au second plan, Hazoume dit « l’ami Antoine »,
Élisabethville, 1961. Archives personnelles de l’auteur. © D.R.

Homme de confiance de Youlou, ancien élève du séminaire de Delarue, Antoine Hazoume est aussi agent du SDECE[204]. De quand dater son recrutement ? Si la réponse est délicate à établir avec précision, on peut légitimement considérer que sa prise en main par l’équipe du BUDES, entre le séminaire de la Djoumouna de 1959 et le coup de filet de mai 1960, constitue une intronisation dans le monde du renseignement franco-africain. Hazoume est donc l’émissaire parfait pour l’opération d’information et de pédagogie anticommuniste que lui confie l’abbé auprès de ses homologues. Le 11 mai 1960, Youlou le charge de remettre aux Premiers ministres

centrafricain, tchadien et gabonais les documents concernant, dans leurs États respectifs, les activités de la CGAT et des organisations de jeunesse d'obédience communiste.

La première étape de sa mission le conduit à Bangui où il rencontre David Dacko le 12 mai de 8 h à 8 h 45. Après avoir entendu la lecture des principaux passages des documents généraux, le président centrafricain confirme sa méfiance envers les organisations communistes ou marxisantes qu'il considère comme des « organismes destructeurs », et rappelle qu'il a toujours refusé de négocier avec elles. Une copie de certains documents, pour lesquels Dacko manifeste un vif intérêt, est faite par son directeur de cabinet. La CGAT et la JTO souffrent moralement et matériellement en Centrafrique, leur audience et leur survie restent très précaires ; elles ne représentent en tout cas aucune menace crédible et se savent surveillées. Des contacts officiels et officieux qu'Hazoume a pris au cours de sa visite, il estime que dans les sphères gouvernementales toutes les conditions morales et pratiques sont remplies en vue de lutter contre les dangers du communisme international. Afin de prévenir toute mobilisation des masses contre le régime, il ne reste qu'à refonder l'autorité populaire du parti héritée de Boganda (MESAN).

Hazoume gagne Fort-Lamy le jour même à 19 h 45. Il y est accueilli par ses amis sur place. Une fois ses réunions terminées, François Tombalbaye le reçoit à 1 h du matin en compagnie de Lisette. Les deux hommes félicitent chaudement l'action de Youlou ; tous les documents sont lus et épluchés, et à nouveau une copie est demandée pour les pièces générales. Quant à l'audience de la CGAT et des JTO, elle reste très faible au Tchad, car, en application de la ligne anticommuniste du RDA, les personnalités aéfiennes considérées comme des prosélytes du syndicalisme marxiste (Matsika et Boukambou) avaient été préalablement interdites de séjour au Tchad. La ligne est donc claire au Tchad : isoler le pays des connexions marxisantes africaines, arabes et européennes. Les documents remis par Hazoume doivent permettre l'orientation du travail des services de renseignement et de sécurité tchadiens. Le Congo est considéré comme un cas d'école de contre-ingérence anticommuniste en Afrique centrale ; ses mesures politiques et policières de sécurité sont vues comme un modèle à suivre en cas de menace de subversion. Pour Hazoume, si la sécurité anticommuniste du régime est acquise, le Parti populaire tchadien (PPT) lui apparaît comme l'œil du cyclone de prochaines crises politiques.

Le 13 mai 1960, Hazoume débarque à Libreville. Il est reçu plus d'une demi-heure par Léon M'Ba. Ce dernier prend la documentation concernant le Gabon

et fixe un second rendez-vous. Cette nouvelle rencontre, très rapide, a lieu à 17 h 45. Le président gabonais estime ces informations très intéressantes car elles lui permettent de situer définitivement certaines personnalités et ne cache pas que la prise de position du Congo devrait lui permettre de jouir, à son tour, d'une certaine marge de manœuvre au Gabon. Hazoume et Moucoucout, collaborateur de Léon M'Ba, font un tour d'horizon des questions. L'interlocuteur gabonais ne cache d'ailleurs pas qu'il a des idées très nettes à ce sujet. Si la CGAT et la jeunesse gabonaise ne trouvent qu'une place politique insignifiante, en ville comme en brousse, les autorités ne s'en tiennent pas moins prêtes à déclencher une offensive contre toute tentative éventuelle d'organisations de masse. Les documents remis viennent, dans le cas gabonais, confirmer et conforter une orientation résolument sécuritaire. Force est de reconnaître pour Hazoume qu'au Gabon, le maintien de l'influence d'Aubame face à M'Ba est le problème majeur : chacun conserve ses régions d'influence respective. Le Premier ministre ne jouit que d'une courte majorité à l'Assemblée. Aussi le risque de mobilisation des masses est-il implicitement plus redouté dans ce duel au sommet que dans une manipulation communiste. Il n'en reste pas moins que l'exercice policier congolais peut inspirer librement l'orientation de la police politique naissante au Gabon.

Anticommunisme et raison d'État en Afrique centrale

De retour à Brazzaville, Hazoume présente à Youlou les conclusions de son rapport. Dans les trois Républiques, l'action du Congo est qualifiée d'« excellente », tant pour sa fermeté politique que pour son organisation sécuritaire et son plan du 10 mai 1960. Les trois Premiers ministres ont apprécié l'envoi d'une mission spéciale d'information, et souhaiteraient que cette liaison soit poursuivie, notamment dans le cadre d'une lecture de la sécurité de l'Afrique centrale. Avec la pédagogie sécuritaire que constitue la mission d'Hazoume, les thèses géopolitiques d'Houphouët-Boigny avancent à grands pas. Reste encore à les adapter à la réalité sociopolitique de chaque territoire en ex-AEF. Le premier constat est que, outre la menace subversive, des divisions et des divergences profondes existent au sein des partis politiques dominants des quatre Républiques. Plus le parti présidentiel est hégémonique, plus les tensions politiques se sont transférées en son sein. Le danger pour Hazoume réside dans ces potentielles failles à l'intérieur des partis, qui doivent théoriquement être les premiers outils de lutte anticommuniste, car, écrit-il dans son compte-rendu de mission à Youlou, le 13 mai 1960 :

> Le communisme, lui, est unitaire. Il peut soumettre ses membres à une forte discipline. Des noyaux installés, par-ci, par-là, en Afrique équatoriale, prêchent l'unité syndicale ou politique[205].

S'appuyant sur ce double constat, Hazoume développe un plan « pour juguler le péril du marxisme et plus particulièrement le communisme ». Il fait la synthèse entre sa formation au RDA et les cours de Delarue. Selon Hazoume, il faut engager la lutte sur deux fronts. Le premier consiste en un travail de choc (perquisitions, arrestations, etc.) qui constitue le rôle des autorités gouvernementales. Le second front est celui de la contre-propagande politique, axée sur l'anticommunisme. C'est le rôle des partis politiques. Au 13 mai 1960, son constat est sévère et clair.

> Actuellement, seules les méthodes policières fonctionnent. Les partis politiques, en raison de leur situation, ne peuvent apporter aucune contribution utile en ce moment, et il faut reconnaître qu'il ne nous est pas possible de nous passer de leur action.

Hazoume estime donc souhaitable de provoquer une réunion générale inter-États des partis politiques pour les mettre face à leurs responsabilités. En fidèle élève de Delarue, il considère que l'accent doit être mis sur la formation des cadres. Le bilan de sa mission est, sur ce point, sans appel : les organisations et les propagandes sont archaïques dans les Républiques d'ex-AEF. Seul le Congo a lancé une modernisation sur ce point avec les missions de « Monsieur Charles » et « Monsieur Vincent ». La répartition des rôles entre le parti majoritaire (qui peut devenir à terme unique, mais ce n'est pas encore à l'ordre du jour) et le gouvernement qui en émane est ainsi théorisée. C'est, *mutatis mutandis*, la ligne imaginée par le RDA. Stimulée par la lutte anticommuniste, cette ligne sécuritaire peut être élargie à toute menace jugée subversive, recentrant fortement la mission des services de renseignement et de sécurité sur la défense par tous les moyens du gouvernement.

La mission de défense de l'intégrité d'un gouvernement ami de la France est amplifiée avec le phénomène de balkanisation. Chaque service africain (de sécurité, d'espionnage, de contre-espionnage ou de contre-ingérence) se crée comme une strate supplémentaire, empirique, de la communauté africaine du renseignement. Selon Foccart, la balkanisation, loin de se prêter à une « théorie des dominos » appliquée en Afrique, doit permettre de créer des zones d'étanchéité entre chaque gouvernement, et donc entre chaque risque de subversion ou de renversement : l'évolution brutale d'un pays ne doit pas pouvoir contaminer celle de son voisin. Dans ce contexte, et pour garantir la

meilleure protection des présidents « amis de la France », le principe du « coup d'État préventif » est donc inventé de manière concomitante à la construction de l'appareil d'État RDA en Afrique centrale. En ce sens, le laboratoire sécuritaire congolais a fonctionné au-delà de l'imagination de Foccart, et fait largement école dans le pré carré. Les « Services » au Congo s'imposent comme le cœur de ce système.

Brazzaville, du laboratoire du renseignement à la forêt équatoriale des services : foisonnement, intégration et cloisonnement

Avec le démantèlement du « complot communiste » de mai 1960, le BUDES a rempli sa principale mission. Si les responsables de ce service restent des piliers du renseignement congolais, ils n'ont jamais envisagé leur organisme de manière dogmatique, et encore moins comme une rente en Afrique. La maturation de leur service nécessite de préparer une relève congolaise. D'autant qu'à cette époque, la communauté du renseignement devient de plus en dense et que les rôles de chacun doivent être bien définis : en 1960, à la faveur de la proclamation de l'indépendance, les services s'officialisent, s'institutionnalisent, se multiplient… et confirment que Brazzaville reste le cœur stratégique de la présence française en Afrique centrale.

Côté français, trois principaux services de renseignement cohabitent. Avec les indépendances, le 2e bureau voit d'un mauvais œil la réorientation et la réduction de ses missions au bénéfice du SDECE[206]. Ce dernier est officiellement présent à Brazzaville depuis la décision du Premier ministre Michel Debré, en août 1959, d'élargir le périmètre d'activité du SDECE à la Communauté. Le directeur général du SDECE, Paul Grossin, a créé à cette fin un outil de renseignements et coopération officiel : les postes de liaison et de renseignements (PLR). Ils ont pour mission d'assurer la liaison avec les services africains locaux, la formation technique de ces services à la manipulation de ses agents et l'échange de renseignements dans le cadre de l'opération « TOTEM ». Devenu chef du secteur Afrique, le commandant Robert est le principal promoteur de ce système PLR durant l'année 1960[207]. Dès 1959, le PLR de Brazzaville est confié au commandant Pagniez (avec initialement prérogative sur toute l'AEF et baptisé base SDECE en Afrique centrale) ; en 1960, un PLR étant créé dans chaque capitale du pré carré, le PLR 232 (Brazzaville) concentre ses activités sur les deux Congo. La zone étant cataloguée sensible, le SDECE dispose également d'autres agents, à commencer par Bat. Parallèlement au PLR, le service de

renseignement du SDECE dispose, à terme, d'un chef de poste sous couverture diplomatique à l'ambassade, ainsi que d'un réseau clandestin qui prend pour couverture une entreprise de savonnerie. De plus, le service 7 du SDECE (recherche non conventionnelle) dispose à Brazzaville, comme dans de nombreuses autres capitales africaines, de son propre réseau sous les ordres de Marcel Chaumien. Enfin, la police de renseignements, héritière en droite ligne de la Sûreté coloniale, s'impose comme le troisième pilier de la présence institutionnelle française. Baptisé Service de sécurité extérieure de la Communauté (SSEC) le temps de la transition vers les indépendances, ce service du ministère de l'Intérieur est rebaptisé Service de coopération technique internationale de la police (SCTIP) en 1961[208]. La délégation congolaise est placée sous l'autorité du commissaire Léopold Faup, ancien chef des RG pour l'AEF au sein de l'Inspection générale des services de sécurité. Le réseau SCTIP bénéficie de pions avancés au cœur de la police congolaise avec les (discrets) détachements de policiers français au titre de la Coopération, tels que le commissaire Pointud.

Côté congolais, les services de sécurité se structurent à partir des héritages de la colonisation. Le service local de police (SLP), ou Sûreté du Moyen-Congo, se transforme en Sûreté nationale, fin 1958. Trois personnalités africaines émergent dans ce service, accédant aux responsabilités en 1961 avec l'africanisation réelle du service. Alphonse N'Zingoula succède à cette date à René Gauze (dernier Français directeur de la Sûreté) en qualité de directeur. Eugène Goma est nommé adjoint de N'Zingoula à la direction de la Sûreté : homme de confiance des Français pour les affaires de police spéciale, il assure très vite des missions de protection, d'information et de liaison spéciales, en étroite connexion avec des responsables français des questions de sécurité (Bat, dont il est proche, et sans doute Pointud). Le duo est complété par une troisième figure, le commissaire Bernard Matingou, commissaire central de Brazzaville. Mais derrière le rideau de la police officielle, Youlou dispose de services de renseignement qui dépendent directement de lui. Le BUDES n'échappe pas à l'africanisation de ses cadres, au contraire. Cette relève est voulue par les créateurs du service. Le BUDES, devenu le Bureau de documentation, est confié à Fulbert Locko. Ce proche parent et homme de confiance de Youlou est patiemment formé aux activités d'espionnage de 1958 à 1961. En 1958, il est chef de l'antenne UDDIA à Léopoldville et sert d'agent secret de liaison entre Youlou et Kasavubu. Sans doute est-il un des stagiaires que repère Delarue au premier séminaire de la Djoumouna, en 1959. En janvier 1961, il est stagiaire de la mission « Muet »,

c'est-à-dire le stage 2e bureau pour l'Union africaine et malgache organisé à Dakar par le SDECE dans le cadre de sa politique de formation. Ce stage SDECE constitue un sésame pour être intronisé officiellement dans la communauté franco-africaine du renseignement. Le réseau de Locko est, selon le 2e bureau français :

> À base d'informateurs recrutés dans les diverses administrations et les partis politiques, et "collaboratrices" choisies parmi les "filles caïmans". Il porte le nom de "Service de Documentation de la Présidence", mais n'a aucune existence officielle[209].

À dater de 1962, Youlou double ce SR d'un second organisme clandestin de renseignements, totalement indépendant du service de documentation. Il est confié au maréchal des logis Kinkonzolo, également formé à l'école SDECE de Dakar en 1962. Nommé régisseur de la prison de Brazzaville par le président, Kinkonzolo construit son réseau d'informateurs à partir de prisonniers libérés, et dispose de moyens financiers importants. Il présente à l'abbé Fulbert un rapport hebdomadaire[210].

Toutefois, derrière ces structures institutionnelles, il ne faut pas s'y tromper : s'il semble exister, de manière inhérente à l'invention de la sécurité d'État, un goût pour le renseignement, celui-ci reste l'affaire d'une minorité agissant de manière plus individuelle que ne peut le laisser imaginer cet inventaire des services. L'exercice du renseignement à Brazzaville est autant, sinon plus, l'affaire de personnalités que de services… lesquels s'avèrent en réalité peu structurés.

Les maîtres espions de l'abbé

Quatre principes empiriques se dégagent et permettent de comprendre la structuration du renseignement à Brazzaville. Ces principes peuvent, selon les cas, se recouper, se compléter ou se concurrencer. Cette interactivité participe à la création d'une ambiance de nébuleuse du renseignement africain (particulièrement sensible dans les sources).

Le renseignement se distingue structurellement des outils de la répression sans toutefois jamais s'en éloigner complètement. Après l'expérience du BUDES, il faut à tout prix que Youlou jouisse d'un appareil de renseignements qui ne puisse, à aucun moment, s'émanciper de son autorité et se retourner contre lui. D'où la mise en concurrence, le cloisonnement et le foisonnement des acteurs ; la fonction et la personnalité des individus permettent d'accentuer ce trait. Dans

le domaine du renseignement plus qu’ailleurs, Youlou entend rester le seul arbitre. Le système de conseil politique dans ce domaine risque alors de s’assujettir à un jeu de faveur avec la « curialisation palatine » qui s’opère au fil de la présidence de l’abbé[211].

Les organismes français sont vus comme des collaborateurs précieux des forces congolaises. Youlou place, aux postes réels de direction des outils sécuritaires, des officiers français. Les cas les plus représentatifs de ce système sont les suivants : le lieutenant-colonel Jean est chef d’état-major de la défense nationale et des forces armées congolaises, le lieutenant-colonel Mariani (remplacé par le lieutenant-colonel Vallenet) est responsable de la gendarmerie et le chef de bataillon Pinasseau est le chef du cabinet militaire de Youlou[212]. Il les voit comme les garants de l’apolitisme et de la technicité de ces instruments. Par leur intégration dans le système, le SCTIP et le SDECE fournissent l’assistance technique censée compenser la jeunesse du renseignement congolais. Cette intégration est imaginée comme une des garanties de la communauté sécuritaire franco-africaine. Pour fonctionner, elle doit être avant tout d’essence technique (dans l’esprit, somme toute, du principe des accords de coopération).

Côté congolais, ce domaine est fortement politisé, car le renseignement est vu comme un outil de souveraineté déterminant la sécurité : c’est en ce sens que l’abbé souhaite une émancipation relative des services français. Dans la constitution d’un État à l’exécutif fort, il est naturellement confié à des hommes de confiance, à des familiers ou à des partisans : Alphonse N’Zingoula, Eugène Goma, Fulbert Locko et le maréchal des logis Kinkonzolo. D’essence politique, le système du renseignement africain doit être étroitement verrouillé par le chef de l’État. L’intégration des services français et la politisation des services africains fonctionnent donc en phénomène « ciseaux », à l’avantage du chef d’État « ami de la France ».

Dans cette nébuleuse, si chacun se cherche une place, certaines figures pèsent plus que d’autres : au fond, ce n’est plus seulement l’étiquette qui importe que l’influence personnelle. Les « maîtres espions » de l’abbé s’avèrent donc être ses conseillers de l’ombre. Ainsi, après l’indépendance, l’ombre de Charles Delarue continue à flotter à Brazzaville au-dessus du BUDES. Émile Vincent reste, malgré la modestie de son titre protocolaire, le véritable chef de la propagande et de la contre-propagande du régime. Maurice Bat assure la navette entre la capitale congolaise et la capitale française, où il est officiellement nommé chef

du protocole pour la Haute représentation de la République du Congo : une étiquette comme une autre pour cet officier du SDECE qui reste le responsable réel de la sécurité présidentielle. Hazoume, conseiller politique RDA et agent du SDECE, est le pivot essentiel du « secret du roi » congolais. La confidentialité de leur activité aidant, ces hommes de l'ombre participent très directement à la création de l'archétype africain du « barbouze » : un conseiller influent du président dans le monde du renseignement, à la légitimité française peu ou mal définie (vue de l'extérieur), et aux missions particulièrement sensibles pour les intérêts de la France, sans jamais de lien officiel avec les institutions de la République française.

Après le coup de filet anticommuniste, c'est vers la crise du Congo ex-belge, à partir de l'été 1960, que se tournent les regards des « barbouzes ». Foccart, jamais en reste, enverra à cette occasion son *missus dominicus* pour compléter ce dispositif.

L'ATELIER DE L'HISTORIEN

La photographie dans la recherche historique

Longtemps, la photographie a été utilisée dans une dimension essentiellement illustrative. Depuis que la critique des sources iconographiques s'est développée, avec notamment l'histoire matérielle et technique, la photographie est utilisée sous un nouvel angle démonstratif.

Dans le film *État de siège* de Costa-Gavras, l'agent du FBI incarné par Yves Montand (et inspiré de Dan Mitrione) est confondu par les révolutionnaires Tupamaros avec la présentation, morceau par morceau, d'une photographie prise à un banquet de la police brésilienne tenu en son honneur. Le procédé peut paraître aussi simple que dramatique pour certains historiens. Pourtant, il est efficace. Un souci analogue a animé cette recherche : les portraits de tous les « barbouzes » et maîtres espions de l'entourage de l'abbé Youlou ainsi que des photographies les mettant en scène dans leurs activités « barbouzardes » ont été cherchés. Outre les portraits photographiques agrafés aux dossiers de carrière des policiers et des militaires, la découverte de photographies dans les archives retrouvées de Maurice Bat a offert une manne originale. Ces documents ont été soumis aux différents témoins entretenus. La confrontation entre la mémoire visuelle et le récit reconstruit un demi-siècle après les événements a souvent constitué un détonateur : des contradictions et des mensonges ont ainsi été mis en lumière face à l'évidence iconographique, obligeant certains entretenus à réviser leur témoignage à l'épreuve des images. Dans tous les cas, la présentation de photographies a suscité surprise et étonnement, apparaissant comme une technique inattendue pour la méthodologie de l'entretien en histoire.

Retenons un premier cliché qui a joué un rôle important dans cette investigation : la réunion de « barbouzes » pour célébrer le premier numéro de *L'Homme nouveau*.



Rédaction de *L’Homme nouveau,* Brazzaville (1960).
Archives personnelles de l’auteur. © D.R.

Ce cliché a notamment conduit à l’identification de « Monsieur Charles » et René Pointud, sur la base de comparaison de portraits antérieurs des deux hommes : le « Bertillon » de Delarue à son entrée à la préfecture en 1938, et le portrait photographique de Pointud à son arrivée à l’IGSS en 1949. Cette opération a non seulement permis de donner un visage à ces hommes en 1960, mais aussi et surtout d’établir la connexion entre les « barbouzes » (Bat et Delarue) et le policier officiel (Pointud). Il permet également de donner un visage à Louise Sita.

Une deuxième photo a joué un rôle essentiel : celle de la descente de l’échelle de coupée de la délégation congolaise lors de l’arrivée de Fulbert Youlou et sa suite aux États-Unis le 8 juin 1961.



Arrivée de la délégation congolaise, Washington (1961).
Archives personnelles de l’auteur. © D.R.

Premier constat : la place importante occupée par des personnalités européennes au milieu des dignitaires congolais. Pour aller plus loin dans le commentaire de cette « photo de famille », il convient de la resituer dans son contexte : à cette date, l’abbé Youlou n’a toujours pas effectué son voyage officiel en France, rite diplomatique auquel se soumettent les différents présidents du pré carré dans un strict ordre protocolaire programmé par Foccart. Elle est prévue pour le mois de novembre 1961. Or, dans le cadre du programme d’action psychologique qui accompagne la lutte anticommuniste au Congo, « Monsieur Maurice »

organise un voyage pour Youlou aux États-Unis… au mois de juin 1961. S’il s’agit officiellement d’une visite privée, elle prend tous les atours d’une visite officielle : Youlou est reçu par le président Kennedy en personne. Ce voyage américain fait suite à la venue de Youlou à l’ONU en novembre 1960, également préparée par « Monsieur Maurice ». Quoique reconnue comme nécessaire et utile dans la stratégie française au Congo, cette visite de juin 1961 constituera un des principaux reproches formulés par la cellule Afrique de l’Élysée en direction de « Monsieur Maurice » : c’est moins le fond politique que la forme protocolaire dont Paris prend ombrage, considérant que Youlou n’aurait pas eu le droit d’effectuer de sortie officielle (ou d’apparence officielle) avant d’avoir réservé sa première visite officielle à Paris. Aussi comprend-on mieux le défilé des visages le long de la coupée. Au pied se trouve Maurice Bat, à quelques pas de Fulbert Youlou. L’homme du SDECE est précédé d’un -personnage-clé (hors cadre mais identifiable par la suite des clichés) : M. Montagne, responsable des affaires financières à la présidence, qui assure notamment la liaison avec Foccart pour les fonds secrets. En haut de la coupée, le regard méfiant, se trouve « Monsieur Jean », embarqué à l’escale parisienne sur ordre de Foccart pour garder un œil sur ce voyage. Dans l’encadrement de la porte semble se deviner la silhouette de Daniel Richon, directeur des Affaires extérieures d’UAT qui assure le vol.

Une troisième photo vient compléter ces portraits « barbouzards » d’aéroport : ce dernier cliché est particulier en ce qu’il n’offre qu’une partie des réponses.



Rencontre des « barbouzes » avec Tshombé, Douala (1961).
Archives personnelles de l’auteur. © D.R.

La scène a lieu à l’aéroport de Douala (Cameroun), en novembre 1961. Elle a lieu au lendemain de la première bataille d’Élisabethville et du plan d’action psychologique constitué par les « barbouzes » pour sauver le Katanga. Dans ce contexte,

la photographie semble prendre sur le vif la rencontre de « Monsieur Jean » et Tshombé, d'une part, et, d'autre part, de « Monsieur Maurice » (sans doute de provenance différente) sur un tarmac d'aéroport. Les premiers paraissent attendre, les mains dans les poches et sans bagage à main, tandis que le second les rejoint à pied sur le tarmac, portant un lourd cartable de documents. Entre eux, un homme chauve à lunettes noires fait figure d'intermédiaire. L'attention se concentre sur ce dernier personnage car il a été le catalyseur à fantasme des personnes à qui ce cliché a été présenté. Qui est-il ? Et surtout, pourquoi les identifications à son sujet ont tant divergé, alors que « Monsieur Maurice » et « Monsieur Jean » ont été reconnus sans aucun doute. Une seule certitude, cet homme appartient à l'équipe des « barbouzes ». Reste une ultime interrogation : pourquoi et par qui cette scène a-t-elle été prise en photo, alors même que, malgré les silhouettes « barbouzardes » des protagonistes et la réputation de Tshombé, les voyageurs qui les entourent paraissent totalement indifférents ?

Chapitre 4

Brazzaville et l’affaire Lumumba

La coulisse de l’histoire : Brazzaville, septembre 1960

Dans les rues de Poto-Poto, le quartier africain de Brazzaville, « Monsieur Charles » rencontre « Mahamadou », un sorcier nigérien proche des cercles de pouvoir congolais. Ce dernier finit par lui confesser qu’avec du sable foulé par Lumumba, il prépare un philtre chargé de rendre invisible un commando chargé d’approcher Lumumba, à l’insu de ses gardes et des soldats ghanéens, pour le tuer. « Monsieur Charles » est sceptique et voit dans cette histoire moins un tour de magie qu’un tour de passe-passe négocié à 1 million de CFA par « Mahamadou » : il est, d’ailleurs, plus réputé pour ses poisons que pour ses filtres d’invisibilité. Néanmoins, le policier poursuit ses questions moins pour connaître les détails de l’attentat (qu’il considère voué à l’échec) que pour percer à jour la personnalité politique qui se cache derrière le bras de « Mahamadou ». Le sorcier lui aurait confessé, sous le sceau du secret, le nom du commanditaire : un homme très haut placé – qu’il n’a pas été possible d’identifier formellement.

Deux jours plus tard, Daniel, le secrétaire de « Monsieur Charles », vient au rapport : Lumumba est toujours bel et bien vivant. Rien de surprenant pour Delarue qui attend, en réalité, moins des nouvelles de Lumumba que des informations sur la réaction du commanditaire. Les hommes du commando, après avoir débarqué à Léopoldville, auraient constaté, face aux soldats de l’autre rive, que la formule d’invisibilité ne fonctionnait pas comme leur avait promis « Mahamadou ». Face à la colère du commanditaire, le sorcier, qui a pris la précaution préalable de se faire payer avant la tentative d’attentat, a justifié l’échec de ses filtres en plaidant que le féticheur de Lumumba devait être plus puissant que lui puisqu’il avait rendu visibles des tueurs protégés par sa formule d’invisibilité.

Pourquoi, en ce mois de septembre 1960 et au nom de la lutte anticommuniste en Afrique, Lumumba est-il la cible d’attentats commandités par des personnalités congolaises et certains services secrets occidentaux, tels que la CIA ?

Youlou face au Congo belge

Brazzaville, base arrière de l'ABAKO

> Trop profondément Balali et Bantou pour s'élever effectivement au niveau des grands ensembles, [les] regards [de Youlou] et ses ambitions ne dépassent pas en fait la zone équatoriale et les horizons congolais[213].

À l'heure où les positions se font et se défont autour d'une hypothétique formule d'unification entre les quatre Républiques issues de l'AEF, l'opinion des représentants français à Brazzaville est sans appel : c'est de l'autre côté du Pool qu'il préfère tourner les yeux pour développer son aire d'influence régionale. Or, l'accélération du calendrier de décolonisation du Congo belge provoque, par ricochet, une accélération des menées de l'abbé dans la colonie belge. Son principe initial d'ingérence est fort simple : adoptant une lecture ethnique des formations politiques, le Premier ministre congolais se rapproche très naturellement de Kasavubu et de son mouvement, l'ABAKO, dès 1958. Du reste, l'engagement idéologique du Mouvement national congolais (MNC) de Lumumba joue comme un facteur supplémentaire pour choisir le parti indépendantiste adverse. En 1959, Youlou décide donc de se faire le parrain politique de l'ABAKO, et ambitionne par ce biais de jouer un rôle dans l'évolution politique.

Des relations avec Léopoldville et l'organisation de Kasavubu sont établies. Dès la seconde moitié de l'année 1958, Youlou met en place un comité UDDIA à Léopoldville. Cette antenne, qui permet à l'abbé de conserver un œil dans la capitale du Congo belge, est confiée à Fulbert Locko (le futur maître espion du Bureau de documentation). Elle fait manifestement office de liaison entre les deux partis, grâce à Locko qui est simultanément encarté à l'UDDIA et à l'ABAKO. L'année 1959 voit se structurer les rapports entre les deux mouvements. Les contacts personnels se multiplient entre les responsables, mais restent encore tous azimuts jusqu'à la fin de l'année 1959. C'est ainsi que Christian Jayle, conscient du déclin de son étoile, investit très tôt la question congolaise. Après les incidents de janvier 1959, il entre en contact avec les nationalistes congolais à qui il a rendu divers services. Il se fait l'intermédiaire de différentes personnalités et fait venir Me Croquez pour assurer la défense de Kasavubu, puis Me Auburtin pour Lumumba. C'est la première intervention de Me Croquez en Afrique centrale ; il deviendra par la suite avocat, conseiller et intermédiaire de Moïse Tshombé à l'invitation de Fulbert Youlou.

Youlou décide de mettre un peu plus d'ordre dans la gestion de ce dossier, qu'il reprend personnellement en main à la fin de l'année 1959, voyant

Lumumba gagner du terrain. Les rapports s'accélèrent tout spécialement entre l'abbé Fulbert et Kasavubu (secondé dans cette mission par André Kanza, vice-président de son mouvement), entre les mois de novembre et décembre 1959 à la suite des élections et de la victoire du MNC de Lumumba. Brazzaville devient une seconde base pour l'ABAKO et Kasavubu, plus sûre encore que Léopoldville[214]. À Brazzaville, l'abbé Fulbert garantit la sécurité des rencontres, sa médiation en faveur de l'ABAKO et une aide matérielle pour l'action du mouvement nationaliste. Le BUDES prend une part active dans cette affaire. L'influence de l'abbé sur Kasavubu semble suffisamment importante pour que les services d'Yvon Bourges évaluent de la manière suivante l'apaisement des passions au Congo belge :

> Il est permis de penser que l'abbé Youlou, dont j'ai dit la multiplicité des contacts avec ses compatriotes Bacongo au cours de ce mois, a fait jouer son influence dans le bon sens[215].

En vue de proclamer unilatéralement l'indépendance du Congo au 1er janvier 1960, l'ABAKO demande à Youlou l'asile pour un « gouvernement provisoire ». Cette question est l'objet d'une longue palabre, négociée par Kasavubu et Youlou. L'abbé Fulbert devient (enfin) ce médiateur qu'il rêvait d'être dans le conflit congolais. Il finit par convaincre Kasavubu de n'en rien faire, car ce serait abandonner le territoire congolais au seul Lumumba, avant même l'indépendance.

Brazzaville, capitale d'une grande fédération congolaise ?

Force est de reconnaître que, en 1960, personne (Foccart au premier chef) ne prend au sérieux les ambitions du Quai d'Orsay de préemption française sur le Congo belge selon les accords de 1884 et 1908. Foccart décide en réalité de mener sa politique depuis Brazzaville. Pour mener à bien une politique de sécurité dans la zone, il convient de s'appuyer sur des conceptions extrêmement pragmatiques. Aux vues bantou qui animent les volontés d'ingérence de l'abbé Fulbert au Congo belge, une dimension supplémentaire vient se superposer : la décolonisation de la plus grande colonie d'Afrique centrale devient le point de fixation de la guerre froide. De manière plus ou moins organisée, les différentes puissances commencent à investir le Congo belge. De sorte que, à tort ou à raison, Lumumba et son MNC sont considérés comme des « portes d'entrée » des forces communistes en Afrique centrale.

Dans l'entourage politique de l'abbé, un homme est tout à fait convaincu que

se joue entre les deux Congo une manche essentielle de la guerre froide : Charles Delarue. Or, avec le coup de filet anticommuniste du 10 mai 1960, l'abbé a montré sa détermination (appréciée tant à Paris qu'au RDA) à faire de son territoire le bastion occidental contre le communisme en Afrique. C'est dans ce contexte général que Youlou développe plus avant ses premières thèses pour le Congo belge. Conseillé par « Monsieur Charles », l'abbé Fulbert imagine une formule géopolitique pour le bassin du Congo qui mélange ses conceptions bantoues et les objectifs de lutte anticommuniste. Lumumba, de son côté, a commencé à faire monter la pression dès le mois de mars 1960, en déclarant que le « Grand Congo » serait prêt à accueillir ses frères des Républiques centrafricaine et congolaise. Si l'affaire en reste là, Youlou est pleinement conscient que ses vues politiques dans la zone vont être sérieusement compromises par l'érection du « Grand Congo » outre-Pool. L'abbé Fulbert s'inspire des thèses de la balkanisation d'Houphouët-Boigny et de l'expérience avortée de l'Union des Républiques d'Afrique centrale (l'alliance des quatre États issus de l'AEF) pour développer sa stratégie au Congo belge : il s'agit de faire imploser ce grand ensemble, pour promouvoir ensuite une fédération entre des entités plus petites qui en seraient nées. Naturellement, il se réserve le rôle d'arbitre, sinon de président, de cette fédération, dans laquelle le Congo-Brazzaville jouerait le rôle de leader.

Il décide de constituer une alliance la plus large possible contre Lumumba, constituée des forces nationalistes modérées, où qu'elles se trouvent sur l'échiquier politique congolais. Le 21 mai 1960, il invite au Palais de Brazzaville Joseph Kasavubu (ABAKO), Rémy Mwamba (Baluba-Kat), Kalondji (MNC Kasaï), Pierre Nyangwile (Kasaï, sympathisant MNC) et Paul Bolya (président général du Parti national pour le progrès, PNP). Le champagne est débouché en leur honneur. Ils sont ensuite reçus par Delarue, en sa qualité de conseiller politique de Youlou. Ce dernier propose un projet politique d'union de type fédéral qui se baserait sur six ministères forts, secondés par un certain nombre de secrétariats d'État à déterminer pour constituer un pouvoir fédéral. L'ensemble des États partenaires se regrouperait dans l'UFAC : l'Union fédérale d'Afrique centrale. Si rien n'est décidé à la sortie de la réunion, cette rencontre traduit les possibles alliances entre l'ABAKO, les nationalistes modérés et les PNP pour faire échec à Lumumba, dont les liens avec Conakry (Sékou Touré) et Accra (Kwame N'Krumah) inquiètent de plus en plus.

« Monsieur Jean » entre en scène

Le 30 juin 1960 est proclamée l’indépendance du Congo… sans que les plans de Youlou ne soient plus avancés outre-Pool. Si Kasavubu devient président de la République, c’est Lumumba, en qualité de Premier ministre, qui concentre le pouvoir et s’impose comme l’homme fort du pays. Loin d’abandonner sa ligne de conduite, l’abbé entend redoubler d’efforts en travaillant Kasavubu. À Paris, les initiatives politiques de Youlou sont particulièrement appréciées, car Foccart partage la conviction que la France doit jouer un rôle – certes indirect – dans le Congo-Léopoldville. Entre les mois de mai et de juillet 1960, les rapports informels entre Paris et Brazzaville se multiplient : plus exactement, Jean Mauricheau-Beaupré, chargé de mission du secrétariat général de la Communauté et collaborateur de choc de Jacques Foccart, entretient des contacts très serrés avec son « correspondant » désigné par son initiale D. Derrière cette initiale se cache (si peu) « Monsieur Charles ». La note de Mauricheau à Foccart, datée du 13 mai 1960, est intégralement consacrée à Delarue. Loin d’être un inconnu aux oreilles de Foccart, qui se garde bien de l’admettre, « Monsieur Charles » fréquente depuis la IVe République des personnalités des cercles d’action gaullistes : Michel Debré, le colonel Battesti, Pierre Debizet et un certain Mauricheau connu en Afrique sous le nom de « Monsieur Jean ». Constantin Melnik, conseiller de Michel Debré à Matignon pour le renseignement, invite toutefois Mauricheau à une certaine prudence dans ses rapports avec Delarue. Les mots de conclusion de la note de Mauricheau du 13 mai 1960 (trois jours après le coup de filet anticommuniste à Brazzaville) illustrent de manière claire les relations entretenues avec Delarue :

> Il doit être utilisable – avec précautions. Nos rapports sont excellents et je pourrais [*sic*] le cas échéant l’entreprendre sur tel ou tel sujet, si vous le jugez nécessaire. Je suis en tout cas persuadé que c’est un monsieur dont vous entendrez parler. Peut-être pas de lui-même – car il a, à juste raison (et pour causes, aussi…) le goût de l’ombre (comme moi, mais avec des raisons différentes) – mais en tout cas du résultat de ses efforts, car il est efficace[216].

En juin 1960, une rencontre, attestée par une filature de la préfecture de police, est avérée en juin 1960 entre Delarue et Debizet à Paris au café *Solférino* sur le boulevard Saint-Germain, à deux pas du siège du RPF. Il est également permis d’avancer l’hypothèse que Delarue a rencontré Mauricheau lors de ce séjour parisien. Au début du mois de juillet 1960, revenu à Brazzaville, Delarue adopte dans ses échanges avec Mauricheau un ton plus alarmant, juste après l’indépendance du Congo-Léopoldville : la dégradation de la situation politique fait redouter une contagion pour le pré carré français, à commencer par le

Congo-Brazzaville[217]. Mauricheau-Beaupré concentre son attention sur le dossier congolais. Dès le 8 juillet 1960, il écrit à Foccart :

> Les choses étant ce qu'elles sont aujourd'hui, il semble que nous allons vers des événements sanglants – et que c'est à peu près inévitable. Ce serait le moment d'avoir des moyens sur place, et seulement des moyens (pas des troupes) – parce que je crois que notre ligne de conduite actuelle doit être de trouver des "relais", afin que ce ne soit pas la France elle-même qui agisse directement[218].

De fait, le calendrier de la décolonisation du Congo belge s'est rapidement précipité. Une mutinerie de la Force publique éclate la nuit du 5 juillet 1960 à Thysville et Léopoldville[219]. Cette dégradation de la situation est suivie d'une réaction militaire de l'ancien colonisateur belge. Le 11 juillet 1960, la riche province minière du Katanga (poumon économique du Congo, surnommé le « scandale géologique », qui plonge ses sous-sols dans la Copperbelt africaine) a fait sécession et proclamé unilatéralement son indépendance sous la conduite du docteur Moïse Tshombé, soutenu par des troupes belges, l'Union minière du Haut Katanga (UMHK) et la Société générale belge. Le 12 juillet 1960, le Premier ministre Patrice Lumumba en appelle à l'ONU. Les 13 et 14 juillet 1960, à la demande du secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjöld, le Conseil de sécurité se réunit pour traiter de la question congolaise : une intervention de l'ONU au Congo est décidée quinze jours à peine après la proclamation de l'indépendance. Le bras de fer commence entre Léopoldville et Élisabethville, la capitale du Katanga. Mais dans la foulée de son appel à l'ONU, Lumumba fait également appel à l'URSS, considérant que les puissances occidentales couvrent le coup de force belge au Katanga. C'est là sa principale faute aux yeux du camp anticommuniste : par ce geste, il aurait ouvert les portes de l'Afrique centrale à l'Est. Dès lors, il est désigné comme l'ennemi, aussi bien par les Belges prokatangais que par les Américains qui voient l'ouverture d'un nouveau front de la guerre froide. Dulles, directeur de la CIA, aurait qualifié Lumumba de « Castro en pire ». Loin de s'améliorer avec la création de la mission de l'ONU, la situation congolaise se dégrade un peu plus durant l'été. Le 8 août 1960, c'est l'État minier du Sud-Kasaï qui fait à son tour sécession et proclame unilatéralement son indépendance par la voix d'Albert Kalondji, ancien leader du MNC. La jeune République congolaise, en cours d'implosion, devient l'exutoire de la guerre froide en Afrique.

Dès le 15 juillet 1960, à la suite de l'appel de Lumumba à l'ONU et à Moscou, Mauricheau, dans une note fleuve dont il a le secret, presse Foccart de l'envoyer

sur le terrain, arguant que la contagion du désordre du Congo ex-belge pourrait à tout instant gagner le Congo « français »[220] :

> Je lui [Delarue] ai dit que j'arriverais peut-être à prendre l'avion pour aller me promener sur place, mais que cela ne lui servirait pas à grand-chose : il n'a pas besoin d'un quatrième au bridge, mais de quelqu'un qui aurait des instructions. Or, pour avoir des instructions, ai-je ajouté, il faut pouvoir présenter un schéma à ceux qui pourraient vous les donner. “Difficile de m'étendre au téléphone” m'a répondu mon correspondant. “Ce que je voudrais surtout maintenant, plus qu'un fonctionnaire avec des instructions, c'est pouvoir m'entretenir avec quelqu'un qui ait du caractère” (flatteur). “Un aller-retour prend trois jours et ne ruinera pas le gouvernement français. Essayez de venir.” Je lui ai demandé en terminant de m'envoyer un mot. Mais si la situation menace réellement de tourner mal de notre côté à nous ce n'est évidemment pas la réponse qu'il attendait de moi… Il n'avait pas encore vu Bourges qui venait de rentrer et était en train de se reposer. Que faire patron ? Bien sûr, il ne s'agit pas de moi, ni non plus de petits voyages. Si vous voulez m'envoyer là-bas, je peux partir sur l'heure ? Si je ne pars pas sur l'heure, la lettre qui m'a été promise nous en dira peut-être plus et il sera peut-être encore temps de partir lorsque je l'aurai reçue. S'il s'agit *d'aller sur place recueillir des informations et vous les rapporter*, et rien de plus, la décision n'appartient qu'à nous, c'est-à-dire à vous. S'il s'agit *d'aller là-bas et d'y orienter une action en fonction des circonstances*, je pense qu'il faudrait en savoir un peu plus et surtout qu'il faudrait que je puisse vous revoir avant[221].

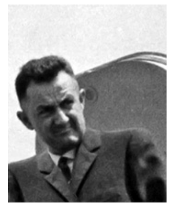
Mauricheau assume dans ces lignes son goût pour l'action et s'impose d'autorité dans le dossier congolais. Pour l'heure, en l'absence de plus de lisibilité de la situation, il conseille toujours dans cette même note du 15 juillet 1960 d'assurer des liens entre Youlou et Kasavubu avant de privilégier tout autre option… Mais déjà, Mauricheau pense, avec Delarue, à de nouveaux schémas.

> Le schéma est aujourd'hui forcément nouveau de ce qu'il aurait été il y a quelques jours. Mais je crois que le premier résultat à obtenir serait de rétablir les liaisons Fulbert-Kasa. […] Le nouveau schéma pourrait être (?) – s'adressant à Kasa – : si vous voulez éviter la désintégration, et éventuellement trouver un *modus vivendi* avec le Katanga (mais cela est-il souhaitable ?) – donnez plus d'autonomie à vos provinces – sous-entendu : une partie, celles qui nous touchent, seront sous influence française. Mais ceci n'est que du remplacement, car l'idéal aurait été de reprendre Kasa en mains (chef de l'État, chef des armées, loi martiale… etc.) et de lui donner la recette pour reprendre le contrôle de la force publique. Mais est-il encore temps ? J'aurais bien aimé vous parler de tout cela : vous auriez vu que mes réflexions sur le sujet n'étaient pas des folies et que tout cela pouvait être joué…

En envoyant Mauricheau-Beaupré en mission à Brazzaville auprès de l'abbé Youlou, Foccart entend disposer d'un émissaire officieux, d'un circuit court, pour suivre avec pragmatisme la situation du Congo-Léopoldville, et garantir que Brazzaville soit le verrou français dans la zone. Qui est donc ce vibrionnant chargé de mission qui devient le *missus dominicus* de Foccart en Afrique ?

Deux nouveaux « barbouzes » à Brazzaville

« Monsieur Jean », activiste gaulliste



« Monsieur Jean »,
Washington, 1961.
Archives personnelles
de l'auteur. © D.R.

Né le 2 février 1920, Jean Mauricheau-Beaupré est le fils de Charles Mauricheau-Beaupré, conservateur en chef du musée du château de Versailles et spécialiste de l'histoire de l'art du Grand siècle français. Les premiers engagements de Jean se font sous l'étendard de défense de la France et de ses valeurs les plus traditionnelles : il est fiché en 1936 comme militant de l'Action française, repéré au cours d'une manifestation d'étudiants[222]. C'est avec la guerre que Jean Mauricheau-Beaupré va révéler ses vrais talents, dans l'action clandestine : lieutenant de réserve de l'armée de l'Air, il s'engage dans la Résistance. Il intègre le réseau « Marco »-SR Kléber. Sous le pseudonyme de « Fontaine », il anime notamment une filière de caches et d'évasions pour les aviateurs et parachutistes alliés dans la zone de Paris et de Versailles. Le réseau qu'il dirige est rattaché au réseau « Samson ». Chargé de mission de première classe comme agent P2 pour la période du 1er août 1943 au 30 septembre 1944, il est assimilé au grade de capitaine à la Direction générale des études et des recherches (DGER) à la Libération. S'il est décoré de la Légion d'honneur au titre de la Résistance à la Libération, il est limogé de la DGER le 31 janvier 1946 (avec effet au 21 décembre 1945) car jugé trop inconséquent pour ce métier.

Son chemin avec les services spéciaux « officiels » de la République s'arrête là, mais la période de la guerre le marque durablement : il ressort de la Résistance fervent gaulliste, prêt à tout pour celui qu'il estime être le sauveur de la France, et a développé un certain goût et des qualités dans le domaine de l'action clandestine. Après la guerre, Jean Mauricheau-Beaupré s'essaye dans les affaires, sans succès. Dans la France bouillonnante de la IVe République, ce n'est pas dans le monde de l'entreprise qu'il peut s'épanouir. Il se trouve, avec les

années 1950, une mission en phase avec ses ambitions : le militantisme en faveur du retour au pouvoir du général de Gaulle. À partir de 1956, son engagement contre la IVe République se fait clairement jour. Jean Mauricheau-Beaupré s'affiche comme un proche des Volontaires de l'Union française (VUF). Il apprécie la détermination d'action de cet organe anticommuniste : ces vétérans d'Indochine et d'Algérie entendent, par la force au besoin, imposer leurs vues face aux politiques accusés de « brader l'Empire ». L'affaire Moureau en 1956[223] l'emmène à s'engager avec le Front national des combattants de Jean-Marie Le Pen et Jean-Maurice Demarquet. Il adhère à leur idée des comités de vigilance. Dès 1957, Mauricheau-Beaupré estime que l'aboutissement logique de cette démarche doit être la constitution d'un Comité de Salut public. Il envisage alors des plans d'action et de propagande, destinés à dénoncer le régime pour en préparer le renversement et rappeler à la tête de l'État un homme providentiel. Les conclusions de la note dans laquelle il développe ces projets d'action sont claires :

> Intérêts de l'opération [:]
> Embêter les députés
> Former l'armature d'un mouvement politique à venir. Par ex[emple], en transformant les comités de vigilance en c[omi]tés de salut public[224].

Se retrouve en partie dans ses thèses antiparlementaristes sa formation maurassienne, distinguant « pays réel » et « pays légal ». Naturellement, pour un ancien résistant gaulliste, la place des militaires et des vétérans est primordiale dans le « pays réel », encore plus lorsqu'ils s'imposent en ultime rempart de la patrie face à des politiciens jugés corrompus ou incapables. À la différence de certains vétérans des guerres coloniales, il n'est pas un simple déçu de la République. S'il partage leurs thèses subversives, il n'en prône pas moins une solution politique, qui trouve son ancrage rue de Solférino, au siège du RPF. Jean Mauricheau-Beaupré est un familier du RPF : c'est là qu'il rencontre pour la première fois le secrétaire général du mouvement gaulliste, un certain Jacques Foccart. Il est proche des hommes d'action, que sont les colonels Bourgoin et Battesti. Il se lance dans le journalisme militant en 1956-1957 avec *Le Grand Soir*, véritable brûlot visant à ridiculiser la « République des partis » et à préparer le retour du général de Gaulle. *Le Grand Soir* sert en fait de laboratoire à un journal beaucoup plus efficace : *Le Courrier de la Colère*, animé par Michel Debré, André Fanton, Pierre Battesti et Jean Mauricheau-Beaupré[225].

En 1958, il ne se cache pas d'être chaud partisan de l'Algérie française.

C'est à partir de cette expérience qu'il peut être identifié comme la créature de Debré, dont il partage tous les avis politiques : après le 13 mai 1958, il est l'un des permanents de son équipe, aux côtés de Pierre Bourgoin, Constantin Melnik, Pierre Battesti ou encore Pierre Debizet. Une fois Debré nommé garde des Sceaux, il reste un de ses protégés favoris, mais il ne parvient pas à trouver sa place dans l'équipe ministérielle. Pourtant, il n'en nourrissait pas moins certaines ambitions : la place de conseiller technique à la sécurité à Matignon auprès de Debré. Mais Constantin Melnik lui est préféré. Le Premier ministre, son « patron » selon ses propres termes, décide (en compensation) de lui offrir une place au sein du nouveau secrétariat général de la Communauté. L'y place-t-il comme pis-aller, faute de mieux, ou s'agit-il d'une nomination stratégique pour que le Premier ministre conserve un œil dans les affaires africaines, devenues le domaine réservé de l'Élysée ?

> Mauricheau-Beaupré a été chez Debré et chez moi aussi [Foccart], mais un peu marginal. C'est un homme très entreprenant, qui vit pour l'action et le secret. Il aime bien les “coups”. C'est aussi un patriote intransigeant, d'une honnêteté irréductible[226].

Tout marginal qu'il semble être pour Foccart, Mauricheau a un statut officiel : nommé attaché au secrétariat général de la Communauté le 1er août 1959, il y devient chargé de mission en 1960, poste qu'il occupe officiellement jusqu'au 24 janvier 1963. Son intégration au sein du secrétariat général de la Communauté, composé essentiellement d'administrateurs et de juristes, est toutefois délicate. Il ne goûte pas les règlements technico-bureaucratiques par lesquels on gère les affaires de la Communauté. Il les juge inefficaces et ne fait aucun effort pour accompagner ses collègues chargés de mission dans les différentes réunions. Le secrétariat général doit être pour lui avant tout un organe d'action politique, et non un service paperassier de plus dans l'administration française.

Aussi s'adresse-t-il plus volontiers à Foccart, à cette date conseiller président du général de Gaulle, qu'à Raymond Janot, secrétaire général de la Communauté de janvier 1959 à mars 1960. Toutes ses notes manuscrites à Jacques Foccart sont adressées à l'« ami », au « patron », et Michel Debré (dont il reste l'un des hommes liges et qu'il appelle par son prénom) est mis en copie[227]. Dès le 14 septembre 1959, Jean Mauricheau-Beaupré interpelle Jacques Foccart sur les principes d'une action psychologique à mener pour le compte des

gouvernements africains. Il est toujours question d'asseoir la position française en Afrique sur le plan politique et de contrecarrer les ingérences étrangères dans le contexte de la décolonisation et de la crise algérienne. Pour Mauricheau, cette action doit être conduite en priorité auprès des étudiants africains dont la vocation est de fournir ensuite aux États de futurs fonctionnaires. Ce pari sur la jeunesse africaine est envisagé dans une course de fond lancée contre la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF), principal adversaire des gaullistes auprès des étudiants africains. À cette fin, Mauricheau crée en décembre 1959, avec la bénédiction de Michel Debré, « son » association gaulliste étudiante : « Progrès et Communauté », véritable « école des cadres de la Communauté » dans son esprit. La devise de l'association reprend cet horizon politique : « Faire accéder la Communauté des statuts qui la régissent à l'amitié qui la fera vivre, tel est le but que vise "Progrès et Commnuauté"[228]. » Mais derrière cette déclaration de principe se cache une méthode « d'action directe » comme aime à la décrire Mauricheau-Beaupré.

> L'apolitisme est la seule façon intelligente de mener une action politique : on ne lutte pas contre le communisme en se disant anticommuniste ; mais en logeant les gens, en organisant leurs loisirs, etc.[229].

Installée au cœur du Quartier latin, au 52, rue Galande, la structure doit permettre d'accueillir en France les étudiants africains et d'organiser leurs activités[230]. Si la naissance légale de l'association est datée du 15 décembre 1959, sa mise en route est assez lente : le mois de janvier 1960 est consacré à l'installation physique des locaux, à la composition d'un bureau provisoire et des éventuelles fédérations de l'association. Une permanence de 10 h à 19 h est prévue à partir du 1er février. Les locaux ne sont en définitive inaugurés que le 25 mars 1960. Dans l'esprit de Mauricheau, c'est un formidable outil d'action psychologique, qu'il cherche à placer sous l'autorité de Foccart pour s'émanciper des lourdeurs administratives. « Progrès et Communauté » est soutenu financièrement par différents mécènes, au premier chef desquels Foccart. Toutefois l'entreprise ne va pas aussi loin que l'aurait souhaité son promoteur et stagne à un degré d'évolution embryonnaire. « Progrès et Communauté » se résume essentiellement à un centre d'accueil du Quartier Latin, parfaitement identifié pour ce qu'il est : une succursale de la jeunesse gaulliste africaine, incapable de contrebalancer la FEANF. En 1961, le nombre des membres de l'association ne s'élevant qu'à trente-six, dont vingt Africains,

l’expérience meurt de sa belle mort. Mauricheau réoriente ses efforts vers le Congo, abandonnant intégralement « Progrès et Communauté » entre les mains de Marc Leroy, étudiant de l’École nationale supérieure des Beaux-Arts et président de l’association depuis sa fondation. Cette période aura toutefois permis à Mauricheau-Beaupré de confirmer aux yeux de Foccart son appétit d’action, qui ne demande qu’à être canalisée par des instructions et utilisée sur le terrain.

« Monsieur Jean », missus dominicus *de Foccart à Brazzaville*

Partisan inconditionnel de l’action psychologique, il n’hésite pas à livrer sa pensée d’homme d’action à Foccart. Sa prose ne s’encombre pas de figures de style inutiles, à l’image de sa note du 12 février 1960.

> Ce que je peux faire, je crois que vous êtes bien placé pour le savoir. Aussi, si vous estimez que je serais plus utile ailleurs, sur un terrain plus “brûlant” (Renseignement – Action, FLN, Information…), pourquoi pas ? Ce que je veux, c’est être utile et croire à ce que je fais – et de préférence dans un domaine où l’on voit les résultats de ses actes. Je ne fais pas une “carrière” et je sais que pour être efficace, il faut rester dans l’ombre. Je ne cherche pas à devenir un dessous de cheminée, même très bien payé.
> Ceci étant, mon secteur ici était l’action dite psychologique. Vous savez quels malentendus pesaient sur cette maison, et quels étaient les moyens. Il m’a fallu un certain temps pour comprendre que je ne pouvais pas compter sur d’autres moyens que ceux que j’aurais moi-même trouvés. […] J’ai commencé à échafauder une modeste théorie, base politique indispensable […]. Les instruments sont, à mon sens, un parti d’encadrement concernant la Communauté et une école des cadres africains (dite centre de formation administrative accélérée) permettant de lutter contre l’influence communiste chez les étudiants noirs, de préparer la relève des dirigeants politiques et, en résumé, de “fabriquer” rapidement des administrateurs ou des responsables politiques ayant l’esprit de la Communauté, plutôt que des déclassés aigris. […] Naturellement, il y a aussi les moyens classiques d’information qui doivent être coordonnés dans le sens d’une “action psychologique” commune. Pour moi, d’ailleurs, l’action psychologique n’est rien d’autre que l’exécution d’une politique et va des graffiti jusqu’au terrorisme – en passant naturellement par des choses moins “vilaines”[231].

La nomination de Foccart au poste de secrétaire général de la Communauté en mars 1960 constitue un accélérateur des ambitions de Mauricheau. Foccart ne compte pas laisser dépérir un tel talent. Mauricheau aborde le Congo dès le mois de mai 1960, par l’entremise de Delarue. À l’été 1960, Foccart accepte de le dépêcher comme son agent personnel à Brazzaville auprès de l’abbé Fulbert. La feuille de route officieuse de Mauricheau pour le Congo-Léopoldville reprend directement la ligne foccartienne appliquée aux anciennes colonies françaises : balkanisation et anticommunisme. Son voyage Paris-Brazzaville à l’été 1960

n’est que le premier d’une longue série.

Un dernier trait de caractère mérite d’être souligné chez Mauricheau : son gaullisme intégriste. Celui-ci se décline de différentes manières. En premier lieu, Mauricheau se présente en Afrique comme le neveu du Général, renforçant d’autant plus son influence auprès de ses interlocuteurs[232]. Enfin sur le terrain, Mauricheau se voit comme un des artisans-clés de la politique africaine gaulliste. Selon lui, le triomphe de la politique de grandeur, chère à de Gaulle, passe par la protection du pré carré (héritage direct de la Communauté) qu’il convient de défendre face aux autres puissances, aussi bien contre le communisme que contre les États-Unis. Cette protection passe par la constitution d’une « famille africaine », capable d’une certaine autonomie et d’un certain poids sur la scène internationale, derrière la France gaulliste. La XVe session de l’ONU, qui s’ouvrit en septembre 1960, constitue un moment-clé selon Mauricheau.

> On peut dire que c’est à l’automne, à New York, que le destin de la Communauté va se jouer. La meilleure formule serait évidemment une délégation de la Communauté à l’ONU[233].

Il n’hésite pas à forcer le protocole pour obtenir une place dans la délégation congolaise qui part pour l’ONU en septembre 1960[234]. Malgré les indépendances, Mauricheau-Beaupré continue pourtant à défendre la Communauté auprès de Youlou. Avec un demi-succès : si la Communauté est morte, les chefs d’État de l’ex-AEF ont conscience de la nécessité d’une union pour pouvoir coexister à côté des grands ensembles régionaux dont ils subissent la pression. Youlou, entretenu par « Monsieur Jean » dans le rêve communautaire, propose en mars 1962 de repenser les relations franco-africaines à partir d’une Communauté non plus « rénovée » comme en 1960, mais « repesée »[235]. En vain. Comment mieux expliquer la dévotion gaulliste de Mauricheau, sinon en utilisant ses propres termes pour qualifier la politique française en Afrique : « le plan de Gaulle ». Cependant, Mauricheau ne vient pas seul lorsqu’il s’attelle au dossier congolais : il engage avec lui le financier secret de ses projets, du *Courrier de la Colère* à « Progrès et Communauté ».

Franz Saar, dit François Demichel : le vrai-faux Colombine



François Saar-Demichel,
Paris, vers 1960.
Archives personnelles
de l'auteur. © D.R.

Dans le sillage de Mauricheau est emmené, à l'automne 1960, un personnage de l'ombre essentiel pour mener à bien certaines opérations au Congo : François Saar-Demichel. Si Foccart s'attache à minimiser son rôle[236], il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un acteur de la coulisse, volontairement oublié, mais au rôle de premier ordre quoique peu visible. Né à Stagno (Croatie, territoire de l'empire Habsbourg) en 1910, Franz Saar est donc originaire d'Autriche-Hongrie. Étudiant remarqué (diplômé de l'École des hautes études commerciales et de l'École des sciences politiques de

Vienne), membre influent des jeunesses socialistes autrichiennes, lieutenant de réserve de l'armée tchèque, francophile convaincu, il quitte l'Autriche à la suite de l'*Anchluss* et gagne la France comme réfugié politique le 24 octobre 1938. Il assure dans un premier temps les fonctions de délégué du comité Mattesti (secours autrichien qui consiste à permettre l'exil d'Autrichiens en France). Dès le début de 1939, il propose ses services au 2e bureau. Le service de renseignement le charge d'une mission spéciale autour du mois de mars 1939 en Yougoslavie et en Tchécoslovaquie[237]. Revenu en France par la Suisse et l'Italie, il quitte à nouveau Paris en janvier 1940, envoyé comme « chef de renseignements » auprès de Guerard, consul général de France à Zagreb. Rentré en France en juin 1940, il rejoint l'état-major du 2e bureau de Montrichard (Loir-et-Cher), et finit par s'engager assez rapidement dans la Résistance.

En 1942, en collaboration avec le commandant Brigouleix, Saar organise le maquis de Corrèze, après avoir contacté les différents groupes de résistance régionaux. Sous le pseudonyme de « Coriolan », il travaille ensuite avec le capitaine Hounan (qui devient plus tard lieutenant-colonel et responsable technique au SDECE). En 1943, Saar entre dans le réseau « Gallia », intégré au BCRA de Londres. Il est chargé du service de renseignement et du passage des

résistants en Espagne pour la 5e région militaire. Fin août 1944, il participe à la libération de Brive. Agent de renseignements à l'efficacité éprouvée et appréciée depuis 1939, il est tout naturellement intégré à la Direction générale des études et de la recherche (DGER), qui l'envoie en mission en Italie pour assurer la liaison entre l'état-major des troupes alliées et les partisans italiens. Assimilé au grade de capitaine, il est redirigé en Autriche pour exécuter la même mission avec les partisans autrichiens jusqu'à la fin de la guerre. Parmi toutes les distinctions dont il est paré à la fin de la guerre, la plus importante à ses yeux est sans conteste sa naturalisation française en 1947, sous le nom de François Demichel, son pseudonyme de guerre (dans les faits, il dispose de papiers militaires à ce nom depuis septembre 1945). Dès le 1er juin 1945, il est admis à la mission militaire française en Allemagne pour le compte de la DGER : il est nommé chef du renseignement politique en Autriche et exécute plusieurs missions en Yougoslavie et en Tchécoslovaquie (Vienne, Prague, Budapest et Trieste). Le 1er juin 1947, il est nommé chef du service d'action politique clandestine du SDECE, héritier de la DGER, au siège du boulevard Suchet.

En 1948, il quitte le SDECE pour se lancer dans les affaires commerciales, et fonde ou prend en gérance plusieurs sociétés[238]. La plus célèbre est la RICOM (société de réalisations industrielles et commerciales), implantée en France et en Europe de l'Est. Ses activités lui valent une excellente pénétration économique, et sans doute politique, de l'Europe centrale, notamment dans les milieux financiers et économiques d'Allemagne (RFA), puis dans les milieux économiques communistes de l'autre côté du rideau de fer (notamment en Autriche, Tchécoslovaquie et même en URSS). Au point que plusieurs voix, notamment la DST relayée par la *vox populi* en quête de sensationnel, cherchent à l'identifier comme « Colombine » : le chef du réseau « Saphir », l'organisation de renseignements implantée par le KGB au plus haut sommet de l'État français au début de la Ve République[239]. Au-delà des grandes parts d'ombre du dossier qui s'avère bien plus complexe (Demichel n'est pas une taupe mais un intermédiaire entre Moscou et Paris, toléré et utilisé par de Gaulle), cette affaire met au jour un élément essentiel de la biographie de Demichel : son amitié politique discrète et fidèle avec Foccart, au point que ce dernier est accusé d'être « Colombine » avant Demichel.

Ardent gaulliste depuis la guerre, Demichel devient dans les dernières années de la IVe République le financier du *Journal de la Colère*. S'étant lié d'amitié avec Mauricheau, le principal animateur de cette feuille après Debré, il continue

à soutenir ses efforts en finançant « Progrès et Communauté » en 1960[240]. Rodé aux affaires d'espionnage et grand argentier de l'ombre, c'est donc tout naturellement à lui que Mauricheau fait appel comme mécène de l'abbé Youlou. Il en réfère à Foccart en octobre 1960 :

> Notre ami Demichel vous a demandé un rendez-vous et je crois utile de vous informer au sujet de la conversation qu'il veut avoir avec vous. Depuis "Progrès et Communauté", dont il a été le mécène à ses débuts (pour me faire plaisir et aussi parce qu'il pensait ainsi servir la politique du Général) – et surtout depuis les indépendances africaines de cet été, son cerveau fertile a travaillé et il a senti l'intérêt qu'il y avait à orienter une part de ses activités sur l'Afrique. Il y a évidemment des places à prendre sur le plan économique et il me paraît souhaitable qu'il y ait aussi quelques "Detwiler" français[241].

Très rapidement, ses efforts se concentrent sur le projet grandiose du barrage du Kouilou. Car l'enjeu économique est de taille : en concurrence avec le barrage d'Inga dans l'ancienne colonie belge, le Kouilou pourrait donner la primauté économique à Brazzaville en Afrique centrale. Demichel sollicite donc ses contacts allemands : le consortium Schneider-Hochtief doit composer avec les groupes français Péchiney et Ugine. Finalement, les institutions françaises (de Gaulle en tête) désavouent cette initiative car elles redoutent l'arrivée de capitaux allemands dans le pré carré : le Kouilou doit être intégralement français ou ne pas être. Il ne sera pas. C'est le grand échec économique de la République du Congo. Mais moins que l'affaire du barrage en elle-même, c'est le rapport de Demichel aux institutions françaises qui est très éloquent : tous les dirigeants le désavouent officiellement, Foccart et Debré les premiers, dans les premiers mois de 1961[242]. La présence d'un tel intrigant « barbouzard » est devenue plus difficilement tolérable pour ces anciens activistes gaullistes parvenus aux ors de la République et à des fonctions aussi honorables qu'officielles. Ils s'efforcent d'effacer toute proximité entre eux et Saar-Demichel. Ce qu'ils lui reprochent essentiellement est d'oser officieusement parler au nom de la République… Du reste, il ne le fait que dans la mesure où Mauricheau lui garantit le parapluie élyséen. D'où le ton particulièrement sec de Foccart et de Debré à l'égard d'un de leurs plus fidèles soutiens. Dès lors, faut-il suivre Foccart pour minimiser et marginaliser le rôle de Demichel ?

> Saar-Demichel a été introduit au Congo, par Mauricheau-Beaupré, pour régler des affaires financières, je crois. Mais il ne s'en est pas occupé longtemps et c'est, à ma connaissance, la seule occasion à laquelle il s'est occupé de l'Afrique[243].

Rien n’est moins vrai : mais, force est de reconnaître que désormais Demichel poursuit son entreprise africaine dans la coulisse. Il reste le grand argentier d’une grande partie des opérations officieuses dans les deux Congo. Au début de l’automne 1960, il rencontre Maurice Bat avec lequel il se lie d’amitié et il collabore étroitement jusqu’à devenir le financier et l’intermédiaire de plusieurs de ses opérations pour le compte du SDECE. Mauricheau, dans une note à Foccart datée du 14 octobre 1960, fait un compte-rendu.

> Aussi, lorsque le nommé Bat a été envoyé par son patron, en particulier pour obtenir de l’administration française divers équipements réformés pour sa police, je l’ai envoyé voir Demichel pensant que celui-ci serait capable de lui monter l’opération (peut-être dans le cas de l’Association nationale – ou de toute autre manière). Ils semblent s’être plu mutuellement et avoir formé des projets dont François Demichel veut évidemment vous entretenir, c’est-à-dire, plutôt : vous demander si vous êtes d’accord avant d’entreprendre quoi que ce soit. Je pense que vous ne me désapprouverez pas d’avoir favorisé ce contact, compte tenu du fait que Demichel appartient à l’espèce des gaullistes sûrs[244].

Foccart n’ignore rien des activités de Saar-Demichel, pas plus que de celles de Bat ou de Delarue, même s’il le nie officiellement. Car à partir de la fin de l’été 1960, la France s’engage officieusement depuis Brazzaville dans une politique à haut risque dans le Congo ex-belge. En Afrique hors du pré carré, la couverture politique est encore moins garantie pour les « barbouzes » que sur le sol des anciennes colonies françaises.

Brazzaville contre Lumumba

Complots à Brazza (août 1960)

Officiellement, le mois d’août est celui de l’indépendance pour le Congo-Brazzaville. André Malraux représente le général de Gaulle aux cérémonies du 15 août 1960. Jacques Foccart est représenté par son conseiller technique, Alain Plantey. Pourtant, derrière les couleurs et les bruits de la fête, une autre pièce se joue en coulisse, bien moins protocolaire : à Brazzaville, les complots en direction de l’ancien Congo belge se multiplient. Avec l’arrivée de Mauricheau, *missus dominicus* de Foccart en personne, le dossier semble largement entre les mains des « barbouzes » qui s’efforcent de naviguer au mieux des intérêts défendus à Brazzaville dans les méandres de la guerre froide.

André Lahaye, commissaire de la Sûreté belge, et le lieutenant-colonel Louis Marlière, officier belge conseiller du colonel Mobutu, jouent un rôle actif dans les complots anti-Lumumba de part et d’autre du Pool, au mois d’août 1960[245].

Ces hommes sont en contact à Brazzaville avec Delarue et Hazoume. Une rencontre entre Lahaye et Delarue est attestée dès le 8 août 1960. « Monsieur Charles » et Hazoume développent, devant l'agent de la Sûreté belge, leurs thèses pour la lutte anticommuniste au Congo-Léopoldville. Pour eux, Kasavubu ne peut plus incarner le principal courant d'opposition à Lumumba, car, quoique président de la République, il est politiquement trop faible face à son Premier ministre. Delarue considère le facteur ethnique comme le barrage le plus efficace à Lumumba. Le rapport de Lahaye, rédigé le 9 août 1960 au lendemain de son entretien avec « Monsieur Charles », est sans équivoque :

> La seule solution, selon Delarue, est de faire jouer actuellement les particularismes ethniques avec les risques que cela comporte de façon à isoler Lumumba dans son fief de Stan. Avec tous les États qui se sont constitués ainsi, il convient de bâtir une très large fédération […]. Delarue déclare ne pas mener une politique française, mais pro-occidentale, pro-européenne. J'ai eu encore contact avec Hazoume qui m'a fait part de la confiance dans le résultat final, c.à.d. l'éviction de Lumumba[246].

Dans cette logique, Delarue mise sur le succès d'une sécession Bakongo à la suite de celle de Tshombé au Katanga. Elle doit trouver en écho celle de Kalondji dans le Sud-Kasaï et celle de Bolikango dans la province de l'Équateur. En effet, depuis le mois de mai 1960 et les rencontres autour de l'Union fédérale d'Afrique centrale (UFAC), « Monsieur Charles » travaille à rallier Kalondji à cette cause. Dans la zone Bakongo, Delarue, maître en la matière, décide d'agir en s'appuyant sur plusieurs mouvements de jeunesse – notamment celui de l'ABAKO – et des organisations syndicales[247]. Quant à Bolikango, c'est par l'intermédiaire d'Opangault que Brazzaville établit des contacts. La politique d'ingérence de Youlou à partir de l'été 1960 consiste à assurer la création d'entités territoriales autonomes, dans le cadre d'un Congo fédéraliste.

Le 8 août 1960, parallèlement aux entretiens de Delarue et Lahaye, une délégation katangaise arrive à Brazzaville et y séjourne l'essentiel du mois. Des accords d'alliance sont sans doute établis entre les États sécessionnistes du Sud-Kasaï et du Katanga, sous le patronnage de Brazzaville. La délégation katangaise quitte Brazzaville le 20 août avec les délégués de l'ABAKO, du PUNA de Bolikango et de la fraction kalondjiste. Déjà se dessine le projet d'alliances sécessionnistes et de confédération congolaise comme axe d'unité anti-Lumumba. L'idée d'une alliance modérée regroupant Tshombé, Kalondji, Iléo, Mobutu, Bomboko et Kasavubu est plus que jamais à l'ordre du jour. L'autorité de l'abbé Fulbert tend alors à supplanter celle de Kasavubu, au point que certains voient même la main de Youlou dans le raidissement de Kasavubu à l'égard de

son Premier ministre Lumumba au début de septembre 1960. Dans un style aussi diplomatique qu'euphémique, Yvon Bourges conclut dans ses synthèses politiques :

> Brazzaville a offert aux adversaires du régime Lumumba une base fort commode avec l'assentiment du président Youlou et l'aide de son entourage politique. […] Youlou est un des chefs de la résistance à Lumumba et au communisme et tend sur le plan moral à supplanter Kasavubu accusé de mollesse. […] Il y a dans son attitude, autour d'un peu de réalité, une part de rêve et une part de jeu[248].

« Monsieur Charles », quant à lui, suit personnellement et avec une très grande attention les moindres évolutions de la politique au Congo-Léopoldville. C'est ainsi que le 25 août 1960, il franchit en toute discrétion le fleuve pour aller s'informer par lui-même sur la conférence panafricaine de Léopoldville. Dans sa mission, il trouve le concours de membres de l'ABAKO et de Fulbert Locko.

Crise à Léo (septembre 1960)

Le calendrier du Congo ex-belge se précipite dès le 5 septembre 1960. Kasavubu se rend à la radio et démet Lumumba de ses fonctions, lequel ne l'accepte pas et, en retour, se rend à la radio et démet Kasavubu de ses fonctions pour « haute trahison » : « Il n'y a plus de chef de l'État dans notre pays, il n'y a plus ce soir qu'un gouvernement populaire. » Le 12, le nouveau gouvernement, promu par Kasavubu et mené par Joseph Iléo, est présenté devant un parlement… encore majoritairement lumumbiste, qui le rejette. Bolikango, ministre de l'Information de l'équipe Iléo, promet dès le 13 de traduire en justice Lumumba. Ce dernier, de son côté, s'assure de ses alliés parmi l'Armée nationale congolaise (ANC) et les provinces : Antoine Gizenga, l'homme fort de Stanleyville notoirement acquis aux sirènes tricontinentales et rapidement soutenu par la Chine communiste, répond présent le premier avec ses troupes. Le 14 septembre au soir, le colonel Mobutu, investi dans les fonctions de chef d'état-major en remplacement du général Lundula (un officier fidèle de Lumumba), tranche le nœud gordien à 20 h : il procède à son premier coup d'État, en neutralisant tout à la fois le chef de l'État, les deux gouvernements (Lumumba et Iléo) et le Parlement. Dans les faits, la principale cible politique est bel et bien Lumumba. Mobutu instaure le collège des commissaires généraux pour gérer le pays dans l'urgence, tandis que l'ONU a voté l'envoi d'une force d'interposition. Car ce n'est pas d'une crise de cabinet, gérée entre élites, dont il est question : le pays est secoué par des manifestations massives et violentes et

des campagnes militaires. La situation menace à tout moment de dégénérer en guerre civile totale, entre bastions sécessionnistes (Sud-Kasaï et Katanga), réduit lumumbiste de Gizenga (Province orientale) et conflits au cœur de la capitale fédérale.

Dans cette escalade d'une dizaine de jours, Brazzaville est loin d'être resté les bras croisés. Depuis le 31 août, Radio-Brazzaville joue le rôle de porte-voix pour les adversaires de Lumumba : en bon vétéran de la guerre froide, Delarue semble s'être directement inspiré du modèle de Radio Free Europe, aux portes du rideau de fer, et l'avoir adaptée aux deux Congo. Pourtant, au milieu de la crise de septembre, il lui est conseillé, dans la perspective de la prochaine adhésion du Congo-Brazzaville à l'ONU à l'automne, de respecter l'officielle neutralité qui sied dans cette crise. L'heure est d'autant plus grave que Kasavubu est privé de radio car celle-ci est entre les mains de Lumumba. Or, la radio est un outil fondamental de gouvernement de l'immense Congo : depuis le 5 septembre, c'est une véritable guerre des ondes que se livrent les deux camps et que Lumumba semble remporter. « Monsieur Charles » ne se résigne pas : puisqu'il est « tricard » sur la radio officielle de Brazzaville pour des raisons diplomatiques, il décide de créer un poste clandestin pour continuer de tendre le micro aux adversaires de Lumumba. Cette création peut être datée du 13 septembre. « Monsieur Charles » la baptise Radio-Makala :

> Grâce à cet engin […], mes amis kalondjistes et abakistes pourront casser les oreilles de Lumumba autant qu'il leur plaira. […] Il s'agit d'un poste émetteur. Je ne savais pas encore comment le baptiser, quand votre arrivée [celle de Gabriel Makoso, directeur du *Courrier d'Afrique* à Léopoldville, libéré de prison] m'a donné une idée. Je vais le nommer Radio-Makala, du nom de la prison où sont détenus les prisonniers politiques. Je suis sûr que cette appellation, à elle seule, emmerdera notre Patrice[249].

Si le policier en chef du régime de Youlou tire une certaine fierté de son opération d'agitation anticommuniste mâtinée d'action psychologique avec Radio-Makala, force est de reconnaître qu'il n'a en réalité que peu de prise sur la situation politique à Léopoldville, malgré ses contacts abakistes et ses allées et venues. Certes, dès le début de la crise (sans doute à partir du 8), les réseaux de Delarue identifient les détails de la connexion politico-militaire entre Lumumba et Gizenga, ainsi que les connexions entre Lumumba et le Ghana de N'Krumah[250] : ces informations orientent profondément l'action de « Monsieur Charles ». Mais lorsque le 13 septembre, ses réseaux l'informent des tentations putschistes du colonel Mobutu, Delarue reconnaît sa surprise : cette option de

deus ex machina n'a jamais été envisagée dans les scénarios brazzavillois forgés au mois d'août. Ce n'est, en revanche, pas le cas de la CIA, très active à Léopoldville par l'entremise de son *chief of station* Larry Devlin, qui entretient les meilleures relations avec Mobutu[251].

Les poisons de la CIA

À la suite du coup d'État du 14 septembre 1960, un grand coup de balai anticommuniste est décidé (sans doute sous la pression des protecteurs américains du nouveau pouvoir). Le 19 septembre, les ambassades d'URSS et de Tchécoslovaquie sont fermées, et les ambassadeurs Yakovlev et Virius, suivis du personnel de leur ambassade respective dont plusieurs agents du KGB, rembarquent pour Moscou et Prague… non sans avoir passé leur ultime journée à détruire massivement les archives de leur ambassade. Le résident des services tchèques (le StB) reste toutefois sur place et quitte sa couverture diplomatique pour revêtir le manteau de la clandestinité. Ses contacts s'orientent prioritairement vers les équipes de Gizenga. Quant à Lumumba, la crise de septembre ne l'a pas fait désarmer. Ses adversaires, de leur côté, veulent plus que jamais le neutraliser. Dans la seconde quinzaine du mois de septembre, les tentatives d'assassinat contre sa personne se multiplient. Par-delà l'affaire du féticheur nigérien de Poto-Poto, la plus sérieuse menace semble être le fait de la CIA. La priorité de la mission de Larry Devlin ne fait aucun doute. Le 26 août 1960, le directeur Allen Dulles lui adresse un télégramme :

> L'éloignement [de Lumumba] est notre objectif le plus important il mérite grande priorité dans notre action secrète[252].

Très tôt, Devlin a joué sur une coterie d'élites congolaises anticommunistes baptisée le « groupe de Binza », qui s'est fédérée à la faveur de la crise de septembre 1960. Ce cénacle accueille des hommes tels que le colonel Mobutu, Victor Nendaka (chef de la Sûreté), Justin Bomboko (qui devient président du conseil des commissaires généraux le 20 septembre 1960), ou encore Cyrille Adoula (qui devient Premier ministre en août 1961).

Le 19 septembre, le jour même de la fermeture des ambassades soviétique et tchécoslovaque, la CIA adresse à Devlin un câble « top-secret » et strictement confidentiel (« his-eyes-only ») lui annonçant l'arrivée d'un « spécialiste » aux alentours du 27 septembre, qui se fera connaître de lui. Quelques jours plus tard, suivant le protocole secret préétabli, Devlin est discrètement abordé par « Joe

from Paris » alors qu'il sort de l'ambassade américaine : derrière ce mauvais pseudonyme se cache en réalité Sidney Gottlieb, le chimiste expert en poisons de la CIA. Celui-ci lui délivre les consignes personnelles du directeur de la CIA : liquider Lumumba. L'opération n'est initialement connue que du directeur de la CIA (Allan Dulles), du directeur des opérations (Richard Bissell), du chef de la division Afrique (Bronson Tweedy) et de son adjoint (Glenn Fields). Devlin considère que cette solution aussi radicale que définitive n'est pas la bonne. Mais, il se garde de le dire ouvertement car l'ordre ne souffre aucun commentaire ni état d'âme : « Joe from Paris » informe le chef de poste que la consigne vient de la bouche même du président Eisenhower. Il semble toutefois que cette décision soit le fait de Dulles qui aurait surinterprété un mot d'Eisenhower ; quant à Bronson Tweedy, il n'aurait pas été personnellement partisan de cette option. L'arme inventée par la CIA est une pâte à dentifrice empoisonnée qu'il conviendra d'introduire dans la salle de bains de Lumumba. Devlin, après le départ de Gottlieb, range le dentifrice dans son coffre-fort et fait traîner en longueur la phase préliminaire de l'opération, considérant qu'il s'avère techniquement impossible de placer le tube piégé à portée de main de Lumumba dans sa maison[253]. L'agent de la CIA prétend s'être finalement débarrassé du dentifrice empoisonné en le jetant dans le fleuve Congo[254].

De son côté, discret mais actif, le MI6 britannique n'est pas en reste. Il est représenté à Léopoldville par une femme : Daphne Park. Elle travaille depuis 1959 sous la couverture de consule générale, avec mission dans les deux Congo. Park et Devlin se lient d'amitié, partagent les mêmes vues sur la situation politique de l'ancienne colonie belge et finissent par collaborer étroitement plus ou moins officiellement. Parallèlement à la mission de « Joe from Paris », le MI6 réfléchit de son côté à l'élimination physique de Lumumba. Mais comme son homologue américain, Daphne Park prétend ne pas être convaincue de l'efficacité de cette mesure[255]. L'affaire semble avoir tourné court. Elle n'en reste pas moins éloquente : si la responsabilité d'une opération « homo » relève plus du fait des centrales de la CIA et du MI6 que de Devlin et Park, ces derniers n'en restent pas moins les véritables chevilles ouvrières des intrigues qui doivent pousser Lumumba hors de la scène politique, par tous les moyens. En 2009, un an avant sa mort, elle confesse sa part de culpabilité dans l'élimination de Lumumba[256]. Par ailleurs, l'action du MI6 et de Park permet de rappeler que la géopolitique britannique au Congo est à lire dans la géographie de « son » Afrique centrale qui s'articule pour quelques années encore autour de la

Rhodésie. Sa mission au Congo lui vaut, dès 1960, d'être décorée du très distingué titre de l'ordre de l'Empire britannique (OBE).

Enfin, force est de reconnaître que, au besoin, la CIA et le MI6 sauront donner ensemble le coup de pied de l'âne aux « barbouzes » français, si cela permet de détourner l'attention de leurs complots contre Lumumba. La CIA laisse courir la rumeur que les tentatives « homo » sont le fait du SDECE et des « barbouzes » de Brazzaville. Pourtant, pour l'heure, les « barbouzes » ne manquent pas d'adversaires côté lumumbistes…

Delarue contre Serge Michel

Pour « Monsieur Charles », la logique d'affrontement bipolaire est pleinement validée lorsque deux des plus proches conseillers de Lumumba sont identifiés dès l'été 1960 : Andrée Blouin et Serge Michel. Ces deux citoyens français incarnent l'antithèse de l'équipe anticommuniste de Brazzaville. Leur simple présence valide tous les soupçons d'alliances et de politique parallèle aux yeux des anticommunistes français. Ils sont deux des principales cibles politiques des services occidentaux (CIA, SDECE, MI6, Sûreté belge) dans le marigot congolais à l'automne 1960.

Andrée Blouin est une séduisante métisse franco-gabonaise, d'une petite quarantaine d'années et dotée d'un fort caractère. Partisane du RDA, elle choisit le camp de Sékou Touré lorsque celui-ci se sépare d'Houphouët-Boigny, et se fait connaître pour son ardent militantisme en faveur du « non » au référendum de septembre 1958. Pourtant, en décembre 1958, elle appartient encore à la délégation du RDA qui vient parrainer les journées de l'UDDIA, au lendemain du transfert RDA de Tchicaya à Youlou. C'est avec les conséquences de l'indépendance guinéenne, d'une part, et, d'autre part, avec l'affaire Lumumba, que la rupture est consommée avec Houphouët-Boigny et ses alliés. Violemment antifrançaise, elle devient l'agent d'influence du président guinéen en Afrique centrale. À l'été 1960, elle entre en contact avec l'équipe de Lumumba et Gizenga, sitôt l'indépendance proclamée. Nommée à la place influente de chef du protocole du Premier ministre, elle lui sert tout à la fois de conseillère politique et d'agent de liaison avec la Guinée et ses alliés du monde communiste *via* Conakry. Elle entretient également des contacts politiques avec Fomin Andreas, le chargé d'affaires soviétique[257]. Au mois de novembre 1960, elle quitte Léopoldville, mais ne s'éloigne pas pour autant du dossier congolais : elle sert de contact entre Gizenga et des trafiquants d'armes. À Genève, où elle travaille à la livraison d'armes pour Gizenga, ses contacts sont identifiés par le

SDECE comme étant le colonel Guisan et des représentants des services égyptiens.

Serge Michel est un pseudonyme qui est à lui seul une profession de foi politique : Lucien Douchet choisit d'emprunter son prénom à Victor Serge et son nom à Louise Michel[258]. En 1950, ce jeune peintre décide de gagner l'Algérie : il s'installe dans la Casbah et fréquente des cercles de militants nationalistes. Il devient journaliste à *La République algérienne*, organe de l'Union démocratique du manifeste algérien (UDMA) de Ferhat Abbas, avec les frères Boumendjel et Ahmed Francis. Serge Michel s'engage après la « Toussaint rouge » (1er novembre 1954) dans les rangs de l'insurrection où il tient une imprimerie clandestine dans Bab-el-Oued. Fin 1955, il s'enfuit avant d'être arrêté, et, après un séjour en Suisse, il gagne la Tunisie indépendante, participant au journal *El Moudjahid* et à la radio La Voix de la République algérienne[259]. À cette date, les services secrets occidentaux le tiennent pour un agent des services soviétiques. En août 1960, âgé de presque quarante ans, il rencontre Lumumba et devient son attaché de presse, son secrétaire particulier et son influent confident. En septembre 1960, après le coup d'État de Mobutu et l'arrestation de Lumumba, il quitte Léopoldville pour Prague, où il crée l'agence de presse du FLN, tout en continuant à se pencher sur le dossier congolais. Pour les services occidentaux – et pour Delarue –, Serge Michel est considéré comme un agent appointé de l'appareil clandestin communiste en Afrique. Les déclarations de Lumumba en septembre 1960 pour dénoncer les activités de Brazzaville seraient en fait l'œuvre de Serge Michel qui cherche à démasquer Charles Delarue.

Les dernières cartes lumumbistes sont abattues entre les mois d'octobre et de novembre 1960 : les deux camps jettent toutes leurs forces dans cette grande bataille (couverte) de la guerre froide en Afrique.

Les horizons congolais du colonel Nasser (octobre-novembre 1960)

> Tard venue dans l'arène congolaise, la RAU [République arabe unie, nom de l'Égypte nassérienne] mène une grande activité dans le pays et soutient, par tous les moyens, Lumumba et ses partisans […]. L'action de la RAU au Congo apparaît enfin de façon incontestable et se découvre particulièrement importante[260].

Le mouvement n'a pas échappé au SDECE à Brazzaville, ainsi qu'en témoigne cet extrait de note de renseignements. Avec la fermeture des ambassades soviétique et tchécoslovaque, principaux nids d'espions de l'Est, c'est désormais

le colonel Nasser qui se fait le relais de la politique anti-occidentale[261]. Aux yeux de Paris, l'affaire est d'autant plus grave que Nasser est le principal soutien politique et militaire du FLN dans la guerre d'Algérie. Par-delà Lumumba, les Égyptiens parient sur Gizenga, retranché à Stanleyville. Ils poussent le Premier ministre déchu à fuir Léopoldville, où il est placé en résidence surveillée, pour rejoindre Stanleyville. Le service technique de recherche (STR) du SDECE à Brazzaville met sur écoute l'ambassade égyptienne de Léopoldville, et très rapidement les transcriptions abondent entre les mains de « Monsieur Maurice » et de « Monsieur Charles ». La nature de l'assistance égyptienne au gouvernement congolais est très variée. L'ambassadeur de la RAU à Léopoldville résume la mission égyptienne de manière fort claire :

> Notre devoir est de donner à Lumumba l'occasion de bouger. [L'Égypte] travaille pour consolider la position de Lumumba afin qu'il puisse montrer ses exigences à n'importe quel moment[262].

L'action nassérienne est inscrite dans un calendrier très précis : à l'automne 1960 se tient la XV[e] session ordinaire de l'Assemblée des Nations unies. Le Caire entend se faire le porte-voix de Lumumba à la tribune de l'ONU, au nom du groupe afro-asiatique. À cette même session, une attaque en règle est programmée par le groupe afro-asiatique contre la politique algérienne de la France, elle sera enrayée au mois de décembre avec le concours des alliés africains de la France, suivant les consignes de Félix Houphouët-Boigny. Parallèlement, l'ambassade de la RAU à Léopoldville sert de relais principal entre Lumumba et la diplomatie soviétique dans le tiers-monde. Les représentants égyptiens investissent pleinement le domaine de la diplomatie parallèle. Les conseillers égyptiens cherchent à intégrer le cercle le plus intime de l'entourage de Lumumba aux côtés des conseillers guinéens, tandis que des officiers viennent encadrer des éléments de l'armée nationale congolaise pour la fidéliser à Lumumba, et que les agents des services spéciaux égyptiens infiltrent le Congo sous différentes couvertures. L'ambassade joue même au besoin le rôle de bailleur de fonds pour Lumumba[263].

Fin octobre, Lumumba fait une demande à l'ambassadeur de la RAU en vue d'obtenir des cadres militaires et de l'armement[264]. L'idée finale est la suivante : procéder à l'exfiltration de Lumumba sur Stanleyville et faire du fief gizengiste le nouveau bastion de lutte, appuyé par les forces anti-impérialises. Dans son action, la RAU collabore avec le Ghana de N'Krumah, qui est également un

grand adversaire de la politique française en Afrique comme en Algérie. Le rôle très actif de Welbecq, l'ambassadeur ghanéen à Léopoldville, est percé à jour par les services occidentaux. Au Congo ex-belge, l'affaire est officiellement dévoilée lorsque plusieurs documents sont saisis sur Lovelac Mensah, troisième secrétaire de l'ambassade du Ghana et agent de liaison entre Welbecq et Lumumba, alors qu'il allait rentrer au domicile de ce dernier.

Au fil des jours, la situation se fait de plus en plus critique, comme en témoigne le télégramme égyptien du 17 novembre 1960 intercepté par Brazzaville :

> Considérant situation grave pour Afro-Asiatiques ambassadeur RAU Léo propose plan suivant – Stop – Organiser front combattant unifié englobant nationaux et leaders province Orientale Kivu Kasaï Léo – Stop – Donner aide morale et matérielle y compris armement – Stop – Autrement dit diviser Congo en front national et front colonialiste soit faire Congo deuxième Algérie – Stop – Pousser affaire jusqu'au bord d'une guerre mondiale – Stop – Ceci implique – Stop –
> Primo – Stop – Accord du Soudan pour utilisation son espace aérien et ses communications – Stop –
> Secundo – Stop – Intervention URSS et bloc communiste tout entier – Stop –
> Tertio – Stop – Intervention États africains indépendants Ghana Guinée Maroc – Stop –
> Quarto – Stop – Retrait de leurs forces de l'ONU et du Congo après remise armement au front combattant unifié – Stop –
> Quinto – Stop – Transfert Lumumba à Stanleyville – Stop –
> Ambassadeur demande autorisation envoyer attaché militaire en mission au Caire pour exposer situation – Full Stop[265].

Mais derrière le ton alarmiste de ce télégramme, les « barbouzes » ont une conception réaliste de la situation géopolitique et ils s'efforcent de lire entre les lignes. Dans le théâtre d'ombres qu'est devenu le Congo en pleine guerre froide, ils ont bien conscience que Nasser ne veut à aucun prix d'un embrasement général du conflit ; le *Raïs* en vient même à adopter des positions parfois contradictoires dans le dossier congolais. Ils décident de le prendre de vitesse et d'empêcher la constitution d'une « voie sacrée » africaine qui permettrait d'alimenter le fief de Gizenga : « Monsieur Charles », prenant connaissance de ce télégramme, décide d'agir en priorité sur le trafic d'armes égyptien. S'il est impossible d'agir au départ en RAU, ou à l'arrivée, dans le fief gizengiste de la Province orientale, il reste toutefois une marge de manœuvre : les armes doivent transiter par le Soudan. C'est sur ce maillon que vont agir les « barbouzes » français pour porter un grave coup à l'assistance égyptienne. Depuis 1959, le gouvernement général colonial français à Brazzaville a accordé sa protection à des mouvements nationalistes du Sud Soudan, chrétiens, en lutte contre le

pouvoir de Khartoum[266]. « Monsieur Charles » va rencontrer « Raphaël », son contact de l'organisation des exilés soudanais au Congo, pour discuter avec lui de la situation. De retour à son bureau, le policier adresse à un de ses correspondants à Khartoum un message à l'attention du gouvernement soudanais :

> Avertissez autorités soudanaises d'interdire passage armes et autre matériel dirigé sur Congo ex-Belge – Stop – Le cas échéant nous armerons exilés soudanais pour leur permettre d'implanter des maquis dans leur pays – Full stop[267].

La menace est efficace et prise au sérieux : le trafic d'armes à travers les frontières soudanaises cesse à la suite de ce message. Brazzaville mène sa guerre couverte sur les frontières, autant sinon plus qu'au Congo ex-belge : à Léopoldville « Monsieur Charles » s'efforce, par le biais de son contact abakiste Philémon et avec l'aide des organisations abakistes qui battent le pavé, de maintenir l'option Kasavubu à côté de Mobutu. Contrairement aux idées reçues, les « barbouzes » ont tiré les leçons des guerres coloniales et de leur longue lutte anticommuniste : en adeptes de la guerre psychologique, ils savent que la guerre ne se gagne pas que sur le terrain, mais aussi sur la scène internationale. Et qui mieux que le très actif Youlou pour prendre la parole publiquement, comme médiateur de crise ?

Brazzaville, capitale de l'Afrique centrale (novembre-décembre 1960) ?

Le premier contact des Congo devant l'ONU est houleux : Youlou et Lumumba s'y disputent le titre de « République du Congo » pour leur État respectif. Au-delà de cette bataille diplomatique et identitaire, l'abbé Fulbert entend se faire l'avocat de Kasavubu contre Lumumba au cours de la XVe Assemblée générale de l'ONU, en novembre 1960. Déjà le 6 octobre, lors de sa mission auprès de l'ONU, Tchitchelle, ministre des Affaires étrangères brazzavilloises, lance une première fois l'idée que le règlement de la crise du Congo ex-belge n'appartient qu'aux Africains. C'est cette thèse du « Conseil de famille » que Youlou va reprendre lorsqu'il vient en personne à la tribune de l'ONU le 18 novembre 1960 prononcer son discours : *L'Afrique aux Africains*. Ce texte est en réalité soigneusement préparé par Maurice Bat, qui organise dans ses moindres détails la venue de l'abbé Fulbert à New York, en lien avec l'ambassade de France. L'officier du SDECE est chargé de la rédaction du texte,

que viseront les services diplomatiques français, notamment l'équipe de l'ambassadeur Bérard, représentant auprès de l'ONU. Mauricheau-Beaupré, de son côté, obtient de Foccart d'accompagner la mission congolaise à New York pour suivre étroitement l'affaire. Des quelques jours que dure leur séjour à New York (du 16 au 21 novembre 1960), l'abbé et sa délégation, efficacement épaulés par ces deux conseillers spéciaux, n'ont de cesse, des couloirs aux bancs de l'Assemblée générale, en passant par des bureaux et des salons, de faire reconnaître Kasavubu aux dépens de Lumumba. Le discours du 18 novembre reflète cette ligne politique.

> Le chaos ne s'arbitre pas […] Voici pourquoi : c'est parce que la conception même de l'intervention des Nations-Unies est fondée sur une tragique équivoque. Elle empêche un chef politique constitutionnellement d'arrêter légalement un rebelle, un malfaiteur[268].

L'abbé Youlou va plus loin en rejetant tout arbitrage extérieur : pas plus celui de l'ONU que des deux Grands.

> C'est pourquoi je me tourne vers les Congolais pour leur dire : "vous vous êtes enfoncés dans un désordre, dans des luttes fratricides dont vous ne pouvez sortir ni par un miracle des Nations-Unies ni par l'aide des capitaux américains, ni par les avions soviétiques. C'est de vous seuls que dépend l'avenir. Mais quand les frères s'entretuent, il devient indispensable qu'un frère aîné s'interpose et aide ceux-ci à retrouver leur souffle et leur raison. Vous êtes là, frères congolais, et nous aussi nous sommes là pour vous sortir du chaos."

En somme, Youlou envisage son arbitrage comme le seul valable. Il décide, en accord avec Houphouët-Boigny, de mettre en œuvre cette voie en faisant du règlement de la question congolaise une des priorités de la conférence de Brazzaville qu'il organise du 15 au 19 décembre 1960[269]. Elle doit se tenir simultanément au vote à l'Assemblée générale de l'ONU sur les affaires algérienne et congolaise, et représenter la voie de l'Afrique francophone conduite par le RDA. Houphouët-Boigny, président de cette conférence, éclipse quelque peu Youlou. Le président du RDA s'attache essentiellement à opérer une première unification diplomatique de l'ensemble des gouvernements participants : cette entité prend dans un premier temps le nom de « Groupe de Brazzaville », avant de devenir en 1961 l'Union africaine et malgache (UAM). L'effort diplomatique principal à court terme consiste à aider la France dans le vote algérien à l'ONU, le 16 décembre 1960.

Si l'abbé Fulbert ne s'impose pas comme le grand arbitre de l'Afrique centrale

qu'il aspire à être, les dernières séances, consacrées à la crise congolaise, laissent deviner quelques avancées de la stratégie brazzavilloise. Le 17 décembre 1960, Kasavubu, Bomboko, Bolikango, Tshombé et Kalondji sont auditionnés par les chefs d'État francophones[270]. Le 18 décembre 1960, Kasonga, de Weregemere, et Jason Sendwe, l'adversaire de Tshombé au Katanga, sont entendus simultanément par les conférenciers. Enfin, le 19 décembre 1960, dernier jour de la conférence, ce sont Paul Bolya et Dericoyard, membres du PNP, qui se présentent à leur tour. Le scénario de Youlou apparaît alors de manière évidente. Le premier jour sont écoutés successivement les hommes forts, les leaders politiques et institutionnels ; le lendemain, la parole est laissée à l'opposition ; enfin, le dernier jour, les modérés du PNP, partisans d'une solution négociée, viennent faire indirectement écho aux thèses fédéralistes défendues par Brazzaville.

En convoquant les chefs sécessionnistes au même titre que les représentants des plus hautes instances officielles de la République du Congo-Léopoldville, l'abbé Fulbert laisse entendre que, au titre de sa conception fédéraliste d'un grand ensemble congolais (thèse développée activement depuis le mois de mai 1960 sous l'impulsion de Delarue), il est prêt à reconnaître *de facto* l'indépendance des gouvernements katangais et kasaïen. Tout est fait pour donner cette impression[271]. Si ces débats n'aboutissent pas réellement dans les faits, et s'avèrent un semi-échec pour Youlou, la conférence de Brazzaville a permis de faire passer deux importants messages : premièrement, le principe d'un Congo fédéral est officiellement prôné devant ce concert de personnalités politiques africaines, deuxièmement, Tshombé devient de manière évidente le nouveau candidat de Brazzaville. Lucide, l'ambassade de France à Brazzaville écrit à Paris :

> L'abbé Fulbert traverse en ce moment une période de confiance en lui-même qui le rend peu réceptif à d'autres vues que les siennes actuelles : mise à l'écart de Kasavubu, soutien complet à Tshombé. Il a reçu de ce dernier une demande d'adhésion à l'Union douanière équatoriale qu'il a déjà promis de soutenir. Il semble poursuivre l'idée de la balkanisation du Congo voisin, caressant l'espoir de faire entrer ultérieurement le Bas-Congo dans l'Union douanière pour le plus grand bénéfice de Pointe-Noire et de son pays[272].

Houphouët-Boigny et Tsiranana ramènent toutefois Youlou à la raison. Dans l'esprit de l'abbé, l'affaire prenait pourtant solidement corps, notamment dans son volet économique avec le projet du barrage du Kouilou : faisant la course

avec le barrage d'Inga (Congo-Léopoldville), Youlou est conscient que le premier barrage à être construit sur le fleuve Congo se transformera en capitale énergétique de toute la sous-région, avec une production électrique hégémonique. En redessinant la carte du bassin du Congo, Youlou espère coordonner sous son égide la reconstruction géopolitique de la zone. Le barrage du Kouilou ne verra finalement jamais le jour, mais constituera un horizon fantasmé du développement économique du Congo.

Mais l'urgence politique est ailleurs. Toutefois, ce renforcement des liens entre Brazzaville et Élisabethville s'effectue dans un paysage politique qui a profondément changé depuis la fin du mois de novembre… et n'est pas sans faire scandale dans ces conditions.

L'assassinat de Lumumba (janvier 1961)

En 2000, les travaux de Ludo De Witte (*L'assassinat de Lumumba*) incriminent les autorités belges dans la mort de Patrice Lumumba[273]. À la suite de ce travail, un scandale politique éclate à Bruxelles. Une commission d'enquête parlementaire belge est créée pour faire la lumière sur l'implication de la Belgique dans cette affaire. Elle fonctionne en 2000-2001 et rend son rapport, qui va globalement dans le sens de l'incrimination du pouvoir belge. En 2009, avec *Lumumba. Un crime d'État*, Colette Braeckman publie une analyse critique du travail de cette commission, jugée trop en retrait dans ses conclusions quoiqu'elle reconnaisse une part de responsabilité aux autorités belges[274]. Reconstituons le fil des événements.

En juillet 1960, Kasavubu et Lumumba demandent la rupture des relations diplomatiques avec Bruxelles à la suite de la sécession katangaise : celle-ci étant soutenue par les troupes belges, Lumumba dénonce une agression étrangère (belge). Il en appelle à l'ONU, et se tourne vers Moscou. En août, le commissaire Lahaye et le colonel Marlière fréquentent assidûment Brazzaville, capitale des complots antilumumbistes et principale résidence diplomatique belge après la rupture des relations belgo-congolaises. D'août 1960 à janvier 1961 (période de fermeture de l'ambassade belge à Léopoldville), ils sont les deux principaux interlocuteurs de « Monsieur Charles » à Brazzaville. Lorsque éclate la crise de septembre 1960, Bruxelles arrête une ligne sans appel. Le 10 septembre, le ministre des Affaires étrangères Pierre Wigny écrit à l'ambassade belge de Brazzaville : « Les autorités constituées ont le devoir de mettre Lumumba hors d'état de nuire. » Selon Ludo De Witte, cela se traduit, de

manière bien plus pragmatique, les 11 et 12 septembre par l'organisation de l'opération « Barracuda », par le colonel Marlière, qui vise à éliminer physiquement Lumumba, surnommé « Satan ». Le ministre des Affaires africaines, d'Aspremont Lynden, devrait alors donner son feu vert au projet. Le 10 octobre, Lumumba (écarté du pouvoir par le coup d'État du 14 septembre) est mis *de facto* aux arrêts à son domicile personnel à Léopoldville. L'opération « Barracuda », dans ces conditions, est annulée par la force des événements. Les tentatives d'attentats belges, aux origines plus ou moins obscures, se multiplient entre septembre et novembre 1960.

Après avoir perdu tout espoir auprès de l'ONU au mois de novembre, Lumumba, en toute discrétion, s'enfuit de Léopoldville le 27 novembre 1960 pour gagner Stanleyville. Le 2 décembre, abandonné par l'ONU et pourchassé par les soldats de Mobutu, il est finalement arrêté alors qu'il est déjà engagé sur la route de l'Est. Durant tout le mois de décembre 1960 et les premiers jours de janvier 1961, il est détenu au camp de Thysville. Sans être définitivement scellé, son sort constitue le principal objet de débat et de négociation politique avec Brazzaville. Un consensus sinistre semble se dessiner à son endroit : à l'heure où le pouvoir transitoire issu du coup d'État de septembre 1960 est plus que jamais fragilisé, plusieurs acteurs de la crise congolaise souhaitent voir Lumumba disparaître de l'échiquier congolais[275].

Dans la nuit du 12 au 13 janvier 1961, une mutinerie éclate à Thysville : il convient d'éloigner au plus vite le prisonnier Lumumba de ces lieux. Du 14 au 17 janvier, des tractations ont lieu entre Léopoldville, Bruxelles, Bakwanga (Sud-Kasaï) et Élisabethville (Katanga). Après avoir manifestement hésité jusqu'aux derniers instants entre Bakwanga et Élisabethville, c'est finalement vers cette deuxième destination que le pouvoir congolais envoie Lumumba, par la bouche de Nendaka le chef de la Sûreté. Lumumba est accompagné de deux autres prisonniers : Maurice Mpolo et Joseph Okito. Tout au long du trajet, les trois prisonniers ont sévèrement été battus et frappés par leurs gardes. Le DC-4 atterrit le 17 janvier 1961 en territoire katangais. Vers 21 h 40 passées, soit environ cinq heures après leur arrivée à Élisabethville, les trois hommes sont conduits en brousse et fusillés par un peloton d'exécution. La commission d'enquête parlementaire belge, si elle ne peut attester objectivement d'un ordre belge de mise à mort de Lumumba, n'en souligne pas moins que les Belges sont partie prenante dans le transfert de Lumumba au Katanga, d'une part, et que, d'autre part, des agents belges ont directement prêté concours à ce transfert. Ludo De Witte, pour sa part, a mis au jour plus directement le rôle de militaires

et de policiers belges jusqu'à l'exécution même de Lumumba. Reste une question lourde de sens : Tshombé a-t-il explicitement voulu cette exécution ? Les versions sur le sujet diffèrent grandement. Toujours est-il que le secret est officiellement gardé sur les événements du 17 janvier 1961 et qu'une légende est forgée depuis le Katanga. L'information de la mort de Lumumba est donnée à partir du 10 février suivant : l'ex-Premier ministre se serait évadé et aurait été tué dans sa fuite (les versions sur ses assassins imaginaires évoluent au gré des circonstances).

Dans ce contexte, les ombres des services spéciaux occidentaux surplombent lourdement la scène katangaise. Longtemps, la CIA a été directement ou indirectement tenue pour responsable de la mort de Lumumba, ce dont Devlin s'est activement défendu dans les années 1970 devant une commission d'enquête, puis dans ses Mémoires… sans pleinement convaincre. Les confessions de Daphne Park ont à leur tour jeté une suspicion sur le rôle des services britanniques. Mais à chaud, ce sont bien les « barbouzes » français qui sont soupçonnés : la rumeur de l'implication des services français dans la mort de Lumumba est aimablement relayée par la CIA pour détourner l'attention de ses propres activités. Poser cette question revient à formuler, en d'autres termes, l'interrogation suivante : quelle est l'implication de Brazzaville dans la fin de Lumumba ? Contrairement à une idée reçue, il semble que Youlou n'ait ni souhaité ni participé à la mort de Lumumba. « Monsieur Charles » lui-même, à Brazzaville au moment des faits, apprendra la rumeur de l'exécution dans les heures et les jours qui suivent ; quelques jours plus tard, de la bouche d'un informateur Baluba, il reçoit une confirmation de la mort de Lumumba et prend connaissance des détails de son exécution et de ce qu'il serait advenu des corps[276].

Si Youlou souhaitait ardemment l'élimination politique de Lumumba à l'automne 1960, il ne paraît pas (plus ?) vouloir sa mort en décembre 1960. En effet, depuis sa conférence de Brazzaville de décembre 1960, l'abbé-président se rêve plus que jamais en arbitre politique de l'Afrique centrale : or, en bon juge de paix, il privilégie les négociations aux éliminations. C'est même vers lui que se tourne la femme de Lumumba pour solliciter une intercession auprès des autorités congolaises après son arrestation du 2 décembre 1960. Youlou est alors au sommet de sa gloire, avec la tenue de la conférence de Brazzaville qui doit réserver la part belle au dossier congolais, traité par la « famille africaine » d'Houphouët-Boigny. Dupret, l'ambassadeur belge à Brazzaville, adopte un ton sans détour pour décrire la position de Youlou en janvier 1961 :

> L’antilumumbisme de Youlou ne visait sans doute qu’au renversement de l’homme et des mouvements qui incarnaient à ses yeux l’unité et l’intégrité, et par conséquent la puissance du Congo voisin. Il est dès lors normal qu’après avoir réussi à abaisser Lumumba, il cherche maintenant à le relever, pour éviter que ses adversaires ne deviennent trop forts. Youlou pratiquerait ainsi une politique de l’équilibre congolais, opposant Lumumba à Kasavubu et Mobutu, et Élisabethville à Léopoldville, et veillant à ce qu’aucune tendance ne l’emporte sur l’autre[277].

La diplomatie belge s’inquiète grandement du « lumumbisme » de l’abbé et de son entourage en ces premiers jours de 1961. Tout laisse à penser que Youlou fait tout pour ménager sa position privilégiée, prodiguant des conseils d’apaisement, sans se départir du soutien aux thèses sécessionnistes katangaises – ce qui n’est pas le moindre des paradoxes. Dans ces conditions, si l’élimination politique de Lumumba est dans ses objectifs, son élimination physique n’est pas dans l’intérêt de Brazzaville. La bataille anticommuniste ayant été gagnée entre les mois de septembre et de novembre 1960, Youlou opte pour une solution plus politique (sans doute sur les conseils de « Monsieur Maurice »). À partir du mois de novembre, des relations avec Lumumba ont été discrètement nouées dans les plis de l’affaire du barrage du Kouilou[278]. Avec le concours de François Saar-Demichel, désormais proche de Maurice Bat, un contact a été établi indirectement avec Lumumba par l’entremise d’un Allemand du nom de Rudy Stärker, officiellement représentant de la firme Hochtief, et représentant officieux de Lumumba auprès de Youlou. Cette mission (Bat-Demichel-Stärker) sert de « boîte aux lettres » discrète et indirecte entre Youlou et Lumumba pour débattre du projet de République confédérale. Toutefois, les offres de Lumumba, si elles semblent prêtes à évoluer vers la solution fédéraliste, n’en restent pas moins acceptables par Youlou qui devrait, dans ces conditions, laisser le haut du pavé à Léopoldville : la République confédérale du Congo que propose Lumumba serait organisée à partir de Léopoldville[279].

Reste une question : que savait Youlou de l’assassinat de Lumumba, le 17 janvier 1961 ? Sans doute nourrit-il des soupçons : la tension est facilement palpable à Brazzaville même, avec l’ambassade belge, dans les jours qui précèdent le 17 janvier et le transfert des trois prisonniers au Katanga. Mais Youlou découvre-t-il pour autant la vérité ? Quelques jours après le transfert de Lumumba à Élisabethville, Antoine Hazoume est envoyé dans la capitale katangaise, avec des instructions relatives à Lumumba et à la réconciliation des cadres congolais. Cependant ces instructions sont annulées en cours de voyage, sans que les raisons aient pu être découvertes : la nouvelle de la mort de

Lumumba constitue-t-elle une explication[280] ? L’affaire est d’autant plus délicate que, en ces premiers mois de 1961, Brazzaville manifeste de plus en plus ouvertement son soutien à la cause de Moïse Tshombé…

L’ATELIER DE L’HISTORIEN

Par-delà les archives : Saar-Demichel et l’histoire parallèle du barrage du Kouilou

Le projet du barrage du Kouilou apparaît comme le serpent de mer économique de la République du Congo. Promis comme le levier du développement du pays depuis la fin de la période coloniale (années 1950), ce projet est saisi par Fulbert Youlou avec d’autant plus de force qu’il répond à un double objectif. Premièrement, créer un bassin d’emplois industriels pour enrayer la croissance du chômage. Deuxièmement, offrir au Congo une hégémonie énergétique régionale (notamment face au projet du barrage de l’Inga du Congo ex-belge) par la création de ce grand complexe hydro-électrique au niveau des chutes du Niari. Les groupes Pechiney et Ugine promettent officiellement d’investir pour la réussite de ce projet. C’est dans ce contexte qu’apparaît dans les archives le personnage de François Saar-Demichel, comme un intermédiaire-clé du dossier introduit par Mauricheau. Pourtant, dans les archives Debré (fonds 89 AJ aux Archives nationales, ex-fonds DE du centre d’archives de Science Po) comme dans les archives Foccart (fonds 5 AG F aux Archives nationales), son rôle est fortement diminué sinon décrié. Surprenant de la part des deux principaux bénéficiaires de ses largesses financières dans le cadre de la conquête du pouvoir gaulliste… Le rôle de Saar-Demichel, on le devine, est aussi important que discret et inavouable, tant en Europe qu’en Afrique. Dès sa rencontre avec Maurice Bat à l’automne 1960, les deux hommes sympathisent et traitent ensemble et directement du dossier congolais. Le Kouilou intègre cette géopolitique, par-delà les enjeux économiques apparents.

Pour mener à bien l’opération du Kouilou, et face aux limites de l’engagement français de Péchiney et Ugine, Demichel a recours à ses partenaires allemands : c’est ainsi que se constitue (sous le contrôle de Demichel) le consortium Schneider-Hochtief, structure franco-allemande, pour traiter du Kouilou. Finalement, les institutions françaises, de Gaulle en tête, désavouent cette initiative car elles redoutent, au nom de l’indépendance économique de la France et de son rapport bilatéral (jalousement gardé) avec ses anciens territoires africains, l’arrivée de capitaux allemands au Congo : le Kouilou doit être intégralement français ou ne pas être. Il ne sera pas.

Comme pour toute opération géopolitique au Congo, de Gaulle préfère voir avorter des projets que de les partager (même en étant majoritaire) avec d’autres partenaires. Le culte du bilatéralisme est sans limite… même si la France ne paye pas et demande à ses « barbouzes » de se débrouiller pour les questions d’intendance. C’est à la lumière de ces non-dits pourtant si lourds qu’il convient de lire les désaveux de Debré et Foccart à l’encontre de Demichel entre janvier et février 1961. Officiellement, la France conserve les mains propres en dénonçant une opération parallèle, une affaire financière montée par Demichel. Car le correspondant allemand de Demichel est, pour le moins, un homme au passé trouble : ce représentant de Hochtief se nomme Rudy Stärker.

Dans les Balkans et à Paris en 1939 où il résidait sous une couverture commerciale pour les services de renseignement allemands, Stärker est membre des services spéciaux allemands pendant la Seconde Guerre mondiale. En 1960, il est soupçonné par l'ambassade belge de Léopoldville d'être un ancien agent de la Gestapo, spécialiste des questions juives. Condamné comme criminel de guerre, il se réfugie d'abord en Suisse où il est mêlé à des trafics d'armes avec les pays arabes. En 1951, il gagne l'Égypte

où son passé antijuif lui aurait valu l'amitié de Nasser. C'est à ce titre qu'il aurait joué un rôle important dans l'affaire du barrage d'Assouan, qui devient le modèle du projet du Kouilou. Enfin, bien introduit dans les milieux industriels de l'Allemagne de l'Ouest, Stärker aurait aussi partie liée avec l'Allemagne de l'Est. Il débarque pour la première fois à Brazzaville le 10 novembre 1960 en compagnie de Saar-Demichel. Derrière son statut officiel de représentant de la société Hochtief, il mène une mission politique au vu et au su des « barbouzes ». Soupçonné par Paris d'être lumumbiste, Stärker agirait pour le compte de Nasser au Congo ex-belge. Où se niche l'intoxication ? Est-il embauché par Nasser pour noyauter les lumumbistes, ou est-il employé par quelqu'un d'autre pour infiltrer l'entourage de Nasser puis de Lumumba ? Tout laisse à penser que, plus que tout autre étiquette, Stärker est avant tout un agent de la Gehlen Organisation, devenue les services de renseignement ouest-allemands (BND). Au fond, quoi de moins surprenant que ce personnage dans le monde si interlope de Saar-Demichel, l'intermédiaire par excellence « par-delà le miroir » au point d'être accusé d'être « Colombine », la taupe communiste proche du général de Gaulle ? Dans la crise congolaise qui aboutit à l'assassinat de Lumumba, Stärker est une pièce du puzzle qui explique, en partie, les biais lumumbistes de Youlou et de ses « barbouzes » pour éviter la liquidation physique de Lumumba en décembre 1960.

Faut-il en conclure que les archives « mentent » en permanence au sujet des « barbouzes », et tout particulièrement de Saar-Demichel ? Une chose est sûre, le portrait réel de cet homme n'a rien à voir avec les rares évocations fragmentaires dont il est l'objet entre 1960 et 1961 dans les archives publiques. Premier constat : Saar-Demichel est un homme très influent et très proche de Foccart pour mener la politique secrète de la République gaulliste qu'il a matériellement contribué à bâtir depuis la -coulisse,

depuis le retour du général jusqu'à la fin des années 1960. En Afrique, son rôle est bien plus important que de vagues opérations financières liées au projet du Kouilou. Saar-Demichel est ainsi très lié à Harry Oppenheimer, le fils et héritier du fondateur de la firme sud-africaine De Beers qui contrôle à cette date près de 90 % du marché mondial du diamant. Les deux hommes reconnaissent parler entre eux de « matières premières stratégiques »… sans plus de précision. À part des diamants, on voit mal de quoi il peut s'agir. Faut-il rappeler que les ressources diamantifères du Kasaï constituent la garantie économique de la sécession d'Albert Kalondji dès 1960, et que dès 1960 des rumeurs ont couru sur des réserves de diamants contenus dans les coffres du Katanga qui auraient été négociés au bénéfice de la sécession de Tshombé ? En bref, le commerce des diamants congolais aurait permis de financer, directement ou indirectement, les sécessions katangaise et kasaïenne avec le concours de la De Beers (rappelons que le protocole de Kimberley, engageant un processus de certification des diamants, n'est signé qu'en 2003). On comprend mieux dans ces conditions l'importance de la sécession du Sud-Kasaï, dans la stratégie globale. Dans ce contexte, Saar-Demichel et Oppenheimer apparaissent comme deux hommes-clés du dispositif. Certains trajets de Mauricheau ne sont pas sans laisser évoquer ce mécanisme : Pretoria ou Johannesbourg – Londres – Paris ou Bruxelles (ou ailleurs en Belgique ?). Ce

trajet correspond étrangement à celui de la commercialisation et de la négociation du marché du diamant sud-africain. Ne manque plus que la très discrète et finale étape suisse…

Chapitre 5

Brazzaville et « Monsieur Tiroir-Caisse »

La coulisse de l'histoire : Élisabethville, septembre 1961

Habillé d'un polo, de pantalons à pince et en souliers de ville, la cigarette pendante aux lèvres, un homme se faufile dans les rues d'Élisabethville en proie à de violents combats. À la main, il tient deux grenades. Derrière cette tenue apparemment incongrue dans cette ambiance de poudre et de balles, cet homme est en réalité un combattant aguerri. Et pas n'importe lequel : il s'agit du commandant Roger Faulques, officier de la Légion étrangère vétéran des guerres d'Indochine et d'Algérie, où il s'est notamment taillé une sinistre réputation lors de la bataille d'Alger. Depuis plusieurs mois, à la demande officieuse du gouvernement français, ce spécialiste de la guerre contre-révolutionnaire est devenu mercenaire au Congo.

En ce mois de septembre 1961, les troupes de l'ONU ont envahi pour la première fois Élisabethville, la capitale de la riche province minière du Katanga qui a fait sécession en juillet 1960 sous la conduite de Moïse Tshombé, surnommé « Monsieur Tiroir-Caisse ». C'est la première bataille d'Élisabethville. Il y en aura trois au total (septembre 1961, décembre 1961 et décembre 1962). Dans les semaines qui précèdent cette première bataille d'Élisabethville, l'ONU a lancé l'opération « Rumpunch », c'est-à-dire un vaste coup de filet contre les mercenaires qui assistent depuis des mois le Katanga sécessionniste. Tout étranger appréhendé en uniforme sera considéré comme un mercenaire et expulsé du Congo. En plein cœur de la bataille, Faulques a donc revêtu des habits civils pour passer inaperçu et continue plus que jamais de se battre et d'infliger des revers aux troupes de l'ONU – le « machin » dans le vocabulaire gaulliste. Loin d'être seul, il est en contact avec les « barbouzes » français. À Élisabethville, il peut compter sur le concours du tout récent consul de France, Lambroschini, qui est plus l'honorable correspondant du SDECE au Katanga que l'agent du Quai d'Orsay. À Brazzaville, son contact est Mauricheau-Beaupré qui s'est fait l'architecte de l'aide au Katanga sécessionniste, dans l'espoir de l'intégrer dans la famille franco-africaine héritière de la Communauté.

Médiations politiques

Médiations politiques

Youlou et le Katanga

Depuis l'été 1960 et les complots brazzavillois du mois d'août, Fulbert Youlou s'intéresse très sérieusement au Katanga de Moïse Tshombé, au sein de la nébuleuse d'alliances qu'il noue au Congo ex-belge. L'abbé-président se fait l'intermédiaire entre le Katanga et les États africains francophones : dès le mois de septembre 1960, il aide la délégation katangaise, conduite par Salamangue (député national et président régional de la Conakat de Tshombé) à nouer des contacts auprès des chefs d'État RDA. La première escale à Brazzaville – « aide essentielle[281] » – permet de préparer les étapes à suivre du voyage : Libreville, Fort-Lamy, Niamey, Ouagadougou, Abidjan (et même Monrovia). Au terme de ses escales africaines, la délégation débarque à Paris pour une mission politique officieuse. Un premier contact officieux est ainsi établi avec la France. Le RDA se forge une première opinion suffisamment précise sur le projet de Tshombé pour s'engager plus avant en sa faveur. Houphouët-Boigny approuve, soutient officieusement, mais laisse l'abbé assumer cette politique RDA en Afrique centrale. En novembre et décembre 1960, prônant la solution de la « famille africaine », Youlou joue le rôle de fer de lance de cette politique à la tribune de l'ONU comme à la conférence de Brazzaville.

Le 2 février 1961, à Paris, le colonel Fredkens, N'Kay (ministre des Finances du gouvernement Iléo) et le sénateur Bamba frappent à la porte de l'hôtel de Noirmoutier, siège du secrétariat général de Foccart. Le colonel se présente comme un ancien officier de l'armée israélienne, au service de Kasavubu, mais parle avec un fort accent belge. Il demande une audience avec Jacques Foccart, et avec lui seul. Le chargé de mission qui les accueille les oriente poliment vers le Quai d'Orsay, leur précisant que le Congo-Léopoldville n'est pas du ressort du secrétariat général. Fredkens affirme alors que Kasavubu et Youlou seraient sur le point de réaliser la fusion du pays Bacongo ; il serait porteur d'une lettre de l'abbé pour Foccart, mais ne peut pas la fournir, l'ayant laissée à son hôtel. Il ajoute que Kalondji et Tshombé sont sur le point de demander leur adhésion à la Communauté. Le chargé de mission renouvelant sa réponse qui résonne comme une fin de non-recevoir, se fait alors dire par Fredkens que si Foccart veut donner suite à ces propositions, il suffit de contacter le représentant du Congo-Brazzaville à Paris, Philippe Bikoumou. Lequel, précise le colonel, n'est pas encore au courant de cette affaire, et encore moins de la nature de leur mission[282] ! Véritable démarche officieuse ou provocation ? Foccart, fort

prudent, ne traite pas avec la mission du colonel Fredkens, derrière laquelle il devine d'autres intérêts que ceux de Brazzaville. Youlou, de son côté, joue sans doute une carte supplémentaire du côté de Kasavubu pour aboutir à une solution fédérale, sans toutefois tomber son atout majeur : Tshombé et la sécession katangaise. Mais au fond, Youlou ne tranche pas et ménage autant Léopoldville qu'Élisabethville, pour que soit trouvé, sous son égide, un compromis acceptable. Déjà, les tentations balkanisatrices, ou tout au moins fédérales, planent au-dessus des débats que veut organiser l'abbé Fulbert.

Le soutien complet de Brazzaville pour Élisabethville ne fait plus mystère avec la visite de l'abbé au Katanga au mois de février 1961. Youlou entend afficher publiquement son soutien à Tshombé, mais cette visite n'est pas sans poser des problèmes : ce voyage, quoiqu'il s'en dédise protocolairement, prend des allures de séjour officiel les 9, 10 et 11 février 1961. Les rues d'Élisabethville sont pavoisées de drapeaux katangais et congolais ; dans son discours, Youlou fait l'apologie de Tshombé, « chef audacieux, intelligent et digne de guider son peuple », tandis que ce dernier parle du président congolais comme du « plus ancien ami du Katanga indépendant »[283]. L'abbé aurait même conservé initialement l'espoir de venir au Katanga avec un projet de convention économique. Ses conseillers lui auraient fait abandonner cette idée, car établir un accord économique avec le Katanga signifie reconnaître *de facto* l'existence officielle de cet État : or cette reconnaissance diplomatique est prématurée, même pour le Congo-Brazzaville. À son retour à Brazzaville toutefois, les conséquences et la portée de son voyage sont analysées. Rencontrant Rossard le 14 février 1961, Youlou s'avoue préoccupé par la coïncidence de sa présence au Katanga et de l'annonce de la mort de Lumumba – comme si Tshombé avait profité de la présence de l'abbé au Katanga (à son insu ?) pour cette macabre déclaration. Le destin de Brazzaville et d'Élisabethville se lie définitivement après cette visite de février.

La conférence de Tananarive, grand-messe RDA sur la crise congolaise

Afin de donner tout le poids nécessaire à sa politique congolaise, Youlou convoque son fameux « Conseil de famille ». En position de force avec Kasavubu et Tshombé à la fin de l'hiver 1961, l'abbé Fulbert pense que le moment est venu de faire « sa » Table ronde sur le problème congolais. Son idée consiste à inscrire l'Afrique centrale francophone dans la nouvelle carte continentale que dessine le RDA d'Houphouët-Boigny. En accord avec les grands chefs RDA, les conseillers de l'abbé préparent la conférence de

Tananarive, envisagée comme la grand-messe francophone sur la crise katangaise. Les conseillers de l'abbé (Bat et Hazoume au premier chef) ont obtenu d'Houphouët-Boigny et de Tsiranana que la capitale malgache accueille cette conférence. Elle s'ouvre le 6 mars 1961, en présence des douze chefs d'État francophones, et de Tshombé, Kalondji, Kasavubu et Iléo. Les trois parties congolaises en présence (Léopoldville, Bakwanga et Élisabethville) sont tombées d'accord le 28 février sur le principe d'une nécessaire conciliation entre le gouvernement central, le Sud-Kasaï et le Katanga[284]. Un protocole militaire est envisagé entre les trois capitales, condamnant la passivité de l'ONU, d'une part, et, d'autre part, partageant la même conscience anticommuniste. Des résolutions finales sont signées les 10 et 12 mars 1961 entre les représentants des différentes provinces et pouvoirs publics de l'ancien Congo belge (et Youlou qui s'est ajouté parmi les signataires comme garant).

Le concert des chefs d'État, sous la conduite d'Houphouët-Boigny, ne peut pas reconnaître officiellement l'État souverain katangais. Mais le point principal est que, sous l'égide de médiateurs africains, Kasavubu et Tshombé aboutissent à un compromis. Et de fait, si les premiers jours de la conférence n'ont pas été particulièrement fructueux, Tshombé évolue positivement vers la fin de la conférence : le Katanga serait prêt à prendre du recul sur ses positions d'indépendance inconditionnelle. Le leader sécessionniste serait même prêt à reconnaître Kasavubu, à condition que ce soit en qualité de président d'une confédération d'États congolais. Ainsi donc, la diplomatie RDA ménage la chèvre (le gouvernement central de Léopoldville) et le chou (le Katanga sécessionniste), et fort de ces dispositions, est pleinement à même de dénoncer l'intervention de l'ONU comme une ingérence étrangère dans les affaires africaines. Il s'agit de tracer une voie politique et diplomatique, strictement africaine, de résolution du conflit avec la conférence de Tananarive : c'est la « doctrine de Monroe africaine » annoncée depuis le 18 novembre 1960.

Tous ces efforts pour donner aux États francophones, et à Youlou en particulier, une place de médiateur raisonnable sont réduits à néant un mois plus tard, avec la conférence de Coquilhatville.

L'affaire de Coquilhatville : l'impossible médiation brazzavilloise

Le 23 avril 1961, tous les leaders congolais sont invités, à l'instigation du gouvernement central, à se rendre à Coquilhatville. Dans l'esprit des participants de la conférence de Tananarive, cette nouvelle Table ronde signifie la reprise en main par les Congolais eux-mêmes de leur crise. Ce qui serait de nature à valider

directement la « doctrine de Monroe africaine » de Youlou.

Coup de théâtre : à sa descente d'avion, Tshombé apprend que son immunité est levée, il est aussitôt mis aux arrêts. La nouvelle est rendue publique par Bomboko, ministre des Affaires étrangères, trois jours plus tard. Youlou prend aussitôt la parole le 26 avril pour défendre le président katangais et demander sa relaxe immédiate, pure et simple. Il en profite alors pour présenter sa version du règlement de la crise : la solution du « Conseil de famille » évoquée à l'ONU, préparée à Brazzaville et enfin mise une première fois en œuvre à Tananarive. Dès lors, l'affaire de Coquilhatville, qu'il qualifie de « guet-apens », est à ses yeux un coup de couteau dans le processus de réconciliation.

> À Coquilhatville, un pas de plus devait être franchi. On sait comment nos espoirs qu'une solution raisonnable fût trouvée ont été brisés net par l'acte de piraterie qui vient d'être commis[285].

L'abbé Fulbert, toujours prêt à jouer le médiateur et l'arbitre, revient à son rêve initial depuis le début de la crise : accueillir à Brazzaville une nouvelle Table ronde où seraient reprises des négociations. Mais Brazzaville joue en réalité un autre rôle, beaucoup plus partisan, et dans lequel la capitale congolaise excelle depuis 1960 : être la base arrière des adversaires du gouvernement central, c'est-à-dire des délégations katangaise et sud-kasaïenne. Les intermédiaires fleurissent alors dans la capitale congolaise, et l'abbé Fulbert s'efforce d'organiser toutes ces activités. Carlo Huyghé, conseiller de Tshombé, est envoyé à Brazzaville. Il est aussitôt mis en relation avec Antoine Hazoume – et sans doute Jean Mauricheau-Beaupré.

> Le porteur de la présente, Monsieur Carlo Huyghé, est désigné par le gouvernement katangais pour effectuer une mission de liaison auprès des autorités militaires de votre État. L'intéressé est volontaire pour toute mission spéciale, et étant au courant des problèmes katangais, il peut être d'une grande utilité dans toutes les manœuvres susceptibles d'obtenir la libération du président Tshombé[286].

Le choix de Carlo Huyghé n'a rien d'innocent : collaborateur de cabinet de Jospeh Yav, secrétaire d'État katangais à la Défense, il est un des promoteurs (avec Jacques Duchemin) de l'alliance française pour assister le Katanga. Les leaders politiques katangais redoutent que Tshombé ne soit livré aux rebelles de Stanleyville, pour venger la mort de Lumumba. Dans le sillage de Huyghé, une délégation représentant le gouvernement katangais débarque à Brazzaville le 30 avril 1961. Ils sont donc prêts à tout mettre en œuvre pour sauver la vie de

leur président, jusques et y compris à une action commando, sérieusement envisagée vers la fin du mois de mai 1961 lorsque les médiations politiques n'aboutissent pas comme espéré.

L'abbé s'efforce d'intervenir auprès de Kasavubu en faveur de Tshombé. Après avoir reçu le 3 mai 1961 Dehalu, ancien conseiller politique de Kasavubu passé au gouvernement katangais, Youlou appelle Me Croquez – introduit au Congo par Jayle, il a été l'avocat de Kasavubu, puis est devenu conseiller juridique du cabinet de l'abbé Fulbert. Arrivé à Brazzaville le 6 mai 1961, il lui est demandé de mettre son influence sur Kasavubu au profit d'une détente avec Tshombé ; mais il quitte finalement Brazzaville le 16 mai sans avoir pu obtenir audience de Kasavubu auquel il adresse une lettre avant son départ. Tshombé, transféré de Coquilhatville à Léopoldville, est resté sous la surveillance du gouvernement central qui n'a pas cédé aux demandes de Stanleyville. C'est toutefois dans ce contexte de tension croissante que des complots semblent fleurir dans tous les sens : l'ambassade de France à Léopoldville use de tout son poids pour empêcher un officier français de recruter une équipe (des anciens du 11e Choc ?) pour constituer un commando et libérer Tshombé lors de son transfert programmé à Léopoldville. La Sûreté brazzavilloise, de son côté, accuse le journaliste Jean Masrevery (tenu pour être un informateur de la CIA) d'avoir dénoncé aux autorités léopoldvilloises l'existence d'un commando stationné aux abords de Brazzaville.

Dans les coulisses brazzavilloises émerge alors la silhouette d'un journaliste aventurier, en contact avec Mauricheau-Beaupré et Maurice Bat : Paul Ribeaud. Il est le frère de Guy Ribeaud, acteur-clé du complot gaulliste du 13 mai 1958 aux côtés de Léon Delbecque. Après la semaine des barricades, Paul Ribeaud s'oriente vers le Congo[287]. Il est également connu pour être très proche des hommes des services de renseignement français, et a pu être identifié par certains comme un honorable correspondant du SDECE. Dans ses Mémoires intitulés *Le Paria*, qui se présente comme la biographie de son double littéraire « Reinal », Ribeaud consacre le chapitre 7 au récit de l'évasion manquée de Tshombé. Il l'a organisée avec le concours de quatre baroudeurs français (« Lemmette », « Taize », « Alcoa » et « Dupey ») qui avaient précédemment proposé leurs offices à la délégation parisienne du Katanga pour créer les services secrets de l'État sécessionniste.

Depuis l'été 1960, Ribeaud a discrètement rejoint le théâtre d'ombres des « barbouzes », introduit par Mauricheau qu'il baptise « Montréal » dans *Le Paria* :

> Il [Reinal] eut l’idée d’en parler à son ami Montréal, conseiller aux Affaires africaines. Âgé de 40 ans, Montréal était un garçon cultivé et original qui s’était passionné pour l’Afrique après avoir accompagné de Gaulle lors de son périple africain d’août 1958. Gaulliste, bien que fervent partisan de l’Algérie française, il s’était compromis pour venir en aide aux soldats perdus, victimes de la répression policière. […] Son influence grandissait auprès des chefs d’États africains et son grand dessein était de parvenir à ce que les pays sous-développés d’Afrique établissent des relations avec la riche Afrique du Sud[288].

À la suite de la semaine des barricades d’Alger en janvier 1960, dans laquelle il s’est compromis, Ribeaud va changer de latitudes, toujours à cheval entre reportage et militantisme : Mauricheau l’oriente vers le Congo belge, qui vient tout juste de devenir indépendant. En février 1961, après une première expérience congolaise en 1960 et à la recherche d’un nouveau scoop congolais sur Lumumba, Ribeaud débarque au Katanga… au cours du voyage officiel de Youlou et à l’annonce du décès de Lumumba. Ribeaud profite de l’occasion pour rencontrer Tshombé avec qui il se lie d’amitié. À la suite de l’affaire de Coquilhatville, le journaliste baroudeur organise une opération commando pour libérer Tshombé, sans doute inspiré ou au moins couvert par les « barbouzes » à Brazzaville comme le laisse à penser certains passages du *Paria* :

> À la recherche d’une vedette et de quelques armes, Reinal contacta le lendemain celui que tout le monde appelait à Brazzaville “monsieur Jacques”. Grand, carré d’épaules, les sourcils en bataille, la lèvre sensuelle, les yeux et les cheveux noirs, il avait le physique d’un Méridional. Les hasards d’une vie mouvementée firent de cet ancien champion de course […] le conseiller du président Fulbert Youlou. Reinal l’avait connu pendant la débâcle belge [juillet 1960]. Sans difficulté, il mit à sa disposition un cabin-cruiser propulsé par deux moteurs de cent chevaux, trois mitraillettes, deux pistolets et cinquante mètres de corde. Dupey inspecta les mitraillettes, de vieux modèles qui s’enrayaient une fois sur deux. “Ce sont des armes de dissuasion” expliqua-t-il. C’était exactement ce qu’il fallait, personne n’ayant envie de déclencher une fusillade générale de l’autre côté du fleuve[289].

Derrière « Monsieur Jacques » se profile assez distinctement la silhouette de Maurice Bat. Finalement, aux abords de la villa où Tshombé est détenu à Léopoldville, le commando se heurte à une garde particulièrement renforcée et doit décrocher, rentrant bredouille à Brazzaville. S’agirait-il d’un complot dénoncé par Masrevery aux autorités léopoldvilloises ?

Le 6 juin 1961, Radio-Brazzaville, particulièrement bien informée comme le fait remarquer le consulat belge à Élisabethville, annonce la libération de Moïse Tshombé : au terme de négociations secrètes, le président katangais est finalement libéré contre une rançon. Il garde de cette expérience l’amer

sentiment que son arrestation est due autant au gouvernement central qu'à l'ONU. Sitôt libre, il se rapproche de Brazzaville et de l'abbé Fulbert auprès de qui il sait trouver soutien et protection. Des négociations secrètes sont essayées à la fin du mois de juillet 1961, sous l'égide officieuse de Youlou et en présence d'un représentant de l'ONU. Précédés par des prises de contact entre Mobutu et Tshombé, ces entretiens cherchent à repartir sur les bases de la conférence de Tananarive : une dernière fois, l'idée de négocier une fédération politique articulée autour d'une étroite coopération financière, économique et monétaire est présentée comme le compromis le plus satisfaisant pour les parties en présence. Mobutu (poussé par les Américains) se fait l'avocat, *via* le colonel Marlière, de cette thèse et d'une reprise des négociations entre Tshombé et Kasavubu, face à la menace gizengiste dans l'Est autour de Stanleyville. Dans ce contexte, le principe d'une rencontre à Brazzaville est donc retenu.

Mais les rencontres de Brazzaville des 29, 30 et 31 juillet 1961 tournent court et n'aboutissent à rien : Tshombé refuse de quitter Brazzaville pour se rendre à Léopoldville négocier avec Kasavubu. Depuis l'affaire de Coquilhatville, toute confiance est rompue. Si Youlou se fait l'avocat inlassable de Tshombé, la dégradation des relations entre Élisabethville et Léopoldville le conduit à prendre ouvertement parti en faveur du président katangais contre le gouvernement central. Le 2 août 1961 au soir, Tshombé rentre au Katanga : à son arrivée, Munongo, ministre de l'Intérieur katangais, dénonce un complot contre Tshombé fomenté depuis Léopoldville pour l'enlever. Le spectre de l'affaire de Coquilhatville réapparaît. Munongo déclare :

> C'est grâce aux services français de la Sûreté qui collaborent étroitement avec le président Youlou que cette nouvelle conjuration a pu être dévoilée[290].

Les derniers ponts qui survivaient entre Léopoldville et Élisabethville sont définitivement rompus par cette affaire. L'esprit de Tananarive ne l'emporte donc pas sur les séquelles de Coquilhatville. Le 5 août, Mahoua, ministre des Affaires sociales katangaises, porte un message personnel de Tshombé à Youlou. Il repart aussitôt pour Élisabethville par un avion spécial discrètement mis à disposition par l'abbé, en compagnie de Hazoume, tandis que Youlou et Gandzion partent pour Abidjan rencontrer Houphouët-Boigny.

Au printemps et à l'été 1961 se joue en réalité, derrière l'activité débordante de Brazzaville, toute la géopolitique officieuse du RDA et de la France dans le « Grand Congo ». Or, derrière les politiques d'intercessions et les rêves

d'arbitrages de Brazzaville se noue une politique d'assistance clandestine à la sécession katangaise. Cet illégalisme d'État ne peut être porté que par les « barbouzes » de Brazzaville, qui répondent plus que jamais à la devise : « Pas vus, pas pris ; pris, pendus ! »

Diplomaties parallèles

Saut sans parachute au Katanga

Le 5 janvier 1961, le colonel Trinquier reçoit, à Nice, une lettre d'un certain Thyssens, ancien colon belge devenu conseiller politique de Moïse Tshombé. Le 13 janvier, ce dernier vient en personne le visiter, en compagnie d'un officier français dénommé Bovagnet. Il est proposé à Trinquier de prendre la direction de la gendarmerie katangaise érigée en forces armées katangaises. Pourquoi se tourner vers ce colonel alors « placardisé » à Nice ? Parce que c'est l'un des pères de la guerre contre-révolutionnaire, qu'il baptise lui-même de « guerre moderne ». Ancien patron du groupe de commando mixte aéroporté (GCMA), le bras armé du service Action durant la guerre d'Indochine, il est une des figures-clés de la bataille d'Alger en 1957 aux côtés du général Massu, comme responsable de la sécurité publique (il a mis en place, avec le concours du capitaine Léger, son système défensif contre-révolutionnaire). Il est un acteur de premier ordre de la crise du 13 mai 1958 à Alger. En 1961, officier devenu sulfureux aux yeux du pouvoir gaulliste, Trinquier n'en reste pas moins une des principales références de la lutte anticommuniste et contre-insurrectionnelle au sein de l'armée française[291]. Sitôt après avoir raccompagné les deux envoyés du président katangais, il rend compte à Pierre Messmer en personne, qu'il contacte *via* son directeur de cabinet, le capitaine Pierre Dabezies. Au terme de la réunion entre les trois hommes, Trinquier est simultanément invité à accepter la proposition katangaise et à préparer une lettre de démission de l'armée française ; en d'autres termes, Paris souhaite le voir partir mais veut empêcher toute accusation d'ingérence paramilitaire au Congo. Le pouvoir français sait donc parfaitement tout des activités de cet officier « voltigeur » auprès du Katanga[292].

Le 25 janvier 1961, une escale de la compagnie UAT est judicieusement créée à Élisabethville sur la ligne Paris-Johannesbourg. C'est par ce vol que le colonel spécialiste de la guerre révolutionnaire débarque dans la capitale katangaise, pour une première mission d'information. Il découvre aussitôt l'hostilité des conseillers et des officiers belges à son endroit, tout particulièrement le major

Weber, conseiller militaire de Tshombé, et le colonel Van de Walle, ancien chef de la sécurité à Léopoldville. Les officiers belges sont soutenus dans cette attitude par l'homme de la CIA à Élisabethville. Le professeur Clémens, conseiller du président katangais, compare la nomination de Trinquier à « une défenestration du commandement belge » au Katanga. Enfin, parmi les conseillers belges hostiles aux officiers français, il convient de citer Alexandre Belina : cet avocat, qui jouit d'une évidente influence sur Tshombé, est tenu par les services de renseignement occidentaux pour être un agent soviétique. Au terme de sa tournée d'inspection, Trinquier fait son compte-rendu à Tshombé, dans lequel il préconise d'établir une tactique qui s'inspire directement de ses thèses de « guerre moderne ». Il annonce devoir retourner en France pour informer le gouvernement français – en fait Messmer – de la situation au Katanga (chose faite dès qu'il pose le pied en France) et pour composer une équipe d'officiers prêts à le suivre.

Parallèlement, le Katanga compense son absence de reconnaissance diplomatique en ouvrant une représentation permanente à Paris, sous la direction du Katangais Dominique Diur. Il est assisté du Français Bernard Délègue, qui s'avère le véritable agent d'influence de la délégation en France. Le capitaine Bovagnet (dont l'identité est finalement plus ou moins trouble) est nommé conseiller militaire du Katanga à Paris et sert de liaison avec Trinquier et son équipe. Il est épaulé par un troisième intermédiaire, Jacques Sidos, nommé conseiller consulaire aux relations culturelles et à la presse : ce dernier n'est autre que le cofondateur, avec son frère Pierre, du mouvement activiste et nationaliste « Jeune Nation ». On retrouve dans la composition de cette délégation l'orientation anticommuniste qui préside à la promotion parisienne de la sécession katangaise. Après une éphémère installation 7, rue Clément-Marot (8e arr.), la représentation prend ses quartiers quelques semaines plus tard au 30, avenue Georges-Mandel (16e arr.)

Au 39, rue Cambon, un bureau de recrutement est ouvert au 5e étage, pour le compte du gouvernement katangais et au bénéfice de Trinquier. Dès le 11 février 1961, la France le fait fermer car la loi interdit le recrutement de soldats sur son territoire au profit d'une puissance étrangère. Si certains responsables de la politique africaine de la France acceptent de développer une politique clandestine de soutien au Katanga, ils ne peuvent toutefois pas couvrir un tel bureau, bien trop visible. Le bureau de la rue Cambon est effectivement liquidé, mais celui de l'avenue Georges-Mandel est officieusement maintenu. Les conseillers sont remerciés, et Dominique Diur est invité à se comporter comme

un simple particulier et à ne pas se prévaloir de titres diplomatiques qui ne lui sont pas reconnus. Ce qui n’empêche pas Tshombé de toujours le considérer comme le représentant de son réseau paradiplomatique : la dernière semaine de mars 1961 est propice à l’activité de la délégation katangaise qui cherche à mieux s’installer. Le bureau de l’avenue Georges-Mandel prend le nom de « Mission économique de l’État du Katanga auprès de la Communauté française ».

En France, Trinquier a composé son équipe. Trois officiers, à l’efficacité éprouvée, l’accompagnent au Katanga après avoir rencontré Thyssens : le commandant Faulques (officier du 1er REP), le capitaine La Bourdonnaye (officier du 1er RCP) et le capitaine Egé (spécialiste des transmissions). Ces trois vétérans des guerres coloniales se sont rencontrés pendant la bataille d’Alger, dont ils sont des acteurs majeurs, et où ils ont appliqué les méthodes de la guerre contre-révolutionnaire. Ils quittent Paris le 25 février 1961 en trompant la surveillance des policiers, et s’embarquent avec le capitaine Bovagnet et le lieutenant Pradier pour Salisbury *via* Rome, d’où ils doivent gagner le Katanga. Ils arrivent en Rhodésie le 28 février 1961.

Cependant Trinquier est rapidement écarté sous la pression de l’entourage belge du président katangais[293]. L’équipe d’officiers français ne prend donc pas en main les destinées de la gendarmerie katangaise, mais tâche d’appliquer de son mieux les principes militaires de la guerre subversive. Faulques remplace Trinquier à la tête de la délégation d’officiers français, mais la gendarmerie reste sous commandement belge. D’autres officiers et sous-officiers français viennent renforcer la présence française au Katanga : le capitaine Ropagnol et le lieutenant Badaire, qui prendra en charge la base de formation des paracommandos katangais à Kolwezi, semblent avoir été invités comme Trinquier à se rendre au Katanga. Les responsabilités de ces officiers français s’avèrent importantes. L’un est chargé d’organiser une brigade, un autre dirige la guerre psychologique avec des pouvoirs fort étendus, un troisième a en charge le secteur rebelle du Nord-Katanga : peu nombreux, les officiers français s’imposent comme des cadres essentiels de la gendarmerie katangaise. D’autres Français encore – souvent des soldats perdus des guerres coloniales – viennent de leur propre chef tenter l’aventure auprès de Tshombé. Mais le noyau dur initial (Faulques, La Bourdonnaye et Egé) est bel et bien parti avec l’aval de la hiérarchie militaire française, mais sans filet : officiellement, le ministère des Armées nie avoir mandaté ces officiers au Katanga.

Réseaux au Katanga…

Au printemps 1961, la France réorganise sa présence au Katanga. Dans un premier temps, les intermédiaires douteux, ou qui prêtent à la critique, sont évacués. Au mois de février 1961, les journalistes français Jean Masrevery et Michel Lambinet, soupçonnés d'être des informateurs de la CIA (en plus d'autres services dont le SDECE), sont expulsés du Katanga, en plein cœur de l'affaire Trinquier[294]. Au mois d'avril 1961, le missionnaire qui débarque à Élisabethville ne fait en revanche pas mystère : Bistos, fonctionnaire français, est porteur d'une lettre de Michel Debré à l'attention de Tshombé. Tout laisse à penser qu'il s'agit du colonel François Bistos, alias « colonel Franck », officier du SDECE décrit comme un « politique » du service, très proche de Debré[295]. Il dit être venu pour organiser un appui officieux du gouvernement français au Katanga et au Sud-Kasaï. Le 17 avril 1961, après avoir renouvelé les promesses de soutien maximum de la France, il annonce l'ouverture très prochaine d'un consulat français à Élisabethville – interprété comme le premier pas vers la reconnaissance de l'État katangais – et l'offre d'officiers français « capables et valables ». Le soir, au cours du dîner, Bistos se fait encore plus explicite. Il déclare que la France est désireuse de prolonger la Communauté jusqu'au Katanga, et qu'elle interviendra auprès des autres pays de la Communauté afin que ceux-ci reconnaissent l'État souverain du Katanga. Il ajoute : « Du consulat à l'ambassade, il n'y a qu'un pas qui sera vite franchi[296]. » Il accompagne Tshombé en tournée les 18 et 19 avril 1961, et fait un rapport enthousiaste en faveur du soutien à la cause katangaise.

Quelques semaines plus tard, Lambroschini débarque à Élisabethville avec les clés du tout nouveau consulat. Là encore, le choix de ce diplomate n'a rien d'innocent. Ancien résistant du réseau « Gallia » (en liaison avec le BCRA), ses qualités de négociateur et de patriote lui valent de gagner le Quai d'Orsay à la Libération. Habitué des postes consulaires délicats et tendus, il cultive d'étroits rapports avec le SDECE dont il apparaît être un honorable correspondant. En 1961, il quitte son poste de consul à Léopoldville pour celui d'Élisabethville. Son consulat, surnommé le « consulat corse[297] », devient le centre de la présence française au Katanga. O'Brien, le représentant de l'ONU, veut voir en Joseph Lambroschini le chef officieux des mercenaires français[298]. Si cette conception est quelque peu exagérée, il convient de reconnaître que son rôle est loin d'être neutre vis-à-vis de ces officiers français. Lambroschini est essentiellement en contact avec Faulques et Jean Mauricheau-Beaupré, chargé par Foccart de superviser l'opération depuis Brazzaville.

Le réseau français est complété par l’action de la compagnie aérienne UAT (devenue UTA en 1963). L’action de Daniel Richon, chargé des Affaires extérieures de la compagnie UAT, est fondamentale : vétéran de la 2e DB, officier de réserve, spécialiste de l’Afrique, gaulliste et honorable correspondant du SDECE, il a mis sa compagnie au service des intérêts supérieurs de la France en Afrique et de Foccart. Sa compagnie sert de messagerie ou service postal confidentiel pour le SDECE et pour Foccart. En janvier 1961, il fait créer une escale à Élisabethville sur la ligne Paris-Johannesbourg. Il nomme Cazenave comme chef d’escale UAT à Élisabethville : Cazenave est également honorable correspondant du SDECE et contact de Mauricheau. Brazzaville joue de manière évidente, dès le mois de février 1961, le rôle de plaque tournante de l’organisation qui se met en place.

Enfin, l’Union minière du Haut-Katanga, principal soutien de la sécession, a décidé en octobre 1960 de créer à Bruxelles le Bureau d’études et de documentation sociale (BEDS), sous la houlette de Henroteaux, Parent et Thiange. Cette officine, qui a comme but affiché de lutter contre le communisme en Afrique, est en étroite relation à Paris avec Est & Ouest de Georges Albertini. Thiange installe au printemps 1961 une antenne de son service à Brazzaville, qui fonctionne comme une agence de renseignements anticommuniste pour le compte de l’UMHK[299]. Il est permis d’avancer l’hypothèse que « Monsieur Vincent », l’homme d’Albertini à Brazzaville, est le premier contact du BEDS sur place. Rapidement, cette antenne prend des allures de délégation katangaise à Brazzaville et travaille en étroite collaboration avec Mauricheau et Hazoume.

Après avoir officiellement coupé tout lien avec les conseillers militaires français du gouvernement katangais, la diplomatie française prend par mesure de sécurité ses distances avec Brazzaville. Et donne des consignes précises à son ambassadeur à Léopoldville.

> Lorsque vous reprendrez contact avec M. Iléo, vous pourrez lui indiquer tout aussi fermement que, depuis l’indépendance du Congo-Brazzaville, l’abbé Youlou est libre de ses gestes politiques et que ceux-ci ne peuvent être interprétés comme exprimant indirectement les vues du gouvernement français[300].

La diplomatie française peut sagement se laver les mains au Congo : les « barbouzes » veillent et leur réseau est installé au printemps 1961. Mais pour être véritablement complet, il convient d’ajouter à ce dispositif la riche province du Sud-Kasaï, aussi diamantifère que sécessionniste…

Brazzaville et la sécession kasaïenne : le choix de Delarue

Depuis la réunion du 27 mai 1960 à Brazzaville, Delarue manifeste un intérêt prononcé pour le cas de Kalondji. À Mauricheau-Beaupré, il a fait savoir qu'il mise sur ce leader kasaïen en tablant plus sur ses ambitions ethniques que partisanes : de fait, dès les complots brazzavillois d'août 1960, il rompt avec le MNC de Lumumba pour imiter la sécession katangaise. « Monsieur Charles » mobilise tous ses réseaux pour soutenir la sécession du Sud-Kasaï. Véritable porte vers le Katanga, le Kasaï sécessionniste constitue la pierre supplémentaire au projet de Congo confédéral auquel travaille Brazzaville depuis 1960. Delarue s'est particulièrement lié d'amitié avec Kalondji lors de son exil brazzavillois à l'automne 1960. Après la mort de Lumumba, il se rapproche du leader kasaïen au point de devenir son conseiller – et semble-t-il de gagner Bakwanga au printemps 1961 pour prendre auprès de ce chef congolais des fonctions de responsable de la guerre psychologique et de la lutte anticommuniste. Au printemps 1961, Kalondji a besoin plus que jamais de cadres politiques et militaires : il vient de se faire désigner *Mulopwe* (monarque) du Sud-Kasaï, le 12 avril 1961, et érige *de facto* en monarchie l'État autonome du Sud-Kasaï (EASK). Au sein des conseillers belges de Kalondji, le colonel français Gillet (alias « Beck » dans les Mémoires de Delarue) constitue le binôme militaire de « Monsieur Charles » en prenant les fonctions de commandant en chef des troupes kasaïennes. Finalement, la coopération de Delarue et Gillet avec les deux principaux conseillers militaires de Kalondji, Crèvecœur et Dedecken, s'avère très efficace. Le policier semble quitter l'entourage de Kalondji parmi les tout derniers conseillers, aux alentours de l'automne 1961, alors que le royaume du Sud-Kasaï s'effondre. Tout au long de sa mission kasaïenne, il se sera efforcé de travailler au renforcement des liens avec Brazzaville et d'éviter toute rupture de Kalondji avec Tshombé.

Une représentation kasaïenne est organisée à Brazzaville, sous la conduite de Garancher et Michel Moniot. Une liaison radio est établie avec Bakwanga. Ils travaillent en relation directe avec Marcel Mulumba, attaché au cabinet de Kalondji, et sont assistés de quelques collaborateurs[301]. Aux mois d'avril et de mai 1961, ils mènent depuis Brazzaville des négociations et des opérations d'influence pour le compte de Kalondji : ils disposent d'un allié de poids en la personne de Kasadi, secrétaire d'État à la Défense nationale du gouvernement de Léopoldville. Ce dernier, partisan de Kalondji, en vient à être accusé par Léopoldville de détourner des armes au profit du Sud-Kasaï au début du mois d'avril 1961. La représentation kasaïenne, forte de l'appui de Delarue, dispose d'une extrême latitude qui semble la transformer en centre politique plus encore

qu’en simple représentation[302]. Le colonel Crèvecœur a rejoint Brazzaville pour animer l’action à mener au Kasaï. En avril 1961, un réseau de communications est organisé à partir du poste clandestin installé à Brazzaville (« Tango bleu », manipulé par un certain Rosier) pour assurer la liaison avec Bakwanga. Dedecken a pour nom de code « Noël », Crèvecœur, « Jules », et Gillet est « Grand Kangourou » – un surnom qui lui restera associé. L’opération, éventée, est liquidée le 11 mai 1961 ; le jour même, Crèvecœur gagne Élisabethville.

À l’évidence, l’option kasaïenne est un choix de Delarue plus qu’une consigne officieuse de Paris : ce choix participe de la liberté tactique dont disposent les « barbouzes » pour mener à bien la stratégie globale. Pour autant, des *missi dominici* tels que Mauricheau n’ignorent rien des actions de Delarue, il est même permis de supposer que Mauricheau l’encourage activement. Cette méthode a toutefois une grave incidence : pour être autonome, un tel projet doit s’autofinancer… Le Katanga et le Kasaï regorgent de ressources minières que les leaders sécessionnistes imaginent négocier pour soutenir leur projet politique. S’il n’est pas possible de retracer tout le parcours de financement kasaïen, un événement en dit long sur l’ambiance qui doit régner. La représentation brazzavilloise du Kasaï est contactée par un certain Édouard de Klerk, trafiquant de diamants : selon les services de renseignement français, ce dernier serait en contact à Brazzaville avec Garancher, Moniot et Delarue. Le SCTIP suit l’affaire de près :

> Aux environs du 25 avril 1961, un nommé Édouard De Klerk, soi-disant diamantaire belge, prenait des contacts à Brazzaville, afin d’obtenir une introduction auprès des autorités du Sud-Kasaï. Début mai, il avait réussi à se faire admettre au sein d’une mission économique française et arrivait avec elle à Bakwanga. À son retour à Brazzaville, le 15 mai 1961, il manifestait l’intention d’installer un bureau d’achat pour le diamant industriel, sous le nom de SOCODIEX. Il se déclarait alors mandaté par la Société BELDIAFINA de Bruxelles, dont il serait le directeur[303].

Édouard de Klerk, alias Darell, alias Louis Smyth, ressortissant belge, est arrêté le 18 juillet 1961 à Bangui à l’embarquement du vol Air France Paris-Brazzaville, pour « contrefaçon, altération de billets de banque, introduction de billets de banque contrefaits ou altérés en République centrafricaine » (il a déposé un peu plus tôt aux guichets de la BNCI de la capitale centrafricaine une somme de 41 600 dollars en faux billets). Bien connu d’Interpol, il s’agit en fait d’un escroc international plusieurs fois condamné. Durant l’année 1961, il a mis en place en Centrafrique, au Congo-Brazzaville et au Sud-Kasaï un vaste réseau de trafic de diamants sous couvert d’activités commerciales honorables. Il était

alors sur le point d'obtenir une licence d'habilitation des autorités de Brazzaville (grâce sans doute à Delarue) pour créer un bureau d'achats de diamants. Il est permis de supposer que dans cette affaire, les trois fondés de pouvoir du leader du Sud-Kasaï pensaient avoir trouvé sincèrement une manne financière pour soutenir la sécession, mais qu'ils ont été abusés dans ce milieu interlope par De Klerk. L'affaire tourne à l'arnaque crapuleuse. Toutefois, l'idée de financer des rébellions avec la manne diamantifère n'est pas pour autant abandonnée, au contraire. Les connexions de Mauricheau avec l'Afrique du Sud, où règne en maître De Beers Cie, les contacts de Saar-Demichel avec Oppenheimer, le patron de la De Beers, ainsi que les triangulations de trajets qui passent par Londres, la Belgique et la Suisse, sont autant d'éléments qui invitent à interroger avec plus de précisions le sujet.

Trafics…

Brazzaville et le trafic d'armes : l'affaire du DC 4 Continental

Aux dimensions diplomatiques, politiques et humaines du soutien de Brazzaville aux sécessions s'ajoute une dimension matérielle, militaire. Si le Congo n'est pas le seul pourvoyeur d'armes de la sécession (les forces katangaises trouvent dans les stocks de la Force publique leur principal arsenal d'armes à feu), les réseaux de fournitures apparaissent intimement liés à la politique parallèle que développe depuis le début de l'année le gouvernement de l'abbé Youlou.

Le 10 avril 1961, à 6 h 20, un DC 4 de la compagnie allemande Continental arrive à Brazzaville en provenance de Hambourg et de Catane (Italie). Il transporte 6 tonnes d'armes et de munitions, chargées à Bruxelles puis à Catane. Après une escale technique à Maya-Maya, l'aéroport de Brazzaville, il repart pour Kolwezi. De retour du Katanga, il fait escale le 12 avril 1961 à Léopoldville : les services de sécurité congolais ne lui donnent pas l'autorisation de décoller et enquêtent sur ce mystérieux appareil, suivis par les services de l'ONU. Ils découvrent alors qu'il a en réalité été affrété par la SABENA avec un équipage allemand[304]. Le 17 avril 1961, Antoine Hazoume et Fulbert Locko s'envolent de Brazzaville pour Élisabethville par un vol UAT. Le 2e bureau français à Brazzaville cherche à expliquer cet enchaînement d'événements et le sens de la mission des deux espions congolais.

> Ils doivent prendre des contacts avec MM. Tshombé et Kalondji pour étudier les raisons et

> conséquences de la saisie, par les autorités de l’ONU à Léopoldville de l’avion de la compagnie Continental qui avait transporté des armes pour le Katanga.
> La mise sur pied d’un nouveau circuit pour ce trafic doit être étudiée.
> La mission des envoyés du président Youlou paraît indiquer que la poursuite de façon régulière du trafic d’armes à destination du Katanga et du Sud-Kasaï est envisagée par les autorités locales[305].

Une enquête plus approfondie met au jour une organisation plus avancée : quatre DC 4 supplémentaires de la compagnie Continental doivent emmener à Brazzaville des chargements d’armes pour les provinces sécessionnistes. Le premier d’entre eux a décollé de Bruxelles le 18 avril 1961, la confirmation du départ des trois autres pour le lendemain doit être donnée dans la soirée. Les armes sont stockées à Brazzaville en attendant d’être transportées au Sud-Kasaï et au Katanga. Elles sont d’origines diverses, mais sortent principalement d’arsenaux allemands et italiens (PA Beretta). Elles ont été regroupées à Bruxelles pour leur embarquement. Les terrains d’atterrissage de Kolwezi et d’Élisabethville sont surveillés par les forces de l’ONU ; mais un troisième terrain d’atterrissage accessible aux DC 4, à l’emplacement resté secret (Ndola ?) serait aménagé pour assurer la livraison. Et le 2e bureau de conclure :

> Il a été signalé que le président Youlou marquerait une certaine tiédeur à continuer d’autoriser le transit de frets semblables par le territoire de la République du Congo.

Force est de constater que la découverte d’un tel trafic est de nature à raidir le gouvernement central – et l’ONU naturellement – à la veille de la conférence de Coquilhatville.

Ce circuit permet d’avancer des hypothèses sur les organisateurs de cette opération. L’intermédiaire congolais est évident : Brazzaville est la plaque tournante du trafic. À l’aéroport de Maya-Maya, un certain Nias, contrôleur aérien, est chargé de faciliter les vols de ces avions. Le rôle de Locko et Hazoume confirme l’implication des services de renseignement congolais. Mais derrière eux se profilent les services spéciaux français : comment Hazoume, agent du SDECE, pourrait-il se livrer à de telles activités sans que son officier traitant, le commandant Robert, ne soit au courant ? Au contraire, on peut supposer que les services congolais sont encore bien jeunes pour orchestrer un tel circuit de livraison d’armes. L’identification de la SABENA et de l’équipage allemand permet d’aller plus loin : Mauricheau-Beaupré (dont les contacts officieux passent notamment par Johannesbourg et Pretoria) paraît être l’architecte de l’opération, en accord avec le SDECE. La constitution à

Brazzaville de l'équipe Hazoume-Mauricheau confirme cette hypothèse. Elle doit être complétée par une hypothèse supplémentaire : les fournisseurs allemands font réapparaître la silhouette de François Saar-Demichel, et avec lui certaines interrogations. N'est-il pas particulièrement introduit dans le monde allemand (RFA comme RDA), et n'a-t-il pas proposé de mettre au service de Bat et Mauricheau ses contacts avec Bonn pour soutenir les initiatives congolaises, sur le plan politique, mais aussi et surtout sur le plan matériel ? Après le scandale du DC 4 Continental, le trafic s'arrête-t-il ? Manifestement pas.

L'affaire des cargos Alca, Tamba *et* Acapulco

Le cargo hollandais *Alca*, venant de Hambourg, arrive à Pointe-Noire le 21 avril 1961, puis repart le surlendemain après avoir débarqué son matériel : cent caisses de munitions de sûreté (*made in Belgium*) d'un poids de 5 750 kg, une caisse de pièces de rechange pour carabines et fusils d'un poids de 27 kg. De Pointe-Noire, elles sont acheminées vers Brazzaville par voie ferrée. Ces armes sont destinées au Katanga. Mauricheau continue à s'activer en faveur de Tshombé, de différentes manières. Le 6 juin 1961, le cargo *Tamba* arrive à Pointe-Noire avec un millier de caisses de cartouches en provenance d'Anvers. Le cargo *Acapulco* (battant pavillon panaméen) embarque à Gênes un lot de 1943 caisses d'armes et de munitions, le 1er juin 1961 à destination de la République du Congo : cette livraison semble venir compléter, un mois plus tard, celle du *Tamba*. Ces deux livraisons sont destinées à Kalondji. Mais au vu de la situation, tout est fait pour « geler » l'affaire. Garancher et Moniot, en accord avec Kalondji et Youlou, sont d'accord pour cesser – au moins momentanément – le trafic[306].

Youlou a conscience qu'il doit repenser son assistance aux sécessions, et faire primer le Katanga. Cependant, il apparaît que l'influence de Delarue a permis l'établissement au profit du Sud-Kasaï d'un trafic d'armes brazzavillois orchestré par Dedecken et Crèvecœur (sans doute est-ce là une raison-clé de sa présence à Brazzaville à cette période).

Parallèlement, le Congo-Brazzaville s'est fait l'intermédiaire pour la constitution d'une flotte aérienne katangaise. Au moment du recrutement de Trinquier est avancée l'idée de négocier l'achat indirect d'avions avec la firme Potez. Les modèles choisis sont des Fouga Magister (les appareils d'entraînement de l'armée française) au nombre de six. Un premier Fouga est livré à la République du Congo. Quelques semaines après, l'aviation katangaise dispose d'un Fouga – sinistrement connu des troupes de l'ONU : le Katanga a

amené Brazzaville à passer une commande fictive aux établissements Potez-Fouga de neuf Fouga, dont six devaient être livrés immédiatement à Tshombé par les soins de Brazzaville. Afin d'attirer le moins possible l'attention, les appareils sont à monter une fois au Congo, puis gagnent Kolwezi par la voie aérienne. Cette commande n'est pas sans poser de problème lorsque cet appareil est mis en cause lors de la disparition du secrétaire général de l'ONU « Mr H. » en septembre 1961[307], et que le secrétariat général de l'ONU fait savoir au Quai d'Orsay qu'il est en possession de documents qui prouvent la transaction[308]. La France décide de suspendre la commande pour les autres appareils. Il en va de même pour les commandes d'armes passées à Saint-Étienne.

L'axe Brazzaville-Élisabethville

La livraison d'armes organisée par Mauricheau ne s'arrête pas pour autant, elle est juste rendue plus discrète, plus clandestine, toujours organisée depuis Brazzaville. Il est impératif de ne laisser aucune trace pouvant relier cette activité à Paris. La suite du trafic d'armes est assurée, à l'instigation de Mauricheau-Beaupré, sans doute par voie terrestre, depuis l'Angola portugais et surtout la Rhodésie de Sir Roy Welensky, allié essentiel de la politique de Mauricheau pour le Katanga. L'Afrique du Sud, principale patrie des contingents de mercenaires, constitue également un soutien essentiel de « Monsieur Jean ». Malgré ce détournement de circuit, Brazzaville reste pour l'ONU et Léopoldville la plaque tournante du soutien officieux de la France à Tshombé à travers l'action de Mauricheau-Beaupré et de son équipe à Brazzaville.

La collaboration entre Brazzaville et Élisabethville a abouti en août 1961 à un accord d'aide réciproque entre Youlou et Tshombé. Il a été mis en place lors du séjour de Tshombé à Paris, entre le 27 juillet et le 1er août 1961 : le Katanga promet une aide financière au Congo (sur la base de ses matières premières), qui promet en échange de fournir des cadres militaires et administratifs pour compenser le départ des cadres étrangers du Katanga. C'est dans ce contexte que, le 3 août 1961, le ministère de l'Information brazzavillois (où officie « Monsieur Vincent ») diffuse le communiqué suivant :

> Il est demandé à toute personne ayant servi dans l'armée (ancien combattant ou autre), âgée de moins de 40 ans, de se présenter à la présidence au bureau de M. Alfred Mabiala [le futur secrétaire général de la Défense nationale]. Il est demandé à tout ancien fonctionnaire retraité, âgé de moins de 55 ans et désireux de travailler, de se présenter à la présidence au bureau de M. Marc Dhellot, secrétaire particulier de M. le président de la République. Il est demandé à toute personne titulaire du

brevet élémentaire, du BEPC ou d'un diplôme équivalent de bien vouloir se présenter au bureau de M. Marc Dhellot, secrétaire particulier de M. le président de la République[309].

Derrière cet accord, les ombres portées des conseillers anticommunistes de Youlou se dessinent nettement. Déjà, au cours du premier semestre 1961, le Katanga aurait reçu la promesse d'être inclus dans la Communauté. Youlou aurait perçu à plusieurs reprises une aide financière du Katanga (5 millions de francs remis en deux temps, d'abord lors de la conférence de Brazzaville, puis lors des négociations pour libérer Tshombé). En avril 1961, Youlou aurait conseillé au président katangais de se séparer de ses techniciens belges, lui assurant que des techniciens envoyés par le Congo-Brazzaville assureraient la relève. Youlou lui aurait également promis à plusieurs reprises une aide massive en conseillers militaires et en personnel administratif africain et européen, avec le concours d'Houphouët-Boigny et de l'UAM. Youlou aurait enfin déconseillé à Tshombé de négocier avec Adoula (investi Premier ministre en août 1961), dont le gouvernement tomberait d'ici peu. Hazoume est identifié comme l'agent de liaison et d'influence de Youlou pour le dossier katangais, opérant à Léopoldville comme à Élisabethville[310]. Tous ces éléments sont connus par les doléances présentées, au mois d'août 1961, au consul français Lambroschini par un certain Bartelous – un Belge membre du cabinet de Tshombé et hostile à l'assistance française. Il est vrai que l'aide clandestine franco-brazzavilloise s'intensifie avec l'arrivée au Katanga, sous pseudonymes, de nombreux émissaires africains mandatés par Youlou ; le dernier est reparti à Brazzaville le 22 août 1961 avec un colis contenant probablement 5 millions de francs. Ces navettes d'août 1961 correspondent en fait à l'application de l'accord d'août 1961 conclu entre Youlou et Tshombé. Ces derniers événements prouvent que la diplomatie parallèle congolaise en faveur d'Élisabethville tend de plus en plus à devenir une exclusive de la politique de Brazzaville au Congo ex-belge.

Guerre au Katanga

La première bataille d'Élisabethville : Brazzaville contre le « machin »

Au mois d'août, l'ONU annonce la mise en place de l'opération « Rumpunch » : depuis le mois de juillet, une opération d'évacuation de tous les conseillers, mercenaires et volontaires étrangers servant au Katanga est mise en place par O'Brien. Officiellement, l'opération est un triomphe. C'est tout au moins sur ce

ton que le communiqué officiel d'O'Brien du 8 septembre 1961 annonce l'arrestation et l'expulsion de 273 mercenaires. Une liste des quelques dizaines de mercenaires qui sont passés entre les mailles du filet est établie. Les services de l'ONU estiment que la voie du Katanga est libre. Le 13 septembre 1961, à 4 h du matin, les opérations militaires de l'ONU sur Élisabethville sont déclenchées. L'affaire s'avère plus compliquée que prévu car les troupes onusiennes vont devoir faire face à une guérilla urbaine, animée notamment par la petite équipe de Faulques (qui a échappé dans sa quasi-intégralité à « Rumpunch »).

Militairement la bataille se joue donc à Élisabethville, mais politiquement elle se joue en dehors des frontières du Katanga – à Brazzaville au premier chef. Dans ses discours des 17 et 18 septembre 1961 – à Paris et à Brazzaville – Youlou dénonce ardemment l'action de l'ONU, qualifiée d'« armée de spadassins » et n'a de cesse d'accuser l'ONU d'agression contre le Katanga[311]. Parallèlement aux combats au cœur d'Élisabethville, la situation est rendue encore plus fébrile par la mort, le 17 septembre 1961, du secrétaire général de l'ONU Dag Hammarskjöld, dit « Mr H. ». Alors qu'il se rendait en terrain neutre, à N'Dola, pour rencontrer Moïse Tshombé et négocier avec lui, il meurt dans le crash de son avion *Albertina*, dans des conditions troubles. Après Lumumba en janvier 1961, cette affaire constitue un second homicide d'État au Katanga…

C'est dans ce contexte que l'abbé Youlou demande à ses conseillers de travailler à une solution politique pour sauver le Katanga : Antoine Hazoume, Jean Mauricheau-Beaupré, Maurice Bat et Émile Bougère s'attellent à la tâche. Sitôt le calme revenu provisoirement dans la capitale katangaise, Youlou adresse le 21 septembre 1961 à Tshombé le plan d'action mis au point par ses conseillers. Cette lettre est à la fois la synthèse des orientations politiques prônées par Brazzaville et un programme qui se définit lui-même comme une « action psychologique ».

> Dans les heures difficiles que tu viens de traverser, j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour t'aider. […] La situation étant devenue ce qu'elle est maintenant, je pense pouvoir t'aider encore […]. Vaincre ne suffit pas ; il faut aussi savoir profiter de la victoire, faute de quoi un rien peut provoquer un retournement total : la transformation en déroute d'un succès même écrasant. Pour le monde extérieur, il n'est pas douteux que tu aies gagné – un peu par miracle – mais cette victoire sera éphémère si rien n'est fait *immédiatement*[312].

Quatre axes stratégiques organisent l'action à mener. La première proposition porte sur l'équipe de techniciens qui entoure Tshombé : l'abbé pense pertinent

de procéder au remplacement de l'entourage politique belge de Tshombé par des conseillers français, faisant valoir que seuls les Français, pourtant sévèrement critiqués par les Belges, ont véritablement lutté efficacement pour la défense du Katanga.

La seconde proposition, fondamentale dans la logique de la « guerre psychologique », porte sur la bataille de l'opinion.

> Le but n'est pas tellement de remporter une victoire sur le terrain – ce sera vite oublié – c'est plutôt d'en "encaisser" les bénéfices, et des bénéfices durables : autrement dit, répandre dans le monde cette vérité que, maintenant après la levée en masse du peuple Katangais pour sauver son Indépendance, on ne peut plus nier l'existence de la nation katangaise[313].

Le meilleur moyen reste la constitution d'une agence d'information africaine. Youlou dispose justement de tout l'arsenal nécessaire. Il peut jouir des talents de « Monsieur Vincent » et d'expériences d'opérations d'information mises en place en 1961 (comme *Equatorial Africa*[314]).

La troisième proposition, au lendemain des combats, intéresse la négociation. L'abbé estime que le seul moyen pour Tshombé de conserver l'initiative est de garder une position très ferme concernant sa demande de retrait des troupes onusiennes. Il gagne ainsi en crédit pour affirmer la souveraineté de son État. Selon Youlou, il est essentiel que les Casques bleus soient regroupés, désarmés et retirés du Katanga « dans un délai fixé, au maximum, *à une semaine*. Il faut que la chose soit terminée *avant que l'ONU ait repris ses esprits* ». Cette période passée, le bénéfice du choc psychologique produit par la résistance katangaise risque d'être annulé. Et l'abbé Fulbert de préciser que pour rendre cette sommation crédible, il faut menacer d'une reprise des hostilités à une date fixe, si la requête n'a pas été entendue. Par un coup de bluff militaire mesuré, Youlou veut donc offrir à Tshombé l'ascendant moral pour se retrouver à la table des négociations : il lui prodigue pour cela des conseils d'intransigeance.

> Tu dois fixer une date limite et menacer de reprendre les opérations militaires si, à cette date, les casques bleus ne sont pas repartis. Et dire que, dans ce cas-là, tu n'accepterais plus de négocier avec qui que ce soit et que tu poursuivrais ces opérations *jusqu'à une capitulation sans conditions.* Au besoin, je peux t'aider dans les négociations et particulièrement en prenant, en tant que neutre, la responsabilité du regroupement et de l'évacuation. De même pour ce qui est des états-majors de l'ONU se trouvant à Éville : je peux envoyer un avion qui leur apparaîtra comme la seule façon de s'en sortir, d'autant plus que ton ultimatum serait près d'expirer ; une fois dans cet avion, sous ma responsabilité, je peux assurer leur expulsion d'Afrique en les embarquant à Maya-Maya dans un avion direct pour l'Europe, avec le conseil d'aller se faire pendre ailleurs. Mon intervention dans

> l’affaire a l’avantage qu’elle te permet de te tenir à l’écart des négociations, c’est-à-dire de conserver une attitude très ferme, ce qui est ton principal atout. Or, lorsqu’on commence à négocier, on renonce plus ou moins à la fermeté et à l’intransigeance, par définition. Or, ils ne te craignaient que dans la mesure où tu les maintiens à genoux. Lorsque vous serez tous assis autour d’une table, ils ne seront plus à genoux et tu ne seras plus debout. Et ils en profiteront pour te rouler et essayer de gagner du temps.

La quatrième proposition se penche sur la reconnaissance internationale du Katanga, étape ultime du processus. Youlou pense impératif de profiter de l’effet de la résistance katangaise pour promouvoir l’existence d’une véritable nation katangaise. L’abbé conseille de donner des instructions aux ministres katangais pour entreprendre le tour des capitales africaines, afin que les chefs d’État, une fois convaincus par ses envoyés, puissent envoyer des instructions à leurs délégués à l’ONU en prévision d’un éventuel débat sur l’admission du Katanga. Car tout se joue *in fine* à l’ONU, tribune des rapports de forces mondiaux autant que de l’opinion politique internationale.

> En t’aidant toi-même ainsi, tu m’aideras : parmi les chefs d’État du groupe de Brazzaville, j’ai eu sur le Katanga une position en flèche qui, parfois, était difficile à tenir. Si tes envoyés réussissent dans leurs missions africaines, je pourrai peut-être renverser la tendance plus facilement.

La guerre psychologique : un remake tropical de la France libre ?

À la suite du courrier du 21 septembre, un plan de guerre psychologique pour le Katanga et le Congo ex-belge est mis en place. Ici encore, la main des conseillers de l’abbé – plus particulièrement celle de Maurice Bat – est identifiable entre les lignes. Ce projet repose sur deux volets. Le premier consiste en un travail de propagande, qui reprend les termes énoncés dans la lettre de Youlou à Tshombé du 21 septembre 1961. Il se poursuit par la proposition de diverses actions qui compléteraient les travaux déjà réalisés. Trois principaux axes de travail sont ainsi avancés : enrayer le mécanisme institutionnel onusien en obtenant la réunion du Conseil de Sécurité en menaçant d’utiliser les veto français et britannique ; discréditer l’action de l’ONU au Katanga ; travailler sur l’opinion publique internationale *via* des États amis (l’UAM) et des organisations non-gouvernementales. À Paris, où il est revenu après la chute du Sud-Kasaï, « Monsieur Charles » apparaît comme le principal animateur du comité France-Katanga où se retrouvent plusieurs noms de l’anticommunisme, à commencer par le préfet Baylot. S’y retrouvent des représentants du milieu industriel (sans doute par l’entremise d’Est & Ouest) et

du monde parlementaire (sans doute sous l'influence du tandem Baylot-Devinat). Parallèlement, une action retentissante est menée au cœur de la politique américaine : le sénateur démocrate du Connecticut, Thomas Dodd, gagné à la cause de Tshombé, se fait l'éloquent dénonciateur de la politique de l'ONU et l'avocat de la cause katangaise.

Le second volet constitue l'aspect le plus opérationnel et le plus inédit. L'objectif est de déligitimer le plan de l'ONU (plan U Thant) – les accusations de néocolonialisme sont retournées contre l'ONU dans le plus pur style de la « guerre psychologique » –, et de le concurrencer avec la solution du « Conseil de famille » – c'est-à-dire une proposition de l'UAM en faveur d'un Congo confédéral[315]. Cette stratégie de guerre psychologique pensée par les « barbouzes » français s'inspire directement de la Résistance française. Ils proposent la création d'un Conseil national de la Résistance congolais (CNRC), sur le modèle du CNR bâti par Jean Moulin et qui fut le laboratoire du programme politique de la Libération. La formule politique de la résistance accrédite la thèse d'une agression étrangère (onusienne) au Congo, validant *de facto* les thèses katangaises. Ce CRNC réunirait de fait toutes les autorités du Congo, à l'exception des responsables politiques qui se seraient associés à la politique onusienne et l'auraient cautionnée. Dans ce schéma, les références sont ouvertement revendiquées et l'ONU est présentée comme une armée d'occupation, traçant une frontière entre collaborateurs (ceux qui cautionnent la politique onusienne) et résistants (Tshombé au premier chef) : parmi les hommes à faire siéger au CNRC se trouvent naturellement Tshombé, Gizenga[316], Kasavubu et des représentants influents de chaque province.

Ce CNRC aurait deux objectifs principaux complémentaires : mener la guerre à l'ONU et préparer une constitution fédérale. Comme la Résistance française, ce CNRC ne peut rien sans appui à l'étranger : Brazzaville jouerait le rôle de Londres. Cette opération a pour but de faire apparaître l'impuissance du gouvernement central, et par là même de réduire à néant le crédit et les résultats de l'action de l'ONU qui serait accusée d'avoir « bâti toute son opération sur *la fiction d'un gouvernement de pantins* payés en dollars, dont l'autorité ne dépasse pas les faubourgs de Léopoldville[317] ». Le CNRC serait alors en mesure de prendre le pouvoir et de désagréger le gouvernement central, *de jure* et *de facto*, faisant triompher les thèses de reconnaissance de la personnalité des provinces. Comme à la Libération de la France, une épuration des responsables politiques n'est pas à exclure. Une fois installé, le CNRC pourrait officialiser la politique

du « Conseil de famille » pour solder la crise, « Conseil de famille » dont la présidence aurait été au préalable acquise à Youlou.

Si le plan d'action psychologique ne peut pas être suivi aussi rigoureusement que prévu, il n'en sert pas moins de trame à l'action clandestine orchestrée depuis Brazzaville. Les relations avec le Katanga se resserrent avec la première bataille d'Élisabethville en septembre 1961. Antoine Hazoume est promu conseiller pour les Affaires katangaises au Palais : il est le responsable des contacts avec Moïse Tshombé et, en l'absence du président congolais, le référent officiel de ce dossier.

Brazzaville : un Londres katangais ?

Au mois d'octobre 1961, le trafic d'armes semble reprendre avec une certaine efficacité. Les six Fouga complémentaires de la commande de l'hiver 1961 – bloqués depuis cette date à Bordeaux – doivent arriver au Congo-Brazzaville. Youlou fait acheter cinq avions Vampire pour le compte du Katanga (mais finalement aucun de ces onze appareils n'arrivera au Katanga). Un bateau chargé d'armes françaises est attendu de manière imminente à Lobito, *via* Hambourg. Youlou va même passer des commandes à Saint-Étienne : il cherche en fait à recycler du matériel militaire français jugé obsolète (le cœur de la commande est composé par des canons de 75) : la ficelle est, cette fois, un peu grosse.

Dans le cadre de l'assistance technique, deux Français débarquent en octobre 1961 à Élisabethville pour venir mettre leurs compétences bien particulières au service de Tshombé. Le commissaire Espitalier est chargé de réorganiser la police. Jusqu'alors tenus par les Belges, les services de la Sûreté katangaise ont été fortement frappés par l'opération Rumpunch et le rappel des officiers en poste au Katanga (le commissaire Renard, responsable du renseignement à la Sûreté, quitte le Congo au mois de juin 1961). M. Letellier est chargé de l'Information, dans le cadre des orientations de propagande à orchestrer aux côtés de Tshombé. Ils sont rejoints par Me Jacques Croquez, avocat parisien et conseiller juridique de Youlou. L'avocat est « prêté » pour un temps au cabinet Tshombé, avec les mêmes compétences[318] : il signe un mémorandum démontrant la légitimité de l'indépendance du Katanga. Tshombé est fréquemment accompagné par Letellier et Croquez – notamment pour ses voyages entre l'Europe (Genève et Paris) et l'Afrique (Brazzaville et Élisabethville). La teneur précise de ces voyages – si l'on peut légitimement se douter qu'il s'agit de médiations confidentielles – n'a pas pu être percée. Tshombé dispose toutefois d'un agent à Genève (ville traditionnelle de

négociations et de secrets bancaires) : le Français Olivier de Féron – très probablement en contact avec les « barbouzes » ou les services français.

Les relations entre Élisabethville et Brazzaville sont réorganisées. La participation des officiers français dans la bataille de septembre et l'action de Mauricheau, Hazoume et leurs partenaires convainquent Tshombé de la nécessité de renforcer le canal brazzavillois. La liaison préexistante avec l'antenne du BEDS est réaménagée. Ivon Vrinots, un agent de la Sûreté belge, est envoyé comme représentant du Katanga à Brazzaville. Il vient relever Thiange, qui a établi l'antenne du BEDS mais qui avait mauvaise presse. Vrinots est amené à travailler en meilleure intelligence avec Hazoume, conseiller spécial pour les questions katangaises. L'importance de ce réseau mis en place à Brazzaville est découverte au moment de sa liquidation, au printemps 1963. Ivon Vrinots dispose de locaux solidement équipés d'un matériel technique fort impressionnant, qui donnent à cette antenne plus une allure de service spécial que de poste paradiplomatique (sinon à un service du chiffre équipé avec un matériel de pointe) : des postes émetteurs et récepteurs, plusieurs télex encodeurs, deux enregistreurs, du matériel radio, des malles de documentation, etc.[319]. L'activité de Vrinots vient compléter de manière particulièrement adaptée et directe les missions d'Hazoume : ce service fonctionne comme le point fixe de la courroie de transmission entre Tshombé et Youlou, tandis que Hazoume continue à naviguer entre les deux capitales et séjourne de plus en plus souvent à Élisabethville pour ses missions de conseiller du président katangais. Ce réseau mis en place au lendemain de la première bataille d'Élisabethville se maintient durablement jusqu'à la fin de la sécession, et opère avec succès.

De la fin de l'euphorie brazzavilloise à la seconde bataille d'Élisabethville

Force est de reconnaître que l'abbé est allé loin dans son interventionnisme et dans ses ambitions. Plus que jamais, il se rêve en arbitre régional. Lefèvre, envoyé spécial de Youlou et collaborateur direct des « barbouzes » de l'abbé, est chargé de présenter les thèses de Youlou à l'ambassadeur américain, mais aussi au State Department à Washington au cours du mois de novembre 1961.

> Il s'agirait d'établir une union qui engloberait Léopoldville, Stanleyville, Élisabethville, Brazzaville et Bangui. Il aurait déjà pris contact avec M. Tshombé et avec M. Gizenga. Les Américains ont demandé ce qu'en pensaient les Français. Il leur a été répondu que l'abbé Youlou comptait en entretenir le général de Gaulle lors de sa visite officielle à Paris[320].

Les prétentions de l’abbé à fournir une solution politique globale pour la crise sont freinées par la France à l’occasion du voyage officiel de l’abbé à Paris en novembre 1961 : que le Congo aide clandestinement le Katanga, voire s’engage diplomatiquement en sa faveur, soit. Que le Congo développe une politique -régionale aussi audacieuse et visible – c’est-à-dire susceptible de compromettre la France –, non ! Brazzaville reste la base arrière du Katanga, pas la future capitale d’une large confédération congolaise. Pour Paris, l’abbé Fulbert est déjà allé trop vite en besogne, au risque d’outrepasser son rôle tacitement accepté et reconnu par Foccart. Et pour cause, Youlou ne cache pas ses ambitions régionales dans un aide-mémoire pour préparer ses entretiens avec le général de Gaulle, à la faveur de son voyage officiel, en novembre 1961.

> Cette adhésion n’est pas suscitée par un réflexe d’enthousiasme mais par la nécessité. Lorsque le Congo ex-belge retrouvera l’ordre et la prospérité – ce qui peut tarder mais se produira nécessairement un jour – le Congo-Brazzaville se trouvera, dans le nouveau contexte de l’Afrique indépendante, irrésistiblement entraîné dans l’orbite économique puis politique du nouvel État. (Il en sera d’ailleurs probablement de même de la République Centrafricaine.) L’adhésion à un ensemble confédéral peut conjurer la satellisation en négociant une union confédérale et éviter ainsi les troubles politiques, qui seront, si nous ne savons pas faire preuve d’imagination et de hardiesse, notre lot de demain. C’est pourquoi l’intérêt de mon pays m’oblige à envisager, comme la moins mauvaise solution, l’adhésion à une confédération qui pourrait n’être rien de beaucoup plus qu’un “Conseil de l’Entente”[321].

Dans l’esprit de Youlou, cet hypothétique État appartiendrait alors à l’ensemble africain francophone. La référence à l’hégémonie ivoirienne en Afrique de l’Ouest (avec le Conseil de l’Entente) témoigne parfaitement des ambitions affichées par l’abbé en Afrique centrale. En effet, sa vision régionale dépasse la seule crise katangaise : Youlou s’intéresse à la question du Cabinda, puis de l’Angola, colonies portugaises. Il a une idée claire : se faire le parrain de la décolonisation de l’Angola en suivant une ligne anticommuniste. Cette stratégie se traduit par l’accueil à Brazzaville du mouvement nationaliste et anticommuniste d’Holden Roberto (en contact avec les « barbouzes »).

C’est un ferme et diplomatique rappel à l’ordre sur la question congolaise qui ressort des entrevues officielles de Youlou avec de Gaulle. Officiellement pour Paris, Youlou doit avant tout être un facteur de négociation plus que d’intervention. Il convient donc de placer en priorité le rapprochement tactique avec Léopoldville. De retour à Brazzaville à la fin du mois de novembre 1961, c’est la ligne que s’efforce de suivre officiellement l’abbé Youlou. En cette fin

d’année 1961, il cherche à ménager une rencontre secrète entre Adoula et Tshombé à Paris. Le Katangais débarque à Paris le 3 décembre en soirée ; mais les négociations secrètes n’aboutissent pas, car Adoula, qui n’est pourtant pas opposé au principe des négociations, refuse de se déplacer en dernière minute. Bomboko, à Paris pour les négociations à la CEE, constitue une seconde chance : le président katangais espère pouvoir le voir, mais c’est là encore un échec. Mais le déclenchement de la deuxième bataille d’Élisabethville, annoncé le 5 décembre 1961 (le jour même de l’arrivée de Bomboko en France), interdit toute rencontre entre les deux hommes. Face à la gravité de la situation, Tshombé embarque au Bourget le 6 décembre pour le Katanga ; Daniel Richon lui permet de gagner immédiatement Élisabethville par un vol UAT sécurisé. La médiation parallèle de Youlou est un échec. La voie des armes l’emporte au Congo. À nouveau, durant la deuxième bataille d’Élisabethville en décembre 1961, les actions des corps francs commandés par Faulques tiennent en échec les troupes de l’ONU : les mercenaires français deviennent un ultime levier de la politique française au Congo.

Le Katanga et ses « Affreux »

Au lendemain des entretiens de Kitona du 21 décembre 1961 (conclusion de la seconde bataille du Katanga), le regard de l’ONU se porte de plus en plus sur le rôle des mercenaires français, apparus comme élément essentiel de la résistance katangaise depuis la première bataille de septembre 1961. Leur élimination est désormais prioritaire pour l’ONU. En janvier 1962, le noyau dur de mercenaires est ciblé comme étant un groupe de trente-huit hommes, entraînés par deux officiers français et placés sous la direction de Faulques.

Si le bureau de la rue Cambon a été fermé dès le mois de février 1961, l’ONU a été alertée de la reprise de recrutement en France en faveur du Katanga par différentes sources publiques ou confidentielles. C’est ainsi que plusieurs scandales mettent en lumière les réseaux de mercenaires. En juin 1961, c’est l’affaire Rolf Beck, du nom d’un jeune Allemand qui répond à une petite annonce dans la *Dépêche du Midi*. Ces annonces dans le journal toulousain cachent en fait un circuit de recrutement de mercenaires dans le sud de la France, organisé par Ropagnol, sous le pseudonyme de Philippi. Il est arrêté au début de 1962, et inculpé par le parquet de Toulouse en qualité d’agent recruteur. En novembre 1961, c’est un article du journal flamand *Zondags Nieuws* qui relance

la polémique : un journaliste de ce magazine relate dans un article – photos à l'appui – son périple depuis Munich jusqu'à Kolwezi en compagnie de mercenaires tout juste recrutés par le Katanga. L'article provoque d'autant plus d'effervescence au sein de l'ONU que le plan de vol semble pointer des complicités françaises (comme en témoigne le ravitaillement par l'armée de l'Air française en Algérie). Les Dornier katangais identifiés à Libreville par les services américains ont en fait servi au transport de ces mercenaires. Le 8 janvier 1962, un groupe de trente-cinq mercenaires, volant à bord d'un avion spécial d'UAT, a transité par Brazzaville pour débarquer à N'Dola en Rhodésie du Nord, et pour gagner le Katanga. L'ONU en interdit l'atterrissage, et les autorités fédérales de Rhodésie et du Nyassaland acceptent de détourner le vol sur Livingstone. Là, on découvre l'identité des voyageurs (en réalité vingt-six personnes, majoritairement des Français) qui sont renvoyés à Brazzaville.

La plaque tournante du recrutement s'avère être Bruxelles : Tshombé est aidé dans ses opérations par un financier d'origine belge du nom de Staket – avec des connexions sud-africaines – qui semble travailler en collaboration avec les officiers mercenaires. Si chaque groupe de mercenaires dispose de ses filières de recrutement, il apparaît rapidement évident que, côté français, ce sont les liens avec les réprouvés de l'affaire algérienne qui sont privilégiés : la plupart d'entre eux sont des anciens activistes, voire des membres de l'OAS (notamment recrutés dans le sud-ouest de la France). Faulques, Ropagnol ou encore Clary jouissent d'entrées dans ces univers par leurs contacts et leur passé.

L'ONU établit, entre l'automne 1961 et 1962, des listes de mercenaires français à retrouver à tout prix. Sous la pression de l'ONU, en mésentente avec le général katangais Muke, et sans espoir de pouvoir appliquer correctement les thèses de la guerre contre-subversive, l'équipe historique (Faulques, La Bourdonnaye et Egé) finit par se retirer avec l'accord de Tshombé en 1962. Ce départ modifie profondément les logiques du mercenariat français. Aux officiers officieusement mandatés par certains responsables politiques français succèdent des mercenaires aux profils d'aventuriers. Naturellement, ils coexistaient depuis 1961 avec les professionnels de la contre-subversion, mais ils n'étaient là qu'à titre privé, tandis que les officiers emmenés par Trinquier participaient sciemment d'une politique parallèle, connue et/ou promue par des responsables politiques français (Debré, Messmer et Foccart). Alors que Faulques s'éclipse, un certain Bob Denard émerge.

Bob Denard, aux origines du « corsaire de la République »

Bob Denard est précisément le prototype inverse de l'officier chevronné des guerres coloniales françaises[322]. Contrairement à la légende – que Denard lui-même laisse au début circuler pour se donner plus de poids – il n'a jamais appartenu au légendaire commando Ponchardier, mais a servi un temps sous les ordres du célèbre capitaine de corvette : c'est dans ces années indochinoises de « sale guerre » que le jeune homme forge son éducation militaire et puise ses références martiales. Ponchardier devient sa référence guerrière, adepte du principe de réagir vite et fort, selon les méthodes de guérilla pratiquée par l'ennemi : cette tactique et cet esprit de groupe, hérités de ce temps, deviennent deux des leviers de la réussite mercenariale de Bob Denard. Mais son caractère se révèle incompatible avec la rigueur militaire, et son engagement achevé en 1952, il préfère quitter l'armée où il n'a aucun avenir. Fin 1953, il intègre les rangs des auxiliaires de la police au Maroc. Denard participe à la lutte antiterroriste qui débouche très rapidement sur une lutte contre-terroriste, laboratoire de l'activisme en Afrique du Nord : il rencontre les milieux ultranationalistes (il est compromis dans une tentative d'attentat contre Pierre Mendès France) et se lie avec Antoine Méléro, policier et agent de la « Main rouge »[323]. Revenu en métropole en 1956, sans plus de convictions politiques prononcées, Denard évolue dans cette frange nationaliste activiste qui refuse de rééditer le scénario indochinois avec l'Algérie. À Paris, au cœur des complots-contre la IV[e] République, *via* Méléro et Battesti, il rencontre Alfred Delarue dans ces cercles nationalistes anticommunistes. « Monsieur Charles » jouit dans ces milieux d'une aura, d'une autorité et d'un charisme sans égal. Il présente à ces hommes la décolonisation de l'Afrique comme le nouveau front de la lutte anticommuniste.

Alors qu'en janvier 1961 le colonel Trinquier refuse la candidature de Denard pour participer à son équipe au Katanga, Delarue l'oriente vers Kalondji. Il l'envoie à Brazzaville pour gagner ensuite Bakwanga. À Brazzaville, les représentants du Sud-Kasaï lui déconseillent de gagner Bakwanga et Denard gagne Élisabethville. Une fois sur place, Cazenave, le chef d'escale UAT qui est également honorable correspondant du SDECE et correspondant de Mauricheau, lui vient en aide. Présenté au major Faub, une erreur de conversion de grade vaut à Denard d'être intégré dans les forces katangaises comme sous-lieutenant : le mercenariat lui ouvre enfin les portes que lui fermait l'armée française. Denard commence donc la guerre isolé du groupe des officiers français. Il ne les rencontre réellement qu'en septembre 1961, au cours de la bataille

d'Élisabethville et se lie d'amitié avec plusieurs d'entre eux – il opérera au Yémen puis de nouveau au Congo à leur tête. Mais déjà, Denard s'est taillé une réputation comme chef de commando dans le nord du Katanga ; il est notamment connu pour son emploi tactique des mortiers.

Indépendant, Denard ? Peut-être. Seul ? Sûrement pas ! Avec le retrait du groupe réduit de Faulques, Denard – qui est jusqu'alors personnage de second intérêt pour les services français – prend de l'importance. Envoyé en Afrique centrale par Delarue, guidé par les contacts de Battesti et aidé sur place par le correspondant d'UAT, Denard est toutefois loin d'être un inconnu pour les « barbouzes ». D'abord surveillé par le SDECE à Brazzaville (Bat et Pagniez) et Élisabethville (Cazenave et Lambroschini), Denard est utilisé comme source inconsciente. Lorsque, en septembre 1961, les événements se précipitent et la chasse aux mercenaires se resserre, Denard n'échappe pas au coup de filet de l'ONU. Revenu en Europe, il est contacté directement par Mauricheau-Beaupré qui s'ouvre à lui de ses activités au Congo-Léopoldville et lui propose une collaboration[324]. De son côté, le commandant Maurice Robert continue à faire manipuler Denard à son insu par ses agents à Brazzaville jusqu'à la fin de l'année 1962. Ce n'est qu'à cette date que le directeur du secteur Afrique entre ouvertement en contact avec lui pour lui proposer de travailler officieusement avec le SDECE[325]. Par un double canal, complémentaire mais distinct, Denard devient un relais de la politique africaine de la France. D'où le surnom qu'il s'est lui-même donné, de « corsaire de la République ». Ses activités en 1962 finissent de convaincre qu'il est une pièce maîtresse de l'influence française au Congo. Avec cette expérience katangaise, Bob Denard commence avec Mauricheau et Robert une fructueuse collaboration, promise à un important avenir[326].

La fin du Katanga

Qu'attendre en ce début de l'année 1962 après les deux batailles d'Élisabethville ? La solution redevient donc, pour un temps, politique. C'est-à-dire qu'il convient de reprendre les négociations. Brazzaville reste le meilleur soutien d'Élisabethville. L'Assemblée katangaise reprend les résolutions de la conférence de Tananarive comme base de son travail pour préparer les négociations, dans le cadre de la suite de l'accord de Kitona. Me Croquez conduit une nouvelle opération de médiation. Il se rend en mission à Léopoldville pour donner personnellement à Kasavubu les conditions d'une détente avec Tshombé. Le président katangais se dit prêt à réintégrer sa province dans un Congo fédéral

ou confédéral, à condition que l'ingérence de Léopoldville dans les affaires d'Élisabethville soit diminuée. Pourtant le leader katangais se méfie de certaines personnalités du gouvernement central, de plus en plus sous influence américaine.

Après une phase préparatoire en février 1962, des rencontres entre Adoula et Tshombé sont organisées pour le mois de mars 1962. Cette médiation est présentée des deux côtés comme celle de la dernière chance : le porte-parole d'Adoula menace de réduire le Katanga par la force si les discussions n'aboutissent pas ; Tshombé, quant à lui, transite par Brazzaville pour recueillir les derniers conseils avant de se rendre à Léopoldville. Une première entrevue entre Adoula et Tshombé se tient le 18 mars 1962 de 16 h à 18 h 30, sans qu'il n'en filtre rien. Les entretiens reprennent les 3, 4, 6, 14 et 16 avril 1962 sans que là non plus les débats aboutissent réellement. Alors qu'Adoula s'absente pour une dizaine de jours et que les séances suivantes sont reportées, Tshombé en profite pour quitter la capitale congolaise – avec l'accord *in fine* de l'ONU – le 20 avril 1962. De retour au Katanga, Tshombé ne mâche pas ses mots : le projet de conclusion des accords remis par Adoula au gouvernement katangais est qualifié par le leader sécessionniste de *diktat*.

Force est de constater qu'en ce mois d'avril 1962 l'ambiance reste lourde et que les négociations avec Tshombé se réalisent dans un contexte particulier : Adoula veut compenser sa faiblesse politique par des positions de principe sévères. L'atmosphère qui sous-tend les entretiens est voulue comme celle d'un procès des sécessionnistes, au sens littéral : le procès de Kalondji, qui a été arrêté le 31 décembre 1961 au terme de quatre mois de guerre qui réduisent par la force la sécession kasaïenne, est avancé du 30 avril au 16 avril 1962. Il est accusé de « sévices exercés sur les prisonniers » et jugé coupable le 20 avril 1962. Ce calendrier n'est sans doute pas étranger au départ de Tshombé. En d'autres termes, le gouvernement central léopoldvillois veut condamner la guerre subversive qu'elle ne parvient pas à vaincre et envoie ainsi un message direct à Tshombé en lui montrant le sort qui lui est promis.

Tout compromis s'étant révélé impossible, Léopoldville s'emploie à partir de l'été 1962 à entamer le fief politico-militaire de Tshombé. Ses premiers efforts portent sur l'isolement de Tshombé au sein de son territoire : entre les mois de juillet et d'août 1962, une réforme générale politico-administrative des provinces du Congo ampute le Katanga du Nord de son territoire qui constituait le principal théâtre d'opérations militaires. Affaibli politiquement, la sécession se réduit au Haut-Katanga (ou « Katanga utile », c'est-à-dire la zone minière). Dans

cette confusion, Kalondji tente un retour au Kasaï : le 2 septembre 1962, évadé de ses geôles léopoldvilloises, il reprend son royaume, qu'il réactive péniblement quelques jours avant son ultime effondrement. Le *Mulopwe* est finalement chassé le 30 septembre 1962, à la suite d'une mutinerie de ses propres troupes de gendarmerie. L'état d'exception est décrété pour le Kasaï. Kalondji trouve refuge au Katanga, auprès de Tshombé. Au mois d'octobre 1962, l'étau de l'armée congolaise se resserre dangereusement sur les forces clairsemées du Katanga.

Les événements s'accélèrent au début du mois de décembre 1962 : porté à bout de bras par les États-Unis, le gouvernement Adoula se doit de réduire la sécession katangaise sous peine d'être condamné. L'abbé Youlou tente une ultime et désespérée médiation pour sauver politiquement le Katanga. Il s'inspire pour cela de la politique gaulliste. Au début du mois de décembre 1962, afin de sauver ce qui peut encore l'être, il propose un référendum sur l'autodétermination du Katanga et demande l'appui de la France pour rééditer le scénario algérien, cette fois en Afrique centrale. Youlou est convaincu que Tshombé l'emportera grâce à la force du nationalisme katangais qu'il a su incarner. Ultime rêve katangais de l'abbé, et ultime échec. L'offensive suprême de l'ONU et de l'ANC contre le Katanga est déclenchée. Le 28 décembre 1962, l'attaque finale sur la capitale est déclarée. Tshombé ordonne une politique de la terre brûlée. Bob Denard est en charge du commandement opérationnel de tout le secteur Élisabethville-Jadotville-Kolwezi, ultime réduit katangais. Les embuscades se succèdent, mais ne freinent plus l'ONU. Dans les trois villes, le mercenaire fait sauter les voies de communication et les installations stratégiques à l'approche des Casques bleus, entre les derniers jours de décembre 1962 et les premiers de janvier 1963. Le 11 janvier 1963, protégé par une escorte, Tshombé quitte le territoire katangais pour gagner la Rhodésie… tandis que, depuis une dizaine de jours, Élisabethville a été déclarée ville ouverte. Trois jours plus tard, le président katangais réapparaît et tient une réunion politique avec ses ministres, suivie d'une conférence de presse à Kolwezi – dernière ville qui n'a pas été prise par l'ONU. Conscient de sa défaite militaire et donc politique, Tshombé déclare la fin de la sécession katangaise.

« Monsieur Tiroir-Caisse » et « Monsieur Jean »

Tshombé quitte la scène katangaise fort d'une conviction : il est le candidat de la France au Congo. C'est un nouvel avenir politique qui s'ouvre à lui et auquel Mauricheau-Beaupré et Antoine Hazoume vont activement travailler. En

attendant les conditions du retour sur le devant de la scène congolaise de Tshombé, Brazzaville doit chercher à renouer et normaliser ses relations avec Léopoldville. Après une reprise des relations officieuses dès le mois de décembre 1962 (à l'heure où le Katanga paraît déjà condamné), la réconciliation entre Brazzaville et Léopoldville est consacrée par la visite de Youlou à Léopoldville du 26 au 30 janvier 1963.

La véritable reprise de la politique continentale se joue dans la coulisse, à l'insu de presque tous les acteurs. Dans les premiers jours du mois de mai 1963, Mauricheau-Beaupré et Richon se rendent à Salisbury. Les deux hommes sont attendus par le contact du *missus dominicus* de Foccart : Stewart Parker, le secrétaire personnel de Sir Roy Welensky, le Premier ministre de la Fédération de Rhodésie qui fut un puissant allié dans le soutien de Brazzaville dans la lutte katangaise. Une rencontre a lieu entre les quatre hommes : il y est question de géopolitique continentale, à la veille de la constitution de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), proclamée le 25 mai 1963 à Addis-Abeba. Dans le cadre de la lutte contre le communisme et la Tricontinentale en Afrique, la question de l'interaction officieuse de la France avec la Rhodésie, l'Afrique du Sud et les colonies portugaises est au centre des discussions[327]. Le 24 mai 1963, une réunion confidentielle se tient à Paris en présence d'Houphouët-Boigny, Moïse Tshombé, et des représentants des gouvernements rhodésien, sud-africain et portugais (pour l'Angola et le Mozambique)[328]. L'idée de Mauricheau aurait été, avec l'aide des « gouvernements blancs » d'Afrique australe, de constituer un contre-club face à l'émergence de l'association panafricaine d'Addis-Abeba. Il espère ainsi constituer un « new deal[329] » en Afrique centrale, adossé à l'Afrique du Sud. Mauricheau rêve de constituer une ligne de front allant de l'océan Atlantique (Angola) à l'océan Indien (Mozambique) en passant par l'Afrique centrale (Rhodésie). Son projet échoue. Mais des alliances subsistent. En premier lieu avec la Rhodésie et l'Afrique du Sud. Quant à Moïse Tshombé, il s'impose comme l'homme de Mauricheau pour mener la politique (officieuse) d'Houphouët et de Foccart en Afrique centrale, aux marches du pré carré.

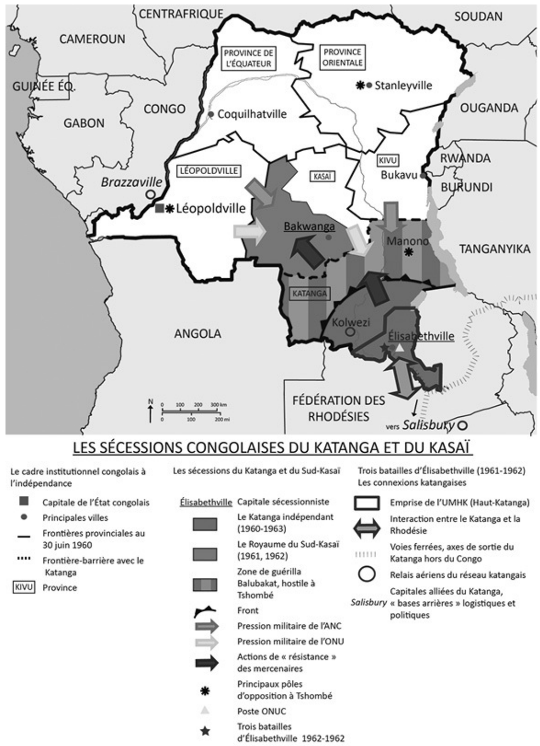
Le 10 juin 1963, Mauricheau remet une note manuscrite de neuf pages à Foccart, intitulée : « Les prochaines options politiques de M. Tshombé[330] ». Foccart fait barrer, au crayon, la page de garde de deux mots : « Très secret ». Dans son papier, le *missus dominicus* de Foccart développe à nouveau son idée d'alliance géopolitique en Afrique australe (colonies portugaises, Rhodésie, Afrique du Sud). À l'heure où se défait et se recompose l'Afrique centrale

britannique, d’une part, et où se constitue l’OUA, d’autre part, l’objectif serait la constitution de « marches solides » au nord de l’Afrique du Sud avec « une combinaison Angola-Katanga-Barotséland-Rhodésie du Sud-Mozambique ». Il conclut par ces mots : « L’affaire Tshombé peut être l’occasion qui va provoquer cette crise, qui concerne toute l’Afrique australe. »

Pour l’heure, Foccart privilégie un retour au calme. Tshombé est invité à prendre du recul sur la situation congolaise et le chemin de l’exil vers l’Espagne franquiste. L’abbé Youlou reste le principal garant des intérêts français en Afrique centrale. Mauricheau et Hazoume continuent de jouer les conseillers politiques pour les deux hommes avec l’accord d’Houphouët-Boigny. Toute la stratégie française dans la sous-région repose donc sur la stabilité et la sécurité du régime de l’abbé Fulbert que garantit politiquement et personnellement Mauricheau, avec l’accord du commandant Robert et la bénédiction de Foccart.

L’ATELIER DE L’HISTORIEN

Cartographier la sécession katangaise



LES SÉCESSIONS CONGOLAISES DU KATANGA ET DU KASAÏ

La carte est le produit de choix : choix d’échelle(s), d’éléments retenus, de problématique définie pour aborder un sujet. Il a été ici choisi de représenter les connexions politiques et régionales de la sécession katangaise en Afrique centrale, dans le cadre de la guerre froide.

Chapitre 6

Les « Trois Glorieuses » de Brazzaville

La coulisse de l’histoire : Brazzaville, août 1963

Le syndicat des chefs d’État africains « amis de la France », Houphouët-Boigny en tête, est profondément bouleversé : l’un des leurs, et non des moindres dans ses engagements profrançais, vient d’être renversé sous les yeux de l’armée française qui est restée l’arme au pied devant les manifestants. En trois jours, du 13 au 15 août 1963, Youlou est passé du statut de roué négociateur en Afrique centrale à celui de président destitué et prisonnier. Les journées émeutières de Brazzaville se sont transformées en révolution. À quand la révolution que redoute tant la France depuis 1959 au point d’avoir fait de Brazzaville un nid de « barbouzes » anticommunistes ? Pourtant, à Paris, avant la chute de Youlou le 15 août 1963, personne ne semble avoir pris la mesure de la crise du régime de Youlou. À croire que le célèbre « 14 juillet – Rien » que notait Louis XVI dans son journal intime trouve un certain écho parmi les plus hautes instances de la République tout au long de l’été 1963. Paris restait confiant car la France était censée conserver un atout crucial sur place : Mauricheau-Beaupré avait en effet promis qu’il tenait la situation en main au Congo. D’ailleurs, il est auprès de Youlou au Palais, le 15 août, et obtient la relation téléphonique directe avec le général de Gaulle pour prendre les ultimes consignes face à la population prête à envahir le Palais. Quelques heures après ce coup de fil, Youlou est démis de ses fonctions et arrêté par les forces révolutionnaires qui confient sa garde à l’armée congolaise.

Avec ce coup de tonnerre au Congo, quelque chose s’est brisé en Françafrique. Au lendemain de la révolution brazzavilloise, Houphouët-Boigny s’inquiète de voir que la France n’a pas tenu ses engagements pour protéger, au titre des accords secrets de défense, un président ami contre une révolution. Comment la France, malgré l’action de Mauricheau, *missus dominicus* de Foccart, a-t-elle pu laisser ainsi glisser le Congo, son pion avancé en Afrique centrale, dans le camp adverse ?

L’État rhizome

De la présidentialisation du régime au parti-État.

Depuis l’indépendance, le projet politique de Youlou est de parvenir à canaliser sous son unique autorité la vie politique nationale. Il convient de reconnaître que la présidentialisation du régime, réalisée en 1961 avec la proclamation de la Constitution qui remplace les lois constitutionnelles de 1958, a servi de préalable efficace, le pouvoir exécutif l’emportant définitivement sur le pouvoir législatif. Les autres institutions républicaines sont imaginées plus comme des organes complémentaires de l’autorité présidentielle que comme des contre-pouvoirs. La médiatisation de l’élection de l’abbé Youlou à la présidence de la République (opération de propagande orchestrée par « Monsieur Vincent ») s’inscrit comme une sacralisation populaire de cette stratégie, et comme la principale étape de validation de la Constitution. Youlou étant le seul candidat présenté devant les citoyens congolais, le suspense est très réduit : il est élu, sans enthousiasme ni animosité populaire, président de la République congolaise le 26 mars 1961, à 97,56 %.

Autant dire que la Constitution valide *a posteriori* l’encadrement de la vie publique que l’abbé Fulbert a contrôlée par étapes depuis novembre 1958. Il suffit, à titre d’exemple, de rappeler qu’il cumule légalement, depuis novembre 1959, les postes de chef d’État et de gouvernement. Cette présidentialisation se réalise en mêlant intimement au contrôle des institutions républicaines les fidèles du parti. Youlou nomme ses clients et hommes liges aux postes publics-clés, asseyant son pouvoir sur une pyramide clientéliste. L’UDDIA est confiée à des hommes sûrs, qui ne risquent pas de manifester d’ambitions rivales. Mieux, ce sont les verrous du système. Marcel Ibalico, fidèle du président, est promu secrétaire général du parti. Il veille à la doxa youliste. Lorsqu’en 1961 le président de l’Assemblée, Massamba-Débat, devient moins docile, c’est lui qui le remplace. Cette fonction ressemble de plus en plus à un office domestique laissé à la discrétion de Youlou qui, ne disposant pas constitutionnellement du droit de dissolution, transforme le Parlement en simple chambre d’enregistrement. Une analyse similaire peut être faite avec Pouabou qui, après avoir été directeur de cabinet du président, est nommé président de la Cour suprême : cette institution devient publiquement une arme d’élimination judiciaire, pour ne pas dire d’ostracisme civique, en faveur du pouvoir. Au fur et à mesure que le pouvoir youliste investit toutes les sphères de la République, ce système de cooptation se reproduit parmi les clients de Youlou, selon un système pyramidal.

Le parti unique, déjà expérimenté à partir de 1962 au Tchad, est apparu à Youlou comme l’ultime étape de son édifice politique. L’abbé Fulbert considère

que cette mesure permet de sécuriser et pérenniser son système. En juillet 1962, Youlou fait proclamer une ordonnance prononçant la dissolution des partis politiques au Congo, à l'exception des trois principaux : le MSA, le PPC et l'UDDIA. Le mois suivant, il organise une tournée à travers le pays sur le thème : « Une seule et grande famille unique », afin de préparer les esprits à la mise sur pied d'un parti unique. Mais le président congolais ne finalise pas son projet à cette date : c'est que l'idée d'un parti unique dans les Républiques africaines francophones reste encore une innovation de taille. L'abbé décide donc de s'informer plus en détail sur les précédents. La Guinée de Sékou Touré s'impose dans ce domaine comme une référence. Youlou est frappé, lors de son voyage à Conakry en octobre 1962, par l'organisation rigoureuse du Parti démocratique de Guinée (PDG) et par la discipline de ses adhérents. À la faveur du 6e congrès du PDG, il mandate une mission d'information : elle est dirigée par Bazinga et et Kikhounga N'Got, et composée de Joseph Senso et Paul Foundou. Les deux premiers sont des ralliés MSA au parti youliste depuis 1960, le dernier a succédé à Ibalico au poste de secrétaire général de l'UDDIA. En décembre 1962, Youlou convoque une réunion des cadres politiques de l'UDDIA : les membres de la délégation viennent rendre compte de leur mission auprès du 6e congrès du PDG. Ils exaltent sans nuance les avantages guinéens depuis « la disparition des antagonismes ethniques et la création d'un grand rassemblement national[331] ». Malgré toutes ces préparations, les réticences restent encore vives dans le pays. De nombreux cadres de l'UDDIA ne voient aucun avantage à cette fusion ; l'opposition quant à elle adopte une attitude réservée. Il est vrai que le retrait politique décidé par Opangault en décembre 1962 a provisoirement brouillé les cartes, laissant redouter que le vieux chef politique soit remonté dans ses terres du Nord recomposer les forces de l'opposition[332]. Il n'en est rien, Youlou parvient finalement à le solidariser à nouveau à son action politique en le nommant ministre d'État en mai 1963. Au printemps 1963, l'abbé est parvenu à faire d'Opangault, Bazinga et Kikhounga N'Got, les trois principales figures ralliées du MSA, des soutiens officiels de son projet de parti unique. Au sein de l'UDDIA, c'est naturellement Ibalico qui se fait le champion de ces thèses.

Le 10 avril 1963, le président fait réunir l'Assemblée nationale en session extraordinaire pour étudier le projet de constitution du parti unique : le 13 avril 1963, le texte est adopté à l'unanimité. Ibalico, président de l'Assemblée, fait savoir qu'il considère cette loi comme une loi-cadre. C'est donc au Conseil des ministres de fixer les structures et la dénomination du parti, après consultations

des anciennes formations politiques. La ligne de conduite de l'abbé est claire : pour réaliser cette profonde réforme politique, il lui faut rendre le plus direct possible son contact avec les masses. L'attitude de Youlou se caractérise par un souci nouveau de solliciter une plus large approbation populaire à sa politique, et de « faire appel à la classe des fonctionnaires issus de nos écoles, qui devront un jour prendre la relève des anciens cadres[333] ». En filigrane se profile un des principes du parti unique : des organisations complémentaires assurent la synthèse entre la politisation verticale et la politisation horizontale de la société. Puissant ancrage populaire, ils pourront, en outre, être utilisés comme un moyen de pression sur les élites politiques en place.

1963 : le printemps de tous les dangers ?

L'influence guinéenne est à ce point importante que Youlou rencontre Sékou Touré à Addis-Abeba et fixe avec lui les conditions d'une visite de deux jours à Brazzaville pour juin 1963. Celle-ci est imaginée comme l'ultime préparation psychologique à l'érection du parti unique. Le résultat s'avérera quelque peu différent. Sentant le danger que peut représenter la venue d'une telle personnalité au Congo, l'entourage de Youlou – « Monsieur Vincent » au premier chef – s'efforce de limiter l'audience du leader guinéen. Mais Sékou Touré parvient à prononcer un discours public d'une heure et demie, dont les effets dépassent sans doute sa pensée. Son éloquence, qui lui vaut d'être surnommé « l'homme qui parle sans papier », alliée à la fermeté de ses propos agit comme un révélateur chimique dans l'opinion publique déjà échauffée contre les ministres congolais : l'opposition fragmentée et diffuse trouve en lui – ou tout au moins dans les thèmes de son discours – le porte-parole de ses griefs, que personne jusqu'alors n'a osé prononcer publiquement devant un micro. « Monsieur Vincent », censeur sévère de la visite du président guinéen, conclut avec une certaine lucidité empreinte d'amertume, face à un événement qu'il n'est pas parvenu à minimiser malgré ses efforts :

> Le résultat de ce discours fut qu'il renforça le courant antiparlementaire et antiministre de la population apportant ainsi de l'eau au moulin syndicaliste et que, d'un autre côté, il dresse contre l'abbé les bénéficiaires de son régime qui se sentaient menacés dans les avantages acquis. Les syndicalistes, dont la plate-forme s'était renforcée, ont voulu exploiter dès le départ de Sékou Touré la situation nouvelle. Aux tentatives d'agitation de Boukambou et de Matsika, leaders cégétistes, [Youlou] répond en les faisant arrêter et en leur expliquant que cela aussi était le régime de Sékou Touré, car s'il y avait des avantages, il y avait aussi des inconvénients, et en particulier, la prison pour ceux qui se dressaient contre le régime. Comme cette arrestation ne dura que deux ou trois

jours, elle fut sans conséquences valables, et n'aboutit qu'à aigrir les leaders syndicaux[334].

Et Rossard, ambassadeur de France, de confirmer d'un ton las l'inefficacité de la réponse policière : « Ces mesures d'intimidation ne semblent pas avoir eu d'effet très salutaire[335]. » Les arrestations ont été menées de manière désordonnée : interpellations des manifestants les plus bruyants et des « individus connus des services de police », selon l'expression consacrée. Ils sont presque immédiatement relâchés. Sans aucune stratégie, ni aucune pédagogie politique, cette opération est allée soit trop loin, soit pas assez, pour pouvoir espérer une reprise en main du climat sociopolitique par le pouvoir.

Pour « tenir » le pays, Youlou a développé une stratégie : il tire son autorité de la position d'arbitre qu'il a su se créer sur les groupes ethniques et politiques au Congo. Pour mener à bien cette politique, l'abbé Fulbert a recours à deux principales tactiques : d'une part, affaiblir puis associer à son pouvoir les figures de l'opposition (Opangault et Kikhounga N'Got font, à ce titre, figure d'archétype), d'autre part, stipendier ses clients pour se les attacher définitivement. La notion de « politique du ventre[336] » permet d'envisager sous un nouvel angle cette question. Souvent le régime de Youlou a été dénoncé comme un régime de corruption. Mais celle-ci est avant tout pensée comme une arme politique avant de devenir une gabegie économico-morale. Youlou profite de sa position de président de la République pour distribuer les faveurs et les avantages. Pour ses clients Lari, cela signifie bénéficier des avantages de l'État dont ils se sont sentis exclus depuis les années 1940. Pour les hommes politiques, ses partisans issus de l'UDDIA comme les ralliés, cela signifie disposer d'une place dans l'appareil d'État. Dès lors, il convient de courtiser l'abbé au Palais pour obtenir ses bonnes grâces. Obtenir une charge ministérielle, fût-elle dénuée de tout pouvoir politique, n'en reste pas moins un moyen d'apparaître comme une élite, c'est-à-dire d'être assuré d'un revenu suffisant pour asseoir son autorité socio-économique (qualifiée de « classe compradore » dans les thèses de la « politique du ventre »). C'est s'imposer comme l'homme fort de son groupe ethnique ou de sa famille, non plus par la confiance que le groupe confère à son représentant, mais par la puissance patrimoniale que l'on peut offrir au groupe… puissance pourvue par l'abbé Fulbert – au besoin par la corruption – pour s'attacher telle ou telle personnalité et à travers elle sa clientièle politico-ethnique. Le système Youlou a pour ambition de contrôler « l'État rhizome[337] ». Le Palais devient le théâtre

principal de ces négociations de pouvoir. Le vice de cette stratégie est de laisser croire que l'ultra-centralisation palatine permet de capter l'intégralité de la vie politique congolaise. En somme, de résumer les rapports de force de la société aux seuls rapports de force au sein de l'entourage présidentiel. Deux conséquences majeures en découlent. Premièrement, les rapports de force politiques se confondent rapidement avec des querelles de personnes qui dérivent en querelles de courtisans dans le pire des cas. Deuxièmement, la politisation ne peut plus fonctionner de manière verticale et se radicalise donc de manière horizontale. Ce qui signifie que les organisations populaires, que sont les mouvements de jeunesse et les syndicats, (re)deviennent les fers de lance de l'opposition.

Le système est donc corrompu par ses propres excès. Or, la rumeur joue ici le rôle de détonateur social : en pleine crise socio-économique, la corruption devient le synonyme du divorce entre le peuple et ses élites[338]. En juin 1963, les exemples des abus dénoncés par Sékou Touré ne manquent pas aux yeux des citoyens congolais, tant la corruption de l'entourage présidentiel est notoire. Marc Dhellot, secrétaire personnel de l'abbé Fulbert, est arrêté suite à une affaire d'abus de confiance dont Youlou est victime. Dhellot est accusé d'avoir détourné 10 millions de CFA dans une banque en Suisse. Le 23 octobre, jour de son arrestation, le détournement prouvé est à hauteur de 1,4 million de CFA. Dominique N'Zalakanda obtient la palme de l'impopularité. La corruption insupporte d'autant plus ses frères Lari qu'il ne joue pas le rôle de redistributeur de richesses que ses gens attendent de lui : au contraire, il les traite avec mépris et condescendance[339]. Ibalico, Ibouanga et Gandzion sont les archétypes des hommes politiques stipendiés par l'abbé[340]. La mauvaise presse de ses proches contamine directement l'image du président Youlou, elle-même sérieusement malmenée. Les soutanes multicolores de l'abbé, brodées chez Dior, deviennent les symboles les plus célèbres de ses abus[341]. Sa politique palatine, vécue comme une politique antipopulaire, a pleinement participé à le déconsidérer aux yeux du peuple. Youlou est personnellement rendu responsable de la dégradation de la situation par l'opinion publique. Même l'ambassadeur de France s'aperçoit, en juin 1963, de l'impopularité du président (c'est dire à quel point elle est devenue visible) :

> L'abbé Youlou s'est jusqu'ici montré plus habile à manœuvrer qu'à agir. Il n'est pas sûr que son goût de la temporisation soit bien adapté à la situation actuelle[342].

La pomme de discorde : le Parti démocratique congolais

La pomme de discorde : le Parti démocratique congolais

Fin juin 1963, le Congo se trouve dans une telle impasse politique que les syndicats, principales forces d'opposition, décident d'une réunion d'une Table ronde sur la question de l'unification de leurs mouvements. Elle commence le 10 juin 1963, à la Bourse du travail entre la Confédération générale africaine du travail (CGAT) menée notamment par Boukambou et Matsika, et la Confédération africaine des travailleurs chrétiens (CATC), menée notamment par Ockiemba. Sans s'unir, les deux centrales proposent la solution de « front commun ». La consultation dure jusqu'au 2 juillet 1963. À son issue, deux comités syndicaux sont créés : un premier dit « d'Entente », et le Comité de fusion des syndicats (CFS). C'est ce dernier qui concentre les véritables forces d'opposition, animées principalement par les leaders CGAT, et qui ne tarde pas à se révéler comme le plus actif, n'hésitant pas à aller jusqu'à réclamer le départ des ministres corrompus et à proposer la nomination d'un gouvernement provisoire.

Youlou de la mi-juin à la mi-juillet 1963 est souvent absent du Congo, ce qui encourage les mécontents à se dépêcher de s'organiser. Une course contre la montre s'est engagée avec son projet de parti unique. Voyant la situation s'envenimer (les différends culminent la dernière semaine de juillet entre le pouvoir et le CFS), le président congolais accepte que soit tenue une Table ronde au sujet du parti unique avec des représentants des forces politiques et syndicales. Un comité d'élaboration est mis en place par l'abbé, dont la présidence est confiée à Bazinga, chantre du modèle politique guinéen. L'avant-projet des statuts du parti unique est remis le 6 août au président Youlou et aux personnalités de la Table ronde. Son préambule donne le ton : « Émanation de la farouche détermination du peuple congolais [et] profondément démocratique, le PDC rejette toute méthode autoritaire de contrainte des masses[343]. » Au besoin par la force ? Fortement structuré, il a pour vocation d'encadrer les masses depuis la petite cellule du comité de base (village ou quartier) en remontant à la sous-préfecture (section) puis à la préfecture (fédération) pour aboutir à l'organe suprême du parti (le Bureau politique national). Le PDC devient une institution supplémentaire de la République congolaise, qui vient s'imprimer dans des cadres existants : l'abbé espère ainsi fusionner définitivement l'administration publique et son parti présidentiel. C'est ainsi que le Bureau élit le secrétaire général, premier responsable du parti, qui assume en même temps les fonctions de chef de l'État et de gouvernement. Le Bureau soumet son choix à l'approbation du peuple. Le chef de l'État est le porte-parole du Bureau politique

national, qui dirige toutes les activités conformément aux objectifs du parti. L'organisation est plus directe, plus pyramidale et plus présidentielle que jamais. Le système glisse du centralisme démocratique au césarisme démocratique.

Le PDC est complété par des organisations parallèles, censées encadrer l'espace social extra-politique. Trois organes sont imaginés : la Jeunesse démocratique congolaise, l'Union démocratique des femmes congolaises et la Confédération nationale des travailleurs congolais. Le parti unique conserve de cette manière un œil et un contrôle direct sur les « forces vives » de la nation que constituent les jeunes, les femmes et les syndicats. Cette nouvelle structuration politique n'accepte idéologiquement, techniquement et politiquement plus aucun autre centre de gravité et d'initiative que Youlou.

Les syndicats rejettent ce projet. À la sortie de la Table ronde du 6 août 1963, Youlou, furieux, fait une déclaration publique pour dénoncer leur attitude et fait prendre un décret imposant un veto sur tous les meetings publics à caractère politique ou susceptibles d'être en contradiction avec le principe de l'indivisibilité nationale. Et ce jusqu'à là mise en place du parti unique. En réponse, les syndicats décident de tenir une réunion à la Bourse du Travail pour établir une grève générale. La date choisie est le mardi 13 août. La manifestation doit avoir lieu de 6 h à midi[344].

Avant d'entrer dans les événements des journées révolutionnaires, il convient de s'arrêter un instant sur l'échec politique du dispositif sécuritaire, qui s'avère incapable d'anticiper convenablement les événements à l'été 1963.

Sécurité nationale

La conception de la sécurité intérieure selon Youlou

Les représentants de la République française font à Youlou une grande confiance, au regard de son habileté politique qui lui a permis de se sortir de nombreuses situations. Il suffit pour cela de voir comment est analysée la tenue des rênes du pouvoir par le président congolais, par les diplomates comme par les militaires. La mission militaire du colonel Volff évalue ainsi le mois de décembre 1962, période de remous :

> La fin de l'année 1962 paraît donc être un cap difficile à franchir pour la nef youliste. Faisons confiance au Président pour louvoyer avec maîtrise et trouver rapidement des eaux plus calmes[345].

Début juin 1963, face aux premiers signes d'agitation populaire, le colonel

Volff affiche la même sérénité quant aux capacités manœuvrières de l'abbé Fulbert pour surmonter les événements :

> L'abbé va avoir besoin de toute sa finesse pour reprendre les rênes. Je crois qu'on peut lui faire confiance[346].

L'ambassadeur de France Jean Rossard multiplie les marques de confiance dans l'habileté de l'abbé en 1963. Le ton choisi pour les prévisions de 1963 procède de la même inspiration que les militaires français :

> Il se contentera sans doute de poursuivre le jeu qu'il a mené jusqu'ici et qui consiste à parer au plus pressé par des moyens un peu empiriques. Il bénéficie, toutefois, de l'état d'inorganisation de l'opposition et de la concentration dans ses mains de l'ensemble des pouvoirs, de la docilité du Parlement et de la sécurité que lui offre l'encadrement encore assez solide des forces de l'ordre par des officiers français[347].

Les responsables de la politique africaine de la France sont tous enclins à partager cet optimisme, à Brazzaville comme à Paris. Foccart, le premier[348]. Ne dispose-t-il pas de son homme au Congo en la personne de Jean Mauricheau-Beaupré ? Or, ce dernier lui confirme qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter et qu'il tient la situation en main. Face au désordre apparent auquel le Congo a habitué le SDECE, le commandant Robert, chef du secteur N (Afrique), partage l'analyse de Foccart et laisse un certain crédit (toutefois empreint d'un minimum de méfiance) à Mauricheau-Beaupré.

> Foccart et moi avons commis l'erreur de trop faire confiance à Mauricheau-Beaupré. Il avait dit à Foccart qu'il ferait son affaire du Congo et des difficultés rencontrées par Fulbert Youlou. Foccart avait eu la faiblesse de le croire. De mon côté, je n'avais pas mis le Congo dans mes priorités de renseignements puisque Mauricheau-Beaupré s'y trouvait… ce qui était a priori rassurant. Il avait carte blanche et nous nous reposions sur lui. Le résultat est là pour montrer que nous aurions dû être plus vigilants, mieux l'encadrer et ne pas laisser le président livré à ses seuls conseils. […] Lorsque nous nous sommes rendu compte de notre erreur, il était trop tard[349].

Le destin des intérêts français est lié au destin de l'abbé Fulbert et à son adresse politique. Par sa politique rouée menée depuis 1959, et malgré certains de ses excès, il est, aux yeux des Français, le seul homme capable de faire la synthèse nationale, tout en maintenant une ligne francophile. Tous les rouages de la sécurité nationale sont lentement mais sûrement politisés par Youlou qui oriente sa politique en assimilant sécurité de la République du Congo et sécurité personnelle. Les réorganisations de son entourage en témoignent. L'abbé Fulbert

concentre de plus en plus entre ses mains les leviers sécuritaires. En 1961, Youlou retire à Tchitchelle le ministère de l'Intérieur pour le confier à Dominique N'Zalakanda, son conseiller politique.

Les événements de septembre 1962, suscitant une crise avec le Gabon voisin, opèrent comme un accélérateur de cette tendance. Les événements de septembre 1962 se traduisent par une poussée de fièvre nationaliste entre le Congo et le Gabon, à la suite d'un conflit d'intérêts entre les deux pays qui dégénère en septembre 1962. La tension est latente depuis les indépendances, Youlou lorgnant la région de Franceville, riche en uranium. L'affaire s'embrase notamment à la suite d'un match de foot à Brazzaville entre les deux équipes nationales[350]. À la faveur des opérations de maintien de l'ordre mises en place du 22 septembre au 2 octobre 1962, Youlou prend cruellement conscience des dangers que constituent les fièvres populaires[351]. Il réoriente sa politique sécuritaire autour de deux principes : il accroît la concentration entre ses mains des forces de l'ordre et fait reposer la stabilité et la sécurité de son régime sur l'aide militaire française. Ayant perdu confiance dans les capacités policières de son ministre de l'Intérieur après les événements de septembre 1962, l'abbé Fulbert, déjà ministre de la Défense nationale, récupère les compétences de ministre de l'Intérieur[352]. Youlou appelle alors à ses côtés le chef de la Sûreté, N'Zingoula, qui devient son directeur de cabinet et le coordonnateur des activités du cabinet et des services du ministère de l'Intérieur : il reçoit à ce titre une large délégation de signature[353]. Étendant les compétences sécuritaires de son cabinet, Youlou crée un poste de secrétaire général de la Défense nationale pour la coordination de la politique sécuritaire. Il confie cette mission à un fidèle, Mabiala, qui devient dès lors un des piliers des réunions sécuritaires. Le président a la haute main sur la police et l'armée. Lorsqu'il part en Guinée en octobre 1962, Youlou a laissé la responsabilité de la sécurité à une troïka composée de son directeur de cabinet, N'Zingoula, du secrétaire général de la Défense nationale, Mabiala, et de son chef de cabinet militaire, le commandant français Piochelle. En janvier 1963, N'Zingoula se voit confier la responsabilité de la sécurité d'État, en l'absence de Youlou : le président lui laisse des ordres de réquisitions signés en blanc, ainsi qu'une demande d'intervention des forces de la Communauté. Dans un tel contexte, les militaires français concluent :

> Réduit à ne compter que sur lui-même, il est donc conduit, quand la situation se détériore, à recourir rapidement à l'aide française[354].

L'assistance militaire française au chevet de la République du Congo

Youlou envisage (comme beaucoup de ses homologues africains) les renseignements comme un moyen privilégié de garder une longueur d'avance sur ses adversaires, et il considère les forces françaises comme un rempart en cas de dérapage non contrôlé. Les réunions de sécurité entre octobre 1962 et août 1963 reflètent bien cette évolution. Leur accélération entre juin 1963 (visite de Sékou Touré) et août 1963 (révolution) est particulièrement éloquente. Le 8 juin à 9 h, le président convoque à son bureau, au Palais, trois officiers français, en présence de Mabiala. Inquiet des répercussions sur le plan moral de la visite du président guinéen, il charge le lieutenant-colonel Jean (chef du bureau d'aide militaire française, et à ce titre conseiller militaire du président Youlou, chef d'état-major de la Défense nationale et responsable de l'armée de Terre) de lui rendre compte personnellement de tout ce qui touche à ce problème, et demande que des patrouilles mixtes renforcées exercent dans les jours à venir une surveillance accrue des quartiers populaires de Poto-Poto, Bacongo et Ouenzé[355].

La réunion du 5 juillet 1963, tenue au Palais, se fait en présence d'un aréopage plus étoffé. La dégradation de l'ambiance inquiète de plus en plus l'abbé : la diffusion de tracts, mettant en cause nommément des membres proches de son équipe, Gandzion et Ibalico en tête, agissent comme des révélateurs de la désaffection populaire. Mais en homme politique habitué aux cabales, Youlou veut voir dans cette opération une intoxication menée par des adversaires, fonctionnaires et députés, et non une baisse de sa popularité. Soucieux de prendre la température de l'armée, le président a convoqué, le 4 juillet 1963 à Madibou, une délégation d'officiers des Forces armées congolaises (FAC), et décide de faire quelques gestes pour mieux attacher l'armée congolaise à sa personne… et donc mieux solidariser certains cadres avec la défense du régime. C'est toutefois sur les militaires français que le président compte s'appuyer pour une réelle efficacité.

> À son départ pour l'Autriche, hier soir [5 juillet 1963] à 23 h 45, le président a demandé au colonel Jean de veiller particulièrement aux questions de maintien de l'ordre pendant son absence. De ne pas hésiter à sortir du cadre des dispositions légales si cela est nécessaire, et d'en parler au Général. Il a fait allusion aux réquisitions en blanc prévoyant éventuellement le recours aux forces armées françaises[356].

Le 6 août au matin, quelques instants avant que ne s'ouvre la Table ronde à 10 h, à la présidence, les responsables des forces de sécurité du pays sont convoqués dans le bureau de l'abbé. Il annonce qu'il interdit toute nouvelle réunion syndicale et qu'au besoin, un décret sera pris en conseil de gouvernement avant midi. En prévision d'événements inhérents à la négociation sur le parti unique, il est décidé de consigner la gendarmerie et l'armée. Le capitaine Mountsaka (1er bataillon des FAC) et le lieutenant N'Sika (gendarmerie) sont conviés à la Table ronde, qui reste dans l'esprit du président une simple présentation du projet du PDC. Seul le directeur de la Sûreté, Goma, fait état de l'ambiance hostile croissante de la population contre le gouvernement. Youlou s'en dit conscient, et prépare un remaniement ministériel pour satisfaire les différents groupes socio-ethno-politiques, mais se refuse aux élections générales demandées par les syndicats, estimant que celles-ci ne peuvent intervenir qu'après l'établissement du parti unique.

Le 10 août 1963, à 9 h, Fulbert Youlou (sentant monter la tension depuis vingt-quatre heures) convoque les responsables du maintien de l'ordre. Eugène Goma évoque les mouvements syndicaux à venir, faisant notamment part de la menace d'une grève générale dans les secteurs publics et privés pour le 13 août, et d'un boycottage des cérémonies du 15 août. Il relève toutefois que l'unité d'action n'est pas encore réalisée entre toutes les tendances syndicales. L'abbé prend des mesures de protection et d'action très concrètes pour faire face à une grève générale et à de possibles débordements.

À travers l'évocation de ces quatre réunions (parmi d'autres), il est frappant de constater que, au cours de ces deux mois d'escalade de la tension, Youlou a considéré la sécurité comme une simple série de mesures de protection, qui reposent en grande partie sur les épaules du lieutenant-colonel Jean, assisté par le lieutenant-colonel Vallenet pour la gendarmerie. Dans cette logique, l'abbé s'en remet pleinement à ses conseillers militaires français. Ils présentent la triple assurance de leur efficacité, de leur fidélité (qu'aucun militaire congolais ne peut autant lui assurer) et de pouvoir mobiliser les troupes françaises à Brazzaville. Le constat du colonel Volff de la mission militaire est sans appel sur l'attitude du président congolais : « Sans commentaire. Une fois de plus, l'abbé ne compte que sur nous pour assurer le maintien de l'ordre[357]. »

Fulbert Youlou, n'acceptant plus d'autre analyse que la sienne, s'enferme dans une lecture erronée de la situation : les alertes d'Eugène Goma, pourtant chef de la Sûreté, ne sont pas prises suffisamment au sérieux car elles n'entrent pas dans

la grille de lecture de l’abbé. Face à la contestation qui ne cesse de croître depuis juin, il reste persuadé qu’une nouvelle manœuvre (un remaniement ministériel) permettra de refaire tomber la fièvre. Le président demeure inconscient de son degré d’impopularité et de la poudrière sociale qui se développe aux abords de son Palais, où il est coupé de la réalité congolaise.

Services aveugles ou pouvoir sourd ?

Dans le verrouillage de l’entourage sécuritaire de Youlou, qui se redessine fin 1962, il est évident qu’il devient de plus en plus dur de critiquer le président et son attitude. Aucune voix discordante ne peut pleinement se faire entendre. L’orientation de la recherche s’en fait ressentir. À n’utiliser les services de renseignement que dans une finalité politicienne, le président n’établit pas de plan de recherche, et fonctionne plus au coup par coup que de manière structurée. Dans le doute, les services se concentrent sur la surveillance de l’UJC et de la CGAT et de leurs membres respectifs.

Eugène Goma s’intéresse à un phénomène nouveau, apparu en décembre 1962 : les tentatives de coup d’État menées par des forces intérieures, contre les présidents africains. La première détonation qui invite à réfléchir est l’affaire Mamadou Dia et le coup d’État manqué contre Senghor au Sénégal en décembre 1962. Aussitôt, Goma s’efforce de simuler une transposition de l’événement au Congo – avec moultes précautions pour ne pas paraître faire, par ce rapport, un crime de lèse-majesté. Il rédige une note à ce sujet, le 22 décembre 1962. Après avoir présenté les réactions dans les différents milieux brazzavillois (notamment UJC et MSA), il entame son étude comparative.

> Transposant la situation sur le Congo, les mêmes milieux déplorent les pleins pouvoirs accordés au chef de l’État par l’Assemblée nationale, pleins pouvoirs qui écartent tout risque d’un renversement de gouvernement. […] Quelle que soit la valeur des commentaires rapportés, il paraît néanmoins opportun de tirer la leçon des événements du Sénégal et de se poser la question suivante. Un coup d’État est-il possible en République du Congo-Brazzaville[358] ?

Ayant relativisé la différence socio-économique des deux pays, le chef de la Sûreté formule son interrogation de manière plus policière, et de s’appuyer intelligemment sur une analyse des événements depuis 1956.

> Il importe de se demander si, dans notre pays, d’autres éléments susceptibles d’engendrer une crise existent ou non ? Le recul du temps permet tout d’abord d’observer que la plupart des incidents graves survenus depuis 1956 ont eu pour origine des mots d’ordre, des consignes venant d’en haut, c’est-à-dire de personnalités politiques dont les intérêts se sont trouvés lésés ou compromis à un

> moment donné et que rarement la masse s'est mise en mouvement d'elle-même.

La grande innovation de ce bulletin d'information réside dans le fait que, pour une des premières fois, sont soulignées la convergence et la multiplication des conditions du mécontentement populaire.

> Il est préférable de reconnaître que des contingences leur sont favorables : la vie chère, le chômage, les dépenses somptuaires, le favoritisme, etc. qui engendrent le mécontentement, font qu'une cassure existe entre la masse et les élus et créent des conditions latentes favorables à des incidents susceptibles de provoquer un changement de régime.

Goma identifie trois dangers, encore isolés mais potentiellement complémentaires. Il convient d'éviter que des incidents, limités à une faction, ne puissent se transformer en détonateur insurrectionnel en trouvant des échos auprès d'autres factions. La plus grande attention est à accorder aux contacts et à la collusion des meneurs : séparément, ils ne représentent qu'eux-mêmes, unis ils peuvent représenter une menace. Enfin, est posée la question de la fidélité des forces de l'ordre et de leur degré de potentielle empathie avec un mouvement contestataire. Le bulletin d'information se conclut sur une note qui oscille entre optimisme et alarmisme.

> Il résulte de ces considérations qu'aucun danger imminent et possible de coup d'État n'existe actuellement, les conditions favorables pour le réaliser étant facilement compensées par ailleurs. La balance s'établit donc en faveur de l'ordre mais il y a lieu de penser que tout pourrait être remis en cause en cas de disparition physique du président de la République, clef de voûte du système.

La qualité et la masse de renseignements recueillis (jusqu'au cœur du fief M'Bochi d'Opangault) et présentés dans ce document ne laissent aucun doute sur le degré de mécontentement populaire envers le parti présidentiel. Youlou exploite ces informations de manière très politicienne pour « gagner du temps » dans la mise en place de son parti unique. En somme, il estime à la lecture de ce rapport qu'il convient de reconquérir Opangault pour éviter qu'il ne devienne volontairement ou malgré lui le chef de file d'une nouvelle opposition. La surveillance des organisations jugées subversives est renforcée[359]. Mais à aucun moment ne sont remis en cause le fonctionnement du système et ses vices. Les conclusions de ce bulletin ne sont utilisées que dans une perspective politicienne et manœuvrière par le pouvoir, et non comme un indicateur d'un malaise social bien réel.

Le 13 janvier 1963, le complot qui coûte la vie au président togolais Sylvanus

Olympio retentit comme un signal d'alarme inquiétant à Brazzaville. Le 16 janvier 1963, Eugène Goma adresse donc un bulletin spécial d'information au président. Youlou est fort inquiet de ce coup d'État togolais, tant par sa forme – l'assassinat d'Olympio lui fait prendre conscience de manière sanglante de la désacralisation et de la vulnérabilité de la personne du président – que par ses répercussions – cette insurrection risquerait de constituer un exemple encourageant pour les mécontents. Le directeur de la Sûreté retrace les événements togolais dans leurs moindres détails, des causes jusqu'aux moyens de la révolte. Or, la liste des raisons de la colère qu'il dresse n'est pas sans rappeler la grogne populaire latente au Congo.

> Les récents événements auraient eu pour raisons profondes, la plupart à charge du président OLYMPIO, ce qui suit : chômage grandissant, misère des travailleurs, paternalisme autoritaire et arrogant, arrestations arbitraires, mépris profond des militaires, politique isolationniste, équipe gouvernementale constituée de profiteurs, injustice générale du régime, conservatisme s'appuyant sur les classes possédantes au détriment des jeunes élites[360].

La nouveauté inquiétante de cette dernière affaire est que le complot est réalisé non pas par un mouvement insurrectionnel de masse, mais par une quarantaine de militaires décidés. Elle montre dramatiquement le revers de la présidentialisation : la cible prioritaire d'une insurrection est le président de la République. La fièvre sociale et les mécontentements populaires cristallisés sur la figure d'un Youlou corrompu, avec un potentiel ralliement des militaires congolais à la contestation : telle est la formule du cocktail contestataire redouté par la Sûreté congolaise. À nouveau, avec beaucoup de précautions et en tenant compte des différences de paramètres nationaux, Goma transpose le risque de coup de force militaire à Brazzaville. Si la menace n'apparaît pas aussi aiguë qu'au Togo, le directeur de la Sûreté estime que certaines priorités préventives doivent être définies par le pouvoir. En d'autres termes, et dans un style fort diplomatique, il est temps que le pouvoir définisse une ligne politique antisubversive et que l'abbé sorte d'une conduite politicienne, qui se limite à naviguer entre les intérêts des groupes représentés au Palais. La Sûreté a commencé à renforcer la surveillance des différents groupes sociaux : anciens militaires démobilisés de l'armée de la Communauté et surtout membres de l'UJC et étudiants. Si l'UJC reste minoritaire, c'est sa capacité subversive qui inquiète la police.

> Par voie de conséquence, la tâche de l'UJC sera de créer des conditions favorables à un changement

> de régime, ce à quoi elle s'est déjà employée et s'emploie de plus en plus.

C'est moins l'idéologie marxiste en elle-même que les méthodes de la subversion que redoute la Sûreté. Or, les mouvements de l'UJC et de ses responsables semblent indiquer une recrudescence des activités antigouvernementales. La réunion du 25 novembre 1962, qui fait immédiatement suite à la note confidentielle signée de Matsika le 23 novembre 1962, réorganise les cellules de l'UJC et la reprise des activités clandestines de l'organisation[361]. Entre 1962 et 1963, les services français découvrent que l'UJC entretient des relations suivies avec la jeunesse MNC-Lumumba et que Firmin Matingou est en contact étroit avec l'ambassade d'URSS à Léopoldville[362]. Outre l'action de l'URSS, les services français s'inquiètent des activités du service tchèque, le StB, sous-traitant du KGB pour l'Afrique francophone. Des liens entre l'UJC et la Chine maoïste sont également établis, notamment en matière d'aide financière. Un honorable correspondant du 2e bureau français informe le service des connexions avec la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD) par l'entremise de Kimbembe[363]. Le SDECE, de son côté, suppose que la Fédération syndicale mondiale (FSM) va chercher à relancer la CGAT à Brazzaville à la suite de la relance de l'UJC. Bref, pour les services de renseignement français, c'est bien l'appareil « crypto-communiste » qui est à la manœuvre. Et Goma de conclure son rapport du 16 janvier 1963 :

> Pour toutes ces raisons, le service consacrera une attention toute particulière aux relations de l'UJC avec le Congo-Léopoldville, afin que celui-ci ne serve pas de "Ghana" par rapport à son voisin de l'autre rive.

La référence au Ghana de N'Krumah est lourde de sens : promoteur du panafricanisme et adversaire régional d'Houphouët-Boigny, le Ghana de N'Krumah est à ce double titre la base de la subversion en Afrique de l'Ouest aux yeux des services français.

Comment expliquer la voix particulière de Goma ? Il apparaît être le seul responsable des services de sécurité à envisager sérieusement la dégradation de la société dans son ensemble. C'est que N'Zingoula s'est employé à recomposer l'entourage de l'abbé et à imposer ses vues : devenant, entre le mois de décembre 1962 et celui de janvier 1963, un des hommes forts du Congo, il est un acteur-clé du processus de politisation des services voulus par Youlou. N'Zingoula se charge donc d'écarter toutes les voix discordantes, qui ne rentrent pas dans la docilité curiale et qui apparaissent trop francs-tireurs dans leur

pensée comme dans leurs actes. Le 5 décembre 1962, à peine débarqué à Brazzaville, Maurice Bat, « conseiller spécial », se voit signifier par N'Zingoula qu'il est mis un terme à son contrat. Eugène Goma, en revanche, « très lié à M. Bat » et non informé de cette décision, « est très affecté par cette mesure préconisée par M. N'Zingoula et souhaitée par les représentants de la France », selon les services de coopération policière au Congo[364]. À première vue, le directeur de cabinet du président ne fait que répondre à une demande de nettoyage parmi les conseillers de l'abbé : les autorités françaises officielles (Jean Rossard) et officieuses (Jean Mauricheau-Beaupré) ne demandaient-elles pas elles-mêmes que soit mis un terme aux activités de ce « barbouze »[365] ?

La réalité est quelque peu différente : dans le cadre de la personnification et de la politisation extrême et « youliste » du renseignement et de la sécurité, N'Zingoula élimine tout ce qui ne rentre pas dans la droite ligne de la doxa sécuritaire amorcée depuis l'automne 1962. Or, derrière les rapports signés par Goma en décembre 1962 et janvier 1963 se retrouve l'influence, pour ne pas dire la main, de Maurice Bat. Seul Goma, véritable élève de « Monsieur Maurice », partage ses vues critiques sur la dérive présidentialiste du régime. Ces deux rapports relèvent d'une certaine dimension programmatique : il suffit de recouper les conclusions des deux rapports de Goma pour obtenir la formule du coup d'État… Le bulletin spécial du 16 janvier 1963 est accompagné d'une note. Dans son ton se sent l'influence de « Monsieur Maurice ». Ce document fait un état des lieux sévère de la société congolaise.

> Qu'est-ce qui ne va pas ?
> Beaucoup de choses. D'abord, il y a cassure entre les élus qui se sont très rapidement discrédités et les électeurs. Ceux-ci reprochent à ceux-là de n'être que des jouisseurs plus préoccupés de leur enrichissement personnel que de dévouement pour la cause de l'État. Le luxe tapageur et insultant, les acquisitions trop visibles (terrains, voitures, bars, etc.) des membres du gouvernement ou de personnes touchant de près à la Présidence ou à l'Administration incitent les gens à se poser des questions plus amères. D'où vient l'argent ? […]
> Tout finit par se savoir. Les fonctionnaires ne font preuve d'aucune discrétion, les petits personnels (chauffeurs, domestiques, petits commis ou autres) racontent au village ce qu'ils savent ou qu'ils croient savoir et c'est ainsi que les affaires de la République ou de ses dirigeants sont connues de l'opinion publique dont le respect pour les institutions s'est peu à peu amoindri. […]
> De nombreuses autres critiques d'importances moindres sont journellement formulées (voyages ne correspondant à aucune nécessité ou aucune qualification, attribution d'emplois ou de postes par faveur raciale ou familiale, favoritisme mal déguisé, truquage, vies privées scandaleuses, etc.).
> En résumé, la masse estime qu'il y a désaccord entre les discours officiels, les bonnes paroles politiques et l'exemple donné par les dirigeants.
> La confiance perdue, non totalement, peut être rattrapée. Pour cela, il faut changer de style,

> promouvoir une autre politique, mettre de l'ordre et de l'austérité au sommet pour pouvoir l'exiger des autres échelons et de la base. […] Le pouvoir n'est considéré que lorsqu'il frappe vite, fort et à bon escient et que l'on sent une volonté ferme et constante à tenir la main dans tous les domaines. […] trop de gens s'occupent plus de leurs affaires personnelles que des tâches pour lesquelles ils sont payés.
> Cela enlèverait une bonne partie de l'argumentation de l'opposition. Les griefs principaux disparus, elle ne pourrait que se réfugier dans la mauvaise foi dont l'arsenal des Lois est suffisant pour la neutraliser[366].

Cette note ne se contente pas d'établir ce constat que personne dans l'entourage présidentiel n'ose ni dresser ni présenter à l'abbé aussi ouvertement. Les principes d'une action inspirée de la lutte antisubversive et destinée à enrayer les mouvements du noyau dur de l'opposition sont avancés.

> Dans le même temps, il est possible par l'internement ou l'assignation à résidence de préférence aux mesures judiciaires trop formalistes de saper les éléments actifs de l'opposition, du MPC, de l'UJC, des étudiants et collégiens, des ex-militaires dont les rangs vont grossir d'ici fin 1963, en évitant d'en faire une opération unique dont le résultat serait d'en opérer la cristallisation. Un plan d'action contre la subversion pourrait être mis sur pied et exécuté au moment opportun avec le concours de tous les services de renseignement. Il faut autant que possible éviter les coups d'épingles désordonnés et agir dans le cadre d'un plan concerté qui fera l'objet d'une autre note, celle-ci n'ayant pour but que de proposer un certain nombre de principes d'action.

Or, Maurice Bat adresse un rapport à Brazzaville, dans lequel il annonce plusieurs mois à l'avance les risques concrets que court le régime, avec la combinaison de l'action contestataire des syndicats et des mécontentements populaires. Ce document ne sera pas considéré par les responsables de la sécurité et les hommes politiques, à Paris comme à Brazzaville[367]. Maurice Bat fera l'objet de différentes mesures d'éloignement au printemps 1963 : retrait administratif de son passeport et ses plaques diplomatiques, fausse rumeur d'implication dans un projet d'attentat contre Youlou – sans doute une (auto)intoxication montée par l'entourage sécuritaire du président sur les indications troubles d'une certaine « Madame Yvette » à Paris – et enquête de la section financière des RG (sans effet) à son encontre et à celle de Claude Gérard – pour mieux chercher à neutraliser le réseau originel de 1956, maintenant que l'affaire est prise en main par l'équipe de Mauricheau. Mais bizarrement, le retrait de son passeport et de ses plaques diplomatiques, malgré des relances, semble traîner en longueur tout le printemps du côté de la préfecture de police, alors que l'affaire est suivie par le cabinet du préfet[368].

Au Congo, le régime se coupe de la société entre 1962 et 1963, et ne veut pas

l'entendre. Il ne suffit plus que de trouver un détonateur à la situation. C'est Youlou lui-même qui le fournit avec son attitude autoritaire sur l'instauration du parti unique…

Les « Trois Glorieuses » ou la chute de Youlou

L'expression « les Trois Glorieuses » fait référence aux trois journées révolutionnaires des 27 au 29 juillet 1830 qui renversent Charles X. C'est aussi une référence à l'histoire coloniale franco-africaine, aux trois journées des 26 au 28 août 1940 qui ont vu le ralliement de l'AEF à la France libre[369].

13 août 1963 : « Le complot des jaloux et des mécontents »

Dans la nuit du 12 au 13 août 1963, plusieurs syndicalistes refusent de se séparer, dont Matsika, Thauley-Ganga, Pongault, Ockiemba et Bengui[370]. « L'arrêt de protestation » n'est, à ce moment, imaginé par les syndicalistes que pour durer seulement douze heures – même s'ils se doutent que le gouvernement interprète cet arrêt comme une grève. De retour à Brazzaville, Thauley-Ganga et Adolphe Bengui sont désignés pour monter la garde et organiser matériellement le meeting du lendemain à la Bourse du travail. Vers 23 h, Ockiemba, Samba, Miakassissa, Gakosso, Gandou, Pongault et Mongo viennent leur rendre visite. Au moment de repartir vers 3 h 30 du matin, le groupe de syndicalistes voit que les gendarmes encerclent la Bourse du Travail. Bengui, Gandou et Thauley Ganga restent tandis que les autres parviennent à rejoindre leur voiture ou à faire le mur. Les gendarmes, dirigés par le lieutenant N'Sika, investissent les lieux, n'attendant qu'une bonne raison pour les arrêter. Celle-ci leur est fournie par des inscriptions antigouvernementales sur un tableau noir. La Bourse du Travail est occupée par trois pelotons de gendarmerie.

Le 13 août, à 3 h du matin, Brazzaville est déclarée et mise en état de siège. Les gendarmes commencent à prendre position dans la nuit. La Bourse du Travail ne peut plus servir de lieu de rendez-vous. Ockiemba et ses compagnons décident de choisir la place de la Gare. Vers 6 h 30, les premiers manifestants commencent à s'y rendre. À 7 h, Ockiemba, président du Comité de fusion des organisations syndicales, arrive avec ses compagnons de la veille, après une course-poursuite avec deux Land Rover des forces de l'ordre. L'incident clos, il commence le meeting. La foule est en chemin vers le Palais à 9 h. Après un affrontement avec les forces de l'ordre, la mairie est prise d'assaut et investie[371]. Un meeting y est improvisé. C'est à ce moment que la rumeur de

l’arrestation de trois syndicalistes se répand parmi la foule, qui décide de se rendre à la maison d’arrêt. La garde charge les manifestants qui se divisent en deux colonnes : l’une va vers la poste et le commissariat central, l’autre emprunte la rue Major. Vers 10 h, un nouvel accrochage a lieu avec les forces de l’ordre, mais cette fois du fait des grévistes qui lancent des pierres aux policiers : les leaders syndicaux, voyant l’affaire leur échapper par ces mouvements de violences populaires, tâchent d’éviter à tout prix l’affrontement direct avec les forces de l’ordre et parviennent à réorienter les groupes sur le chemin de la prison.

Là, un groupe minoritaire de militaires se fait le complice passif des grévistes en les laissant pénétrer. Les soldats loyalistes quittent les locaux pour se réfugier au palais de justice de l’autre côté de la rue. Les manifestants prennent d’assaut la prison avec d’autant plus de facilité qu’ils ne rencontrent plus aucune opposition militaire sur place, mais avec d’autant plus de déception que les trois syndicalistes ne se trouvent pas là. Du palais de justice, les militaires ouvrent le feu faisant trois morts selon les sources officielles, quatre selon l’AFP. Cet acte a une double conséquence : il suscite la colère de la foule dans l’immédiat et transforme la manifestation en révolte. Ces morts ne sont plus seulement des victimes, mais des martyrs de la lutte contre le pouvoir en place. Ivre de violence, la foule veut marcher sur le Palais[372]. À 11 h, les manifestants prennent la maison de la Radio. Des militaires arrivent. Ockiemba entame avec eux des pourparlers. Les grévistes se retirent et gagnent le stade Marchand, juste en face. C’est là qu’un émissaire de Youlou leur annonce que le président se dit prêt à négocier avec les syndicats, ainsi qu’ils l’avaient réclamé. La foule se disperse, mais de retour dans les quartiers de Bacongo et Poto-Poto, la fièvre n’est pas retombée. Commencée comme une manifestation d’inspiration syndicale, la journée se continue avec des accents de jacqueries urbaines : des groupes de jeunes gens s’attaquent aux maisons résidentielles, visant celles des ministres et des membres du gouvernement de l’abbé. C’est ainsi qu’est écrit sur la maison de N’Zingoula : « Bon appétit, monsieur » et « sept millions » soit le montant qu’on lui reproche d’avoir détourné[373]. L’abbé fait appel à l’armée congolaise et à l’aide militaire française pour rétablir puis maintenir l’ordre dans la capitale. C’est chose faite vers 14 h. Les forces de l’ordre sillonnent les rues.

En soirée, l’abbé-président cherche à regagner une certaine audience populaire en s’adressant directement aux Congolais : il adresse, à 18 h, un message à la nation. Il s’y exprime en lingala, munukutuba et lari, les trois langues kongo. Il

parle des événements de la journée comme d’« un complot contre la sûreté de l’État fomenté par des jaloux et des mécontents ». Le Conseil des ministres réuni dans la soirée réactive la cour criminelle spéciale de 1959. Une heure plus tard, le chef de l’État adresse un nouveau message, mais cette foi seulement en lari. À l’évidence, il essaie de reprendre en main le groupe lari qui lui a échappé, et pense opportun de diviser le bloc des opposants en jouant sur la solidarité tribale. À 20 h, Brazzaville est tenue par les forces de l’ordre. À Dolisie et Pointe-Noire, des manifestations font écho à celles de Brazzaville. Même si aucun incident n’y est à déplorer, l’état de siège y est, par prudence, étendu.

14 août 1963 : « Aidez-moi, je ne vous décevrai pas »

Le 14 août, le soleil se lève sur une Brazzaville contrôlée par les forces de l’ordre. Un train de mesures de protection a été mis en place dans la nuit pour contenir et maîtriser la vague de contestation dans la capitale. Le gouvernement, redoutant des contacts entre l’UJC et ses alliés outre-Pool, décide d’interdire toute communication entre Brazzaville et Léopoldville[374]. Les militaires sont chargés du maintien de l’ordre : des camions sillonnent la ville pour annoncer un couvre-feu de vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les troupes congolaises patrouillent, tandis que les troupes françaises montent la garde devant les bâtiments administratifs. Tout rassemblement de plus de trois personnes est désormais interdit. Les leaders des manifestations de la veille sont recherchés. Ockiemba se rend rue Itoumbi, chez Thomas Ntséké (CGAT) où il retrouve une dizaine de personnes pour analyser la situation. Leur choix est en définitive de maintenir l’union et de continuer : les événements de la veille sont allés trop loin pour faire maintenant demi-tour[375]. Ils se donnent rendez-vous le 14 à 9 h au rond-point de Moungali pour la prochaine marche. Trois points de ralliement dans les Brazzavilles noires concentrent les rendez-vous : au nord, les ronds-points de Moungali et le rond-point de Poto-Poto, et au sud, le « Marché Total » de Bacongo. À ces trois points, des rassemblements spontanés de manifestants ont lieu. Leur évolution est vite enrayée par les militaires français postés aux carrefours d’accès de la ville.

Quelques manifestants parviennent cependant à passer entre les mailles des filets (couleur treillis) et s’infiltrent en ville : les mots d’ordre ont laissé place à des violences expiatoires contre les symboles du pouvoir. Les émeutiers se dirigent vers l’Assemblée nationale où ils brûlent des voitures de ministres, et vers le palais de justice où ils incendient également les voitures qui sont

stationnées devant[376]. Au même moment des groupes de jeunes mettent le feu à des maisons et à des véhicules à Poto-Poto et Bacongo. Dans ce dernier quartier, la maison de la mère du président Youlou est brûlée.

Les syndicalistes commencent à se faire dépasser par un mouvement de violences populaires qu'ils ne maîtrisent plus. Toute la journée est consacrée aux négociations et aux réflexions entre leaders syndicaux.

L'obstacle pour eux, c'est l'armée française. Elle est forte de près de 3 000 hommes. L'armée congolaise n'est, elle, composée que de 2000 hommes. Mais la fraction de militaires congolais favorables aux grévistes est insignifiante. Les syndicalistes décident donc de porter leurs efforts vers la négociation avec l'état-major français dans l'espoir d'obtenir son retrait, ou au moins sa non-intervention. Des contacts sont pris avec le président de la chambre de commerce pour qu'il joue de son influence sur les Français. Ockiemba, de son côté, s'entretient avec un de ses amis français en relation avec les officiers français. Parallèlement, il est fait appel au soutien d'une instance religieuse, l'archevêque de Brazzaville Mgr Bernard, dans l'espoir qu'il puisse calmer les esprits, offrir un atout diplomatique de plus aux manifestants et jouer de son influence sur les militaires français. Il accepte : la grande majorité des syndicalistes appartiennent à des syndicats chrétiens (CATC). Leur participation aux manifestations contre le pouvoir est la grande nouveauté politique de ce mouvement. C'est aussi leur présence qui interdit à Youlou de parler à nouveau de « complot communiste ». Une demi-heure après les premiers contacts avec les forces françaises, un émissaire est envoyé avenue de Paris, en jeep, avec un drapeau blanc, annoncer que les responsables militaires français acceptent de négocier. Une délégation syndicale, dont fait partie Gilbert Pongault, est désignée pour rencontrer le général Kergaravat, commandant de la zone outre-mer 2, à son état-major. Les syndicats affirment aussitôt ne vouloir en aucun cas rompre avec la France, et précisent qu'il ne s'agit là que d'une question intérieure congolaise, que leurs griefs ne sont dirigés que vers le président. Les délégués ne reviennent qu'avec un maigre résultat, sans être parvenus à conclure de réel accord.

Au même moment se tient un Conseil des ministres au Palais. L'abbé envisage de céder et de faire appel aux membres de l'opposition pour remanier son gouvernement. L'impression qu'il est prêt à composer avec les syndicats règne dans la ville. Mais à 12 h, le gouvernement reprend confiance et décide de privilégier comme ligne prioritaire la remise en ordre à tout prix. Les réformes viendront ensuite. Le président, sûr de sa force, fait savoir qu'il reprend le bras

de fer par deux déclarations, entre 12 h et 15 h[377]. Sentant la tension régnant en ville, l'abbé Fulbert cherche à reprendre l'initiative dans la soirée, entre bonne volonté et fermeté. Il annonce, à 20 h, la dissolution du gouvernement, à l'exception de trois ministres – Opangault, Tchitchelle et N'Zalakanda[378]. Conserver ce dernier ne peut qu'attirer à Youlou les foudres de l'opinion. Cette décision, loin de l'aider, lui assure de perdre définitivement le soutien des Congolais. Outre cette dissolution, le président annonce trois grandes mesures : la formation d'un nouveau gouvernement, une consultation pour la réconciliation nationale et le report de la constitution du parti unique jusqu'à ce que soit réalisée la réconciliation nationale. Il termine son allocution par une phrase inspirée du verbe gaulliste : « Aidez-moi, je ne vous décevrai pas. »

Mais il est trop tard : les capacités manœuvrières de l'abbé ne suffisent plus à calmer l'opinion et à enrayer l'explosion populaire. Les responsables syndicaux cherchent toujours à la canaliser et appellent leurs groupes respectifs de sympathisants à se retrouver le 15 août, au rond-point de Moungali. Mais se sachant dépassés par la vague populaire, ils ne savent pas quelle consigne unitaire adopter : ils pensent alors décider seulement une fois sur place de ce qu'il convient de faire. Des émissaires sont envoyés aussitôt pour toucher un maximum de personnes. Chaque responsable syndical retourne ensuite dans sa cellule pour en débattre et transmettre les directives du comité. Dans la soirée, le calme est revenu dans les faubourgs. Les patrouilles des forces de l'ordre quadrillent la ville. Aucun incident n'est signalé. Les habitants respectent les consignes du couvre-feu et restent chez eux. Les commerces sont restés fermés. Le 14 août au soir, personne ne parvient à évaluer comment va être célébré le troisième anniversaire de l'indépendance.

15 août 1963 : la chute de l'abbé Youlou

Le 15 août au matin, Brazzaville semble paisible. Paisible, mais en état de siège. Dans la nuit, des membres de l'UJC, de l'Association des étudiants congolais (AEC) et des syndicats se sont employés à convaincre la population que Youlou doit démissionner. Le limogeage du gouvernement accepté par Youlou leur apparaît comme l'aveu de faiblesse du Palais. Le ralliement, le 15 août, des rangs de la contestation par les jeunesses UDDIA et les femmes-caïmans (déçues par l'attitude de Youlou vis-à-vis de N'Zalakanda) accroît l'isolement du pouvoir. Le président est désormais seul, coupé de sa base.

Le plus important regroupement a lieu au « Marché Total » de Bacongo, aux

cris de « Youlou démission ». La foule rejoint le lieu de rendez-vous de Moungali. Parmi la masse, les militants de l'UJC et de l'AEC préparent les esprits des manifestants en les persuadant qu'il leur faut marcher sur le Palais pour demander le départ de l'abbé. Ils diffusent les consignes suivantes : marche en silence, ni arme ni gourdin, les femmes devant et les hommes derrière. Deux nouveaux éléments ont radicalement évolué durant la nuit, qui donnent une autre dimension aux contestations : les jeunes sont désormais canalisés et encadrés par des mouvements de jeunesse (l'AEC et l'UJC). Ensuite, et c'est sans doute le facteur le plus important pour Youlou, les Lari passent massivement du côté des contestataires et s'attaquent à leur chef.

Les premiers manifestants atteignent les grilles du Palais à 8 h 30. La nouvelle de leur arrivée devant la présidence se répand comme une traînée de poudre jusqu'aux faubourgs. Tout le monde veut s'y trouver. À 9 h, le carré des protégés cède autour du président : N'Zalakanda annonce sa démission, que Youlou accepte. Mais cette mesure, venant trop tardivement, ne suffit plus à satisfaire les manifestants. C'est bel et bien la démission de l'abbé qu'ils attendent désormais. Les troupes de la Communauté voient défiler devant elles les deux colonnes de manifestants qui viennent de Poto-Poto ; mais, en l'absence de consigne, les soldats français restent passifs. À 10 h, la jonction de tous les groupes contestataires est faite devant le Palais. Ils entament une ronde d'une heure autour du bâtiment. Le comité de fusion, préoccupé par cette marée humaine qu'il n'est pas sûr de pouvoir maîtriser, veut s'assurer la collaboration de l'armée congolaise, seule force qui puisse garantir l'ordre public. Les leaders syndicalistes décident de négocier avec les officiers congolais les plus influents et entrent en contact avec deux officiers Kongo : les capitaines Mountsaka et Mouzabakani[379]. Boukambou et Matsika sont délégués pour arrêter avec eux un plan d'action. Les deux syndicalistes sont accueillis au camp Fulbert Youlou par les officiers Mountsaka, Mouzabakani, Fodet, N'Sika et Mabila[380]. Tous les officiers sur qui misait l'abbé rejoignent la révolte. Les militaires négocient leur ralliement : il est décidé qu'en cas d'intervention de l'armée française, l'armée congolaise devrait protéger la foule. Une jeep, armée d'un pavillon blanc, conduit une délégation de syndicalistes et de militaires au Palais. Le temps presse pour les syndicalistes et les militaires : la marée humaine des manifestants massés devant les grilles du Palais devient de plus en plus difficilement contrôlable. Des initiatives fusent de toutes parts, sans que personne ne dispose d'une vue d'ensemble, ni même d'une conception générale des événements.

Alors que les pourparlers ont lieu au camp Fulbert Youlou, Ockiemba arrive devant les grilles et veut entrer dans le Palais. La foule lui dit de ne pas y aller, que l'accès est piégé[381]. La présence de militaires français n'est pas non plus pour les rassurer. Ockiemba pense judicieux de retourner la situation en sa faveur et décide d'aller renégocier avec les Français, les seuls à ce moment à pouvoir en définitive garantir la sécurité. Il est reçu par le général Kergaravat. Le Congolais reprend devant le militaire les mêmes arguments que Pongault la veille : il s'agit d'une affaire intérieure congolaise qui ne remet pas en cause les liens avec la France. Au moment où le syndicaliste se retire et qu'il arrive au niveau des grilles, il est rappelé et reconduit auprès de Kergaravat qui a obtenu une liaison avec Paris. Le général expose la situation au téléphone et reçoit l'ordre de ne pas intervenir. Les éléments de l'armée française reçoivent pour consigne de s'écarter du Palais, que les gendarmes congolais se retrouvent seuls à protéger. Les autres bâtiments restent sous la protection des forces de la Communauté.

À 11 h, la foule qui encercle la présidence ne cesse de grossir. Youlou, entouré de son dernier carré de collaborateurs, poursuit de difficiles négociations. Matsika, Boukambou et les officiers arrivent au Palais. La jeep franchit les grilles et s'arrête sur le perron, la délégation gravit les marches et trouve, à sa grande surprise, Pongault déjà sur place. Quelques instants après, la même voiture qui avait conduit Pongault revient dans la cour présidentielle et deux autres syndicalistes en descendent. La foule insiste pour ne pas laisser entrer Ockiemba, pensant qu'il y a encore du danger à vouloir franchir l'enceinte. Mais il escalade la grille sans plus d'explication, sans prendre le temps de les rassurer : il sait que tout se joue désormais à l'intérieur. Il se doit d'y être. Il est introduit dans le Palais et rejoint les autres personnalités dans la salle d'honneur. Une fois réunis, les mécontents demandent la démission de Youlou. Une longue palabre a lieu. Celui-ci veut tenter de parler à la foule, mais ne parvient pas à retourner la situation. Les pourparlers reprennent à nouveau. Puis il se retire dans son bureau pour réfléchir. L'abbé revient dans la pièce principale et fait savoir sa volonté de démissionner. Ce qui est sûr, c'est que règne le désordre le plus complet, des deux côtés. Les mécontents lui demandent de le faire par écrit. L'abbé s'exécute après une ultime tentative de négociation avec les militaires et les syndicalistes. Les esprits sont échauffés. Youlou doit en définitive démissionner sans condition. À 13 h, sa démission est proclamée. Le capitaine Mountsaka est nommé président du comité insurrectionnel.

Aussitôt après cette nouvelle, les manifestants quittent en masse le Palais à

l’appel des leaders syndicaux. L’ex-président est invité à préparer ses affaires et à se mettre à la disposition de l’armée. Il lui est assuré qu’aucun mal ne lui serait fait. Youlou demande à gagner la France pour y rejoindre sa femme. Il voit sa requête refusée par les mécontents qui avancent l’argument de la sécurité de l’abbé. Il est évident que si son sort n’est pas fixé dans l’esprit des chefs révolutionnaires, ils pensent que ce serait en revanche une erreur de laisser disposer Youlou. Opangault est arrêté ainsi que la garde rapprochée de l’abbé, N’Zingoula, Mabiala, Goma… En ville, l’ambiance oscille entre fêtes et vengeances populaires[382]. L’armée diffuse le message suivant à travers la ville : « Le pouvoir est remis à l’armée congolaise en attendant la nouvelle constitution et un nouveau gouvernement. » En fin d’après-midi, les syndicats et les militaires se retrouvent pour se concentrer. Après une longue discussion et plusieurs formules (l’une d’elles, parmi les plus solides, envisageait de placer Matsika en haut des listes), c’est vers un civil que les espoirs se tournent : Massamba-Débat. À son arrivée au Palais, les négociations commencent pour la création du nouveau gouvernement. Dans la nuit, la radio annonce la dissolution de l’Assemblée nationale élue le 14 juin 1959. À minuit et demi, le nouveau gouvernement est constitué : Massamba-Débat est Premier ministre et ministre de la Défense. Avec lui sont nommées sept personnalités, mais aucune ne vient du monde syndicaliste[383]. Le couvre-feu est levé le lendemain matin à 5 h.

En trois jours, la révolte s’est mutée, de manière empirique, en une révolution. L’armée en a pris la tête le dernier jour pour assurer une transition politique dans l’ordre. L’épuration de l’ancien régime et de ses dignitaires constitue une catharsis nécessaire, mais qui reste largement assujettie à un problème plus général : que doit devenir cette révolution ? La révolution doit-elle se transformer en Révolution ?

Car, au fond, cette mémoire collective et officielle des « Trois Glorieuses » de 1963 réduit l’action de la France à une inertie surprenante. La principale réponse à la question de l’inaction française a été résumée à cinq mots, qui ont donné lieu à toutes sortes d’exégèses : « Foccart est à la pêche[384]. » Cette version fait de l’absence du secrétaire général des Affaires africaines et malgaches la raison de la paralysie de la politique africaine de la France. Les agents de la République ne manquent pourtant pas, dans les bureaux parisiens comme sur le terrain à Brazzaville, malgré l’absence de plusieurs d’entre eux à leur poste à la faveur des vacances d’été, à commencer par l’ambassadeur Jean Rossard rentré en France. Quoi qu’elle cache, cette explication est insuffisante à plusieurs titres :

comment expliquer l’attitude de Foccart, œil de l’Élysée rivé en permanence sur l’Afrique, alors que l’affaire dure trois jours et que la réquisition des forces françaises est effectuée dès le 13 août ? La rumeur du complot feutré de la France a un temps couru : la France aurait « lâché » Youlou. Cette version est rassurante car elle serait synonyme du contrôle omnipotent de Paris sur son pré carré, et intégrerait donc le 15 août 1963 dans la litanie des coups d’État inavoués de la Françafrique. La réalité est plus chaotique, mais non moins dénuée de « barbouzes »…

La révolution vue de la coulisse : « Laisse aller, c’est une valse[385] » ?

13 août 1963 : le général Kergaravat et le colonel Volff au secours de l’abbé

Dès le 12 août, avec l’annonce de la grève, les responsables de la sécurité ont le sentiment qu’un important bras de fer va s’engager : à 12 h, le colonel Volff, chef de la mission militaire française, donne l’ordre d’appliquer pour le 13 août, à 5 h du matin, les mesures de « mise en garde » du plan de sécurité de Brazzaville.

Le 13 août, à 8 h 45, Mabiala, en qualité de secrétaire général de la Défense nationale, se présente à l’état-major de la mission militaire pour demander l’intervention des éléments blindés français pour disperser la foule de la place de la gare. En l’absence de réquisition, la requête est refusée. Premier constat pour les Congolais : sans légalisme, aucune aide de la France ne peut être engagée. Youlou s’emploie donc à réparer cette erreur. À 9 h, le gouvernement congolais demande à l’ambassade de France la réquisition générale des forces françaises. Considérée comme non motivée pour le moment, puisque les forces congolaises n’ont pas encore été employées, cette demande n’est pas transmise immédiatement au gouvernement français. Ce qui n’empêche pas le colonel Volff de renforcer les mesures de mise en garde de la garnison, et le général Kergaravat, général délégué pour la défense de la zone outre-mer 2, de mettre en route sur Brazzaville une compagnie de combat du 6e RIAOM de Bouar. Il rend immédiatement compte à Paris, « appelant l’attention sur la gravité de la décision à prendre dans une situation où il est prévisible que les forces armées congolaises finiront par s’abstenir[386] ». Les militaires français n’en suivent pas moins avec attention l’avancée des manifestants. Au moment où la foule investit la prison, le lieutenant-colonel Vallenet, commandant la gendarmerie congolaise, arrive à la tête de quatre pelotons, porteur d’une réquisition d’usage des armes pour dégager la prison. Malgré l’échec de cette intervention, elle a le mérite, pour Youlou, d’avoir abattu la carte des forces congolaises et de pouvoir faire appel, dans ces circonstances, à la France.

À 12 h 40, le général Kergaravat reçoit l’ordre de réquisition générale de l’ambassade de France. Cinq minutes plus tard, le colonel Volff reçoit l’ordre de réquisition particulière du président de la République congolaise pour rétablir l’ordre. L’opération commence par le dégagement de Radio-Congo, objectif stratégique des manifestants qui succède immédiatement à la prison. Les

différents pelotons français sont placés aux points névralgiques de la capitale. Le calme est rétabli en fin d'après-midi. Le gouvernement déclare l'état de siège et instaure le couvre-feu de 18 h à 6 h. À 21 h, les deux pelotons de gendarmes congolais chargés de la garde du Palais, jugés peu sûrs par Youlou, sont remplacés sur sa demande par des hommes du 6e RIAOM. Le 14 août, les forces françaises sont employées pour maintenir l'ordre à la demande du gouvernement comme à l'initiative du commandement français[387].

La France plutôt borgne qu'aveugle dans la crise congolaise

Une cellule de crise se met, tant bien que mal, en place à Brazzaville. « Monsieur Vincent », témoin privilégié des événements depuis le Palais, décrit dans le rapport qu'il remet à Georges Albertini le crépuscule du régime de Youlou. Il dresse en premier les portraits des principaux acteurs français en charge de la crise à Brazzaville :

> M. Mauricheau-Beaupré, venu de Paris, envoyé dit-il par M. Foccart, s'efforça d'avoir le contact avec la capitale française. M. Garnier des Garets, chargé d'affaires, remplaçant son Excellence l'ambassadeur Rossard, en congé, et le général Kergaravat, commandant la zone d'outre-mer des troupes de la Communauté, s'entretinrent de la situation avec le président Youlou[388].

Malgré l'absence de Rossard et les problèmes pour entrer en contact avec Paris, force est de constater que l'appareil d'information politique français fonctionne malgré tout, avec la présence de Garnier, Kergaravat et surtout Mauricheau (sans doute arrivé en catastrophe par le vol de nuit du 13 au 14[389]). Ce dernier est connu, à Brazzaville, pour agir au nom de Foccart. Ce n'est donc initialement ni un défaut dans la mobilisation militaire française ni un déficit d'information qui expliquent l'attitude de la France dans la crise. Conseiller influent, Mauricheau convainc Youlou de lever l'état de siège le 14 août au soir. Cette mesure est imaginée comme un geste de bonne volonté pour faire retomber la fièvre populaire, faisant le pendant de l'annonce du remaniement ministériel, censé rendre au président l'initiative politique et sa popularité. Mais, loin de calmer les esprits, la levée de l'état de siège est utilisée dans la nuit par les organisations syndicales et de jeunesse pour intensifier la mobilisation dans les quartiers africains et organiser avec plus d'ampleur la manifestation du 15 août.

> Le président Youlou pensait que le calme se poursuivrait le 15 août, et dans un but d'apaisement plus large, sur les conseils de Mauricheau-Beaupré, le président Youlou fit lever l'état de siège. Le résultat fut des plus néfastes. Il permit dans la nuit, aux dirigeants de l'opposition de préparer une

> nouvelle mobilisation de leurs forces pour porter le coup décisif au gouvernement et ils appelèrent la population à se diriger le jour anniversaire de l'indépendance, au Palais présidentiel[390].

Cette tactique est révélatrice de l'isolement palatin et de la méconnaissance de la réalité sociale : le système est trop vermoulu pour se contenter d'un simple jeu de chaises musicales. En l'absence de précédent révolutionnaire populaire, les conseillers de l'abbé, tout en ayant conscience de la tension, imaginent que la situation reste maîtrisable avec les recettes « youlistes » classiques. L'audience de Mauricheau, investi de son pouvoir de *missus dominicus* de Jacques Foccart, est tellement grande à Paris et à Brazzaville que tout le monde suppose avec lui que la situation est maîtrisable. Même l'ambassadeur de France est obligé de reconnaître qu'aux yeux des Congolais, Mauricheau est « considéré comme faisant la politique de M. Foccart, donc du général de Gaulle[391] ».

Dans le pire des cas, les manifestants prennent le dessus et Mauricheau se fait fort d'obtenir l'intervention des forces françaises. C'est la combinaison de ce haut degré de confiance foccartienne accordée par tous à Mauricheau avec le refus d'anticipation forcené (depuis la fin 1962) d'une situation révolutionnaire similaire qui explique le caractère désordonné de la réaction française. Ayant envoyé sur place son meilleur agent aux premiers signes de la crise, Foccart, inconscient du risque de dégradation de la situation, n'hésite pas à prendre ses congés pour le week-end de l'Assomption, certain que Mauricheau est en mesure de régler la crise congolaise dont l'ampleur et la dangerosité ne sont pas comprises à Paris.

15 août 1963 : « Restez en ligne, je passe la communication à Colombey »

Jusqu'aux mobilisations du 15 août au matin, qui encerclent le Palais, aucun responsable français, à Paris comme à Brazzaville, n'a imaginé que la révolte populaire pourrait prendre une telle ampleur et se transformer en révolution. Les événements s'accélèrent entre 8 h 15 et 10 h, forçant les autorités à prendre conscience de la gravité réelle de la situation : l'abbé s'aperçoit qu'il est isolé dans son Palais.

Au petit matin, vers 6 h, après un point de situation du général Kergaravat, le capitaine Gozé, commandant des troupes françaises du Palais, a reçu comme consigne de Youlou et de sa hiérarchie militaire française de ne surtout pas ouvrir le feu. Dès 9 h, après les premiers attroupements de près de cinq cents Congolais devant les grilles du Palais, la situation tactique est la suivante :

Youlou refuse de quitter le Palais pour se réfugier à l'ambassade de France (ce que lui propose depuis une dizaine de minutes l'armée française pour assurer sa sécurité), et demande que l'armée française continue à assurer sa protection. Kergaravat laisse le dispositif militaire autour de la présidence mais confirme l'interdiction d'ouvrir le feu. À 10 h 10, le général Kergaravat se rend au Palais pour conseiller à l'abbé de quitter les lieux et de se placer sous sa protection, ou au moins de se réfugier à l'ambassade de France. Refus de Youlou. Vers 11 h, il revient au Palais et confirme ses ordres au capitaine Gozé : interdiction d'ouvrir le feu et protection personnelle de Youlou (et Opangault) quitte à l'emmener de force à l'ambassade de France.

De permanence téléphonique pour le week-end de l'Assomption, Paul Bouteiller, chargé de mission au secrétariat général des Affaires africaines et malgaches, ne soupçonne pas le degré de dégradation politique à Brazzaville lorsque son téléphone se met à sonner. Au bout de la ligne le général Kergaravat et sa question, qu'il réitère à chaque coup de fil à ses interlocuteurs civils ou militaires à Paris : peut-il engager les troupes de la Communauté contre les manifestants ? Ajoutant que, selon lui, l'intervention de l'armée française ne pourrait pas faire l'économie du sang des manifestants. Un ballet téléphonique s'entame auprès des plus hautes instances de la République, entrecoupé par les appels de Kergaravat et des Garets, pour trouver une réponse. Mais Pompidou est absent, Foccart à la pêche en mer, de Gaulle à Colombey. Reste Messmer, ministre de la Défense, qui se déclare hostile à l'intervention française[392]. Malgré les efforts réitérés pour joindre Foccart, il faudra se passer de son avis face à l'urgence des événements. Mais si Foccart est physiquement hors de portée de son téléphone (erreur qu'il ne commettra sans doute plus jamais par la suite), la connexion d'urgence entre l'Élysée et Colombey fonctionne parfaitement.

À Brazzaville, Mauricheau et des Garets sont à la manœuvre et cherchent à entrer en contact avec de Gaulle en personne juste après la visite de Kergaravat à 10 h. Sans doute peut-on émettre l'hypothèse que Mauricheau, partisan de la négociation avec les manifestants et du maintien de Youlou dans le Palais contrairement à l'opinion des militaires, espère obtenir du général de Gaulle un désaveu de la ligne arrêtée par Kergaravat et des consignes de défense renforcée du Palais. Tandis que Mauricheau se charge d'appeler l'officier d'ordonnance de l'Élysée, des Garets, qui ne partage pas nécessairement les vues du collaborateur de Foccart, demande au poste d'écoutes et d'interception du SDECE à Brazzaville (poste « Babouin ») d'enregistrer la conversation. Il n'existe que

quatre exemplaires de la transcription des écoutes qui suivent : l’exemplaire n° 2 est adressé par le SDECE à Foccart sitôt celui-ci de retour à Paris, et précieusement conservé dans ses dossiers personnels.

> M[auricheau]. – Je suis un collaborateur de FOCCART, je suis en ce moment dans le Palais du président YOULOU. Le président souhaiterait parler au Général DE GAULLE. Pouvez-vous m’arranger cela. Le Général doit être au courant de l’évolution de la situation ce matin, et le président YOULOU voudrait entretenir brièvement le Général DE GAULLE de la nature des ordres qui ont été donnés ici à l’Armée française. Ces ordres vont probablement créer une situation extrêmement grave, puisqu’ils prévoient l’enlèvement du président YOULOU vers l’ambassade de France, en vue de ne pas assurer l’intégrité de son Palais. Le président Youlou voudrait demander au Général de Gaulle s’il est possible de faire préciser aux autorités militaires françaises l’ordre d’assurer l’intégrité du Palais ; je reste en ligne.
> X [officier d’ordonnance]. – Où est le président Youlou en ce moment ?
> M. – À un mètre de moi.
> X. – Restez en ligne, je passe la communication à COLOMBEY.
> […]
> M. – Allô, le Général de Gaulle ? mes respects mon Général, je vous passe le président YOULOU.
> Y[oulou]. – Le Palais est encerclé. Je suis encore au Palais, je ne peux pas en sortir, je crois que d’ici quelques minutes je vais tirer, je n’en sais rien, je voudrais que vous donniez des ordres précis à l’Armée française, pour ne pas permettre au communisme international de prendre le pouvoir.
> D[e Gaulle]. – Voulez-vous répéter je vous prie ?
> Y. – Mon Général, ça va très mal, le général KERGAVARAT me dit d’aller me réfugier à l’ambassade de France, je ne peux pas, parce qu’à ce moment-là, je me considère comme démissionnaire du Gouvernement. Je suis le pouvoir légal, alors je demande que l’on protège mon Palais s’il était pris d’assaut, de la manière qu’on protégerait l’Ambassade de France.
> […]
> D. – Et alors vous demandez qu’on protège votre Palais ?
> Y. – Oui, mon Général.
> D. – Et on ne le fait pas ?
> Y. – Eh bien, on le fait mollement, très mollement, au point que si les assaillants attaquent le Palais, je pense même qu’on ne me défendra pas.
> D. – Qu’est-ce qui vous dit ça ?
> Y. – Eh bien, ils voudraient avoir des instructions de vous-même mon Général. Je vais aller chercher le général KERGARAVAT, et lui demander d’avoir tout de suite une conversation avec vous.
> […]
> D. – Écoutez, je m’en vais avoir le général à l’appareil.
> Y. – Oui, on est allé le chercher mon Général.
> D. – Très bien au revoir.
> Y. – Allô, mes respects mon Général, je vous passe l’ambassadeur de France qui serait heureux d’avoir de vous des ordres précis. Je ne peux quitter le Palais, parce que ce sera interprété comme une capitulation de ma part. Je reste au Palais, je demande simplement que le Palais soit protégé et que l’Armée française fasse le maximum pour aller jusqu’au bout. Mon Général, je vous passe l’Ambassadeur de France. Merci mon Général, je vous le passe.
> Des [Garets]. – Bonjour, mon Général.
> D. – Alors ?

Des. – La situation est la suivante. Le Palais est investi, l’Armée et la Gendarmerie congolaises ne sont pas sûres, la population à peu près unanime entoure le Palais. Si on veut dégager le général KERGERAVAT indique que cela suppose mille ou deux mille morts. Dans ce cas mon Général, j’attends vos instructions.
D. – Qu’est-ce que vous proposez que l’on fasse ?
Des. – Personnellement, je crois que le président devrait essayer encore de tenir compte de la situation, de se retirer et faire de nouveau des négociations. Pour le moment, je crois que c’est la solution sage parce qu’il y a l’avenir. Si le président YOULOU a sur les mains, mille ou deux mille morts congolais, sa position politique est perdue dans le pays, définitivement.
D. – Oui, d’ailleurs, nous n’avons pas…
Des. – S’il n’a pas versé le sang dans son pays, il peut revenir à un moment donné. Moi, je crois que dans l’intérêt du président YOULOU, il ne faut pas qu’on fasse deux mille morts congolais, sinon c’est perdu. Je suis à côté du président Youlou, et il comprend aussi que je dis la vérité.
D. – Vous assurez sa sécurité ?
Des. – Oui, naturellement nous assurons sa sécurité.
D. – Vous l’emmenez d’office, alors ?
Des. – Nous l’emmenons à l’ambassade, puis à MAYA-MAYA ; il voudrait rester ici, mais nous assurerons sa sécurité vous pouvez être tranquille de ce côté mon Général.
D. – Des GARETS, alors vous m’entendez : premièrement, il n’est pas question qu’on se mette à tirer sur la foule, à l’heure qu’il est.
Des. – Je répète, il n’est pas question qu’on se mette à tirer sur la foule.
D. – Deuxièmement, le président YOULOU, nous assurons sa sécurité.
Des. – D’accord.
D. – C’est tout ce que nous faisons pour le moment. Nous n’avons pas de raison d’entrer plus avant dans la question politique congolaise. La seule chose que nous ayons à faire, conformément à nos accords, c’est d’assurer la sécurité du président.
Des. – Nous assurons la sécurité du président, il ne risque rien.
D. – Vous m’entendez ?
Des. – Je vous ai entendu, j’ai pris note et j’ai répété les phrases devant vous, je vous repasse le président YOULOU.
D. – M. le président, il n’y a rien d’autre à faire pour vous, que de vous en remettre à notre force militaire, pour votre sécurité personnelle.
Y. – Je reste au Palais mon Général.
D. – Pour le pouvoir, à l’heure qu’il est, je ne vois pas ce qu’ils pourront faire.
Y. – Je reste au Palais, mon Général, si je quitte le Palais ce serait un peu comme démissionner à ce moment-là.
D. – Si vous ne pouvez rien faire au Palais, je vois pas en quoi vous serez plus avancé.
Y. – Quand ils viendront prendre le Palais, que je sorte… leur Gouvernement, je ne pourrai plus reprendre les choses en main, c’est impossible.
D. – Enfin, écoutez c’est comme vous voulez.
Y. – J’ai demandé des blindés, non pas pour tirer, mais pour disperser la foule simplement.
D. – Oui, mais d’après ce qu’on me dit on ne peut pas la disperser, autrement qu’en tirant, et alors… politiquement, la FRANCE ne se… de prendre cette responsabilité.
Y. – Je ne demande pas que l’on tire tout de suite, tout simplement que les blindés dispersent les gens.
D. – Mais ils ne pourront pas les disperser autrement qu’en tirant.
Y. – Je ne sais pas mon Général, les blindés rouleront, ils les verront, les gens vont se disperser

d’eux-mêmes. Autrement, j’ai peur d’une chose… l’Armée française, d’ici quelques minutes, ils vont entrer dans le Palais, alors à ce moment-là, on a beau assurer ma sécurité, mais le pays est perdu, il est communiste.

D. – Il faut d’abord se pencher sur votre sécurité, c’est tout ce qu’elle peut faire, c’est tout ce qu’elle veut faire.

Y. – Oui, mon Général. Est-ce que je peux demander mon Général, que les chars fassent circuler les foules ?

D. – C’est l’affaire du commandant des troupes.

Y. – Oui, il n’y a que lui qui peut savoir s’il peut disperser la foule sans tirer.

D. – Il n’y a que lui qui puisse le savoir. Enfin, j’ai dit ce que j’avais à vous dire M. le président.

Y. – Oui, mon Général, merci bien[393]. »

Sans doute est-ce sur la base de cette retranscription que Foccart s’est forgé la conviction que l’affaire a été mal présentée au général de Gaulle par la diplomatie (le Quai n’est pas très favorable à Youlou) et que les officiers n’ont pas su gérer l’affaire (Foccart reste convaincu qu’une opération d’intimidation aurait suffi sans verser une goutte de sang). Quoi qu’il en soit, c’est au cours de cette conversation stratégique qu’il est injoignable et que se scelle, malgré Mauricheau, le sort de l’abbé.

Un crépuscule entre midi et 13 h à Brazzaville

Vers midi, le général Kergaravat revient une troisième fois, sans doute sollicité dans le cadre de l'appel téléphonique au général de Gaulle : lorsqu'il arrive, le général rencontre Youlou en compagnie de des Garets qui termine sa conversation avec le général de Gaulle. L'abbé tente un dernier coup avec l'officier en lui affirmant que le général de Gaulle donne l'ordre de dégager le Palais. « En tirant ? » répond Kergaravat. Alors que Youlou répond par l'affirmative, des Garets intervient et précise les instructions du général de Gaulle : empêcher toute hécatombe et assurer la sécurité de l'abbé. Kergaravat confirme une ultime fois qu'il juge impossible tout dégagement sans ouverture de feu qui aurait pour conséquence inévitable une effusion de sang. Dans son rapport annuel, le général Kergaravat décrit le dénouement de son point de vue.

> Le général de GAULLE ayant ordonné au général KERGARAVAT d'éviter toute hécatombe et d'assurer la sécurité de l'abbé, le général se rend à nouveau, à 12 h 15, auprès de l'abbé, mais ne peut le décider à chercher refuge à l'ambassade. Le capitaine MOUZABAKANI, présent au Palais, donne sa parole au général que la sécurité de l'abbé sera assurée par l'armée congolaise[394].

L'ultime heure d'agonie du régime de Youlou trouve en « Monsieur Vincent » son chroniqueur : l'ancien chef de la propagande youliste dresse, dans son rapport à Georges Albertini, le tableau décrépi d'une fin de règne dans les couloirs du Palais :

> On pouvait trouver encore au Palais, mais dans les vestibules et dans la cour, un certain nombre de personnes : les membres du cabinet du président, l'ex-ministre N'Zalakanda dont la case avait été brûlée, Ambiny, secrétaire général du MSA, Mabiala, secrétaire général à la défense nationale, le commandant Pochelle [*sic*], chef du cabinet militaire du président, N'Zingoula, directeur de la Sûreté[395], de Peretti, secrétaire général du gouvernement, quelques gendarmes et militaires, dont le capitaine Mouzabakani. À un moment donné, pendant que se poursuit la discussion, un militant syndicaliste sortit de la grande salle et s'approcha d'un jeune officier de la gendarmerie pour lui demander tranquillement de le conduire jusqu'au micro près de la porte principale afin de faire un appel au calme et d'inciter la population à dégager les abords du Palais. Ce jeune officier sans demander conseil à personne, le conduisit au micro et là, le syndicaliste dans un court appel, fit exactement le contraire, il excita la foule à poursuivre son action et à crier "Youlou, démission".
> Les jeunes reprirent ce cri en slogan et dans la salle du Palais pendant que le militant syndicaliste revenait, ses camarades durcirent leur position pour obtenir la démission de l'abbé. À 13 h 05, le président Youlou signait sa démission et annonçait qu'il la remettait à l'armée à qui il confiait le pouvoir. Le capitaine Mouzabakani devait faire un signe à l'arrière du Palais où étaient massés les gendarmes, qui, aussitôt, à 13 h 07, pénétrèrent dans l'enceinte et encerclèrent le Palais à l'extérieur et à l'intérieur. Il semble que la manœuvre ait été prévue à l'avance et qu'il n'est pas sûr qu'elle ne s'est pas faite en accord avec le président Youlou qui ne voulait pas voir les syndicalistes s'emparer

du gouvernement.

Vers 13 h 20, Kergaravat intervient une quatrième et ultime fois au Palais pour s’assurer de la démission et de la sécurité du président congolais : Youlou lui confirme sa démission mais se refuse à le suivre. Le général lui demande alors une décharge écrite : alors que l’abbé se retire dans ses appartements pour prendre un papier et un stylo, le capitaine Mouzabakani invite Kergaravat à quitter le Palais, après s’être porté personnellement responsable de la sécurité de l’abbé. Le général quitte le Palais vers 14 h. Environ une heure plus tard, vers 15 h, Le capitaine Gozé (sans doute sur ordre de sa hiérarchie française) tente de mettre en application le plan d’exfiltration de l’abbé qu’il avait préparé. Youlou accepte de gagner l’ambassade de France, mais souhaite en informer le comité insurrectionnel. Deux sections de soldats congolais envahissent le Palais : l’exfiltration de l’abbé n’est plus possible que par un coup de force. Mouzabakani confirmant qu’il assure personnellement la sécurité du président déchu, et la tension croissant entre les militaires français et congolais dans les couloirs du Palais, le capitaine Gozé reçoit l’ordre d’évacuation des lieux sans l’abbé à 15 h 15. Quinze minutes plus tard, il rend compte au colonel Volff, de la mission militaire, et lui remet les documents que lui a confiés Youlou pour les détruire. Parallèlement, les conseillers français, au premier rang desquels le commandant Piochelle, Émile Bougère et Jean Mauricheau-Beaupré, s’éclipsent discrètement du Palais par l’arrière, tandis qu’un terme est mis aux mandats des officiers français détachés auprès des FAC et de la gendarmerie. Dans les heures et les jours qui suivent, les forces françaises se replient dans l’ordre, attendant prudemment la suite de la révolution en assurant la sécurité des biens et des ressortissants français.

« Monsieur Vincent » et Christian Jayle n’échappent finalement que de peu à la justice révolutionnaire dont ils sont les cibles. Ils ne doivent leur salut qu’à la protection de l’ambassade de France auprès de laquelle ils trouvent refuge. Durant quatre jours, leur destin semble critique. Finalement, protégés par l’ambassade de France et après de rocambolesques aventures (la police de l’aéroport de Maya-Maya cherche jusqu’au dernier instant à arrêter « Monsieur Vincent »), les deux hommes parviennent à s’embarquer, le 19 août 1963, dans un avion à destination de Paris : ils sont escortés jusqu’à leur siège par le consul de France et le colonel Volff pour plus de sécurité. Mauricheau, de son côté, cherche à rentrer au plus vite à Paris, pour présenter à Foccart son rapport verbal. Le 16 août 1963 en fin d’après-midi, depuis Brazzaville, il appelle Paul

Bouteiller, chargé de mission au secrétariat général des Affaires africaines et malgaches, pour faire annoncer son retour à Foccart. Le poste « Babouin » a enregistré la conversation : le ton est inquiet mais Mauricheau ne baisse pas les bras. Selon lui la situation est grave mais pas totalement compromise, il est encore temps d'agir d'une manière ou d'une autre pour sauver l'abbé.

M[auricheau]. – Salut camarade.
B[outeiller]. – Salut, j'ai prévenu votre épouse hier.
M. – Je vais sans doute, sauf changement de programme à la dernière minute où vous seriez averti, prendre l'avion de ce soir.
B. – Avec le collègue ? [Prosper Bouende, chargé de mission congolais au secrétariat général].
M. – Le problème n'est pas là. Je reviendrai ici sans doute dans 48 heures. Mais je voudrais que vous avertissiez FOCCART.
B. – Il arrive cette nuit à PARIS.
M. – Ah, bon je me proposais de m'arrêter à NICE mais dans ce cas-là je vais jusqu'à PARIS alors ?
B. – Venez à PARIS. Il sera ce soir à PARIS.
M. – Avertissez-le et envoyez-moi une voiture au BOURGET.
B. – À quelle heure ? 08 h 25 ?
M. – Le même truc qui arrive à 08 h 30.
B. – Le même que le collègue BOUENDE ?
M. – C'est ça. Alors si je ne pars pas, ce qui peut se décider au dernier moment compte tenu d'une situation extrêmement fluide, on vous avertira dans la nuit ou demain matin. En principe je suis au bureau demain matin vers 9 h.
B. – OK. Tout va normalement ?
M. – Non, pas normalement[396].

Tout laisse à penser que Mauricheau-Beaupré a bien rencontré Foccart le 17 août au matin pour faire un compte-rendu verbal de la crise congolaise. De son côté, Foccart dresse le bilan de la situation et conclut que, en son absence et sous la pression de la diplomatie et des Armées, Youlou a été trop facilement abandonné à son sort alors que la situation aurait pu être restaurée à son avantage, sans effusion de sang. Mais pour l'instant, il doit supporter et assumer la colère froide du général de Gaulle : « "Vous n'étiez pas là, je ne pouvais pas savoir" m'a-t-il rétorqué, furieux de mon absence[397]. » Le conseiller « Afrique » sait qu'essuyer ces tempêtes gaulliennes fait partie intégrante de son rôle à l'Élysée. Toutefois, la carte Youlou n'est pas abandonnée dans l'esprit de Foccart et de Mauricheau. Désormais, plus que jamais, l'opération doit se passer en toute confidentialité puisque la France ne se mêle officiellement pas d'une affaire intérieure à la vie politique congolaise.

L'ATELIER DE L'HISTORIEN

Recomposer un événement : les coulisses du 15 août 1963

Le récit constitue, en histoire, une figure de style traditionnellement centrée sur un événement majeur : ici, les « Trois Glorieuses », et plus particulièrement la journée du 15 août 1963. L'historien est toutefois confronté à deux principaux obstacles dans sa pratique du récit. Le premier est l'établissement concret, réel et sourcé des faits, le plus précisément possible. Jusqu'où s'arrêter dans la restitution des événements ? Que retenir et que supprimer pour offrir un récit lisible et organisé, sans verser dans des facilités stylistiques qui font bien souvent glisser d'un récit reconstitué à un récit reconstruit sans que le lecteur ne s'aperçoive des « astuces » de l'historien ? L'historiographie anglo-saxonne use de l'expression « *Just facts* » pour illustrer cette recherche de l'épure événementielle. Ce premier travers se retrouve bien souvent dans des récits rapides et médiatiques d'événements, car il offre au lecteur l'attrait d'une histoire incarnée, vue comme au cœur de la mêlée, avec un foisonnement de détails qui se présentent comme autant de gages d'authenticité. Cette écriture « de terrain » (qui laisse imaginer au lecteur, à tort ou à raison, que l'historien pratique lui-même des terrains similaires) se veut à l'opposé d'une écriture « de cabinet », supposément confortable, sans risque et finalement froide malgré ses qualités. Une pratique trop académique a, en effet, tendance à négliger le déroulement des faits au profit de leur problématisation : pour aussi pertinent qu'apparaît le commentaire de l'événement, le déficit de récit fait perdre à l'événement sa réalité, sa matérialité, sa dimension humaine.

C'est entre ces deux tensions que s'insère la pratique du récit. Pourtant, dans la triangulation entre sources écrites, Mémoires (et tradition orale) et analyse historique, l'équilibre ne repose pas sur un seul de ces trois éléments, mais bien quelque part entre eux. Par le recoupement des sources, l'historien espère ainsi aboutir, comme un archéologue face à ses fouilles, à la reconstitution la plus fidèle d'un événement jusque, espère-t-il, dans ses recoins les plus inconnus. Mais il doit également admettre ses limites et les expliquer.

Le récit des « Trois Glorieuses » a initialement été abordé par la version qu'en propose Rémi Boutet dans son ouvrage *Les Trois Glorieuses ou la chute de Fulbert Youlou* (1990), qui s'inscrit précisément dans une collection d'histoire africaine qui revisite les grands événements de l'indépendance du continent. Ce travail a ensuite été largement affiné par la découverte des rapports militaires aux archives de Vincennes (sous-série 6 H, état-major de l'Afrique équatoriale française), notamment les rapports des deux principaux responsables que sont le général Kergaravat et le colonel Volff. Mais le récit, pour précis qu'il devenait, n'en souffrait pas moins d'une certaine « froideur » : impossible de donner à voir l'agitation dans les murs du Palais et les gesticulations pour joindre les plus hautes autorités à Paris. Pire : les mots véritables, échangés avec de Gaulle, restaient des sources de seconde main (donc souffraient d'avoir été recomposées). La découverte du rapport que « Monsieur Vincent » rédige à l'attention de Georges Albertini constitue un élément inédit qui offre l'avantage d'être la première source écrite sur la base d'un témoignage « de l'intérieur ». Parallèlement, des témoignages de différents acteurs ou proches du dossier congolais (Paul Bouteiller, Philippe Lettéron, etc.) donnaient à leur tour plus de chair au récit de la révolution congolaise vue de la coulisse française.

Enfin, manquent les mots de l'instant, pour donner toute la dimension incarnée des paroles « à chaud ». Ici, la découverte de nouvelles sources a été déterminante : en Mai-68, craignant véritablement une insurrection en France, Jacques Foccart confie à Dominique Vic-Dupont, son médecin et ami de

confiance (c’est ce docteur qui suivra la maladie du président gabonais Léon M’Ba), des liasses d’archives qu’il souhaite dissimuler. En mai 2014, ces dossiers ont été retrouvés et remis aux Archives nationales (113 AJ). Parmi les documents intéressant les affaires africaines, se trouve un dossier de la présidence de la République barré au feutre rouge de deux lettres : Y. F, pour Youlou Fulbert. À l’intérieur, sont conservés notamment les bulletins d’écoutes du poste « Babouin » du SDECE (dont la conversation avec le général de Gaulle) et le rapport d’inspection en septembre 1963 du général Noiret sur l’emploi des forces françaises à Brazzaville, visé de la main de Pierre Messmer et remis ensuite à Foccart. La conservation de ces documents fondamentaux pour le récit des « Trois Glorieuses » doit largement au fait que Foccart, absent au moment de la prise de décision stratégique, a cherché lui-même à disposer du maximum de renseignements précis pour analyser les erreurs françaises du 15 août 1963.

Chapitre 7

Docteur Tshombé & Mister Youlou

La coulisse de l’histoire : Paris, novembre 1964

Dans le quartier de la gare Saint-Lazare à Paris, à deux pas du siège d’Est & Ouest, la panique a gagné dans le café *Le Laborde*. Dans la soirée, Émile Bougère alias « Monsieur Vincent » entre dans le bistro et commande sa traditionnelle menthe à l’eau. Le temps de se faire servir, il se rend aux toilettes. De longues minutes passent (une vingtaine selon certaines sources), la boisson attend son consommateur sur le comptoir. Ne voyant pas ce dernier revenir, le responsable de l’établissement va aux toilettes le chercher : c’est là qu’il fait la macabre découverte d’un corps sans vie, gisant sur le sol. Lorsque la police arrive, une première fouille est effectuée sur le cadavre. La police ne trouvera dans ses poches que des cartes officielles de fonctionnaire de l’Unesco et des Nations unies établies au nom d’Émile Vincent. Le corps est amené à la morgue en attente de vérification de l’identification. Très vite, les policiers de la préfecture arrivent à la conclusion que les documents de l’Unesco sont des faux. Presque aussitôt, ils découvrent que leur cadavre se nomme en réalité Émile Bougère et qu’il travaille pour l’officine de Georges Albertini. Élément plus mystérieux encore : ni le responsable du café *Le Laborde* ni les policiers n’ont trouvé la moindre trace des documents que « Vincent » avait emmenés aux toilettes – sans doute pour les détruire suivant des sources bien informées. Mort naturelle ou assassinat ? L’autopsie aboutit à une congestion – ou embolie – cérébrale.

Près de quatre semaines plus tard, dans un café de la Porte de Saint-Cloud, un nouveau cadavre est découvert dans les toilettes de l’établissement, dans des circonstances similaires. Il s’agit cette fois d’Alfred Delarue, dit « Monsieur Charles », un client suffisamment habitué pour que sa silhouette soit connue du patron. Là aussi, l’autopsie conclut à une congestion – ou embolie – cérébrale. Si certaines personnes de leur entourage acceptent cette version officielle du décès, d’autres, au contraire, ne peuvent s’empêcher de rapprocher les deux morts pour y voir deux scènes de crime analogues. Il s’agirait dès lors d’exécutions perpétrées par des services spéciaux de l’Est. Car, loin d’entamer une retraite paisible après leurs aventures congolaises, les deux « barbouzes » ont plus que

jamais repris du service. Et le dossier congolais reste la priorité de « Monsieur Vincent » qui travaille activement au retour au pouvoir de Fulbert Youlou à Brazzaville, dans le sillage de la nomination de Moïse Tshombé à Léopoldville aux fonctions de Premier ministre. Derrière eux, dans l'ombre de la coulisse, l'essentiel des « barbouzes » de Brazzaville du temps de Youlou n'a pas désarmé : au lendemain des « Trois Glorieuses », il faut libérer l'abbé et faire barrage par tous les moyens au communisme.

Le syndrome de Brazzaville

Le communisme, voilà l'ennemi[398]

Au lendemain des « Trois Glorieuses », Mauricheau-Beaupré est, de fait, sans emploi puisque depuis janvier 1963 il était conseiller auprès de Fulbert Youlou, sous contrat du ministère de la Coopération. Après la révolution congolaise, il est nommé, à nouveau sous contrat du ministère de la Coopération, conseiller de Félix Houphouët-Boigny à Abidjan. Loin d'être un simple jeu de chaises musicales, cette nouvelle affectation met en lumière les intrigues houphouëtistes en Afrique centrale : si le chef du RDA est connu pour sa politique en Afrique de l'Ouest, il n'en a pas oublié l'Afrique équatoriale au titre de sa grande politique dite de la « famille africaine », dont Youlou fut un acteur-clé entre 1958 et 1963. Quoique basé à Abidjan, Mauricheau conserve le dossier congolais comme horizon prioritaire.

Il complète le rapport verbal qu'il a fait à Foccart en août 1963 par une de ses traditionnelles notes fleuves, au style direct : « Sur les causes et les suites du coup de force de B/ville[399] ». Le postulat est clair : Youlou n'a pas été renversé par un mouvement profond. Il est victime de l'accélération des événements et de ses erreurs de jugement et d'action[400], à partir de la venue de Sékou Touré. « Monsieur Jean » analyse donc la révolution congolaise comme un mouvement empirique et mal encadré, et remet la République congolaise dans une perspective historique pour comprendre ce qui s'est passé et évaluer la situation à venir : de 1960 à 1963, avec l'abbé Fulbert, le Congo a vécu sa première décolonisation. Avec les « Trois Glorieuses », le Congo vient de vivre sa deuxième décolonisation. Il n'attribue pas à la seconde séquence des racines aussi profondes qu'à la première. Car selon lui, de Gaulle a créé une Afrique francophone puissante, solidaire, « raisonnable et francophile », tandis que la révolution congolaise ne s'appuie que sur le rêve guinéen, qui n'emmènera que des déconvenues. Sa lecture géopolitique africaine est sous-tendue par l'idée

qu’il se fait d’un « plan de Gaulle » pour une Afrique francophone, commencée par la Communauté et poursuivie par la stratégie d’Houphouët-Boigny et du RDA. Elle est également sous-tendue par l’opinion qu’il a, pour l’Afrique centrale, des acteurs et de leur audience populaire. La solution Youlou est loin d’être, à ses yeux, périmée. L’abbé garderait de profonds et réels soutiens qu’il a su se forger par son charisme : tournées en brousse, discours, clientélisme édilitaire, etc.

> L’abbé Youlou n’est pas seulement une soutane, il a une légende, et, dans un pays tel que le Congo, c’est beaucoup plus important qu’une compétence technique mal assimilée. […] Il revenait fourbu et couvert de poussières de ces opérations de magie nationale, ayant distribué quelques piles de petites coupures de francs CFA, qui sont toujours à l’effigie du gouverneur général Éboué. […] Le retard [de Massamba-Débat et des autres hommes politiques congolais] est en effet trop grand pour qu’il puisse être jamais rattrapé : la légende de l’abbé a des racines profondes.

Mauricheau estime que la révolution va être prise dans ses contradictions, tiraillée entre des politiciens modérés et des partisans extrémistes. Et que la République du Congo, en mal de soutiens de toutes sortes, sera l’objet de jeux de séduction de toutes les parties. La révolution verra ses divergences internes exacerbées par les alliés extérieurs de telle ou telle partie. La révolution ne vaut donc pas tant pour elle-même que pour la caisse de résonance des influences dans la sous-région, cœur de fixation de la guerre froide en Afrique. En somme, toujours selon « Monsieur Jean », avec une révolution mal définie et désormais en mal de repères, le Congo sera emmené à reconsidérer la présidence Youlou. Voilà pourquoi Mauricheau considère qu’il ne faut pas négocier avec le gouvernement révolutionnaire, l’abbé restant la carte privilégiée de la France.

> Lorsque l’équipe de techniciens et de cervelles blanches qui composent le gouvernement officiel aura fait la preuve de son incapacité, il est probable que d’autres événements se produiront, qui sont dans la “logique interne” de la nouvelle situation. […] Ces hommes (qui ont pris le pouvoir le 15 août et qui sont une minorité) ne savent pas encore ce qu’ils sont eux-mêmes. Les émissaires américains iront naturellement s’adresser à Massamba-Debat qui est protestant et n’est “modéré” que dans la mesure où il espère l’aide américaine. Mais les Guinéens et surtout les Égyptiens, eux, s’adresseront à la bonne porte. Le capitaine Mouzabakani, aujourd’hui chef de bataillon, découvrira qu’il est “nassérien”. Si ce n’est pas Mouzabakani, ce sera Mountsaka ou un autre. Si cela ne se produit pas demain, ce sera après-demain, à moins que ce processus inévitable ne soit envisagé immédiatement. […] L’abbé Youlou est conscient de ces réalités et de ces perspectives ; comme la plupart des chefs africains lucides, comme le premier d’entre eux Moïse Tshombé.

Car dans la crise de l’Afrique centrale et des deux Congo, Mauricheau développe une idée très précise, qui s’appuie de part et d’autre du fleuve Congo

sur deux atouts : Youlou et Tshombé. La stratégie officieuse de Foccart en Afrique centrale, à l'instigation de Mauricheau, se combine autour de ce duo officieux, noué en 1961 et qui trouve depuis en « Monsieur Jean » son plus éloquent aède[401].

De son côté, la centrale parisienne du SDECE signe une note d'information sur les activités communistes et les émeutes de Brazzaville. Les responsables du secteur N (Afrique) présentent la nouveauté, la gravité et la portée de la révolution congolaise :

> Il est acquis, désormais, que l'Afrique noire a vécu son premier "coup d'État technique" avec les émeutes de Brazzaville et la chute de l'abbé YOULOU. Fomenté par des agitateurs aujourd'hui connus, il est évident que le coup de force n'est pas une explosion populaire absolument spontanée mais fait suite à des manœuvres concertées et préparées de longue date dont l'aboutissement a été favorisé par un événement fortuit : la visite du président Sékou TOURE.[…] Rassemblés et fanatisés, les éléments hétérogènes qui permirent de mener à bien ce coup de force, n'auraient pas été capables de l'entreprendre sans la direction d'agitateurs avertis et il ne fait aucun doute que ceux-ci attendent à nouveau leur heure : leur tactique nouvelle consistant à transiger sur le pouvoir, de collaborer avec lui à la résolution des problèmes d'utilité publique, de rechercher l'alliance des éléments bourgeois, selon la tactique connue des communistes[402].

La thèse des services français est claire : ce coup n'a pu être réalisé que grâce à l'aide et l'action de personnalités formées et acquises au communisme, en lien avec les organisations mondiales « crypto-communistes ». Pour le SDECE, ce sont elles qui ont mené la révolution, ce sont elles également qui vont orienter la politique au Congo. En ce sens, l'équipe gouvernementale de Massamba-Débat est considérée au mieux comme non viable, au pire comme des pantins qui seront à la merci de la rue et des organisations congolaises marxistes. En tous les cas, la validité politique des « modérés » congolais est nulle aux yeux des services de renseignement français. Youlou reste et restera la préférence avouée de Maurice Robert et du SDECE.

Face à la surprise traumatisante du coup du 15 août 1963, le SDECE reconsidère l'ensemble des informations politiques recueillies depuis plus d'un an. Aux signaux d'alerte isolés, les responsables du service de renseignement veulent trouver un lien logique. L'action communiste, dans ses objectifs comme dans ses moyens, constitue leur réponse. Loin de reprendre en considération la dégradation interne du régime de l'abbé, ils préfèrent chercher un plan de subversion aux aspects nouveaux qui expliquerait la révolution. La coordination des mouvements de jeunesse et des syndicats est, d'après le SDECE, la preuve d'un plan subversif, mis en œuvre à Brazzaville et orchestré *via* Léopoldville.

> Dès la fin du mois de juin, l’action du Bloc oriental se manifestait par les pressions exercées sur l’UJC par l’ambassade d’URSS à LÉOPOLDVILLE. À cette date en effet les principaux membres du Comité directeur de l’UJC étaient convoqués au siège de cette ambassade. Ils y reçoivent les instructions nécessaires à la préparation du coup de force […] En fait la partie clandestine de la préparation du coup d’État était confiée à l’UJC agissant seule, selon les mots d’ordre communistes, tandis que les syndicalistes liés aux centrales communistes entreprenaient une action publique dans le cadre du “comité de fusion”.

Toutefois, malgré les recherches du commandant Pagniez, le SDECE n’est en possession que de peu d’éléments nouveaux, sinon aucun, au sujet de la préparation des émeutes de Brazzaville. Cette note est bâtie sur la foi d’informations préalablement recueillies, réinterprétées à la lumière des « Trois Glorieuses ». Ce document est révélateur de l’esprit qui anime le SDECE un mois après le renversement de Youlou. À l’échelle de l’Afrique, le service tire des conclusions maximalistes de la situation congolaise, constituant les germes d’un véritable « syndrome de Brazzaville ».

Brazzaville – Paris – Bruxelles – Madrid – Abidjan

« Mes amitiés au secteur[403] » : ce message est le seul trait d’optimisme du courrier qu’adresse le commandant Pagniez à son patron, le commandant Robert, un mois après la chute de Youlou. Sur la foi des renseignements collectés auprès de « M », la situation s’avère plus que critique : l’hostilité au président déchu reste générale (malgré la constitution parmi les Lari d’un mouvement d’opinion favorable à l’abbé), la tension s’accroît, les « syndicalistes et les commandants […] sont dépassés » par l’homme de la rue, de sorte que « tout risque de se solder par un dur conflit d’ethnies[404] ». La lettre manuscrite du chef de poste du SDECE et celle de son informateur « M » appartiennent en réalité à un dossier composé de huit documents sensibles, réunis par Mauricheau-Beaupré et remis en mains propres à Foccart. Premier progrès depuis le 15 août : au prix de certains risques, le contact a pu être établi avec l’abbé par l’entremise de son secrétaire particulier, Alphonse Soukantima (dit « Senka »). Ces lettres de l’abbé, rédigées au Bic de son écriture penchée et manifestement angoissée, constituent le cœur du dossier ramené par Mauricheau à Foccart. Le premier document est un aide-mémoire de sept pages manuscrites dans lequel Youlou revient sur « les événements de Brazzaville » : il s’agit d’un brouillon que Soukantima dactylographie, avec mission de l’adresser aux chefs d’État de l’Union africaine et malgache, au président Kasavubu, à Jacques Foccart, à Jean

Mauricheau-Beaupré, à tous les journaux parisiens et au président Kennedy. Dans le second document, l'abbé donne des consignes politiques plus confidentielles. Les deux dernières sont les plus importantes :

> 2) Demandez à M. Mauricheau-Beaupré de dire à M. Foccard [*sic*] d'intervenir auprès du Général de Gaulle afin que celui[-ci] fasse des démarches pour notre libération rapide.
> 3) Prévenir M. Demichel de notre situation et lui dire que tout mon espoir se repose sur lui pour l'avenir.

Dans le courant de l'automne 1963, Youlou parviendra depuis sa prison à envoyer clandestinement des courriers manuscrits au général de Gaulle et à Foccart. Invisible officiellement dans les complots congolais, ce dernier s'investit d'autant plus que son absence le 15 août a été fatale. Force est de constater que, après les « Trois Glorieuses », l'exil madrilène de Tshombé change de signification politique. Retiré en Espagne franquiste, véritable Suisse de l'anticommunisme de l'Europe des années 1960, il devient alors le champion de Mauricheau en Afrique centrale. Dans ce contexte postrévolutionnaire, Saar-Demichel est « réveillé » sur le dossier congolais : il réactive ses réseaux en Europe et renoue avec Tshombé (si tant est que le fil ait été rompu). Entre septembre et novembre 1963, les rencontres se multiplient à Madrid et Barcelone entre Mauricheau, Saar-Demichel, Tshombé et Hazoume. Dès cette période, les rôles semblent se répartir de la manière suivante : Hazoume tient lieu de conseiller politique et d'agent de liaison de Tshombé ; Mauricheau gagne à sa cause Houphouët-Boigny et Foccart ; Saar-Demichel sert de financier secret et d'organisateur, comme à son habitude. Demichel fait remettre à Tshombé, aux bons soins d'Antoine Hazoume, la somme de 20 000 F en septembre 1963 et la somme de 30 000 F en novembre 1963. Dans sa lettre à Demichel, l'ancien leader katangais est clair sur ses intentions :

> Rappelez-vous qu'au cours de ces conversations, il avait été question, dans l'intérêt de notre ami qui reste en souffrance, de réunir un groupe d'hommes, de les entraîner, etc. J'ai environ douze personnes qui sont actuellement en Espagne pour lesquelles j'ai dû payer les billets de voyage et les frais de séjour à Barcelone et à Madrid. Ces frais sont très élevés. J'interviens également pour les frais de voyages et de séjour de Monsieur Hazoume à Paris et dans les diverses missions qu'il a exécutées. Un réseau de Service de renseignement a été établi. […] Ayant absolument besoin de fonds pour faire face aux engagements que j'ai dû prendre en Espagne (frais de séjours dans les hôtels, locations d'appartements, etc.), je vous serais très obligé de vouloir bien remettre à notre ami, Monsieur Hazoume, les sommes de : 40 000 dollars (quarante mille dollars) et deux millions de pesetas. Ces montants ont d'ailleurs fait l'objet de nos différents entretiens à Barcelone en la présence de Monsieur MB et de Monsieur Hazoume.[405].

Hazoume, fort de sa triple casquette de conseiller politique congolais, agent du SDECE et membre de la « petite équipe » de Mauricheau, est la cheville ouvrière de la contre-révolution au Congo. En septembre 1963, le président tchadien Tombalbaye le présente personnellement à Foccart, à Paris. Aux premiers jours d'octobre 1963, Hazoume a remis à Maurice Robert, son officier traitant, des tracts dénonçant Massamba-Débat et le commandant Mountsaka (à charge pour le chef du secteur N de les faire éditer et envoyer à Brazzaville, sous réserve de l'accord personnel de Foccart)[406].

Un mémorandum pour la réunion des Congolais à l'étranger est commandé par Hazoume à Jean-Louis Lobelt, ancien attaché économique à l'ambassade du Congo à Paris, vers la fin de l'automne 1963 : après avoir établi un plan d'action des exilés, il propose la création d'un Comité national de réconciliation congolaise (CNRC). Le programme s'articule autour de quatre points principaux : la création du Rassemblement démocratique congolais (RDC) directement inspiré du RDA ; la libération des trois leaders Youlou, Opangault et Tchitchelle ; la tenue d'une table ronde sous le patronage de l'Union africaine et malgache (UAM) ; et l'organisation d'un référendum sous les auspices de l'UAM qui départagera le parti vainqueur[407]. L'objectif avoué est le retour au pouvoir de Youlou, sous les auspices de l'UAM, c'est-à-dire d'Houphouët-Boigny. Lobelt est en contact avec Ibalico, l'ancien propagandiste de Youlou devenu le chef de file de la contre-révolution depuis Léopoldville, et sert d'agent temporaire de liaison en Afrique, essentiellement avec la Côte d'Ivoire. Finalement, son projet de CNRC prend fin quelques jours après son passage à Abidjan, au mois de décembre 1963. Lobelt devient, à la demande d'Hazoume, un informateur temporaire des chefs d'État africains sur la situation congolaise au mois de janvier 1964, dans le cadre de la réunion de l'UAM à Abidjan[408]. Si l'affaire échoue, elle jette toutefois une lumière crue sur le rôle d'Houphouët-Boigny dans la stratégie française en Afrique centrale : c'est désormais par l'UAM que « la famille francophone » va chercher à reprendre pied. Pour fonctionner, ce plan d'action psychologique nécessitait la libération de Youlou. Si, dans son courrier du 19 novembre 1963, Tshombé rappelle à Demichel son projet de libération *manu militari* de Youlou (« notre ami qui reste en souffrance »), Foccart préfère une solution moins artisanale et plus professionnelle. En toute confidentialité, dès le mois d'octobre 1963, il sollicite le SDECE sur ce sujet. En somme, d'une main, il fait préparer par Mauricheau et Hazoume le volet politique de l'affaire,

et de l'autre, le volet « intervention » par le service Action du SDECE (service VIII) qu'il connaît bien pour en être lieutenant-colonel de réserve. Le premier rapport de la mission d'études du service Action, daté de la mi-octobre, est rendu en exemplaire unique : à l'attention exclusive de Foccart. Le titre donné à l'opération trahit un certain optimisme.

Opération « Austerlitz »

Sa mission :

> Étudier la libération du Président FULBERT YOULOU et de ses deux Ministres, actuellement détenus à l'intérieur du camp de la Gendarmerie de BRAZZAVILLE, en vue d'assurer leur sortie du Congo à destination d'un Pays africain francophone ami. Ceci avant le Dimanche 8 décembre 1963, jour des élections au Congo, l'opération devant être menée de façon telle que le rôle du Gouvernement et des Services Français ne puisse apparaître. Elle ne doit, en outre, entraîner aucune effusion de sang[409].

Le plan prévoit que deux officiers du service Action soient envoyés, sous couverture, à Léopoldville pour préparer et déclencher l'opération « sur ordre supérieur et […] par personnes interposées ». Le scénario serait le suivant : montage de l'opération par les deux officiers du service VIII à Léopoldville, recrutement et instruction d'un chef et d'une équipe congolais, élaboration d'un plan, exfiltration de Youlou, Opangault et Tchitchelle avec franchissement du fleuve, débarquement à Léopoldville pour ensuite les convoyer jusqu'en « territoire sûr ». Les officiers du service VIII s'appuient largement sur les ressources du secteur N de Maurice Robert. Ils peuvent compter sur le réseau de renseignements que dit avoir mis en place Hazoume entre Brazzaville et Léopoldville, sur le commandant Pagniez toujours chef du PLR à Brazzaville qui dispose d'une vedette à moteur qui permet de relier les deux capitales[410], sur un contact aléatoire avec Youlou et, éventuellement, sur le concours de l'adjudant Kizongolo, ancien stagiaire du SDECE à Dakar et ancien chef du service de renseignement clandestin de Youlou depuis son poste de régisseur de la prison centrale[411]. Dans ce dispositif, Hazoume est la figure centrale, qui doit débarquer à Léopoldville le 2 décembre pour préparer l'opération. L'opération de préalerte devant informer l'abbé Fulbert de ce qui se trame doit être déclenchée le 30 novembre au soir. Réaliste, le chef du service Action conclut :

> Dans l'état actuel des choses et compte tenu des délais très brefs imposés, l'opération menée en souplesse n'a pratiquement aucune chance de succès.

> Par contre, son étude pourrait être poursuivie en vue d'une exécution postérieure après estimation des possibilités et une préparation minutieuse. Un délai minimum de deux mois est à prévoir.

Le service Action préconise qu'une mission d'exploration soit envoyée à Brazzaville en octobre 1963, pour étudier la faisabilité et la matérialité des contraintes de l'opération « Austerlitz » : le compte-rendu de cette mission complétera celui d'Hazoume qui doit rentrer courant octobre de Léopoldville (entre deux visites espagnoles à Tshombé)[412]. L'agent du SDECE est parti au Congo ex-belge pour prendre contact avec son réseau de renseignements et avec les organisations de résistance youlistes, d'une part, et, d'autre part, pour étudier la situation politique du Congo-Léopoldville en vue d'un retour au pouvoir de Tshombé. C'est dans ce contexte byzantin qu'un second rapport est remis le 18 décembre 1963 par le chef du service VIII : face à la réalité des faits, l'action nécessite d'être profondément révisée. Le service Action recadre dès les premières lignes le contexte de la mission et les contraintes inhérentes :

> Une suite d'informations et de renseignements récents, de même que l'impression laissée par Azoumeh [pour Hazoume] lors de ses contacts avec l'officier traitant, nous conduisent à placer cette mission dans un cadre géopolitique beaucoup plus vaste, quoique mal défini, mais pouvant connaître de nouveaux développements.
> En effet, à la lumière de ces renseignements, il apparaît que la mission "AUSTERLITZ" qui constitue une fin en soi, semble devoir être exploitée par des éléments extérieurs dans le cadre de la lutte ADOULA-TSHOMBE, laquelle connaît un nouveau rebondissement. Or, derrière ce duel par personnes interposées, il est aisé de déceler une lutte d'influence entre certaines grandes puissances pour le contrôle du Centre de l'Afrique.
> Néanmoins, notre étude a été conduite en fonction de l'objectif désigné[413].

Le service Action dresse un constat moins optimiste de la contre-révolution que Mauricheau. En premier lieu, Hazoume et son organisation posent problème. Initialement décrit dans le premier rapport d'octobre comme « une personnalité africaine, manipulée par le Service […] très sérieuse, offrant le maximum de garanties, intellectuelles et morales […] connue de Monsieur FOCCART », il ne suscite plus du tout le même enthousiasme en décembre : ses moyens, précédemment importants, sont décrits comme désormais réduits et avec peu d'effet dans la mobilisation d'éléments congolais fiables. En outre, le service Action n'est pas dupe des doubles jeux politiques qui se préparent dans la coulisse de l'opération « Austerliz » : le service VIII considère ce mélange des genres comme fortement susceptible de compromettre l'opération. Dans ces conditions, sans être écarté du projet, le rôle d'Hazoume est reconsidéré à la

baisse par le chef du service Action. Sa cellule de renseignements-liaison s'avère bien plus embryonnaire qu'il ne voulait le reconnaître : son service de liaison entre Brazzaville et Léopoldville semble se réduire à deux personnes. Le service VIII propose donc de procéder à la recherche d'un autre leader congolais capable de relayer l'action d'Hazoume. Quant à Kizongolo, il est jugé préférable de n'avoir rien à faire avec lui, « liens de sang et complicité matrimoniale n'étant pas des critères suffisants en matière de sécurité ».

En second lieu, Léopoldville « devenu un centre d'intrigues et de subversions » n'apparaît pas comme une base arrière sûre pour l'opération. Le chef du service Action préconise d'établir la base depuis la Centrafrique ou le Gabon ; cette base serait une structure propre au service VIII, qui permettrait de piloter les actions d'infiltration et d'exfiltration. À sa manière et avec ses raccourcis, le chef du service Action résume la situation trouble des deux Congo aux yeux des services spéciaux :

> Après l'échec subi par les Lumumbistes soutenus par les Russes, la situation se caractérise par une reprise de la lutte entre ADOULA et TSHOMBE, sorte de "guerre froide" dont tout laisse à penser que les animateurs ne sont pas les deux leaders congolais mais les représentants obscurs de diverses grandes puissances par l'intermédiaire de certains Organismes tels que la CIA et la CISL, avec une présence toujours possible des Services Soviétiques et Chinois. L'objectif apparaît être l'établissement d'une plate-forme d'influence au Centre de l'Afrique, en s'appuyant précisément sur les deux Congo.

Le 12 décembre 1963, une mission d'exploration menée par un agent du nom de code de TC 235 est finalement mise en route sur Brazzaville pour une recherche de renseignements d'ambiance, la mise en place d'un système de renseignements-liaison avec le camp de la gendarmerie (par l'entremise d'un adjudant français de la coopération), l'établissement d'un catalogue d'honorables correspondants éventuels, et la mise au point d'une documentation opérationnelle. Il est permis d'avancer l'hypothèse que, au retour de TC 235 prévu pour le 22 décembre 1963, l'opinion du service VIII sur le dossier congolais est devenue encore plus pessimiste. Temps minimum estimé de la préparation : deux mois (soit janvier-février 1964). Cependant, tout laisse à penser que l'opération « Austerlitz » s'arrête finalement au stade de la mission d'étude.

Dans ces conditions, les plans successifs d'évasion de Youlou sont condamnés. Mauricheau, à son tour, n'aura de cesse d'échafauder des opérations nocturnes et clamer qu'il est prêt à tout pour sortir l'abbé de sa prison. Dans les faits, contrairement à la légende pieusement colportée, au premier chef par Foccart,

aucun plan d'évasion ne sera mis à exécution, ni par le SDECE, ni par Mauricheau. Mais, face aux autres chefs d'État africains « amis de la France », Foccart et Mauricheau n'oublient pas avoir fait la promesse de tout faire pour sauver Youlou et prouver la bonne foi de la République à protéger physiquement et politiquement ses partenaires africains. En réalité, aux premières semaines de 1964, le soleil s'est bel et bien couché sur « Austerlitz » sans qu'aucune victoire française n'ait encore été enregistrée. Pourtant, Mauricheau et son équipe ne baissent pas les bras et entendent poursuivre leur action contre-révolutionnaire coûte que coûte.

De l'agitation contre-révolutionnaire aux événements de février 1964

Force est de constater que la présentation de la situation congolaise par le SDECE s'appuie moins sur un sentiment de revanche, comme Mauricheau ou Hazoume, que sur une analyse froide de la situation. Sur place, le commissaire Léopold Faup du SCTIP comme le commandant Pagniez du SDECE notent, depuis la fin de l'été 1963, la dégradation de la situation. Entre le 28 août et le 1er septembre 1963, la diffusion de trois tracts intitulés *Lumière du Congo* sont diffusés à Brazzaville. Ils dénoncent l'équipe de Massamba-Débat et demandent le rappel de Youlou à la tête d'un cabinet ministériel renouvelé. Ils constituent le premier message de résistance youliste, qui cependant ne représente quasiment que ses auteurs tant l'ambiance reste globalement favorable à la révolution après cinq ans de pouvoir de l'abbé. À Léopoldville, autour de Marcel Ibalico, un noyau youliste s'est reconstitué et cherche à activer tous les contacts possibles : ce dernier est d'autant plus suspect aux yeux de la révolution que son engagement anticommuniste et ses contacts avec les Américains sont notoires : c'est à bord de l'avion de l'attaché militaire américain qu'il aurait été exfiltré sur Léopoldville en août 1963[414]. Les Américains, le *CIA senior officier* Larry Devlin, cherchent-ils à récupérer dans leur jeu cette figure congolaise de l'anticommunisme, ou existe-t-il des liens antérieurs qui justifieraient l'inquiétude particulière de l'ambassade américaine pour Ibalico ? Quelle que soit la réponse, il est permis d'avancer l'hypothèse que, pour l'équipe de Mauricheau, Ibalico, quoique pièce du puzzle youliste, est compromis avec les Américains et de ce simple fait ne peut pas constituer la pièce maîtresse de la résistance youliste pour l'organisation d'Hazoume. Quoi qu'il en soit ce dernier est nécessairement en contact avec cette équipe.

Les services de la Sûreté, dirigés par Bindi, devinent la main de Matsocota

(sans doute appuyé par une fraction youliste de l'UJC) derrière *Lumière du Congo*[415]. Très rapidement, l'ambiance générale tourne à la peur du complot. Bindi devient un des principaux artisans de la complotite congolaise, et n'a de cesse de dénoncer l'ancien régime youliste et les intrigues des Blancs. Une campagne sécuritaire est mise en place à la fin de l'été : dans la nuit du 6 au 7 septembre 1963, Matsocota, procureur adjoint de Brazzaville, et Gilbert Pongault, secrétaire général du syndicat chrétien, sont arrêtés préventivement[416]. Depuis l'affaire *Lumière du Congo*, le cas de Matsocota est scellé. Le cas de Pongault, aux motifs plus obscurs, illustre la complotite brazzavilloise : il est accusé de mettre les réseaux chrétiens au profit de la cause youliste. D'une part, s'étant rendu à Léopoldville pour subir une intervention chirurgicale, il est soupçonné d'être entré en contact avec Ibalico. D'autre part, le gouverneur Sanmarco, administrateur de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique (ASECNA), a été refoulé à l'aéroport sur ordre du gouvernement révolutionnaire : en effet son arrivée est interprétée par le gouvernement révolutionnaire comme une manœuvre pour tenter de rétablir Youlou dans ses prérogatives de président de la République, avec l'aide de l'archevêque et de Pongault. Sur la foi de ces soupçons, Bindi ajoute ce dernier à la liste des suspects, sinon des ennemis de la révolution.

C'est dans ce contexte général que Hazoume et Ibalico cherchent à agiter l'opinion brazzavilloise, à diffuser des mots d'ordre contre-révolutionnaires, à rallier différents courants potentiellement favorables à Youlou (le milieu balali est travaillé avec le mythe du nouveau Matsoua), à jouer la carte ethnique (Lari). Le calendrier politique congolais est bousculé par la préparation, à partir du mois de janvier 1964, du procès de Youlou et des dignitaires de son régime par une Haute cour. Youlou demande à son neveu Martial Sinda, avec le concours de Mauricheau et de son équipe, de prendre langue avec deux avocats pour préparer sa défense : Me Inquembert et Me Rivierez[417]. La question de l'intégrité physique de l'abbé devient une priorité des contre-révolutionnaires. Toute cette agitation débouche, les 6 et 7 février 1964, sur des journées émeutières. Heure par heure, le SDECE suit avec attention l'évolution des événements par l'entremise du PLR du commandant Pagniez, en contact avec Maurice Robert qui communique les informations en temps réel au service de Foccart[418]. Si l'activité d'Hazoume semble directement liée aux événements de février 1964, il est délicat de pouvoir établir objectivement un lien entre les préparatifs du SDECE (service Action ou secteur N) et ces journées. Au lendemain des

élections municipales du 2 février 1964[419], les partisans de l’abbé passent à l’action.

Le 6 février 1964, les premiers mouvements tournent aux échauffourées ; les affrontements avec l’armée se concluent par deux morts. Le 7 février, à la suite de la rumeur du transfert de Youlou hors de Brazzaville pour être exécuté, se tient, de manière plus ou moins spontanée, la plus importante manifestation populaire contre le régime depuis les « Trois Glorieuses ». Vers 5 h, à Bacongo, des manifestants favorables à l’abbé Fulbert se massent pour exiger sa libération immédiate : la gendarmerie est envoyée pour les disperser. Depuis la veille, une certaine effervescence était sensible dans les quartiers africains de la capitale, chez les Balali de Bacongo (pour sauver Youlou) comme chez les M’Bochi de Poto-Poto (pour sauver Opangault). Vers midi, la situation est reprise en main par les forces de l’ordre, malgré la survivance de quelques incidents isolés dans la soirée. Le 8 février, les Vili manifestent à Pointe-Noire en faveur de Tchitchelle, leur chef détenu. Une contre-manifestation est organisée à 15 h 30 par les autorités révolutionnaires à Brazzaville. Le 9 février 1964, les organisateurs présumés de la manifestation du 7, ainsi qu’une soixantaine de complices, sont arrêtés et internés au camp de l’armée. Matsocota, entre-temps relâché, reste l’une des principales cibles arrêtées le 8 février 1964 par le gouvernement révolutionnaire.

Quoique ces journées se soldent par un échec, elles ont pour conséquence directe de cristalliser l’attention autour de la figure de l’abbé Youlou. Sa protection physique, et donc politique, devient une priorité politique de l’ambassade de France et de ses alliés. Le 2e bureau français, confessant son manque de recul sur la situation au lendemain des manifestations, conclut tout de même sur ce point.

> De leur côté cependant, les vaincus du 7 février ne manqueront sans doute pas de tirer des leçons de cette affaire. Abattus, mais non écrasés, ils pourraient saisir une occasion de revanche à plus ou moins brève échéance[420].

La dangerosité d’Ibalico n’échappe pas aux révolutionnaires de Brazzaville. Se sentant physiquement menacé, l’idéologue de l’UDDIA multiplie les démarches pour obtenir un asile politique auprès d’un pays ami, la Haute-Volta, sans succès. Il reste donc à Léopoldville après les journées de février 1964. Dans la nuit du 11 au 12 mars 1964, Ibalico décède dans un accident de voiture : son véhicule à l’arrêt est percuté de plein fouet. Il est tué net. Plusieurs indices

recueillis par le SDECE laissent à penser qu'il a été exécuté, en guise de dénouement brutal des événements de février.

« Monsieur Philippe » et le comité antifasciste



« Monsieur Philippe »,
Paris, vers 1970.
Collection privée. © D.R.

Au premier semestre 1964, la petite équipe youliste de Mauricheau concentre ses efforts à canaliser les mécontentements pour les transformer en courant d'opinion favorable à l'abbé Fulbert. Aux côtés d'Antoine Hazoume et Martial Sinda est arrivé un nouveau membre depuis plusieurs mois : Philippe Lettéron. Né en 1937, ce diplômé de l'ESSEC, sorti de l'École en 1961, a rencontré durant sa scolarité Jean Mauricheau-Beaupré : l'étudiant s'est rapproché du militant gaulliste (particulièrement investi à cette période dans la question de la formation des jeunes comme le prouve son association « Progrès et Communauté ») pour créer un syndicat étudiant de droite capable de faire face à l'UNEF[421]. En février 1963, de retour de son service militaire en Algérie, il revient vers Mauricheau qui étaye son réseau à Brazzaville et présente, à Paris, Lettéron à Youlou. Ce dernier décide d'en faire son conseiller économique. Après quelques travaux réalisés depuis Paris, Foccart et Mauricheau lui obtiennent un contrat du ministère de la Coopération en juin 1963 et prévoient de faire de Lettéron leur homme à Brazzaville : sans doute Mauricheau devait-il déjà penser à s'installer à Abidjan auprès d'Houphouët-Boigny. Mais à l'heure de s'embarquer, les événements d'août 1963 à Brazzaville annulent *de facto* la mission de Lettéron. Mauricheau décide de le garder à ses côtés : Lettéron compose, avec Antoine Hazoume, le noyau dur de la petite équipe politique qu'il a toujours caressé de former (officiellement ou officieusement) pour le compte de Foccart. Au début de l'année 1964, alors que Tshombé est exilé en Espagne, Mauricheau lui présente Lettéron. Très rapidement il collabore étroitement sur la

question des deux Congo. Il met en place un réseau d'information qui transite à Paris par l'*Élysées Star Hôtel* (à l'adresse d'Antoine Chassin)[422].

Pour attiser l'idée d'une résistance intérieure congolaise, Hazoume, Sinda et Lettéron éditent un journal antirévolutionnaire *Vérités sur le Congo. Bulletin d'informations sur le Congo-Brazzaville*, officiellement publié par le Comité antifasciste de défense des libertés congolaises. Un rôle éminent y serait tenu par un certain N'Gambiki, membre de l'UDDIA, « réfugié en brousse ». De toute évidence, il s'agit là d'un personnage tout aussi fictif que le Comité antifasciste qu'il est censé diriger, créé de toutes pièces à Paris. Le principal propos de ce bulletin est de rappeler que le seul gouvernement légal est celui de Youlou, Opangault et Tchitchelle, qui n'ont été renversés que par « un groupe de militaires félons payés par l'étranger[423] ». Fidèle à la tactique de guerre psychologique, l'équipe de rédaction du journal opte pour un mode bien particulier de diffusion de ce bulletin, qui doit participer directement de la création du mythe de l'opposition youliste aux yeux du nouveau régime. Lettéron se charge à Paris d'en assurer l'expédition : afin de faire croire à une audience d'un certain volume, il s'emploie à expédier son bulletin depuis plusieurs boîtes postales, en privilégiant le 14e arrondissement où réside une importante communauté de la diaspora congolaise. Une autre technique consiste à remettre le courrier à Richon, chargé des Affaires extérieures de l'UTA, qui le fait poster ensuite depuis différents pays africains. Dans ce réseau, le Cameroun trouve une place de choix comme boîte aux lettres : l'attitude d'Ahidjo envers Youlou comme l'engagement anticommuniste de la France au Cameroun constituent deux éléments qui permettent de crédibiliser cette boîte aux lettres. Par la suite, en 1965, un deuxième journal verra le jour, de la même inspiration : *La Résistance, organe antifasciste de lutte pour la sauvegarde des valeurs congolaises au Congo-Brazzaville*[424]. Tout au long de cette période, Mauricheau et Lettéron sont en contact avec Maurice Robert. Car, dans le plan de Mauricheau, l'agitation brazzavilloise ne constitue qu'un élément de l'action française au cœur de la recomposition géopolitique de l'Afrique centrale. Le paysage, avec la mise en place de la révolution congolaise, s'est profondément modifié au premier semestre 1964. Dans le cadre de la guerre froide au Congo, la stratégie de Foccart consiste à tracer sa voie entre les ambitions révolutionnaires et les prétentions américaines ; Tshombé constitue l'atout choc de la tactique de Mauricheau pour réaliser cette politique[425].

Tshombé, joker de la France

Géopolitique congolaise : Brazzaville, capitale de la révolution africaine

Au lendemain des « Trois Glorieuses », plusieurs mouvements lumumbistes ont trouvé refuge au Congo révolutionnaire. En octobre 1963, c’est à Brazzaville qu’est fondé le Conseil national de libération (CNL), qui réunit les mouvements rebelles de Gbenye et Bocheley en lutte contre le gouvernement Adoula au Congo ex-belge[426]. Ce CNL est soutenu par les organisations extrémistes brazzavilloises : les organisations syndicales d’inspiration marxistes, les Jeunesses du Mouvement national révolutionnaire (JMNR) et le journal *Dipanda* – qui signifie *Indépendance* – de Lounda et N’Dalla Graille. Les cadres de ces organisations s’avèrent la plupart du temps être d’anciens élèves de Prague, Moscou ou Pékin et sont les artisans de l’orientation du Congo vers une voie plus radicale et marxiste. Derrière eux, c’est l’influence des différents pays communistes et surtout de la Tricontinentale qui se dessine[427].

Initialement appuyée à partir des postes diplomatiques de Léopoldville ou d’ailleurs, l’action des représentants de la République arabe unie, de la Chine populaire ou encore de la Tchécoslovaquie se fait plus pressante et directe à partir de 1964 à Brazzaville. Au fil de l’année 1964, des représentations du bloc de l’Est, des non-alignés et de la Tricontinentale sont ouvertes (Algérie, Chine, Égypte, Ghana, Mali, Nord-Vietnam et URSS), entérinant officiellement la nouvelle orientation – sinon les tentations – du Congo socialiste. L’intervention des représentants des nouveaux pays amis du Congo infiltre de plus en plus des domaines régaliens, comme la sécurité d’État. Le SDECE confirme en juin 1964 que le régime révolutionnaire a ouvert un centre d’entraînement du CNL dit camp de Gamboma (situé à une cinquantaine de kilomètres de cette localité). Ce centre forme des petits groupes de volontaires au sabotage et à la guérilla. À l’issue de leur formation, ces stagiaires repartent pour le Congo-Léopoldville pour y organiser des maquis lumumbistes[428]. L’influence des pays communistes se fait directement sentir. La Chine populaire, notamment, devient un très important partenaire idéologique, financier, politique et paramilitaire du CNL. Précédemment basée à Bujumbura depuis 1962, l’organisation maoïste se redéploie en Afrique centrale avec une solide implantation à Brazzaville à partir de 1964 : Pékin mise sur le CNL pour mener sa politique au Congo, à travers l’action du propagandiste Kao Lang (ancien représentant de l’agence d’information Nainjua au Tanganyika qui prend en main l’information du CNL) et de Kan Mai (ancien conseiller militaire en Inde, spécialiste de la guérilla). Kan

Mai va plus loin : il a passé un accord avec le gouvernement congolais prévoyant que l'assistance au gouvernement de Brazzaville est assujettie à une aide substantielle de ce dernier en direction du CNL. De son côté, le régime du colonel Nasser, fidèle à sa tradition éprouvée avec succès lors de la guerre d'Algérie, multiplie les offres auprès du Congo et soumet une série d'accords de coopération. Mais l'efficacité de cette coopération, après un accueil enthousiaste, semble tourner court[429]. Alger, à son tour, va essayer de nouer des contacts avec Brazzaville dans le cadre de la révolution africaine dont le FLN se veut le porte-drapeau.

La situation entre les deux Congo est tout particulièrement tendue. Déjà, à l'automne 1963, la recrudescence des activités d'espionnage est sensible. Le scandale éclate au soir du 20 novembre 1963 : de retour de Brazzaville, Voronine, second conseiller à l'ambassade soviétique de Léopoldville, et Miakotnix, attaché de presse à l'ambassade, sont arrêtés au débarcadère par la Sûreté léopoldvilloise. Celle-ci veut fouiller leur véhicule. Les deux Russes, ayant refusé de se soumettre au nom de leur immunité diplomatique, sont violemment saisis, passés à tabac et mis au secret (sans doute à la prison de Makala). Les documents découverts dans leur voiture établiraient la preuve des intrigues de l'ambassade d'URSS : les deux « diplomates » soviétiques ont pour mission de soutenir les organisations révolutionnaires et subversives qui s'implantent dans le sillage de la révolution congolaise. Les relations diplomatiques entre Léopoldville et Moscou sont rompues.

Au printemps 1964, les découvertes de complots successifs préparés de part et d'autre des deux rives du Pool finissent en mai 1964 par dresser clairement l'une contre l'autre les deux capitales congolaises. Dans la nuit du 28 au 29 mars 1964, ce sont cinq émissaires du CNL qui viennent de Brazzaville pour tenter de soulever des éléments de la gendarmerie et de l'armée. Dans la nuit du 21 au 22 mai 1964, c'est le troisième attentat à la bombe qui est commis à Léopoldville. Le 26 mai 1964, c'est un complot organisé depuis Léopoldville que les services de sécurité révolutionnaires prétendent tuer dans l'œuf. Même si la réalité ou la portée de ces complots reste parfois à relativiser, ils constituent-un sérieux indice de la tension régnant de part et d'autre du Pool, dans un affrontement qui s'hybride de plus en plus avec les logiques de la guerre froide.

L'établissement d'un régime révolutionnaire à Brazzaville, qui soutient les mouvements rebelles au grand Congo et qui ouvre ses portes aux forces de l'Est et surtout de la Tricontinentale, affaiblit directement le ministère de Cyrille Adoula à Léopoldville. Les Américains le portent à bout de bras depuis l'affaire

katangaise. L’idée de Mauricheau est alors simple et inspirée de la stratégie de la « famille africaine » d’Houphouët-Boigny : faire de Tshombé l’homme providentiel de l’unité congolaise (un paradoxe pour le premier sécessionniste), accepté par les forces congolaises dites « révolutionnaires » comme un rempart antiaméricain, et accepté par les forces congolaises dites « occidentales » comme un rempart anticommuniste.

« Le docteur Tshombé, grand leader africain, serviteur du Congo[430] »

C’est sur le champ de la diplomatie parallèle, terrain de prédilection de l’équipe de Mauricheau, qu’Hazoume redouble d’efforts pour donner corps à la thèse de l’africanisation du conflit inspirée d’Houphouët-Boigny, c’est-à-dire de l’appel à un candidat africain, qui serait libre de toute influence extérieure, pour sauver le Congo en désagrégation. Outre la reprise de contacts au Congo-Léopoldville, deux axes principaux structurent l’orientation de cette promotion politique : Londres, berceau de l’influence anglo-saxonne, et la « grande famille francophone ».

Sur l’invitation du *Royal Institute of International Affairs*, un séjour londonien est organisé du 7 au 13 avril 1964. La conférence « Réconciliation et Progrès au Congo » de Tshombé fonctionne comme la présentation de son programme politique[431]. Ses textes sont sans nul doute préparés par Mauricheau et Lettéron. En réalité, ce voyage à Londres est pensé comme un coup de billard diplomatique à (au moins) deux bandes : c’est autant le gouvernement britannique que Mauricheau cherche à gagner à la cause de Tshombé, que les influents alliés britanniques de l’Afrique du Sud. Car, pour le *missus dominicus* de Foccart, l’Afrique du Sud reste le partenaire principal avec lequel il pense sa politique africaine, tout particulièrement sa politique congolaise, *via* les Rhodésie du Nord et du Sud. En 1964, Londres, dont le périmètre d’influence en Afrique centrale s’effrite notamment sous la pression séparatiste rhodésienne de Ian Smith, rallie la solution Tshombé par pragmatisme et anticommunisme. Pour la première fois depuis 1960, Londres se démarque ouvertement de la ligne américaine dans la crise congolaise.

La stratégie africaine francophone est, elle, orchestrée par Hazoume. Il convient de gagner à la cause de Tshombé non seulement le RDA (déjà acquis avec Houphouët-Boigny), mais aussi toute la « famille francophone » : c’est-à-dire faire de Tshombé le champion d’une solution africaine, le démarquant ainsi d’un Adoula aux mains des Américains. Le coup de génie repose dans le fait que

Hazoume sollicite le Malien Modibo Keïta pour se faire le premier soutien du rappel de Tshombé. Partisan de la fédération (mort-née) du Mali en 1960, Modibo Keïta ne peut absolument pas être suspecté d'être un fourrier du néocolonialisme : quelques années plus tôt, il était même une des figures africaines les plus farouchement opposées à la sécession katangaise. Mais le temps de l'euphorie des indépendances a passé et, en 1964, le Mali qui est diplomatiquement isolé a besoin de revenir dans le jeu africain francophone : avec le plan Tshombé, Hazoume tend à Modibo Keïta une perche qu'il a, alors, tout intérêt à saisir. Les premiers contacts sont établis en avril 1964. Ils débouchent en juin 1964 sur un séjour de Tshombé au Mali, à l'invitation de Modibo Keïta : des rencontres ont lieu les 10 et 11 juin 1964, à Bamako et Koro. Le président malien s'engage à soutenir moralement son projet, prenant sur lui de contacter plusieurs chefs d'État, parmi lesquels Houphouët-Boigny, Senghor, Yaméogo, Sékou Touré, N'Krumah et le roi Hassan II[432]. Tshombé regagne alors Madrid, avec une escale à Paris, pour attendre les fruits de cette campagne africaine. Revenu à Léopoldville le 26 juin 1964, Tshombé est désigné par Kasavubu le 1er juillet comme « informateur chargé de mission » pour constituer un nouveau gouvernement. Le 6 juillet, Tshombé devient le « formateur » du gouvernement de transition ; le 8 juillet, il remet au président de la République la liste de son cabinet ministériel ; et le 11 juillet, il prête serment avec ses ministres. Le 14 juillet (ironie du calendrier pour cette opération d'influence francophone), Adoula remet l'intégralité de ses pouvoirs à Tshombé.

Vendre Tshombé : la voie des médias français

Si Tshombé est revenu au pouvoir, il reste encore à l'asseoir et à le rallier officiellement et solidement au pré carré français en Afrique. Dans ce domaine, tout reste à faire. À commencer par éclaircir officiellement la position de la France, car jusqu'à présent cette politique a été menée officieusement. Or, dans l'urgence stratégique de l'été et de l'automne 1964 (restaurer l'ordre dans le pays et endiguer la rébellion), le gouvernement Tshombé dépend de sa capacité à reprendre en main la situation militaire. Il compte pour cela sur les commandos de mercenaires (notamment sud-africains), avec lesquels il a partie liée depuis la sécession katangaise. Il doit également compter avec la politique d'assistance militaire belge et américaine, engagée par Adoula, pour réduire les poches rebelles, notamment dans le Kivu. Car les Belges (par l'intermédiaire de mission militaire du colonel Logiest et l'action du colonel Van de Walle) et les Américains (par l'intermédiaire de Larry Devlin, de la mission de coopération

militaire et du groupe de Binza) ne manquent pas d'exploiter ce retard français en 1964. Dans ces circonstances, le risque est grand pour Paris de voir son influence distancée dans l'entourage de Tshombé. En 1964, le dispositif français à Léopoldville reste encore bien artisanal pour ses ambitions au Congo.

Dans les semaines qui précèdent le rappel de Tshombé au pouvoir par Kasavubu, Paul Ribeaud effectue un reportage dans les rangs de la rébellion de Gaston Soumialot, dans le Kivu, soutenue par l'ambassade chinoise de Bujumbura. L'objectif est double : ramener une enquête-scoop sur la rébellion, mais préparer les esprits au retour de Tshombé présenté comme le seul homme politique congolais capable d'empêcher la désagrégation de l'État. Revenu en France après d'innombrables péripéties, Paul Ribeaud publie ses reportages, de juin à août 1964, sous le titre éloquent de « Congo zéro zéro »[433]. Derrière l'opération de presse et la collecte (officieuse) de renseignements sur l'état de la rébellion, son enquête journalistique participe d'une action psychologique. À peine est-il rentré en France en juin 1964 qu'il retrouve Jean Mauricheau-Beaupré (*alias* Montréal dans l'autobiographie de Ribeaud) sur une terrasse des Champs-Élysées.

> – [Montréal]. C'est épatant. Les Américains de Bukavu avec leur écusson du Vietnam vont faire bondir le grand Charles [de Gaulle]. Je vais lui montrer tes photos. Tu t'es débrouillé comme un chef. Tshombé va mettre le paquet et Charlot [de Gaulle] lui donnera son appui. Allons voir Moïse [Tshombé] tout de suite, il est à deux pas d'ici, à l'hôtel Napoléon, avenue de Friedland[434].

Il est permis de supposer que, pour reconstituée qu'elle soit sous la plume de Ribeaud, cette scène a lieu lors du retour de Tshombé à Paris en juin 1964, avant qu'il ne reparte à Madrid attendre son rappel au pouvoir. Dans cette affaire, Ribeaud est sans doute également utilisé comme correspondant du SDECE. La carte antiaméricaine constitue le principal levier pour convaincre le général de Gaulle d'engager la France aux côtés de Moïse Tshombé[435]. À la suite de l'opération de Ribeaud, d'autres journalistes, plus ou moins proches de Mauricheau et du SDECE, poursuivront la campagne d'opinion en faveur de Tshombé. *Combat* publie le 21 juin 1964 l'interview exclusive d'Étienne Mallarde avec Tshombé dans laquelle la grande nouvelle politique est annoncée : les lumumbistes se disent prêts à le soutenir, offrant l'image plus que consensuelle du candidat français à l'heure où la popularité d'Adoula, candidat des Américains, est au plus mal. En France, cet article fait directement écho à la campagne menée à Bruxelles par le journaliste Pierre Davister (alias Pfister dans

l'autobiographie de Ribeaud), notamment avec un dossier dans *Pourquoi pas ?* qui vise, ni plus ni moins, à innocenter Tshombé dans l'assassinat de Lumumba, en gage de son retour au pouvoir en 1964. En décembre, Max Clos écrit pour *Le Figaro* une série de trois articles intitulés « Au bout de la nuit congolaise » : ses papiers dénoncent le foyer rebelle marxiste au Congo. Il joue de tous les thèmes pour dénoncer et discréditer l'influence marxiste exercée sur la rébellion, comme en témoignent explicitement ses sous-titres : « Le fétichisme au secours du marxisme noir », ou « tactique de combat directement inspirée de Mao Tsé-Toung ».

Mais c'est surtout Jean-François Chauvel, grand reporter au *Figaro*, fils de l'ambassadeur de France Jean Chauvel et beau-frère du cinéaste Pierre Schoendoerffer, l'un des plus jeunes vétérans de la 2e DB, farouche anticommuniste et futur cofondateur de l'UNI en 1968, qui reprendra le flambeau de la défense de Tshombé dans la presse française. Ses liens avec Mauricheau-Beaupré sont très étroits, ainsi qu'avec Bob Denard. Il sera le chantre du « corsaire de la République » : une amitié unit le journaliste et le « chien de guerre » depuis la « croisade » anticommuniste du Yémen (1963-1964). Un lien supplémentaire relie Chauvel à l'affaire congolaise : il est un très actif honorable correspondant du SDECE. Aussi se met-il en campagne dès le mois de juillet 1964 pour soutenir la cause politique des Tshombé et le bien-fondé du recours aux mercenaires. Ses articles sur le Congo sont repris à travers tous les grands titres de la presse française : *L'Aurore*, *Paris-Presse*, *L'Intransigeant*, *Le Figaro*, *Le Monde*, *France-Soir*. La lecture de ses articles ne laisse aucun doute sur son parti pris de guerre anticommuniste. À la différence de Ribeaud, à la pensée d'autant moins contrôlable que l'histoire de l'Algérie française a fini d'en faire un écorché vif de la politique, Chauvel fait passer un message clair parmi l'opinion : par-delà les conflits ethniques péniblement compréhensibles pour les dirigeants comme les citoyens occidentaux, le Congo est avant tout le front de la lutte anticommuniste mondiale. Dans son article du 25 mai 1965 publié dans *Le Figaro*, il va encore plus loin : il dénonce l'assistance matérielle et tactique de l'Est à la rébellion, et vante l'action pacificatrice des mercenaires français entrés en action depuis quelques mois : « Menace sur le Congo. Chez les rebelles, armes russes, tchèques et chinoises remplacent flèches et sagaies. Plus de nuées frénétiques des guerriers mais des commandos mobiles de style viêt-cong. » La légende de la photo des mercenaires est tout aussi éloquente des thèses défendues : « Nettoyant leurs armes après une patrouille en brousse, quelques-uns des 750 mercenaires blancs au service de Tshombé. La meilleure

troupe contre les rebelles. » La campagne de presse et d'opinion francophone, volet fondamental de la stratégie de guerre psychologique de Mauricheau pour accompagner le retour au pouvoir de Tshombé, a efficacement été menée.

Soutenir Tshombé : les réseaux français

Le SDECE, tout à la fois en coulisse et aux avant-gardes de la politique congolaise de la République, active ses atouts pour accompagner le gouvernement de Moïse Tshombé. En premier lieu, Maurice Robert fait créer un poste à Léopoldville en 1963. Jusqu'alors, le Congo ex-belge était suivi essentiellement par le PLR de Brazzaville, et par l'entremise des honorables correspondants de N (notamment le « consulat corse » d'Élisabethville durant la sécession katangaise). Ce nouveau poste, qui ne peut être officiellement un PLR car il est hors du pré carré, est d'autant plus stratégique que le PLR de Brazzaville du commandant Pagniez est condamné en 1964. Le secteur N disposera encore d'au moins deux réseaux au Congo-Brazzaville : un poste sous couverture diplomatique à l'ambassade et un réseau clandestin dissimulé derrière une entreprise de savonnerie. Mais dans les deux cas, le secteur N a perdu ses prérogatives politiques à Brazzaville d'avant les « Trois Glorieuses ». À Léopoldville, le commandant Gadou est nommé chef de poste dès 1963. Il travaille en collaboration étroite avec l'équipe de Mauricheau. Remplacé pour raisons personnelles au second semestre 1964 (juin-novembre) par le capitaine Bouan[436], il est l'interlocuteur institutionnel du SDECE sur le terrain.

Derrière le dispositif officiel, le SDECE dispose toutefois d'un atout aussi discret qu'influent auprès de Tshombé : sitôt son gouvernement mis en place en juillet 1964, un certain Maurice Herscu, ressortissant français, réapparaît dans le sillage de Tshombé. Cet homme a la double qualité d'être un trafiquant d'armes des plus efficaces du docteur katangais (depuis l'époque de la sécession) et un homme du SDECE. Honorable correspondant du service VII de Leroy-Finville, il est mis à la disposition du commandant Gadou et du capitaine Bouan pour leur mission congolaise[437].

Mais c'est Hazoume qui reste l'âme du soutien à Tshombé. L'agent du SDECE s'installe à Léopoldville comme conseiller spécial du Premier ministre. De Léopoldville, où il mène ses activités de conseils politiques et de renseignements, il rayonne et se met à jouer le commis voyageur du Premier ministre congolais : il sillonne sans relâche l'Afrique francophone pour gagner un à un les chefs d'État à sa cause. Il peut notamment compter sur Tsiranana,

Tombalbaye, Yaméogo et Houphouët-Boigny. Dans une lettre datée du 15 novembre 1964, Mauricheau-Beaupré, en poste à Abidjan, confirme à Tshombé tout l'intérêt qu'il porte à cette navette Léopoldville-Abidjan et aux bons services d'Hazoume (qui termine un long entretien avec Houphouët-Boigny alors que Mauricheau prend la plume) :

> [Votre collaborateur A. H.] est donc tout indiqué pour servir de trait d'union régulier et fréquent, si le besoin s'en fait sentir, en attente qu'il se présente une heureuse opportunité pour une rencontre entre nous. Et je forme le vœu que cette forme officieuse de collaboration débouche aussi rapidement que possible sur un aspect officiel dans l'intérêt de toute l'Afrique[438].

Tout un réseau de communication codée, digne des plus belles heures de la Résistance et de Radio-Londres (une période qui inspire et anime l'action de Mauricheau), se met en place dès l'été 1964, entre Hazoume (alias Kisalo, Ndiema ou Makumbu), Mauricheau (alias Dinga) et Lettéron (alias Kapanga)[439]. Le réseau est élargi confidentiellement au commandant Robert (alias Élisabethville) et transite naturellement par l'UTA, par l'intermédiaire de Daniel Richon (alias Tchikaya) et de Charles Guillaume (alias N'Djili) représentant local de la compagnie aérienne au Congo. Le réseau mis en place, il reste à mieux définir les objectifs : tandis que Hazoume s'attache à conseiller quotidiennement le Premier ministre à Léopoldville, Lettéron est mobilisé à Paris par Foccart et Mauricheau pour travailler à la réussite de Tshombé.

Afin de manifester l'engagement de la France aux côtés du Premier ministre congolais, Foccart fait organiser une visite à Paris en octobre 1964. Toutefois la rencontre officielle avec de Gaulle, véritable adoubement géopolitique, n'est pas encore à l'ordre du jour. À la suite de ce séjour parisien de Tshombé, Lettéron, plume de sa conférence du 12 octobre 1964, met en place un projet d'assistance à son gouvernement. Ce projet définit les modalités de l'action française : à la différence de la politique américaine, Paris n'entend pas intercéder directement. Il est donc proposé de passer par la troisième voie africaine francophone, socle de la politique étrangère d'Houphouët-Boigny. Le rôle-clé repose sur les épaules de l'envoyé spécial permanent qu'est Hazoume. Une de ses missions prioritaires consista à assurer la coordination de l'action diplomatique des États francophones : regroupés, ces alliés doivent proposer des solutions pour « africaniser » le conflit, et ainsi déclasser les interventions européennes, asiatiques et arabes. Toutes les mesures visant à minimiser l'aide extérieure sont alors à mettre en œuvre[440]. Il est proposé que Hazoume soit épaulé dans sa

mission par Lettéron, nommé conseiller technique du gouvernement congolais pour la réforme administrative : ce dernier doit permettre à Tshombé de gagner la paix en restructurant le pays et en préparant l'échéance électorale. Ces propositions se terminent sur un grand classique de la lutte anticommuniste et de la réorganisation de l'État : la création d'un centre de formation de cadres[441]. C'est donc la mise en place d'une petite équipe à Léopoldville qui est proposée, sur le modèle de celle de Brazzaville durant les années Youlou.

Les objectifs stratégiques se mettent en place en octobre et novembre 1964. À la suite de la tournée d'Hazoume dans les pays de l'Entente, l'idée d'« africaniser » le conflit revient comme le leitmotiv ivoirien. Il est envisagé de créer une « force africaine ». Se faisant l'interprète des thèses d'Houphouët-Boigny et d'Hamani Diori, Yaméogo propose de lever des troupes Mossi en Haute-Volta tandis que Tombalbaye propose de lever des troupes Sara au Tchad. Ces soldats africains seraient mandatés pour se rendre au Congo. L'affaire fait finalement long feu. Mais elle prouve les volontés d'engagement de présidents du pré carré en faveur du Congo : Yaméogo est le relais d'Houphouët tandis que Tombalbaye constitue le relais RDA en ex-AEF.

Si le programme de Lettéron commandé par Mauricheau n'est finalement pas mis en place en tant que tel, il a toutefois servi de base à l'orientation de l'action francophone. Après une période d'incubation et de réaction finalement lente au regard des efforts développés pour ramener au pouvoir Tshombé (juillet-novembre 1964), l'équipe de Mauricheau reprend les affaires en main sérieusement et prépare un programme d'assistance extrêmement pragmatique. Il doit être opérationnel pour les premiers jours de janvier 1965. Sur les lèvres de Foccart, la politique de rapprochement avec Moïse Tshombé, dit « Monsieur Tiroir-Caisse », est clairement définie :

> Je n'ai pas dit que j'y étais pour rien, mais le Général s'est fait une opinion en écoutant les uns et les autres. Peut-être les arguments de Mauricheau-Beaupré, que je lui transmettais sans les prendre toujours à mon compte, ont-ils eu une certaine influence.
> Alors pourquoi ? Vous m'avez demandé quel était l'intérêt de la France. Sur ce point, il n'y a pas d'équivoque. Le Congo-Léopoldville […] est le plus grand pays francophone d'Afrique. Il dispose de ressources naturelles considérables. Il a les moyens d'être une puissance régionale. L'intérêt à long terme de la France et de ses alliés africains est évident. L'occasion d'un rapprochement était là ; elle s'appelait Tshombé[442].

Mais à Léopoldville en 1964, comme à Brazzaville en 1959, Paris ne doit surtout pas être compromis. Dans l'ombre de Tshombé et Hazoume, réapparaît

la silhouette de « Monsieur Vincent », infatigable combattant de l'anticommunisme.

Les morts suspectes de « Monsieur Vincent »
et « Monsieur Charles »

La trace de ces deux « barbouzes » reste fort délicate à établir exactement depuis les « Trois Glorieuses ». Que sait-on d'eux depuis leur dernière apparition en Afrique ? « Monsieur Charles », toujours en contact avec les réseaux de l'ancien préfet de police Jean Baylot, est revenu en France fin 1961, et poursuit ses activités anticommunistes en 1962 et 1963 sans qu'on puisse les établir avec précision. « Monsieur Vincent », revenu précipitamment en France en août 1963 après avoir échappé de peu à la justice révolutionnaire brazzavilloise, a repris ses activités à Est & Ouest. Depuis le 86, boulevard Haussmann, aux côtés d'Albertini, il continue de suivre très activement les avancées de la menace communiste en Afrique et semble supporter la thèse d'un retour aux affaires de Youlou, en jouant la carte du tandem politique Tshombé-Youlou. Il dispose d'une couverture d'agent de l'Unesco – largement employée dans la crise congolaise par les différents agents de renseignements et autres « barbouzes ».

Fin novembre 1964, dans un café du quartier de la gare Saint-Lazare, « Monsieur Vincent » est trouvé mort : son cadavre est retrouvé aux toilettes où il se serait rendu pour détruire des papiers[443]. Le 22 décembre 1964, dans un café de la Porte de Saint-Cloud, c'est le cadavre de « Monsieur Charles » qui est retrouvé aux toilettes. Dans les deux cas, la même conclusion à l'autopsie : congestion – ou embolie – cérébrale. La rumeur court rapidement que les deux hommes ont été liquidés par un service spécial de l'Est. Dans les milieux de l'anticommunisme, une thèse attribue l'assassinat au mystérieux réseau « Pax » : il s'agit d'une organisation du service de contre-espionnage polonais spécialisé dans l'infiltration des organisations catholiques anticommunistes[444]. Les morts de « Monsieur Vincent » et « Monsieur Charles » interviendraient ainsi après celle d'un de leurs agents, Robert F., le 3 novembre 1964. À l'automne 1964, tout particulièrement au mois de novembre, plusieurs correspondants de Bougère (notamment des Africains) ont présenté ce dernier comme inquiet. Il faisait, selon certaines sources, l'objet d'une filature dans les jours qui précèdent sa mort. En décembre 1964, les morts successives de Robert F. et « Monsieur Vincent » auraient été parfaitement comprises par « Monsieur Charles » comme

une offensive des services de l’Est : il aurait alors programmé une mission au Brésil pour poursuivre, sous d’autres cieux, son combat anticommuniste. Son départ aurait dû lui permettre de gagner São Paulo pour Noël. L’histoire s’arrête le 22 décembre 1964, du côté de la Porte de Saint-Cloud. Rien, dans cette version, ne relie leur exécution à l’affaire congolaise. Celle-ci reste toutefois suffisamment importante dans leurs activités pour qu’elle ne puisse rester ignorée.

En effet, « Monsieur Charles » et « Monsieur Vincent » semblaient poursuivre leur collaboration depuis leur expérience brazzavilloise, avec le soutien de leurs patrons respectifs. Ils sont restés en contact avec Antoine Hazoume[445]. Sans conteste, l’un de leurs axes forts de travail est le christianisme comme meilleur rempart contre le communisme : l’Afrique centrale, en la matière, est un cas d’école. Le bruit court dans les milieux bien informés que « Monsieur Vincent » travaille activement au retour au pouvoir de Youlou à Brazzaville, dans le sillage de Tshombé à Léopoldville. Les rumeurs veulent qu’il ait créé à Paris un bureau africain, édité des tracts, envoyé des agents à Brazzaville et noué des relations en Suisse pour préparer l’opération de restauration youliste. Une remise en perspective politique de l’été 1964 au Congo-Brazzaville permet de mesurer la recrudescence de la guerre froide au lendemain de l’accession de Tshombé au pouvoir.

Août 1964 : l’été de tous les complots

De Brazzaville, l’ambassadeur Rossard adresse au Quai d’Orsay le 11 juillet 1964 un message clair : « Le retour de Tshombé a suscité de grands espoirs parmi les partisans de l’abbé Youlou[446]. » Hazoume est notoirement tenu pour être l’âme de ces affaires depuis Léopoldville. Des négociations ont eu lieu pour se procurer des armes, connaître la position de l’ambassade de France et des forces armées de la Communauté, etc.[447]. La réalité du complot reste toutefois très floue, et témoigne plus de l’effervescence devenue plus visible chez les partisans de l’abbé depuis que Tshombé a été nommé Premier ministre. Elle s’inscrit à la suite directe de la lettre de Youlou à Charles de Gaulle en date du 14 juin 1964, transmise *via* Soukantima et Sinda aux services de Foccart. Prévoyant à très court terme la prise du pouvoir par Tshombé, l’abbé Fulbert attend beaucoup de sa sollicitation, tout particulièrement des aides matérielle, financière et morale « susceptibles de me libérer de cette détention prolongée et injustifiée et de sortir le peuple congolais de cette cage de fer fasciste où il se

trouve emprisonné par le monstre communiste totalitaire qui a juré de monopoliser la pensée du monde entier[448] ». Il espère ainsi donner à ses partisans les moyens de passer à l’action dans les plus brefs délais, car ces derniers se disent prêts et n’attendent qu’un signal politique pour passer à l’action.

Un trafic d’armes est identifié entre la fin du mois de juillet et le début du mois d’août 1964. Le 9 août 1964, les services de sécurité congolais mettent la main sur un stock d’armes de fabrication belge et américaine, en provenance de Léopoldville. Aussitôt, le président Massamba-Débat dénonce une ingérence de Tshombé. L’action se précise : les partisans sont dans l’attente depuis le mois de juin 1964[449]. Le coup de force youliste est finalement attendu pour la nuit du 16 au 17 août 1964. L’affaire est suivie en temps réel et avec attention depuis Paris : le commissaire Verger, adjoint de Robert au secteur N, est en contact téléphonique avec Pierre Decheix, son correspondant au secrétariat général des Affaires africaines et malgaches, pour faire un point de la situation dès le 16 août à 17 h.

Le complot annoncé est composé du groupe « Kolelas » résidant à Léopoldville, d’une fraction de l’armée derrière le commandant Mouzabakany et du groupe du ministre Ockiemba, résidant à Brazzaville. Aucune précision sur le but exact de cette opération n’a pu être identifiée à la veille supposée de son déclenchement, sinon l’élimination du commandant Mountsaka et le fait que l’appui opérationnel et politique est fourni par Tshombé. Le gouvernement brazzavillois, informé de ce projet de l’opposition, aurait fait doubler la garde de la maison de Youlou vers midi, le 16 août. Les conjurés disposeraient de cent soixante armes automatiques : c’est un groupe assez étoffé – donc particulièrement visible – qui est attendu, composé de partisans de l’abbé résidant pour la plupart au Congo-Brazzaville. Ce choix tactique doit conférer à l’opération un caractère insurrectionnel politiquement plus efficace que le débarquement d’un commando. C’est la raison pour laquelle cette opération se compose de groupes et d’organisations qui sont localisés de part et d’autre du Pool. Mais au cours de ladite nuit, rien n’est en définitive à signaler… Éventée, l’opération tourne court sans que l’insurrection ait pu avoir lieu. Pourtant, cette affaire est riche d’enseignements. Ibalico mort, Bernard Kolelas, ancien secrétaire général des Affaires étrangères congolaises en 1963 avant la révolution, reprend la tête de l’opposition politique réfugiée à Léopoldville, avec la bénédiction de Hazoume, Lettéron, Mauricheau-Beaupré, et Tshombé. Kolelas

cherche, à court terme, à créer un réseau entre les deux capitales congolaises, et à optimiser et rationaliser le rôle de l'opposition à Léopoldville. Il semble mener cette action avec une vue à court et moyen terme, car au fond, ce que recherche toujours prioritairement l'équipe d'Hazoume, c'est la libération ou l'évasion de Youlou.

Conclusion de cet été déchaîné entre les deux Congo ? La recrudescence des complots conduit à une dégradation immédiate des relations entre Léopoldville et Brazzaville. En réponse à l'affaire du trafic d'armes d'août 1964, Tshombé n'hésite pas à présenter au corps diplomatique des armes chinoises, égyptiennes et algériennes : il affirme qu'elles ont été saisies sur la rive orientale du fleuve et sont la preuve du soutien militaire de Brazzaville à la rébellion, préparée depuis le camp de Gamboma. Prosper Bouende, chargé de mission congolais au secrétariat général de Foccart, résume le duel des deux Congo.

> Tshombé accuse l'ambassade de Chine de fournir une aide active au Comité national de Libération. Et il a raison !
> De son côté, Massamba-Debat dénonce les agissements de Tshombé qui tendent à déclencher des révoltes au Congo-Brazzaville. Et il étale devant les diplomates des armes américaines et belges. Et lui aussi a raison !
> Comme en 1960 au Congo, et partout ailleurs, la lutte continue entre l'Occident et la Russie soviétique, avec en plus la Chine rouge[450].

Automne 1964 : la bipolarisation des Congo

Côté léopoldvillois, la lutte anticommuniste au Congo se précise entre la fin du mois d'août et le début du mois d'octobre 1964, sous la double action des conseillers de Tshombé et de l'administrateur en chef de la Sûreté, Victor Nendaka, membre du « groupe de Binza » et intime de Larry Devlin. Fin août 1964, Nendaka souligne les ingérences subversives arabes et africaines : l'ambassade du Ghana est suspectée de mener des opérations en faveur de la rébellion, l'ambassade d'Algérie est accusée de subventionner les chefs rebelles, d'assurer des livraisons d'armes et de mener des actions de propagande contre Léopoldville[451]. À cette même période, l'ambassade égyptienne à Léopoldville dispose d'un réseau de renseignements qui se base essentiellement sur des professeurs égyptiens de français missionnés au Congo au titre de l'Unesco[452]. L'organisation est dirigée par Mustafa Hanafi, conseiller à l'ambassade égyptienne de Léopoldville. Dans les faits, Hanafi est loin d'être un inconnu de la Sûreté : cet officier de renseignements a été, en 1961, représentant personnel

du colonel Nasser auprès du gouvernement révolutionnaire et sécessionniste de Gizenga à Stanleyville. En octobre 1964, le gouvernement Tshombé passe à l'acte : les personnels des ambassades algérienne et égyptienne sont expulsés pour soutien actif à la rébellion, les réseaux démantelés, Gizenga est arrêté, interdit de sortie de territoire et placé en résidence surveillée. Les communications avec Brazzaville, nouvelle base socialiste, sont à nouveau rompues. Le gouvernement Tshombé et la Sûreté léopoldvilloise sont convaincus que, par cette réaction énergique, ils ont enrayé aux premiers jours d'octobre une importante machination. Cette opération politique aurait eu pour but de porter Gizenga au pouvoir, avec l'aide de Moscou, Alger et Le Caire. Devant se rendre à Moscou, ce dernier aurait été censé sur le chemin du retour se diriger sur Stanleyville pour y prendre la tête du gouvernement révolutionnaire. Les États intéressés dans le complot (Algérie, Égypte, URSS) auraient immédiatement reconnu et soutenu financièrement et militairement le ministère Gizenga. Les troupes belges et américaines volent littéralement au secours de Tshombé contre la rébellion de l'Est. La rébellion Simba, lancée en janvier 1964, a abouti à la proclamation en août 1964 de la République populaire du Congo instaurée à Stanleyville, fief historique de Gizenga. Le 24 novembre 1964 est lancée l'opération « Dragon rouge » : il s'agit d'une vaste opération aéroportée belgo-américaine, qui doit constituer le fer de lance de l'offensive de l'armée congolaise sur Stanleyville. L'opération, véritable « politique de la canonnière » anticommuniste, porte un coup terrible à la rébellion. Ainsi, entre les mois d'octobre et de novembre 1964, une importante victoire est remportée par le ministère Tshombé sur le front de l'anticommunisme.

Côté brazzavillois, depuis l'affaire d'août 1964, le paysage congolais s'est décanté et le groupe de Kolelas et Hazoume mise prioritairement sur les courants chrétiens et les milieux Lari. Ces forces modérées, initialement partisanes des « Trois Glorieuses », sont désormais dépassées par les JMNR et les ultras de la révolution, et sont susceptibles de se rapprocher de la résistance youliste. Le commandant Mouzabakany, le premier, est identifié dès 1964 comme potentiellement ralliable à la cause de l'abbé et ainsi constituer une porte d'entrée dans des cercles militaires. Avec Pascal Ockiemba, ministre de la Justice, et Paul Kaya, ministre du Plan – en contact direct et indirect avec Foccart depuis l'automne 1963 qui n'attend que de jouer sa carte –, c'est une coterie de personnalités politiques qui est identifiée comme l'opposition modérée au cœur de la révolution : ils sont limogés du gouvernement lors du remaniement du 28 octobre 1964, qui consacre un tour de vis autoritaire des

ultras. Au second semestre 1964, ce sont donc les organisations chrétiennes qui deviennent les fers de lance de l'opposition : les catholiques solidaires de la CATC conduits par Fulgence Biyaoula, secrétaire général du syndicat, les mouvements de jeunes fidèles à Youlou, etc. À la fin de l'année 1964, ces organisations catholiques apparaissent pour les analystes de Foccart comme « la seule force de résistance organisée[453] ». Cette contestation se cristallise autour du journal chrétien *Mouïnda*, inspiré par Paul Kaya, et secondé par *La Semaine africaine*, l'hebdomadaire chrétien de l'abbé Louis Badila. La tension est à son acmé entre les mois de novembre et décembre 1964 : cette période est émaillée d'agressions contre les mouvements chrétiens. La permanence de la CATC et les locaux de *Mouïnda* sont saccagés par les JMNR, les arrestations arbitraires se succèdent. En réponse, les syndicats chrétiens appellent à la grève. L'abbé Badila et Fulgence Biyaoula, premières cibles arrêtées par les services de sécurité congolais, deviennent les porte-étendards puis les martyrs de cette contestation.

La situation devient tellement sensible que le SDECE puis le SGDN se penchent avec une attention toute particulière sur le Congo à cette période[454]. Le général Fourquet, secrétaire général de la Défense nationale, prépare un scénario d'intervention française à Brazzaville : l'opération « Condor ». Elle consiste officiellement à protéger et exfiltrer les ressortissants français du Congo. Mais elle a tous les traits d'une opération d'intimidation – voire d'intervention[455]. Si cette opération ne voit pas le jour en définitive, elle n'en reste pas moins le meilleur indice de la dégradation de la situation des intérêts français au Congo et de la difficulté pour Marianne de mettre en place une ligne cohérente vis-à-vis du Congo socialiste… L'idée de s'appuyer sur le courant catholique pour toutes sortes d'opérations anticommunistes devient un des *leitmotive* des services spéciaux après 1964 (SDECE, SCTIP)[456]. Il est permis de supposer que, depuis la coulisse, la silhouette du cardinal Tisserant réapparaît dans le dossier. Toujours est-il que cette manipulation catholique anticommuniste serait, à cette date, une des spécialités de « Monsieur Vincent » et « Monsieur Charles », suivant la version en cours dans certains milieux du renseignement qui attribue leur assassinat au réseau « Pax ».

Les disparitions de « Monsieur Vincent » et de « Monsieur Charles » sont-elles liées à cette recrudescence de la guerre froide en Afrique ? Si aucun élément objectif ne permet de le prouver, aucun élément objectif n'invalide cette hypothèse, sans qu'elle soit nécessairement la raison unique de leur assassinat, si

assassinat il y a bien eu lieu. Dans cette guerre de l'ombre, les coups de « parapluies bulgares » ou autre « mauvaise santé par les plantes », pour paraphraser Bernard Blier dans *Les Barbouzes*, ne manquent pas de raisons et ne laissent que très peu de traces. Entre les mois d'août et de novembre 1964, le front de l'anticommunisme au cœur de l'Afrique s'est clairement repositionné. Si deux « barbouzes » de la première heure quittent la scène, Mauricheau, en revanche, revient dans l'affaire congolaise dès les premières semaines de 1965 par l'entremise de Bob Denard et Philippe Lettéron.

L'ATELIER DE L'HISTORIEN

Les outils de l'historien : frise et chronologie

La chronologie est considérée comme un des fondamentaux de la pratique historique, comme une concordance des temps qui prévient l'une des principales fautes de l'historien : l'anachronisme. Cette mise en temporalité connaît différents biais, différents emplois, de la récapitulation des principaux événements sous forme de litanie de dates à un essai de démonstration. La frise constitue traditionnellement l'outil le plus classique de déroulement du temps pour inscrire les principaux événements (figuré ponctuel) ou périodes (figuré zonal), un peu à l'image d'une cartographie chronologique.

Le principe retenu ici est la mise en phase de la double chronologie du Congo-Brazzaville et du Congo-Léopoldville étudiée dans ce chapitre. Naturellement, il ne s'agit pas d'une présentation exhaustive mais d'une sélection des principaux événements intéressant les deux pays, afin de montrer les concordances et emboîtements événementiels. Se dessine ainsi la stratégie des « barbouzes » à double détente, entre contre-révolution pouliste à Brazzaville et installation du ministère Tshombé à Léopoldville.

Brazzaville	**Léopoldville**
15 août 1963 Chute de Youlou	
Septembre-décembre 1963 Projet CNRC youliste et opération « Austerlitz »	
6-7 février 1964 Émeutes youlistes	- - - - **Printemps 1964**

- - **16 août 1964** Échec de la tentative de coup de force youliste **28 octobre 1964** Remaniement ministériel et tour de vis autoritaire - **Novembre 1964** Mort de « Monsieur Vincent » **Décembre 1964** Mort de « Monsieur Charles »	Opération de promotion de Tshombé **26 juin-14 juillet 1964** Installation du ministère Tshombé **5 août 1964** Prise de Stanleyville par les rebelles de Gizenga et proclamation de la République populaire du Congo **Octobre 1964** Arrestation de Gizenga et expulsion des personnels des ambassades algérienne et égyptienne **24 novembre 1964** Opération aéroportée belgo- américaine « Dragon rouge » et reprise de Stanleyville par les forces gouvernementales congolaises **Janvier 1965** Arrivée de « Monsieur Philippe » comme conseiller de Tshombé

Chapitre 8

« Le mariage de ma nièce »

La coulisse de l'histoire : Léopoldville, janvier 1965

« Monsieur Philippe » débarque à Léopoldville. Arrivé à 6 h 30 au petit matin du 11, il se présente à 8 h à la mission d'aide et de coopération (MAC) et se voit reçu dans l'heure qui suit par l'ambassadeur Kosciusko-Morizet auquel il remet une lettre manuscrite personnelle. Le diplomate, ignorant tout de la venue et de la mission de « Monsieur Philippe », apprend à sa grande surprise qu'il est nommé, au titre de la Coopération, au poste stratégique de collaborateur direct du Premier ministre Moïse Tshombé. En fin de semaine, le 15 janvier, se tient une nouvelle audience au cours de laquelle « Monsieur Philippe » apprend à l'ambassadeur que c'est au tour de Mauricheau-Beaupré de débarquer le 18 janvier pour prendre des fonctions de conseiller auprès de Tshombé. Finalement, Mauricheau ne peut se rendre à Léopoldville le jour dit et finit par annuler son voyage. Car, après une incubation de deux jours, l'affaire tourne définitivement au scandale le 20 janvier : le ministère des Affaires étrangères demande à Kosciusko-Morizet de rediriger « Monsieur Philippe » sur Paris dans les plus brefs délais et l'ambassadeur est convoqué au Quai d'Orsay pour un compte-rendu sur la situation. Le 21 janvier, « Monsieur Philippe » est remis dans un avion pour Paris, et voyage en compagnie de l'ambassadeur. Tshombé, mis au pied du mur, est furieux et exige le retour au plus vite de son collaborateur.

Dans les faits, la diplomatie française ne souffre pas l'immixtion d'un agent de Foccart hors des anciennes colonies : le Quai d'Orsay entend défendre ses prérogatives africaines face à un Foccart jugé trop hégémonique, et disposant de la carte « Coopération » aux dépens du ministère des Affaires étrangères. Pour un Quai d'Orsay hostile aux manières et à la paradiplomatie de Foccart, « Monsieur Philippe » n'est autre que l'ombre projetée de Mauricheau, d'Abidjan à Léopoldville. Derrière le vaudeville administratif, cette affaire constitue un bras de fer majeur entre la diplomatie officielle et la politique de Jacques Foccart. Car l'enjeu ici est de taille : rattacher le grand Congo-Léopoldville au pré carré, domaine réservé de la France en Afrique, dont Foccart a la responsabilité aux côtés du général de Gaulle.

La « petite équipe » à Léopoldville

Bob Denard et le 1er Choc : la nouvelle arme française

« Le Katanga a fait de Robert, Bob le mercenaire, et le Yémen, Mr. Bob, l'expert. Au Congo, il deviendra le Colonel.[457] » Sollicité depuis l'été 1964 par Mauricheau-Beaupré comme par le commandant Robert, Bob Denard parvient à se libérer pour le Congo au mois de janvier 1965, après avoir passé le témoin à Faulques au Yémen. Jusqu'alors, les atouts français parmi les mercenaires restent assez maigres au Congo. Denard ne vient donc pas seulement renforcer les troupes existantes ; il lui est demandé de créer une force originale et autonome. Il négocie donc avec Mobutu les conditions de son engagement et de celui de ses hommes. Denard doit s'intégrer dans un paysage mercenarial fortement polarisé entre le 5e commando étranger de Mike Hoare, anglophone et essentiellement composé de Sud-Africains, et le 6e commando de Lamouline, francophone et essentiellement composé de Belges. Les forces de Denard sont intégrées, en unité totalement autonome, au sein du 6e commando (codo) francophone.

Les entretiens du 24 décembre 1964 entre Mobutu et Tshombé proposent l'engagement des forces de Denard dans le cadre d'un bataillon mixte d'intervention (BMI) ou d'un bataillon étranger d'intervention (BEI). Le commandant Denard remet ses rapports à Mobutu les 26 et 28 décembre 1964, présentant les avantages et les inconvénients de chacune des deux formules[458]. L'idée dominante de ces deux projets reste la constitution d'une force de frappe congolaise. En effet, malgré l'opération « Dragon rouge » les rebelles Simba ne sont pas réduits. Denard opte finalement non pas pour une solution d'encadrement, mais pour la constitution d'un groupe d'élite – qui prend le nom évocateur de 1er Choc, en référence à la tradition française (à la grande satisfaction de Mauricheau et de Robert, qui ont tout à gagner d'une grande indépendance de leur correspondant). Les premiers éléments du 1er Choc sont prêts pour le mois de février 1965. Denard mandate à Bruxelles un camarade belge, Freddy Thielemans, pour opérer le recrutement de son 1er Choc. Le 15 mars 1965, l'unité de Denard est prête pour s'engager dans la « pacification » – selon le vocabulaire colonial choisi pour nommer les opérations contre les rebelles[459]. Il se porte notamment le 29 mars 1965 sur Paulis, la capitale de la Province orientale, puis le 26 mai 1965 sur Buta et Bondo, dans la Province du Nord.

La constitution du 1er Choc de Denard permet une évolution importante des intérêts français. Tshombé dispose enfin d'une force inspirée de la guerre subversive katangaise, qui allie l'efficacité de l'action de choc et de l'action psychologique. Cette force présente l'avantage d'être suffisamment proche des amis français de Tshombé (Mauricheau et Robert) sans pour autant qu'un quelconque lien institutionnel ne puisse être établi ni reproché. Pour les Français, l'équipe de Denard permet de fournir une force de frappe digne de « l'école française » hors du pré carré, qui, de l'aveu de Maurice Robert, constitue un atout de choc dans le marigot congolais[460]. En 1965, les Français comptent bien reprendre l'initiative pour sauver le régime de Tshombé, dans un plan concerté et cohérent. Bob Denard intègre l'organisation de Mauricheau sous le nom de code de Bill[461].

Cette action militaire sur le terrain est prolongée par la mise en place d'une assistance politique à Léopoldville auprès de Tshombé.

« Stendhal, le Quai et moi [Lettéron][462] » : Foccart contre la diplomatie française

Le conflit entre la politique africaine de Foccart et la diplomatie officielle éclate avec l'arrivée et le renvoi de Lettéron à Léopoldville, en janvier 1965. Si Mauricheau estime que l'ambassadeur Kosciusko-Morizet est personnellement étranger au problème et que c'est à Paris que se trouvent les raisons de ce blocage, ce même Kosciusko-Morizet ne mâche pas ses mots pour résumer l'ambiance de politique à deux vitesses entre la diplomatie traditionnelle, qu'il incarne, et la diplomatie parallèle foccartienne, représentée par Mauricheau et son équipe :

> Trop de Français arrivent actuellement au Congo, dont on ne connaît ni les tenants ni les aboutissants, et qui exercent souvent des activités, plus ou moins clandestines, préjudiciables à notre pays[463].

En termes moins choisis et plus sulfureux, Lozé, le correspondant de l'AFP, saisit sur le vif l'affaire et signe : « Un scandale à l'ambassade, […] la cause en était l'arrivée d'un barbouze de Foccart[464]. » La position du diplomate est d'autant plus compréhensible que sa feuille de route a pour priorité de présenter une position française respectueuse des nouvelles conditions d'exercice du pouvoir dans l'ancienne colonie belge. La politique de Foccart et de Mauricheau

lui paraît procéder d’une tout autre logique, relevant plus du « secret du roi » que des relations diplomatiques protocolaires.

À la suite de cette affaire, Mauricheau décide de réorienter les moyens de son action au Congo. Il convient qu’il est finalement peu opportun pour lui de venir s’installer à Léopoldville. Mieux, il reconnaît qu’il sera plus utile à Abidjan, aux côtés d’Houphouët-Boigny, tête du réseau RDA en Afrique. Dans un courrier manuscrit à Lettéron, il redéfinit les positions de chacun en donnant comme consigne de dire à Tshombé qu’il ne peut gagner Léopoldville pour le moment, mais que :

> Noël [Lettéron] est là, et que c’est comme si c’était moi. […] 16 h. Dernier point fait avec mon ami. Décidé concernant Morris [Mauricheau-Beaupré] de jouer la solution Félix [Houphouët-Boigny][465].

Mauricheau envisage sa mission comme celle d’un chef d’orchestre extérieur au théâtre congolais, disposant de ses agents au Congo, au premier rang desquels Hazoume, Lettéron et Denard.

Finalement, au terme de plusieurs mois de chassés-croisés, un compromis est trouvé en mars 1965 entre les exigences protocolaires du Quai d’Orsay et les objectifs politiques de Foccart et Mauricheau : Lettéron repart pour Léopoldville, toujours en qualité de conseiller du Premier ministre au titre de la réforme administrative, mais cette fois avec un contrat du ministère des Affaires étrangères et non plus de la Coopération. Cette mutation, en apparence insignifiante, consiste à rappeler que le Congo ex-belge n’est pas du ressort du pré carré français aux yeux du Quai. Reste que personne n’est réellement dupe de l’orchestration de la politique française dans l’ancienne colonie belge. Convoqué le 31 mars 1965 par Jean Français[466], directeur de cabinet du secrétaire d’État aux Affaires étrangères Habib-Deloncle, Lettéron ne cache rien de sa biographie, de ses contacts et de l’esprit de sa mission. Le Quai d’Orsay, toutefois embarrassé, demande à Lettéron de venir par la « petite porte », rue de l’Université, pour gagner le ministère. Le diplomate, acceptant de jouer un minimum les dupes, rappelle à son interlocuteur qu’il est identifié – à tort ou à raison précise-t-il – comme un membre de l’équipe de Mauricheau, une équipe éminemment politique :

> Que vous le vouliez ou non, que vous le sachiez ou non, vous apparaissez comme le membre d’une équipe politique et ceci est dangereux pour vous car vous entrez dans le marais de Léopoldville où tous les services sont présents et se livrent une lutte acharnée. Si, comme vous le prétendez, vous êtes un jeune homme naïf, ces précisions vous auront ouvert les yeux, si vous n’êtes pas naïf, elles

> n'étaient pas nécessaires. Vous êtes, Monsieur, dans la position de Lucien Leuwen après Nancy[467].
> […]
> D'autre part, placé auprès de M. Tshombé, vous avez obligatoirement une action politique, action politique que nous exigeons de contrôler. *Le pouvoir est un et indivisible* ; pour vous à Léopoldville, il ne peut être représenté que par l'ambassade de France, avec derrière lui le Quai d'Orsay et tout l'appareil d'État [468].

Le lendemain, Lettéron apporte sa réponse après avoir demandé, selon ses propres termes, « l'avis de [ses] parents ». Reprenant le ton mi-dupe, mi-entendu de la veille, il rebondit sur la référence littéraire pour faire comprendre, à mots couverts, l'indépendance de sa position par rapport au représentant du Quai.

> Mais, cher Monsieur, pour parler franchement, et pour rester avec Stendhal, je me trouve un peu dans la situation de Fabrice Del Dongo pendant la bataille de Waterloo, je n'y vois goutte et ai peur de ne rien comprendre à toutes les finesses de l'administration.

Et le diplomate de répondre, pour mettre fin à ce dialogue de sourds : « Cher ami, adressez-vous à Monsieur Mauricheau-Beaupré, il vous expliquera[469]. » Cette scène résume parfaitement les relations entre le service diplomatique et les envoyés de Foccart : chacun sait parfaitement ce que fait l'autre, mais il convient de conserver les apparences au maximum, tout en cherchant à garder la main face aux prétentions hégémoniques de l'institution voisine. Finalement, Lettéron gagne la capitale congolaise au mois d'avril 1965, avec un trimestre de retard.

Reconstruire l'État congolais

Le titre de la mission de Lettéron résume le premier axe d'effort sur lequel il est proposé de travailler pour asseoir l'autorité du gouvernement Tshombé : la réforme administrative. Depuis les mois de décembre 1964 et janvier 1965, les premiers projets sont rédigés par un collaborateur occasionnel de la petite équipe, un certain Alquier, directeur d'un cabinet de conseil[470]. Ils sont préparés avec le concours direct d'Hazoume et Lettéron, qui ont pour tâche de mettre les propositions « à la sauce Moïse[471] » et de formuler les demandes congolaises à la coopération française. Ils participent directement de la culture anticommuniste dans laquelle baignent Mauricheau et ses hommes.

Le projet principal consiste en la création d'une école des « cadres d'autorité congolais ». Cette structure s'inscrit dans la réorganisation territoriale amorcée dans le cadre de la lutte antisécessionniste. Cette idée n'est pas sans rappeler l'association « Progrès et Communauté » rue Galande, véritable « école »

africaine de Mauricheau à Paris, et l’expérience de l’école des cadres de Delarue à Brazzaville. L’école des cadres d’Alquier apparaît comme une *via media* entre l’organe partisan que fut l’école des cadres de l’UDDIA et une solution plus technocratique. L’idée est que ces cadres doivent prendre conscience qu’ils sont les agents de la réforme de l’État. Alquier les envisage dans une triple mission, selon le principe suivant : « l’État, c’est le progrès ! » Ce sont donc des agents de progrès pour la population (« sensibles au quotidien » – questions d’agriculture, d’hygiène, d’administration), des agents politiques (« capables de transmettre leurs convictions à la population, convaincus de la justesse de la cause et du régime ») et enfin des agents d’autorité (« chargés de transmettre les directives de l’État […] et chargés d’informer l’État »). Ce programme s’adresse à un public de quinze à vingt fonctionnaires congolais, appelés à prendre des fonctions régaliennes dans les provinces restructurées. La formule semble s’arrêter sur un stage qui dure entre huit et dix semaines, réalisé entre Paris et Léopoldville. Le projet ne paraît pas voir finalement le jour. La première mission avortée de Lettéron doit sans doute participer à ce report. Cela ne signifie pas pour autant que les ambitions sont revues à la baisse dans ce domaine.

Les efforts sont réévalués : avec la seconde mission de Lettéron, Foccart obtient le détachement du gouverneur de la France d’outre-mer, Pierre Lami, auprès du gouvernement Tshombé. L’ancien administrateur colonial est chargé de diriger la mission de réorganisation administrative (modestement composée de trois membres) envoyée en mars 1965 au Congo[472]. Lami fixe comme objectif prioritaire la création d’un secrétariat général du gouvernement pour rentabiliser et rationaliser son action. Cet organisme aurait alors vocation à devenir le centre nerveux de la politique et de l’administration congolaises : avec peu de moyens, les Français espèrent donc (à la grande crainte des Américains) intégrer le cœur de l’État congolais et y jouir d’une influence sans pareille mesure. Sa mise en place effective paraît toutefois largement retardée sur le programme initial. En mai 1965, Lami piaffe d’impatience alors que le dossier est prêt et en attente depuis deux semaines.

> Il est impensable que le Premier ministre ne puisse trouver cinq minutes pour signer l’acte de création de *son* Secrétariat général du gouvernement. […] Tous les jours depuis le 24 avril, une audience est demandée. Chaque jour qui s’écoule est un jour perdu pour l’installation de *l’instrument d’organisation et de direction* qui fait défaut au Premier ministre. Qu’il signe… et je me charge du reste[473].

Plus largement, le gouverneur s’emploie à définir tous les besoins en assistance

et coopération françaises que peut souhaiter le gouvernement Tshombé, afin d'augmenter le plus stratégiquement possible l'action française à la restauration de l'État congolais. Sous le pseudonyme de « Nice », Lami devient le correspondant direct de Foccart (alias « Thierry ») à Léopoldville : l'ancien administrateur colonial lui adresse une série de rapports personnels qu'il finit par intituler, avec l'humour qui sous-tend son écriture, la *Chronique du Bas-Empire*[474]. Le gouverneur Lami, maintenu en fonction après la chute de Tshombé, reste alors le meilleur informateur de Foccart à Léopoldville. La teneur antiaméricaine des messages, qui dépassent le seul cadre de la réforme administrative, est un puissant indice de l'activité politique de Lami derrière l'étiquette fort neutre de la « réforme administrative ». Ce dernier n'hésite pas à adresser à Plantey (alias « adjoint de Thierry ») puis à Journiac ses messages lorsque Foccart ne peut pas se charger directement de la correspondance.

L'intérêt de cette mission de reconstruction de l'État fonctionne comme le corollaire institutionnel de la reconquête militaire du territoire face à la rébellion. À l'approche du 30 juin 1965, c'est-à-dire du premier anniversaire du gouvernement Tshombé, le bilan peut être schématiquement établi de la manière suivante : la rébellion est désarticulée et en pleine crise suite aux coups portés par les troupes de l'ANC et les mercenaires ; commence alors la seconde étape du redressement de la République congolaise. Cette phase est entendue comme « l'organisation d'un État qui n'existe que sur le papier[475] ». Le secrétariat général du gouvernement, dont l'acte de naissance est finalement signé au mois de juin 1965, s'impose comme le fer de lance de ce programme. Mieux, le Premier ministre veut l'ériger en structure autonome avec des moyens autonomes, qui ne réponde que de lui. Il entend ainsi créer le véritable cœur du pouvoir exécutif, dont il deviendrait alors plus que jamais le dépositaire[476]. Ses prétentions sont à cette date portées par la nouvelle ouverture francophone ménagée très concrètement depuis l'intégration du Congo à l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM) : Tshombé peut espérer le soutien ouvert de la « famille africaine » d'Houphouët-Boigny.

Intégrer le Congo au pré carré

Dès 1960, à la faveur du vote de la XVe session de l'ONU sur l'Algérie, sous l'impulsion d'Houphouët-Boigny et à l'invitation de Fulbert Youlou qui réunit une conférence des chefs d'État en décembre à Brazzaville, la « famille africaine » de la France s'est unie pour faire entendre avec succès sa jeune voie

diplomatique et sauver l'option française de décolonisation, aux dépens des options américaines et soviétiques épaulées par leurs alliés respectifs. Cette « famille africaine » entend, à son échelle et autour du pré carré français en Afrique, faire barrage au groupe afro-asiatique, qui devient la Tricontinentale. La « famille africaine » s'est constituée en décembre 1960 sous le nom de « groupe de Brazzaville » (hommage à « l'homme de Brazzaville »). Elle est devenue en 1961 l'Union africaine et malgache (UAM). Au fil des ans, l'accent est mis sur l'alliance économique (avec le franc CFA comme base commune) et l'UAM devient l'Union africaine et malgache de coopération économique (UAMCE).

Quels que soient ses noms, la « famille africaine » est explicitement dominée par Houphouët-Boigny et rayonne essentiellement grâce au réseau RDA. Le nom de code qu'attribue la petite équipe à Houphouët-Boigny résume à lui seul cet état de fait : « BB » pour « Big Brother »[477]. On retrouve autour de lui le groupe resserré des fidèles de l'Entente : Yaméogo et Hamani Diori. Encore faut-il préciser que Tsiranana joue un rôle essentiel dans cette politique. Quant au relais en ex-AEF, avec la disparition politique de Youlou, c'est à Tombalbaye de relever le flambeau du réseau du RDA dans la zone[478]. L'aboutissement de cette mutation institutionnelle s'inscrit dans le calendrier politique de l'Afrique : intégrer le Congo-Léopoldville dans l'OCAM à la faveur de la nomination de Tshombé à la tête du gouvernement. Mauricheau donne à l'opération le nom de code de « mariage de ma nièce ».

Le 10 février 1965, la conférence de Nouakchott refonde le groupe africain francophone pour porter sur les fonds baptismaux l'Organisation commune africaine et malgache (OCAM), nouvel avatar de l'UAM, avec toujours une ouverture économique. Il est permis de se demander si cette réforme n'a pas été imaginée (au moins en grande partie sinon en totalité) par Houphouët-Boigny pour permettre l'ouverture de la « famille africaine » de la France au Congo de Tshombé. Au mois de mars 1965, en véritable commis voyageur de Moïse Tshombé, Hazoume multiplie les voyages en Afrique pour présenter (officieusement) la demande d'adhésion du Congo-Léopoldville à l'OCAM. Dans une lettre du 26 février 1965, le Premier ministre congolais demande au Premier ministre Georges Pompidou le soutien de la France pour sa candidature. Fort de ce prétexte, Hazoume commence sa mission par un séjour parisien où il règle les détails de la demande congolaise avec Mauricheau-Beaupré et Lettéron, ainsi qu'avec les autorités compétentes, c'est-à-dire avec Foccart. Le 22 mars 1965, Hazoume prend l'avion pour la Mauritanie pour remettre en mains propres

à Moktar Ould Daddah la lettre officielle de candidature. Trois jours plus tard, le 25 mars 1965, il gagne Abidjan pour remettre un message personnel à Houphouët-Boigny. Dans l'esprit d'Houphouët-Boigny comme de Foccart, l'intégration du Congo à l'OCAM doit permettre de trouver une solution africaine au problème, c'est-à-dire déjouer le rôle de l'ONU et des autres organisations internationales pour solder définitivement la crise congolaise au profit de Tshombé.

Après cette première approche, l'affaire s'accélère au mois de mai 1965 et un nouveau ballet paradiplomatique se joue entre les capitales africaines et Paris. Le 16 mai 1965 au petit matin, Mauricheau arrive au Bourget, après avoir discuté du sujet avec Houphouët-Boigny à Abidjan. Sitôt posé en France (à 6 h), il va rencontrer l'« ami Jacques[479] » [Foccart] pour faire un bilan de la situation : dans l'ensemble, l'affaire fonctionne sans incident majeur. Quelques petits problèmes restent à régler : Foccart intervient directement, individuellement et surtout discrètement, auprès de certains chefs d'État pour abolir leurs dernières réserves. Ahidjo et Dacko, notamment, se montrent réticents à l'entrée du Congo dans l'OCAM ; or, politiquement, Houphouët-Boigny et Foccart souhaitent que ce projet emporte en priorité l'adhésion des alliés d'Afrique centrale. Si Foccart contacte directement Ahidjo et Dacko pour les convaincre de la nécessité du « mariage de ma nièce », Tombalbaye devient plus que jamais l'homme fort du RDA en Afrique centrale. Car, derrière l'alliance économique officielle, trois thèses d'assistance militaire africaine au Congo sous-tendent l'intégration de Léopoldville à l'OCAM. Le Mauritanien Moktar Ould Daddah (soutenu par Ahidjo et Dacko) estime que les aides ne pourront être qu'individuelles et qu'en aucun cas l'OCAM ne doit se sentir institutionnellement liée à la remise en ordre du Congo. Le Sénégalais Senghor se prononce en faveur d'une intervention, mais préfère la voir réalisée sous l'égide de l'ONU. Le Tchadien Tombalbaye reprend les thèses d'Houphouët-Boigny, et milite pour la mise sur pied d'une force spécifique africaine capable de participer pleinement aux opérations de rétablissement de l'ordre (la levée de contingents de Mossi de Haute-Volta et de Sara du Tchad est évoquée). Ces divergences n'étant toujours pas aplanies au mois de mai, Foccart estime qu'elles ne doivent pas pour autant se transformer en préalable nécessaire à l'intégration du Congo dans l'OCAM.

À charge pour Hazoume, dans cette phase finale, de doubler l'action de Foccart auprès de ces chefs d'État afin de consolider les positions de Tshombé[480]. De son côté, Houphouët-Boigny veut voir Hazoume car, une fois

Tshombé dans l'OCAM, une demande en personnel militaire est à faire en son nom : le président ivoirien veut donc faire un point précis sur les demandes et les modalités d'assistance avant la réunion. Pour plus de sécurité dans la réalisation de ce projet, Houphouët-Boigny organise à Abidjan une conférence de l'OCAM. Il annonce consacrer la journée du 25 mai 1965 à faire adopter à ses collègues chefs d'État le principe et l'intérêt de l'admission du Congo-Léopoldville dans l'OCAM. Un véritable service de taxi aérien est orchestré pour les journées des 24, 25 et 26 mai 1965. Daniel Richon, l'incontournable responsable des relations extérieures d'UTA, s'engage à assurer toutes les liaisons : Mauricheau-Beaupré et lui prennent place à Abidjan dès le 24, et partent le 26 en personne chercher Moïse Tshombé accompagné de Lettéron, avec le concours de l'infatigable Guillaume, chef d'escale UTA au Congo. Le 26 mai 1965, lors de la conférence d'Abidjan, le Congo intègre officiellement l'OCAM.

La France, alliée (trop) hégémonique
de Tshombé

Au lendemain de l'intégration dans l'OCAM, le 28 mai 1965 le Premier ministre rencontre (enfin) très officiellement le président de Gaulle. Cette visite couronne l'orientation francophile du gouvernement Tshombé, que ses adversaires interprètent comme un « adoubement » français. On prête à de Gaulle l'apostrophe suivante à l'adresse de Jacques Foccart : « Il a de la gueule, ce Tshombé. Il faudrait l'aider. » L'influence de la France devient alors hégémonique au Congo : elle investit les plus importants marchés et apparaît aux yeux des Américains et des Belges comme une menace. Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) commence à développer son activité au grand dam des Américains avec la mise à disposition du gouvernement congolais, à compter du 17 juillet, d'une mission minière française. Ce sont treize, dix-huit puis vingt et un experts français qui sillonnent-le Congo pour en dresser la carte minière, comme cela a été fait avant les indépendances en AEF.

La connexion aérienne participe directement de la politique française au Congo. Soutien essentiel de Tshombé depuis la sécession katangaise, Daniel Richon espère légitimement élargir les activités d'UTA dans le fief de la SABENA. Au-delà de la dimension officieuse en faveur du gouvernement Tshombé, UTA apparaît comme un outil d'intégration du Congo-Léopoldville à l'ensemble français. Un premier accord a été conclu le 10 janvier 1964 entre UTA et Air Congo pour assurer la liaison entre Paris et Léopoldville. Avec

l’avènement du gouvernement Tshombé, les ambitions de Richon ont été revues à la hausse. Amorcées avant les tractations de l’OCAM, les négociations des accords aériens UTA prennent totalement leur sens après le 26 mai 1965. Le 31 mai 1965, un accord gouvernemental franco-congolais est conclu pour mettre en place les modalités de conventions entre UTA et Air Congo[481]. Le vol inaugural Élisabethville-Léopoldville-Paris est programmé pour le 10 août 1965. Le message géopolitique d’UTA est clair en inscrivant la capitale katangaise au départ du voyage. Mais dès les premiers jours de juillet 1965, la situation hégémonique de la France progressant, la partie congolaise (notamment Sangara, qui a remplacé le très francophile Mukendi à la direction d’Air Congo) témoigne d’une évidente mauvaise volonté, avec l’appui d’interventions extérieures (SABENA, représentants belges et américains). Tout est mis en œuvre pour enrayer l’application des accords du 31 mai, au point de risquer un conflit diplomatique[482].

La coopération française va encore plus loin, jusqu’à placer des agents français dans des sphères encore plus jalousement gardées. C’est ainsi que André Bouyssonnie est nommé conseiller diplomatique du Premier ministre congolais en juillet 1965. Burgard, inspecteur des Finances, est également mis à disposition du gouvernement central, en qualité de conseiller économique et financier. Cette assistance s’inscrit dans le prolongement des entretiens entre Habib-Deloncle et Tshombé à Paris le 29 mai 1965. Les services de sécurité deviennent tout naturellement le cœur de cible : Tshombé (sans doute sous l’influence de Mauricheau) souhaite jouir du même dispositif que les autres chefs d’État ou de gouvernement. Le SCTIP programme l’envoi d’une mission à Léopoldville pour organiser, dans le cadre de l’assistance technique, les services de sécurité et de renseignements généraux. La structuration de la police est présentée par Tshombé comme le couronnement de la politique de remise en ordre de l’État :

> Cette pacification a été rendue difficile par l’existence d’ingérences étrangères au Congo qui nous ont obligés à ne pas réduire nos problèmes de sécurité au cadre étroit des frontières de notre pays[483].

Via le SCTIP, la Coopération française entre dans le domaine sensible du contre-espionnage. La France accède (enfin) au cœur du système sécuritaire congolais. Le SCTIP, qui disposait déjà d’officiers envoyés à l’école de police de Matete depuis 1964, est pleinement conscient de l’enjeu : outre l’équipe

envoyée au Congo sous la direction du commissaire Lesueur, Paris compte envoyer les commissaires Mauriat (fondateur du SCTIP) et Lassalarie, policiers chevronnés d'une autorité et d'une compétence sans égales.

Tshombé va encore plus loin : impressionné lors de sa visite à Abidjan par le PLR du lieutenant-colonel Bichelot vanté par Houphouët-Boigny, il demande l'installation à Léopoldville d'un PLR, lui garantissant la même sécurité que les autres chefs d'État du pré carré. La ficelle est cette fois un peu trop grosse. D'autant plus que le renforcement de la politique ultrafrancophile de Tshombé est rendu de plus en plus difficile par les élections qui doivent clôturer le régime transitoire à la tête duquel il a été nommé en juillet 1964. Les Américains ont bien analysé le jeu français et décident de le concurrencer avec leurs moyens : le 8 septembre 1965, avec l'appui de Nendaka, ministre de l'Intérieur, une convention d'assistance policière de 3 118 000 dollars est signée par Howard Smith, directeur de l'AID au Congo[484].

Aux derniers feux de l'été 1965, Tshombé devenu l'homme des Français est en passe de devenir une cible politique. Mais pour l'heure, Paris ne voit pas le problème, fort du pacte de l'OCAM et de l'adoubement de Tshombé par de Gaulle. Tout laisse en effet croire à la « petite équipe » de Mauricheau que son plan pour les deux Congo se réalise parfaitement entre le printemps et l'été 1965. Car, en mars 1965, un nouvel atout a gagné son jeu : Fulbert Youlou s'est évadé de sa prison brazzavilloise et s'est réfugié à Léopoldville.

L'évasion de l'abbé Youlou

Tshombé, parrain de la contre-révolution youliste

Le 16 février 1965, Pascal Lissouba, Premier ministre du Congo-Brazzaville, révèle l'existence d'un complot fomenté par les Portugais et certains milieux belges, appuyés par des financiers internationaux et des « artisans internes ». Par cette déclaration, c'est en fait Tshombé qui est visé. Depuis les 12 et 13 février 1965, le gouvernement brazzavillois se considère menacé par une opération commando soutenue par Léopoldville. Cette fois, ce ne serait plus un complot parmi d'autres, c'est une véritable refonte de la carte régionale digne des plus belles heures de Youlou. Le projet consisterait à refondre les deux Congo pour ensuite créer une République fédérale de quatre Républiques : l'une serait confiée aux lumumbistes, les trois autres seraient réparties entre Youlou, Kalondji et Tshombé[485]. Naturellement, Léopoldville dément aussitôt de telles assertions. Information ou intoxication ?

L'affaire est difficile à démêler, car on n'en connaît pour l'essentiel que la version que Bicoumat, ministre de l'Intérieur, est chargé de diffuser à travers un mémorandum officiel à toutes les délégations réunies lors de la conférence inaugurale du congrès fondateur de l'OCAM, à Nouakchott en février 1965. L'objectif est clair : demander à la « famille africaine » de choisir entre Brazzaville et Léopoldville. Car l'intégration de « Monsieur Tiroir-Caisse » dans le groupe francophone résonne comme une condamnation à terme du régime de Brazzaville.

Le préalable de ce projet de République fédérale serait un coup de force à Brazzaville. Les Portugais sont accusés de collaborer étroitement avec les services de sûreté de Munongo et Nendaka pour déclencher la contre-révolution. Les Belges sont accusés de velléité d'ingérence militaire. Derrière ces acteurs de terrain, sont accusés de tremper dans le complot des groupes d'affaires français tels que Rothschild, Saint Phalle et Worms, dont les liens avec Albertini et Est & Ouest sont notoires. En Afrique centrale, le rôle anticommuniste du Gabon est dénoncé. Les séjours parisiens de Tshombé sont réinterprétés comme autant de rencontres pour organiser ce coup, Kalondji l'ayant précédé pour préparer ces réunions depuis le mois d'octobre 1964. Et pour mieux prouver le complot, le mémorandum avance les noms des correspondants parisiens du Premier ministre congolais : Hazoume, Mauricheau-Beaupré, Ribeaud et « tant d'autres sous-fifres ». La thèse brazzavilloise est simple : l'histoire recommence, les mêmes acteurs reviennent soutenir les mêmes leaders depuis les sécessions katangaise et kasaïenne[486]. C'est à Paris, au mois de novembre 1964, que se serait nouée l'intrigue au cours de la visite de Tshombé ; de là, l'opération aurait été préparée en liaison avec Bruxelles, Londres et Lisbonne. Le but est alors évident : en accord avec les forces anticommunistes européennes, Tshombé pilote une opération qui a pour objectif de liquider le foyer révolutionnaire brazzavillois. Sans pouvoir s'engager sur la véracité des éléments avancés dans ce mémorandum, il convient simplement de rappeler que c'est à cette période, et dans ce contexte, que meurent « Monsieur Vincent » et « Monsieur Charles » dans les coulisses de la guerre froide.

Une seule certitude : dans la nuit du 15 au 16 février 1965, à Brazzaville, une véritable chasse aux sorcières youlistes est opérée. L'alerte est chaude et, depuis Paris, le commandant Robert surveille de près les événements. Des détachements des JMNR procèdent à l'arrestation d'une quinzaine de personnalités politiques modérées, dont Pouabou (ancien procureur général, proche de Youlou), Matsocota (déjà incarcéré en février 1964), Makosso (député déchu de son

mandat en novembre 1964 pour avoir critiqué le gouvernement) et Anselme Massoueme. Ils sont tous accusés de menées contre-révolutionnaires et de complots contre le régime. Sur le modèle du coup de filet de mai 1960 – mais cette fois dans l'autre sens – le gouvernement apprenant des menaces de complot a frappé préventivement. Mais la sanction révolutionnaire va plus loin, jusqu'à l'exécution sommaire de certains opposants. Les corps de Matsocota et Massoueme sont retrouvés criblés de balles de 9 mm, à une quinzaine de kilomètres de Brazzaville sur les rives du Congo[487]. Trois jours après l'arrestation, le corps de Pouabou n'est toujours pas retrouvé, mais son décès est avéré dès le 18 février 1965. Les JMNR sont les responsables de ces assassinats politiques[488]. Ces trois hauts fonctionnaires représentaient les trois plus importantes personnalités youlistes sur le territoire du Congo-Brazzaville, susceptibles de centraliser les forces d'opposition à la révolution. La paranoïa s'empare des militants congolais youlistes. La dernière semaine du mois de mars 1965, une équipe de six « espions tueurs » du gouvernement de Brazzaville est annoncée à Léopoldville pour attenter à la vie des cadres de la contre-révolution. Kolelas, comme plus tôt Ibalico, est soupçonné être leur première cible.

Les ultras prennent en main le régime et décident d'accélérer la radicalisation politique suite à cette épreuve. Un train de mesures est pris à la fin du mois de février et au début du mois de mars 1965 pour renforcer les bases populaires de la révolution. L'influence idéologique des Chinois se fait de plus en plus pressante. Les Soviétiques, les Algériens et les Égyptiens renforcent leur présence au Congo et leur soutien au MNR congolais. L'ouverture d'un institut idéologique marxiste au camp du Djoué, au printemps 1965, consacre l'orientation marxiste-socialiste de la révolution congolaise : des spécialistes chinois, soviétiques, égyptiens et cubains y font une formation idéologique, politique et militaire à une centaine de stagiaires recrutés parmi le MNR. Ivan Spistky, ancien professeur de l'Institut anti-impérialiste où il enseignait la philosophie africaine, est nommé ambassadeur d'URSS à Brazzaville[489]. Militairement, l'encadrement égyptien se renforce dans les forces spéciales : des paracommandos égyptiens ont commencé discrètement l'entraînement d'une compagnie de parachutistes congolais qui servent de service spécial (ils opèrent pour le moment en civil). L'arrivée au Congo-Brazzaville de dix-huit Algériens, spécialistes de la guérilla, est signalée à la mi-février 1965.

Longtemps repoussée par Massamba-Débat, à la fois soucieux de ménager la France et conscient des profonds problèmes de politique intérieure que cette

affaire soulève, l'instruction du procès des dignitaires de l'ancien régime est avancée comme réponse aux menées contre-révolutionaires. Le bureau politique du MNR et le Premier ministre donnent l'ordre au procureur général de Brazzaville, le 24 février 1965, de préparer la procédure de jugement de ces accusés par un tribunal populaire. Si la date n'est pas encore fixée avec précision, il est évident qu'en s'attaquant de front à Youlou, la Révolution entend marquer sa souveraineté politique au lendemain du complot de février 1965.

Dans la nuit du 25 au 26 mars 1965…

Conseillé par Mauricheau et Hazoume, Tshombé, depuis son premier exil espagnol de 1963, a fait de la libération de l'abbé Fulbert une de ses priorités politiques. Une fois Tshombé installé à Léopoldville, les projets de Mauricheau en faveur de Youlou se multiplient. Simultanément aux tentatives de coup de force du mois d'août 1964, Mauricheau avait souhaité une intervention pour libérer l'abbé[490]. En vain, l'opération n'a pas lieu. La menace du procès de Youlou a toujours constitué un métronome des plans de libération. Ainsi, en octobre 1964, ce sont des personnalités politiques du Congo-Léopoldville qui prêtent leur concours au projet établi par Kolelas, chef de l'opposition youliste en exil : un commando venu de Léopoldville doit procéder à l'enlèvement de Youlou. Mais ce dernier, contacté par des notables Lari et Vili, défend d'entreprendre ce qu'il nomme une « opération suicide[491] ». De sorte que, même si depuis août 1963 Mauricheau ne cesse d'imaginer différents scénarios pour secourir Youlou, aucune opération n'est exécutée. En octobre 1964, tous les contacts nécessaires étaient pourtant établis, de part et d'autre du fleuve[492]. En février 1965, l'annonce du procès de Youlou accélère les événements car la vie de l'ancien président apparaît menacée.

C'est donc à la surprise générale que, le 26 mars 1965 au matin, l'abbé se présente tranquillement à Léopoldville : il vient chercher protection auprès de Tshombé et informe l'ambassade de France de son évasion. La version de l'opération commando pilotée par Mauricheau-Beaupré se répand, cautionnée par Foccart en personne.

> La veille [de l'évasion], au cours de mon audience, j'avais informé le Général d'une tentative d'assassinat de l'abbé dans sa prison. J'avais brièvement commenté en disant que ce malheureux Youlou était en grand péril et que sa seule chance serait dans une évasion. "C'est évident", avait-il dit, et nous étions passés à un autre sujet. Le 26 en fin de matinée, j'ai appris la réussite de

> l'opération et j'ai fait prévenir le Général. Je l'ai retrouvé ensuite pour le déjeuner qu'il offrait à François Tombalbaye. Il m'a pris à part et m'a dit d'un air goguenard : “Alors, Youlou s'est évadé…” […] Mauricheau-Beaupré m'avait soumis ses plans et il m'a rendu compte de la réussite, ce qui m'a permis de donner des détails au Général[493].

Si les intenses préparatifs de Mauricheau ne peuvent être niés, l'évasion de l'abbé semble s'être réalisée de façon beaucoup plus discrète et beaucoup moins rocambolesque, dans le secret le plus total. En réalité, à l'insu de tous, Youlou a acheté ses gardes, gagné le fleuve qu'il a traversé en pirogue et débarqué à Léopoldville dans la nuit du 25 au 26 mars 1965[494]. Il a organisé tout seul son évasion, avec le concours de quelques partisans Lari sûrs, et n'a mis dans la confidence que quelques rares personnes de confiance dans son entourage. C'est sa meilleure garantie pour ne pas risquer de fuite… Foccart est avisé en réalité de l'évasion de Youlou lorsque l'ambassadeur de France à Léopoldville informe Paris de la présence de l'évadé, dans la matinée du 26 mars. Le 30 mars 1965, à 6 h du matin, Mauricheau rédige une note à Jacques Foccart. Envoyé en urgence à Léopoldville pour rencontrer Youlou, il reconnaît ne l'avoir toujours pas revu directement et demande le concours de Philippe Lettéron pour tenir le rôle de conseiller de l'ancien président. Le ton du courrier montre nettement le caractère improvisé et inattendu de l'apparition de l'abbé, dont les ambitions politiques n'ont pas été entamées par sa détention. Au contraire, il souhaite reprendre le Congo, par la force si besoin, certain que la France lui apportera son concours officiel ou clandestin. C'est ce que retranscrit, avec ses mots, Mauricheau dans sa note.

> *État d'esprit* : sur son trône, avec son sceptre dans sa main droite : Je vais vous garder ici en permanence, attaché à ma personne. Je vais demander au patron de Jacques de faire décorer celui qui m'a sorti du trou. Ici, ils se sont mal débrouillés pour leurs élections et je vais leur donner quelques conseils. Je vous enverrai demain matin un ministre pour vous faire chercher.
> *Intentions* : arrivant sur l'autre rive, ayant demandé s'il était bien sur le territoire du Congo-Léopoldville, a dit “Maintenant je vais libérer mon pays avec l'aide de l'armée française” (et je serai sur un cheval blanc…) Ajouté par moi. En réalité, il doit bien savoir que cela ne peut guère se passer ainsi – et je vais m'employer à le lui démontrer – et il se prépare à attaquer ses adversaires selon un plan qui n'est pas encore tout à fait mûri mais pour lequel certains moyens vont être demandés. Pour régler la situation d'en face, il est indispensable de provoquer des désordres. Comment ? C'est l'unique question. S'il suffit de faire des discours du style 18-Juin, ce qui est facile à faire, ce sera alors l'hypothèse longue puisqu'il est évident que ledit discours ne provoquera aucun effondrement de l'adversaire. L'un (MT) et l'autre n'ont pas encore bien réfléchi à tout cela, mais je crois qu'ils s'arrêteront forcément sur l'hypothèse courte (lorsqu'ils auront pris conscience que c'est là bien l'hypothèse courte) qui est d'organiser pour envoyer en face des groupes entraînés qui prépareront le

> terrain. Dans ce cas, il faudrait que FY ne soit pas localisé et constitue un mythe et une menace[495].

Mauricheau décide donc d'élaborer une nouvelle stratégie politique contre-révolutionnaire intégrant la libération de l'abbé. Mais loin de faire de cet élément le déclencheur de l'insurrection contre-révolutionnaire, il préfère continuer le travail amorcé avec Kolelas, prônant à Youlou la discrétion : après s'être attaché à lui faire prendre la mesure du réalisable par téléphone, Mauricheau confirme ce qu'il appelle lui-même « l'hypothèse courte », c'est-à-dire faire de l'abbé un mythe autant qu'une menace. En d'autres termes, pour créer l'impact psychologique le plus important à son évasion, il est demandé à l'abbé de ne rien faire, de rester discret et de laisser agir ses partisans déjà au travail. Car pour Mauricheau et Lettéron, l'équilibre et la réussite du ministère Tshombé restent la base de toute action en Afrique centrale. Or le trop grand et trop désordonné activisme dont fait preuve Youlou dès son arrivée présente plus d'inconvénients que d'avantages, tant pour Tshombé que pour les efforts déjà entrepris avec Hazoume et Kolelas pour Brazzaville.

Organisation, réorganisation et désorganisation
de la résistance congolaise

Bernard Kolelas, chef de la résistance youliste au Congo-Léopoldville, incarne avec son équipe la jeune génération, toute dévouée à la cause de l'abbé et à la lutte contre le gouvernement révolutionnaire. Pour eux, Youlou apparaît plus comme le drapeau que comme le tacticien. Plus que jamais, c'est Antoine Hazoume qui est, selon les termes de Mauricheau, « le prophète » de cette jeune génération. Lettéron est chargé de conseiller la modération à Youlou et de surveiller ses initiatives, tandis que Kolelas et Hazoume continuent (sans doute en augmentant le régime) leur travail psychologique pour préparer le retour de l'abbé grâce à leurs réseaux patiemment établis. Pour Youlou, cette tactique est beaucoup trop lente et ne lui semble pas à la hauteur de ses ambitions. Il décide dans un premier temps de renouer avec les autres chefs d'État du groupe francophone, qui tous lui disent souhaiter son retour « sur la chaise du Congo-Brazzaville[496] » mais lui conseillent dans un premier temps de se reposer[497]. Dans une lettre datée du 4 mai 1965, qui tient lieu de feuille de route, Lettéron s'efforce de convaincre Youlou qu'il lui convient d'adopter une position d'arbitre, la seule qui permettra son rappel :

> C'est pourquoi le futur arbitre ne doit à aucun moment apparaître comme le chef d'une des factions

> en présence. […] L’arbitre est placé au-dessus de tous les partis ; en conséquence [ceux qui se sont trompés de bonne foi] rechercheront sa protection et l’aideront à s’imposer au moment critique[498].

Et de préciser que les initiatives de l’abbé présentent le désavantage de risquer de nuire à Tshombé à l’heure où il est le principal allié de la petite équipe en Afrique centrale.

> Et il n’est pas souhaitable que cette opération [le soutien de l’OCAM à Tshombé] soit contrariée par des prises de position violentes contre le régime de Brazzaville. L’opinion africaine y verrait une ingérence de Léopoldville et la non-ingérence est un des chevaux de bataille de l’OCAM. C’est d’ailleurs au nom de ce principe qu’il sera possible, le cas échéant, de s’opposer à l’envoi des renforts militaires algériens ou autres à Brazzaville. […] Par ailleurs, la seule aide que puisse recevoir l’arbitre en question sans le compromettre et obérer l’avenir, c’est celle qui peut venir des pays francophones. Si les chefs francophones constatent que la voie choisie est bien celle qu’ils ne peuvent que recommander, ils n’en seront que plus accessibles aux demandes d’aides discrètes.

Lettéron propose donc à Youlou un programme d’action sur le moyen terme, en plusieurs étapes cloisonnées. La sécurité de « l’arbitre » a pour corollaire une forme de discrétion voire d’isolement nécessaire le temps des élections au Congo-Léopoldville, afin de ne pas compromettre le gouvernement Tshombé : ce dernier accepte d’ailleurs d’héberger Youlou sous réserve qu’il ne fasse pas de politique. L’abbé est ainsi invité à prendre du recul, sur le plan matériel (il ne doit pas se rendre visible), et sur le plan moral (ses déclarations doivent être rares et modérées). Il lui est même conseillé de quitter Léopoldville au moment de la réunion du Parlement congolais. Parallèlement à ce travail, ses conseillers se chargent de l’organisation de contacts auprès des personnalités politiques brazzavilloises hésitantes qui peuvent se rallier à lui, et préparer à leur tour des ralliements à la personne de l’abbé, de l’intérieur comme de l’extérieur du Congo. Cette période préparatoire doit aussi être celle d’une mise en place d’une nouvelle équipe – avec une place accordée à la nouvelle génération. Enfin, la troisième dimension de l’organisation concerne la structuration plus pragmatique et opérationnelle de la résistance (filières, radio, communication, constitution de groupes, établissement de budgets de fonctionnement) qui est prise en charge par Kolelas et Hazoume. Cette dernière activité, plus que toute autre, doit être sérieusement cloisonnée et séparée de toutes les entreprises du président. Ce que Lettéron résume avec un souffle messianique, afin de mieux toucher l’abbé :

> La meilleure solution apparaît donc clairement : la personne qui doit un jour descendre au milieu de l’arène, à l’appel de tous les combattants, doit commencer par se retirer ouvertement sur quelque

> montagne cependant que l’action de résistance doit être menée de Léopoldville, dans le secret le plus absolu.

Si Youlou s’est physiquement sauvé, la situation politique de son mouvement n’en est pas meilleure sur le terrain. Dans ce contexte délicat, Hazoume et Kolelas s’efforcent de faire vivre ces réseaux « de l’intérieur » sans les compromettre dans une action précipitée ni compromettre la base arrière léopoldvilloise hébergée par Tshombé. L’option de construire le « mythe Youlou », cher à Mauricheau, constitue la seule option de travail réaliste au regard de la situation de l’opposition intérieure.

Fétiches Maï-Maï et coup de force youliste

Ces contingences ne sont pas du goût de l'abbé. Dès le mois de mai 1965, il apparaît clairement qu'il souhaite prendre en main des opérations qui soient rapidement réalisables. C'est ainsi qu'une commande d'armes pour un commando de plusieurs dizaines de personnes est passée par Youlou en personne au Portugal[499]. Au mois de juin, l'abbé cherche à convaincre Houphouët-Boigny, *via* Hazoume que le moment est venu d'agir à Brazzaville. Mais l'impatience de l'ancien président congolais n'est partagée ni par Houphouët-Boigny, ni par Hazoume et Kolelas. Début juillet 1965, dans le plus grand secret, Youlou décide donc de monter « son » opération, en marge des activités de ses partisans à Léopoldville : il équipe plusieurs dizaines de Congolais. Après les avoir armés et « blindés » (protection du fétiche Maï-Maï[500]), il les envoie débarquer sur Brazzaville pour faire le coup de force qui doit lui permettre de reprendre les rênes de l'État. Mal préparée, mal réalisée, mal coordonnée, l'affaire tourne naturellement au fiasco : le commando est neutralisé sitôt débarqué sur la plage brazzavilloise. Selon Kolelas et Hazoume, tout ou presque est à reprendre après ce coup manqué, mais heureusement des réseaux et des missions ont réussi à être maintenus à l'intérieur du pays. Cependant, la mauvaise initiative de Youlou a provoqué une grave discorde au sein de la résistance léopoldvilloise.

Loin d'être calmé par cet échec, l'abbé Fulbert reprend ses mauvaises habitudes et s'entoure à nouveau d'une petite cour dans la villa mise à sa disposition par Tshombé. Au fil de l'été 1965, Bernard Kolelas multiplie les critiques sur la nouvelle ambiance qui se crée à Léopoldville, aux dépens des véritables résistants. Il se plaint notamment de l'influence de Jeannette, la femme de l'abbé, de l'audience grandissante et politiquement inexplicable de Joseph Kiminou, le chauffeur de Youlou, ou encore du retour des féticheurs dans l'entourage de l'abbé, comme Lamine Mohamed. De son côté, l'ancien président sollicite toutes les ambassades occidentales, sans qu'aucune de ses requêtes ne soit acceptée. Kolelas finit par saisir Houphouët-Boigny : victime d'une tentative d'assassinat par deux soldats de l'ANC, il accuse l'entourage de Youlou d'être l'auteur de cet attentat[501]. Ce coup manqué s'inscrit dans les querelles courtisanes qui réapparaissent depuis l'installation de Youlou. Kolelas estime que c'est après avoir été franc avec l'ancien président, et avoir désavoué ses méthodes et certaines pratiques qu'il qualifie de « rétrogrades » (sans doute le fétichisme), qu'il serait devenu la cible d'intentions malveillantes. Toujours est-

il que cette affaire confirme une cassure dans la difficile cohérence des forces de résistance qu'Antoine Hazoume, épaulé par Bernard Kolelas, s'efforçait d'organiser depuis le retour de Tshombé, en accord avec Houphouët-Boigny.

Or ce fief léopoldvillois, conquis *via* le ministère Tshombé, reste encore à consolider : en effet, le mandat initial confié à Tshombé est transitoire.

La chute de Tshombé

Le retour de l'homme de la CIA et les conseils d'Houphouët-Boigny

Si les Français ont cherché avec Tshombé à disposer d'une porte d'entrée pour servir leurs intérêts en Afrique centrale, la situation congolaise a profondément été modifiée entre juin 1964 et juin 1965. Alors qu'en 1964, un relatif consensus avait été construit, en 1965 toutes les forces politiques souhaitent mettre un terme au gouvernement transitoire de Tshombé.

Alors que la rébellion est en grande partie réduite, les conflits politiques reprennent à Léopoldville. Loin de se limiter à une querelle de personnalités politiques, la crise institutionnelle et constitutionnelle que traverse le Congo à l'été 1965 s'inscrit dans les lignes de force tracées par la guerre froide depuis l'indépendance. Si en 1964 Adoula semblait avoir épuisé les chances des Américains pour que ces derniers en viennent à accepter Tshombé comme le *deus ex machina* de la politique congolaise, en 1965, les Américains disposent de nouvelles cartes, plus solides et plus ambitieuses que jamais. Le « groupe de Binza » s'est imposé depuis la création du gouvernement Adoula comme une réunion d'élites politiques proaméricaines. Cette organisation tire son nom du quartier dans lequel ces personnalités avaient l'habitude de se réunir à l'époque du gouvernement Adoula, dont elles étaient les premiers fidèles. On y retrouve notamment le puissant Victor Nendaka (ancien administrateur général de la Sûreté depuis le 21 septembre 1960, devenu ministre de l'Intérieur en janvier 1965, véritable « Fouché congolais »), le général Mobutu (chef d'état-major congolais), ou encore Justin Bomboko (ancien ministre hégémonique des Affaires étrangères). Le « groupe de Binza » reprend vie à partir de février 1965. Larry Devlin, après avoir été nommé à la direction de la section Afrique de l'Est à Langley, revient à Léopoldville en qualité de chef de poste en juillet 1965. Cette date marque le début de l'offensive du « groupe de Binza » contre Tshombé. L'espion américain anime ouvertement l'engagement proaméricain de ces élites, avec l'assentiment de l'ambassadeur Godley. Concentrées autour du journal *Progrès*, les premières contestations du gouvernement Tshombé voient le

jour.

Le mandat de Tshombé étant admis comme transitoire en juin 1964, et la Constitution ayant été proclamée le 1er août 1964 à la suite d'un référendum tenu en juillet, des élections sont attendues en 1965. C'est l'horizon de cette consultation nationale (Assemblée nationale) et provinciale (Assemblées provinciales) qui conditionne la reprise des activités politiques à partir de février 1965. Un calendrier est échelonné du 18 mars à la fin du mois d'avril 1965, selon les provinces. Mais dès la fin du mois de mars, les premières irrégularités sont dénoncées. Finalement, la cour d'appel de Léopoldville prononce l'annulation des élections dans le Kwilou, la Cuvette centrale et le Kivu central… là où la Convention nationale congolaise (CONACO), la formation de Tshombé, avait remporté la majorité. Ce dernier croit deviner une manipulation du président Kasavubu. La clôture des opérations électorales est prononcée début mai 1965 par Kasavubu. Il annonce la tenue le 30 juin 1965 de la première session de la nouvelle Assemblée. Six mois plus tard, la Constitution prévoit l'élection d'un nouveau président de la République. C'est donc entre le 30 juin et le 30 décembre 1965 que le contrôle de l'État politique va se jouer.

En sage tacticien, Tshombé entend négocier avec Kasavubu le compromis suivant : il promet de ne pas se présenter aux élections présidentielles, mais exige des garanties de rester Premier ministre jusqu'aux élections, et il assure de reconduire Kasavubu dans son fauteuil présidentiel. En contrepartie ce dernier s'emploie dans les six mois à réviser la Constitution en faveur d'un élargissement des pouvoirs du Premier ministre. Finalement, conscient de sa position privilégiée à la tête du gouvernement et fort de certains accords, Tshombé reconduit son cabinet le 30 juin 1965. Mauricheau et Lettéron, qui ont assisté cette phase de négociation de juin 1965, restent toutefois très suspicieux. Ils considèrent en effet que, derrière ces compromis, l'objectif de la classe politique congolaise reste d'évincer au plus vite Tshombé du pouvoir. Aux premiers jours de juillet 1965, Tshombé organise un séjour privé à Paris, au cours duquel il multiplie les rendez-vous[502] : il rencontre ainsi Foccart à l'hôtel *Crillon*, et tient des réunions secrètes avec Houphouët-Boigny, Tombalbaye et Hamani Diori dans la demeure du président ivoirien à Marnes-la-Coquette[503]. Parmi les contacts des « barbouzes », il rencontre également l'incontournable et influent Daniel Richon. Ces entretiens confidentiels ont pour objectif de dessiner le plan politique de Tshombé dans le sillage de l'alliance franco-ivoirienne. À la fin du mois d'août 1965, Tshombé effectue un nouveau voyage à Paris avant de lancer

son offensive. Car le temps est venu pour lui de répondre aux attaques dont il est la cible et qui sont l'œuvre du « groupe de Binza » qui s'est juré de le renverser par tous les moyens[504].

Tshombé passe à l'offensive avec sa conférence de presse le 11 septembre 1965 dans laquelle il fait preuve d'énergie et de volonté, et derrière laquelle se devinent les mains de Lettéron et Mauricheau. Tshombé se présente comme le principal garant de la Constitution. Au-delà de l'effet d'annonce, il s'attache à préparer des soutiens politiques massifs, cohérents mais aussi élargis. Son premier effort porte sur son organisation politique : il veut faire de la CONACO une large plate-forme qui puisse accueillir tous les députés qui désirent s'allier avec lui. L'acmé de ce programme a lieu du 16 au 19 septembre 1965, lors des trois jours du congrès de la CONACO. Jouant sur les frustrations ou les fatigues de députés tout fraîchement arrivés des provinces, Tshombé se fait leur porte-drapeau et parvient à les gagner à sa cause. À la fin du mois de septembre 1965, la CONACO (membres et alliés) dispose de cent cinq sièges de députés sur cent soixante-six, et de soixante-dix fauteuils de sénateurs sur cent trente-deux. Certes, la cohésion de cette majorité demeure très aléatoire, quoique pas plus improbable que celle qui a appelé Tshombé au pouvoir en 1964 : c'est la raison pour laquelle la doctrine de la CONACO reste très élastique. Moins qu'une force idéologique, Tshombé s'est constitué une force de frappe stratégique qu'il doit maintenir, bon an, mal an, jusqu'au 31 décembre 1965.

*Tshombé et la roche tarpéienne congolaise :
la crise d'octobre 1965*

Fin septembre, l'ambiance se tend. En octobre, elle dégénère. L'hallali est sonné par le « groupe de Binza » dès la première semaine du mois. Après quelques signes avant-coureurs de crise ministérielle, l'opposition à Tshombé prend corps plus nettement avec la création du Front démocratique congolais (FDC), conduit par Nendaka et Kamitatu. Ce dernier ouvre les hostilités le 6 octobre 1965, en attaquant frontalement la ligne politique du Premier ministre : le leader du FDC, en qualité de porte-parole de l'opposition, demande au gouvernement quel est l'intérêt de l'adhésion à l'OCAM – critique à peine voilée de l'alignement francophile de Tshombé. L'avertissement est clair. Le lendemain, 7 octobre 1965, le FDC demande officiellement à l'Assemblée par la bouche de ses deux leaders la démission du cabinet Tshombé et la tenue de nouvelles élections. Iléo se lance à son tour dans la querelle politique, sommant Kasavubu de mettre un terme au mandat de Tshombé, ou bien de l'obliger à se

présenter devant la Chambre avant le 19 octobre. Nendaka est alors chargé de préparer de nouvelles élections dans la province de Maniema, où le ministre de l'Intérieur a proclamé le 7 octobre 1965 l'état d'urgence. Coup de bluff du FDC ? Peut-être, mais l'affaire prend d'autant mieux que les appuis du leader de la CONACO s'effritent : Munongo lui-même a fini par lâcher Tshombé. La CONACO s'avère incapable de jouer le rôle que lui avait imaginé son fondateur.

Kasavubu, trop heureux d'exploiter enfin une occasion de mettre en minorité son Premier ministre, exploite les brèches créées par le FDC : fort de l'appui du « groupe de Binza », il convoque les Chambres en congrès et prononce le renvoi de Tshombé le 13 octobre 1965. Un autre Katangais, Kimba, est nommé pour lui succéder. La nouvelle se répand telle une traînée de poudre de Fort-Lamy aux capitales de l'Entente, mais aucune intervention ne parvient à rétablir Tshombé dans son fauteuil de chef du gouvernement. Écarté du pouvoir, Tshombé veut rester combatif, comme en témoigne le ton de la lettre qu'il adresse au général de Gaulle. C'est bel et bien vers Foccart et « la petite équipe » qu'il se tourne pour remettre le métier sur l'ouvrage[505]. Et le vibrionnant Mauricheau de tempêter et reprocher à son homme sur place, Lettéron, de n'avoir « rien tenté » tandis que ce dernier, aidé par Foccart, tâche de lui expliquer que rien ne pouvait être tenté. Finalement, la « petite équipe » évacue Léopoldville pour être dirigée sur Fort-Lamy, aux côtés de Tombalbaye, principal relais de la politique d'Houphouët-Boigny en Afrique centrale. Hazoume et Lettéron continuent à s'intéresser à la question Tshombé, mais ne trouvent manifestement pas de solution viable. Le tandem reprend donc de l'activité pour défendre la politique du RDA en Afrique centrale, cette fois depuis la capitale tchadienne.

Au lendemain du 13 octobre 1965, la situation congolaise ne s'améliore pas. La fin du ministère Tshombé laisse le champ libre à de nouvelles querelles que les calculs politiciens de Kasavubu ne parviennent pas à contenir. Le « nœud gordien » congolais est finalement tranché par le général Mobutu le 25 novembre 1965 : il réédite le coup de force du 14 septembre 1960, pour « neutraliser les politiciens »… mais conserve, cette fois, le pouvoir. L'homme de la CIA à Léopoldville triomphe. Larry Devlin devient un de ses conseillers occidentaux les plus écoutés. Vu de Paris, l'échec est consommé. Guy Le Bellec, chargé de mission auprès de Foccart pour les affaires congolaises, donne de la crise d'octobre un jugement lapidaire :

> La France a perdu les positions qu'elle avait savamment acquises avec Tshombé.

Avec la chute de Tshombé, c’est tout le dispositif des « barbouzes » français sur les deux Congo qui est remis en cause. Désormais, la France ne dispose plus que d’un dernier atout dans le marigot congolais : le colonel Bob Denard et ses mercenaires.

L’ATELIER DE L’HISTORIEN

Les messages codés de Mauricheau

Inspiré de Radio-Londres et des messages du BCRA avec la Résistance, Mauricheau (alias « Morris ») procède à un système de codage artisanal pour communiquer avec Lettéron et Hazoume. Le manque de rigueur dans certains messages témoigne de l’empressement qui accompagne les activités clandestines de Mauricheau : le prénom de présidents africains est fréquemment utilisé à la place de son pseudonyme, rendant la lecture du message transparente. Ce système de pseudonyme nominatif est également utilisé par Foccart pour ses conversations téléphoniques. Ces codes sont modifiés sur le même principe au bout de quelques mois d’usage. Ils sont conservés dans le fonds d’archives de Lettéron (90 AJ). Le système d’encodage deviendra plus sophistiqué avec la sécession biafraise.

Voici un échantillon de messages et de correspondances codés de la « petite équipe » de Mauricheau.

**Codes pour les correspondances de Hazoume
à Mauricheau et Lettéron (1964)**

J’ai eu le matériel sur place, je le fais transmettre à nos amis = *On signale des regroupements de rebelles dans le Kouilou.*

Je n’ai pas pu avoir le matériel sur place, mais je peux le recevoir à l’aéroport à partir du… = *Les syndicats chrétiens ont annoncé un meeting pour le…*

Je ne peux rien retirer à l’aéroport = *Le ministre de l’Intérieur va effectuer une tournée au Katanga*.

Nos amis ont décidé d’agir le… = *Le prochain Conseil des ministres aura lieu le…*

Nos amis ont renoncé à l’opération avant le 15 août = *L’ambassadeur des États-Unis a été reçu hier par le président.*

Je peux aller à L. chercher le matériel le… = *Nandiaka s’est rendu à Albertville le (date moins 10 jours).*

Un ami peut aller à L. chercher le matériel le… = *Makabou s’est rendu Albertville le (date moins 10 jours)*.

Notre ami veut que vous veniez à Léo, tout est prêt. = *Négociations avec les rebelles*.

Correspondance codée de « Morris » (janvier 1965)

Pour une meilleure lisibilité, les pseudonymes sont mis en gras, et les traductions entre crochets.

« Désolé : force majeure. L’arrivée de **Noël** [Lettéron] a fait quelques ronds dans l’eau (partis d’ici, ne soupçonnez personne là où vous êtes – je crois **Thomas** [Kosciusko-Morizet] correct dans cette affaire – je suis à peu près sûr de ce que j’avance) et lorsqu’on a découvert que **Morris** [Mauricheau] devait suivre, cela a déclenché la grande crise. **Quartier** [Quai d’Orsay] ne veut rien savoir ; raison

invoquée : le « froid » que cela jetterait à **Birmingham** [Brazzaville]. Comme mon ami ne veut pas céder, l'affaire monte de plus en plus haut et mardi nous serons fixés sans doute. Avantages : mieux valait que la crise éclate avant. Et, ainsi, la grosse affaire a fait oublier la petite, celle de **Noël** [Lettéron], dont maintenant je pense qu'il restera en place (jusqu'à ce qu'il devienne un gros gibier, ce qui ne tardera pas !) Inconvénients : vous les connaissez. Temps perdu, publicité, déception probable de **Thibaut** [Tshombé] ; qu'il faut rassurer, je vous dirai ci-dessous comment.

[…]

La relève va être assurée par notre ami **Bill** [Denard], dans peu de temps, et ce sera sérieux, cette fois. D'ailleurs, la crise de la semaine qui finit (crise chez vous) fait que c'est le moment d'aller voir **Félix** [Houphouët-Boigny] et d'autres encore plus favorables pour faire appel à leur solidarité !

[…]

Autre chapitre : l'affaire qui intéresse **Charles** [Richon] (et que Robert et Lefèvre semblent avoir ratée). Elle est vitale pour nous, vous savez pourquoi. On dit ici que c'est **Thibaut** [Tshombé] qui a refusé de signer (pression). Si ce n'est pas le cas – ou si, depuis, la situation permet de signer maintenant, il faut faire descendre **Charles** [Richon], qui est d'accord.

[…]

Je compte bien recevoir de vos nouvelles mardi. Vous pouvez aussi utiliser cette voie pour l'affaire en question (une lettre de **Thibaut** [Tshombé] à mon ami, par exemple *manuscrite*).

Voici ce qu'il faudrait écrire à **Félix** [Houphouët-Boigny], en gros : « Je charge notre ami **André** [Hazoume] de vous faire le point de la situation actuelle (etc.) et de prendre les mesures nécessaires pour organiser au plus tôt une rencontre que je juge indispensable dans notre intérêt à tous. Depuis la visite faite le 1er décembre, vous êtes la personne que je devais rencontrer immédiatement après et je n'ai encore pu aboutir (phrase pas très heureuse à fignoler). Avec l'aide de certains de nos amis communs tant Parisiens qu'Africains, il faut mettre en œuvre certains moyens nous donnant de meilleures liaisons ainsi que des possibilités d'agir et je fais pour cela appel à votre collaboration fraternelle. Notre ami, porteur de cette lettre, vous exposera tout cela dans le détail et je sais qu'il n'aura aucune peine à vous convaincre surtout qu'il vous apportera la bonne nouvelle que certains de vos très récents appels à un ami commun ont été entendus pleinement. »

[…]

J'attends **André** [Hazoume] dès que possible et nous nous retrouverons tous sous huitaine chez **Félix** [Houphouët-Boigny]. OK ?

Amitiés

Chapitre 9

Barbouze un jour, barbouze toujours

La coulisse de l'histoire : Fort-Lamy, décembre 1966

En cette veille de Noël, le capitaine Mallet, chef du PLR de Fort-Lamy, a décidé d'aller à la rencontre de son rendez-vous. Il entre dans l'hôtel *La Tchadienne* et gagne la chambre 108 où réside son contact. Il frappe à la porte, mais n'obtient aucune réponse. L'espion décide alors d'enjamber le balcon voisin pour gagner celui de la chambre 108 et pénétrer dans la pièce. C'est là qu'il trouve son contact étendu, mort. Les réflexes reprennent le dessus : le capitaine du SDECE « nettoie » la pièce et s'empare du carnet qui servait d'aide-mémoire au défunt. Dans la minute, la présidence tchadienne est directement informée de la découverte du cadavre. Le président Tombalbaye se déplace en personne dans la chambre 108 de *La Tchadienne*, accompagné de son équipe de gardes du corps et du commandant Hascoët, le chef de son cabinet militaire. Sur la table de nuit est posé un mot manuscrit : « Président, je suis à quelques pas d'ici. » L'homme qui est mort était un de ses plus proches conseillers et l'un des rares hommes en qui Tombalbaye avait confiance : Antoine Hazoume.

Rapidement, l'affaire prend des proportions importantes et devient une affaire d'État. Tous les scénarios sont imaginés par Tombalbaye, qui en vient même à soupçonner le capitaine Mallet d'être l'auteur du meurtre d'Antoine Hazoume : n'était-il pas après tout le premier sur les lieux et n'a-t-il pas « nettoyé » la pièce ? Reste une réalité : dans l'esprit de tout le monde, Hazoume a été assassiné. Pourtant, l'autopsie conclut officiellement à une mort des suites d'une pancréatite aiguë nécrosante et hémorragique. Maurice Robert, de son côté, ne croit pas à cette version et a diligenté une enquête… sans résultat probant. Il reste toutefois convaincu que son agent a été empoisonné par des adversaires du SDECE : « Le médecin avait conclu à un empoisonnement sans pouvoir déterminer toutefois la nature du poison. En Afrique, nombre de produits végétaux vous rectifient en un rien de temps sans qu'il soit possible, ou que très difficilement, de les déceler. Quant à l'auteur ou aux motifs réels de l'assassinat de Hazoume, le mystère demeure[506]. »

Les activités tchadiennes d'Hazoume auprès de Tombalbaye constituent, en

réalité, un prolongement de son action en Afrique centrale et au Congo. Il reste ainsi en contact étroit avec Youlou et Tshombé exilés à Madrid. Sa disparition pourrait-elle avoir un lien avec les complots congolais ?

L'abbé et le docteur : les parias en exil

Sur les traces de la « petite équipe »

Avec la chute de Tshombé, la mission des hommes de Foccart à Léopoldville est *de facto* annulée. Tous quittent le Congo fin 1965, à l'exception notable du gouverneur Lami qui poursuit sa mission de réforme administrative. En accord avec Houphouët-Boigny et Mauricheau, Philippe Lettéron et Antoine Hazoume sont redirigés vers le Tchad de François Tombalbaye. En remerciement de leur action, Tombalbaye décore de l'ordre national tchadien les principaux acteurs de la crise congolaise : le colonel Robert, Jean Mauricheau-Beaupré, Antoine Hazoume, Daniel Richon et Charles Guillaume.

À l'été 1966 sont signés les arrêtés nommant Philippe Lettéron et Pierre Debizet conseillers au Tchad. Le premier est officiellement nommé conseiller technique chargé des problèmes économiques ; le second est officiellement nommé conseiller technique chargé des problèmes de travaux publics. En réalité, leur mission est éminemment politique : asseoir le pouvoir de Tombalbaye alors que le Tchad est en proie depuis 1965 à ses premières rébellions. Avec un certain humour, les deux hommes de Foccart surnomment leur mission « opération Pygmalion » ou la fabrique du « Big President ». Debizet est en charge de l'organisation matérielle, politique et médiatique du 6e congrès national du Parti du peuple tchadien en janvier 1967. Le savoir-faire du fondateur du SAC est particulièrement apprécié dans ce domaine. Lettéron, quant à lui, poursuit ses missions économiques et politiques, assurant la liaison avec Foccart à Paris et Mauricheau à Abidjan, à la droite d'Houphouët-Boigny.

Mais le véritable conseiller le plus puissant issu de l'aventure congolaise est sans conteste Antoine Hazoume. Depuis leur rencontre de mai 1960, à la suite de la grande opération anticommuniste à Brazzaville, Tombalbaye et Hazoume se sont rapprochés sous l'égide d'Houphouët-Boigny de la politique du RDA en Afrique centrale. En septembre 1963, à Paris, Tombalbaye présente personnellement Hazoume à Foccart. En 1965, le Tchad est le principal allié de la cause tshombiste parmi les États d'Afrique centrale. À la chute de Tshombé, c'est donc tout naturellement auprès de Tombalbaye qu'Antoine Hazoume poursuit sa mission RDA : le président tchadien le nomme « ambassadeur

itinérant ». Autant dire qu'il continue à être, en cette année 1966, le voltigeur de la politique d'Houphouët-Boigny pour les Congo et que, dans ces conditions, il conserve comme priorité le retour au pouvoir de Tshombé et Youlou qui sont tous deux en exil à Madrid.

Vaudeville au Bourget

Au lendemain de la chute de Tshombé, Youlou a conscience que son temps est compté à Léopoldville. D'autant que son procès s'est tenu en juin 1965 à Brazzaville en son absence : reconnu coupable de détournements de fonds, de soutien à la sécession katangaise et de la mort de trois syndicalistes le 13 août 1963, il est condamné à mort par contumace et tous ses biens sont nationalisés. Dès le mois de novembre 1965, sous couvert de demandes de soins, il laisse entendre qu'il cherche l'asile en France. Mais l'abbé n'a plus guère de soutien dans l'entourage du général de Gaulle : sa femme Yvonne, elle-même, ne cache pas ses sentiments hostiles envers cet abbé marié et polygame. Considérant que la France ne peut lui refuser l'asile, l'abbé décide de passer en force : il débarque au Bourget le 29 janvier 1966 avec Jeannette Mingui, sa femme.

Loin de négocier une arrivée discrète, il convoque la presse et lui annonce son prochain retour au pouvoir. L'abbé a pris soin d'organiser l'événement et a battu le rappel de ses anciens conseillers : la mise en scène médiatique est prise en charge par Christian Jayle qui, depuis son retour forcé en France en 1963, collabore au *Figaro* et s'est engagé dans les associations de journalistes spécialistes de l'Afrique et de l'outre-mer. Si Foccart a pu négocier auprès du général de Gaulle quelque indulgence pour héberger l'abbé en France, les déclarations de ce dernier déchaînent l'ire gaullienne. Foccart essaye toutefois d'aplanir les problèmes et tâche de négocier, avec Couve de Murville, l'installation de Youlou dans un pavillon de la banlieue parisienne. En vain. Pour de Gaulle, il est impossible qu'il reste sur le sol français après ses déclarations. Interdit de territoire français mais sans solution de repli, l'abbé est bloqué trois jours à l'aéroport du Bourget. Sur une idée de Christian Jayle, *Paris-Match* immortalise la scène en photographiant Youlou en train de dormir sur un banc de la salle des pas perdus de l'aéroport, la tête appuyée sur son inséparable chapeau mou. Cette campagne de presse plonge dans l'embarras la République française. Parallèlement, l'abbé fait contacter ses conseillers « barbouzes ». Le temps presse. Foccart suggère à Youlou de chercher un lieu d'accueil hors de France, le refus du général de Gaulle ne souffrant aucune révision. Le choix se porte sur Madrid. En réalité, depuis novembre 1965 et le premier refus de la France

d'accueillir Youlou, l'Espagne franquiste avait été retenue comme destination. Paris peut compter sur la discrétion du gouvernement espagnol franquiste qui cherche par tous les moyens à entretenir de bonnes relations avec Paris à cette date. Youlou est installé Villa Luyano.

Foccart souhaite plus que tout que le président déchu reste calme et ne se mêle pas de politique. Mais il souhaite aussi qu'un ancien (si bon) ami de la France ne soit pas laissé dans le dénuement. En liant les deux dimensions, le secrétaire général dispose d'un levier pour contrôler les intentions de Youlou. Guy Le Bellec, chargé de mission de Foccart, va rendre visite à plusieurs reprises et en toute discrétion à l'abbé à Madrid. Il lui remet différentes sommes d'argent pour son train de vie, avec son épouse, ses enfants et sa petite suite. Philippe Lettéron, à son tour, rencontre l'abbé pour le sonder et prévenir toute initiative malheureuse de sa part. C'est aussi l'occasion de surveiller l'environnement de l'abbé. Car dès les premiers jours de son exil madrilène, Youlou reçoit fréquemment la visite d'un certain Philippe Saint-Germain qui s'installe un temps avec sa famille en Espagne, aux côtés de l'abbé. Sous ce pseudonyme se cache Jacques Leray, nationaliste d'extrême droite[507]. Avec sa femme, il est présent aux côtés de Youlou dès son arrivée au Bourget. Qui a introduit cet homme auprès de l'abbé ? Quel jeu joue-t-il ? Avec quels milieux est-il connecté ? Tout laisse à penser qu'il agit de manière opportuniste et individuelle. Mais une seule certitude reste : sa présence dans l'entourage de Youlou déplaît à Foccart autant qu'au SDECE. Dans ce théâtre d'ombres, celle de Jacques Croquez reparaît furtivement derrière l'abbé, sans que son rôle ait pu être mieux affiné.

De son exil madrilène, l'abbé Fulbert ne désarme donc pas. Dans une ambiance congolaise extrêmement tendue, il publie en 1966 son pamphlet *J'accuse la Chine*, publié aux éditions de la Table ronde. Le livre est influencé par Jacques Leray, qui y insuffle plus ou moins explicitement certaines de ses thèses. Dans cet ouvrage anticommuniste, Youlu relit les « Trois Glorieuses » comme un complot crypto-communiste dont il a été la première victime, mais qui ne compte pas s'arrêter au Congo. Dans ces conditions, il en appelle à une résistance chrétienne africaine contre le communisme international – dont la Chine maoïste constitue l'ultime avatar avec ses ambitions cachées sous la politique tricontinentale.

L'urgence pour Foccart comme pour le SDECE est de surveiller Youlou pour l'empêcher de prendre une initiative malheureuse. Car la partie se poursuit avec Tshombé.

Les intrigues de « Monsieur Tiroir-Caisse »

Le coup d'État de Mobutu perpétré le 25 novembre 1965 a comme principale cible le président Kasavubu et les institutions de la Ire République. Tshombé, ayant été destitué un mois plus tôt, n'est pas à proprement parler une cible du coup d'État. Pourtant, il se méfie et, prétextant initialement des examens médicaux, gagne Bruxelles pour Noël. Il y débarque officiellement le 24 décembre 1965. En réalité, dès le mois de janvier 1966, Tshombé s'active à Bruxelles pour préparer son retour. Car le pouvoir du général Mobutu reste encore une inconnue de taille : personne à cette date, pas même la CIA, ne se doute qu'il restera sur son siège de dictateur pour trois décennies. Fin janvier 1966, *Le Progrès*, organe gouvernemental congolais, titre : « Mandat d'arrêt international contre M. Tshombé pour crime de lèse-trahison. » Une rumeur court : Moïse Tshombé mènerait une campagne de recrutement de mercenaires ; certains peut-être auraient déjà gagné le Katanga. Le spectre d'une sécession katangaise sous la conduite de « Monsieur Tiroir-Caisse » ressurgit. Derrière Tshombé se devine l'ombre de l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK), et de la Société générale à Bruxelles, les principaux animateurs et financiers des projets sécessionnistes, comme en 1960. De fait, la Belgique – et à travers elle ses grandes compagnies – est en contentieux économique avec le Congo : pour remplacer l'UMHK au Katanga, Mobutu n'hésitera pas à créer en 1966 la Gécamines (Générale des carrières et des mines) pour ensuite la nationaliser. Bruxelles perdra ainsi l'essentiel de son pouvoir économique au Congo en général, au Katanga en particulier.

De Bruxelles, Tshombé n'oublie pas Paris. Le 18 février 1966, il descend à l'hôtel *Lapérouse* où il rencontre Jacques Foccart. Les fois suivantes, il revient plus discrètement, descendant cette fois à l'hôtel *Napoléon*, avenue Friedland, et se faisant enregistrer sous le nom de Kapenda. Accompagné de sa secrétaire, Mlle Vlérick, il séjourne à Paris du 5 au 8 avril et du 8 au 13 mai 1966. Dans le courant du mois d'avril, à Bruxelles, les intrigues tous azimuts battent leur plein. Plus que jamais, tout renseignement autour de Tshombé se situe entre information et intoxication. Quoi qu'il en soit, Mobutu veut s'assurer qu'officiellement la Belgique prend parti pour lui, tandis que des émissaires congolais sont envoyés sonder les intentions de Tshombé.

Mobutu durcit le ton aux mois de mai et juin 1966. Depuis le coup d'État, le pays est toujours officiellement en état d'exception. Mobutu convoque le Parlement pour le 19 mai : son objectif avoué est d'obtenir des parlementaires la destitution et la condamnation de Tshombé. Ce dernier, toujours officiellement

député, ne rentre pas pour cette session. Son absence décide l'offensive politique de Mobutu qui obtient, le 20 mai, qu'une décision de l'Assemblée nationale mette fin au mandat de Tshombé ; il est accusé d'activités politiques contre le gouvernement congolais, notamment dans le problème du contentieux belgo-congolais, et de haute trahison. Le 30 mai est déjouée une tentative de destitution de Mobutu menée par Jérôme Anany, Emmanuel Bamba, Évariste Kimba et Alexandre Mahamba. Le « complot de la Pentecôte » échoue, ses instigateurs sont sévèrement châtiés : arrêtés et immédiatement jugés par un tribunal militaire d'exception, les conjurés sont condamnés à mort. Dans une mise en scène macabre, ils sont pendus en place publique le 2 juin 1966. Si les ponts ont été définitivement coupés entre Mobutu et Tshombé dès le mois de mai, cette exécution ne laisse plus de doute : l'issue de leur affrontement ne pourra se solder que par la mort de l'un des deux.

Les mystérieux séjours parisiens de « Monsieur Tiroir-Caisse »



Guy Le Bellec,
Paris, vers 1970.
Collection privée.
© D.R.

À la suite de la proclamation de sa condamnation à Léopoldville (rebaptisée Kinshasa), Tshombé décide de s'exiler à Madrid, reprenant la route qu'il avait effectuée en 1963. Il y rejoint Youlou. Comme en 1963, l'Espagne franquiste constitue un refuge plus sûr que la Belgique pour y mener sa politique. Ses amis français s'avèrent ses meilleurs alliés dans cette ultime odyssée. Après avoir reçu des messages de Congolais hostiles à Mobutu, Tshombé se rend à Paris le 22 juin 1966. Il vient officiellement pour des examens médicaux. Derrière ce prétexte (un classique du genre), son séjour est éminemment politique. Il s'agit plus précisément d'une série de visites en France, entrecoupées d'allers-retours à Madrid et Bruxelles. Dans les faits, Tshombé réside à Paris tout au fil de l'été, en juillet et août. À partir de la fin du mois de juillet, ses visites prennent pour prétexte la préparation de son manuscrit aux éditions de la Table ronde : *Quinze mois au pouvoir*.

Descendu à l'hôtel *Napoléon*, Tshombé est protégé et surveillé par une équipe

de la préfecture de police de Paris : les comptes-rendus quotidiens des policiers, adressés à Guy Le Bellec, le chargé de mission de Foccart, permettent de donner un aperçu plus réaliste du séjour[508]. Pour assurer plus de confidentialité et de confort à certains de ses rendez-vous, Tshombé fait louer un appartement meublé au 20, avenue Mac-Mahon, dans le 17e arrondissement. Il rencontre notamment Maurice Herscu, le trafiquant d'armes honorable correspondant du SDECE, à plusieurs reprises. Mais son principal visiteur est Antoine Hazoume, l'agent du RDA et du SDECE, qu'il rencontre quotidiennement, parfois plusieurs fois par jour. À l'occasion, des rendez-vous sont également organisés avec des chefs d'État d'Afrique centrale, en séjour à Paris : Léon M'Ba et François Tombalbaye, le nouvel homme fort du RDA dans la sous-région.

Un lien peut être établi entre ces séjours en France, qui offrent à Tshombé le double avantage d'être tout à la fois protégé et connecté au monde africain, et les événements du Congo : le 23 juillet 1966, sous la conduite du colonel Tshipola, une mutinerie éclate à Kisangani qui demande le retour au pouvoir de Tshombé. Pour certains observateurs avertis, l'âme du complot, derrière Tshipola – ou à côté – serait un carré d'anciens officiers belges proches de Tshombé. Aux mutins et mercenaires qui s'opposent à l'armée nationale congolaise se seraient ralliés entre 600 et 800 anciens gendarmes katangais[509]. Aux premiers jours du mois d'août, alors que les combats traînent en longueur à Kisangani, la rumeur d'une nouvelle sécession du Katanga refait surface et dure jusqu'au mois de septembre.

En septembre, précisément, l'affaire Tshombé rebondit en France : la police française découvre un camp de mercenaires au mas de la Roche en Ardèche, placé sous la direction de Thierry de Bonnay et repéré par l'activité de ses agents recruteurs. Sous la couverture de la société Amsworld, Thierry de Bonnay offre des contrats mercenariaux. Son organisation a pour emblème un drapeau rouge frappé d'une licorne blanche. L'affaire est prise en main par la DST qui procède à une série d'arrestations et au démantèlement du camp. L'histoire fait rapidement la une de *Jeune Afrique*. Tshombé est accusé d'être l'instigateur de ce projet, ce qu'il nie aussitôt sans convaincre réellement l'opinion. Fin septembre 1966, Mobutu saisit le tribunal militaire d'exception de Kinshasa du cas Tshombé (le même qui a traité le « complot de la Pentecôte ») : accusé de haute trahison, il est passible de la peine de mort. L'affaire des mutins de Kisangani se dénoue dans le courant du mois d'octobre 1966. Tshipola est arrêté et les mutins défaits. Si la cause originelle de la mutinerie est bien le

mécontentement lié au retard de solde, la version officielle vise explicitement Tshombé : certains officiers mutins auraient confessé le rôle de Thomas Tshombé qui aurait conduit toutes les opérations depuis la Rhodésie pour le compte de Moïse Tshombé, en liaison avec lui. Katteng, le chef de cabinet du ministre des Affaires sociales, est également arrêté : il est accusé d'avoir transmis aux officiers mutins les consignes de Tshombé, à la suite de leurs entretiens à Paris en juin 1966. Ce dernier les aurait exhortés à quitter Kisangani, au besoin par la force, pour gagner le Katanga et y instaurer un régime militaire ; ils auraient alors été rejoints par des unités de mercenaires suivant les promesses de Tshombé[510]. Fin novembre, la Sûreté congolaise annonce avoir découvert des documents compromettants appartenant à Tshombé. Il s'agit de la saisie de trois malles à Lubumbashi (ex-Élisabethville) au domicile d'André Kanombe, oncle maternel de Tshombé, qui contiendraient la correspondance de Tshombé avec Sir Roy Welensky de 1960 à 1965, ainsi que des documents incriminant le professeur Clemens (conseiller de Tshombé), le Premier ministre portugais et Munongo dans la mutinerie de Kisangani.

Reste une question, lourde de sens : quelle est la part de la France dans cet imbroglio congolais ? Les séjours parisiens de Tshombé sont-ils synonymes de complicité(s) française(s) ? Hazoume, agent du SDECE et homme du RDA, apparaît compromis par ses activités auprès de Tshombé. Toutefois, Bob Denard, dernier pion français sur le terrain, n'a pas rejoint la mutinerie ; au contraire, promu lieutenant-colonel par Mobutu en juin 1966, il est resté fidèle au régime de Kinshasa. Dès lors, il est permis de supposer que les initiatives de Tshombé – dont on ne peut ignorer un certain degré d'information par le SDECE *via* Hazoume – relèvent avant tout de sa propre initiative, avec le concours de l'UMHK prise dans le contentieux belgo-congolais. En revanche, le commandant Maurice Robert n'a pas activé dans cette crise son atout sur place : Bob Denard. Indice, en creux, de la passivité relative du SDECE dans cette affaire.

Finalement, les services français ont plus subi les événements qu'ils ne les ont contrôlés en cette année 1966. Face à cette situation, aux derniers mois de 1966, Paris décide de reprendre officieusement le dossier congolais en main, aussi bien côté Brazzaville que Kinshasa. Le SDECE décide de réveiller « Monsieur Maurice » sur le volet brazzavillois.

« Espion, lève-toi[511] »

Le réveil du « barbouze »

Officiellement, « Monsieur Maurice » a disparu des radars « barbouzards » depuis les premiers mois de 1963. Si les ultimes alertes (programmatiques) qu'il a essayé de lancer six mois avant les « Trois Glorieuses » n'ont pas été écoutées à temps, elles n'en sont pas moins appréciées à leur juste valeur par les spécialistes de la politique africaine après la chute de Youlou et l'échec de Mauricheau. Maurice Bat est, en réalité, bien loin d'être resté inactif dans les affaires congolaises après la révolution d'août 1963. On ne peut toutefois parvenir à retracer ses activités de manière exacte et continue depuis 1963 tant les zones d'ombre et les jeux de désinformation l'entourent à cette période ; on peut toutefois recouper sa trace à quelques instants éloquents.

Une certitude : il ne partage pas, en 1964, les convictions de Foccart et Mauricheau. Selon lui, les menées subversives contre Massamba-Débat ne constituent pas la meilleure solution politique à cette date. À la différence de Mauricheau, Bat ne limite pas le jeu politique à une lecture binaire en 1964 : youlistes *versus* révolutionnaires. Au sein de ce dernier groupe, il distingue les ultras (JMNR, équipe de *Dipanda*, partisans de l'alliance chinoise et cubaine) et les « modérés » emmenés par Massamba-Débat (équipe gouvernementale)[512]. Ainsi, début juillet 1964, il rencontre personnellement Massamba-Débat, au *Royal-Monceau*. Ce dernier, de retour de voyage officiel en Algérie, est invité une journée à Paris par le général de Gaulle. La relation humaine entre Bat et Massamba est manifestement chaleureuse. Les éléments de conversation ont été rapportés par un informateur de l'équipe de Mauricheau qui appartient au premier cercle des conseillers de Massamba-Débat et qui assiste à la scène. La retranscription est l'œuvre de l'équipe de Mauricheau (sans doute Lettéron).

> Massamba-Débat – “Monsieur Bat, mon cher ami, venez m'embrasser” (les deux hommes se donnent l'accolade).
>
> Maurice Bat - “Vous voyez, monsieur le président, quand je vous disais il y a deux ans que vous seriez président de la République, il est normal qu'on ait placé un homme intègre comme vous à la tête du Congo. […] J'avais dit à l'abbé Youlou de renvoyer ses conseillers français, il n'a pas voulu m'écouter et ce sont eux qui l'ont amené à commettre des fautes.
>
> Monsieur le président, il faut absolument que je vous revoie, seul, après votre déjeuner avec le général de Gaulle. J'ai de nombreux contacts avec le gouvernement français, il faut que je vous en parle, ils sont prêts à vous aider”[513].

« Monsieur Maurice » aurait remis au président congolais une enveloppe contenant un rapport sur la position du gouvernement français à l'égard du Congo. Comme convenu, les deux hommes se retrouvent au *Royal-Monceau* en milieu d'après-midi.

> Maurice Bat – "Voilà, monsieur le président, ce que je voulais vous dire : le gouvernement français est bien disposé envers vous, j'ai de nombreux contacts, mais malheureusement il existe un complot contre votre personne par MM. Foccart et Mauricheau-Beaupré. J'en saurai plus bientôt, et je vous tiendrai au courant."
> Massamba-Débat – "Mais s'ils avaient voulu faire quelque chose pour leur abbé, ils l'auraient déjà fait, maintenant ce n'est plus possible."
> Maurice Bat – "Si, si, ils ont quelque chose en train, j'en suis sûr, vous verrez, il faut avoir confiance en moi".

S'agit-il du complot d'août 1964 ? Des tentatives répétées et jamais mises en œuvre de Mauricheau pour sortir *manu militari* Youlou de sa geôle ? On sait simplement ensuite que « Monsieur Maurice » est reparti au Congo au second semestre 1964. En réalité, tout laisse à penser qu'il travaille à extraire Massamba-Débat de l'influence des extrémistes pour prévenir la radicalisation de la révolution. Une fois ce tournant pris (remaniement ministériel du 28 octobre 1964), on peut supposer que la validité politique des « modérés » est en grande partie consommée à ses yeux.

Mais la vraie question reste la suivante : agit-il de sa propre initiative, agit-il en lien avec le RDA et Claude Gérard, ou agit-il sur ordre de Maurice Robert qui ne cache plus sa méfiance envers les initiatives de Mauricheau ? Les activités de « Monsieur Maurice » restent difficiles à cerner. On sait qu'il travaille toujours pour le SDECE, avec le commandant Robert. On sait également qu'il est en contact, en 1965, avec Prosper Bouende, le chargé de mission congolais auprès de Foccart, plusieurs responsables de la résistance youliste (dont Kolelas), mais aussi le syndicaliste Aimé Matsika. Foccart conserve un œil sur Bat et Guy Le Bellec est chargé de s'informer à son sujet, à la faveur de ses missions confidentielles auprès de Youlou à Madrid. C'est à cette époque que refleurissent, notamment à l'instigation de Mauricheau, des rumeurs et autres intoxications officielles sur les activités et le passé de Maurice Bat. Pourtant, on ne peut qu'être surpris de la grande liberté de mouvement et d'action qu'il conserve : il continue de voyager sans problème au Congo.

Il reste en réalité – et cela jusqu'à sa mort – le spécialiste du Congo pour les services secrets français. Ses thèses sur ce dossier s'organisent autour de deux principaux paramètres : le premier est la lutte anticommuniste, le second est la

question ethnico-politique. Depuis son analyse forgée dans les années 1950 et par le poids du balalisme, Maurice Bat mise sur les milieux politiques sudistes (Lari et Kongo), tout en prônant une politique d'association nationale (ce qu'il avait fait avec Opangault). Cette solidarité et cette socialibilité politique Lari sont susceptibles, selon lui, de l'emporter le plus souvent sur les engagements idéologiques. Ceci explique qu'il a toujours cherché des compromis avec des personnalités politiques avant tout autre solution. Ceci explique également qu'il ait noué de solides amitiés congolaises parmi les sudistes, aussi bien avec les partisans de son combat (Martial Sinda, par exemple) qu'avec plusieurs de ses anciens adversaires (au premier chef desquels Aimé Matsika) et qu'il a transcendé avec eux, à la différence de Mauricheau, la barrière politique. Il est en revanche la cible affichée des ultras de la Révolution, notamment de l'équipe de N'Dalla Graille de *Dipanda*.

À la suite du double échec congolais de la France fin 1965, « on » pense de plus en plus à « Monsieur Maurice ». Youlou, lors de son escale forcée au Bourget début 1966, le fait appeler. Le « barbouze » refuse de le voir. Pourtant, à l'invitation du RDA et du SDECE, il lui est demandé de renouer avec l'abbé Fulbert dans le courant de l'année 1966 et d'aller lui rendre visite en Espagne. Lors de ses visites, il tâche de mettre en garde l'abbé contre certains de ses excès, et surtout de lutter contre l'influence de Jacques Leray alias Philippe de Saint-Germain, avec le concours de Jeannette Mingui, la femme de l'abbé. Le limogeage de ce personnage d'extrême droite constitue d'ailleurs la condition *sine qua non* de sa mission auprès de l'abbé. Dans une lettre datée du 4 juin 1966, l'abbé informe Foccart du fait qu'il sollicite le « concours d'un ancien ami, Monsieur Maurice Bat[514] ». Pour le commandant Maurice Robert au SDECE, l'abbé Youlou reste la priorité du dossier congolais. En cette même année 1966, on sait que « Monsieur Maurice » travaille avec Georges Rawiri, l'ambassadeur du Gabon à Paris et l'un des piliers du régime gabonais : aux mois de février et d'octobre 1966, il fait l'objet de deux tracts de l'opposition gabonaise d'extrême gauche. C'est, en fait, la seule trace publique que l'on a de lui pour cette année 1966, date de son « réveil » officiel[515].

En octobre 1966, il est demandé à Maurice Bat de prendre en main un dossier aussi sensible que politique. Outre les remaniements de politique intérieure, un signal d'alarme inédit est sonné en 1966 avec la révision – c'est-à-dire l'annulation à la demande de Brazzaville – des accords de défense franco-congolais. L'âge du compromis des premiers lendemains révolutionnaires est

passé. Face à l'inexorable dégradation de la situation politique congolaise, le SDECE demande à Maurice Bat de soumettre à Jacques Foccart un plan de retour de Fulbert Youlou. Au fond, comme dix ans plus tôt, on lui (re)demande d'accompagner l'abbé au pouvoir. Il existe deux exemplaires de ce rapport : l'un dans les archives de Maurice Bat, l'autre dans les archives du secrétariat général de Foccart.

Opération Youlou 2

Au-delà des dénonciations attendues sur la situation congolaise depuis le 15 août 1963, l'élément mis en avant est la menace communiste qui pèse sur l'Afrique centrale et dont Brazzaville, verrou historique de la présence française dans la zone, est désormais l'épicentre avec des conséquences pour toute la géopolitique du continent.

> La Chine aujourd'hui chassée du Ghana qui constituait sa plus solide implantation en Afrique noire reste influente en Somalie, au Mali et au Congo-Brazzaville. Mais la structure économique, sociale et la solidité politique du Mali y limitent ses chances. La Somalie est à la corne de l'océan Indien et Brazzaville est donc la seule carte chinoise dans l'Afrique noire. Sa situation lui permet d'agir à la fois vers le Congo ex-belge et vers l'Afrique francophone. Dans un tel contexte la Chine populaire joue et jouera la carte de Brazzaville avec le maximum d'obstination. Bien que les possibilités de Cuba soient infiniment plus limitées, on aurait tort de sous-estimer le rôle de ferment subversif que le régime Castriste peut introduire en Afrique. Parce qu'il est le voisin du Congo-Kinshasa et de l'Angola, le Congo-Brazzaville peut permettre à Cuba de jouer le rôle dont il rêve dans l'action révolutionnaire africaine et la diffusion du marxisme à la cubaine. L'inconsistance du régime congolais ira s'accentuant. Elle gênera, certes, le régime dans la mesure où il souhaitait intervenir directement dans les affaires des pays voisins. Mais elle facilitera de plus en plus l'action des agents subversifs de toute obédience à partir de Brazzaville et permettra même d'appuyer et de susciter de l'extérieur des mouvements de subversion. […] Le régime actuel constitue donc bel et bien, par son échec intérieur, son idéologie et ses complaisances extérieures, un danger permanent pour l'Afrique[516].

Foccart et les pouvoirs publics français croient-ils à un possible retour de l'abbé Fulbert ? Rien n'est moins sûr, mais une certitude demeure pour sa vision du Congo-Brazzaville : il est partisan d'une solution bien plus radicale que le SDECE pour sortir à tout prix le Congo de « l'influence communiste ». Maurice Robert, en revanche, mise toujours sur le retour de Youlou. « Monsieur Maurice », quant à lui, aborde ce choix avec réserve.

Les premiers contacts de l'abbé se tournent vers le Vatican. Officiellement, l'abbé entend renouer avec sa vocation ecclésiastique. L'abbé Fulbert considère que l'Église ne doit juger sa vie personnelle qu'en fonction du contexte de sa vie

: il donne en gage de sa bonne foi les démarches qu'il a engagées tout au long de l'année 1966 et son exil madrilène pour revenir au sein de l'Église[517]. Dans les faits, ce passage doit lui permettre de « nettoyer » sa soutane, si froissée par ses nombreux mélanges des genres et marquée par le retrait de son *celebret* et sa suspension *a divinis*. Par le biais de cette opération, il doit redevenir aux yeux des Lari *Kiyunga*, la soutane. Rome reste un haut lieu de la lutte anticommuniste en Afrique, et le cardinal Tisserant est remobilisé sur le dossier congolais. Plusieurs voyages au Vatican sont organisés pour l'abbé avec l'appui du cardinal Tisserant en 1966. Ce dernier l'introduit dans les hautes sphères de l'Église et le recommande auprès de plusieurs personnalités catholiques : Mgr Georges Roche (ami intime du cardinal Tisserant versé comme lui dans la question anticommuniste[518]), le cardinal Agagianian (préfet de la Congrégation pour la propagande de la foi), le cardinal Paul Zoungrana (archevêque de Ouagadougou et premier Père blanc à atteindre la distinction cardinalice), ou encore Mgr Verhille (spiritain, et évêque de Fort-Rousset au Congo[519]). À ce dernier, Youlou écrit :

> L'Église catholique est engagée aujourd'hui, en Afrique, dans une phase d'évolution qui la mettra désormais constamment aux prises avec la politique africaine, dont dépend son avenir[520].

La stratégie de l'abbé est d'être réinvesti de la confiance de l'Église et de Rome pour en devenir le champion en Afrique centrale, au cœur de la guerre froide.

Le fantôme d'Hazoume

C'est dans ce contexte de complots côté cour (Brazzaville) et côté jardin (Kinshasa), où il avait indifféremment ses entrées avec Youlou et Tshombé, qu'Antoine Hazoume trouve la mort à Fort-Lamy la veille de Noël 1966. On comprend, dans ces circonstances, combien sa mort est apparue, sans l'ombre d'un doute, comme un assassinat pour son officier traitant, Maurice Robert. Fin janvier 1967, les premiers éléments de l'enquête qu'il a fait diligenter par le secteur N confirment ses soupçons. Ils éclairent d'une lumière précise le calendrier des complots congolais.

> Selon un observateur africain généralement bien informé, Hazoume s'était rendu, en compagnie de trois Français, à Fort-Lamy pour préparer la venue de l'abbé Youlou au Tchad. Il s'agissait là, assure-t-il, du premier élément visant à ramener au pouvoir à Brazzaville l'ancien président à la

> faveur d’un coup d’État. Celui-ci devait avoir lieu à l’occasion du remaniement ministériel touchant les ministres modérés Ganao et Babakas.
> Ce même observateur rapporte également que le Bureau politique du MNR [Mouvement national de la Révolution congolaise], ayant eu vent de l’affaire, avait décidé de se débarrasser de Hazoume par tous les moyens sans toutefois organiser l’opération. Une équipe de tueurs, constituée d’Africains ayant suivi des stages en Chine populaire, se serait alors rendue, sous l’égide des responsables de la Conférence tricontinentale de La Havane, d’Algérie au Tchad et aurait liquidé Hazoume[521].

L’information de cette source n’a pu être recoupée ; les deux Français qui devaient accompagner Hazoume n’ont pas été identifiés. En revanche, les deux rendez-vous d’Hazoume de sa journée du 24 décembre (le capitaine Mallet, chef de poste du SDECE, et le président Tombalbaye, pivot du RDA en ex-AEF) prennent un tout autre sens. La venue d’Hazoume serait en fait liée à la préparation d’un coup d’État prochain en faveur de Youlou. À la lumière de cette hypothèse, et au regard des intrigues vaticanes, il est permis de supposer que la tenue de la conférence archiépiscopale (réunion des cinq archévêques européens et africains de Fort-Lamy, Yaoundé, Bangui, Libreville et Brazzaville) qui se tient dans la capitale tchadienne du 6 au 8 janvier 1967 s’avère moins neutre qu’il n’y paraît. Son ordre du jour est resté secret. Il est toutefois impossible d’aller plus loin dans cette affirmation. Dans ces conditions, entre le rapport remis par Bat à Foccart en octobre 1966 et les démarches d’Hazoume au Tchad en décembre 1966, se dessine en négatif l’établissement du plan du SDECE pour ramener au pouvoir l’abbé Fulbert. Maurice Robert, qui est à la manœuvre, interprète donc la mort d’Hazoume comme une attaque de ses adversaires pour enrayer les projets anticommunistes du SDECE à Brazzaville.

Da Costa, chef des services secrets de Massamba-Débat, prétend en revanche que le gouvernement de Brazzaville est étranger à cette affaire. Selon lui, la mort d’Hazoume serait le fait d’un chef de la résistante youliste qui aurait détourné les 70 millions CFA que Tombalbaye devait remettre à Hazoume pour ses activités youlistes. Sa version met en lumière les tensions au sein de l’organisation youliste. Mais son explication consiste avant tout à dédouaner Massamba-Débat qui, il est vrai, s’avère inquiet du meurtre d’Hazoume. Il sait, en effet, que cet événement est synonyme d’offensive sur sa droite (complots youlistes) mais surtout sur sa gauche (ultras appuyés par des forces révolutionnaires extérieures).

Quelle que soit la vérité, reste une certitude dans (presque) tous les esprits : Hazoume a bel et bien été assassiné et cet homicide est directement lié à l’opération de restauration de Youlou voulue par Maurice Robert et le SDECE

entre 1966 et 1967. Les événements vont se précipiter entre la fin du mois de janvier et le mois de mars.

Tout au long du mois de mars 1967, *Dipanda* mène une violente campagne d'opinion. Dans un des numéros, Maurice Bat est accusé de fomenter un complot pour susciter une division entre le nord et le sud du pays. Un lien est effectué par le journal de N'Dalla Graille entre cette affirmation, la conférence archiépiscopale de janvier 1967 au Tchad et une réunion tenue entre Bat et des ecclésiastiques à Paris en mars 1967. Dans les faits, au complot youliste se surimpose un complot rapidement qualifié de « super-révolutionnaire » par le pouvoir congolais lui-même. Les forces de l'ordre de la République du Congo se partagent entre les éléments réguliers, enrégimentés dans les casernes de l'armée et de la gendarmerie, et les éléments révolutionnaires, milices JMNR et Défense civile, appuyés par les forces cubaines et les éléments chinois installés à Brazzaville. Les premiers sont tenus pour être des éléments « modérés » (ou politiquement neutralisés), tandis que les seconds constituent les fers de lance des « super-révolutionnaires ».

Dès le mois de février 1967, dans le bruissement d'un projet de coup d'État youliste, le Bureau politique du MNR a décidé dans le plus grand secret de neutraliser la gendarmerie : essentiellement tenue par les Lari, cette arme reste la plus efficace du Congo et pourrait constituer, à tout moment, une menace pour les « super-révolutionnaires ». L'offensive est menée au mois de mars contre « les faux sages de la Révolution », « leurs alliés de l'heure [les gendarmes] et autres fascistes du même acabit ». Massamba-Débat prend la défense des gendarmes. Sans être attaqué de front par les « super-révolutionnaires », il devient clairement leur prochaine cible[522]. Le groupe Lari « modéré » émerge bel et bien comme l'adversaire des « super-révolutionnaires »[523].

Au printemps 1967, le projet de retour au pouvoir de Youlou semble grandement compromis. Personne n'ayant voulu officiellement soutenir le retour de l'abbé, il convient de trouver des ressources en propre pour financer l'opération. « Monsieur Maurice », disposant de la délégation de signature de l'abbé, décide de mettre en vente ses biens parisiens. On peut émettre l'hypothèse que cet argent a servi à financer les préparatifs du retour avorté de Youlou, ainsi que peut-être des opérations mercenariales qui participent de ce mouvement (opération « Python » en Sangha autour du mois de juillet 1967). Mais l'abbé, de son exil madrilène, lui reprochera sévèrement de liquider son patrimoine personnel parisien et dénoncera ces ventes. Une nouvelle fois, les

ponts seront rompus entre les deux hommes ; leurs chemins se séparent alors définitivement. Youlou s'enterre en Espagne, d'où il médite de nouveaux coups, tandis que « Monsieur Maurice » reste pour les services secrets français le spécialiste du Congo.

La mort d'Hazoume apparaît comme le chant du cygne de cette politique dans les deux Congo. Six mois plus tard, c'est au tour de Moïse Tshombé de quitter la scène internationale, avant de mourir deux ans plus tard.

Fin de parcours pour le docteur et l'abbé

Tshombé dans les wagons des mercenaires

Au lendemain de la mutinerie de Kisangani, la tension entre Mobutu et les mercenaires ne cesse de croître. En effet, le président congolais les considère comme des alliés encombrants. La suspicion d'affiliation à Tshombé frappe tous les mercenaires. Mobutu doit s'en séparer dans les prochains mois d'une manière ou d'une autre. Au début du mois de mai 1967, le haut commandement militaire de Kinshasa établit un document secret au sujet d'un plan « Kérilis » : il s'agit de trois attaques concertées lancées par les partisans de Tshombé depuis l'Angola, le Soudan et l'intérieur du Congo. Le service de renseignement congolais avance la date du 29 juin pour le déclenchement de « Kérilis ». Le colonel Denard, pleinement investi dans la réorganisation de l'armée congolaise et en qui Mobutu semble conserver une certaine confiance, figure parmi les destinataires de ce document secret de l'état-major des forces congolaises. Mais il ne semble pas prendre la menace au sérieux. Apprenant le décès de sa mère le 7 mai 1967, il obtient de pouvoir rentrer en France dès le 9 mai. Après l'enterrement à Bordeaux, il séjourne deux semaines à Paris et souhaite s'informer de l'affaire « Kérilis ». Rapidement, d'anciens contacts du temps du Katanga l'approchent pour lui proposer de rencontrer Tshombé ; le mercenaire refuse, sachant que Mobutu l'apprendrait dans les heures qui suivent.

Cependant, son passage à Paris est autant, sinon moins, le fait de son initiative qu'une convocation discrète du commandant Robert. Ce dernier l'invite à se rendre à l'hôtel de Noirmoutier, siège du secrétariat général de Jacques Foccart. Il y est attendu par Mauricheau-Beaupré qui lui fait les éloges de Tshombé et dénonce Mobutu comme l'homme des Américains. Le mercenaire tombe des nues, lui qui croyait la France rangée aux côtés de Mobutu, lui qui s'est pleinement engagé dans la restructuration des forces armées congolaises après le coup d'État de novembre 1965, lui qui a appuyé la répression contre les mutins

en 1966. Mauricheau s'emporte durant l'entretien lorsque Denard cherche à lui opposer des arguments en faveur de Mobutu. Selon les mots de Denard, le *missus dominicus* lui rétorque :

> L'influence de la France en Afrique s'amenuise de mois en mois. Les Cubains sont déjà à Brazzaville et il ne faut pas laisser une chance aux Américains de s'installer sur la rive gauche du Zaïre. La seule façon de rassurer tout à fait Houphouët-Boigny, l'inamovible président de la Côte d'Ivoire et le seul ami sûr que nous ayons encore autour de l'Équateur, est d'éliminer Mobutu[524].

De retour au Congo, Denard est convoqué par Mobutu : il essuie la colère du président qui l'accuse de s'être entretenu avec Tshombé le 1er juin 1967. Le colonel parvient, non sans peine, à prouver qu'il était ce jour-là à l'ambassade parisienne du Congo-Kinshasa avec des officiers congolais. Dans ses Mémoires, le mercenaire laisse toutefois planer un voile sur cet entretien :

> Lorsque je quitte le président rassuré, je me demande si les services de Jacques Foccart n'auraient pas eux-mêmes convaincu Mobutu de mes accointances avec Tshombé, dans l'intention de me forcer la main. Cette manipulation restera toujours une énigme[525].

Si effectivement Denard commence, à cette époque, à nourrir des doutes envers Mauricheau, leur relation reste encore solide : les deux hommes poursuivent encore quelques années leur collaboration ; leur rupture n'interviendra que plus tard. Surtout, Denard n'a pas dû quitter Paris sans voir le commandant Robert ou tout au moins recueillir ses consignes : ce dernier lui confirme que Paris a décidé de jouer la carte Tshombé et que les vues de Mauricheau correspondent effectivement à la ligne du SDECE. Paris tente (toujours officieusement) le tout pour le tout avec Tshombé. En mars 1967, ce dernier a été condamné à mort par contumace par le régime de Kinshasa.

Kidnapping aérien

Alors que toute l'opération « Kérilis » semble en place et n'attend plus que le feu vert pour être déclenchée, un coup de tonnerre retentit : Moïse Tshombé est enlevé en plein ciel espagnol dans l'après-midi du 30 juin 1967. L'avion dans lequel il a pris place, un Hawker Siddeley, est détourné au-dessus des Baléares. À l'intérieur de la carlingue, le leader katangais est accompagné des deux policiers espagnols qui lui servent de gardes du corps, des époux Sigal (Me Charles Sigal est un avocat du barreau de Bruxelles), de Marcel Hambursin (ancien colon du Katanga reconverti comme conseiller à tout faire de Tshombé)

et de Francis Bodenan. Ce dernier a réussi à approcher Tshombé par l'entremise de Charles Sigal et Marcel Hambursin, en les dupant totalement. Au terme de huit mois de travail, il effectue sa mission programmée de pirate de l'air et réalise l'enlèvement de Moïse Tshombé.

Bodenan apparaît comme un riche homme d'affaires, responsable de la Société d'études économiques et financières (SEDEFI). Il souhaite associer « Monsieur Tiroir-Caisse » à certaines de ses affaires, et lui fait miroiter qu'il peut gagner gros : il va jusqu'à évoquer plusieurs centaines de millions de dollars. Bodenan descend dans un palace madrilène et mène grand train, éblouissant Tshombé, Sigal et Hambursin. Il parle, parmi ses projets, de la mise en place d'une grande organisation non gouvernementale qui a pour objet de favoriser le développement économique et moral de l'Afrique. Alors que le contrat doit être très prochainement signé, les partenaires de la SEDEFI (le PDG américain et deux banquiers suisses) ont été retardés, mais leur venue à Madrid pour signer les contrats avec Tshombé n'est pas remise en cause. Pourquoi, en les attendant, ne pas faire une virée aux Baléares ? Direction Palma de Majorque et Ibiza. Bodenan se charge de louer un avion pour se faire excuser le retard de ses associés. Le 30 juin 1967, Tshombé et sa suite quittent Palma pour Ibiza où Bodenan prétend lui montrer des sites où il dit mener d'importants investissements immobiliers. En fin d'après-midi, après un copieux déjeuner, l'appareil décolle et reprend la direction de Palma de Majorque. C'est alors que, soudainement, Bodenan sort un pistolet muni d'un silencieux, braque les passagers et force le pilote à atterrir à Alger. Sur la piste du terrain d'atterrissage militaire de Boufarik, la redoutée Sécurité militaire arrête tous les passagers de l'avion. Faire atterrir en Algérie l'assassin présumé de Lumumba revient à sceller son sort assez clairement. Cette tactique offre un avantage non négligeable pour le commanditaire : éliminer Tshombé sans risquer de se compromettre.

Les rumeurs les plus folles ont couru sur les commanditaires de l'enlèvement. L'enquête se concentre sur la personnalité de Francis Bodenan. Selon certaines versions, il serait passé par le 11e Choc, ou tout au moins aurait collaboré avec le 11e Choc dans l'entourage de Jo Attia. En décembre 1957, il est condamné à douze ans par les assises de la Seine-et-Oise dans une affaire d'escroquerie et d'assassinat dite « affaire de Monfort-l'Amaury »[526]. À sa sortie de prison en 1966, il est aussitôt recruté pour approcher Tshombé. Le profil de ce Français a permis aux véritables commanditaires de brouiller les pistes… et indirectement de faire retomber les accusations sur la France. Après tout, l'homme n'a-t-il pas

été formé par le service Action du SDECE ? Cette légende a la vie dure et permet aux adversaires de Foccart de lui imputer l'élimination de Tshombé[527].

En réalité, Mobutu semble être sans conteste l'instigateur de cette manœuvre. Il en est sans nul doute le principal bénéficiaire. En 1975, dans une interview à *Jeune Afrique* (n° 772, 24 octobre 1975), Francis Bodenan affirme avoir agi sur ordre de Bernardin Mungul Diaka, ambassadeur congolais à Bruxelles. L'opération aurait donc été montée par Mobutu et ses services de renseignement, pour prendre les devants de « Kérilis ». Reste qu'une rumeur tenace attribue un rôle à la CIA, ce que l'agence a toujours officiellement nié. Pour protéger leur homme à Kinshasa, les services secrets américains auraient accompagné, sinon organisé, l'opération de neutralisation de Tshombé. Le choix du Français Bodenan, à la biographie minutieusement étudiée, ne doit alors rien au hasard. Selon cette version, la CIA aurait soigneusement créé la « légende » de Bodenan en richissime homme d'affaires installé à Genève, à la tête de la SEDEFI basée au Liechtenstein. Outre la crédibilité qu'elle offre au profil de Bodenan, cette fausse société a permis de louer le Hawker Siddeley. L'opération aurait notamment été montée à travers une société écran de la CIA : la WIGMO, très investie dans les affaires congolaises. Plusieurs observateurs bien informés ont rapidement cherché l'ombre de Larry Devlin dans cette intrigue.

Dans tous les cas de figure, un rôle-clé revient à l'ambassadeur Mungul Diaka, qui, outre l'organisation de l'enlèvement, a reçu pour mission de négocier auprès d'Alger le transfert de Tshombé à Kinshasa. Mais Boumediene refuse finalement d'accorder l'extradition. Ici réside un élément inconnu : des négociations avec les Congolais ont-elles tourné court ? Boumediene a-t-il senti un coup fourré ? On ne saura sans doute jamais. Tshombé est emprisonné à Alger et y restera. Il mourra dans sa cellule algérienne deux ans plus tard, en juin 1969. Ici encore, les versions varient : officiellement, il meurt d'une crise cardiaque, mais cette version est remise en cause par certains qui le devinent empoisonné pour tourner définitivement la page. Tshombé devenu un mort en sursis à Alger, que doit-il advenir de la révolte des mercenaires qui devaient le porter au pouvoir ?

Longs feux mercenariaux

Le SDECE informe Denard qu'un contact de Mauricheau doit se porter à sa rencontre en Afrique. La rencontre a lieu à Bengassou, en République centrafricaine (nouvelle zone de sécurisation du pré carré par les services et les mercenaires). La consigne de Mauricheau et de Robert est claire pour Denard : suivre l'insurrection du Belge Schramme dès que ce dernier vient à la

déclencher. Mauricheau espère-t-il sincèrement arracher Tshombé de sa prison algérienne, profitant de l'hésitation d'Alger à livrer « Monsieur Tiroir-Caisse » à Mobutu ? On ne le saura jamais. Le 5 juillet 1967 à l'aube, depuis Kisangani, sur ordre unanime des hommes de Foccart, Denard participe à la mutinerie des mercenaires. Mal préparée, coupée de son objectif politique en l'absence de Tshombé, l'affaire tourne au fiasco. Mobutu se préparait à contre-attaquer avec l'alerte du plan « Kérilis ». Le colonel Denard est grièvement blessé à la tête et exfiltré sur la Rhodésie.

Mauricheau, le général Lutz (le chef des services spéciaux militaires sud-africains) et Paul Ribeaud viennent rendre visite au mercenaire sur son lit d'hôpital. Le *missus dominicus* de Foccart considère que l'affaire du Congo a échoué. Il faut décrocher. Sa priorité, désormais, est la sécession biafraise au Nigeria. Il demande à Denard de changer d'horizon pour rejoindre ce nouveau dossier. Le colonel accepte d'étudier le dossier biafrais, mais ne cache pas que la partie n'est pas finie pour lui au Congo en cet automne 1967. Il souhaite monter une opération de sauvetage de Schramme, enfermé à Bukavu. Mauricheau apprenant les intentions de Denard ne l'en dissuade pas, le laisse faire, mais s'en lave les mains. Le mercenaire se tourne alors vers la PIDE, la police politique portugaise qui à l'heure du crépuscule impérial du Portugal s'investit plus que jamais en Afrique dans la lutte anticommuniste. Les services salazaristes appuient depuis l'Angola l'opération de Denard. Nom de code : opération « Lucifer ». Les mercenaires doivent se lancer à l'assaut du Congo depuis le poste frontière de Luashi. Simultanément à cette offensive qui doit faire diversion, un commando de treize hommes commandés par Michel Winter, ancien parachutiste de l'armée française, doit libérer Godefroid Munongo détenu prisonnier sur l'île de Bulabemba à l'embouchure du fleuve Congo. Munongo, ancien ministre katangais, est appelé dans ce scénario à servir de carte de rechange politique à la suite du rapt de Tshombé.

L'action de Denard et Winter est simultanément déclenchée le 30 octobre 1967. Mais là encore, dès le début l'opération tourne au fiasco. Les soldats portugais et la PIDE s'arrêtent à la frontière congolaise et refusent finalement d'entrer en conflit contre Mobutu. L'équipe de Denard est descendue des camions, et c'est à bicyclette que les mercenaires sont censés remonter le Congo jusqu'à Bukavu. Le 5 novembre 1967, l'équipe Denard a dû se résoudre à refranchir la frontière. Schramme décroche de Bukavu et se replie sur le Rwanda. L'insurrection des mercenaires a fait long feu. Mobutu triomphe.

Avec cette aventure hasardeuse, le colonel Denard a perdu sa rente congolaise.

Il tire les leçons et considère qu'il est temps pour lui de disparaître. L'accord d'exfiltration qu'il a passé avec Maurice Robert est mis à exécution : il rase sa moustache et change d'identité. Le SDECE lui fournit de nouveaux papiers au nom de Gibert Bourgeaud, à la demande du mercenaire. Bob Denard disparaît officiellement des radars mercenariaux ; Gilbert Bourgeaud poursuit sa collaboration avec Mauricheau et Robert et s'oriente au printemps 1968 vers les côtes biafraises. L'aventure congolaise est enterrée.

La préférence gâchée du SDECE

Avec la mort d'Hazoume, la capture de Tshombé et la disparition de Denard du marigot congolais, le SDECE et les « barbouzes » ont perdu leurs principaux atouts au Congo. Seul reste l'abbé Fulbert exilé à Madrid dans la manche des services secrets français. *Kiyunga* demeure la préférence avouée de Maurice Robert, mais Jacques Foccart a fait savoir que pour lui cette option a vécu. Le SDECE entretient donc, par l'entremise de son poste madrilène, des relations avec l'abbé. Le commandant Jacques Baranger, chef de poste de 1965 à 1969 sous couverture diplomatique, consacre une partie non négligeable de sa mission espagnole au président congolais déchu sur ordre du commandant Maurice Robert. D'importantes sommes sont remises à l'abbé sur les fonds spéciaux du SDECE pour lui permettre de vivre. Cet argent ne sert finalement qu'à entretenir le train de vie de Youlou et sa famille. La Villa Luyano ressemble de plus en plus à une fin de règne, entre gardes du corps et ultimes courtisans et courtisanes qui entourent le crépuscule de l'abbé. Malgré tout, Maurice Robert n'a pas perdu tout espoir de voir un jour Youlou revenir au pouvoir à Brazzaville.

Des complots youlistes, plus ou moins appuyés directement par l'abbé Fulbert, subsistent après 1967. De près ou de loin, certains « barbouzes » y semblent mêlés. En 1968 éclate l'affaire Debreton-Laurent qui défraye la chronique. Maurice Robert nie toute implication du SDECE tandis que certains observateurs avertis croient deviner l'ombre de Mauricheau dans ce complot où se profile *Aginter Presse*, la sulfureuse officine de mercenaires installée au Portugal avec laquelle « Monsieur Jean » est réputé entretenir des liens. Mal préparée, mal exécutée, cette tentative de coup d'État tourne au fiasco. Elle participe toutefois directement de la dégradation finale du régime de Massamba-Débat. À la suite d'une crise survenue fin août, ce dernier démissionne en septembre 1968 ; le commandant Marien N'Gouabi, véritable homme fort du pays depuis l'été 1968, est nommé président de la République le 31 décembre 1968. Il ne cache pas ses objectifs marxistes qui ont pour modèle le programme soviétique. En février

1969, c’est au tour de Mouzabakani, neveu de l’abbé Youlou, de se révolter contre le régime de Marien N’Gouabi. L’affaire se solde par un échec. Le 8 novembre 1969, Kolelas, le pilier de la résistance anticommuniste aux côtés d’Hazoume en 1964-1965, tente un coup d’État avec l’appui d’officiers. Nouvel échec. Le 31 décembre 1969, N’Gouabi crée le parti unique congolais, clairement inspiré du modèle communiste : le Parti congolais du travail (PCT). Le Congo change de Constitution et devient la République populaire du Congo. Face à ce virage politique, le 22 mars 1970, une nouvelle tentative de coup d’État éclate. Le lieutenant Kinganga alias « Sirocco », soupçonné d’avoir participé au complot de Mouzabakani en 1969, procède à un coup de force qui a comme programme la restauration de la Ire République congolaise (celle de Youlou). Le complot est organisé depuis Kinshasa, capitale anticommuniste de l’Afrique centrale où s’est réfugié « Sirocco » depuis 1969. Lentement mais sûrement, les complots youlistes, qui ont pour base politique officielle l’anticommunisme, se teintent de colorations ethnico-politiques avec les revendications Lari contre le régime de N’Gouabi et du PCT.

Aucun de ces complots n’aboutit au renversement du régime socialiste de Brazzaville. Youlou lui-même n’est plus nécessairement maître d’œuvre, même si certains, Maurice Robert en tête, souhaiteraient qu’il soit le premier bénéficiaire d’un succès de la contre-révolution au Congo. Pendant tout ce temps, le poste madrilène du SDECE maintient des relations étroites avec le président déchu. Baranger termine sa mission en Espagne en octobre 1969 ; peu de temps après, il est nommé chef du PLR d’Abidjan : sans doute cette affectation ne doit-elle rien au hasard tant le président Houphouët-Boigny continue de suivre de près l’exil de l’abbé et les conditions du renversement du régime révolutionnaire de Brazzaville. Le successeur de Baranger à Madrid est le commandant Raymond Gillier : il reçoit pour mission de Maurice Robert de poursuivre de « traiter » Youlou. Naturellement les autorités franquistes savent pertinemment tout depuis 1966 du jeu des services secrets français envers l’abbé déchu.

Le 5 mai 1972, le poste SDECE de Madrid reçoit un appel urgent de la police espagnole. Au bout du fil se trouve le commissaire Casanueva, interlocuteur institutionnel du SDECE au titre du programme « Totem » (échanges de renseignements entre services). L’abbé Youlou est mort d’une hépatite. Le commissaire Casanueva ne croit pas à cette version : il est convaincu que Youlou a été empoisonné. S’il n’en dit rien lors de son appel téléphonique, il s’en ouvre de vive voix à l’adjoint du commandant Gillier quelques heures plus

tard, lorsqu’il le rencontre personnellement. Sous le sceau du secret, il livre au numéro 2 du poste SDECE de Madrid sa version de l’empoisonnement de l’abbé, appuyée par des détails qui accréditent cette thèse. Youlou aurait pris la veille un repas avec un homme non identifié dans un restaurant du Paseo Pintor Rosales : d’après Casanueva, l’abbé a dû être empoisonné à cette occasion[528]. Mais le commissaire meurt à l’été 1972, dans les semaines qui suivent ces événements, sans avoir eu le temps de revenir plus avant sur sa version des dernières heures de Youlou. La piste s’arrête donc là.

Les Lari demandent immédiatement le retour du corps. Afin d’éviter de faire de l’abbé un nouveau Matsoua et de devoir faire face à un nouveau messianisme Lari, N’Gouabi accepte. Le 16 décembre 1972, après avoir été exposé à la cathédrale de Brazzaville, le corps de Youlou est inhumé dans son fief de Madibou. Aucune cérémonie officielle ne lui est accordée. Sa mémoire reste frappée d’interdit. Il faudra attendre la Conférence nationale souveraine de 1991 pour qu’elle soit réhabilitée.

L’ATELIER DE L’HISTORIEN

Les mémoires : un style littéraire au risque de l’histoire

Longtemps, les Mémoires et témoignages – qu’ils soient confidentiels ou publics – ont constitué la principale source d’écriture de l’histoire de la décolonisation. Cette histoire orale d’initiés a directement contribué à la fabrique de la « Françafrique » dans les consciences des historiens comme de la société civile. Par essence, un témoignage confidentiel, quand bien même il nourrit un article de presse ou un livre d’investigation, reste invérifiable, voire impalpable. La source ne peut être recoupée ; elle est d’ailleurs bien souvent brouillée ou opacifiée au profit de l’information délivrée – bien souvent à dessein par ladite source. Dans ces conditions, loin de constituer une pierre supplémentaire à une œuvre historique, elle vit et meurt, en un sens, avec son auteur et son projet éditorial. Sans doute est-ce là une des différences fondamentales entre l’enquête journalistique et l’enquête historique.

Aussi, lorsque les « grands acteurs » ou « grands témoins » (selon l’expression consacrée) se sont mis à éditer leurs Mémoires, ceux-ci ont monopolisé l’attention de la recherche. À défaut d’archives, ils constituent la parole la plus authentique – c’est-à-dire critiquable – existant pour écrire cette histoire. Le comte de Marenches, ancien directeur général du SDECE, a été un des premiers à se livrer à cet exercice en suivant le modèle anglo-saxon lorsqu’il publie ses entretiens avec Christine Ockrent en 1986 sous le titre accrocheur *Dans le secret des princes*.

Incontestablement, une étape est franchie lorsque Jacques Foccart accepte en novembre 1992 de se livrer à des entretiens avec le journaliste Philippe Gaillard, à l’invitation de Béchir Ben Yahmed, directeur de *Jeune Afrique*. Le résultat de ces entretiens

est publié sous le titre éloquent de *Foccart parle* : le premier tome paraît en 1995, le second en 1997, quelques jours à peine après la mort de Foccart. De 1998 à 2002, Béchir Ben Yahmed et Philippe Gaillard ont hérité d’un trésor dans les plis de la préparation de *Foccart parle* : la version préparatoire

du *Journal de l'Élysée* de Jacques Foccart. Les cinq tomes édités par *Jeune Afrique* paraîtront entre 1998 et 2002. Il s'agit en réalité des enregistrements sur dictaphone auxquels se livrait Foccart entre 1965 et 1974, à l'issue de ses entretiens vespéraux avec le général de Gaulle et Georges Pompidou.

Longtemps considéré comme la parole authentique par excellence car livré « à chaud », ce *Journal de l'Élysée* est une source bien plus minutieusement construite qu'il n'y paraît. Premièrement, il existe un décalage entre ce que se sont dit le président de la République et son conseiller et ce que ce dernier retranscrit quelques instants après, malgré toute la rigueur de son exercice. Il sait, d'une part, que certaines consignes ou certains propos ne doivent jamais sortir du cabinet présidentiel. Il enregistre, d'autre part, ce qu'il croit à cet instant être la réalité : c'est ainsi qu'il attribue, dans son *Journal* comme dans *Foccart parle*, un rôle erroné à Mauricheau dans l'évasion de Youlou en mars 1965. Qu'importe, ce fait est devenu vérité d'évangile pour nombre de journalistes d'investigation et d'historiens dans la mesure où il est tombé de la bouche de Foccart. Deuxièmement, ces enregistrements ont fait l'objet d'un travail d'édition de plusieurs années : transcription initiale des quatre cinquièmes par Odette Leguerney, la fidèle secrétaire personnelle de Foccart ; correction par Raymond Labelle, normalien, camarade de Foccart au RPF et ancien chargé de missions sous la présidence de Gaulle ; et enfin édition finale confiée par *Jeune Afrique* à l'historienne économiste Florence Hachez-Leroy. Ce processus court, pour l'essentiel, de 1965 à 2002.

À la suite de ce Foccart, les témoignages se multiplient : chacun veut donner « sa » vérité. C'est ainsi que le colonel Maurice Robert, lui aussi, sacrifie à l'exercice en publiant *« Ministre » de l'Afrique* en 2004. Cet ouvrage d'un homme du secret par excellence a, à son tour, constitué une vérité d'évangile… pourtant rapidement remise en cause par de vrais connaisseurs des dossiers africains du SDECE : ont notamment été pointées des erreurs de dates (à commencer par sa période à la tête du secteur N qu'il élargit de près de deux ans) ou de confusion de personnes (« Monsieur Maurice » est confondu avec le chef du PLR Brazzaville en 1962, le colonel Pagniez). Le message général n'en est pas moins clair : toutefois, les points d'argumentation méritent une attention et une critique toutes particulières. Le cas de Bob Denard est également très instructif : il publie en 1991 *Bob Denard : le roi de fortune* et en 1998 *Le corsaire de la République*. Les deux fois, il est assisté d'un écrivain (Pierre Lunel puis Georges Fleury). En réalité, les deux fois, ses Mémoires ont pour vocation de préparer les procès qu'il doit prochainement affronter en France.

Cependant, derrière l'enthousiasme initial des historiens face à ces sources, force est d'en reconnaître les limites : comment procéder à une critique qui ne soit pas une simple exégèse ? En effet, face à ce type de sources, l'historien reste fondamentalement dépendant d'une parole inscrite à un instant T, mais qui prend (plus ou moins malgré elle) une valeur absolue. Toutes ces limites sont inscrites dans les derniers mots de Jacques Foccart à son interviewer (*Foccart parle*, t. 2, p. 509) :

« Philippe Gaillard – Qu'est ce que vous n'avez pas dit ?

Jacques Foccart – Ce que vous ne m'avez pas demandé et ce que j'ai oublié. »

Pour toutes ces raisons, Claude Gérard a refusé d'acquérir pour la bibliothèque du Centre de recherche et de documentation

africaine (CRDA) qu'elle dirigeait les deux tomes de *Foccart parle*, considérant que les archives du RDA qu'elles conservaient étaient, elles, authentiques.

Ces Mémoires sont, en outre, coproduits par une maïeutique toujours minorée : un professionnel de l'écriture est là pour faire « accoucher » de ce témoignage, avant, pendant et après le recueil de la parole du « grand acteur » ou « grand témoin ». L'écriture est donc loin d'être aussi brute que ne le

promet, en apparence, le pacte éditorial des Mémoires. Enfin, quelle que soit la sincérité ou la malice de l'entretenu, les récents travaux de Boris Cyrulnik ont montré les ruses de la mémoire et le complexe processus de recomposition des souvenirs dans la conscience de l'individu.

Pour autant, les Mémoires édités participent de l'arsenal de l'historien, au même titre que les archives papiers ou les campagnes d'enquêtes orales. Elles ne sauraient être ignorées. Reste cependant à bien définir l'appareil critique pour leur emploi. Il convient de considérer au premier chef le travail de retour sur soi – retour égotiste au sens étymologique du terme – que supposent ces Mémoires qui demeurent une mise en scène publique de sa vie, en fonction des conditions et de la temporalité de production.

Ceci implique non seulement de connaître le plus finement possible la biographie du témoin et les événements évoqués, mais aussi – et surtout – les éléments qui peuvent avoir contribué à la fabrique de son opinion et de sa mémoire, entre l'événement et le témoignage. Ainsi, une grande part du rapport de Foccart aux services de renseignement est traditionnellement interprétée à l'aune de ses relations personnelles avec des anciens du service Action (Bichelot, Maloubier, Pioche, Chaumien) ou avec des africanistes (Maurice Robert) ; c'est oublier que Foccart est également méfiant envers les services depuis l'affaire Ben Barka dans laquelle il se voit incriminé par

un honorable correspondant, Antoine Lopez, qui cherche à se protéger en affirmant à la police : « Foccart est au parfum. » De sorte que dans les années 1970 et 1980, Foccart prend une évidente distance avec le SDECE (devenu DGSE)… sur lequel il a d'ailleurs de moins en moins d'emprise, au point qu'à la fin des années 1970 le comte de Marenches lance une enquête sur les « réseaux Foccart ». Les exemples de points clivants, qui constituent autant de points d'appui pour la critique historique de ces sources, pourraient être multipliés.

Un élément supplémentaire, souvent oublié, est à ajouter dans la constitution de ce corpus : les Mémoires ou confessions « camouflés ». L'exemple le plus simple est le recours au pseudonyme. En 1969, un certain Jacques Lantier publie un ouvrage aussi informé que partisan intitulé *Le temps des mercenaires.* Il y indique notamment l'intérêt tout particulier du préfet Baylot pour les questions congolaises en général, katangaises en particulier. En réalité, sous le pseudonyme du héros de la *Bête humaine* de Zola se cache le commissaire de police Raymond (dit « Ange ») Antonini, qui a effectué une partie de sa carrière en Afrique dans les années 1960, au Congo-Léopoldville puis au Tchad.

Le risque littéraire égotiste est parfois pleinement franchi : c'est le cas de « Monsieur Charles » avec *Nous… ces Affreux* paru en 1962 et *Adieu Congo* et *Le Paria* de Paul Ribeaud parus successivement en 1961 et en 1973. À travers leur double littéraire, le capitaine Cost pour « Monsieur Charles » et le journaliste Reinal pour Paul Ribeaud, les deux auteurs mettent en scène leurs aventures. Paradoxalement, leurs écrits offrent finalement plus d'intérêt que les témoignages de Foccart ou du colonel Robert. En premier lieu, parce qu'ils sont plus inédits, du fait même de leur caractère confidentiel, lié à l'écriture sous pseudonyme. La découverte d'archives qui ont contribué à la rédaction

de *Nous… ces Affreux* a permis de critiquer et d'authentifier plus finement les différents passages du livre. En second lieu, parce qu'ils délivrent un message « à chaud » : « Monsieur Charles » fait ainsi un retour d'expérience de la guerre froide au Congo en 1960-1961, documents à l'appui. Il est donc moins dans une mise en scène sociale, comme les Mémoires de Foccart et Robert au crépuscule de leur vie, que dans une histoire « par le bas » finalement bien plus authentique. L'ouvrage n'en reste pas moins un livre à clés – mais c'est aussi ce qui en fait tout le charme de la critique pour l'historien.

Épilogue

Que reste-t-il du réseau des « barbouzes » au lendemain de la mort de Youlou ? « Monsieur Vincent » et « Monsieur Charles » sont morts fin 1964, en pleine reprise de la guerre froide en Afrique. Antoine Hazoume est mort à son tour en 1966, emportant dans la tombe ses nombreux secrets à la croisée des chemins du RDA, du SDECE et des « barbouzes ».

Bob Denard a laissé la place à Gilbert Bourgeaud. Après un passage par Paris en Mai-68 et après l'épisode biafrais, « le chien de guerre » laisse la place à « l'expert » qui devient le spécialiste ès coups de main des présidents « amis de la France ». Le rôle de ce syndicat de chefs d'État est révélé par l'échec de l'opération « Crevette », menée par Denard à Cotonou contre le régime marxiste de Kérékou en 1977. Dans la précipitation de ce coup d'État manqué, les mercenaires ont malencontreusement abandonné une malle sur le tarmac. Elle contient en réalité les archives de la préparation de l'opération. Mathieu Kérékou publie dans *Afrique-Asie* (n° 138 du 27 juin 1977) ces documents qui mettent en lumière le rôle d'Hassan II, du général Eyadema, d'Omar Bongo et de René Journiac (le « Monsieur Afrique » à l'Élysée) dans l'organisation de ce complot. On se presse d'ajouter, à la tête de ce syndicat des « amis de la France », le nom d'Houphouët-Boigny. Ce faux pas monumental dévoile simultanément la véritable identité de Gilbert Bourgeaud, alias colonel Maurin pour l'opération « Crevette », et ses liens avec le SDECE. Il meurt en 2007, après avoir gagné et perdu la couronne de vice-roi des Comores.

L'étoile de Jean Mauricheau-Beaupré décline après l'échec du Biafra en 1970, et le départ de Foccart de l'Élysée à la mort de Pompidou en 1974. Il s'attache définitivement à Houphouët-Boigny et partage sa vie entre la France et la Côte d'Ivoire où il est parfaitement installé. Ombre blanche du « Vieux » ivoirien, il affiche son antigiscardisme dans les années 1970 – partagé par Houphouët-Boigny – au point de faire campagne en Afrique pour Mitterrand en 1981… mais sans jamais avoir abandonné ses conceptions nationalistes de droite dure : quoique gaulliste, Mauricheau est resté à la charnière des déçus de l'Algérie française, avec qui il a largement collaboré en Afrique. D'un caractère ombrageux, Mauricheau s'est toutefois coupé peu à peu de tout le monde, y compris de Foccart. Derrière la question du caractère, fréquemment avancée pour décrire le vibrionnant « Monsieur Jean », existe une raison politique à leur

brouille : Mauricheau ne pardonne pas à Foccart d’avoir rallié, entre 1968 et 1970, la solution Mobutu au Congo-Kinshasa, aux dépens de Tshombé qui finit par mourir abandonné dans sa cellule algérienne en juin 1969. Alors que Foccart se rapproche de Mobutu (au point de consacrer au crépuscule de sa vie, en 1997, son dernier souffle à tenter de le sauver), Mauricheau tient Mobutu pour un adversaire jusqu’à la fin de sa vie[529]. Sa silhouette apparaît encore dans différentes affaires africaines jusqu’à sa mort en 1996, un an avant Houphouët-Boigny qui était finalement devenu son dernier patron.

Philippe Lettéron, après avoir été conseiller de Tombalbaye en 1966-1967, gagne le Gabon pour devenir conseiller de Bongo : en réalité, il est chargé par Mauricheau de mettre en place l’assistance technique à la sécession biafraise avec l’ambassadeur Delauney, et de maintenir le contact direct avec le chef de la sécession, le colonel Ojukwu. De 1968 à 1974, il cumule ses fonctions de conseiller présidentiel gabonais avec un titre de chargé de mission auprès -d’Houphouët-Boigny. Il reste officiellement conseiller de Bongo au titre de la Coopération jusqu’en 1983, date à laquelle le gouvernement socialiste français met un terme à son contrat. Après quelques expériences professionnelles, il devient finalement attaché parlementaire de Robert Pandraud. Au début des années 2000, conscient d’être l’un des derniers acteurs et le témoin d’une époque révolue mais essentielle dans la création de la Ve République et des États africains, il remet ses archives personnelles africaines aux Archives nationales pour compléter le fonds Foccart. Il meurt en 2007.

Maurice Robert a été promu colonel mais ne deviendra jamais général, à sa grande déception. Dès 1966, il a cédé la direction du secteur N à Étienne Léon-Kindberg (1966-1971) puis à Jean-Louis Simon (1971-1975). En réalité, il a conservé les rênes de la politique africaine du service depuis son poste de direction du service de renseignement du SDECE. En 1970, l’arrivée du comte de Marenches le marginalise peu à peu au sein du SDECE. L’antagonisme, tant humain que professionnel, est complet entre les deux hommes qui ne partagent pas les mêmes conceptions du métier. C’est à cette période que Foccart, toujours secrétaire général des Affaires africaines et malgaches auprès de Pompidou, commence à prendre quelques distances avec la direction du SDECE. En 1973, Maurice Robert se résigne à démissionner de l’armée et à quitter le SDECE… Mais il ne quitte pas l’Afrique. Avec le concours de Guy Ponsaillé, il est recruté à Elf pour y créer une cellule de renseignements à la demande du directeur de la firme, Pierre Guillaumat. La compagnie pétrolière d’État devient, en cette décennie 1970, le refuge des « foccartiens ». Robert n’a pas quitté le SDECE

sans y garder certains contacts, notamment au sein de N, à l'image du commandant Gérard Bouan qui prend le poste stratégique de chef du PLR d'Abidjan de 1977 à 1985, avant de devenir chef du secteur N à la fin des années 1980[530]. Mais surtout, Maurice Robert a conservé « sa » petite équipe d'africanistes, qu'il continue à employer pour des missions de renseignement depuis Elf. En 1979, il est nommé ambassadeur de France au Gabon à la demande d'Omar Bongo ; il est en 1981 le premier ambassadeur relevé par le gouvernement socialiste. Dans les années 1980-1990, il est un conseiller « Afrique » de Jacques Chirac. Maurice Robert a été un pilier essentiel de l'amitié franco-gabonaise avec Omar Bongo depuis les années 1970. Il meurt en 2004, juste après avoir publié ses Mémoires sous le titre *« Ministre » de l'Afrique* (Paris, Seuil).

Après 1967, Maurice Bat continue à être appelé par certains chefs d'État africains de la première génération RDA. Au début des années 1970, il se retire dans les Pyrénées. Mais « on » vient le chercher au fond de ses montagnes pour le « réveiller » à nouveau sur des dossiers africains, notamment à partir de 1975. Maurice Robert le sollicite pour son nouveau service de renseignement, et notamment pour des analyses sur la géopolitique de l'Afrique centrale et le Congo, dont il reste notoirement le spécialiste dans le monde des services. Fidèle à son habitude et à son caractère, il entretient des contacts avec des responsables de la République populaire du Congo, tels que le commandant Ondoko, chef des services de renseignement, ou des personnalités ecclésiastiques. En mars 1977, avec les assassinats de Marien N'Gouabi et du cardinal Biayenda, il est à nouveau chargé de suivre prioritairement le dossier congolais. « On » lui demande de conseiller le commandant Yhombi Opango, chef de l'État de 1977 à 1979. « Monsieur Maurice » meurt en septembre 1980. Son dernier dossier s'est avéré bien loin de son profil de « barbouze » : il travaillait à la construction d'un réseau d'hôpitaux et de dispensaires au Bénin. Au lendemain de sa mort, les membres de son équipe personnelle (Ulysse, Benny et Hubert) assurent la transition sécurisée des affaires de leur patron puis se retirent à Chassiecq, dans un tout petit village des Charentes. Ils y ont terminé leur vie, en toute discrétion, parmi leurs souvenirs africains.

Conclusion

Qui sont finalement ces « barbouzes » ?

Le mot fonctionne comme une étiquette annihilante qui a, avant tout, une valeur négative : les hommes de l'ombre, les comploteurs, les gens des services plus ou moins secrets mais toujours néfastes. Bref, ils sont l'incarnation d'un corps exogène, extérieur, étranger, non seulement à l'histoire de France mais aussi à l'histoire de l'Afrique. Ils sont l'incarnation par excellence du mythe du secret en action. Paradoxalement, c'est par ce biais qu'ils ont créé une brèche historiographique. À travers une histoire à hauteur d'homme, il a été possible d'interroger sous un jour nouveau cette notion du « secret du roi » au cœur de la décolonisation de l'Afrique. Et d'en redéfinir le paradigme. Le secret est avant tout l'inconnu, aux frontières mobiles qui ne sont pas sous le contrôle hégémonique de l'État, contrairement à ce que de nombreux récits autour de la Françafrique ont longtemps colporté. En recroisant les différentes versions de récits de vie, en recoupant l'histoire politique traditionnelle avec une histoire des sociétés africaines « par le bas », en découvrant des fonds jusqu'alors réputés inexistants ou inaccessibles, la notion de secret a été redéfinie.

Que reste-t-il des « barbouzes », ces hommes invisibles de l'histoire de la décolonisation ?

Les « barbouzes » ont laissé des traces, qui sont autant de jalons méthodologiques pour aborder l'histoire de la décolonisation de l'Afrique. Mais ils ont simultanément fait l'objet d'une construction mémorielle du secret, aussi bien partagée en Afrique qu'en France.

Les Républiques d'Afrique postcoloniale ont organisé des amnésies officielles. L'abbé Youlou, au Congo-Brazzaville, et Moïse Tshombé, en République démocratique du Congo devenue Zaïre, ont vu très tôt leur mémoire frappée d'interdit. Il a fallu atteindre les virages politiques des années 1990, puis le retour des mémoires des années 2000, pour voir réellement réapparaître la mémoire de ces deux hommes dans le paysage politique congolais. Avec eux ont été refoulés la période qu'ils incarnaient et les hommes qui les entouraient… quitte à noircir les portraits au besoin. Que l'on veuille s'attaquer au chef et ce dernier est rendu personnellement (sinon psychologiquement) responsable des maux du pays. Que l'on veuille dénoncer les ingérences étrangères et ce sont les

conseillers blancs qui sont accusés de manipuler depuis la coulisse le président africain : les identifier revient à révéler une branche des fameux « réseaux Foccart », qui seraient autant de cellules dormantes ou actives de la Françafrique. Cette lecture anhistorique, en ce qu'elle refuse les méthodes de la critique historique, est lourde de conséquence pour l'écriture de l'histoire de l'Afrique contemporaine. Le poids de l'idéologie des régimes successifs dans les deux Congo depuis les années 1970 a remodelé un imaginaire dans lequel les années Youlou et Tshombé constituent les négatifs. Comme tout négatif photographique, elles portent – qu'on accepte de le voir ou non – l'empreinte originale, c'est-à-dire dans ce cas l'empreinte des premières années des indépendances. Cinquante ans plus tard, les sociétés politiques congolaises réassimilent ouvertement, et souvent de manière originale, ces références qui n'ont toutefois pas cessé de vivre discrètement dans certains cercles congolais.

La République française, quant à elle, a organisé une amnésie plus subtile, mais tout aussi réelle. Le général de Gaulle ne saurait être compromis dans ces histoires de « barbouzes », c'est-à-dire de manipulations géopolitiques en Afrique. À charge pour Jacques Foccart d'assumer cette part d'ombre de la politique française… Ce n'est pas la faute du roi mais toujours celle de son (mauvais) conseiller. Derrière ses épaules, la cuisine des Services doit rester secrète. Rien ne doit ternir la grande fresque de la puissance française en recomposition avec l'avènement de la Ve République. Pourtant, c'est bien de son assise africaine que la France, notamment à partir des années 1960, tire son influence et sa puissance. Toutes les traces, toutes les connexions objectives pouvant relier les « barbouzes » aux institutions de la République ont donc été effacées à chaud. Pourtant, des ressources informelles politico-sécuritaires à l'illégalisme d'État, il existe un large théâtre d'opérations en Afrique qui est spécifiquement confié aux « barbouzes », suivant le principe traditionnel : « pas vus, pas pris ; pris, pendus ». Ou selon la formule consacrée, et ritualisée par le feuilleton américain *Mission impossible* : « Le gouvernement niera avoir eu connaissance de vos agissements. »

On peine donc à retrouver la trace de leurs activités : dans leur cas, tout particulièrement, les sources écrites constituent un écran extrêmement déformant de la réalité car elles répondent tout à la fois à l'information et à la protection du pouvoir, en Afrique comme en France : la manière de « dire » les événements varie, à chaud, selon les latitudes de pouvoir. Quant aux sources orales, elles s'avèrent formidablement saturées de cinquante ans de reconstruction mémorielle des acteurs ou des témoins, au prisme de ce qu'ils savaient ou

croyaient savoir au moment des événements. L'exercice de maïeutique aura nécessité des ressources où se croisent la méthodologie des sources écrites et la méthodologie des sources orales. Un lent travail de recoupement d'informations, ainsi qu'un traitement individualisé des sources sur le temps long, a été mis en place. Il a fallu, sans nécessairement y parvenir, chercher à départir ce qui relève du souvenir *princeps* de ce qui relève de la reconstruction mémorielle. La ligne de partage n'est pas évidente et parfois, sinon souvent, n'existe tout simplement pas. L'historien s'est-il fait psychanalyste ? Certainement pas. Psychologue ? Sans doute un peu, pour appréhender ses sources – au sens large du terme.

Tous ces phénomènes mémoriels, étatiques ou individuels, ont eu pour conséquence de valider l'idée que les « barbouzes » n'appartiennent pas à l'histoire et ne doivent pas y figurer sinon en ombres chinoises ou en note de bas de page de récits frappés du sceau académique et institutionnel. Certes, l'aspect romanesque de leur vie contribue à la légende qui les entoure, fût-elle noire comme c'est bien souvent le cas. Mais ces refoulés de l'histoire ont ouvert une brèche dans l'écriture de l'histoire de la décolonisation : ils ont constitué une voie pour passer de l'autre côté du miroir. En prenant corps, ils ont offert un observatoire inédit de la décolonisation de l'Afrique, non plus du seul point de vue – souvent exagéré et obnubilant – de Foccart mais aussi – et surtout – d'Houphouët-Boigny et de ses alliés du RDA. Cette histoire est avant tout l'histoire contemporaine de l'Afrique.

***

Le train Lisbonne-Paris file à grande vitesse dans la nuit, emportant Lino Ventura, contre-espion (il tient à la nuance) du SDECE de retour de mission, et Mireille Darc, veuve éplorée d'un trafiquant d'armes dont Lino Ventura a obtenu les faveurs au nom de la République. En cette année 1964, après avoir ri aux *Tontons flingueurs*, le public français s'amuse des *Barbouzes*, substitut comique d'une puissance fantasmée où la débrouillardise, le charme et la force tricolores l'emporteraient encore sur les autres nations. En ces années 1960, les Anglais rêvent leur Empire déclinant avec James Bond 007 ; les Français quant à eux suivent les aventures comiques de Lino Ventura et Bernard Blier. Dans ce train Paris-Lisbonne, Lino Ventura, barbouze aux méthodes expéditives, joue les vierges effarouchées. Alors qu'il a surmonté tous les dangers, il doit faire face à un ultime péril lorsque Mireille Darc, à qui il a promis le mariage pour mener à terme sa mission, découvre la photographie des véritables noces de l'agent du

SDECE. Ce dernier jure ses grands dieux qu'il finira par « quitter le métier » à cause de ce genre de photomontages : les mensonges, les calomnies, passe encore, mais ça ! Mireille Darc ne se formalise pas de la bigamie dans laquelle s'engage Lino Ventura « par service ». Elle s'inquiète simplement de l'excuse à inventer afin de justifier le bronzage du barbouze auprès de son épouse, à son retour de lune de miel clandestine. « Tu n'auras qu'à dire à ta femme que tu reviens du Congo ! » lui lance-t-elle, malicieuse. Cette phrase, l'une des dernières du film, passe d'autant plus inaperçue que, quelques secondes plus tard, Lino Ventura dégaine une dernière fois son colt 45 pour abattre deux espions chinois. Elle n'est pourtant pas si innocente qu'elle y paraît. Dans l'opinion publique occidentale, le Congo est bel et bien le terrain de jeu par excellence des « barbouzes ».

Paris-Brazzaville, 2015

Bibliographie indicative

Mémoires et témoignages

BORRI Michel, *Nous… ces Affreux*, Paris, Galic, 1962, 386 p.

DAVISTER Pierre, *Katanga, enjeu du monde*, Bruxelles, Europe-Afrique, 1960, 317 p.

DAVISTER Pierre, TOUSSAINT P., *Croisettes et Casques bleus*, Bruxelles, Éditions actuelles, 1962.

DENARD Bob, FLEURY Georges, *Corsaire de la République*, Paris, Robert Laffont, 1998, 437 p.

DEVLIN Larry, *Chief of Station, Congo*, New York, PublicAffaires, 2007, 290 p.

DEVLIN Larry, *J'étais le chef de la CIA au Congo. Mémoires*, Paris-Bruxelles, Jourdan, 2009, 351 p.

DUCHEMIN Jacques, LE BAILLY Jacques, TRINQUIER Roger, *Notre guerre au Katanga*, Paris, Éditions de la Pensée moderne, 1963, 160 p.

FOCCART Jacques, *Journal de l'Élysée*, 5. t. mis en forme et annotations par Philippe Gaillard, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1997 à 2001.

GAILLARD Philippe, FOCCART Jacques, *Foccart parle*, t. 1, *1913-1969*, et t. 2, *1969-1996*, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995, 1997, 500 et 525 p.

GAULLE Charles (de), *Mémoires d'espoir*, t. 1, *Le renouveau 1958-1962*, et t. 2, *L'effort 1962-1968*, Paris, Plon, 1970, 1971, 317 et 224 p.

GAUZE René, *The Politics of Congo-Brazzaville*, translated, edition and supplements by Virginia Thompson and Richard Adloff, Hoover Institute Press, Stanford University, Stanford California, 1973, 283 p.

GEORGY Guy, *Le petit soldat de l'Empire*, Paris, Flammarion, 1992, 270 p.

GERARD Claude, *Les pionniers de l'indépendance…*, Saint-Romain-en-Gier, Inter-continents, « Histoire et devenir, promotion décennie 2 », 1975, 191 p.

LE BAILLY Jacques, *Une poignée de mercenaires*, Paris, Presses de la Cité, 1967, 313 p.

LANTIER Jacques, *Le temps des mercenaires*, Paris, Marabout, 1969, 297 p.

LISETTE Gabriel, « La naissance du RDA en AEF », *Fondation Houphouët-Boigny*, revue de l'Institut africain de recherches historiques et politiques, n° 1, juillet 1977, p. 44-56.

LISETTE Gabriel, *Le combat du Rassemblement démocratique africain pour la décolonisation de l'Afrique noire*, Paris, Présence africaine, 1983, 398 p.

LUNEL Pierre, *Bob Denard, le roi de fortune,* Paris, Édition n° 1, 1991, 650 p.

NICOLAÏ Marie, *Ici Radio Katanga… (1960-1961)*, Bruxelles, Éditions J.-M. Collet, 214 p.

O'BRIEN Conor Cruise, *To Katanga and back – a U.N. Case History*, Londres, Hutchinson & Cie, 1962, 371 p.

O'BRIEN Conor Cruise, *Mission au Katanga*, Paris, Plon, 1964, 445 p.

OPANGAULT Jacques, *Discours et écrits politiques*, Paris, Présence africaine, 1987, 42 p.

RENAULT Alain, ROBERT Maurice, *Maurice Robert, « ministre de l'Afrique »*, Paris, Seuil, 2004, 410 p.

RIBEAUD Paul, *Adieu Congo*, Paris, La Table ronde, 1961, 259 p.

RIBEAUD Paul, *Le Paria*, Paris, Fayard, 1973, 312 p.

SANMARCO Louis, *Le colonisateur colonisé*, Paris, 1983, 229 p.

TSHOMBE Moïse, *Moïse Tshombé. Quinze mois de gouvernement du Congo*, Paris, La Table ronde, 1966,

147 p.
YOULOU Fulbert, *Diagnostic et remèdes : vers une formule efficace pour construire une Afrique nouvelle,* Brazzaville, Mindouli par Brazzaville, 1956, 63 p.
YOULOU Fulbert, *L’art noir ou les croyances en Afrique centrale*, Brazzaville, Imprimerie nouvelle d’A.E.F., s.d., 39 p.
YOULOU Fulbert, *J’accuse la Chine*, Paris, La Table ronde, 1965, 256 p.
YOULOU Fulbert, *Comment sauver l’Afrique*, Troyes, Platon, 1968.

Décolonisation de l’Afrique centrale

ADLOFF Richard, THOMPSON Virginia, *The Emerging States of French Equatorial Africa*, Stanford (CA), Stanford University Press/Londres, Oxford University Press, 1960, 595 p.
ADLOFF Richard, THOMPSON Virginia, *Historical Dictionary of the People’s Republic of the Congo (African Historical Dictionary n. 2),* Metuchen (NJ) et Londres, the Scarecrow Press, Inc., 1984, 139 p.
AGERON Charles-Robert, MICHEL Marc (dir.), *L’Afrique noire française : l’heure des Indépendances*, Paris, CNRS éditions, 1992, 728 p.
AGERON Charles-Robert, MICHEL Marc (dir.), *L’ère des décolonisations*, Paris, Karthala, 1995, 520 p.
BALANDIER Georges, *Sociologie actuelle de l’Afrique Noire. Dynamique de changements sociaux en Afrique centrale*, Paris, PUF, 1re éd. 1955, réed. 1982, 529 p.
BALANDIER Georges, *Sociologie des Brazzavilles noires*, 2e éd. augmentée d’un texte et de bibliographie de Jean Copans, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985, 306 p.
BALANDIER Georges, « Approche sociologique des *“Brazzavilles noires”* : étude préliminaire », *Africa*, 1952, p. 23-34.
BAT Jean-Pierre, *Le syndrome Foccart. La politique française en Afrique de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard, 2012, 838 p.
BAT Jean-Pierre, « Une cour en République ? L’exemple de la stratégie de l’abbé Fulbert Youlou au Congo-Brazzaville, 1956-1963 », *Hypothèse 2008*, Presses de la Sorbonne, 2009, p. 75-85.
BAT Jean-Pierre, « Foccart et la *Pax Gallica*, la sécurité au sein du pré carré », *Afrique contemporaine*, n° 235, Paris, AFD/De Boeck, 2011, p. 43-52.
BAT Jean-Pierre, « Le marigot médiatique africain. Approches d’une information à rebours (2010-1960) », *Le Temps des médias*, n° 16, printemps 2011, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p. 63-73.
BAT Jean-Pierre, « Jacques Foccart : Éminence grise for African affairs », *in* Tony Chafer et Alexander Keese (dir.), *Francophone Africa at Fifty*, Manchester, Manchester University Presse, 2013.
BAT Jean-Pierre, « L’ami Antoine. A. Hazoume, militant RDA, conseiller présidentiel et agent secret en Afrique centrale », *in* Samoa El-Mechat et Florence Renucci (dir.), *Les décolonisations au XXe siècle. Les hommes de la transition. Itinéraires, actions et traces,* Paris, L’Harmattan, « Racines du présent », 2014, p. 87-110.
BAT Jean-Pierre, GENESTE Pascal, « Jean Mauricheau-Beaupré : de Fontaine à Mathurin, JMB au service du Général », *Relations internationales,* n° 142, Paris, PUF, été 2010, p. 87-100.
BAZENGUISSA-GANGA, Rémy, *Les voies du politique au Congo, essai de sociologie historique*, Paris, Khartala, 1997, 459 p.
BERNAULT Florence, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale, Congo-Brazzaville, Gabon : 1940-1965*, Paris, Karthala, 1996, 423 p.

BOUTET Rémy, *Les « Trois Glorieuses » ou la chute de Fulbert Youlou*, Dakar, Chaka, 1990, 191 p.

BRAECKMAN Colette, *Lumumba. Un crime d'État. Une lecture critique de la commission parlementaire,* Bruxelles, Aden, 2009.

BRAECKMAN Colette (dir.), *Congo 1960, échec d'une décolonisation*, Bruxelles, André Versaille, 2010, 156 p.

BRUYERE-OSTELLS Walter, *Dans l'ombre de Bob Denard. Les mercenaires français de 1960 à 1989*, Paris, Nouveau Monde éditions, 300 p.

COOPER Frederic, *Africa since 1940: the Past of the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, 216 p.

CORERA Gordon, *MI6. Life and Death in the British Secret Service*, Londres, Phoenix, 2012, 481 p.

DE WITTE Ludo, *L'assassinat de Lumumba*, Paris, Karthala, 2000, 415 p.

DECALO Samuel, THOMPSON Virginia, *Historical Dictionary of Congo (African Dictionaries n. 69)*, Lanham, Londres, the Scarecrow Press Inc, 1996, 375 p.

DELTOMBE Thomas, DOMERGUE Manuel, TATSITSA Jacob, *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique, 1948-1971*, Paris, La Découverte, 2011, 744 p.

DURAND Pierre-Michel, *L'Afrique et les relations franco-africaines des années soixante, aux origines de l'obsession américaine*, Paris, L'Harmattan, 2007, 554 p.

BACQUELAINE Daniel, WILLEMS Ferdy, COENEN Marie-Thérèse, *Enquête parlementaire visant à déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba et l'implication éventuelle des responsables politiques belges dans celui-ci*, Chambre des représentants de Belgique, 16 novembre 2001, 2 vol., 986 p.

GENESTE Pascal, « Pour une nouvelle histoire des relations franco-africaines entre 1959 et 1974. Les papiers de Foccart aux Archives nationales », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n° 78, 2003, p. 157-162.

GENESTE Pascal, « Jacques Foccart ou la politique africaine de la France gaullienne », *in* Philippe Oulmont, Maurice Vaïsse, *De Gaulle et la décolonisation de l'Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 2014, p. 184-195.

GÉRARD-LIBOIS Jules (dir.), *Congo 1959*, Bruxelles, dossiers du CRISP, 1960, 1re éd. épuisée, 2e éd. revue et augmentée.

GÉRARD-LIBOIS Jules, VERHAEGEN Benoît, *Congo 1960*, Bruxelles, dossiers du CRISP, 1961, 2 t. et 1 vol. d'annexes et de biographies de personnalités congolaises.

GÉRARD-LIBOIS, Jules, et VERHAEGEN, Benoît, *Congo 1961*, Bruxelles, CRISP, 1962.

GÉRARD-LIBOIS Jules, VERHAEGEN, Benoît, *Congo 1962*, Bruxelles, CRISP, 1963, 453 p.

GÉRARD-LIBOIS Jules, *Sécession au Katanga*, Bruxelles/Léopoldville, CRISP/INEP, 1963.

KEESE Alexander, « First lessons in neo colonialism: the personalisation of relations between African politicians and French officials in sub saharian Africa (1956-1966), *Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 35, n° 4, December 2007, p. 593-613.

LAURENT Sébastien (dir.), *Les espions français parlent. Archives et témoignages inédits des services secrets français*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, 620 p.

OBENGA Théophile, *L'histoire sanglante du Congo-Brazzaville, 1959-1997 : diagnostic d'une mentalité politique africaine*, Paris, Dakar, Présence africaine, 1998, 367 p.

PEAN Pierre, *L'homme de l'ombre : éléments d'enquête autour de Jacques Foccart, l'homme le plus mystérieux et le plus puissant de la Ve République*, Paris, Fayard, 1991, 585 p.

SINDA Martial, *Le messianisme congolais et ses incidences politiques, kimbanguisme, matsouanisme, autres mouvements*. Précédé par R. Bastide, *Les Christ noirs*, Paris, Payot, 1972, 391 p.

SINDA Martial, *Les messianismes congolais*, Paris, Payot, 1976.

SINDA Martial, *André Matsoua, fondateur du mouvement de libération du Congo*, Paris, A.B.C., Dakar/Abidjan, N.E.A., 1978, 94 p.

TONDA Joseph, *Le souverain moderne, le corps du pouvoir en Afrique centrale (Congo-Gabon)*, Paris, Karthala, 2005, 297 p.

TURPIN Frédéric, « Jacques Foccart et le RPF en Afrique noire sous la IVe République », *Foccart, entre France et Afrique*, CRH, n° 30, octobre 2002, p. 77-86.

TURPIN Frédéric, *De Gaulle, Pompidou et l'Afrique*, Paris, Les Indes savantes, 2010, 334 p.

WILLAME Jean-Claude, *Patrice Lumumba, la crise congolaise revisitée*, Paris, Karthala, 1990, 496 p.

WILLIAMS Susan, *Who killed Hammarskjöld? The UN, the Cold War, and White Supremacy in Africa*, New York, Columbia University Press, 2011, 306 p.

YENGO Patrice, « "Chacun aura sa part" : les fondements historiques de la (re)production de la "guerre" à Brazzaville », *Cahiers d'études africaines*, n° 38, 1998, p. 471-503.

Sources

Archives

Archives nationales d'outre-mer (ANOM)

- France d'outre-mer, fonds ministériels (FM)
- Gouvernement général d'AEF, fonds rapatrié dit « de souveraineté » (GGAEF)

Archives nationales (Arch. nat.)

- Présidence de la IVe République et de l'Union française (4 AG)
- Présidence du général de Gaulle (5 AG 1)
- Présidence de Georges Pompidou (5 AG 2)
- Secrétariat général des Affaires africaines et malgaches, dit « fonds Foccart » (5 AG F)
- Ministère de l'Intérieur, direction centrale des Renseignements généraux du ministère de l'Intérieur, dossiers de renseignements individuels (série F7 et cotes continues)
- Ministère de l'Intérieur, dossiers de carrière (cotes continues)
- Cour de justice de la Seine (Z/6)
- Fonds Michel Debré (89 AJ, précédemment fonds DE de la Fondation nationale des sciences politiques)
- Fonds Philippe Lettéron (90 AJ)
- Fonds René Coty (111 AJ)
- Fonds Foccart/Vic-Dupont (113 AJ)
- Fonds Paul Devinat (404 AP)

Bibliothèque nationale de France (BnF)

- Dépôt légal d'*InterAfrique Presse* (4 JO-10630)
- Dépôt légal du *Bulletin d'études et d'information politique internationales (BEIPI)* devenu Est & Ouest (FOL-JO-6123)

Service historique de la Défense (SHD)

- État-major des forces militaires françaises en AEF puis en ZOM 2 (6 H)
- 2e bureau de l'état-major de l'Armée de terre (10 T)

Archives de la préfecture de police (APP)

- Cabinet du préfet (B et 1 W)
- Renseignements généraux de la préfecture de police, dossiers de renseignements individuels (GA et 77 W)
- Renseignements généraux de la préfecture de police, brigades spéciales (GB)

Archives diplomatiques françaises

- Secrétariat général
- Direction Afrique-Levant et direction Afrique-Madagascar (DAM)
- Nations unies – organisations internationales (NUOI)

Archives départementales de la Seine-Saint-Denis (AD 93)

- Parti communiste français, section politique extérieure (PCF – Polex)
- Fonds Jean Suret-Canale (229 J)

Fondation Charles-de-Gaulle (FCDG)

- Rassemblement du peuple français (RPF)

Institut d'histoire sociale (dit « Bibliothèque Souvarine »)

- Fonds Georges Albertini

Service public fédéral (Belgique) – Affaires étrangères (SPFAE)

- Consulat d'Élisabethville

Archives nationales du Congo-Brazzaville

- Gouvernement général d'AEF, fonds dit « de gestion »
- Présidence de la République, fonds dit « moderne »

Centre de recherche et de documentation africaine (CRDA)

- Archives de Claude Gérard, information AFP Congo

Oxford, Bodleian Library of African and Commonwealth Studies, Rhodes House

- Archives de Sir Roy Welensky

Archives privées conservées chez leurs détenteurs et ayants droit

- Fonds René Gauze
- Fonds Maurice Bat
- Fonds Marcel Chaumien (dit « Monsieur Armand »)
- Fonds Est & Ouest, collection NT

Entretiens

Acteurs de la décolonisation de l'Afrique

- Gérard Bouan (officier du SDECE, chef de poste Léopoldville puis chef Afrique)
- Paul Bouteiller (chargé de mission « Afrique centrale » puis chef de cabinet de Foccart)
- Paul Chassagne (vétéran d'Indochine et intendant de Moïse Tshombé)
- Henri C. (lieutenant mercenaire du groupe Denard au Congo)
- Syka Da Costa (fils adoptif et chef des services de renseignement de Massamba-Débat)
- Pierre Decheix (chargé de mission « Afrique centrale » de Foccart)
- Maurice Delauney (ambassadeur de France à Libreville et proche de Foccart)
- Charles D. (vétéran de la guerre d'Algérie, capitaine mercenaire au Congo)
- Jacques Duchemin (journaliste, conseiller et sécrétaire d'État à la Défense du Katanga)
- Roger Faulques (vétéran d'Indochine et d'Algérie, « mercenaire » au Katanga)
- René Gauze (commissaire de police, directeur de la Sûreté du Moyen-Congo)
- Yves Jouhaud (chargé de mission de Foccart, puis conseiller « Afrique » à Matignon)
- Martin Kirsch (chargé de mission de Foccart, puis « Monsieur Afrique » de Valéry Giscard d'Estaing à l'Élysée)
- Jacques de La Bourdonnaye (vétéran d'Indochine et d'Algérie, cadre de l'équipe « mercenaire » de Trinquier et Faulques au Katanga)
- Philippe Lettéron (*missus dominicus* de Foccart, conseiller politique de Youlou, Tshombé et Tombalbaye)
- Maurice Ligot (chargé de mission et chef de cabinet de Foccart)
- Bob Maloubier (capitaine du service Action du SDECE, créateur de la Garde présidentielle gabonaise et proche de Foccart)
- Aimé Matsika (leader syndicaliste congolais)
- Raymond Muelle (capitaine du service Action du SDECE, reconverti dans le secteur privé en

Afrique)
- Jacques Pigot (directeur des services administratifs de la présidence gabonaise et proche de Foccart)
- Alain Plantey (conseiller technique de Foccart)
- Maurice Robert (officier du SDECE, chef du secteur Afrique et proche de Foccart)
- Martial Sinda (historien et poète congolais, neveu de Fulbert Youlou)

Témoins ou familiers des acteurs de la décolonisation de l'Afrique

- Georges Balandier (sociologue, auteur de *Sociologie des Brazzavilles noires*)
- Maurice Bourgeaux, alias Morvan Duhamel (membre d'Est & Ouest)
- Claude Charbonniaud (préfet, gendre et membre du cabinet de Jean Baylot)

- Catherine Chaumien (fille de Marcel Chaumien, dit « Monsieur Armand », officier du SDECE, chef Afrique du service 7)
- Michel Croquez (neveu de Me Jacques Croquez, avocat de Youlou et Tshombé)
- André Fanton (rédacteur du *Courrier de la Colère*, député et secrétaire d'État gaulliste)
- Max Jalade (journaliste parlementaire)
- Charles Lambroschini (fils de Joseph Lambroschini, consul de France à Élisabethville)
- Patricia Latapie (petite-fille d'Ulysse Latapie, collaborateur de Maurice Bat)
- Guy Lemonnier, alias Claude Harmel (membre d'Est & Ouest)
- Robert Rigaud (ami et légataire de Foccart)
- Roland Saar-Demichel (fils de François Saar-Demichel)
- Vassiafa Touré (dernier collaborateur de Claude Gérard)

Enquêtes de terrain (entretiens et archives)

Afrique centrale

- Congo-Brazzaville
- Gabon

Afrique occidentale

- Côte d'Ivoire
- Sénégal

Notes

1. Gilbert Comte, préface de Jacques Baulin, *La succession d'Houphouët-Boigny*, Paris, Karthala, 2000, p. 7.
2. Jean Lacouture, *De Gaulle, le souverain 1959-1970*, Paris, Seuil, 1986, p. 136.
3. APP, K/B 5, dossier du comité d'épuration de la préfecture de police sur Maurice Bat.
4. Gregory Auda, *Les belles années du « milieu » 1940-1944, le grand banditisme dans la machine répressive allemande en France*, Paris, Michalon, p. 47-56, 132-135.
5. APP, K/B 5, dossier de Maurice Bat. Compte-rendu de la seconde audience du procès de Maurice Bat, Paris le 30 mars 1946. Jean-Marc Berlière, *Policiers français sous l'Occupation*, Paris, Perrin, « Tempus », 2009, p. 393 : citation du réquisitoire de M. Tréglos, commissaire du gouvernement (chargé de porter l'accusation) au procès Bat, Paris le 30 mars 1946.
6. Témoignage, par exemple, de l'inspecteur Pignard, qui se voit sauvé de menaces de l'autorité allemande par l'intervention de Bat se revendiquant… de Mérode ! Dans le domaine du renseignement, Bat parvient ainsi à anticiper plusieurs opérations de traques de résistants ou de planques d'armes des Allemands ou de la Gestapo.
7. Archives Maurice Bat. Recours en grâce de Me Jean Mirat, pour Maurice Bat, Paris le 29 avril 1946. Pièces 1 à 32. Quelques exemples seulement sont pris pour contredire la version de l'accusation. Accusé d'antisémitisme pour parfaire le portrait du parfait collaborateur en 1944, on découvre que Bat a sauvé de la déportation plusieurs Juifs, au point d'en aider pour leur subsistance et de les héberger à son domicile (catholique, Bat est choqué par la politique antisémite de Vichy et du Reich).
8. Arch. nat., Z/6/187, dossier 2342. Tous les témoignages, notamment ceux de poids du commandant Castarède et du commissaire de la République Laurent, mettent en avant la dimension patriotique de Bat et la sincérité de son engagement dans la Résistance. En mars 1946, l'attention du ministre de la Justice et de sa chancellerie est directement attirée sur l'affaire Bat. Tous ces documents à décharge sont naturellement absents du dosier du comité d'épuration de la préfecture de police.
9. Selon tous ces dossiers, il purge sa peine et ne doit son retour à la vie civile qu'à la grâce générale de 1953. Cette information est relayée depuis le dossier d'épuration, source originale de renseignements pour les dossiers personnels de Maurice Bat aux RG de la préfecture de police et de la Sûreté nationale, ou au SCTIP.
10. Arch. nat., Z/6/208, dossier 2557.
11. Michel Foucault, *Surveiller et punir, naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 330-331.
12. Il est identifié dans les années 1950 comme le capitaine Bat.
13. Selon certaines sources, Bat aurait offert ses services à la DST en 1947. La DST ne pouvant recruter d'anciens policiers épurés l'oriente-t-elle vers le SDECE, ou bien le SDECE cherche-t-il à infiltrer à son insu la DST ?
14. Archives Maurice Bat, dossier ImporComex, Cameroun, correspondances Bat et Kémajou. Bat semble disposer d'un réseau politique qui s'articule apparemment autour de Kémajou et son équipe (on trouve ainsi Jean Keutcha, le futur ministre). Sur place, ImporComex dispose finalement d'un représentant *a priori* permanent au milieu des années 1950 : « Monsieur Hakim ».
15. Pierre Rigoulot, *Georges Albertini. Socialiste, collaborateur, gaulliste*, Paris, Perrin, 2012.
16. Arch. nat., Z/6/8, dossier 104. La rumeur prétend qu'Albertini a pu bénéficier de certaines protections, qui expliquent sa peine (notamment qu'il ne soit pas condamné à mort).
17. L'aide est multiforme : impression de bulletins anticommunistes, financement, informations, propagande…
18. Parmi les collaborateurs du BEIPI, on peut citer Henri Barbé (PCF, PPF, n° 2 du BEIPI), Claude Harmel (RNP), Guionnet (RNP), Roland Seguy (RNP), Goguillot alias Roland Gaucher (tendance Marceau Pivert), Arsène Lagore alias Madiran (Action française), Boris Souvarine (transfuge russe, fondateur du

PCF), Lazich, Nicolas Lang (transfuge originaire des pays Baltes, arrivé au BEIPI avec la nationalité belge).
19. Archives Maurice Bat. Correspondance Bat et Youlou (1956-1966), lettre de Bat à Youlou le 25 avril 1956 et lettre de Youlou à Bat le 8 mai 1956.
20. Archives Maurice Bat. Correspondance Bat et Youlou (1956-1966), lettre de Bat à Youlou, Paris le 19 juillet 1956.
21. Archives Maurice Bat. Correspondance Bat et Youlou (1956-1966). Lettre de M'Founa à Bat, Brazzaville le 18 octobre 1956. La lettre de M'Founa, secrétaire permanent du parti, laisse à penser que l'identité exacte de Bat leur reste encore mystérieuse : seul son nom est mentionné, les autres indications étant ignorées du parti.
22. Archives Maurice Bat. Correspondance Bat et Youlou (30 mars 1956-1966). Lettre de Youlou à Bat le 10 novembre 1956.
23. Mgr Fauret est originaire des Hautes-Pyrénées, comme Maurice Bat : sans doute ceci a constitué un élément facilitateur de leur relation suivie et amicale.
24. Arch. nat., 5 AG F / 639. Photos du service 7 des journées sanglantes de février 1959 à Brazzaville. Archives Chaumien, réseau « Jimbo ». Philippe Bernet, *SDECE Service 7. L'extraordinaire histoire du colonel Leroy-Finville et de ses clandestins*, Paris, Presses de la Cité, 1980, 410 p. Roger Faligot, « 1959 : le réseau Jimbo, arme clandestine des services secrets français », *Histoire secrète de la Ve République*, Paris, La Découverte, 2006, p. 118-120.
25. André Renault, *Maurice Robert, « ministre » de l'Afrique*, Paris, Seuil, 2004, p. 116. Il apparaît tellement important que le colonel Robert dans ses Mémoires en vient à le confondre avec le chef PLR, le colonel Pagniez. Contrairement à la version « aseptisée » de ses Mémoires, Maurice Robert apprécie suffisamment les talents de Maurice Bat car il reste en contact avec lui et ils continuent de travailler ensemble au SDECE… comme plus tard à Elf.
26. Toujours au titre de la sécurité présidentielle, Maurice Bat mène des opérations plus privées, notamment lors des séjours parisiens de l'abbé, grand amateur de femmes. Le but n'est pas de flatter l'abbé – comme le laissent entendre certaines rumeurs relayées par les dossiers RG – mais de garantir la sécurité du président et empêcher toute approche par un agent (aux charmes féminins) adverse. Les ressources du SDECE pénètrent également ce domaine des nuits parisiennes, comme en témoigne la collaboration célèbre entre la base Bison du SDECE à Paris et les filles de « Madame Claude ».
27. Arch. nat., 5 AG F / 455, voyage officiel de Fulbert Youlou ; 5 AG F / 3606, voyage officiel de Fulbert Youlou, et dossier préparatoire ; 5 AG F / 1973, affaires politiques et internationales (1961-1963). Bat est rayé des membres de la suite officielle de Youlou, lors de sa visite officielle en novembre 1961 à Paris. Pourtant, il y est désigné comme « chef du protocole », et appartient à la suite officieuse. S'il est écarté de toutes les rencontres officielles, il n'en suit pas moins le voyage : des moments de détente sont ménagés pour Youlou dans une suite réservée à l'hôtel Crillon. Ces pauses ne sont pas anodines. Elles encadrent (géographiquement et chronologiquement) notamment les entretiens de l'abbé à l'Élysée. En fait, Maurice Bat y rencontre Youlou. Ces entretiens sont prévus et connus des autorités françaises. Plusieurs personnalités françaises cherchent à joindre Bat au Crillon.
28. Roland Gaucher, *Histoire secrète du Parti communiste français*, Paris, Albin Michel, 1974, p. 161.
29. À partir de 1923, il travaille pour la presse du parti, à *Sport ouvrier*, puis à *L'Aube sociale* pour intégrer enfin l'équipe de *L'Humanité*. Ce dernier poste est particulièrement stratégique pour la collecte d'informations et de renseignements auprès des militants.
30. L'affaire est découverte par la police en 1932. Sous le pseudonyme unique de « Pierre Rabcor » se cachent successivement André Raymond (novembre 1928-juin 1929), Émile Bougère (juin 1929-mai 1930), André Philippe, dit Philippe (ou Claude) Logier (mai 1930-juin 1932), Édouard Deleuze (juillet 1932-septembre 1933) et enfin Paul Singer (septembre 1933-février 1934). Il est établi que les renseignements recueillis étaient transmis à l'attaché militaire soviétique à Paris, par le biais d'un Polonais du nom de Izaja Bir, connu sous le pseudonyme de « Fantômas ». Arrêté et jugé, cet espion est condamné le 5 décembre 1932 à cinq ans de prison.
31. APP, B/A 1715, 1930, p. 76-79.

32. Duclos, inculpé, réussit à franchir la frontière et à gagner Moscou puis l'Allemagne où il travaille pendant trois ans avec Dimitrov au bureau berlinois du Komintern : il bénéficie d'un non-lieu.
33. Cette accusation se fonde sur le fait qu'il a été vu regagner Paris dans la voiture d'un confrère du *Matin*, le jour de l'élection de Lebrun à la présidence de la République en 1932 (l'élection avait lieu à Versailles, lieu de réunion traditionnel du Congrès).
34. Arch. nat., Z/6/69, dossier 1077, et Z/6/948 pour les scellés.
35. *Le Crapouillot*, mars-avril 1974 ; « Boubou 1er, vice-roi du Congo », p. 46.
36. Rien n'est prouvé à ce sujet. On se bornera d'abord à noter d'abord les faits : une peine de prison pour son activité dans un parti collaborationniste reste légère. En 1944, Bougère reçoit la visite d'Antoine Monier, ancien secrétaire du syndicat des cuisiniers, ancien commissaire des Brigades internationales, dissident du PCF avec la fraction Monatte-Rosmer et membre influent du Grand Orient, rue des Pyramides, au siège du PPF. Monier est en fait mandaté par les services secrets britanniques pour demander à Bougère si le PPF et Doriot consentiraient à changer de camp et à encourager une révolte de travailleurs français en Allemagne, sur les arrières de l'armée nazie. Bougère décline l'offre, en signifiant à l'espion des Anglais que Doriot est allé trop loin pour faire machine arrière. Monier quitte tranquillement le PPF, sans être inquiété. Lorsque l'ancien journaliste doriotiste est remis en liberté et qu'il revient à Paris, il trouve en Monier, le résistant devenu restaurateur rue Réaumur, une main secourable qui le nourrit et l'héberge. La rumeur, enfin, prête à Bougère d'avoir joui de protections parmi les milieux maçonniques au moment de son procès (Monier ?).
37. À son retour sur Paris, Bougère retrouve Jean-André Faucher. Ce journaliste a commencé en 1937 à *Jeunesses de France*, dont Bougère était secrétaire général. Faucher, devenu directeur de « Vietnam Presse », l'agence officielle de presse du gouvernement Bao Daï offre une place à son ancien patron.
38. BnF, FOL-JO-6123, collection du BEIPI et d'*Est & Ouest*. « Nécrologie d'Émile Bougère », n° 331, p. 13.
39. La formation est dispensée au 86, boulevard Haussmann et dans un hôtel particulier voisin. Quant aux divertissements, s'ils ne sont pas tous identifiés, on peut facilement imaginer que les charmes de la vie parisienne se transforment en atouts préliminaires du contre-espionnage. Il convient de préciser que Claude Gérard procède à des opérations de débriefings similaires, avec le concours de Maurice Bat.
40. Le premier numéro de *L'Homme nouveau, Kongo Ya Sika* paraît le 1er mars 1960, patronné par Christian Jayle. Le directeur de publication officiel est Marcel Ibalico. Parmi les membres importants de l'équipe se trouve Louise Sita.
41. L'étoile de Bougère semble remplacer en 1960 celle, déclinante, de Jayle (avec qui il collabore dans un premier temps et avec qui il est permis de supposer qu'il conserve des contacts) dans la qualité de « Monsieur Presse » de l'abbé Fulbert.
42. Archives Maurice Bat. Collections photos. Voir notamment les bains de foule youlistes, les porters en triomphe, et les clichés de la tournée à Madibou où il fixe l'abbé, les bras ouverts, sous un arbre, comme s'il rendait justice au pays tout entier.
43. L'union du pays est assurée par la présentation du programme d'Union nationale, regroupant autour de Youlou toutes les forces politiques du pays. Toutes les brochures de propagande du ministère de l'Information sont réalisées selon la même maquette (écriture et encadrement en noir et rouge sur fond crème ou blanc), à l'efficacité esthétique et visuelle remarquable.
44. Arch. nat., 5 AG F / 1976, Congo « révolution congolaise » (août 1963-février 1964). Lettre de Jean Rossard au ministère des Affaires étrangères, Brazzaville le 21 août 1963. L'ambassade intervient en août 1963 pour assurer l'exfiltration de Vincent au lendemain de la révolution congolaise.
45. http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article57826, notice Bougère Émile, Emmanuel, dit Antoine, dit Émile Vincent (version mise en ligne le 28 octobre 2010).
46. Didier Daeninckx, *Itinéraire d'un salaud ordinaire*, Paris, Gallimard, 2006. Dans cette fiction politico-policière traversant la France des années 1940 aux années 1980, l'auteur met en scène la trajectoire d'un inspecteur des brigades spéciales des RG de la préfecture de police.
47. APP, GAD8, dossier individuel des RGPP d'Alfred Delarue. Rapport des inspecteurs Roger Faure et

André Omnès (5[e] groupe, section d'épuration, inspection générale de la PP), Paris le 25 juin 1945, notes de service de Delarue (1941-1943).

48. Jean-Marc Berlière et Franck Liaigre, *Liquider les traîtres, la face cachée du PCF 1941-1943*, Paris, Robert Laffont, 2007.

49. Une première estimation de la commission d'épuration lui attribue 128 arrestations le 20 mars 1945. Le chiffre est revu à la hausse au cours de son procès, le 7 juin 1946, avec 132 arrestations.

50. APP, GAD8, dossier individuel des RGPP d'Alfred Delarue. *La Dépêche de Paris* le 7 juin 1946 « Delarue, policier tortionnaire, devant la cour de Justice ». On lui prête de commencer ses interrogatoires par la formule : « Ici, le tueur, c'est moi ! » Rapport des inspecteurs Roger Faure et André Omnès (5[e] groupe, section d'épuration, inspection générale de la préfecture), Paris le 25 juin 1945. Les témoignages du comité de résistance des BS est accablant : « Très mauvais élément. Un des membres les plus acharnés des BS en ce qui concerne la recherche des patriotes. Brutalités excessives même à l'encontre des femmes au cours de chaque affaire. » APP, 1 W, dossier individuel d'Alfred Delarue, dit « Charles ». Au cours de son procès de juin 1946, Delarue reconnaît avoir frappé à coups de poing ou giflé des détenus. Il ne nie que le fait d'avoir eu recours à un nerf de bœuf pour ses sévices.

51. Le 13 avril 1945, deux inspecteurs de police interviennent pendant le procès du commissaire David : ils expulsent Christine Barrachin, fille de l'inspecteur Gaston Barrachin de la BS 2, qui persistait à prendre des notes, inscrivant notamment les noms et adresses des témoins à charge. Elle avait en sa possession une serviette contenant divers documents relatifs à des affaires de police, lesquels avaient été soustraits à la 1[re] section des RGPP par l'inspecteur Sorin. La suite de l'enquête prouve que Barrachin est un des chefs du groupe de policiers détenus ou en fuite. Le but de cette organisation est de mener une action principalement anticommuniste et antigaulliste.

52. Jean-Marc Berlière, *Les policiers français sous l'Occupation*, Paris, Perrin, « Tempus », p. 202. La ligne de défense anticommuniste a pour objectif de souligner les qualités patriotiques du policier aux dépens des communistes – ce qui dans ce cadre n'est pas le moindre des paradoxes de la situation.

53. Labat, ancien responsable du service de police antimaçonnique, est abattu par un garde du camp. Cette mort met le feu aux poudres et déclenche une mutinerie. Plusieurs prisonniers sont rattrapés, pas Delarue… ce qui confirme en négatif l'hypothèse des complicités dont il a pu bénéficier pour réussir sa seconde épreuve de clandestinité.

54. Reste que la date de délivrance du passeport n'est pas confirmée. Est-ce à la suite immédiate de son évasion du camp de Noé (1947-1949) ou du temps de l'officine clandestine de la PP (1949-1954) ? Frédéric Charpier, *La CIA en France*, Paris, Seuil, p. 121-122. L'auteur relaye la rumeur (sans préciser les dates) qui veut que Delarue soit parti aux États-Unis sous un faux nom, à l'invitation d'un « service d'information » américain. Delarue abandonnerait son pseudonyme de « Fred » à son retour en France pour prendre celui de « Charles ». Il reprendrait alors contact avec le commissaire Dides – en contact avec des agents du FBI – qui aurait facilité son départ pour l'Amérique.

55. Les indices de localisation du centre de Delarue restent contradictoires. Selon Jean-Marc Berlière, il est situé dans les locaux d'un service commercial du 2[e] arrondissement. Selon Claude Clément, le préfet Baylot le fait héberger au 167, rue de l'Université, au siège de Paix et Liberté. Selon Frédéric Charpier, il est logé dans un local de Paix et Liberté, rue Taitbout. La légende veut que ce centre ait été visité par plusieurs personnalités politiques (dont, en 1950-1951, le président du Conseil, le ministre de l'Intérieur et le garde des Sceaux) et de hauts fonctionnaires qui en sont tous revenus admiratifs du travail effectué – accordant un soutien conséquent à cette officine.

56. Lire à ce sujet, Claude Clément, *L'affaire des fuites, objectif Mitterrand*, Paris, Olivier Orban, 1980. Suite à une affaire de fuites de renseignement au SGDN en pleine guerre d'Indochine, ces documents seraient retrouvés par Baranès sur le bureau de Duclos. Selon Dides et son informateur, Mitterrand, membre de la commission de la Défense nationale, serait l'auteur des fuites.

57. APP, 1 W, dossier individuel des RGPP d'Alfred Delarue. Bulletin de recherches d'Alfred Delarue du ministère de l'Intérieur, 4[e] section de la PJ de la Sûreté nationale, le 2 juin 1955. En réalité, la police l'a parfaitement identifié depuis l'automne 1954 : il est présenté une première fois devant la justice le

15 octobre 1954 pour détention de fausse carte d'identité, et entendu en qualité de témoin le 14 mai 1955 dans l'affaire Dides contre *L'Humanité*.

58. Paul Marcus, *La République trahie, de l'affaire des généraux à l'affaire des fuites*, Paris, Le Cherche Midi, « Documents », 2009, p. 107-331.

59. Arch. nat., 111 AJ, compte-rendu de la 27e audience, le 11 avril 1956.

60. APP, GAD8, dossier individuel des RGPP d'Alfred Delarue. Note blanche des RGPP au sujet du Bloc national, le 19 juillet 1957.

61. Anthony Carew et Michel Dreyfus, *The International Confederation of Free Trade Unions*, Amsterdam, Peter Lang, 2000.

62. Arch. nat., 19980419, article 32, dossier individuel RG de Charles Delarue. Le noyautage syndical n'est pas pour Delarue une nouveauté. Selon le principe classique de la guerre froide de soutien aux syndicats trotskistes (inauguré en France par la CIA qui a soutenu la création de FO), Delarue aurait été chargé en 1952 par Pierre Rostini (l'ancien président de l'UNEF devenu journaliste, activiste anticommuniste et collaborateur de Jean-Paul David de Paix et Liberté) de remettre 25 millions aux trotskistes à l'occasion des élections pour barrer les candidats du PCF.

63. Arch nat., 19980419, article 32, dossier individuel RG (section presse) de Charles Delarue. Jean Parce, du GJUF (sigle non élucidé – Groupe des jeunes de l'Union française ?, éventuellement proche des VUF, Volontaires de l'Union française ?) est signalé à Perpignan en 1944 pour avoir torturé des collaborateurs en compagnie de résistants FTPF. L'horizon des collaborateurs anticommunistes de Baylot est pour le moins éclectique.

64. APP, GAD8, dossier individuel des RGPP d'Alfred Delarue. *L'Humanité*, 19 juillet 1957. *L'Humanité* estime que l'opération de noyautage des syndicats indépendants par « Monsieur Charles » est en bonne voie dans la métallurgie parisienne. Il est cependant douteux que Delarue soit parvenu à mettre en place un réseau aussi bien maillé que ne l'affirme *L'Humanité*.

65. Archives Maurice Bat. Lettre de Charles Delarue à Michel Debré, Premier ministre de la République française, Fontenay-sous-Bois le 15 octobre 1959.

66. APP, GAD8, dossier individuel des RGPP d'Alfred Delarue. Notes blanches des RGPP au sujet du Bloc national, les 19 juillet, 10 août 1957, décembre 1957 et 23 avril 1958.

67. Ce n'est donc pas un hasard si le premier siège de ce mouvement est sis au 8, rue Danton dans le 6e arrondissement, dans l'hôtel des Sociétés savantes… l'endroit même où Delarue a dispensé ses cours du COPES.

68. Cette association d'anciens combattants de la guerre d'Indochine et d'Algérie milite ardemment, aux franges de la droite et de l'extrême droite, pour le retour du général de Gaulle au pouvoir. Un des personnages-clés à faire la liaison entre la droite gaulliste et l'extrême droite n'est autre que Roger Delpey, le vétéran de la Légion et l'auteur à succès de *Soldats de la boue*. Delpey est en contact très étroit avec Jacques Foccart.

69. Arch. nat., 19980419, article 32, dossier individuel RG (section presse) de Charles Delarue. APP, 1 W, dossier individuel de Charles Delarue.

70. APP, GAD8, *L'Express*, n° 443, le 10 décembre 1959, p. 8.

71. Archives Maurice Bat, dossier BUDES. Notes de Charles Delarue à Youlou, Fontenay-sous-Bois le 17 juillet 1959, et de Charles Delarue à Michel Debré, Fontenay-sous-Bois le 15 octobre 1959.

72. Arch. nat., 20050086, dossier individuel RG n° 15436, Maurice Bat. Note de renseignements, Paris le 20 janvier 1960 : « Enfin, il a été permis d'apprendre très confidentiellement que Maurice Bat est en très bons termes avec un responsable du SDECE en Afrique équatoriale. » Ledit responsable peut être identifié comme étant le colonel Pagniez, chef du PLR de Brazzaville avec qui Maurice Bat est – pour des raisons évidentes – en étroit contact.

73. « Jean Poitevin et le SSEC : protéger les frontières de la Communauté », *in* Sébastien Laurent, *Les espions français parlent*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p. 169-197.

74. Arch. nat., 5 AG F / 641. Lettre de Jacques Foccart à Yvon Bourges, Paris le 21 janvier 1960.

75. Arch. nat., 5 AG F / 641. Lettre d'Yvon Bourges à Jacques Foccart, Brazzaville le 24 janvier 1960.

76. Arch. nat., 5 AG F / 641. À titre d’exemple, on peut confronter les lettres de dénonciation de Jacques Mansion, le 10 février 1960, et la lettre d’intercession de Pierre Mauger, le 26 mai 1960. Foccart refuse toutefois d’accorder un entretien à « Monsieur Charles » pour éviter toute compromission ostensible.
77. Antoine Méléro, *La Main rouge*, Paris, Éditions du Rocher, 1997. Méléro est personnellement impliqué dans l’assassinat de Lemaigre-Dubreuil.
78. Arch. nat., 113 AJ. Note manuscrite de Jeanpierre, chargé de mission au ministère des Armées et informateur de Foccart. Cette subvention a dû exister tout au long du ministère Debré, et prend sans doute fin avec sa chute. La note précise également que les membres de cette association, disposant de cartes tricolores, bénéficieraient du soutien de Vidal, préfet de la Seine-et-Marne, et de Mairey, secrétaire général du ministère de l’Intérieur et ancien directeur des RG de la Sûreté nationale. L’association disposerait d’un important réseau d’« agents publicitaires » et d’anciens policiers aux ordres de Dides. Houssard, vétéran d’Indochine, publiciste et ami de Delarue, apparaît comme le principal mécène de cette association.
79. APP, 77 W 294-406, dossier Alfred Delarue. Note blanche, le 17 juin 1960. Cette rencontre est à mettre en lien avec le refus d’audience officielle de Jacques Foccart… qui souhaite manifestement conserver le contact avec ce « barbouze ».
80. Michel Borri, *Nous… Ces Affreux*, Paris, Galic, 1962.
81. Nom du chef de gouvernement promu par la loi-cadre Defferre de 1956.
82. Arch. nat., 5 AG F / 639. Photos du service 7 des journées sanglantes de février 1959 à Brazzaville.
83. Martial Sinda, *Les messianismes congolais*, Paris, Payot, 1976.
84. René Gauze, *Chronologie politique nationale et locale congolaise*, 2003, p. 11.
85. SHD, 10 T 646, Congo, situation politique, 1954-1963. Note des RG de la Sûreté nationale au ministère de la FOM, Paris le 29 mars 1956, signée du directeur Vié et rédigée par la 10e section.
86. En AEF, le séminaire et la formation religieuse jouent pour les futures élites politiques de l’indépendance un rôle social comparable à l’école d’instituteurs William-Ponty en AOF.
87. Au tournant des années 1950, il coanime tous les lundis à Bacongo des cours au Cercle Saint-Maurice pour la promotion des fonctionnaires africains. C’est une des premières occasions pour cet « évolué » Lari de discuter ouvertement de politique, de se faire connaître et d’essayer de se faire apprécier par des personnalités européennes… Les gaullistes, après les échecs depuis 1951 de Bankaites et Samba Dehlot, leurs candidats congolais, découvrent l’abbé Fulbert avec intérêt : pour la première fois, Foccart entend parler de Youlou. Si l’abbé ne veut pas se relancer en politique, il n’en commence pas moins à établir, de manière plus ou moins consciente et cohérente, une stratégie.
88. Le est la pièce signée et scellée par l’évêque, et qui est exigée de tout prêtre pour célébrer la messe. L’ *admittur* est l’autorisation à être admis à la communion.
89. Arch. nat., 5 AG F / 3606, voyage officiel de Fulbert Youlou en France (20-23 novembre 1961). Note du ministère des Affaires étrangères et du secrétariat général des Affaires africaines et malgaches, Paris le 13 novembre 1961. Youlou refuse de quitter la soutane, « les Balali à l’époque lui ayant imposé le port sous peine de mort, paraît-il ».
90. SHD, 10 T 168, Congo, UDDIA, 1956-1960. Bulletin d’information de l’IGSS, Brazzaville le 5 avril 1956.
91. Figure haute en couleur de la famille gaulliste et ministre de la Justice entre 1959 et 1961.
92. Claude Gérard hésite entre plusieurs sollicitations (notamment celle de l’Intelligence Service ou encore celle de René Hardy de Résistance-Fer), pour préférer rester dans les services issus de l’Armée secrète. Elle rencontre alors Michel Brault, chef national des maquis, fin mars ou début avril 1943, ainsi que Lucien Cheval, alias Rebattet.
93. Archives de la CGT, *Le Peuple*, n° 247 le 26 octobre 1949. Elle travaille à Madagascar avec Pierre Boiteau, correspondant du *Peuple*, l’organe de presse de la CGT.
94. BnF, 4 Jo 10630, *InterAfrique Presse*, 1954-1966 et 1980. Bulletin hebdomadaire de l’Agence parisienne de presse. Arch. nat., 19910695, art. 12 n° 10825, dossier individuel de Claude Gérard. La condamnation de Claude Gérard en 1956 marque profondément les esprits et les consciences.
95. Député puis sénateur MRP, maire de Roubaix.

96. Arch. nat., 404 AP, fonds Devinat.
97. On prête toutefois au cardinal Tisserant une colère en apprenant que l'abbé est… marié. Les paroles suivantes lui sont prêtées : « Je me suis renseigné sur votre protégé… Une femme passe encore ! Mais figurez-vous que le bougre en a au moins trois !… » Roger Faligot et Jean Guisnel, « Le cardinal Tisserant et les réseaux secrets du Vatican », *Histoire secrète de la V[e] République*, La Découverte, 2006, p. 603-607.
98. SHD, 10 168, Congo, UDDIA (1956-1960). Notes d'information de l'IGSS, Brazzaville le 7 mars 1956.
99. SHD, 10 T 166, Conseils de gouvernement et personnalités, AEF (1947-1958). Note du chef de police du Moyen-Congo à l'IGSS, Pointe-Noire le 22 novembre 1957. Paul Chauvet s'engage à ce point en faveur de Youlou que cela devient un secret de polichinelle dans le territoire. C'est ainsi que les services de la police coloniale interceptent les paroles secrètes d'Opangault à Soupault, chef du territoire par interim : « Débarrassez-nous de ce Chauvet de qui vient tout le mal. Si le ministre l'avait fait quand je le lui ai demandé, nous n'en serions pas là. »
100. Outre son service à Saint-François, Youlou exerce son ministère avec succès à la prison et à l'hôpital. Il est également présent dans toutes les palabres et autres causeries des quartiers africains de Bacongo et Poto-Poto. Enfin, l'animation du centre culturel de Bacongo et les animations de quartier font de lui une figure incontournable des Africains de la capitale.
101. Florence Bernault, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale, Congo-Brazzaville, Gabon : 1940-1965*, Paris, Karthala, 1996, p. 247 et 248. L'auteur explique avec précision les mécanismes symboliques de chaque formation politique : coq socialiste, léopard PPC et caïman UDDIA.
102. Sa situation à la Libération doit beaucoup à son entregent politique, déjà suffisamment important pour lui avoir fait gagner l'estime d'un certain colonel Charles de Gaulle à la fin des années 1930. En 1944, Jayle lui adresse un recours pour demander une réhabilitation, sans succès… Joseph-Barthélemy, *Mémoires. Ministre de la Justice, Vichy 1941-1943*, Paris, Pygmalion/Gérard Watelet, 1987, p. 611. Lettre de Jayle à de Gaulle, Paris le 23 décembre 1944.
103. Les réunions sont réputées être arrosées de vin de palme au point que la dame-jeanne de vin devient rapidement le synonyme de ces réunions politiques.
104. Titre du chef de gouvernement africain : le président du Conseil reste, de droit, le gouverneur colonial du territoire.
105. Ce congrès constitutif fait suite à celui de Dakar en juin 1956, qui s'est prononcé pour une autonomie vis-à-vis de la centrale SFIO métropolitaine.
106. Norbert Élias, *La société de cour*, Paris, Flammarion, 1985. Jean-Pierre Bat, « Une cour en République ? L'exemple de la stratégie de l'abbé Fulbert Youlou au Congo-Brazzaville, 1956-1963 », *Hypothèses 2008*, Paris, École doctorale d'histoire de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, Publications de la Sorbonne, 2009, p. 75-85.
107. Après s'être désapparenté du PCF, le RDA se rattache à l'Assemblée nationale au groupe UDSR de François Mitterrand en 1952.
108. SHD, 10 T 161, Inspection générale des services de sécurité, AEF (1955-1958). Synthèse politique pour la période du 15 janvier au 15 juillet 1957.
109. Pour cette dernière question, le RDA a défini une stratégie fort cynique, pour ménager tout le monde en apparence : Houphouët-Boigny aurait donné comme consigne d'attendre ; le temps et la maladie devant régler le cas de Tchicaya.
110. ANOM, FM, 2241 (dossier 1), affaires politiques, AEF, 1957. Rapport du gouverneur pour les mois de mai et juin 1957.
111. Paul Hazoume (1890-1980) est un homme politique dahoméen, conseiller de l'Union française et écrivain africain (auteurs notamment du *Pacte du sang au Dahomey* en 1937 et de *Doguicimi* en 1938). Il reçoit le « prix de la langue française » de l'Académie française en 1939 pour son œuvre.
112. SHD, 10 T 168, Congo, UDDIA (1956-1960). Note d'information de l'IGSS, Brazzaville les 7 et 27 août 1957. Le comité directeur du MSA de la Sangha adresse une lettre de plainte aux autorités coloniales pour dénoncer les sommes considérables dont disposent les propagandistes de l'UDDIA. L'état-major de la police coloniale prend acte de l'aide financière qu'Houphouët-Boigny prête à Youlou.

113. Vétéran du BCRA (il est le premier agent du service de renseignement de la France libre à mener une opération en France occupée dès juillet 1940), il reste, quoique encarté à l'UDSR, un proche de Jacques Foccart et un de ses correspondants en Afrique.
114. SHD, 10 T 168, Congo, UDDIA (1956-1960). Note d'information de l'IGSS, Brazzaville le 6 août 1957. Au 6 août, la version du MSA se présente de la manière suivante : l'UDDIA aurait offert à Yambot la somme de 700 000 CFA et une voiture pour acheter son vote.
115. SHD, 10 T 168, Congo, UDDIA (1956-1960). Rapport de police du commissaire Macarit (commissaire central à Dolisie), le 13 janvier 1958. Dolisie est la capitale du Niari et le fief tour à tour du PPC et des socialistes. Ces journées d'études UDDIA sont interprétées comme une provocation par Opangault et le MSA, ainsi que par Kikhounga N'Got (qui a renoncé à cette date à une alliance avec Youlou) et la CGT. Il s'ensuit une attaque en règle dans le bâtiment où se tiennent les militants youlistes. Des incidents plus graves vont se multiplier toute la journée dans la cité africaine, avec des incendies et des destructions de paillotes, des blessés légers, et même un mort.
116. ANOM, 5 B 815, télégramme du haut-commissaire à la FOM, Brazzaville le 26 avril 1958. Suite à une collision survenue le 27 mars avec un véhicule de la scierie de M. Peiffer, le conseiller meurt de ses blessures le 15 avril. L'enquête conclut à un accident. Très rapidement, des rumeurs courent selon lesquelles « Dumont aurait été tué par ses adversaires politiques avec la complicité du médecin ». Une autopsie est demandée par sa famille et l'UDDIA.
117. Arch. nat., 5 AG F / 638, Congo, renseignements (1958). Le 2 septembre 1958 Jayle adresse au chef de territoire Deriaud une lettre dans laquelle il évoque le malaise politique du territoire ; il attend de lui qu'il prenne les mesures pour « rétablir la majorité dans ses droits ». Cette demande est appuyée par la signature de 23 conseillers territoriaux (ce document n'ayant pas pu être trouvé, les 23 signataires n'ont pas été identifiés : le 23e signataire doit être Yambot, le « transfuge »). Cette lettre est adressée en pièce jointe par Opangault à de Gaulle, pour recourir à son arbitrage dans le différend qui l'oppose à Youlou. Foccart estime que c'est une affaire intérieure congolaise et que le pouvoir exécutif français ne peut pas intervenir dans de telles circonstances. Opangault est abandonné à son sort.
118. Arch. nat., 5 AG F / 638, Congo, renseignements (1958). Lettres d'Opangault à Bourges, Brazzaville le 3 novembre 1958 et de Bourges à Foccart, Brazzaville le 18 novembre 1958.
119. Arch. nat., 5 AG F / 638, Congo, renseignements (1958). Lettre de Foccart à Opangault, Paris le 21 novembre 1958.
120. ANOM, GGAEF, 6 B 779, télégramme du chef de territoire de Côte d'Ivoire à Bourges, Abidjan le 27 novembre 1958.
121. Arch. nat., 5 AG F / 638, Congo, renseignements (1958). Lettre ouverte d'Opangault au général de Gaulle. Le télégramme porte la mention « vue par le Général ».
122. ANOM, FM 65, carton 2236, synthèse du bureau d'études d'AEF pour le mois de novembre 1958.
123. La Constitution ne sera proclamée qu'en mars 1961.
124. Georges Balandier, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Dynamique des changements sociaux en Afrique centrale*, Paris, PUF, 1re éd. 1955, rééd. 1982 ; *Sociologie des Brazzavilles noires*, 2e éd. augmentée, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1985 ; et « Approche sociologique des *"Brazzavilles noires"* : étude préliminaire », *Africa*, 1952, p. 23-34.
125. ANOM, FM, 2247, affaires politiques, AEF, recueil de renseignements du bureau central de coordination pour la période 1er-15 février 1959.
126. Arch. nat., 5 AG F / 640, Congo, renseignements Foccart (1959-1961). Note du SDECE, Paris le 10 février 1959.
127. Rapport du haut-commissaire représentant la Communauté auprès de la République du Congo, Georgy, et télégrammes de Bourges du 19 au 24 février 1959, cités par Catherine Coquery-Vidrovitch *in* Charles-Robert Ageron et Marc Michel (dir.), « Gestion urbaine et décolonisation en Afrique noire française : de la politique municipale à l'émeute », *L'Afrique noire française : l'heure des Indépendances*, Paris, CNRS éditions, 1992, p. 79.
128. Archives René Gauze. René Gauze, *De la République autonome dans la Communauté à*

l'indépendance dans la Communauté rénovée, naissance de la République du Congo, 2003, p. 7. Catherine Coquery-Vidrovitch cite une autre version : « Le gouvernement refusant d'organiser des élections, il appartient à chacun d'agir selon son cœur », *in* Charles-Robert Ageron et Marc Michel (dir.), « Gestion urbaine et décolonisation en Afrique noire française : de la politique municipale à l'émeute », *L'Afrique noire française : l'heure des Indépendances*, Paris, CNRS éditions, 1992, p. 80.
129. ANOM, FM, 2236, affaires politiques, AEF, bureau d'études (1958). Synthèse du mois de novembre 1958.
130. Archives de Maurice Bat. René Gauze, *An I de la République du Congo*, p. 65. Catherine Coquery-Vidrovitch, « Gestion urbaine et décolonisation en Afrique noire française : de la politique municipale à l'émeute », *in* Charles-Robert Ageron et Marc Michel, *L'Afrique noire française : l'heure des Indépendances*, Paris, CNRS éditions, 1992, p. 83. Catherine Coquery-Vidrovitch dénombre au 22 février 102 morts, dont seulement 62 identifiés. Parmi ces derniers, le rapport est de 27 originaires du Sud (Balali, Bacongo) pour 35 du Nord (M'Bochi). 177 blessés sont comptés, ainsi que 161 cases détruites, dont seulement 4 à Bacongo, les autres étant toutes à Poto-Poto. 445 arrestations sont opérées, qui aboutissent à 91 mises en demeure et 67 flagrants délits. Il convient de noter que le nettoyage de la zone nord de Poto-Poto permet de découvrir de nombreux cadavres supplémentaires entre le 20 et le 22, sans doute des individus tombés dans les offensives du 18 à l'aube.
131. Arch. nat., 5 AG F / 630, Congo, renseignements Foccart (1959-1961). Notes du SDECE, les 10 et 28 février 1959. La mèche, allumée le 16 février, aurait été tissée dès le 10 février : le député Maurice Gaboka Leyet, secrétaire du MSA-PPC, remet une requête au chef de la commission des finances de l'Assemblée. Le 11 février, le député Gabriel Oubangui s'entretient avec Christian Jayle, président de l'Assemblée : leur entretien se termine par un ultimatum à peine masqué. Le 15 février, l'ultimatum MSA est clairement annoncé selon les sources du SDECE. L'agitation sociale aurait ainsi été prévue, selon le SDECE, par le comité directeur MSA depuis le 8 février. Le rapport du 28 février 1959 établit que plusieurs membres UDDIA ont demandé le 9 février à l'abbé Fulbert d'accepter la proposition du MSA et d'organiser de nouvelles élections. L'intransigeance du Premier ministre est fortement critiquée par certains de ses partisans qui menacent de le lâcher.
132. Archives René Gauze. René Gauze, (1959).
133. En 1957, l'Assemblée compte 45 sièges ; en 1959, il y en a 61.
134. Arch. nat., 5 AG F / 640, Congo, renseignements Foccart (1959-1961). Note du SDECE, annexe « Le nationalisme Lari », le 24 février 1959. On peut supposer que les options de « Monsieur Maurice » ont solidement servi de base à la rédaction de cette note.
135. ANOM, FM, 2242 (dossier 2), affaires politiques, Congo (1959). Synthèse politique du bureau d'études des mois de juin et juillet 1959.
136. ANOM, FM, 2239 (dossier 1) et 2242 (dossier 2), affaires politiques, AEF et Congo (1959). Synthèses politiques des mois de juin et juillet 1959. Au total, on dénombre un mort, près de deux cents blessés, et près de deux cents cases saccagées.
137. ANOM, FM, 2239 (dossier 1), affaires politiques, AEF (1959). Synthèse politique de juin 1959.
138. SHD, 10 T 168, Congo, UDDIA (1956-1960). Rapport de police du commissaire Grangien « Trois journées d'études à Dolisie UDDIA-PPC », Brazzaville le 30 janvier 1960. Rapport de police de Macarit « Incidents suite à la tentative de congrès UDDIA à Dolisie », Brazzaville le 13 janvier 1958 (accompagné d'un jeu de positifs photos noir et blanc). Chemise Congrès UDDIA-PPC-RDA, Brazzaville les 27, 28 et 29 mars 1958, rapport moral des journées d'études de l'UDDIA, comité exécutif de l'UDDIA-PPC, Dolisie les 11, 12 et 13 janvier 1958.
139. Archives Maurice Bat, dossier BUDES. Rapport de Charles Delarue à Youlou, M'Pila le 12 octobre 1959.
140. Archives Maurice Bat, dossier BUDES. Lettre de Charles Delarue à Michel Debré, Premier ministre de la République française, Fontenay-sous-Bois le 15 octobre 1959.
141. SHD, 10 T 168, Congo, UDDIA (1956-1960). Lettre-circulaire « pour information » du comité exécutif de l'UDDIA à MM. les présidents des comités locaux aux membres du comité exécutif, aux

députés et aux ministres. Cette lettre-circulaire est à attribuer à Delarue.
142. Archives Maurice Bat, dossier BUDES. Lettre de Charles Delarue à Michel Debré, Premier ministre de la République française, Fontenay-sous-Bois le 15 octobre 1959.
143. Niari : 7 ; Pointe-Noire : 8 ; Mouyoundi : 6 ; Brazzaville : 32 ; Djambala : 4 ; Makoua : 1 ; Sangha : 3 ; Fort-Rousset : 3.
144. SHD, 10 T 168, Congo, UDDIA (1956-1960). Lettre de Delarue à Youlou, cours de formation, Brazzaville le 10 septembre 1959. Il convient de rappeler qu'Alfred Delarue a été, avant son intégration en 1938 à la préfecture de police, soldat au 13e régiment d'infanterie de 1932 à 1937. Cet engagement n'est sans doute pas étranger au règlement qu'il fixe pour le séminaire congolais. Ultime détail confirmant « l'esthétique » et le « confort » de conscription (militaire) qui président au séminaire : les élèves qui dorment sur place disposent de lits picots (les lits pliants de l'armée française).
145. SHD, 10 T 168, Congo, UDDIA (1956-1960). Rapport d'informateur, s.l.n.d. « liste des participants au séminaire de la Djoumouna ». Le site d'enseignement est situé à proximité « de la station de pisciculture, sur un terrain où des cases en matériaux du pays ont été récemment construites ».
146. SHD, 10 T 168, Congo, UDDIA (1956-1960). Lettre de Delarue à Youlou, cours de formation, Brazzaville le 10 septembre 1959.
147. Delarue complète son équipe avec une demande pédagogique plus personnelle : « Un bon dessinateur, pris parmi les fonctionnaires du gouvernement, rendrait les plus grands services pour l'établissement de schéma à l'éducateur (qui écrit et dessine… très très mal). » Il est effectivement prévu que la salle de cours soit pourvue d'un tableau noir.
148. Archives Maurice Bat, dossier BUDES. Lettre de Charles Delarue à Youlou, Fontenay-sous-Bois le 17 juillet 1959.
149. SHD, 10 T 168, Congo, UDDIA (1956-1960). Lettre de Delarue à Youlou, cours, Brazzaville le 18 septembre 1959. Ce courrier corrige et précise le premier programme de cours remis avec le rapport du 10 septembre 1959.
150. Il confronte les solutions de l'Europe (notamment le Front populaire), de l'Amérique et de l'Union soviétique, et procède à une critique *crescendo* du dirigisme économique, dont le système soviétique constitue, selon lui, le point d'orgue.
151. On goûtera tout particulièrement les mises en garde contre la dérive d'un régime policier de la part d'un ancien inspecteur des RG, devenu responsable de la police politique de l'abbé Youlou.
152. Boganda avait été le premier à proposer une identité latine et chrétienne pour faire barrage au communisme dans l'ex-AEF. Le discours de Delarue, bien que personnel, est loin d'être une tirade déconnectée de considérations politiques africaines fort pragmatiques.
153. SHD, 10 T 168, Congo, UDDIA (1956-1960). Le fait que les archives de la gendarmerie disposent de ces deux documents n'est pas sans poser des questions sur leur obtention. Le rapport d'informateur (s.l.n.d.) se termine par cette mention : « Un cahier d'instruit doit parvenir incessamment en même temps que le complément de la liste des participants. » À première vue, tout laisse à penser que c'est par une source unique qu'est réalisé ce recueil d'information. Mais à bien y réfléchir, la conservation dans le même dossier d'une copie (système d'impression carbone) du cours de Delarue n'est sans doute pas anodine. D'autant que le « cahier d'instruit » n'est pas celui de n'importe qui : il est attribué à Marcel Ibalico, un des idéologues du système et un proche de Youlou. Comment le cahier de ce séminariste-clé a-t-il quitté ses mains sitôt la fin du séminaire pour rejoindre celles de la gendarmerie française ? Enfin, une « élégance » signifiante des services est à souligner : il n'est fait mention de Bat dans aucun bulletin de renseignement… alors que des conférenciers retrouvés cinquante ans plus tard le surnomment, à la suite du séminaire « notre professeur ».
154. SHD, 10 T 168, Congo, UDDIA (1956-1960). Fiche de renseignement du groupement de gendarmerie du Congo, Pointe-Noire le 13 octobre 1959.
155. Arch. nat., 113 AJ. Montagne est directeur des finances de la République du Congo. C'est un des proches de l'équipe anticommuniste. Homme de confiance, il est notamment chargé de la remise de fonds secrets, des mains propres de Foccart.
156. Poinsot (orthographié fautivement Poinceau sur la fiche de gendarmerie préalablement citée en date du

13 octobre 1959) est speaker sur Radio-Brazzaville. Placé à un poste aussi sensible pour l'information – et la propagande – cela laisse à penser que c'est un anticommuniste convaincu particulièrement rompu aux exercices de prises de parole en direction des jeunes et des masses.

157. Le caractère plus discipliné de la contestation de Biyoudi lui a sans doute valu de récupérer l'exposé sur le syndicalisme. Delarue a dû trouver là un moyen de canaliser son expression face au public des séminaristes : Biyoudi doit, cette fois, soit porter ses thèses contre l'opinion générale du parti, soit faire siennes les thèses anticommunistes. Ce système de mise de l'élève face à sa responsabilité publique est très souvent payante pour l'éducateur.

158. Toutes deux sont originaires de l'enseignement. Sur ce point sociologique, voir plus largement les travaux de Rémy Bazenguissa-Ganga qui a mis en lumière le poids politique des instituteurs et autres membres de l'enseignement : *Les voies du politique au Congo, essai de sociologie historique*, Paris, Karthala, 1997. Lire notamment « les moniteurs et le nouveau pouvoir », p. 56-59.

159. Archives Maurice Bat, dossier BUDES. Rapport de Charles Delarue à Youlou, M'Pila le 12 octobre 1959.

160. Selon Delarue, il aurait convenu d'effectuer trois classes de niveau.

161. Certains choix lexicaux laissent percer l'influence des partis marxistes, influence à laquelle Delarue est soumis à force de la combattre. Par exemple, il parle de « Presidium » et non de congrès.

162. SHD, 10 T 168, Congo, UDDIA (1956-1960). Rapport d'organisation de l'UDDIA.

163. SHD, 10 T 168, Congo, UDDIA (1956-1960). Rapport d'organisation de l'UDDIA.

164. SHD, 10 T 168, Congo, UDDIA (1956-1960). Rapport d'organisation de l'UDDIA.

165. Arch. nat., 5 AG F / 1211, haut-commissariat général à Brazzaville (mars-novembre 1960). Synthèse de renseignements du Bureau central de coordination du haut-commissariat général, Brazzaville du 1er au 15 mars 1960.

166. ANOM, FM, 2243 (dossier 2), affaires politiques, Congo (1960), synthèse politique du mois de janvier 1960. Florence Bernault, Paris, Karthala, 1996, p. 323.

167. SHD, 10 T 168, Congo, UDDIA (1956-1960). Annexe de la note de renseignement du SSEC, Brazzaville le 11 janvier 1960. Résolution finale du congrès UDDIA de la Djoumouna.

168. Archives Maurice Bat, dossier BUDES. Note de Charles Delarue à Youlou, Fontenay-sous-Bois le 17 juillet 1959. Sa note, d'ailleurs, ne cache pas l'objet réel, puisqu'elle est intitulée : « Fonctionnement d'un service Documentation-SR ». On retrouve très souvent en Afrique le titre de « bureau » ou « centre de documentation » dans les années 1960 pour désigner les services de renseignement et de sécurité des jeunes États africains : Centre de documentation (CEDOC) au Gabon, Service de documentation (SEDOC) au Cameroun, Bureau de documentation au Tchad, etc.

169. Archives Maurice Bat, dossier BUDES. Lettre de Charles Delarue à Youlou, Fontenay-sous-Bois le 17 juillet 1959 « fonctionnement d'un service de Documentation et de Renseignements ».

170. Archives Maurice Bat, dossier BUDES. Charte du BUDES.

171. De sorte que cette conception de l'action antisubversive légitime le BUDES pour passer d'une activité défensive à une activité offensive (contre-espionnage offensif).

172. Exposés sur un ou deux sujets chocs dans les grandes villes du Marché commun et de l'Espagne, suivis de conférences de presse et de remise de documents aux journalistes. « Ces conférences chercheront à provoquer des controverses », le principal c'est que le Congo soit un sujet d'attention et de conversation.

173. Archives Maurice Bat, dossier documentation officielle (1960-1961). Il s'agit en fait des résultats des travaux de « Monsieur Vincent ».

174. Arch. nat., 19850641, art. 89, dossier de carrière de René Pointud (1922-1980). Bulletin de notes pour 1963.

175. Arch. nat., 19850641, art. 89, dossier de carrière de René Pointud (1922-1980). Bulletin de notes pour 1954. Il convient également de noter que, dès cette époque, Pointud se fait apprécier du commissaire Léopold Faup, chef du service local de police (SLP) puis chef des RG d'AEF, qui devient, à l'indépendance, le délégué du SCTIP à Brazzaville.

176. Arch. nat., 19850641, art. 89, dossier de carrière de René Pointud (1922-1980). Bulletin de notes pour

1960.
177. SHD, 10 T 172, Congo (1958-1964). Note du SSEC, Brazzaville le 4 février 1960.
178. Youlou, inquiet de ne voir aucun Européen investi directement dans le contrôle des frontières, demande si le SSEC pourrait participer plus activement encore à ce dossier. Faup lui répond que, n'étant pas la mission prioritaire de son service, il lui est impossible de fournir dans ce domaine un service permanent. « Il a été décidé, provisoirement, qu'un officier de police européen, actuellement affecté à la section administrative serait chargé du contrôle de Maya-Maya [le principal aéroport du Congo]. »
179. SHD, 10 T 172, Congo (1958-1964). Annexe de la note du SSEC, Brazzaville le 4 février 1960, liste d'opposition à la sortie du territoire des originaires du Congo.
180. Soundi, né en 1917, il est membre du PPC. Employé à Air France, il est renvoyé de la compagnie en 1952 pour avoir distribué des tracts de propagande communiste. Candidat aux municipales de Brazzaville en 1956, il est battu par Youlou. Il adhère ensuite à la CGAT comme chômeur et en devient très vite le secrétaire général. Le PCF l'envoie en France et de l'autre côté du rideau de fer.
181. Lari, il appartient à la même ethnie que l'abbé Fulbert. Il commence ses études au grand séminaire, dont il est renvoyé en 1951 pour manque de discipline. Il travaille alors comme dessinateur industriel dans la fonction publique, d'où il est renvoyé pour non-respect des règles. Il quitte Brazzaville pour Dolisie, mais reste sans emploi. Il rejoint alors la CGAT dont il devient le plus brillant orateur populaire, partisan de l'indépendance. Lui aussi voyage dans les pays de l'Est.
182. Lari, né en 1920, il est moniteur dans l'école missionnaire de Brazzaville. Il quitte cette profession en 1939 pour devenir comptable dans le privé, puis trésorier de la CGAT. Il suit des cours d'entraînement à la direction syndicale que donne la CGT en France. Une fois formé, il est invité à Pékin, Prague et Sofia.
183. Archives Maurice Bat. Protocole d'accord secret entre Youlou et Opangault, Brazzaville, le 25 février 1961. Il est convenu que le chef du MSA sera le seul vice-président, en échange de quoi ce dernier s'engage à soutenir fermement la politique de l'abbé. Il est vrai que l'abbé sait payer le prix de sa politique : il verserait à Opangault près de 200 000 CFA par semaine.
184. On peut citer, par exemple, la grève irrégulière qui éclate le 19 janvier 1960 aux ateliers des chantiers de Pointe-Noire ; les menaces de grève générale à la CFCO ; ou encore l'ambiance d'agitation sociale entretenue à Brazzaville. Il est redouté que les agitateurs aient été formés en Chine ou par le FLN.
185. Son programme est de regrouper tous les jeunes Congolais pour œuvrer à un « Congo libre, prospère et meilleur », et pour une « société sans classe ». L'UJC souhaite la socialisation des moyens de production. Elle se veut en lutte contre la colonisation, le néocolonialisme et l'impérialisme. L'UJC est favorable, dans cette optique, à la création d'un parti unique et révolutionnaire.
186. ANOM, FM, 2239 (dossier 1), AEF (1959). Synthèse politique du mois d'octobre 1959. La loi est adoptée en octobre par l'Assemblée, à l'unanimité moins trois voix et deux abstentions (MSA).
187. Fin mars 1960, trois décrets sont adoptés pour Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Interdiction aux moins de 16 ans de circuler de 20 h à 5 h sans être accompagnés d'une personne majeure ou de ses parents. Le retour sur un lieu de travail après 20 h n'est possible qu'avec une autorisation obligatoire. Interdiction aux moins de 16 ans de fréquenter les bars sauf si une personne majeure est autorisée à les accompagner. Toute boisson alcoolisée, à l'exception de la bière et du vin, leur est interdite. Interdiction de certains spectacles et séances de cinéma aux moins de 16 ans, accompagnés ou non. Dans les trois cas, les majeurs, responsables du jeune pris en infraction de ces trois décrets, sont mis en cause : parents, gérants de bars, etc. Ils sont passibles d'amendes.
188. SHD, 10 T 172, Congo (1958-1964). Note du SSEC, Brazzaville le 4 février 1960.
189. SHD, 10 T 172, Congo (1958-1964). Note du SSEC, Brazzaville le 4 février 1960.
190. Archives Maurice Bat, dossier « renseignements ». À titre d'exemple, la lettre manuscrite de N'Siani Matongo à Aimé Matsika, le 15 décembre 1959, constitue un élément compromettant pour Matsika : elle permet d'établir une partie des contacts de Matsika en France, et met au jour les opinions de ces derniers très hostiles à Houphouët-Boigny et sa politique.
191. Arch. nat., 5 AG F / 1211, haut-commissariat général à Brazzaville (mars-novembre 1960). Liste des personnalités arrêtées les 10, 13 et 17 mai 1960 au Congo. Les arrestations des 13 et 17 mai font suite aux

tracts de l'UJC de la nuit du 12 au 13 mai. Les auteurs ont dû être identifiés sans trop de difficultés par la police. Les plus actifs (responsables notamment de l'opinion et de la presse de la CGAT et de l'UJC ainsi que potentiels remplaçants des leaders arrêtés le 10) sont neutralisés le 13, tandis que les arrestations du 17 constituent un ultime avertissement et un ordre de retour au calme.

192. Son dépit est facilement imaginable. Son absence de la capitale (il continue à loger à Pointe-Noire) et son attitude, jugée désagréable par Youlou, lors des derniers conseils des ministres, expliquent cette décision. Pour donner le change, il est invité à représenter Youlou au comité des ministres de la Justice, ce que Tchitchelle, vexé, refuse. Il est alors un moment persuadé que les « gens de Brazzaville » ont tenté de le compromettre.

193. ANOM, FM, 2243 (dossier 2), affaires politiques, Congo (1960). Rapport politique pour le mois de mai 1960.

194. Arch. nat., 5 AG F / 1211, haut-commissariat général à Brazzaville (mars-novembre 1960). Synthèse des recueils de renseignement du bureau central de coordination du haut-commissariat général pour la période du 10 avril au 11 mai 1960.

195. Archives Maurice Bat, dossier BUDES. Note « strictement confidentielle » de Delarue à Youlou, Brazzaville le 12 février 1960.

196. Le SDECE est pour sa part tenu informé très précisément de l'opération par Maurice Bat et par le colonel Pagniez.

197. Interrogé par la police longuement, aucune charge n'est en définitive retenue contre lui. S'il appelle au calme dans le Niari, il n'en continue pas moins à soutenir que l'explosion de violence est d'essence politique, clamant ainsi haut et fort son opposition à Youlou.

198. Arch. nat., 5 AG F / 1971, Congo, affaires politiques (1958-1960). Copie de la lettre de B. Sicé, Dolisie le 12 mai 1960. L'authenticité des documents accusant Kikhounga N'Got est sujette à caution : Bat est accusé d'avoir été envoyé compromettre sur place l'ancien ministre, en falsifiant des preuves. Vrai ou faux, force est de reconnaître que la légalité n'est pas, par essence, le souci premier d'un service spécial.

199. Selon l'expression de Florence Bernault. Florence Bernault, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale, Congo-Brazzaville, Gabon : 1940-1965*, Paris, Karthala, 1996, p. 303.

200. Arch. nat., 5 AG F / 1971. Télégramme de Guy Georgy au secrétariat général de la Communauté, Brazzaville le 12 mai 1960.

201. Magistrat-clé du système et conseiller influent de Youlou, il assure la politisation de l'outil judiciaire. C'est ainsi qu'il est nommé le 6 avril 1962 procureur général auprès de la Cour suprême, puis président de la Cour suprême le 20 avril 1962.

202. En référence aux lois autoritaires que prit l'Assemblée de la III[e] République les 17 et 27 juillet 1894, à la suite de la crise anarchiste.

203. CRDA, carton 86, Congo-Brazzaville, dossier 1960, dépêche AFP du 13 mai 1960.

204. Son officier traitant est le commandant Maurice Robert, le directeur du secteur Afrique du SR. Jean-Pierre Bat, « Un autre de mes agents », *Les espions français parlent*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p. 157-168. André Renault, Maurice Robert, *Maurice Robert, « ministre » de l'Afrique*, Paris, Seuil, 2004, p. 128.

205. Arch. nat., 90 AJ 51, Congo-Brazzaville (1965-1980). Compte-rendu de la mission spéciale d'Antoine Hazoume, conseiller politique du gouvernement du Congo (11-14 mai 1960), Brazzaville le 13 mai 1960.

206. SHD, 6 H 119, mission militaire française au Congo (1962). Lettre du colonel Volff, chef de la mission, au général Kergaravat, chef de la ZOM 2, Brazzaville le 10 août 1962. Jean-Pierre Bat, « Le 2[e] bureau en Afrique équatoriale française », *Revue historique des armées*, Vincennes, 2014, p. 95-107.

207. Alain Renault, « La création des postes de liaison et de renseignements », *Maurice Robert, ministre de l'Afrique*, Paris, Seuil, 2004, p. 111-128.

208. Jean-Pierre Bat, « Jean Poitevin et le SSEC. Protéger les frontières de la Communauté », *in* Sébastien Laurent, *Les espions français parlent*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2001, p. 169-197.

209. SHD, 6 H 119, mission militaire française au Congo (1962). SHD, 10 T 646, Congo, situation politique (1954-1963). Bulletin de renseignement au sujet du SR de Youlou, Brazzaville le 23 novembre

1962.
210. SHD, 10 T 646, Congo, situation politique (1954-1963). Bulletin de renseignement au sujet du SR de Youlou, Brazzaville le 23 novembre 1962.
211. Jean-Pierre Bat, « Une cour en République ? L'exemple de la stratégie de l'abbé Fulbert Youlou au Congo-Brazzaville, 1956-1963 », *Hypothèse*, Paris, Presse de la Sorbonne, 2009, p. 75-85.
212. SHD, 6 H 119, mission militaire française, Congo (1962). Compte-rendu trimestriel, Brazzaville le 5 octobre 1962. Le 2e bureau (encore fort balbutiant) de l'EMFAC (état-major des forces armées congolaises) est lui-même dirigé par un Français, le capitaine Héry. Les contacts entre les 2e bureaux sont donc suivis pour les questions militaires et politiques. Mais Youlou compte plus sur le renseignement provenant de ses services spéciaux que sur ceux de son 2e bureau.
213. ANOM, FM, 2243 (dossier 2), affaires politiques, Congo (1960). Rapport politique pour le mois d'avril 1960.
214. La famille de Kasavubu est installée dans la résidence de campagne de Fulbert Youlou, sur la route de Kinkala.
215. ANOM, FM, 2242 (dossier 2), affaires politiques, Congo (1959). Synthèse politique du Bureau d'études pour le mois de novembre 1959.
216. Arch. nat., 5 AG F / 215. Note de Mauricheau-Beaupré à Foccart, Paris le 13 mai 1960.
217. Arch. nat., 5 AG F / 215. Note de Mauricheau-Beaupré à Foccart, Paris le 15 juillet 1960.
218. Arch. nat., 5 AG F / 215. Note de Mauricheau-Beaupré à Foccart, Paris le 8 juillet 1960. Pour se préparer au mieux, Mauricheau demande à Foccart d'être destinataire de la production SDECE sur le Congo belge.
219. Pour la chronologie des événements de la crise congolaise, nous renvoyons essentiellement à deux ouvrages. Ludo De witte, *L'assassinat de Patrice Lumumba*, Paris, Karthala, 2000. Voir notamment la chronologie p. 401-406. Libois et Verhaegen, *Congo 1960*, Bruxelles, dossiers du CRISP, 1961, 2 t.
220. Arch. nat., 5 AG F / 215. Note de Mauricheau à Foccart le 15 juillet 1960. « Mais ce qui est certain, c'est que nos amis sont maintenant dans un tout autre état d'esprit, puisqu'ils en sont à redouter un éclatement du Congo français par suite de la contagion du chaos d'en face, qui va aller de pire en pire dès lors que les gens de l'ONU vont être sur place. D. m'a même parlé d'une menace de rupture entre Laris [*sic*] et Mbochis [*sic*], et cela, je suis sûr de l'avoir bien entendu (et il sait de quoi il parle puisque c'est son job). »
221. Arch. nat., 5 AG F / 215. Note de Mauricheau-Beaupré à Foccart, Paris le 15 juillet 1960.
222. Arch. nat., 19860510, article 31, dossier individuel RG de Jean-Mauricheau-Beaupré. Note blanche des RG, le 13 novembre 1961. Selon les dossiers des RG, Mauricheau serait connu également comme vendeur à la criée du journal *Action française*. Il est fiché à ce sujet par les services de la police judiciaire de la préfecture de police.
223. Fondation Charles de Gaulle, RPF BR 611, correspondance Jacques Foccart, dossier Jean Mauricheau-Beaupré, tracts et correspondances (1957-1958). Le 23 juin 1956, le capitaine Moureau, officier français, est capturé au Maroc. Cette affaire radicalise les positions des activistes nationalistes qui décident alors d'organiser des comités de vigilance, fers de lance pour abattre le régime.
224. Fondation Charles de Gaulle, RPF BR 611, correspondance Jacques Foccart, dossier Jean Mauricheau-Beaupré, tracts et correspondances (1957-1958), note de Jean Mauricheau-Beaupré, 2 p.
225. La société des Éditions de la Nation est créée en décembre 1957 : Jean Mauricheau-Beaupré, qui en est le gérant, détient 24 % des parts, Michel Debré 25 % et Pierre Battesti 51 %.
226. Philippe Gaillard, *Foccart parle*, t. 1, *1913-1969*. Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995, p. 213.
227. Arch. nat., 5 AG F / 215. Notes manuscrites de Mauricheau-Beaupré.
228. Déclaration de principe, introduction du rapport d'activités de « Progrès et Communauté », signée par Marc Leroy.
229. Lettre de Mauricheau-Beaupré à Foccart, Paris le 25 février 1960.
230. Programmes d'activités de « Progrès et Communauté », fin janvier 1960. Activités sociales : emplois à mi-temps, chambres à louer. Activités culturelles : bibliothèque-discothèque, spectacles, visites culturelles

et touristiques, voyages, stages, soirées dansantes, réunions culturelles, bulletin. Activités sportives.
231. Arch. nat., 5 AG F / 215. Lettre de Mauricheau-Beaupré à Foccart, Paris le 12 février 1960.
232. Il semble qu'il soit un neveu par alliance, par la branche d'Yvonne de Gaulle.
233. Arch. nat., 5 AG F / 215. Note de Mauricheau-Beaupré à Foccart, le 18 août 1960. Il n'hésite pas à bousculer le protocole et à demander à Foccart de lui trouver une place dans la délégation africaine qui se rend à New York.
234. Arch. nat., 5 AG F / 215. Note de Foccart au général Grossin, directeur du SDECE, Paris le 18 novembre 1960. « M. Mauricheau-Beaupré, chargé de mission au Secrétariat général de la Communauté, qui est parti à New-York en même temps que le président Fulbert Youlou, souhaiterait avoir des contacts à New-York avec le SDECE. Je n'ai pas voulu lui en donner de moi-même. Je vous téléphonerai d'ailleurs à ce sujet. »
235. Archives Maurice Bat. Lettre de Youlou à Mauricheau-Beaupré, Brazzaville le 4 septembre 1961 ; et lettre du général de Gaulle à Youlou, Paris le 9 décembre 1961.
236. Philippe Gaillard, *Foccart parle*, t.1, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995, p. 215.
237. APP, GAD8, dossier 249046, Franz Saar, alias Coriolan dit Demichel. Rapport du 30 juin 1947. Le 12 septembre 1939, la déclaration de guerre le trouve inscrit sur les registres du personnel de l'état-major du SR du 2e bureau (75, rue de l'Université).
238. Les autres sociétés sont notamment la COMINT (compagnie internationale de commerce), l'ERRI (société d'études, recherches et réalisations industrielles). Il est également administrateur de plusieurs grandes sociétés, telles que Mercedes Benz… Ce qui constitue une de ses portes essentielles dans le monde économique et financier allemand.
239. Patrick Pesnot, « La taupe de l'Élysée », *Morts suspectes sous la Ve République*, Paris, Nouveau monde éditions, 2009, p. 66-81. Alfred Hitchcock met en scène cette histoire d'espionnage dans *Topaz* sorti en 1969, dans lequel il identifie très clairement Jacques Foccart (sous le nom de Jacques Granville) comme la taupe communiste – au point que le film a dû être diffusé en France sous un autre titre (*L'Étau*).
240. APP, GAD8, dossier 249046, Franz Saar, alias Coriolan dit Demichel. Rapport de juillet 1960 sur l'association « Progrès et Communauté ».
241. Arch. nat., 5 AG F / 215. Note de Mauricheau à Foccart, Paris le 14 octobre 1960.
242. Arch. nat., 89 AJ, ex FNSP, 2 D 11, correspondance entre Debré et Demichel (1961). Lettre de Debré à Demichel, président de la RICOM, Paris le 17 mai 1961.
243. Philippe Gaillard, *Foccart parle*, t.1, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995, p. 215.
244. Arch. nat., 5 AG F / 215. Note de Mauricheau à Foccart, Paris le 14 octobre 1960. Au-delà du Kouilou, c'est ainsi, notamment, que s'expliquent à terme les connexions de Maurice Bat avec la RFA. En 1962, ses voyages en Allemagne de l'Ouest ne sont compréhensibles qu'inscrits dans les efforts que développe Demichel auprès de Bonn en faveur de Youlou, dans le cadre de la lutte anticommuniste en Afrique.
245. *Rapport de l'enquête parlementaire visant à déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba et l'implication éventuelle des responsables politiques belges dans celui-ci*, Bruxelles, 16 novembre 2001, p. 110. André Lahaye et Louis Marlière disposent à Brazzaville d'un appartement.
246. *Rapport de l'enquête parlementaire visant à déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba et l'implication éventuelle des responsables politiques belges dans celui-ci*, Bruxelles, 16 novembre 2001, p. 112. Document 34, rapport d'André Lahaye à la Sûreté, Léopoldville le 9 août 1960 ; ASE, Kalondij, 422.
247. 300 000 CFA sont remis aux mouvements de jeunesse pour une campagne de tracts, et 200 000 CFA sont remis à Kalondji pour qu'il puisse sortir une édition de *La Voix du peuple*, violemment anti-Lumumba.
248. ANOM, FM, 2243 (dossier 2), affaires politiques, Congo (1960). Synthèses politiques pour la période du 15 août au 15 septembre et pour la période du 15 septembre au 1er octobre.
249. Michel Borri, *Nous… Ces Affreux*, Paris, Galic, 1962, p. 86-87.
250. Delarue parvient à intercepter ou copier de nombreux documents : notamment une correspondance de N'Krumah à Lumumba, datée du 12 septembre, qui s'avère un véritable traité politique pour régler la crise.
251. Larry Devlin, *Chief of Station, Congo*, New York, PublicAffairs, 2007, 290 p.

252. Ludo De Witte, *L’assassinat de Lumumba*, Paris, Karthala, 2000, p. 403.
253. Larry Devlin, *Chief of Station*, *Congo*, New York, PublicAffairs, 2007, p. 94-99.
254. Cette histoire a été rendue publique dans les années 1970, à la suite de l’affaire des « bijoux de famille » de la CIA (nom donné aux documents déclassifiés relatifs aux activités clandestines de la CIA). Un comité du Sénat enquête alors sur la politique de la CIA au Congo. Larry Devlin est accusé d’avoir été un ardent partisan de l’élimination physique de Lumumba, ce dont il se défend jusqu’à sa mort en 2008.
255. Gordon Correa, *MI6. Life and Death in the British Secret Service*, Londres, Phoenix, 2011, p. 125-126.
256. En 2013, un article du *Huffington Post* défraye la chronique : trois ans après le décès de Daphne Park, le journaliste David Lea affirme avoir recueilli sa confession en 2009 dans laquelle elle s’accorde un rôle dans l’assassinat de Lumumba : “I mentioned the uproar surrounding Lumumba’s abduction and murder, and recalled the theory that MI6 might have had something to do with it. ‘We did,’ she replied. ‘I organised it’.” *Huffington Pos*t, “MI6 arranged Patrice Lumumba’s assassination, Daphne Park, former British spy, claimed”, 4 février 2013.
257. Arch. nat., 5 AG F / 2630, Gabon, situation intérieure et extérieure (1965). Fiche SDECE, le 1er décembre 1964. Selon le SDECE, Fomin Andreas lui aurait donné comme mission de surveiller Bunche, mandataire de l’ONU.
258. Marie-Joëlle Rupp, *Serge Michel. Un libertaire dans la décolonisation*, Ibis Press, 2007.
259. Muni de faux papiers, Serge Michel gagne Marseille à la fin de l’année 1955. De là, il rejoint la Suisse où il vit quelques mois : il rend notamment publiques les relations qu’entretient René Dubois, procureur de la Confédération helvétique avec le SDECE (Dubois se suicide à la suite de cette révélation). De ce temps, la Justice française condamne à mort par contumace Serge Michel pour son action en faveur du FLN.
260. Archives Maurice Bat, dossier « renseignements ». Congo ex-belge, Katanga. Note sur les activités de la RAU au Congo ex-belge.
261. En septembre 1960, les diplomates égyptiens sont saisis de la même panique que leurs homologues soviétiques et tchécoslovaques pour sauver ou détruire leurs archives. Un envoyé du Caire fait connaître à Lumumba la nécessité de détruire tous les documents particuliers restés en sa possession, surtout après la découverte par Mobutu des papiers qui se trouvaient dans sa serviette personnelle. La RAU estime que certains sont très compromettants. L’ambassadeur de la RAU, à qui le colonel Mobutu les montrait, a réussi à en détruire une certaine quantité à son insu. Mais il a néanmoins constaté que toutes les demandes adressées par Lumumba à l’URSS et à la Tchécoslovaquie n’avaient été récupérées et avaient été emportées par Gizenga. Les documents concernant la RAU manquent également.
262. Archives Maurice Bat, dossier « renseignements ». Congo ex-belge, Katanga. Notes sur les ingérences égyptiennes, d’après les télégrammes des 18 septembre et 29 octobre 1960 (interceptés par le SDECE).
263. Archives Maurice Bat, dossier « renseignements ». Congo ex-belge, Katanga. Télégrammes de l’ambassade de la RAU à Léopoldville à destination du Caire. Le SDECE relève que le 18 septembre 1960 à 17 h l’ambassadeur de la RAU a remis de l’argent à Lumumba. Le 27 octobre, l’ambassadeur égyptien dispose encore de 20 000 dollars pour soutenir le Premier ministre et Gizenga « ou d’autres actions qui s’avèreraient nécessaires à la réussite du coup de Stan ».
264. Au Katanga, Sendwe et Mwanba, opposants à Tshombé, présentent à leur tour la même requête.
265. Archives Maurice Bat, dossier « renseignements ». Congo ex-belge, Katanga. Michel Borri, *Nous, ces Affreux…*, Paris, Galic, 1962, p. 150.
266. Des liens sont avérés entre les pouvoirs coloniaux français et le Mawaju Secret Movement à Brazzaville en 1959.
267. Michel Borri, *Nous, ces Affreux…*, Paris, Galic, 1962, p. 153.
268. BnF, 8-O3W, pièce 171. Ministère de l’Information, *L’Afrique aux Africains*, discours prononcé par Youlou à la tribune de l’ONU, le 18 novembre 1960, et à la conférence de presse du 24 novembre 1960 à Brazzaville, 16 p.
269. Arch. nat., 5 AG F / 2531, conférence de Brazzaville, décembre 1960.
270. Mobutu, attendu le 17 décembre avec les personnalités de premier ordre, se dérobe et envoie son aide de camp, le commandant Pouaty pour le représenter le 19 décembre. Kasavubu fait piètre impression, tandis

que Bomboko fait très bonne impression, mais sa jeunesse et son manque d'assises le condamnent à devoir attendre son tour. En fond, l'ombre de la silhouette de Lumumba, le grand absent, plane comme une hypothèque au-dessus des débats.

271. Des fanions aux couleurs katangaises, ornés des trois célèbres croisettes, sont placés dans les guirlandes de drapeaux nationaux, qui décorent les salles de la conférence, au même titre que tout autre État souverain.

272. Arch. nat., 5 AG F / 2531, conférence de Brazzaville, décembre 1960. Télégramme de l'ambassade de France, Brazzaville le 5 décembre 1960.

273. Ludo De Witte, *L'assassinat de Lumumba*, Paris, Karthala, 2000.

274. Colette Braeckman, *Lumumba. Un crime d'État. Une lecture critique de la commission parlementaire*, Bruxelles, Aden, 2009.

275. Ludo De Witte cite une correspondance de la station CIA de Léopoldville à destination de sa hiérarchie américaine : « La CIA et l'ambassade pensent que le gouvernement actuel peut tomber dans quelques jours. Le résultat presque certain serait le chaos et le retour de Lumumba au pouvoir. […] Refuser des mesures drastiques aujourd'hui mènerait à une totale défaite de la politique [des États-Unis] au Congo. »

276. Aussi surprenant que cela puisse paraître, dans ses Mémoires parus en 1962, Delarue déplore l'assassinat de Lumumba, et lui reconnaît certaines qualités. « Il s'était battu avec les ennemis de Lumumba, mais il n'admettait pas ce dénouement tragique. "Au fond, se dit-il, si Lumumba avait gouverné dix ans plus tard, et s'il avait eu davantage de maturité politique, il serait peut-être devenu un grand politicien. Tandis qu'après l'indépendance il a joué trop gros pour ses forces. Il a voulu rouler tout le monde pour mener sa propre barque à bon port, mais il n'était pas de taille ; il n'avait pas l'envergure de ces leaders asiatiques qui, grâce à leur neutralisme positif, arrivent à faire casquer aussi bien l'Occident que les pays de l'Est." » Michel Borri, *Nous… ces Affreux*, Paris, Galic, 1962, p. 197.

277. SPFAE, télégrammes de Dupret à Bruxelles, janvier 1961.

278. SPFAE, A 61, archives diplomatiques. 18.290 III, Congo, télégrammes en provenance d'Élisabethville (janvier-juillet 1961). Télégramme d'Élisabethville, le 24 janvier 1961. Dupret, le consulat belge au Katanga interroge Hazoume, lors de son séjour, sur les tendances lumumbistes de Youlou et son entourage – qui inquiètent et déroutent la diplomatie belge.

279. Arch. nat., 5 AG F / 1973, Congo, affaires internationales (1960-1961). Lettre de Charles Bonfils, membre du secrétariat d'État aux relations avec les États de la Communauté, à Rossard, Paris le 23 décembre 1960. « Communique renseignements dont la source peut être considérée comme bonne. »

280. SPFAE, A 61, archives diplomatiques. 18.290 III, Congo, télégrammes en provenance d'Élisabethville (janvier-juillet 1961). Télégramme d'Élisabethville, le 24 janvier 1961.

281. Arch. nat., 5 AG F / 2124, Congo « belge » (1958-1961). Note manuscrite au dos d'une copie d'une déclaration de Moïse Tshombé, septembre 1960.

282. Arch. nat., 5 AG F / 2128, Katanga, affaires politiques (1961-1964). Note de Thibau, chargé de mission au secrétariat général de la Communauté, pour Charles de Gaulle, Paris le 3 février 1961. 5 AG F / 2124, Congo « belge » (1958-1961). Note de Thibau, Paris le 3 février 1961.

283. CRDA, carton 86, Congo-Brazzaville, dossier 1961, dépêches AFP 4384 et 4386 les 8 et 10 février 1961.

284. Le 28 février 1961, une réunion tripartite s'est tenue dans la capitale katangaise pour préparer cette conférence de Tananarive. Les trois délégations se disent « Conscient[e]s de la menace d'établissement d'un régime de tyrannie communiste sur l'ensemble des territoires de l'ex-Congo belge ».

285. Archives Maurice Bat, dossier « renseignements ». Congo ex-belge et Katanga. Conférence de presse de Youlou sur l'affaire de Coquilhatville, Brazzaville le 26 avril 1961.

286. Arch. nat., 90 AJ 61, Congo-Léopoldville (1960-1964). Lettre du cabinet du président du Katanga à Youlou, Élisabethville le 29 avril 1961.

287. Paul Ribeaud, *Adieu Congo*, Paris, La Table ronde, 1961.

288. Paul Ribeaud, *Le Paria*, Fayard, 1973, p. 127.

289. Paul Ribeaud, *Le Paria*, Fayard, 1973, p. 141.
290. Arch. nat., 5 AG F / 2124, Congo « belge » (1958-1961). Télégramme officiel de Lambroschini au ministère des Affaires étrangères, Élisabethville le 3 août 1961. Munongo fait savoir dans sa déclaration que cette tentative d'enlèvement est la raison pour laquelle Tshombé a écourté son séjour brazzavillois.
291. Roger Trinquier, *La guerre moderne*, Paris, La Table ronde, 1961, et *Guerre, subversion, révolution*, Paris, Robert Laffont, 1968.
292. Jacques Duchemin, Jacques Le Bailly et Roger Trinquier, *Notre guerre au Katanga*, Paris, La Pensée universelle, 1963, p. 53 et 56.
293. Il est très vite distrait par d'autres missions qui ont pour objectif de le détourner de la direction des forces armées katangaises. Envoyé à Athènes en mars 1961, il comprend la manipulation dont il est l'objet et décide de démissionner de son contrat katangais. Au même moment et pour les mêmes raisons, Jacques Duchemin – le meilleur soutien de Trinquier au Katanga – est écarté de l'équipe gouvernementale, victime des mêmes intrigues belges. Les deux hommes finissent par mettre en procès Tshombé pour rupture unilatérale de contrat… et obtiennent réparation.
294. En mars 1961, le gouvernement central de Léopoldville expulse Michel Lambinet et Christian Jayle, auteur de la *Lettre de Brazzaville*, un brûlot qui dénonce la politique onusienne et léopoldvilloise à l'égard de Tshombé.
295. En juin 1958, Bistos a été chargé de la liaison entre le ministre de l'Information, Jacques Soustelle dont il est resté proche depuis la guerre, et le SDECE, dans le cadre d'une opération de propagande du service en Afrique du Nord.
296. SPFAE, A 61, archives diplomatiques. 18.290 III, Congo, télégrammes en provenance d'Élisabethville (janvier-juillet 1961). Télégramme d'Élisabethville, le 20 avril 1961. Les représentants officiels belges concluent : « Notre impression est que France ayant raté avec Trinquier pénétration au Katanga par porte de derrière, se présente en ce moment à l'entrée principale. »
297. Le personnel d'encadrement du consulat est essentiellement corse. Lambroschini est secondé par Franceschi.
298. Conor Cruise O'Brien, *Mission au Katanga*, Paris, Plon, 1964.
299. *Rapport de l'enquête parlementaire visant à déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba et l'implication éventuelle des responsables politiques belges dans celui-ci*, Bruxelles, 16 novembre 2001, p. 554, 562.
300. MAE, Afrique-Levant (1960-1965), Congo ex-belge, cb 1 (janvier-juin 1961). Télégramme de la direction Afrique-Levant à l'ambassade de France à Léopoldville, Paris le 4 mars 1961.
301. Garancher, agent général d'Air Cameroun à Brazzaville, est attaché commercial et représentant du Sud-Kasaï. Michel Moniot le remplace durant ses congés.
302. Arch. nat., 5 AG F / 2124, Congo « belge » (1958-1961). Note du SSEC, le 30 mai 1961. Les fonds qui alimentaient la trésorerie du représentant du Sud-Kasaï à Brazzaville sont virés du compte de Kalondji à la BNCI de Paris au compte de Kalondji à la BNCI de Brazzaville. Trois virements – entre autres – retiennent notamment l'attention du SSEC pour leurs sommes conséquentes : 15 millions, 14 millions et 4 millions et demi de CFA.
303. SHD, 10 T 171, Congo, renseignements (1960-1964). Note de renseignements du SCTIP, le 31 août 1961.
304. SHD, 6 H 81, mission militaire au Congo (1961-1964). Bulletin de renseignements, 2e bureau de la ZOM 2, Brazzaville le 13 avril 1961.
305. SHD, 6 H 81, mission militaire au Congo (1961-1964). Bulletin de renseignements, 2e bureau de la ZOM 2, Brazzaville le 21 avril 1961.
306. SHD, 6 H 81, mission militaire au Congo (1961-1964). Bulletin de renseignements, Brazzaville le 10 juin 1961.
307. Beaucoup de versions contradictoires ont été livrées sur le sujet. Voir Susan Williams, *Who killed Hammarskjöld?*, Londres, Hurst & Company, 2011.
308. MAE, NUOI 751, Conseil de sécurité, Affaire du Congo. Télégramme à l'arrivée de New York pour le

Quai d'Orsay, le 7 octobre 1961.
309. SHD, 10 T 650, Congo, SDECE (1959-1972). Bulletin de renseignements, le 11 août 1961.
310. SPFAE, A 61, archives diplomatiques. 18.290 III, Congo, télégrammes en provenance d'Élisabethville (juillet-décembre 1961). Télégramme d'Élisabethville, le 23 août 1961.
311. Youlou est d'autant plus virulent dans ses propos qu'il n'apprend le décès de « Mr H. » qu'à son retour à Brazzaville.
312. Archives Maurice Bat, dossier « renseignements ». Congo ex-belge, Katanga. Lettre de Youlou à Tshombé le 21 septembre 1961. On peut supposer, vu les recommandations de ce rapport, que le rédacteur principal est Maurice Bat, assisté par Bougère, Hazoume – et sans doute Mauricheau. Le style – et ses références – comme l'origine du document plaident en faveur de cette hypothèse.
313. Archives Maurice Bat, dossier « renseignements ». Congo ex-belge, Katanga. Lettre de Youlou à Tshombé le 21 septembre 1961.
314. Archives Maurice Bat. Note secrète de R. Lefèvre, *Propagande aux États-Unis*, le 2 juillet 1961. Dans le sillage du voyage aux États-Unis organisé pour promouvoir l'abbé Youlou comme un des fers de lance de l'anticommunisme en Afrique centrale, un projet d'agence d'information est proposé par un certain R. Lefèvre (agent du Bureau de recherches géologiques et minières), collaborateur de Maurice Bat. M. Anargyros, citoyen français et spécialiste du monde des médias anglophones et publicitaire, a pour mission de créer une agence d'information : *Equatorial Africa*. Elle fonctionne aux États-Unis au profit du Congo-Brazzaville. Il s'agit de mettre en place, de manière chiffrée et dans des frais raisonnables, un programme de propagande pour le monde anglo-saxon.
315. Ce choix d'Houphouët-Boigny pour le Congo fédéral est un écho direct à la querelle fédéraliste en AOF (théorie dite de la « balkanisation »). Il renouera avec cette théorie lors de la sécession biafraise (1967-1970).
316. Cette opération est l'occasion pour les services de renseignement français de savoir si Gizenga reçoit ses ordres des puissances communistes ou s'il joue son propre jeu : s'il est soutenu par les Chinois, les Égyptiens et sans doute les Tchécoslovaques, cette porte ouverte est un moyen de mesurer le degré de son alliance : simplement militaire, ou déjà intégralement politique.
317. Archives Maurice Bat, Congo ex-belge, Katanga, *Congo ex-belge, Katanga : les possibilités de la guerre psychologique et recherche d'une solution congolaise*. L'accusation des dollars est une attaque simultanée et combinée contre l'ONU et les États-Unis. Dans le bras de fer congolais, il est de notoriété publique que le gouvernement Adoula, fort malade, ne tient que porté à bout de bras par les Américains (lesquels cherchent un candidat pour le remplacer tant ils savent la carte Adoula épuisée à cette date).
318. Il remplace, à cette occasion, Belina : ce conseiller de Tshombé semble s'avère un agent multicartes qui renseigne notamment l'Est.
319. Arch. nat., 90 AJ 61, Congo-Léopoldville (1960-1964). Description sommaire du matériel déposé chez M. Hazoume (signée par Vrinots et Hazoume).
320. Arch. nat., 5 AG F / 3606, voyage officiel de Youlou, 20-23 novembre 1961. Télégramme de Charpentier au ministère des Affaires étrangères, Léopoldville le 13 novembre 1961.
321. Archives Maurice Bat, voyage officiel de Youlou en France. Aide-mémoire du 20 novembre 1961 remis par Youlou à de Gaulle.
322. Bob Denard et Pierre Lunel, *Bob Denard, le roi de fortune*, Paris, Édition n° 1. Bob Denard et Georges Fleury, *Corsaire de la République*, Paris, Robert Laffont, 1998.
323. Antoine Méléro, *La Main rouge. L'armée secrète de la République*, Paris, Éditions du Rocher, 1997.
324. Quelques jours plus tard, Denard est à nouveau sur le terrain, la Rhodésie. Après avoir été blessé en novembre 1961, il est forcé de regagner la France pour y recevoir des soins. Il repart au Katanga en février 1962 et y reste jusqu'à la chute finale d'Élisabethville.
325. Alain Renault, Maurice Robert, *Maurice Robert, « ministre » de l'Afrique*, Paris, Seuil, 2004, p. 168-169.
326. Dans ses Mémoires, Maurice Robert ne se prive pas de présenter Mauricheau-Beaupré comme jaloux de sa relation avec Denard, que les deux hommes semblent se disputer.

327. Joana Warson, *France in Rhodesia: French policy and perceptions throughout the era of decolonisation*, PhD, University of Portsmouth, 2013, p. 142-143.
328. University of Oxford, Bodleian Library of African and Commonwealth Studies, Rhodes House, MSS. Welensky. WP/231/4 n° 16-20. Lettre de Mauricheau à Parker, le 9 mai 1963.
329. University of Oxford, Bodleian Library of African and Commonwealth Studies, Rhodes House, MSS. Welensky. WP/231/4/21-22. Lettre de Mauricheau à Welensky, le 9 mai 1963.
330. Arch. nat., 5 AG F / 641, note de Mauricheau pour Foccart, le 10 juin 1963.
331. Arch. nat., 5 AG F / 1975, Congo, affaires politiques (1963). Dépêche diplomatique de Rossard, Brazzaville le 17 avril 1963.
332. SHD, 6 H 119, mission militaire française, Congo (1962). Bulletin de renseignements hebdomadaires pour la période du 4 au 10 décembre 1962. « Le vieux renard, dans son terrier de Boundji, ne se manifeste pas et attend son heure. Quelles sont ses intentions ? Les intimes eux-mêmes l'ignorent. » Youlou a nommé Opangault vice-président, aux dépens de Tchitchelle en 1961. Le chef du MSA devient ministre de la Justice et garde des Sceaux, mais finit par démissionner en 1962. L'abbé ne voulant pas perdre un si précieux atout le nomme ministre des Travaux publics… poste dont Opangault démissionne le 20 novembre 1962.
333. Arch. nat., 5 AG F / 1975, Congo, affaires politiques (1963). Note de Rossard au secrétariat général des Affaires africaines et malgaches, Brazzaville le 17 avril 1963.
334. Archives Est & Ouest, collection NT. Rapport d'Émile Bougère sur la révolution congolaise, 1963.
335. Arch. nat., 5 AG F / 1975, Congo, affaires politiques (1963). Télégramme diplomatique de Rossard au ministère des Affaires étrangères, Brazzaville le 11 juin 1963.
336. Jean-François Bayard, *L'État en Afrique, la politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006.
337. Rémy Bazenguissa-Ganga, *Les voies du politique au Congo*, Paris, Karthala, 1997. Norbert Élias, *La société de cour*, Paris, Flammarion, 1985.
338. Cette affaire n'est qu'un exemple parmi d'autres, mais il est sans conteste très significatif.
339. Florence Bernault, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale, Congo-Brazzaville, Gabon : 1940-1965*, Paris, Karthala, 1996, p. 354. « La rumeur disait qu'apostrophé un jour par un homme qui lui reprochait le pillage des ministres, N'Zalakanda répondit : "Vous n'êtes tous venus ici sur cette terre que pour nous accompagner. Nous sommes les seuls dignes de profiter des bienfaits du pouvoir." » Et des largesses du pouvoir, N'Zalakanda en profite : outre les sommes d'argent qu'il a amassées par sa position de ministre, il est connu pour avoir ouvert une boîte de nuit dans un immeuble concédé gratuitement par la municipalité de Brazzaville.
340. Rémy Bazenguissa, *Les voies du politique au Congo*, Paris, Karthala, 1997, p. 68. « Selon radio-trottoir, Gandzion justifiait son succès par la réplique suivante : "Je suis vilain, je suis balafré, mais mon argent me rend beau." »
341. SHD, 10 T 171, Congo, renseignements (1960-1964). Note de renseignements, « la fantaisie vestimentaire du président Fulbert Youlou », Brazzaville le 28 décembre 1962.
342. Arch. nat., 5 AG F / 1975, Congo, affaires politiques (1963). Télégramme diplomatique de Rossard au ministère des Affaires étrangères, Brazzaville le 13 juin 1963.
343. SHD, 10 T 646, Congo, situation politique (1954-1963). Bulletin particulier de renseignements sur le Parti démocratique congolais, Brazzaville le 12 août 1963.
344. Cette date ne doit rien au hasard : c'est celle qui avait été fixée par Youlou, lors de la réunion du 6 août, pour une nouvelle séance de la Table ronde au Palais.
345. SHD, 6 H 119, mission militaire française, Congo (1962). Bulletin de renseignements hebdomadaires pour la période du 4 au 10 décembre 1962.
346. SHD, 6 H 81, mission militaire française, Congo (1961-1963). Bulletin de renseignements hebdomadaires pour la période du 4 au 10 juin 1963.
347. Arch. nat., 5 AG F / 1975, Congo, affaires politiques (1963). Télégramme diplomatique de Rossard au ministère des Affaires étrangères, Brazzaville le 13 juin 1963.
348. Arch. nat., 5 AG F / 1975, Congo, affaires politiques (1963). Note du secrétaire général à l'attention du

président de la République, Paris le 7 février 1963 : « Dans ces conditions, seule l'habileté politique du président Youlou peut éviter des crises graves. » Cette note est écrite au retour de la visite de Foccart à Brazzaville en janvier 1963.

349. André Renault, Maurice Robert, *Maurice Robert, « ministre » de l'Afrique*, Paris, Seuil, p. 148.

350. Arch. nat., 5 AG F / 1978, Congo, crise avec le Gabon (1962).

351. SHD, 6 H 48, maintien de l'ordre au Congo (1956-1964). Rapports du colonel Volff, Brazzaville le 3 octobre 1962, et du lieutenant-colonel Petit (commandant la garnison française de Pointe-Noire), Pointe-Noire le 2 octobre 1962. Le constat des militaires français est sévère. Volff note : « Effondrement des autorités sauf Tchitchelle et dans une moindre mesure Youlou. Leur insuffisance s'est traduite par un transfert aux Français de toutes les questions délicates. » Petit parle de « pourriture » pour la police congolaise et de « mollesse » pour la gendarmerie congolaise.

352. SHD, 6 H 119, mission militaire française, Congo (1962). Bulletin de renseignements, Brazzaville le 28 septembre 1962. Youlou est irrité contre N'Zalakanda, ministre de l'Intérieur qui reste le témoin passif des exactions dans le quartier de Poto-Poto.

353. Ce changement ministériel, réalisé à la fin de l'automne 1962, ne prend officiellement effet que le 1er janvier 1963. Son adjoint, Goma, lui succède à ce poste et appelle pour le seconder le commissaire central de Brazzaville, Matingou.

3541. SHD, 6 H 48, maintien de l'ordre au Congo (1956-1964). Bulletin particulier de renseignements, Brazzaville le 11 octobre 1962.

355. SHD, 6 H 81, mission militaire française, Congo (1961-1963). Bulletin de renseignements, Brazzaville le 8 juin 1963. Les officiers français sont le lieutenant-colonel Jean, le commandant Piochelle et le capitaine Georges (remplaçant le lieutenant-colonel Vallenet, alité). Une prochaine réunion de ces responsables est fixée pour le 10 juin 1963.

356. SHD, 6 H 81, mission militaire française, Congo (1961-1963). Bulletin de renseignements, Brazzaville le 6 juillet 1963. La réunion a lieu en présence de N'Zalakanda, Mabiala, Batenga, Goma, Matingou, le lieutenant-colonel Jean, le capitaine Georges (remplaçant le lieutenant-colonel Vallenet) et le commandant Piochelle.

357. SHD, 6 H 81, mission militaire française, Congo (1961-1963). Bulletin de renseignement, Brazzaville le 6 juillet 1963.

358. SHD, 10 T 171, SCTIP, Congo, renseignements politique intérieure (1960-1964). Note de renseignements, Brazzaville le 27 décembre 1962. Youlou s'avère vivement impressionné par le rapport circonstancié du directeur de la Sûreté sur les événements dakarois et sur les éventualités d'un coup à Brazzaville.

359. SHD, 10 T 171, SCTIP, Congo, renseignements politique intérieure (1960-1964). Bulletin d'information secret de la direction de la Sûreté nationale, Brazzaville le 22 décembre 1962. La politique de filtrage de passeports pour les personnalités de l'UJC et de la CGAT, initiée en février 1960, est maintenue et offre depuis trois ans des résultats appréciables et appréciés par les policiers congolais. « De longue date, il a été constaté que l'attention apportée par la Sûreté aux demandes de passeports et aux déplacements gênait considérablement les activités de l'UJC. »

360. SHD, 10 T 171, SCTIP, Congo, renseignements politique intérieure (1960-1964). Bulletin spécial d'information de la direction de la Sûreté nationale, Brazzaville le 16 janvier 1963.

361. SHD, 6 H 119. Bulletin de renseignements, Brazzaville le 7 décembre 1962.

362. SHD, 10 T 650, SDECE, Congo (1959-1972). Bulletin de renseignements, le 8 mai 1963. Ce document de 5 pages (particulièrement épais pour un bulletin de renseignements) fait le point sur la recrudescence de l'activité de l'ambassade d'URSS et des activités communistes à Brazzaville comme à Léopoldville. La tactique soviétique consiste à coupler les activités syndicales et les mouvements de jeunesse des deux rives du fleuve Congo.

363. SHD, 6 H 119. Bulletin de renseignements, Brazzaville le 4 mai 1962.

364. SHD, 10 T 171, SCTIP, Congo, renseignements politique intérieure (1960-1964). Note de renseignements, Brazzaville le 7 décembre 1962. Débarqué à 9 h, Bat repart à 10 h 45 après une rapide

visite au Palais où N'Zingoula lui apprend son remerciement.
365. André Renault, Maurice Robert, *Maurice Robert, « ministre » de l'Afrique*, Paris, Seuil, 2004, p. 116-117. Maurice Robert dit qu'il relève son chef de poste de Brazzaville fin 1962 pour incompatibilité d'humeur avec son homologue. Sans citer de noms, il est facile de deviner qu'il s'agit de Bat et N'Zingoula… mais Robert confondant Bat et le chef de PLR, le colonel Pagniez.
366. SHD, 10 T 171, SCTIP, Congo, renseignements politique intérieure (1960-1964). Note jointe au bulletin spécial d'information de la direction de la Sûreté nationale, Brazzaville le 16 janvier 1963. L'hypothèse peut même être avancée que cette note a été inspirée sinon rédigée par Maurice Bat avant son renvoi, et qu'elle constituerait ainsi le point d'orgue des divergences de vues avec Youlou et N'Zingoula. En effet, parmi les recommandations, il est préconisé de réduire au maximum les dépenses pour la fête du 28 novembre [1962]. Partant de cette hypothèse, l'adjonction de cette note en annexe du second rapport de Goma prend un sens encore plus fort : le directeur de la Sûreté confirme les thèses de Bat et s'aligne sur sa position après son renvoi.
367. Archives Maurice Bat. Lettre de Youlou à Bat, Brazzaville le 30 mars 1963. « Monsieur, je vous remercie des informations que vous avez bien voulu me donner dans votre lettre du 14 février dernier. En raison de l'importance du travail auquel il doit faire face, le déplacement de M. GOMA ne peut être envisagé pour l'instant. De plus, il n'est pas nécessaire que vous m'adressiez les documents annoncés. » Cette lettre consomme les dernières tentatives d'informer l'abbé Youlou, documents à l'appui, de la gravité de la situation.
368. Arch. nat., 19990042/6, dossiers individuels RG (section financière) 12982 et 12983 de Maurice Bat et Claude Gérard. APP, 1 W, dossier 89938 de Maurice Bat.
369. Les titres des trois journées révolutionnaires ont été volontairement repris des expressions de Rémi Boutet, *Les Trois Glorieuses ou la chute de Fulbert Youlou*, Dakar, Chaka, 1990, 191 p., chapitres VII, VIII et IX.
370. La légende veut qu'ils choisissent avec leurs autres compagnons un endroit discret : le cimetière de Tsiémé où ils tiennent une réunion de travail de 20 heures à 21 heures.
371. Sur la route, la garde à cheval charge la foule à l'Hôtel de ville.
372. Ockiemba refuse et veut éviter à tout prix l'affrontement ; mais, aphone, ne peut pas faire passer son mot d'ordre. Il confie alors le haut-parleur à Ikamba qui conforte la foule dans son projet. La position d'Ockiemba s'explique du fait qu'il se doutait de ce qui lui est alors confirmé : Youlou demande l'assistance militaire française.
373. Arch. nat., 5 AG F / 1973, Congo-Brazzaville, « Révolution congolaise » (août 1963-février 1964). Lettre de Faup, délégué du SCTIP au Congo, au préfet Parsi, directeur du SCTIP, Brazzaville le 22 août 1963.
374. Une autorisation spéciale, visée par la Sûreté, est nécessaire pour débarquer au beach. Si la menace reste floue, les services de sécurité sensibilisés aux relations de l'UJC avec les jeunesses du MNC-L, les correspondants de la FMJD et l'ambassade d'URSS, veulent prévenir tout danger de contagion aggravante.
375. Rémi Boutet affirme qu'il prête serment à minuit sur les tombes du cimetière de continuer la lutte dans l'union.
376. Aucune violence ou agression antifrançaise ni anti-Blancs n'est relevée. Les troupes de la Communauté ne sont pas considérées comme des ennemis politiques : le mouvement vise très précisément les élites politiques congolaises, membres du gouvernement, parlementaires et leur suite.
377. Youlou déclare à 12 h : « En raison de la gravité de la situation, je prends en mon nom personnel les pouvoirs civils et militaires. Un Comité restreint, placé sous l'autorité du chef de l'État, aura pour tâche le rétablissement de l'ordre, la reprise du travail et la mise en place de réformes qui s'imposent. » À 15 h, un nouveau message est diffusé à Radio-Congo dans lequel le président fait savoir qu'il n'a pas l'intention de démissionner.
378. Opangault et Tchitchelle représentent, avec Youlou, le triumvirat qui lui a permis un équilibre politique efficace pour couvrir tout le territoire et faire accepter son autorité. Quant à N'Zalakanda, l'abbé ne veut pas sacrifier ses fidèles sous la pression de la rue, de peur de perdre aussi le soutien des siens.

Youlou ne voit pas que N'Zalankanda s'est rendu insupportable à la majorité des Lari. Quant à Opangault, il est revenu de France le 14 août au matin en apprenant les événements de la veille. Accueilli par quelques fidèles et le général Kergaravat à l'aéroport, Opangault est amené aussitôt au Palais.
379. Le capitaine Mountsaka, premier chef du 1er bataillon des FAC. Le capitaine Mouzabakani est Kongo-Lari et un neveu de Youlou. Il fait figure de numéro 2 des FAC, juste derrière Mountsaka. L'abbé a envoyé Mouzabakani se former en France d'où il revient lieutenant, et l'a ensuite nommé à un poste important au sein de l'armée congolaise, espérant, dans le cadre de la reprise en main des FAC, disposer d'un familier à ce poste.
380. N'Sika et Mabila représentent la gendarmerie. Pour l'abbé, le choc est violent : N'Sika et Mountsaka étaient les officiers congolais sur qui Youlou misait pour assurer la fidélité respective de la gendarmerie et de l'armée. Ils faisaient partie, encore au début du mois, des réunions sécuritaires à la présidence, aux côtés de leurs homologues français.
381. Rémy Bazenguissa, *Les voies du politique au Congo*, Paris, Karthala, 1997, p. 67-69. Le sociologue congolais montre avec précision le rôle de la rumeur dans les mots d'ordre populaires au cours de la révolution d'août 1963, tout particulièrement la journée du 15.
382. Une amie notoire de l'ex-président et certains membres de la famille de Youlou qui résident dans les Brazzavilles noires sont traqués et molestés, leurs biens pillés et leur case brûlée. Plus tôt c'est le domicile de N'Zalakanda qui a été l'objet de représailles populaires. SHD, 6 H 48, maintien de l'ordre, Congo (1956-1964). Rapport du colonel Volff, Brazzaville le 21 août 1963. « On signale qu'au village de BARATIE, M. TOUNDE NERE, conseiller politique de YOULOU, aurait été décapité alors qu'il tentait d'interdire à une foule hostile, l'entrée de sa maison. »
383. Cette équipe est composée d'hommes d'expérience (comme Bicoumat à l'Intérieur) et de jeunes techniciens (comme Édouard Babacas aux Finances, Paul Kaya à l'Économie nationale, le docteur Ngabila à la Santé ou encore Lissouba – premier docteur ès-sciences au Congo – à l'Agriculture).
384. Philippe Gaillard, *Foccart parle*, t.1, Paris, Fayard/Jeune Afrique, p. 274 et 275 (« Où l'on reparle de la pêche en Méditerranée – et de son incidence sur la chute de l'abbé Youlou »).
385. Comédie policière de Georges Lautner (1971), avec Jean Yanne, Mireille Darc, Michel Constantin et Bernard Blier.
386. SHD, 6 H 48, maintien de l'ordre, Congo (1956-1964). Rapport du général Kergaravat, Brazzaville le 30 décembre 1963.
387. SHD, 6 H 48, maintien de l'ordre, Congo (1956-1964). Rapport du général Kergaravat, Brazzaville le 30 décembre 1963. Dans la matinée, les quartiers africains de Poto-Poto et Bacongo sont quadrillés par l'armée. Dans l'après-midi, les militaires sont envoyés pour arrêter une poussée de manifestants, suite aux déclarations hostiles de Youlou.
388. Archives Est & Ouest, collection NT. Rapport d'Émile Bougère sur la révolution congolaise, 1963.
389. S'il arrive bien dans ce vol, il convient de souligner qu'il arrive alors dans le même avion qu'Opangault.
390. Archives Est & Ouest, collection NT. Rapport d'Émile Bougère sur la révolution congolaise, 1963. 80 000 tracts portant la déclaration du 14 août du président congolais sont imprimés pour être jetés sur les agglomérations vers 6 ou 7 heures du matin. Le 14 août au soir, une réunion des leaders syndicalistes se tient chez Massamba-Débat, où il est décidé d'obtenir la démission de N'Zalakanda.
391. Arch. nat., 5 AG F / 646, Haute représentation, Congo-Brazzaville (1960-1970). Copie de la lettre personnelle de Rossard au ministre des Affaires étrangères, Brazzaville le 9 septembre 1963.
392. Philippe Gaillard, *Foccart parle*, t.1, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1997, p. 241. « Vous [Foccart] étiez sur la même longueur d'ondes [avec Messmer]… – Pas toujours exactement. Ni quand il était aux Armées ou aux DOM-TOM, ni quand il fut Premier ministre. » Les motivations de Messmer sont à comprendre à plusieurs degrés. Le premier répond à des considérations militaires et humaines : il partage l'avis du général Kergaravat quant aux risques d'effusion de sang. Mais il n'est pas à exclure des considérations politiques : il est notoire que Messmer, ancien administrateur colonial (qui fut notamment haut-commissaire au Cameroun et partisan de l'élimination de l'UPC), ne partage pas toutes les options de la politique de Foccart

en Afrique. Il considère que, puisque les indépendances sont intervenues, l'armée française ne doit pas être au chevet des gouvernements africains. Dans le même esprit, il refusera de déclencher l'opération « Somme » au Niger en avril 1974 pour sauver Hamani Diori, victime d'un coup d'État.
393. Arch. nat., 113 AJ, crises africaines (1963-1965). Dossier Youlou, transcription du poste « Babouin » le 15 août 1963.
394. SHD, 6 H 48, maintien de l'ordre, Congo (1956-1964). Rapport du général Kergaravat, Brazzaville le 30 décembre 1963.
395. Ici Bougère fait une confusion éloquente : N'Zingoula est directeur de cabinet à cette date, et Goma directeur de la Sûreté. Mais l'omnipuissance et l'omniprésence de N'Zingoula dans la direction des affaires de police jusqu'à la chute de l'abbé fait de lui le maître réel de la police congolaise.
396. Arch. nat., 113 AJ, crises africaines (1963-1965). Dossier Youlou, transcription du poste « Babouin » le 16 août 1963.
397. Philippe Gaillard, *Foccart parle*, t.1, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1997, p. 274-275.
398. Citation empruntée au discours du ministre Albert Sarraut à Constantine le 22 avril 1927 qui a servi, depuis lors, de slogan à l'anticommunisme colonial.
399. Arch. nat., 5 AG F / 1977, Congo, affaires internationales (1962-1964). Note de Mauricheau, s.l.n.d.
400. Sur ce sujet, comme sur d'autres, le regard de Mauricheau est pour le moins partisan et contestable : « La corruption de certains ministres ne peut être contestée. Mais la corruption, même exploitée par des procès télévisés, est une idée de blanc, et n'a pas cours en brousse, laquelle, de surcroît n'est pas couverte par une télévision qui ne dépasse pas le périmètre de Brazzaville. »
401. SHD, 10 T 650, Congo, SDECE (1959-1972). Bulletin de renseignements, le 24 août 1963. Le SDECE partage cette opinion, considérant, au lendemain des journées révolutionnaires, la situation et les chances politiques de Youlou. « Selon des renseignements récents, l'atmosphère à Brazzaville n'est pas anti-Youlou. D'une façon générale on pense, mise à part l'extrême fantaisie dont il a fait preuve au cours de sa vie privée, qu'il était un homme d'État compétent et dans tous les cas le plus valable. »
402. SHD, 10 T 650, SDECE, Congo (1959-1972). Notice d'information sur l'activité communiste et les émeutes au Congo-Brazzaville, Paris le 26 septembre 1963.
403. Arch. nat., 113 AJ, dossier YF. Lettre du commandant Pagniez, chef du PLR (SDECE) au commandant Robert, chef du secteur N, Brazzaville le 17 septembre 1963.
404. Arch. nat., 113 AJ, dossier YF. Lettre de « M. », le 16 septembre 1963.
405. Arch. nat., Paris, 90 AJ 66, Congo-Léopoldville (1965-1967). Lettre de Tshombé à M. de Mitchell, Madrid le 19 novembre 1963. Le nom de Saar-Demichel est improprement orthographié, mais l'adresse correspond bien à celle de Demichel.
406. Arch. nat., 113 AJ, dossier YF. Lettre de Maurice Robert à Jacques Foccart, Paris le 9 octobre 1963.
407. Arch. nat., 90 AJ 53, Congo-Brazzaville (1963-1964). Mémorandum de Lobelt sur la réunion des Congolais à l'étranger.
408. Arch. nat., 90 AJ 53, Congo-Brazzaville (1963-1964). Lettre de Lobelt à Houphouët-Boigny, Paris le 26 février 1964. Lobelt quitte ensuite les affaires congolaises pour solliciter un poste à Paris d'agent de liaison avec les chefs d'État africains et malgache. Arch. nat., 90 AJ 62, Congo-Léopoldville (1964). Lettre de Jean-Marie Lobelt à Tshombé, Paris le 11 septembre 1964. À la fin de l'été 1964, Lobelt sollicite auprès du gouvernement de Tshombé un poste de conseiller économique et financier, ou un poste de conseiller diplomatique à l'ambassade congolaise à Paris.
409. Arch. nat., 113 AJ, dossier YF. Feuille de route de l'opération.
410. Au regard des rapides du fleuve Congo, ce moyen d'exfiltration semble dès le départ condamné.
411. En août 1963, lors de la prise de la prison par les révolutionnaires, il ne doit sa survie qu'à son absence du Congo. Sa femme fait passer des messages à Youlou : le gouvernement révolutionnaire, au courant de ses agissements, la fait surveiller.
412. Dans tous les cas, il est recommandé que ni Hazoume ni les membres d'exploration ne jouent de rôle opérationnel postérieur, afin de ne pas compromettre la bonne exécution de l'opération.
413. Arch. nat., 113 AJ, dossier YF. Fiche du service Action sur l'opération « Austerlitz », Paris le

18 décembre 1963.
414. Arch. nat., 5 AG F / 1979, Congo-Brazzaville, affaires politiques (janvier-juin 1964). Dépêche de l'ambassadeur René Lalouette au ministère des Affaires étrangères, Brazzaville le 5 juin 1964. En juin 1964, l'ambassadeur de France constate la recrudescence du personnel CIA à l'ambassade de Brazzaville : notamment le rôle de David A. Mac Donough et Glen Munro, *CIA officers* sous couverture respectivement de deuxième et troisième secrétaire d'ambassade, et de Richard C. Spurgin, agent détaché temporairement à la CIA sous couverture de deuxième secrétaire.
415. Arch. nat., 5 AF F / 1976, Congo Brazzaville, « Révolution congolaise » (août 1963-février 1964). Notes du SCTIP du 29 août et du 3 septembre 1963. Les sources du SCTIP, décapité par le renvoi du commissaire Pointud, semblent provenir du SDECE.
416. Arch. nat., 5 AG F / 1976, Congo-Brazzaville, « Révolution congolaise » (août 1963-février 1964).
417. 90 AJ 53, Congo-Brazzaville (1963-1964). Lettre de Sinda à Lettéron, Brazzaville le 12 janvier 1964. Sinda demande à Lettéron de s'occuper de Rivierez, tandis qu'il s'occupe d'Inquembert.
418. Arch. nat., 5 AG F / 1976, Congo-Brazzaville, « Révolution congolaise » (août 1963-février 1964). Notes de Bouteiller, Paris les 7 et 8 février 1964.
419. Les résultats officiels font état d'une forte abstention et de nombreux bulletins blancs, ainsi que du mécontentement évident de nombreux électeurs face aux listes uniques qui leur ont été imposées en dernière minute, sous la pression des forces syndicales. Massamba-Débat, conscient de cette impopularité, dissout le 4 février 1964 les conseils municipaux de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.
420. SHD, 10 T 647, Congo, situation politique (1964-1966). Bulletin particulier de renseignements, Brazzaville le 10 février 1964.
421. Les efforts de Lettéron aboutissent aux lendemains de Mai-68 avec la création de l'UNI.
422. Arch. nat., 90 AJ 65, Congo-Léopoldville (1966). Une série d'aérogrammes, signés par un certain « Nuny », adressés depuis Léopoldville, et datés de juin 1963 à juin 1964, matérialise cette source de renseignements qui intéresse les deux Congo. C'est l'époque de la collaboration parisienne de Lettéron et de Martial Sinda (Albertine, la femme de Martial Sinda, est nommément citée dans les messages).
423. Arch. nat., 90 AJ 53, Congo-Brazzaville (1963-1964). Collection des *Vérités sur le Congo. Bulletins d'information sur le Congo-Brazzaville*, édités par le Comité antifasciste de défense des libertés congolaises, éditorial du n° 1.
424. Arch. nat., 90 AJ 51, Congo-Brazzaville (1965-1980). Collection de *La Résistance*. Ce journal, identité essentielle du FNR (Front national de la Résistance), semble composé de véritables agents proyoulistes au Congo. On peut émettre l'hypothèse, vu la date avancée de la publication, que c'est un libelle financé par -Léopoldville, en liaison avec Bernard Kolelas, Antoine Hazoume et Philippe Lettéron.
425. Pierre-Michel Durand, *L'Afrique et les relations franco-américaines des années soixante, aux origines de l'obsession américaine*, Paris, L'Harmattan, 2007.
426. Gbenye (installé à Brazzaville) est nommé chef de l'État et président du Conseil, tandis que Soumialot (en poste à Albertville et dans le Kivu) est nommé ministre de la Défense. Pour être complet, le paysage de la rébellion se constitue également du mouvement de Pierre Mulele, très actif dans la zone du Kouilou.
427. Roger Faligot, *Tricontinentale*, Paris, La Découverte, 2013.
428. Arch. nat., 5 AG F / 1977, Congo-Brazzaville, affaires internationales (1962-1964). Télégramme de Rossard au ministère des Affaires étrangères, Brazzaville le 19 juin 1964. Le centre de formation du CNL est distinct du camp de réfugiés de Gamboma (région des Hauts Plateaux).
429. Deux officiers égyptiens, le général de division Mahmoud Alhamzaoui et le lieutenant-colonel Hassan Yatta Nagib, sont envoyés en mission à Brazzaville, où ils débarquent le 27 mars 1964. Ils résident au Palais présidentiel. Ces deux conseillers techniques sont chargés de proposer un plan de réorganisation des forces de sécurité congolaises. Il semble que l'efficacité de leur mission soit relativement nulle au vu des plaintes des Congolais à leur sujet qui trouvent eux-mêmes que les deux officiers égyptiens exagèrent.
430. Arch. nat., 90 AJ 64, Congo-Léopoldville (1965). Brochure biographique de propagande.
431. Arch. nat., 90 AJ 61, Congo-Léopoldville (1961-1964). Note sur le séjour à Londres de M. Moïse Tshombé. *Adress by President Tshombe to the House of Lords*, London 8th April, 1964. Le discours «

Réconciliation et Progrès » est prononcé par Tshombé une première fois à Chatten House devant le Royal Institute of International Affairs, et une seconde devant la Chambre des Lords. « [Tshombé] a eu l'occasion de prendre contact avec de nombreuses personnalités gouvernementales ainsi qu'avec les milieux de la presse qui lui ont été – dans l'ensemble – favorables. Cette visite semble prouver que les autorités britanniques tiendraient – dans l'éventualité d'événements futurs au Congo – à ménager M. Tshombé. »
432. Arch. nat., 90 AJ 61, Congo-Léopoldville (1961-1964). Note sur le voyage de M. Moïse Tshombé au Mali, Paris le 13 juin 1964.
433. Arch. nat., 90 AJ 61 et 62, Congo-Léopoldville (1961-1964). Ses articles paraissent, de juin à août dans *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, *Le Républicain lorrain* (juillet 1964), *France-Soir* (juillet et août 1964) et *Paris-Presse l'Instransigeant* (août 1964). Ses clichés sont réalisés pour *Paris Match* (juin 1964).
434. Paul Ribeaud, *Le Paria*, Paris, Fayard, 1973, p. 192. Toutefois, par la suite, les considérations politiques de Ribeaud se démarquent de celles de Mauricheau et Tshombé après cette rencontre. Ribeaud plaide pour une alliance entre Tshombé et Soumialot, contre Mobutu et le groupe de Binza proaméricain. Il n'obtient finalement pas gain de cause, tant le franchissement de la ligne traditionnelle anticommuniste tracée depuis l'affaire Lumumba constitue une stratégie aussi fragile que byzantine dans la position qu'occupe Tshombé. Devenu Premier ministre, il ne peut plus négocier avec les sécessionnistes.
435. Cette opération de propagande à l'attention du général de Gaulle sera rééditée dans le cadre de la sécession biafraise avec la campagne d'opinion autour du génocide. Joël Calmettes, *Histoires secrètes du Biafra. Foccart s'en va-t-en guerre*, film documentaire (55 mn), 2001.
436. Le capitaine Bouan, qui a intégré le SDECE en 1962 à la sortie de la guerre d'Algérie, et s'oriente imédiatement vers le secteur N, effectue sa première mission en Afrique à Léopoldville. Homme de confiance de Maurice Robert, il terminera sa carrière comme chef du secteur N près d'un quart de siècle plus tard après avoir eu les postes prestigieux de Yaoundé et Abidjan.
437. Arch. nat., 5 AG F / 2135, Congo-Léopoldville, affaires intérieures (juin-août 1964). Note de la préfecture de police, Paris le 7 juillet 1964. Maurice Herscu, directeur de la Société de représentation (48, rue de Londres, Paris 9[e] arr.), a sollicité un visa à l'ambassade du Congo à Paris pour rejoindre Tshombé. Empêché par les autorités belges de rejoindre Tshombé, il n'a finalement pas pu se joindre à sa suite le 26 juin 1964, pour Léopoldville. Le visa est finalement accordé à Paris à Maurice Herscu. Vu sa qualité de correspondant du SDECE et sa position influente en tant que trafiquant d'armes, les autorités belges n'ont-elles pas cherché, en le retardant, à faire un croche-pied aux ambitions françaises pour rappeler leur priorité au Congo ?
438. Arch. nat., 90 AJ 62, Congo-Léopoldville (1964). Lettre manuscrite de Mauricheau à Tshombé, Abidjan le 15 novembre 1964.
439. Arch. nat., 90 AJ 62, Congo-Léopoldville (1964). Liste de codes individuels et pseudonymes.
440. Lettéron propose la « nationalisation des moyens », c'est-à-dire du matériel de combat. Une des solutions les plus visibles proposée serait « l'africanisation » des C-130 (s'inspirant de l'expérience camerounaise). Du reste, les mercenaires constituent paradoxalement un excellent biais pour africaniser le conflit : ils interviennent en qualité d'armée privée commandée par Léopoldville, et non officiellement comme une mission militaire étrangère. Il n'en reste pas moins que cette solution militaire très souple est directement investie par différents intérêts.
441. Cette référence est suivie de la mention : « lettre à *D* (utilisation Roger). » Qui est D. ? S'agit-il de Delarue ? La question mérite d'être posée quand on sait que Bougère est réactivé à la même époque sur le dossier congolais. Il est toutefois impossible d'aller plus loin dans cette hypothèse.
442. Jacques Foccart et Philippe Gaillard, *Foccart parle*, t. 1, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995, p. 310.
443. Loys Dechamps, « Boubou 1[er], Vice-Roi du Congo », *Le Crapouillot*, n° 29, mars-avril 1974, p. 45-48.
444. Pierre de Villemarest, *L'espionnage soviétique en France*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1969.
445. SHD, 10 T 647, Congo, situation politique (1964-1966). Bulletin particulier de renseignements du 2[e] bureau de la ZOM 2, Brazzaville le 24 juillet 1964. Parmi les conseillers de Tshombé, deux fervents partisans de Youlou sont identifiés par le service de renseignement militaires comme susceptibles de lui

apporter une aide efficace. Ce sont Hazoume et Vincent. Ils doivent « pousser » à une action rapide.
446. Arch. nat., 5 AG F / 1977, Congo-Brazzaville, affaires internationales (1962-1964). Télégramme de Rossard au ministère des Affaires étrangères, Brazzaville le 11 juillet 1964.
447. D'après les informations de l'ambassade de France à Léopoldville, les conjurés comptent sur les Portugais pour leur procurer des armes qui doivent transiter par le Cabinda. Ils se disent assurés de la neutralité et même du concours d'une partie de la gendarmerie et de l'armée. Des contacts auraient été pris avec l'ambassade américaine selon Rossard.
448. Arch. nat., 90 AJ 53, Congo-Brazzaville (1963-1964). Note sur le Congo-Brazzaville, le 8 juillet 1964. Lettre de Youlou à Charles de Gaulle, Brazzaville le 14 juin 1964.
449. Arch. nat., 90 AJ 53, Congo-Brazzaville (1963-1964). Pli pour Mauricheau-Beaupré, « Mauvaises nouvelles ». On peut estimer que sa date est le 11 août 1964. « 26 colis ont été saisis avant-hier à Bako (à 120 km de Brazzaville). » L'opération a été victime d'une fuite : les pirogues transportant le matériel étaient attendues de l'autre côté de la rive. En outre, un agent de la Sûreté de Brazzaville en place à Léopoldville a obtenu une photocopie de documents importants, qui sont désormais entre les mains des responsables politiques de Brazzaville, sans que l'on sache de quels papiers il s'agit précisément. Youlou n'est pas dans l'immédiat libéré, le Bureau politique s'y oppose tant que l'armée française sera présente sur le territoire congolais. Le pli se conclut par les mots suivants : « Les gars sont découragés et inquiets. Plusieurs sont sur la sellette et l'on craint des arrestations. Vous tiendrai au courant. PS : Antoine est prévenu. »
450. Arch. nat., 5 AG F / 1980, Congo-Brazzaville, affaires politiques (juillet-décembre 1964). Note de Bouende, Paris le 7 septembre 1964.
451. Arch. nat., 5 AG F / 2136, Congo-Léopoldville, affaires intérieures (septembre 1964). Télégramme de Rossard au ministère des Affaires étrangères, Brazzaville le 4 septembre 1964. Le cargo algérien *Ibn Khaldoun* a accosté à Pointe-Noire le 3 septembre : un agent de l'ambassade algérienne suit sur place le débarquement de 200 tonnes d'armes, munitions et matériel militaire, pris en charge par l'armée congolaise. Sans doute s'agit-il de matériel à destination de la rébellion du CNL.
452. Le service de renseignement égyptien a su profiter et abuser, pour la constitution de ce réseau, de la francophilie du délégué de l'Unesco au Congo, M. Najman. Ce Yougoslave, sans doute dupe des manœuvres du SR égyptien, est un partisan notoire de l'apprentissage du français.
453. Arch., nat., 5 AG F / 1980, Congo-Brazzaville, affaires politiques (juillet-décembre 1964). Note de Decheix pour le président de la République, Paris le 27 novembre 1964.
454. Arch. nat., 5 AG F / 1980, Congo-Brazzaville, affaires politiques (juillet-décembre 1964). Séries de communications de renseignements du commandant Robert et du commissaire Verger à Decheix (et ponctuellement à Le Bellec).
455. Arch. nat., 5 AG F / 1981, Congo-Brazzaville, affaires politiques (1965). Note de Decheix pour Plantey, Paris le 7 janvier 1965.
456. Arch. nat., 5 AG F / 1981, Congo-Brazzaville, affaires politiques (1965). Lettre attribuée au préfet Parsi, directeur du SCTIP, à Foccart, Paris le 18 février 1965. Parsi part en février 1965 en mission au Vatican pour s'entretenir de la montée du communisme en Afrique. Le Congo est l'épicentre des conversations. Le rapport de Parsi est adressé à la Secrétairerie d'État et à la Sacrée Congrégation de la Propagande.
457. Pierre Lunel, *Bob Denard, le roi de fortune*, Paris, Édition n° 1, 1991, p. 275.
458. Arch. nat., 90 AJ 66, Congo-Léopoldville (1965-1967). Rapport du commandant Denard pour la création et l'organisation d'un BMI (P/1) et d'un BEI (P/2), Léopoldville le 26 décembre 1964. Lettre du commandant Denard à Mobutu, les 27 et 28 décembre 1964.
459. Arch. nat., 90 AJ 63, Congo-Léopoldville (1965). Lettre d'Hazoume (alias André), Léopoldville le 2 mars 1965. Hazoume suit de près l'affaire : « [Denard] : après le retour du porteur, il nous sera possible de savoir dans quel cadre situer Bill. »
460. Walter Bruyère-Ostell, *Dans l'ombre de Bob Denard. Les mercenaires français de 1960 à 1989*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2014.
461. Arch. nat., 90 AJ 63. Lettre codée de Bill [Denard] à Lettéron, s.l.n.d. (estimée courant mars 1965).

462. Arch. nat., 90 AJ 63, Congo-Léopoldville (1965). Note des deux entretiens de Lettéron avec Français, ou « Stendhal, le Quai et moi », Paris le 1er avril 1965.
463. Arch. nat., 5 AG F / 2146, Congo-Léopoldville, coopération avec la France (1965). Télégramme officiel de Kosciusko-Morizet au ministère des Affaires étrangères, Léopoldville le 15 janvier 1965. Arch. nat., 90 AJ 63, Congo-Léopoldville (1965). Lettre dactylographiée de Lettéron, le 28 juin 1965. Au fil des mois, l'ambassadeur ne semble pas gagner plus en autorité sur cette équipe, malgré la nouvelle étiquette « Affaires étrangères » qui habille le mandat de Lettéron. C'est ainsi que ce dernier se voit disputé par Kosciusko-Morizet en juin 1965 : « François [Thielemans] n'est pas venu seul, lundi dernier, il y avait quelqu'un que vous connaissez bien qui est déjà venu plusieurs fois ici [Mauricheau ?]. Vous auriez dû me prévenir. Il y a trop de choses qui se passent derrière moi. Je n'aime pas ça du tout. Il va falloir que ça change. »
464. Arch. nat., 90 AJ 63, Congo-Léopoldville (1965). Thermocopie de la note de Lettéron, le 22 janvier 1965.
465. Arch. nat., 90 AJ 63, Congo-Léopoldville (1965). Lettre manuscrite de Mauricheau-Beaupré, « samedi 13 h », en plein cœur de l'affaire Lettéron.
466. Ce même Jean Français quitte quelques semaines plus tard Paris pour devenir ambassadeur de France à Bangui (premier diplomate de carrière à – enfin – remplir cette fonction).
467. Leuwen, attaché de cabinet au ministère de l'Intérieur, démissionne car il se voit confier un travail qui lui déplaît. Il incarne la pureté romantique. Il quitte alors Nancy pour Paris. Son père, disposant de plusieurs voix au Parlement, y déclenche un combat contre le gouvernement en se servant de l'incident de son fils (il finit par essuyer un demi-échec). Pour Lettéron, le message est clair et fait mouche : « Ce qui signifie qu'on se sert de moi pour créer l'incident. »
468. Arch. nat., 90 AJ 63, Congo-Léopoldville (1965). Note des deux entretiens de Lettéron avec Français, ou « Stendhal, le Quai et moi », Paris le 1er avril 1965.
469. Lettéron, joueur, cherche à avoir le dernier mot. Alors que Français le raccompagne à la fin de l'entretien, il le salue en précisant poliment qu'il espère avoir le plaisir de le revoir à Bangui où il vient d'être nommé ambassadeur. Le jeune homme – suffisamment fier de sa réponse pour conclure son compte-rendu à Foccart sur ce point – lui jette : « Avant, je relirai Stendhal. »
470. J.Y. Alquier a été précédemment membre de la section du Conseil économique et a appartenu au cabinet de la présidence du Conseil. Arch. nat., 90 AJ 63, Congo-Léopoldville (1965). Chemise verte. Base de proposition d'action aboutissant à la formation de quinze à vingt fonctionnaires d'autorité pour le gouvernement du Congo-Léopoldville, le 16 décembre 1964. Lettres et notes d'Alquier, les 24 décembre 1964, 7 janvier 1965 et s.l.n.d.
471. Arch. nat., 90 AJ 63, Congo-Léopoldville (1965). Lettre d'Alquier, le 24 décembre 1964 : « À vous de mettre cela à la sauce Moïse et, avec l'avis de votre ami, de formuler la demande qu'il adresse en fin de lettre à Triboulet [ministre délégué à la Coopération]. »
472. Tshombé tient énormément à cette coopération, et s'attache à offrir tout le « standing ministériel » à cette modeste équipe (villa, voiture, bureau). Selon Lami, toutes ces « attentions et prévenances au-delà de ma modeste personne honorent la France et le général de Gaulle. » La réalité de l'action de cette mission reste tributaire des conditions générales de travail au Congo. « Le fait que la villa soit inhabitable faute de mobilier, que la voiture soit en panne depuis quatre semaines, que mon bureau fonctionne sans secrétaire et avec un téléphone muet, tout cela n'enlève rien à la confiance et à la considération que me manifeste M. Tshombé et, tout en m'assimilant à bon nombre de ministres qui ne sont pas mieux lotis que moi, apporte à mon action le piment et le stimulant qui lui évitent l'enlisement dans la facilité et le fonctionnarisme. » Pierre-Michel Durand, *L'Afrique et les relations franco-américaines des années soixante, aux origines de l'obsession américaine*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 311.
473. Arch. nat., 90 AJ 63, Congo-Léopoldville (1965). Note manuscrite de Pierre Lami, Léopoldville le 5 mai 1965 à 16 h 30. Tout laisse à penser que ce document est adressé à Lettéron, à charge pour lui d'intercéder auprès de Tshombé pour accélérer la manœuvre.
474. La notion de Bas-Empire renvoie simultanément à l'Empire Kongo des XVIIe-XVIIIe siècles et à la fin de

l'Empire romain aux IIIe-Ve siècles.
475. Arch. nat., 90 AJ 63, Congo-Léopoldville (1965). Note de Lettéron pour une conversation entre Godley (ambassadeur des États-Unis à Léopoldville) et Tshombé. Le Premier ministre – sous l'influence de Lettéron – est à ce sujet on ne peut plus clair : la réforme de l'administration congolaise est inutile, car on ne peut « tenter de réformer une machine qui n'existe pas, ce qui est absurde ».
476. Arch. nat., 90 AJ 63, Congo-Léopoldville (1965). Note de Lettéron pour une conversation entre Godley (ambassadeur des États-Unis à Léopoldville) et Tshombé. Comble de l'ironie, le Premier ministre n'hésite pas à faire œuvre de pédagogie auprès de l'ambassadeur américain pour solliciter son assistance économique dans ce projet.
477. Dans cet état d'esprit, Charles de Gaulle est naturellement le « Big Father ».
478. Léon M'Ba aurait pu jouer ce rôle… mais toujours de manière très discrète : le président veut maintenir une ligne diplomatique isolationniste pour le Gabon. C'est donc au président tchadien d'assumer le rôle public de relais diplomatique de la ligne africaine du RDA. Dès qu'il accède au pouvoir, Albert-Bernard Bongo devine tout l'intérêt qu'il aura à sortir le Congo de son isolationnisme.
479. Arch. nat., 90 AJ 66, Congo-Léopoldville (1965-1967). Lettre de Mauricheau-Beaupré à Hazoume, Le Bourget, 16 mai 1965 à 9 h 30. Il est permis de penser que cette lettre est rédigée au retour de sa rencontre avec Foccart (qui doit donc se situer entre 7 h et 9 h, un dimanche matin).
480. Arch. nat., 90 AJ 66, Congo-Léopoldville (1965-1967). Lettre de Mauricheau-Beaupré à Hazoume, Le Bourget, 16 mai 1965 à 9 h 30. « Il [Ahidjo] est hésitant, et il faudrait par cette lettre (ou par votre message verbal) aider Félix à le décider. » Et Mauricheau d'ajouter que si possible, il serait bon que Hazoume parvienne à obtenir une lettre de Tombalbaye et de Dacko, afin que M'Ba ne soit pas le seul « aéfien ».
481. Les lignes programmées offrent la part belle à UTA, en lui permettant de redéployer sur l'Afrique centrale son influence. Deux lignes sont donc prévues à compter du 1er novembre 1965, avec les escales suivantes : Paris / Nice / Léopoldville / Élisabethville / Johannesbourg (retour sans Nice), et Paris / Douala / Léopoldville / Élisabethville (retour avec Nice).
482. Roger Loubry, directeur général d'UTA, propose de se rendre à Léopoldville le 5 juillet pour rencontrer la direction d'Air Congo. Une fois sur place, le directeur général d'UTA accompagné de Richon ne parvient pas à obtenir d'entretien avec les cadres de la compagnie congolaise. Le service diplomatique congolais fait alors connaître ses problèmes de communication avec Sangara. Estimant ne pas avoir été officiellement saisi par le gouvernement, Air Congo affirme ne pas voir la nécessité d'une rencontre avec les responsables d'UTA. Or, une demande formelle datée du 5 juillet portant sur un DC 8 d'UTA constitue la première reconnaissance technique de l'escale d'Élisabethville, contresignée et attestée sur le terrain par Air Congo. Les conversations étant avortées, Richon et Loubry décident de repartir le 6 juillet 1965.
483. Arch. nat., 90 AJ 63, Congo-Léopoldville (1965). Projet de lettre de Tshombé à Pompidou.
484. Arch. nat., 5 AG F / 2141, Congo-Léopoldville (juillet-septembre 1965). Note de renseignements SCTIP, Dakar le 14 septembre 1965. Quatre volets constituent ce programme : formation de Congolais aux États-Unis, fournitures de matériel, école de police du Congo (Matete), et couverture de frais pour la sécurité publique. La colonne vertébrale de cette assistance policière *via* l'AID est l'Académie internationale de police de Washington, notoirement connue pour sa formation des polices latino-américaines. Elle est dirigée par le bureau de sécurité publique de l'AID et assure l'entraînement de policiers ressortissants de trente-quatre pays étrangers.
485. Arch. nat., 5 AG F / 1981, Congo-Brazzaville, affaires politiques (1965). Exemplaire carbone du mémorandum distribué par Bicoumat à Nouakchott, le 16 février 1965. La République intéressant le Congo-Brazzaville serait en fait composée de territoires de l'actuel Congo-Léopoldville alliant la « petite commune » de Brazzaville à la partie correspondante de la rive gauche, « cette dernière viendrait récompenser le servile Youlou ». Quant à celle de Tshombé, c'en est une qui est « à la mesure du docteur lui-même ». La présidence fédérale serait confiée sans doute à Kasavubu, qui a su faire preuve d'une modération extrême dans son rôle depuis 1960.
486. Le mémo donne une version détaillée des rencontres à Paris depuis l'automne précédent. Fin octobre 1964, Kalondji revient de Formose et Hong Kong, où il est allé s'enquérir d'une aide sur le long terme de la

Chine communiste au Congo-Brazzaville et au Burundi. Après le retour de Kalondji, un certain Nias est placé au Bourget : cet agent aérien est dénoncé comme un complice de Bat et Hazoume lors des opérations de fournitures d'armes au Katanga et au Sud-Kasaï en 1961. « C'est à ce moment (fin octobre) que Kalondji prépare l'arrivée de son maître à Paris pour la fin novembre. » Arrivé dans la capitale française, Tshombé est attendu au Crillon par « Azoumey », « Moricheau Beaupré », « Ribaud et tant d'autres sous-fifres » [*sic*]. Dans la nuit, Ribeaud part pour Londres avec des consignes spéciales. C'est à la suite de ce rendez-vous que le Premier ministre congolais rencontre les différentes personnalités du monde financier. Il dîne en privé « chez une très influente personnalité politique française » dont la seule évocation laisse entrevoir – sans plus d'information – la silhouette de Foccart.

487. Les corps de Matsocota et Massoueme sont retrouvés à Kintelé sur la route de N'Gabe.

488. Arch. nat., 5 AG F / 1981, Congo-Brazzaville, affaires politiques (1965). Note de Decheix pour le président de la République, Paris le 19 février 1965. Galiba, ministre de la Santé publique, et Ockiemba, ancien ministre, ne peuvent éviter d'être arrêtés par les JMNR qu'en se plaçant sous la protection de la gendarmerie. Babackas, ministre des Finances, Bétou, ministre du Travail, Bicoumat, ministre de l'Intérieur et Matsika, ministre des Travaux publics sont sous le coup de menaces car ils sont jugés trop modérés.

489. Un certain commandant Ignace Feloh (pseudonyme qui cache un agent russe ou est-allemand) travaille sous ses ordres au Congo-Léopoldville, où il a pour mission de contrôler les personnels et assigner chacun à un poste d'influence et d'action. De manière générale, la diplomatie congolaise souligne la présence d'agitateurs russes camouflés en paisibles ingénieurs. Mais tous ont été formés à l'Institut d'action anti-impérialiste de Moscou. Les stages techniques à Prague reprennent : F.J. Braun, connaisseur de l'Afrique et officier d'origine allemande, y est formateur.

490. Arch. nat., 90 AJ 53, Congo-Brazzaville (1963-1964). Copie d'une note de Mauricheau-Beaupré. « Urgence mettre en œuvre opération (15 août). Appui équipe mixte Congolais/Katangais – 2 ou 3. Tshombé OK. Voir avec lieutenant Antoine Mwambu. Prévoir entraînement de 3 + 3 + 1 = 7 hommes. » Cette note est accompagnée d'une carte des environs de Brazzaville (1/200000) et d'une carte du Bas-Congo (1/100000).

491. SHD, 10 T 650, Congo, SDECE (1962-1972). Bulletin de renseignements, le 14 octobre 1964. Le plan de Kolelas s'appuie sur la complicité de Bombocko, Adoula puis Tshombé. À ce stade de la préparation, Kolelas peut espérer compter sur une soixantaine d'hommes, tous recrutés à Brazzaville ; une trentaine d'entre eux a déjà gagné Léopoldville. Le détail de l'opération correspond à un programme d'ensemble de déstabilisation du régime (action psychologique, éléments de subversion mis en place avant le déclenchement de l'opération, etc) : l'intervention proprement dite est la libération de l'abbé, et elle constitue la clé de voûte de ce projet.

492. Mouzabakany était prêt, pour faciliter le travail du commando, à mettre de faction une équipe de gardes soudoyables. Le projet de libération de Youlou est soutenu par plusieurs personnalités politiques léopoldvilloises pro-occidentales.

493. Philippe Gaillard, *Foccart parle*, Fayard/Jeune Afrique, 1995, p. 213-214.

494. Selon certaines sources, il aurait gagné la rive déguisé en militaire à bord d'une jeep de l'armée. Cette version, quoique très plausible, n'a pas pu être confirmée. Il est en tout cas avéré qu'il a gagné la pirogue où l'attendaient ses partisans Lari grâce à une voiture prise à sa sortie de prison. Il n'a pas non plus été possible d'infirmer ou de confirmer la complicité effective de Mouzabakani dans le choix des gardes de Youlou. Deux hypothèses dominent pour ce qui est de l'origine de l'argent qui a permis à acheter les gardes : soit il s'agit d'une assistance fournie sur demande à un de ses soutiens (sans doute Tshombé, par le biais d'Antoine Hazoume), soit il s'agit d'une collecte effectuée par les Lari dans la région de Brazzaville. La description de Mauricheau à la tête d'un commando à bord d'une pirogue glissant silencieusement sur le Congo relève d'une version aussi romanesque que fausse. Roger Faligot et Pascal Krop, *La Piscine, les services secrets français (1944-1984)*, Paris, Seuil, 1985.

495. Arch. nat., 90 AJ 51, Congo-Brazzaville (1965-1980). Copie de la note de Mauricheau-Beaupré à Foccart, le 30 mars à 6 h du matin. Pour ne pas avoir à écrire une seconde version de sa note à Foccart, Mauricheau dit à Richon de ne pas sceller la première enveloppe – qui lui sera remise aux bons soins de ses

hommes d'UTA – et lui demande de lire directement les informations qu'il faut acheminer jusqu'à Foccart. Ce document est révélateur des circuits courts de communication de Foccart avec sa « petite équipe », donnant à voir autant le fond du message politique que la méthode utilisée.

496. Arch. nat., 90 AJ 51, Congo-Brazzaville (1965-1980). Lettre manuscrite de Léon M'Ba à Fulbert Youlou, Libreville le 28 mars 1965.

497. Arch. nat., 90 AJ 51, Congo-Brazzaville (1965-1980). Série de lettres de Youlou à Yaméogo, Houphouët-Boigny, M'Ba, Moktar Ould Daddah, Ahidjo, Senghor, Tombalbaye, Dacko et Tsiranana, Léopoldville les 4 et 17 mai 1965. « J'ai perdu une bataille, mais je n'ai pas perdu la guerre. » Il reprend également contact avec plusieurs personnalités de son entourage présidentiel, comme avec M[e] Croquez.

498. Arch. nat., 90 AJ 51, Congo-Brazzaville (1965-1980). Lettre manuscrite de Lettéron, Léopoldville le 4 mai 1965.

499. Youlou a rencontré de son chef le chargé d'affaires de l'ambassade du Portugal à Léopoldville le 12 mai 1965, et lui a demandé – outre des armes et des munitions – le droit d'utiliser la région frontière du Cabinda pour réaliser ces objectifs militaires. En outre, Youlou a commencé à faire parler de lui à travers la presse. Pierre Davister titre le 6 mai 1965 son journal : « Fulbert Youlou, je devais être assassiné. »

500. Baptême mystique (très en vogue à cette date) qui rend invulnérable et transforme les balles de l'adversaire en eau sur la peau des fétichés.

501. Arch. nat., 90 AJ 51, Congo-Brazzaville (1965-1980). Lettre de Kolelas à Houphouët-Boigny, Léopoldville le 13 septembre 1965. Lettre de Kolelas à Mobutu, Léopoldville le 16 septembre 1965.

502. Arch. nat., 5 AG F / 2141, Congo-Léopoldville (juillet-septembre 1965). Notes de la préfecture de police de Paris, les 3, 4 et 5 juillet 1965. Il s'agit en fait des rapports de surveillance et de protection de Tshombé, rédigés le lendemain de chaque mission. On peut donc en déduire que Tshombé séjourne à Paris du 2 au 4 juillet 1965.

503. Hasard ou coïncidence, tous les présidents africains du réseau d'Houphouët-Boigny se trouvent à Paris pour le mariage du fils du président ivoirien à Neuilly.

504. Cette ambiance délétère semble avoir affecté sérieusement Tshombé aux mois de juillet et d'août.

505. Arch. nat., 5 AG F / 682, Congo-Léopoldville (1960-1966). Lettre de Tshombé, Léopoldville le 15 octobre 1965. « La "petite équipe" dont Tshombé dit à Foccart qu'elle [lui] a "déjà rendu de nombreux services", "dont l'aide et les conseils lui seront de la plus grande utilité", et dont il aura besoin, dit-il, "plus que jamais dans la poursuite de sa tâche". »

506. André Renault, Maurice Robert, *Maurice Robert, « ministre » de l'Afrique*, Paris, Seuil, 2004, p. 128.

507. APP, GA L2317355, dossier de Jacques Leray. Il a été membre du PSF en 1939-1940 et passe l'essentiel de la guerre au Mans où il se distingue comme actif collaborationniste (journaliste pétainiste, président des Jeunes de l'Europe nouvelle, membre du groupe Collaboration, milicien et engagé dans la SS). Épuré par la cour de justice d'Angers, il semble libéré dès 1946 et renoue avec ses engagements d'extrême droite dans les mouvances ultranationalistes (engagement dans le « Mouvement national pour que Vive la France »).

508. Arch. nat., 5 AG F / 2152, Congo-Léopoldville, affaires politiques (1966). Notes blanches de la préfecture de police des 23 au 30 juin 1966.

509. Le colonel John Peters affirme avoir reçu 15 000 £ pour rejoindre la mutinerie et renverser Mobutu au profit de Tshombé.

510. Arch. nat., 5 AG F / 2154, Congo-Léopoldville, affaires politiques (1966). Dépêche diplomatique de Raphaël Touze, Kinshasa le 22 octobre 1966.

511. Film d'Yves Boisset, 1982. Lino Ventura, agent du SDECE en sommeil depuis huit ans, est « réveillé » par son service.

512. Massamba reste, malgré tout, anticommuniste. Il pourrait donc constituer en 1964 une *via media* pour mener une politique française au Congo, dans la mesure où il parvient à contenir les ultras.

513. Arch. nat., 90 AJ 53, Congo-Brazzaville (1963-1964). Note sur les deux rencontres entre Massamba-Débat et Maurice Bat, le 2 juillet 1964.

514. Arch. nat., 5 AG F / 644, Congo-Brazzaville, affaires politiques (1966-1974). Lettre de Youlou à

Foccart, Madrid le 4 juin 1966. L'abbé conclut son courrier à Foccart par un paragraphe explicite quant à la nature des relations officieuses entretenues avec Paris : « Je ne voudrais pas achever cette lettre sans vous remercier de l'amitié que la France et vous-même m'apportez depuis mon arrivée en Espagne. La France a été et reste ma seconde Patrie et je suis particulièrement sensible à l'attitude de ses Représentants à mon égard. »

515. APP, 77 W 3842, dossier individuel RG de Maurice Bat, n° 329-342. Note blanche du 15 octobre 1966.

516. Archives Maurice Bat, dossier « Youlou, correspondance d'exil, Madrid », dossier personnel et lettre à M. Foccart, Paris le 3 octobre 1966.

517. Il demande, pour pouvoir revêtir à nouveau officiellement la soutane, à devenir oblat de l'abbé de l'abbaye de Santa Cruz à Madrid.

518. En 1972, Mgr Roche publie avec un certain Philippe de Saint-Germain *Pie XII devant l'histoire* aux éditions Robert Laffont.

519. Mgr Verhille sera subitement terrassé par une maladie en janvier 1968 (empoisonnement ?). Transporté d'urgence à l'hôpital Necker, il sera sauvé *in extremis* mais il conserve des séquelles et entame une dépression dont il meurt en 1977.

520. Archives Maurice Bat, dossier « Youlou, correspondance d'exil, Madrid », lettre de Youlou à Mgr Verhille, Madrid le 20 octobre 1966. À l'automne 1966, Mgr Verhille est venu rendre visite à Youlou en Espagne.

521. Arch. nat., 5 AG F / 988. Fiche du SDECE « En marge du décès de Hazoume à Fort-Lamy », Paris le 25 janvier 1967.

522. Massamba-Débat sera renversé par un coup d'État en août 1968. Conscient des pressions qui l'entourent de manière aiguë, il se sait directement menacé par les ultras à partir de 1967. Ceci permet de mieux comprendre le souci inquiet qu'il porte, auprès de Tombalbaye, à l'avancée de l'enquête sur la mort d'Hazoume.

523. En 1968, Aimé Matsika (pourtant leader syndical) est arrêté par la révolution au titre d'un complot Lari. Dès l'automne 1968, il est identifié comme une des âmes de l'opposition « sudiste » qui s'organise contre le régime de N'Gouabi.

524. Bob Denard, *Corsaire de la République*, Paris, Robert Laffont, 1998, p. 223.

525. Bob Denard, *Corsaire de la République*, Paris, Robert Laffont, 1998, p. 224.

526. Monsieur X et Patrick Pesnot, « Rapt en plein ciel », *Les dessous de la Françafrique*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2008, p. 269-278.

527. Une rumeur largement en vogue dans les milieux d'extrême droite antigaulliste consiste à accuser Foccart d'avoir cherché à éliminer Tshombé pour faire taire un ancien allié devenu gênant. Cette version des faits n'est pas sans rappeler la trahison dont les anciens partisans de l'Algérie française se considèrent victimes, du fait notamment de l'action de Foccart.

528. Le commandant Gillier demeure dans cette rue. Aucun lien ne peut être établi entre cette information et l'évocation du dernier dîner de Youlou.

529. Sans doute ce litige participe-t-il, plus ou moins directement, de la légende d'un complot de Foccart contre Tshombé pour mieux tourner la page au Congo et sceller la nouvelle amitié avec Mobutu.

530. Sa longévité exceptionnelle auprès d'Houphouët-Boigny le fait passer, aux yeux de certains cadres du SDECE à Paris, plus comme l'homme du président ivoirien au sein du service que comme l'homme du service à Abidjan.

JEAN-PIERRE BAT

LA FABRIQUE DES « BARBOUZES »

HISTOIRE DES RÉSEAUX FOCCART EN AFRIQUE

Dès la fin des années 1950, les services secrets français préparent leur politique africaine en vue des indépendances. Mais, même eux ne peuvent pas tout se permettre et c'est là que les « barbouzes » entrent en scène, pour assumer cet illégalisme d'État. Leur passé importe peu, seules leurs compétences anticommunistes constituent le critère de sélection. Cependant leur liberté d'action et leur pouvoir ont un revers : la République française niera officiellement avoir eu connaissance de leurs agissements. Et pour cause, ils représentent la face cachée de l'histoire de France depuis la Libération : ce sont d'anciens épurés, des employés des officines clandestines de la IVe République, des activistes des complots du putsch d'Alger, des collaborateurs de Foccart ou des agents clandestins.

La décolonisation de l'Afrique a été synonyme, pour la France gaullienne, de lutte anticommuniste et de défense de son domaine réservé. En 1960, le Congo devient le point de fixation de la guerre froide. Face aux Américains, aux Soviétiques et à la Tricontinentale (organisation regroupant les forces anti-impérialistes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine), la France entend mener sa politique depuis Brazzaville.

Jean-Pierre BAT est archiviste paléographe (École nationale des chartes), agrégé et docteur en histoire (Université Paris Panthéon-Sorbonne). Il est chercheur affilié au CNRS (Institut des mondes africains) et chargé d'études aux Archives nationales.

Collection « Le Grand Jeu »

Dirigée par Olivier Forcade et Sébastien Laurent, la collection « Le Grand Jeu » rassemble des travaux de recherche sur l'histoire du renseignement et des services secrets.

24 €
ISBN : 978-2-36942-195-5

9 782369 421955

nouveau monde éditions
www.nouveau-monde.net

SODIS
NM03798

Photos de couverture : © Jean-Pierre Bat

Conception graphique de la couverture : Élisabeth Chardin